14866
July 1995

Rapport sur le développement dans le monde 1995

LE MONDE DU TRAVAIL *dans une* ECONOMIE SANS FRONTIERES

FILE COPY



INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE

Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

Rapport sur le développement dans le monde 1995

LE MONDE DU TRAVAIL *dans une* ECONOMIE SANS FRONTIERES

BANQUE MONDIALE

WASHINGTON

Publié dans sa version originale
en anglais sous le titre *World Development Report 1995*
par Oxford University Press pour la Banque mondiale

© 1995 Banque internationale pour la reconstruction et
le développement/Banque mondiale
1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433
Etats-Unis d'Amérique

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, mise en mémoire ou transmise sous aucune forme ni par aucun moyen, électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement, ou de toute autre façon, sans l'autorisation préalable de la Banque mondiale.

Fait aux Etats-Unis d'Amérique
Premier tirage : juillet 1995

L'illustration de la couverture représente un tableau de Jacob Lawrence intitulé *Eight Builders* (1982), reproduit avec l'aimable permission de l'artiste et de la galerie Francine Seders. L'original fait partie de la Seattle City Light Portable Works Collection qu'administre la Seattle Arts Commission. La photographie est de Steve Young.

Le présent Rapport est l'oeuvre des services de la Banque mondiale, et les opinions présentées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des Administrateurs ni des pays qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente publication et n'accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent Rapport n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

ISBN 0-8213-2892-1
ISSN 0163-5085



Imprimé sur du papier recyclé conforme aux normes des Etats-Unis
(American Standard for Permanence of Paper for Printed Library
Material, Z39.48-1984)

Avant-propos

LE TRAVAIL — UN TRAVAIL SANS DANGER, PRODUCTIF et respectueux de l'environnement — est, partout, la clé du progrès économique et social. Dans les conseils qu'elle prodigue aux gouvernements et dans les politiques qu'elle s'emploie à promouvoir, la Banque mondiale a de tout temps reconnu la valeur essentielle du travail. Plus qu'un phénomène économique, le travail est au coeur du développement de l'être humain. C'est dire qu'il mérite amplement d'avoir été choisi comme thème de ce dix-huitième numéro de la série annuelle des *Rapports sur le développement dans le monde*, lequel porte essentiellement sur ce que gagnent les travailleurs, les risques auxquels ils sont exposés et les conditions dans lesquelles ils travaillent. Le travail a fatalement des incidences presque aussi importantes pour ceux qui ne travaillent pas — les enfants, les personnes âgées et les invalides — que pour ceux qui travaillent.

Le Rapport vient d'autant plus à son heure que deux tendances mondiales distinctes font de plus en plus sentir leur impact : la réduction de l'intervention des Etats dans le fonctionnement des marchés et l'intégration croissante du commerce, des flux de capitaux ainsi que des échanges d'informations et de technologies. Dans un climat de transformations d'une telle ampleur, les grandes décisions qui se prennent au sujet des salaires et des conditions de travail obéissent aux pressions de la concurrence mondiale. La mondialisation des marchés a ceci de cruel que ceux qui se trompent de politique le paient cher — par des mouvements de change, par des pertes de parts de marché et, à terme, par des fluctuations dans le niveau des salaires et de l'emploi.

Certains se réjouissent de cette évolution du marché mondial où industrie et énergie trouveront promptement leur récompense; d'autres y voient des ferments d'insécurité et, dans certaines parties du monde industriel et du monde en développement, les partisans du protectionnisme sont loin d'avoir désarmé.

Le Rapport de cette année développe essentiellement quatre points :

Tout d'abord, s'inspirant de précédents travaux — et notamment du *Rapport sur le développement dans le monde 1990* —, il met l'accent sur le fait que les travailleurs de tous les pays, et en particulier des pays pauvres, ne peuvent que bénéficier d'une politique de croissance économique appliquée à réaliser des gains de productivité par de judicieux investissements d'infrastructure ainsi que de santé et d'éducation.

Ensuite, l'intégration croissante des économies, où le phénomène migratoire a sa place, peut profiter simultanément aux travailleurs des pays pauvres comme des pays riches. Mais les gouvernements ont un rôle important à jouer en venant en aide aux travailleurs durement touchés par l'évolution des courants d'échanges et des flux de capitaux. Ils pourront être conduits de ce fait non seulement à mettre en place des filets de protection sociale, mais aussi à aider les travailleurs à se doter des moyens d'affronter le changement.

Le troisième point est que beaucoup de pays ont, par une politique du travail malencontreuse, favorisé ceux qui avaient déjà de bons emplois aux dépens des travailleurs des secteurs rural et informel ainsi que des chômeurs. Les gouvernements ont pour rôle spécifique de mettre en place le cadre juridique et réglementaire dans lequel viendront s'inscrire les relations entre les partenaires sociaux et de veiller à ce que ce cadre encourage ceux-ci à contribuer de manière positive au développement. C'est également à eux de définir les normes minimales à respecter et d'empêcher l'exploitation abusive du travail d'autrui et la discrimination. Une bonne politique du travail évite d'aller à contre-courant des lois du marché et d'entourer de protections spéciales et de privilèges certaines catégories de travailleurs aux dépens des plus pauvres.

Enfin, la réforme économique finit par avoir des effets bénéfiques pour les travailleurs à mesure que le centralisme économique fait place à l'économie de marché et le protectionnisme à l'ouverture. Le changement, toutefois, risque de ne pas aller sans provoquer des déchirements, du fait de la régression temporaire que connaissent souvent l'emploi et les salaires et de l'obligation où sont les travailleurs de changer d'emploi. Les gouvernements devront, durant ces époques de transition, apporter aux travailleurs et à leur famille toute l'aide dont ceux-ci pourraient avoir besoin.

Un des objectifs du Rapport est de susciter un débat large et éclairé sur ces questions souvent controversées. Mais, plus encore, il voudrait arriver à insuffler aux gouvernants une volonté de réforme qui les conduise à prendre des orientations permettant de créer davantage d'emplois du type souhaité. Le travail est, après tout, le seul fondement sur lequel les économies et les populations puissent appuyer un succès appelé à durer.



James D. Wolfensohn
Président
Banque mondiale

1er juin 1995

Le présent Rapport est l'oeuvre d'une équipe qui était dirigée par Michael Walton et qui comprenait Arup Banerji, Alejandra Cox Edwards, Ishac Diwan, Hafez Ghanem, David Lindauer, Ana Revenga et Michal Rutkowski. L'équipe a bénéficié du concours de Vinod Ahuja, Deon Filmer, Praveen Kumar, Claudio F. Montenegro, Sarbajit Sinha et Zhi Wang. Edward Balls a été le principal éditeur du Rapport. L'ensemble du travail a été réalisé sous la direction générale de Michael Bruno.

Beaucoup d'autres personnes, de la Banque et d'ailleurs, ont, par leurs observations ou leurs écrits, contribué à la réalisation du Rapport (voir la Notice bibliographique). On doit au Département de l'économie internationale de la Banque les données qui figurent dans l'annexe ainsi que les Indicateurs du développement dans le monde. La production du Rapport a été assurée par Amy Brooks, Kathryn Kline Dahl, Geoffrey Eaton, Stephanie Gerard, Audrey Heiligman, Cathie Kocak, Jeffrey N. Lecksell, Hugh Nees, Kathy Rosen, Beatrice Sito, Tracey A. Smith et Michael Treadway. La maquette est de Brian Noyes du Magazine Group. Le personnel d'appui était dirigé par Rebecca Sagui et comprenait Daniel Atchison, Elizabeth V. de Lima et Michael Geller. Trinidad S. Angeles a servi d'assistante administrative, fonction qui a été exercée ultérieurement par Maria D. Ameal.

Les documents de référence qui ont été rédigés et les communications qui ont été présentées par les participants aux réunions de consultation ont grandement facilité la préparation du Rapport. Les noms de ces participants figurent dans la Notice bibliographique.

Table des matières

Définitions et notes sur les données iii

Sommaire 1

1 Introduction : Un monde au travail 11

Première partie

Quelles stratégies de développement sont bonnes pour les travailleurs? 19

2 Croissance économique et rémunération du travail 20
3 Les ménages, la croissance et l'emploi 28
4 La demande de main-d'oeuvre : physionomie et choix d'orientation 36
5 La formation au service du développement 42
6 Les marchés, la main-d'oeuvre et les inégalités 48

Deuxième partie

L'intégration internationale des économies : un bien ou un mal pour le monde du travail? 57

7 La mondialisation du marché du travail 58
8 Une division internationale du travail en pleine mutation 63
9 La mobilité des capitaux : un bien ou un mal? 70
10 Les migrations internationales 75

Troisième partie

Quelles formes doit prendre l'intervention de l'Etat sur le marché du travail? 81

11 Politiques publiques et normes de travail 82
12 Le rôle des syndicats 93
13 Faire face à l'insécurité du revenu 101
14 L'Etat comme employeur 107

Quatrième partie

En quoi les gouvernements peuvent-ils, par leurs choix, aider les travailleurs en période de profondes mutations? 113

15 Les différents types de réforme 114
16 Des gagnants et des perdants 120
17 Restructuration de l'emploi 126

Cinquième partie

Quel XXI^{e} siècle pour les travailleurs? 135

18 Les choix des gouvernants et l'avenir des travailleurs 136

Notice bibliographique 145

Annexe : Statistiques internationales du travail 163

Indicateurs du développement dans le monde 173

Encadrés

1 Un monde au travail 2
1.1 Comment peut-on comparer les salaires réels entre pays? 15
3.1 Qu'est-ce que le chômage? 34
4.1 Explication de la faiblesse de la demande de main-d'oeuvre agricole : le cas de la Colombie 40
5.1 De combien le degré d'instruction améliore-t-il le salaire? 46
6.1 L'infériorité des salaires payés aux femmes est-il signe de discrimination? 53
7.1 Les pays pauvres rattrapent-ils les riches? 62
8.1 Comment les travailleurs non qualifiés des pays industriels subissent-ils le contrecoup des échanges commerciaux avec les pays en développement? 65
8.2 Heckscher-Ohlin, les qualifications professionnelles et l'avantage comparatif 68
14.1 Comment le problème de la relation principal-agent s'applique-t-il à l'emploi dans le secteur public? 109
16.1 Savons-nous quelle perte de bien-être subissent les ménages dans les périodes de grandes mutations? 123
17.1 Quelle est l'efficacité des programmes publics de reconversion? 131

Figures

1 Salaires réels dans les industries manufacturières 4
2 Taux de croissance du PIB et du capital par travailleur 5
3 Croissance des salaires réels dans les industries manufacturières et orientation vers l'exportation 6
4 Revenu salarial réel par personne dans quatre pays engagés sur la voie de profondes réformes 8
1.1 La population du monde en âge de travailler par secteur et par catégorie de revenu national 13
1.2 Le revenu dans quelques secteurs d'activité de sept villes 14
1.3 Croissance du PIB par travailleur et par région 16
2.1 Evolution des salaires réels au Ghana, en Malaisie et en Pologne 21
2.2 Croissance du PIB par habitant et croissance du salaire réel dans l'agriculture et dans les industries manufacturières 24
2.3 PIB par travailleur et part de la main-d'oeuvre dans l'emploi salarié non agricole 25
2.4 Accumulation de capital physique et humain et croissance du PIB par travailleur 26
2.5 Taux de croissance du PIB et de la population en âge de travailler par région 27
3.1 Taux d'activité par sexe et par âge 29
3.2 Population en âge de travailler et emploi, par sexe et par âge en Malaisie 30
3.3 PNB par habitant et chômage 35
4.1 Distribution sectorielle de l'emploi par niveau de revenu des pays 37
4.2 Valeur ajoutée par travailleur et répartition sectorielle de l'emploi en Malaisie et en République de Corée 38
4.3 PIB par travailleur et taille du secteur informel urbain 41
5.1 Niveau d'instruction et croissance du PNB par habitant en Asie du Sud-Est 45
6.1 Différentiels de salaires entre diplômés du supérieur et du primaire 51
7.1 Coûts des communications et des transports internationaux 60
7.2 Commerce, flux de capitaux et migration dans les pays industriels, en développement et en transition 61
8.1 Taux de croissance des exportations et des salaires réels dans l'industrie manufacturière 64
11.1 Le salaire minimum et le PNB par habitant 88
11.2 Observation des normes nationales de travail par les microentreprises 89
12.1 Proportion de syndiqués dans la population active de quelques pays 95
12.2 Les salaires réels des mineurs en Inde 97

14.1 L'emploi dans le secteur de l'Etat et l'administration publique 108
14.2 Différences de gains entre secteur public et secteur privé en Egypte et au Ghana 110
15.1 Augmentation du volume des échanges et de l'emploi dans le secteur privé de quelques économies engagées sur la voie des réformes 117
15.2 Distribution de l'emploi par secteur en Chine et en Russie 118
16.1 Inégalité de revenu et croissance économique en Amérique latine et dans les ex-économies planifiées 121
17.1 Le salaire minimum en fraction du salaire moyen dans quelques économies engagées sur la voie des réformes 129
18.1 Pourcentages effectifs et projetés des salaires et de l'emploi par région et par niveau de qualification 139

Tableaux

1.1 Population active du monde par catégorie de revenu national et par région 11
2.1 Population en âge de travailler par type d'emploi au Ghana, en Malaisie et en Pologne 22
2.2 Rémunération pour certains métiers en Malaisie 23
4.1 Evolution des salaires et de l'emploi dans le secteur manufacturier de quelques économies fortement protégées et orientées vers l'exportation 39
6.1 Moyenne des années de scolarité par quintile de revenu par habitant dans quelques pays en développement 50
8.1 Estimations des variations de salaires et de prix résultant de l'accord issu de l'Uruguay Round d'ici 2005 67
9.1 Endettement, comportement des bourses des valeurs et salaires dans les cinq plus grands pays débiteurs d'Amérique latine 73
10.1 Le monde et la répartition par région de la population née à l'étranger 76
11.1 Types d'intervention des gouvernements sur les marchés du travail 83
11.2 L'emploi salarié en pourcentage de l'emploi total, par secteur et par catégorie de revenu national 84
11.3 Proportion d'hommes et de femmes dans l'emploi non salarié 87
11.4 Rapport entre les salaires pratiqués dans quelques branches d'activités urbaines et les salaires ruraux 89
11.5 Application des normes d'hygiène et de sécurité dans les entreprises syndicalisées et non syndicalisées aux Etats-Unis, selon la taille de l'entreprise 91
12.1 Effet de la syndicalisation sur les initiatives des entreprises malaisiennes pour améliorer la productivité 94
12.2 Primes de salaire résultant de l'action des syndicats dans quelques pays 95
12.3 Types d'organisation syndicale en République de Corée 98
13.1 Fréquence et montant des transferts de ménage à ménage dans quelques pays 103
15.1 Caractéristiques des quatre principaux types de réforme 115
15.2 Salaires réels et chômage dans quatre pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne engagés sur la voie des réformes 116
15.3 Salaires réels et chômage dans cinq ex-économies planifiées 116
16.1 Impact des réformes sur les travailleurs dans les quatre principaux types de réforme 124
17.1 Des mesures de nature à faciliter la restructuration de l'emploi 128
18.1 Hypothèses qui servent de base aux projections 137
18.2 Projections de la croissance du PIB par habitant et exportations par région 138
18.3 Projections de salaires de travailleurs qualifiés et non qualifiés par région 138

Tableaux de l'annexe

A-1 Offre de travail 164
A-2 Distribution de la main-d'oeuvre 167
A-3 Accroissement de la production par habitant et croissance salariale 169
A-4 Ratification des conventions de base de l'OIT 170

Définitions et notes sur les données

Liste de termes utilisés dans ce Rapport

La population active et ses composantes. La *population active* d'un pays comprend toutes les personnes qui, *en âge de travailler* (les 15 à 64 ans), sont employées ou cherchent un emploi. Cela comprend les *chômeurs* (ceux qui cherchent du travail mais n'en trouvent pas), mais non les *travailleurs découragés* (ceux qui ont renoncé à chercher du travail), ni d'autres personnes qui ni ne travaillent ni ne cherchent à travailler (les membres de la famille qui s'occupent des enfants, ceux qui font des études, les retraités, les invalides, etc.). Le terme *sous-emploi*, dont il existe plusieurs définitions, désigne dans le présent Rapport la situation d'une personne qui, pendant une période donnée, ne fait pas autant d'heures de travail qu'elle le souhaiterait. Le *taux d'activité* est le pourcentage de population active compris dans la population en âge de travailler. On entend par *main-d'oeuvre* toutes les personnes effectivement employées, aussi bien dans le secteur informel que dans le secteur formel, c'est-à-dire la population active moins les chômeurs. Le *secteur formel* comprend les entreprises, publiques ou privées, qui engagent des travailleurs sous contrat et qui sont soumises au droit et à la réglementation du travail. Pour les besoins de l'analyse empirique, le secteur formel comprend toutes les entreprises non agricoles qui engagent des travailleurs comme employés salariés.

Ajustement de parité de pouvoir d'achat (PPA). C'est l'ajustement, pour les besoins de la recherche, des données relatives aux revenus monétaires des travailleurs pour exprimer le pouvoir réel d'une unité de monnaie locale pour l'achat de biens et de services dans le pays d'émission, pouvoir d'achat qui peut être supérieur ou inférieur à ce qu'une unité de la même monnaie achètera de biens et de services équivalents dans un pays étranger aux taux de change courants du marché. Il est utile de connaître les revenus corrigés de la PPA pour comparer les niveaux de vie des travailleurs de pays différents. Dans le présent Rapport, les données exprimées « en prix internationaux » sont corrigées de la PPA.

Capital humain. Le capital de compétences et d'aptitudes professionnelles dont une personne ou un ensemble de personnes doit l'acquisition en partie à l'amélioration de son état de santé, de son niveau d'instruction et de sa formation.

Liberté syndicale. Le droit, pour les travailleurs, de créer des syndicats ou de s'affilier à des syndicats ou autres organisations qui ont pour but de renforcer leur pouvoir de négociation collective.

Négociations collectives. Négociations entre un syndicat (ou autres représentants des employés) et le patronat pour fixer les niveaux de salaire et autres conditions d'emploi.

Politique antidiscriminatoire. Politique qui consiste à engager de préférence des personnes dont on pense qu'elles ont souffert, dans le passé, de discrimination dans le domaine de l'emploi.

Politique des revenus. Le fait, pour un gouvernement, de freiner les augmentations de salaires, généralement en vue de contenir l'inflation ou de maintenir le niveau de l'emploi.

Politique du marché du travail volontariste. Politique qui vise à aider les chômeurs à retrouver un travail ou à améliorer les perspectives d'avenir de ceux qui travaillent déjà; cela comprend l'aide à la recherche d'un travail, la formation et les initiatives de création d'emplois; au contraire, une *politique passive* vise à soutenir le niveau de vie de ceux qui ne travaillent pas au moyen d'aides monétaires ou autres.

Régimes de retraite. Ils sont de deux types : les *régimes de retraite par répartition*, qui sont des mécanismes gérés par l'Etat en vertu desquels les sommes payées aux retraités sont prélevées sur les recettes courantes, constituées par les cotisations des actifs, et les *régimes de retraite par capitalisation*, où les prestations de retraite sont payées sur des fonds constitués par accumulation de contributions passées et sont donc un « transfert » intertemporel d'une génération de travailleurs à elle-même.

Zone franche industrielle. Zone géographiquement circonscrite dans laquelle les industriels qui produisent pour l'exportation n'ont pas à payer de droits sur les facteurs de production qu'ils importent et auxquels ne sont pas applicables, souvent, certains éléments de réglementation nationale.

Groupements de pays

Les groupements établis par la Banque mondiale à des fins opérationnelles et pour les besoins de l'analyse reposent principalement sur le produit national brut (PNB) par habitant. Les économies sont réparties en trois catégories : économies à revenu faible, économies à revenu intermédiaire (subdivisées en une tranche inférieure et une tranche supérieure), et économies à revenu élevé. On utilise aussi d'autres groupements analytiques, fondés sur l'appartenance géographique, les exportations et le niveau de la dette extérieure.

Par suite des changements qui peuvent intervenir dans le PNB par habitant, la composition de chaque groupe de revenu peut changer d'une édition à l'autre. Une fois la classification établie, toutes les données rétrospectives présentées sont fondées sur les mêmes groupes de pays. Les groupements de pays par revenu que l'on utilise dans le Rapport de cette année se définissent comme suit.

Les *économies à revenu faible* sont celles dont le PNB par habitant était égal ou inférieur à 695 dollars en 1993.

Les *économies à revenu intermédiaire* sont celles dont le PNB par habitant était compris entre 695 dollars et 8.626 dollars en 1993. Elles se subdivisent entre une tranche inférieure et une tranche supérieure selon que leur PNB par habitant était inférieur ou supérieur à 2.785 dollars en 1993.

Les *économies à revenu élevé* sont celles dont le PNB par habitant était égal ou supérieur à 8.626 dollars en 1993.

Toutes économies. Cette catégorie regroupe toutes les économies, y compris celles sur lesquelles on ne dispose que de données fragmentaires et celles de moins de 1 million d'habitants; celles-ci ne figurent pas séparément dans les tableaux principaux; elles sont présentées dans le Tableau 1a des notes techniques se rapportant aux Indicateurs du développement dans le monde.

Les critères de revenu utilisés dans les Indicateurs du développement dans le monde peuvent différer de ceux qui sont utilisés dans le texte du Rapport.

La classification par niveau de revenu ne reflète pas nécessairement le degré de développement. (Dans les Indicateurs du développement dans le monde, le symbole † est porté en regard du nom des économies à revenu élevé classées comme en développement par l'Organisation des Nations Unies ou considérées comme telles par leurs gouvernants.) L'utilisation du terme « pays » pour désigner des économies n'implique aucune prise de position de la Banque quant au statut juridique ou autre d'un territoire.

Les pays compris dans les groupements régionaux utilisés dans le Rapport sont énumérés au Tableau A-1 de l'Annexe.

Notes sur les données

Le terme *dollar* désigne, sauf indication contraire, le dollar courant des Etats-Unis.

Les *taux de croissance* sont basés sur des données en prix constants et, sauf indication contraire, ils ont été calculés par la méthode des moindres carrés. Pour plus amples détails, voir les notes techniques se rapportant aux Indicateurs du développement.

Le *symbole* / dans l'indication des périodes, par exemple, dans « 1990/91 », veut dire que la période ainsi désignée peut être inférieure à deux ans, mais qu'elle chevauche deux années civiles et correspond à une campagne agricole, une période d'enquête ou une année budgétaire.

Le *symbole* .. dans les tableaux signifie non connu.

Le *symbole* — dans les tableaux signifie sans objet. (Dans les Indicateurs du développement dans le monde, ceci est indiqué par un blanc.)

Le *nombre* 0 ou 0,0 dans les tableaux et figures indique une valeur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité indiquée, sans que l'on puisse préciser davantage.

La date limite pour les données relatives aux Indicateurs du développement dans le monde est fixée au 30 avril 1995.

Les données rétrospectives du présent Rapport peuvent différer de celles qui figuraient dans les éditions précédentes, parce que ces données sont continuellement mises à jour à mesure que l'on dispose de données de meilleure qualité, par suite de l'adoption d'une nouvelle année de référence pour les données exprimées en prix constants ou par suite de changements intervenus dans le classement des pays par niveau de revenu ou de la composition des groupements analytiques.

Les termes économiques et démographiques sont définis dans les notes techniques relatives aux Indicateurs du développement dans le monde.

Sigles et abréviations

ALENA Accord de libre-échange nord-américain

ANASE Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande)

BIT Bureau international du travail

CAEM Conseil d'assistance économique mutuelle (l'organe de coopération économique de l'ancien bloc communiste)

GATT Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

IDE Investissement direct étranger

NEI Nouvelles économies industrielles

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie)

ONG Organisation non gouvernementale

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

PIB Produit intérieur brut

PNB Produit national brut

PPA Parité de pouvoir d'achat (voir ci-dessus « Liste de termes utilisés dans ce Rapport »)

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Sommaire

DUONG EST UN PAYSAN VIETNAMIEN QUI TRAvaille dur pour nourrir sa famille. Il gagne l'équivalent de 10 dollars par semaine pour 38 heures de travail dans les rizières, mais il ne travaille à temps complet que six mois de l'année — et il gagne très peu en période creuse. Sa femme et ses quatre enfants travaillent avec lui dans les champs, mais la famille ne peut se permettre d'envoyer à l'école que les deux plus jeunes. La fille de 11 ans reste à la maison pour aider aux soins du ménage, tandis que le garçon de 13 ans tient un petit commerce de rue dans la ville voisine. A tous points de vue, la famille de Duong vit dans la pauvreté. Ceux qui, comme Duong, cultivent des exploitations familiales dans des pays à revenu faible ou intermédiaire représentent environ 40 % de la population active du monde.

• • •

Hoa est une jeune Vietnamienne de Hô Chi Minh-Ville qui, pour la première fois de sa vie, connaît une relative aisance : elle travaille dans une fabrique de vêtements — créée en association avec une société française — qui lui paie l'équivalent de 30 dollars pour une semaine de 48 heures. Elle doit en outre consacrer beaucoup d'heures à ses trois enfants; son mari est gardien d'immeuble. La famille de Hoa se démène beaucoup, comme on le voit, mais elle vit mille fois mieux que celle de Duong et jouit d'un niveau de vie relativement élevé pour le Viet Nam. Tout porte à croire que Hoa et ses enfants continueront à jouir d'un niveau de vie infiniment supérieur à celui qu'ont connu ses parents. Les employés salariés qui, comme Hoa, travaillent dans le secteur formel des pays à revenu faible ou intermédiaire représentent environ 20 % de la population active du monde.

• • •

Françoise est une immigrante d'origine vietnamienne installée en France. Elle doit travailler de longues heures comme serveuse pour arriver à joindre les deux bouts. Après impôts et avec ses pourboires, elle gagne l'équivalent de 220 dollars par semaine pour 50 heures de travail. Pour la France, elle est pauvre. Sur le plan juridique, Françoise est une travailleuse occasionnelle et n'a donc aucune sécurité de l'emploi, mais elle vit beaucoup mieux en France qu'elle ne l'aurait fait au Viet Nam. Elle gagne près de huit fois plus que ce que gagne Hoa à Hô Chi Minh-Ville. Ceux qui, comme Françoise, travaillent dans le secteur des services dans les pays à revenu élevé représentent environ 9 % de la population active du monde.

• • •

Jean-Paul est un Français de 50 ans dont les perspectives d'emploi paraissent sombres. Il a travaillé pendant dix ans dans une fabrique de vêtements de Toulouse pour un salaire qui correspond à 400 dollars par semaine — soit 12 fois ce que gagne un salarié moyen de l'industrie du vêtement au Viet Nam. Mais il va, dans un mois, perdre son emploi lorsque l'usine où il travaille va fermer ses portes. Les allocations de chômage qu'il percevra amortiront un peu le choc, mais il a peu de chances de retrouver un emploi aussi bien rémunéré que celui qu'il aura perdu. Les Français de l'âge de Jean-Paul qui perdent leur emploi risquent fort de demeurer sans travail pendant plus d'un an; aussi Jean-Paul encourage-t-il son fils à travailler dur à l'école afin de pouvoir aller à l'université et devenir un jour programmeur. Ceux qui, comme Jean-Paul, exercent une activité industrielle dans les pays à revenu élevé représentent tout juste 4 % de la population active du monde.

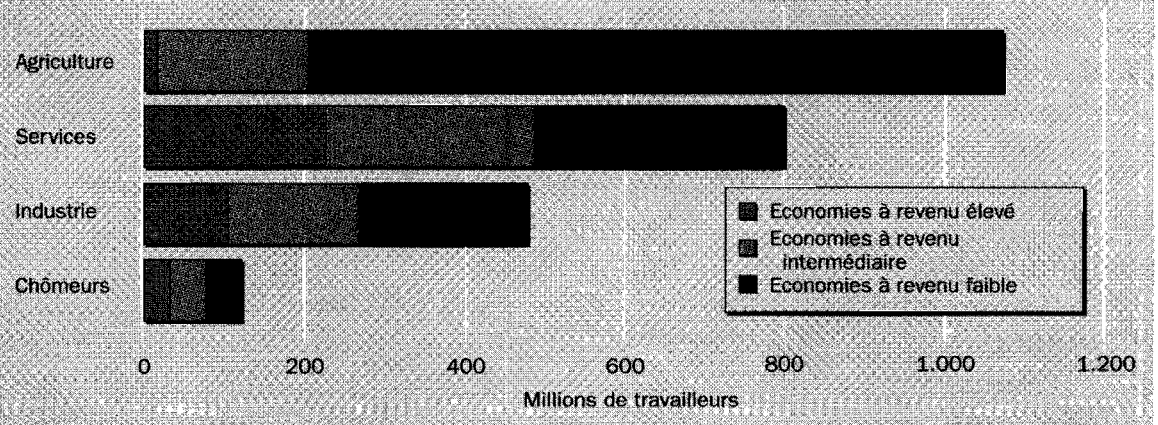
• • •

Ces quatre familles — deux vietnamiennes et deux françaises — ont des niveaux de vie et des perspectives d'avenir très différents. Les perspectives d'emploi et de salaire à Toulouse et à Hô Chi Minh-Ville sont aux antipodes les unes des autres, même lorsque les revenus sont exprimés, comme ici, en termes de pouvoir d'achat. Il est clair que, si faible qu'il soit, le salaire de Françoise, qui est un salaire de pauvre, permettrait à Hoa de vivre mille fois mieux. Et une grande partie de la population active du monde travaille, comme Duong, en dehors du secteur salarié, dans des exploitations familiales ainsi que dans le secteur informel, où ils gagnent en général encore moins (Encadré 1). Mais les vies des travailleurs urbains des différentes parties du monde sont de plus en plus interconnectées. Le consommateur français achète le produit du travail de Hoa; Jean-Paul croit que ce sont des gens comme Hoa qui, avec leurs bas salaires, lui prennent son emploi; et des travailleurs immigrés comme Françoise se sentent visés par la colère de gens comme Jean-Paul. Pendant ce temps, Duong s'escrime à économiser pour que ses enfants puissent aller à l'école et quitter ensuite la campagne pour la ville, où des sociétés étrangères proposent des emplois nouveaux et mieux rémunérés.

L'économie mondiale est en pleine mutation. L'adoption, dans beaucoup de pays en développement et d'ex-économies planifiées, d'un type de développement par le marché, l'ouverture des marchés internationaux et la facilité de plus en plus grande avec laquelle se fait la circulation des marchandises, des capitaux et des idées dans le monde sont en train de créer, pour des milliards d'êtres humains, une conjoncture grosse de risques, certes, mais aussi d'opportunités. En 1978, un tiers environ de la population active du monde vivait dans des pays à économie planifiée. Un autre tiers au moins vivait dans des pays faiblement rattachés aux interactions internationales par suite de barrières

Encadré 1 Un monde au travail

Les conditions de vie de la plupart des ménages, qu'ils soient pauvres ou riches, dépendent principalement du revenu de leur travail. Sur les 2,5 milliards de personnes qui exercent des activités productives dans le monde, plus de 1,4 milliard sont habitants de pays pauvres, définis comme pays dont le revenu annuel par habitant n'atteignait pas 695 dollars en 1993. Six cent soixante millions sont de pays à revenu intermédiaire et le reste, soit environ 380 millions, de pays à revenu élevé, où le revenu annuel par habitant était supérieur à 8.626 dollars en 1993. Entre ces trois grandes catégories de pays, la physionomie de l'emploi varie énormément. Dans les pays pauvres, la population active travaille à 61 % dans l'agriculture, pour la plupart dans des exploitations familiales, à 22 % dans le secteur rural non agricole et dans le secteur urbain informel, et à 15 % dans le cadre de contrats, pour la plupart dans le secteur industriel urbain et celui des services. Dans les pays à revenu intermédiaire, les pourcentages sont de 29 % environ pour les exploitations agricoles, de 18 % pour le secteur rural ou le secteur urbain informel et de 46 % pour les emplois salariés dans l'industrie et le secteur des services. Dans les pays riches, la grande majorité travaille dans le secteur formel — approximativement 4 % dans l'agriculture, 27 % dans l'industrie et 60 % dans les services. Le monde compte environ 120 millions de chômeurs. Les travailleurs des pays à revenu faible représentent la majorité de la main-d'oeuvre agricole du monde, mais ils en représentent aussi, du seul fait de leur nombre, près de la moitié des travailleurs du monde employés dans l'industrie et environ un tiers de ses chômeurs (voir figure).



La population active du monde par secteur et par niveau de revenu national. Les données sont projetées pour 1995 à partir d'un échantillon de pays de chaque catégorie de revenu. Source : Estimations des services de la Banque mondiale fondées sur ce qui suit : BERD, 1994; BIT, 1986 avec données du BIT actualisées; BIT, diverses années; et sources nationales.

protectrices mises au commerce et aux investissements. Si les tendances actuelles se maintiennent d'ici l'an 2000, moins de 10 % de travailleurs pourraient vivre dans des pays largement coupés des marchés mondiaux.

Mais des changements rapides ne sont jamais faciles. A mesure que les progrès de la technologie, avec l'élargissement du champ des interactions internationales qu'ils entraînent, et l'affaiblissement des structures sociales de type traditionnel semblent faire peser une menace sur les emplois, sur les salaires et sur l'aide aux personnes âgées, des peurs d'insécurité croissante se font jour dans les pays riches aussi bien que dans les pays pauvres. Et on ne peut pas dire que la croissance économique et l'intégration de plus en plus grande des économies aient résolu le problème de la pauvreté et du dénuement dans le monde. En fait, le nombre de pauvres pourrait encore augmenter si, comme on le prévoit, la population active du monde passe de 2,5 milliards à 3,7 milliards d'ici 30 ans. La grande majorité du milliard environ d'individus qui vivent avec 1 dollar par jour, ou moins, ne disposent pour tout moyen de subsistance, comme Duong et sa famille, que du produit dérisoirement maigre de leur labeur. Dans beaucoup de pays, les travailleurs n'ont pas de représentants et travaillent dans des conditions malsaines, dangereuses ou humiliantes. Enfin, le monde compte environ 120 millions de chômeurs, et encore cela ne comprend pas les millions de ceux qui ont perdu tout espoir de trouver du travail.

Et pourtant, les craintes que suscitent pour l'emploi le développement des échanges et des investissements internationaux ainsi que le désengagement des Etats sont, pour

l'essentiel, sans fondement. Dans bon nombre de pays, surtout dans ceux qui ont embrassé ces tendances mondiales en jouant à fond la carte des marchés internationaux et en évitant toute intervention excessive de l'Etat, les travailleurs vivent beaucoup mieux. Si la population active du monde a doublé au cours des 30 dernières années, la productivité du travailleur médian en a fait autant.

Le Rapport conclut qu'il est *possible* de s'attaquer efficacement — et de réduire, ce faisant, la pauvreté et les inégalités entre régions — aux problèmes que posent à de nombreux travailleurs la faiblesse des revenus, la médiocrité des conditions de travail et l'insécurité. Mais il faudra pour cela que les pays pratiquent une politique bien orientée et que l'environnement international y soit favorable, ce qui veut dire que les gouvernements devront :

- poursuivre des modes de croissance par le marché de nature à générer une augmentation rapide de la demande de main-d'oeuvre, un renforcement des qualifications professionnelles de la population active et une augmentation de la productivité;
- tirer parti des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux sur le plan international en ouvrant leurs frontières au commerce et au capital — mais en prenant soin de gérer les restructurations dont s'accompagnent parfois les changements de décor sur la scène internationale;
- inscrire leur politique du travail dans un cadre qui vienne renforcer les marchés du travail informel et rural, qui facilite les négociations collectives dans le secteur formel, qui assure la protection de ceux qui sont vulnérables et qui évite tout parti pris en faveur des travailleurs relativement aisés;
- s'il s'agit de pays en transition vers une forme de développement plus conforme aux lois du marché et plus intégrée à l'économie mondiale, s'efforcer de faire en sorte que la transition soit aussi rapide que possible, sans que le monde du travail en souffre à l'excès ou en permanence.

Les stratégies de développement et les travailleurs

Dans le secteur manufacturier d'un groupe d'économies d'Asie de l'Est à vocation exportatrice, les salaires ont augmenté de 170 % en valeur réelle entre 1970 et 1990, et l'emploi de 400 %. En Inde, les salaires agricoles ont augmenté de 70 %. Mais, dans le même temps, les salaires industriels n'augmentaient que de 12 % dans un groupe de pays d'Amérique latine et ils chutaient même dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

• • •

La croissance économique est bonne pour les travailleurs. C'est là une constatation de longue date pour ceux des pays qui sont maintenant les pays riches du monde et qui se vérifie de manière spectaculaire, depuis quelques décennies, pour les nouvelles économies industrielles (NEI) d'Asie de l'Est. La croissance a fait reculer la pauvreté grâce à la création d'emplois, à l'accroissement de la productivité du travail et à la montée des salaires réels (Figure 1). Elle tend aussi à réduire les inégalités, y compris entre hommes et femmes. Les pays à revenu faible ou intermédiaire d'aujourd'hui n'ont pas lieu de craindre que la croissance en vienne à profiter surtout au capital, qu'elle crée peu d'emplois et qu'elle ne fasse pas monter les salaires. Les travailleurs du Viet Nam sont maintenant parmi les plus pauvres du monde. Si leur pays suit la voie tracée par ceux d'Asie de l'Est qui ont réussi, le revenu de leur travail pourrait bien doubler d'ici une dizaine d'années.

Il n'y a rien de mieux pour la croissance et l'amélioration du niveau de vie des travailleurs qu'un développement par le marché qui encourage les entreprises et les travailleurs à investir en capital physique, en techniques nouvelles et en formation. Les tentatives des pays qui avaient pensé pouvoir aider les travailleurs par une politique d'investissement qui favorisait l'industrie aux dépens de l'agriculture, en protégeant de la concurrence internationale les emplois d'un petit nombre de travailleurs favorisés du secteur industriel, en décrétant les augmentations de salaires ou en créant des emplois superflus dans le secteur public, ont fini par échouer — aussi bien en Amérique latine que dans l'ex-Union soviétique ou ailleurs. Il n'est pas, pour la population active de tout pays, de plus grand besoin que celui de voir augmenter la demande de ses services, accompagnée d'un gros effort d'investissement en éducation, en formation, en routes et en machines. Cette politique n'a jamais mieux réussi que là où, comme en Asie de l'Est, les gouvernements ont exploité les possibilités offertes par les marchés internationaux — en particulier pour écouler une production en expansion — et fortement soutenu l'exploitation agricole de type familial. Dans ces économies, le secteur public a contribué au bon fonctionnement des marchés en créant un environnement macroéconomique stable pour l'épargne et l'investissement, et en soutenant l'expansion de l'infrastructure économique et des services sociaux.

L'investissement dans la formation, dans la santé et dans l'état nutritionnel des travailleurs est déterminant pour le bien-être de ceux-ci ainsi que pour le succès économique. Mais l'investissement éducatif n'a pas empêché les mauvais résultats pour certains pays. L'investissement — que ce soit en capital physique ou en capital humain — ne garantit pas la croissance (Figure 2). Les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale représentent un cas extrême d'investissement élevé qui a d'abord conduit à la stagnation et, en fin de compte, à l'effondrement des revenus du travail.

Une croissance par le marché forte consommatrice de main-d'oeuvre a généralement aussi pour effet de réduire les inégalités — à l'intérieur des pays et entre régions —, mais il faut pour cela que les gouvernements investissent beaucoup dans la formation ainsi que dans la mise en place des actifs qui permettront aux gens de mettre à profit le

Les salaires industriels sont montés en flèche en Asie de l'Est, mais ils ont augmenté lentement, voire chuté, ailleurs.

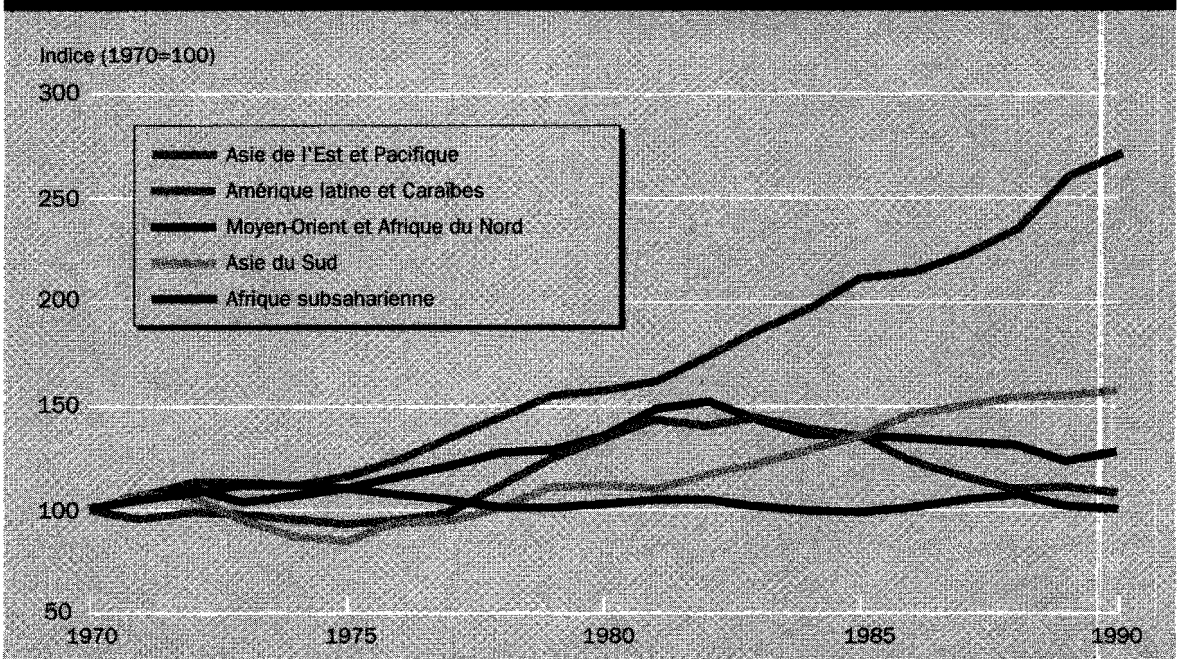


Figure 1 Salaires réels dans les industries manufacturières. Les données sont des moyennes non pondérées pour un échantillon de pays de chaque région. Source : Données relatives aux salaires fournies par l'ONUDI, corrigées de l'inflation.

savoir-faire qu'ils auront acquis. Il est vrai que les pays à économie planifiée sont parvenus à des degrés élevés d'égalité et qu'on y discerne maintenant un commencement d'inégalité. Mais la stratégie des pays d'Asie de l'Est — qui était de promouvoir l'exploitation agricole de type familial, d'éviter le dualisme des marchés du travail et d'encourager par l'exportation une croissance vigoureuse de l'emploi dans le secteur formel — a permis de réaliser une croissance rapide avec recul de la pauvreté et réduction des inégalités. En revanche, la plupart des pays d'Amérique latine ont longtemps connu — et la plupart connaissent encore — de grandes inégalités de répartition des revenus, avec forte concentration des terres entre les mains d'un petit nombre et des modes de croissance défavorables à la main-d'oeuvre.

Les inégalités entre hommes et femmes, entre groupes ethniques et entre régions géographiques sont particulièrement tenaces. Alors qu'elles travaillent souvent plus, les femmes sont moins bien payées que les hommes — parce que le travail du ménage les requiert davantage, qu'elles ont moins d'instruction ou que les emplois relativement bien rémunérés ne leur sont pas aussi aisément accessibles. En Inde, les intouchables n'ont accès qu'à des emplois faiblement rémunérés. Des régions pauvres, comme l'Etat de Chiapas, au Mexique, demeurent en général relativement pauvres même lorsque l'ensemble de l'économie se développe. Le développement profite à certaines de ces catégories de population (il est notable, en particulier, que les différentiels de salaires entre hommes et femmes diminuent généralement), mais il y a des laissés-pour-compte. Aider ceux-ci est un des problèmes les plus ardus que les pouvoirs publics, aussi bien des pays pauvres que des pays riches, aient à résoudre. D'un point de vue strictement économique, c'est peut-être prendre un risque mal calculé, parce que beaucoup sont vieux, socialement mal adaptés au travail ou prisonniers de régions économiquement sous-développées, mais leur état de grande pauvreté et un souci de cohésion sociale commandent aux pouvoirs publics de ne pas les oublier. Plus longtemps les gens demeurent dans un état d'arriération économique, plus il devient ensuite difficile de rompre des cycles de transferts intergénérationnels de pauvreté.

L'emploi et la mondialisation des économies

La part des produits manufacturés dans les exportations des pays en développement est passée de 20 à 60 % entre 1960 et 1990. Les pays à revenu faible ou intermédiaire représentent déjà près de 80 % de la main-d'oeuvre industrielle du monde.

• • •

Les flux internationaux de biens, de services, de capitaux et de personnes ouvrent des perspectives nouvelles à la

plupart des travailleurs. Là où il y a eu essor des exportations, les salaires ont, eux aussi, augmenté rapidement — augmentation qui a été en moyenne de 3 % par an (Figure 3). L'investissement direct étranger, qui représente maintenant 30 % des flux de capitaux en direction des économies à revenu faible ou intermédiaire, est en train de créer beaucoup d'emplois nouveaux : 60 % de la croissance mondiale du budget des salaires des sociétés multinationales a eu lieu dans ces pays entre 1985 et 1992. Les migrations internationales, si elles n'ont pas eu jusqu'à présent la même force, comme facteurs de changement, que les échanges ou l'investissement, se sont quand même généralement traduites par des gains de revenu pour ceux qui partent, par des envois de fonds plus élevés à ceux qui restent, et par une production accrue de biens et de services dans les pays d'accueil.

L'ouverture de l'économie aux échanges internationaux a été très largement favorable à de nombreux travailleurs, en particulier dans les exploitations agricoles, les usines et les secteurs des services d'Asie. Mais certains ont maintenant l'impression d'être plus exposés à l'instabilité de la conjoncture internationale; d'autres — surtout en Afrique subsaharienne — demeurent largement déconnectés des possibilités offertes par le marché international. Et, dans les pays industriels, une minorité peu nombreuse, mais qui sait se faire entendre, a peur que l'introduction de nouvelles techniques, la croissance des échanges internationaux et les mouvements de capitaux et de personnes de part et d'autre des frontières nationales leur soient préjudiciables.

Il ne fait pas de doute que les évolutions en cours feront souffrir certains travailleurs s'ils demeurent dans des secteurs d'activité en perte de vitesse et s'ils manquent de ressort pour en changer. Mais les échanges internationaux, l'immigration et les flux de capitaux n'entrent que pour une petite part dans le problème que connaissent, en France, les travailleurs qui ont perdu leur emploi ou, aux Etats-Unis, les ouvriers non qualifiés qui voient leurs salaires baisser depuis des décennies, alors même que ceux des diplômés d'université ne cessent de monter. Et surtout, ce n'est pas en restreignant les mouvements de marchandises ou de capitaux que l'on résoudra ce problème : mieux vaut, quel que soit le pays, s'employer à améliorer la formation de chacun et faciliter l'orientation vers de nouveaux emplois, tout en demeurant en prise sur l'économie mondiale. Les migrations internationales, par contre, sont toujours plus ou moins réglementées. Dans la mesure où elle vise à réduire les risques de situation conflictuelle tout en préservant les droits fondamentaux des migrants, cette réglementation peut en fait aider à maintenir un volume raisonnable de migrations internationales.

Quoi qu'il en soit, malgré tout ce que peuvent faire certains gouvernements pour tenter d'en contenir les mouvements, le capital circule maintenant de plus en plus vite de part et d'autre des frontières. Mais, loin de condamner les gouvernements à l'impuissance, c'est là un phénomène qui a pour effet de renforcer l'impact de la politique des pays sur la situation du monde du travail, récompensant largement la politique suivie quand elle est bonne, mais la sanctionnant durement quand elle ne l'est pas. L'accélération et l'élargissement des flux de capitaux ainsi que l'ouverture croissante des économies aux échanges rendent l'action des pouvoirs publics encore plus importante pour les travailleurs. Le succès engendre le succès, parce que de bonnes politiques macroéconomiques et structurelles permettent d'attirer ou de conserver les capitaux et de réaliser les gains de productivité nécessaires pour créer des emplois compétitifs de mieux en mieux payés. Mais, quand une politique échoue, les investissements de portefeuille et l'épargne locale vont se placer ailleurs, et le monde du travail en subit les conséquences.

Le capital par travailleur a augmenté rapidement dans toutes les régions, tandis que la croissance de la production a été plus lente.

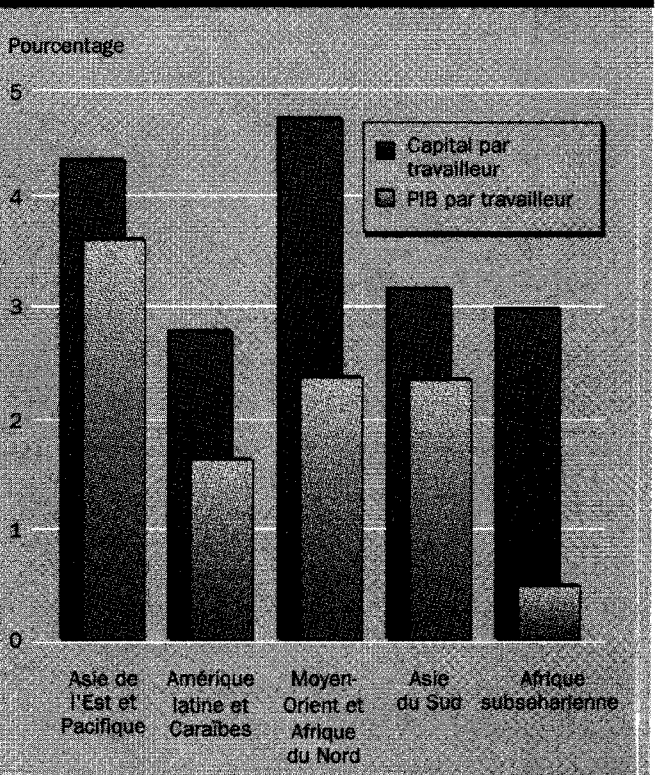


Figure 2 Taux de croissance du PIB et du capital par travailleur. Les données sont des moyennes annuelles pour 1960-90. Source : BIT, 1986 avec données du BIT actualisées; Nehru et Dhareshwar, 1991; données de la Banque mondiale.

Les salaires ont augmenté dans les pays dont l'orientation vers l'exportation s'est affirmée.

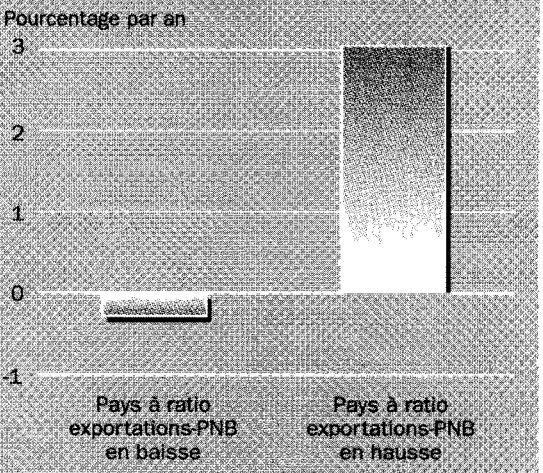


Figure 3 Croissance des salaires réels dans les industries manufacturières et orientation vers l'exportation. Les données sont des moyennes annuelles pour 1970-90 pour un échantillon de 37 pays à ratio exportations-PNB en baisse et 32 pays à ratio exportations-PNB en hausse. Source : ONUDI et données de la Banque mondiale.

Politique du travail

Quatre-vingt-dix pour cent des pays en développement ont une forme ou une autre de sécurité sociale, mais elle ne s'applique, dans le meilleur des cas, qu'aux travailleurs du secteur formel, qui ne représentent que 15 % de la main-d'oeuvre dans les pays à revenu faible et 45 % dans les pays à revenu intermédiaire.

• • •

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la politique du travail n'a aucun effet sur la majorité des travailleurs qui, comme Duong au Viet Nam, travaillent dans le secteur rural ou le secteur urbain informel. Ce sont là les plus pauvres — ils gagnent souvent moins de la moitié de ce que gagne un employé du secteur formel — et ce sont, par conséquent, ceux qui ont le plus grand besoin de protection. De plus, la réglementation du travail demeure souvent lettre morte dans de nombreuses entreprises normalement considérées comme faisant partie du secteur moderne (voir Figure 11.2 au Chapitre 11).

Faut-il en conclure que les gouvernements des pays à revenu faible ou intermédiaire devraient s'épargner la peine d'intervenir sur le marché du travail du fait que les mesures qu'ils pourraient prendre ne toucheraient pas ceux qui ont le plus grand besoin d'aide et que les règlements qu'ils pourraient édicter ne seraient pas appliqués? La réponse est non. L'action des pouvoirs publics peut venir compléter celle des collectivités et renforcer le bien-être des travailleurs du secteur informel en améliorant le cadre dans lequel ils opèrent. Dans le secteur formel, l'intervention des pouvoirs publics est parfois nécessaire pour améliorer le fonctionnement du marché, promouvoir l'équité et protéger les travailleurs vulnérables.

Les travailleurs du secteur informel et du secteur rural doivent souvent travailler dans des conditions plus dangereuses et à des emplois de plus grande insécurité que leurs homologues du secteur formel. La meilleure façon d'améliorer les conditions de travail, ce n'est pas de les réglementer, mais d'engager une action publique directe qui ait des incidences sur le cadre de travail et la santé des travailleurs, dans des domaines comme l'approvisionnement en eau et l'hygiène, la construction de routes et d'ouvrages de drainage à l'intérieur et aux abords des villes, ainsi que l'assainissement du milieu naturel. L'éradication de l'onchocercose (cécité des rivières) sur de grandes étendues de territoires en Afrique de l'Ouest a eu d'immenses effets sur la réduction des souffrances humaines et a fortement augmenté l'offre de main-d'oeuvre. Les mécanismes traditionnels qui fournissent une sécurité de revenu peuvent être complétés par des programmes publics : les travaux publics sont habituellement, à cet égard, le meilleur moyen d'aider les hommes et les femmes en bonne santé. C'est ainsi que l'Etat indien du Maharashtra a longtemps garanti aux travailleurs ruraux, dans le cadre de programmes de travaux publics, un travail rémunéré au taux de salaire en vigueur localement.

Pour le secteur formel, les négociations collectives entre entreprises et syndicats indépendants sont un moyen efficace pour fixer les salaires et les conditions de travail. Pourtant, les gouvernements ont souvent réprimé les tentatives de syndicalisation, ce qui a été le cas en République de Corée jusque dans les années 80, ou politisé le processus de négociation, comme au Bangladesh aujourd'hui. Parfois, comme en Indonésie, ils ont répondu aux pressions appelant à la création de syndicats indépendants par une amélioration directe des conditions de travail — en relevant le salaire minimum, par exemple, au risque de compromettre la situation de l'emploi. Il appartient aux gouvernements d'établir les règles à appliquer dans les négociations entre employés et employeurs, en précisant les droits des uns et des autres, en mettant en place des mécanismes de règlement des différends et en édictant un minimum de règles d'hygiène et de sécurité, dont les syndicats pourront alors surveiller l'application. Lorsque seule une petite proportion de la population active est syndiquée, comme c'est le cas dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, rien ne réussit mieux que des négociations collectives au niveau des entreprises. Ce précepte est suivi depuis

longtemps au Japon et à Hong Kong, et il l'est actuellement aussi au Chili et en Corée.

Il est normal que les pouvoirs publics interviennent directement lorsqu'il y va du bien-être des enfants qui travaillent et dans d'autres cas où le marché risque de produire des résultats pervers, en générant des comportements discriminatoires à l'encontre des femmes, par exemple. Mais il ne suffira pas pour cela de réglementer. Il faudra aussi pratiquer une politique de l'éducation qui rende celle-ci peu coûteuse, ou encore ouvrir plus grand l'accès des femmes aux emplois du secteur formel. L'Inde possède de bonnes lois sur le travail des enfants, mais il y a dans ce pays des millions d'enfants qui travaillent, et souvent dans des conditions dangereuses. Le travail des enfants est en partie une conséquence de la pauvreté. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre que la pauvreté recule pour s'attaquer aux aspects les plus dangereux et les plus avilissants du travail des enfants. Dans la ville de Pagsanjan, aux Philippines, l'action engagée par des associations communautaires a entraîné une réduction spectaculaire de la prostitution enfantine. Au Brésil, en Inde et aux Philippines, l'action locale, soutenue par les pouvoirs publics, fait beaucoup pour améliorer l'état de santé des enfants qui travaillent et leur donner des possibilités accrues de s'instruire.

Les gouvernements doivent aussi fixer la politique de l'emploi pour le secteur public. Beaucoup d'employés du secteur public travaillent dur et de manière productive. Mais, dans beaucoup de pays à revenu faible ou intermédiaire, et notamment en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient, la qualité du service public s'est dégradée, la morale professionnelle s'y étant délitée sous l'effet conjugué de la pléthore des effectifs, de l'insuffisance des salaires et de la faiblesse des structures de gestion. Il sera souvent indispensable, pour redresser la situation, de revaloriser les salaires et de réduire les effectifs, tout en introduisant des améliorations dans le recrutement, la promotion et le sens des responsabilités des agents de l'Etat, du personnel enseignant et du personnel infirmier, ainsi que des administrateurs. Avec la redéfinition du rôle de l'Etat, il devient d'autant plus important que l'action des pouvoirs publics soit efficace dans les domaines demeurés de leur ressort.

S'il est normal, dans un contexte national, de soutenir le droit de former des syndicats et de négocier collectivement, ainsi que de chercher à réduire le travail des enfants, ces principes doivent-ils faire l'objet de clauses dans les accords de commerce internationaux, assortis de sanctions en cas de violation? Ceux qui en sont partisans établissent une distinction entre un noyau de principes incontournables que beaucoup assimileraient à des droits fondamentaux et qui n'auraient pas d'incidence directe sur le coût du travail, et d'autres qui, comme le salaire minimum, sont directement fonction du niveau de développement. C'est là une distinction bien vue, et il est normal que la question du respect des principes de base préoccupe la communauté internationale. Mieux vaut, toutefois, que les accords de commerce multilatéraux ne portent que sur des questions directement liées au commerce afin d'empêcher que des intérêts protectionnistes en viennent à tirer abusivement parti de ce type de clauses pour réduire le volume des échanges commerciaux dont dépend la possibilité d'accroître le revenu des travailleurs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Comme le montre l'histoire de la réorganisation des échanges, il n'est pas de mesures commerciales délibérées, si bien intentionnées et si rationnellement conçues soient-elles, que les protectionnistes ne puissent tourner à leur avantage.

Bien gérer les mutations

Sur les 2,5 milliards de travailleurs que compte le monde, 1,4 milliard vivent dans des pays confrontés à la difficile tâche de sortir définitivement d'un système d'interventionnisme d'Etat, de protectionnisme outrancier ou de planification centralisée.

• • •

Beaucoup d'économies en développement et en transition sont confrontées au difficile problème d'avoir à introduire dans leurs stratégies de développement un ou deux changements de cap d'importance majeure : passer du protectionnisme à l'intégration croissante aux marchés internationaux et de l'interventionnisme d'Etat à une économie de marché où le rôle de l'Etat dans l'allocation des ressources sera réduit. Ce sont là des changements qui peuvent avoir de fortes incidences sur les marchés du travail. Leur caractéristique principale est d'accélérer la destruction d'emplois qui ont cessé d'être viables et d'en créer de nouveaux. Ce processus s'accompagne souvent d'un recul des agrégats macroéconomiques et d'une forte chute de la demande nationale de travail. Souvent, les travailleurs en subissent immédiatement le contrecoup : chute des salaires, aggravation du chômage et détournement de l'emploi vers des activités informelles. En Argentine, en Bolivie, au Chili et au Mexique, les salaires réels ont chuté d'un tiers ou davantage avant d'amorcer une remontée. En Bulgarie, en Pologne, en République tchèque, en Roumanie et en Russie, la chute a été de 18 à 40 % durant la première année de la transition; dans certains pays, comme la Bulgarie et la Pologne, le chômage est passé de niveaux négligeables à 15 % ou davantage. Mais, au Ghana et en Chine, les salaires ont augmenté durant le processus d'ajustement et le chômage y est demeuré faible.

La réforme des économies peut être créatrice d'opportunités pour certains travailleurs, mais avoir des effets déchirants pour d'autres. Si bien conçues qu'elles aient été, les réformes font, dans le court terme, des gagnants et des perdants. Le meilleur moyen de réduire le plus possible les souffrances et le coût social de l'ajustement est de mettre au plus vite l'économie sur les nouvelles voies de la croissance; c'est dire l'importance de la stabilité macroéconomique et

Les salaires chutent là où la transition s'accompagne d'un recul sur le plan macroéconomique, mais ils se redressent plus rapidement là où la réforme est plus crédible.

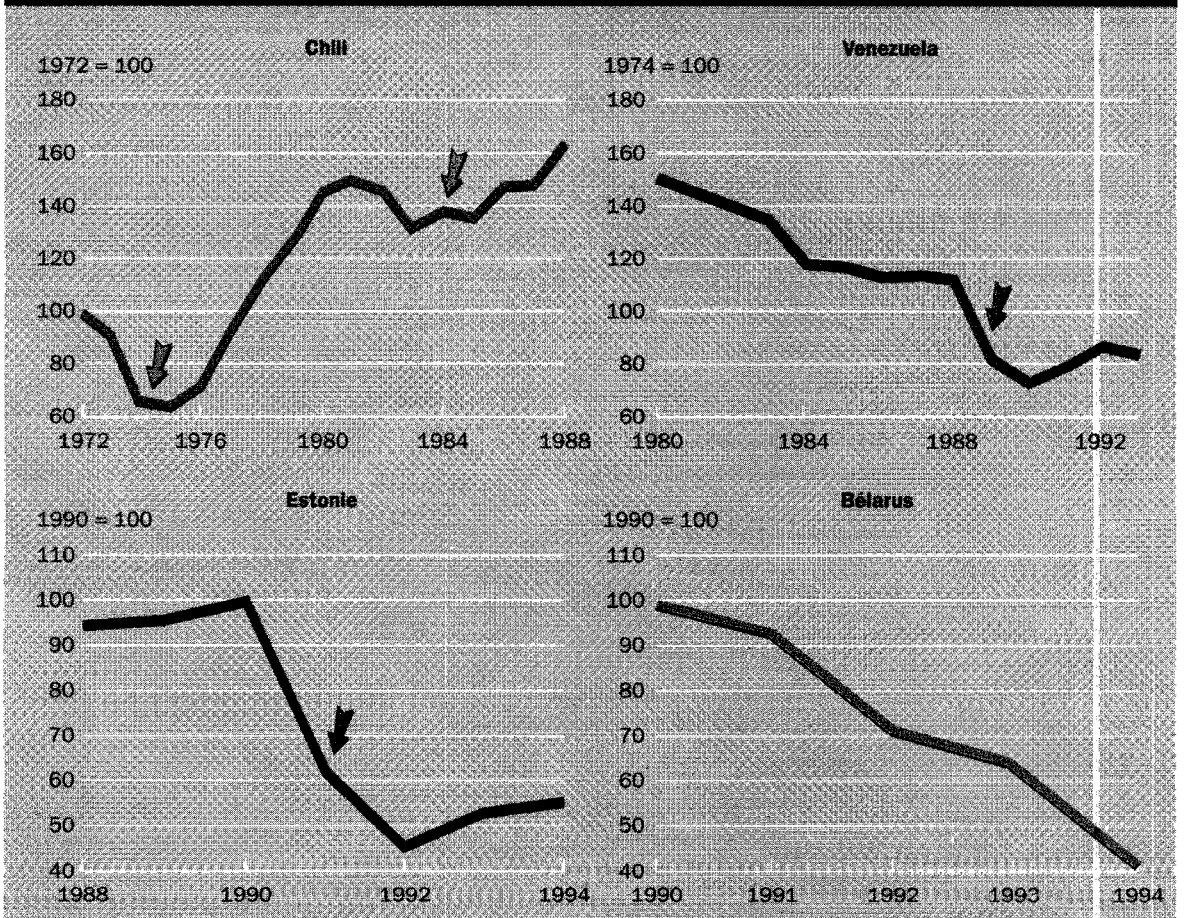


Figure 4 Revenu salarial réel par personne dans quatre pays engagés sur la voie de profondes réformes. Les flèches indiquent qu'il y a application de réformes majeures. Le Bélarus a mis en place des réformes partielles depuis 1991. Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

de la crédibilité de l'effort général de réforme. Des pays comme le Chili et l'Estonie ont obtenu d'assez bons résultats à cet égard et sont parvenus — ou sont en train de parvenir — à redresser la situation sur le front des salaires et de l'emploi. Par contre, l'économie du Bélarus et du Venezuela s'est essoufflée, et les salaires et l'emploi y ont reculé ou stagné (Figure 4).

Une stratégie de transition graduelle est-elle meilleure pour les travailleurs? Là où les conditions de départ permettent une destruction progressive des emplois sans compromettre pour autant les chances de la réforme qui s'impose pour en créer de nouveaux, le gradualisme se justifie. On n'en veut pour preuve que la Chine, encore qu'il s'agisse là d'un pays qui jouissait d'une grande marge pour l'expansion des emplois, d'abord en agriculture et ensuite en industrie quasi privée, grâce à quoi il lui devenait possible de financer le coût d'un secteur étatisé relativement improductif. Dans la plupart des autres pays, pour des raisons de déséquilibre macroéconomique ou en raison du coût des secteurs inefficaces, le gradualisme n'est pas à envisager.

Des politiques microéconomiques qui influent sur la mobilité et le revenu des travailleurs peuvent jouer un grand rôle, à la fois dans l'infléchissement du rythme général de l'évolution et la protection du bien-être des travailleurs en période de transition. Une bonne politique impliquera généralement trois types d'action : accroître la

mobilité des travailleurs, réduire l'insécurité de revenu et armer les travailleurs en vue du changement. Ce sont là des actions hautement complémentaires. La recherche d'une plus grande mobilité des travailleurs conduira souvent à appliquer des mesures qui permettront au processus de destruction d'emplois, lequel comprendra des licenciements massifs dans le secteur public, de suivre son cours. Il faudra, dans beaucoup de pays, séparer le droit aux services sociaux de l'emploi et libéraliser les marchés du logement. Mais il sera important aussi de ne pas perdre de vue les besoins de ceux qui risquent de subir de fortes chutes de revenu. Les transferts de revenu peuvent jouer un rôle important ici. La reconversion peut aider certaines catégories de travailleurs, mais il est peu probable que ce soit là une panacée.

Divergence ou convergence?

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent environ du milliard de travailleurs dont on prévoit qu'ils viendront grossir les rangs de la population active du monde au cours des 30 prochaines années seront de pays qui sont aujourd'hui des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le niveau de vie de certaines catégories de travailleurs relativement pauvres s'est beaucoup amélioré au cours des 30 dernières années — notamment en Asie. Mais il n'y a pas de tendance mondiale à la convergence entre travailleurs riches et travailleurs pauvres. Il n'est même pas impossible que les travailleurs des pays pauvres voient l'écart entre eux et les autres se creuser encore davantage à mesure que les différences d'investissement et de degré d'instruction viendront aggraver encore les disparités. Certains travailleurs, surtout en Afrique subsaharienne, pourraient se trouver de plus en plus marginalisés. Et, dans les pays qui jouissent de taux de croissance confortables, les exclus de la prospérité générale pourraient bien le demeurer définitivement, enclenchant ainsi des cycles intergénérationnels d'exclusion.

Il y a tout lieu de craindre, certes, qu'avec l'aggravation de la pauvreté, le fossé vienne à se creuser encore entre riches et pauvres au cours des décennies à venir, mais il n'y a là rien de fatal à condition que les pays adoptent les politiques qui conviennent tant sur le plan international qu'à l'échelon national. Il sera possible, en maintenant des relations commerciales ouvertes, en empêchant les déficits budgétaires des pays riches d'asphyxier l'investissement ailleurs et en faisant en sorte que la croissance soit forte et stable dans les pays à revenu élevé, de maintenir le niveau de la demande mondiale et de faire pièce aux poussées de protectionnisme que pourraient engendrer, dans les pays riches, des taux de chômage qui persisteraient à demeurer élevés. Il sera encore plus important que les pays pratiquent une politique de nature à promouvoir la réalisation d'un type de croissance à fort coefficient de main-d'oeuvre — et une bonne politique du travail.

Gouvernements et travailleurs ont à s'adapter à un monde qui change. L'héritage du passé pourra rendre ce changement difficile ou effrayant. Et pourtant, l'avènement d'un nouveau monde du travail dans lequel toutes les catégories de travailleurs seraient parties prenantes à une dynamique d'augmentation des revenus, d'amélioration des conditions de travail et de renforcement de la sécurité de l'emploi est essentiellement affaire de choix bien orientés — sur le plan international et sur le plan national. Cela consistera, notamment, à faire confiance au marché pour créer des débouchés, à prendre soin des faibles et des exclus et à donner aux travailleurs la possibilité de choisir librement leur emploi, de négocier leurs conditions de travail et de mieux scolariser leurs enfants. Duong, Hoa, Françoise et Jean-Paul — et des millions de travailleurs comme eux — ont tous un intérêt majeur à ce que les choix politiques de ceux qui les gouvernent aillent dans le bon sens. Car ils devront, eux et leurs familles, en subir les conséquences.

CHAPITRE 1er

Introduction : Un monde au travail

LA POPULATION ACTIVE DU MONDE A FORTEment augmenté au cours des dernières décennies. En 1995, on évalue à 2,5 milliards le nombre d'hommes et de femmes en âge de travailler, soit près de deux fois plus qu'en 1965. Ce nombre devrait, selon les estimations, augmenter de 1,2 milliard d'ici l'an 2025. De plus, cette expansion a été géographiquement déséquilibrée. Depuis 1965, la croissance de l'offre de main-d'oeuvre a beaucoup varié selon les régions : de 40 % dans les économies à revenu élevé, elle a été de 93 % en Asie du Sud et de 176 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Et la croissance de la population active projetée d'ici à l'an 2025 interviendra, à 99 %, dans les économies aujourd'hui à revenu faible ou intermédiaire (Tableau 1.1).

Avec une croissance de la population active particulièrement marquée dans les régions pauvres, entreprendre de relever le niveau de vie des pauvres du monde est une tâche qui peut sembler relever de la gageure — voire du domaine de l'impossible. Et pourtant, la manière dont les choses ont évolué au cours des dernières décennies ne justifie nullement le catastrophisme des prophètes de la surpopulation, du chômage de masse et de l'aggravation de la pauvreté. Malgré ces augmentations sans précédent de l'offre de main-d'oeuvre, le travailleur médian vit mieux aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

Mais rien ne garantit que les plus démunis des travailleurs verront s'élever leur niveau de vie. Tout le monde n'a pas eu part à la prospérité croissante des dernières décennies — en fait, beaucoup de pays et même des régions entières n'ont guère vu augmenter leur revenu par habitant. L'inégalité, tant entre régions qu'à l'intérieur d'un même pays, demeure un aspect important de l'économie mondiale. Selon une estimation, le revenu moyen par habitant était, en 1870, 11 fois plus élevé dans les pays les plus riches que dans les pays les plus pauvres; ce ratio était monté à 38 en 1960 et à 52 en 1985.

Ce schéma de prospérité croissante inégalement partagée va-t-il se maintenir? Les économies du monde subissent deux transformations systémiques qui sont en train d'exercer une influence profonde sur les perspectives d'évolution du monde du travail à l'aube d'un nouveau millénaire. L'une est la transformation du rôle de l'Etat, dont il faut voir la cause principale dans l'impuissance des pouvoirs publics à améliorer le bien-être des populations par leur

Les pays à revenu faible représentent une proportion croissante de la population active du monde.

Tableau 1.1 Population active du monde par catégorie de revenu national et par région

	Millions de travailleurs[a]			Pourcentage du total		
Catégorie de revenu ou région	**1965**	**1995**	**2025**	**1965**	**1995**	**2025**
Monde	1.329	2.476	3.656	100	100	100
Catégorie de revenu						
Revenu élevé	272	382	395	21	15	11
Revenu intermédiaire	363	658	1.020	27	27	28
Revenu faible	694	1.436	2.241	52	58	61
Région						
Afrique subsaharienne	102	214	537	8	9	15
Asie de l'Est et Pacifique	448	964	1.201	34	39	33
Asie du Sud	228	440	779	17	18	21
Europe et Asie centrale	180	239	281	14	10	8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	29	80	204	2	3	6
Amérique latine et Caraïbes	73	166	270	5	6	7
Revenu élevé OCDE	269	373	384	20	15	10

a. Ages : 15 à 64 ans.
Source : BIT, 1986, avec données BIT actualisées.

propre action. Cette évolution apparaît le plus clairement dans l'effondrement du socialisme soviétique, mais l'interventionnisme de l'Etat est remis en question dans presque tous les pays du monde. La seconde est l'intégration de plus en plus marquée des marchés tant à l'intérieur des nations qu'entre celles-ci. Cette tendance à la mondialisation a été impulsée par les percées réalisées dans les transports, les communications ainsi que la technologie industrielle, et surtout par l'ouverture des marchés nationaux au commerce international. Les pays qui ont le plus fait pour l'amélioration des conditions de vie de leurs travailleurs sont ceux qui ont choisi d'emblée de tirer parti des nouvelles perspectives internationales et de faire de plus en plus confiance aux forces du marché plutôt qu'à l'Etat pour la répartition des ressources.

Le présent Rapport cherche à évaluer ce que les travailleurs ont à attendre d'un monde en pleine intégration économique et de plus en plus soumis aux forces du marché. Nous posons essentiellement quatre questions : quelles stratégies de développement sont le mieux à même d'améliorer le revenu et les conditions de travail des travailleurs? L'intégration croissante de l'économie mondiale offre-t-elle une chance ou représente-t-elle une menace pour les travailleurs, en particulier pour ceux des régions les plus pauvres du monde? Que devrait être le rôle des politiques nationales dans l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail (efficacité, équité de revenus, sécurité de l'emploi et du revenu et normes de travail à respecter)? Comment les pays qui viennent de rompre avec un système de planification centralisée ou qui sont en train de passer d'un système de marché fermé à un système ouvert aux transactions internationales peuvent-ils prendre en considération les besoins de leur main-d'oeuvre? Le présent chapitre pose les données de la question en donnant un aperçu des grandes variations rencontrées dans les domaines de l'emploi et des salaires et en montrant l'impact que pourrait avoir l'action des pouvoirs publics dans ces deux domaines pour les travailleurs un peu partout dans le monde.

La situation des salaires et de l'emploi

Les ménages ont des objectifs économiques qui sont à peu près les mêmes partout : ils cherchent à satisfaire leurs besoins fondamentaux, à améliorer leur niveau de vie, à gérer les risques auxquels ils sont exposés dans un monde incertain et à préparer une vie meilleure pour leurs enfants. Mais les possibilités qui s'offrent à eux d'atteindre ces objectifs par le travail varient substantiellement entre régions parvenues à des stades différents de leur développement. Plus de la moitié de la population mondiale en âge de travailler, soit quelque 2 milliards de personnes, vit dans des pays où le revenu annuel par habitant n'atteignait pas 695 dollars en 1993. Il faut ajouter à cela la quarantaine de millions de personnes âgées et les 50 à 60 millions d'enfants qui travaillent. La rétention de l'information étant pratique générale en la matière, ces derniers pourraient en fait être des dizaines de millions de plus.

Un tiers environ de la population des économies à revenu faible en âge de travailler n'est pas employé, certains parce qu'ils font des études, d'autres parce qu'ils doivent s'occuper des enfants ou du ménage, et d'autres encore parce qu'ils sont incapables de travailler ou de trouver un emploi (Figure 1.1). Mais la majorité travaille, et c'est la faiblesse de ce qu'ils gagnent, non le chômage, qui est la cause principale de leur pauvreté. De ceux qui travaillent, l'agriculture occupe près de six sur dix. Parmi le reste, le secteur des services absorbe près de 50 % de plus que l'industrie (exploitation minière, activités manufacturières, bâtiment et services d'utilité publique). Environ 15 % seulement de la population active gagne sa vie dans le secteur formel, défini comme l'ensemble formé par les entreprises privées non agricoles où le travail est rémunéré et le secteur public.

Tout autre est la situation dans les économies à revenu élevé. Là aussi, un tiers environ de la population en âge de travailler ne fait pas partie de la population active ou ne travaille pas. Mais presque tous les autres, soit environ 350 millions de personnes, travaillent pour un salaire. Le secteur des services emploie plus de six sur dix de ceux qui travaillent, soit plus du double du nombre de ceux qui travaillent dans l'industrie. L'agriculture y occupe 3 % de la population active. On évalue aux alentours de 30.000 le nombre d'enfants qui travaillent. Les économies à revenu intermédiaire se situent quelque part entre les économies à revenu faible et à revenu élevé. Un peu moins de la moitié — 40 % — de la population en âge de travailler y est sans emploi, un tiers environ travaille dans le secteur formel de l'économie (ce sont des personnes qui sont régulièrement employées comme salariées dans l'industrie ou les services), un cinquième environ travaille dans l'agriculture, le reste trouvant à exercer une forme quelconque d'activité dans le secteur informel. D'après les chiffres officiels, les enfants qui travaillent y sont plus de 7 millions.

A l'échelle du monde, le chômage — généralement défini comme la situation de ceux qui cherchent du travail mais n'en trouvent pas — représente environ 3 % de la population en âge de travailler (5 % environ de la population active), encore que des différences de définition entre pays et des difficultés de mesure rendent cette estimation imprécise. Le chômage est souvent plus fort dans les économies à revenu élevé mais, avec l'augmentation des revenus, les progrès de l'urbanisation et la vague des réformes dans les économies en transition, il est devenu plus répandu dans un grand nombre d'économies à revenu faible ou intermédiaire.

Tout comme l'emploi, les salaires varient beaucoup entre pays et régions (Figure 1.2). Compte tenu des différences de pouvoir d'achat de leurs monnaies, des ingénieurs de Francfort, en Allemagne, gagnent 56 fois plus que des

ouvrières du textile non qualifiées de Nairobi, au Kenya (Encadré 1.1). Une partie de cet écart est imputable à la structure des salaires à l'intérieur de chaque économie — à Nairobi, les ingénieurs gagnent huit fois plus que les ouvrières du textile, et ceux de Francfort trois fois plus. Et l'écart tient aussi en partie aux différences internationales de rémunération du même travail — les ingénieurs allemands gagnent sept fois plus que leurs homologues du Kenya et, dans le domaine des textiles, les ouvrières allemandes gagnent 18 fois plus que celles du Kenya. Les 40 % de la population mondiale en âge de travailler qui travaillent dans des exploitations agricoles de type familial et dans le secteur informel gagnent généralement beaucoup moins même que les travailleurs non qualifiés des villes — si l'on prenait en considération aussi la rentabilité de leur travail, l'écart de gain, sur le plan intérieur aussi bien que sur le plan international, serait encore plus grand.

Outre ces différences de salaire et d'emploi entre pays, il y a aussi, *à l'intérieur* de chacun, des différences appréciables entre hommes et femmes. Dans la plupart des sociétés, les femmes font davantage d'heures de travail pour un moindre salaire. Les femmes passent un nombre d'heures disproportionné à s'occuper des enfants et du ménage, qui sont des activités en marge du marché. Dans beaucoup de pays, les femmes sont moins instruites, souvent sous-représentées dans les bons emplois et généralement moins bien payées que les hommes pour le même travail. Ces différences peuvent avoir des origines socio-culturelles, mais elles sont génératrices d'inégalités entre sexes ainsi que de gaspillage des ressources humaines d'une société.

Pourquoi certains travailleurs ont mieux réussi que d'autres

Pourquoi y a-t-il de telles différences d'emplois et de gains, et donc de niveaux de vie, entre régions? Pourquoi l'agriculture fait-elle travailler si peu d'hommes et de femmes dans les pays à revenu élevé, mais plus de la moitié de la population active dans les pays à revenu faible? Et pourquoi une telle dispersion de gains, à la fois d'une profession à l'autre à l'intérieur d'une même économie et entre travailleurs exerçant des tâches semblables, mais dans des pays différents?

Toutes ces différences peuvent se ramener principalement à une question de productivité du travail — la quantité et la valeur de la contribution du travail à la production. Quand la production par travailleur est élevée, seule une faible fraction de la population active s'occupe d'agriculture, parce que la demande alimentaire de l'économie peut être satisfaite par un petit nombre d'agriculteurs nationaux très productifs ou par un échange profitable de marchandises fabriquées par des travailleurs très productifs des industries et des services contre des aliments produits à l'étranger. D'une profession à l'autre, les ingénieurs gagnent davantage que les ouvriers du textile, parce que la valeur marchande

Effectif et distribution de la population en âge de travailler diffèrent selon le revenu des pays.

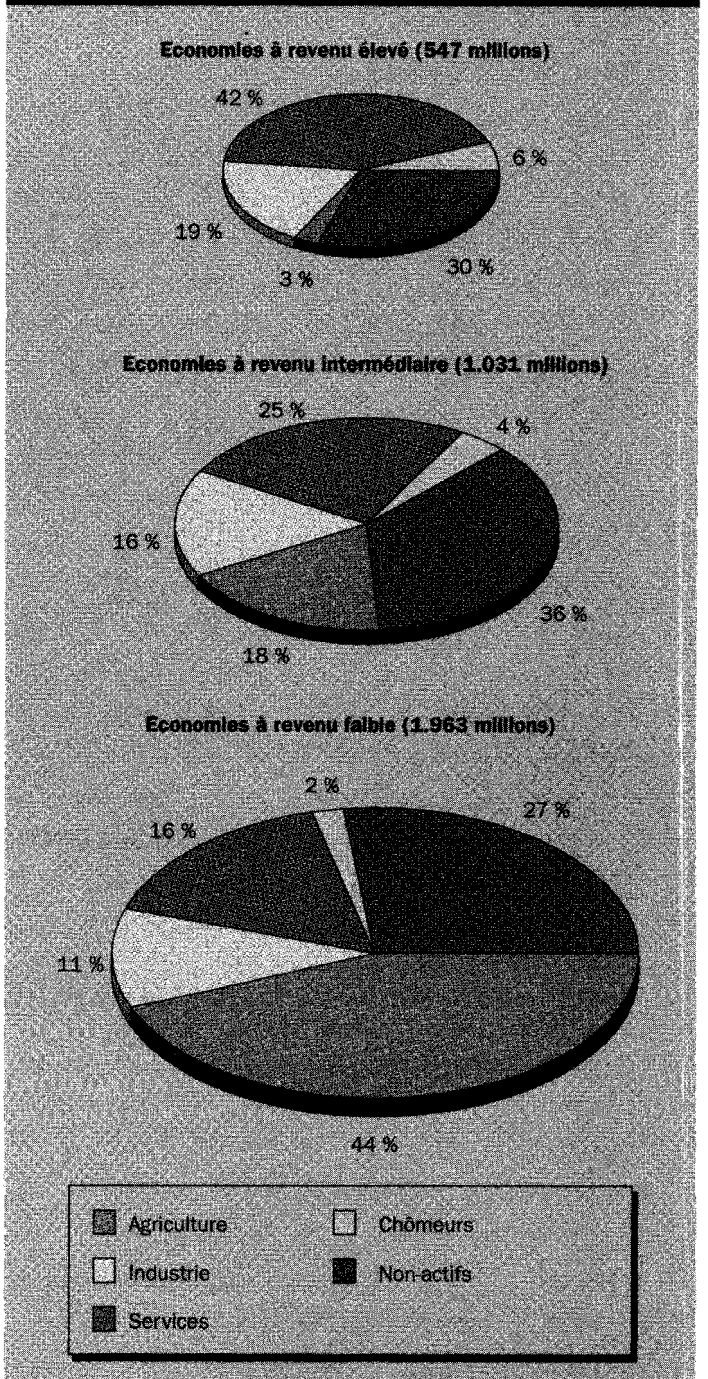


Figure 1.1 La population du monde en âge de travailler par secteur et par catégorie de revenu national. Les données sont des estimations de 1995 pour un échantillon de pays de chaque catégorie. Parce qu'ils ont été arrondis, les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100. Source : Estimations de la Banque mondiale fondées sur ce qui suit : BERD, 1994; BIT, 1986, avec données actualisées du BIT; BIT, années diverses; et sources nationales.

La hiérarchie internationale des salaires fait apparaître d'énormes différences de gains.

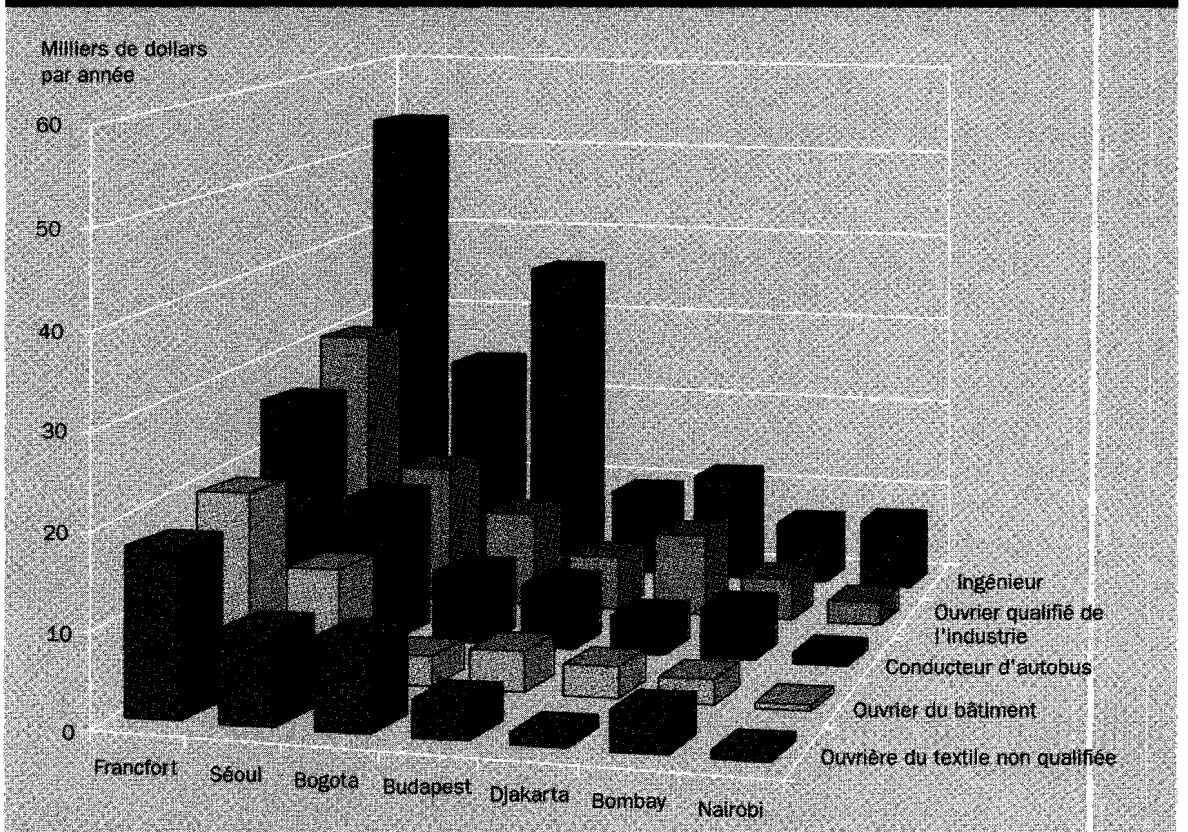


Figure 1.2 Le revenu dans quelques secteurs d'activité de sept villes. Les gains sont corrigés de la parité de pouvoir d'achat. Les données se rapportent à 1994. Source : Union de banques suisses, 1994.

d'une année de travail passée à concevoir une machine qui produit des textiles est beaucoup plus grande que celle d'une année de travail d'un ouvrier passée à fabriquer du tissu à l'aide de cette machine. Et, à l'intérieur de chaque profession, les différences de rémunération entre pays expriment le niveau moyen de productivité de l'*ensemble de l'économie*. Si un conducteur d'autobus de Séoul gagne trois fois plus qu'un conducteur d'autobus de Bombay, ce n'est pas parce que le Coréen sait trois fois mieux conduire un autobus. Le fait que le niveau de productivité du travail est plus élevé dans l'ensemble de l'économie coréenne, et donc le fait que les revenus y sont plus élevés, signifient, d'une part, qu'il faut payer les conducteurs d'autobus suffisamment bien pour les persuader de conduire un autobus plutôt que de faire autre chose pour gagner leur vie et que, d'autre part, le consommateur de Séoul accepte et a les moyens de payer davantage pour prendre l'autobus que celui de Bombay.

En économie de marché, c'est le marché du travail, lieu d'interaction entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre, qui détermine les différences de salaires et d'emplois. Lorsque la détermination de la rémunération et du volume de l'emploi est laissée au marché, il faut que la productivité du travail augmente pour qu'il y ait augmentation des salaires et de l'emploi. Ceci nécessite à son tour une expansion de la capacité productive; autrement dit, il faut que les employeurs et les ménages mobilisent leur épargne pour financer des investissements en capital physique, en techniques nouvelles et en formation. La productivité augmentant, les employeurs seront à la fois capables et obligés d'augmenter les salaires : ils en seront capables parce que chaque travailleur produit un plus gros volume de marchandises et de services; ils y seront obligés pour des raisons de concurrence, le travail se faisant de plus en plus productif dans toute une gamme de secteurs d'activité.

Dans les économies à revenu faible ou intermédiaire, les différences de gains observables aujourd'hui d'un pays à l'autre tiennent à des changements intervenus au cours des deux ou trois dernières décennies. Il y 35 ans, par exemple,

Encadré 1.1 Comment peut-on comparer les salaires réels entre pays?

Dans quelle mesure les travailleurs d'un pays vivent-ils mieux que ceux d'un autre? On se pose souvent cette question quand on confronte des données sur différents pays, mais comparer ce que gagnent les travailleurs dans des économies différentes peut être trompeur, du fait que chacun est payé dans la monnaie de son pays. L'idée qui vient tout de suite à l'esprit est d'exprimer les salaires dans une même monnaie, qui est habituellement le dollar des Etats-Unis. Jusqu'à une époque récente, cela se faisait généralement en utilisant les taux de change officiels. Mais, en calculant de cette manière les salaires en dollars, on ne rend pas suffisamment bien compte du niveau de vie des travailleurs parce que le prix des biens qu'ils consomment varie selon les pays. Les prix des biens qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux, comme le logement ou les services personnels, varient énormément, déterminés qu'ils sont par les conditions locales de la demande et de l'offre.

Pour obvier à ce genre de problèmes, les comparaisons de salaires qui sont faites dans le présent Rapport utilisent des taux de change corrigés de la parité de pouvoir d'achat (PPA), qui égalisent le prix du même panier de biens et de services entre pays. Par exemple, le taux de change PPA de la roupie indienne mesure la quantité de roupies dont il faudrait disposer en Inde pour acheter un panier donné de biens échangés et non échangés sur les marchés internationaux qui coûterait 1 dollar aux Etats-Unis. Cette façon de procéder ne tient pas compte des différences entre les paniers de marchandises que les travailleurs de pays différents sont susceptibles de consommer; néanmoins, la conversion des salaires en dollars, en utilisant des taux de change corrigés de la PPA, donne une meilleure estimation de la quantité de biens et services que les travailleurs de pays différents peuvent acheter. (Si les taux de change corrigés de la PPA offrent une meilleure base pour comparer les différents degrés de bien-être, les taux officiels demeurent plus indiqués pour apprécier la compétitivité internationale des pays.)

L'utilisation du taux de change PPA plutôt que du taux de change officiel a une profonde incidence sur les résultats rapportés dans la figure 1.2. Dans le cas des pays pauvres, le degré de correction est généralement plus grand du fait que leurs biens et services non échangés sur les marchés internationaux coûtent moins cher. Par exemple, en 1994, un chauffeur d'autobus de Séoul, en Corée, gagnait 12.800 dollars par an au taux de change officiel. Son homologue de Bombay, en Inde, en gagnait 1.700, également au taux de change officiel. Le Coréen vit-il réellement plus de sept fois mieux que l'Indien? Si l'on exprime leurs salaires en dollars PPA, on obtient des salaires qui étaient, respectivement, de 15.600 et 5.590 dollars. En termes de pouvoir d'achat, le Coréen vivait moins de trois fois mieux que son homologue indien, parce que le prix des biens non échangés sur les marchés internationaux était beaucoup moins élevé à Bombay qu'à Séoul.

il y avait moins de différences qu'aujourd'hui entre les salaires des conducteurs d'autobus de Séoul, de Bogota, de Djakarta, de Bombay et de Nairobi. Certaines de ces villes sont situées dans des économies où il y a eu, dans la demande de leurs produits et dans la productivité de leur population active, des changements rapides qui ont permis d'augmenter sensiblement le revenu du travail (Figure 1.3).

Les plus grands succès sont ceux qui ont été remportés par l'Asie de l'Est, où le PIB par travailleur a plus que triplé entre 1965 et 1993, et par l'Asie du Sud, où la productivité moyenne du travail a doublé au cours de la même période. Les deux tiers environ de la population des économies à revenu faible ou intermédiaire en âge de travailler vivent dans des régions où la productivité du travail a augmenté depuis 1980. Mais en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale — qui représentent en tout 30 % environ de la population mondiale en âge de travailler —, la croissance de la production a diminué au cours des 13 dernières années et, dans beaucoup de ces pays, celle de la productivité du travail est devenue négative. En fait, cette tendance s'est accélérée durant les années 90 dans toutes ces régions, sauf l'Amérique latine. Il est essentiel, pour comprendre comment le monde pourra absorber de manière productive ces effectifs croissants de population active, d'expliquer pourquoi certains pays ont prospéré et d'autres non.

Trois types d'évolution

La rapidité de la croissance de la production par travailleur dans des pays comme la République de Corée, l'Indonésie et, tout récemment, la Chine a entraîné une augmentation rapide du revenu des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants, accompagnée d'un afflux rapide de main-d'oeuvre rurale dans des activités à plus forte productivité des secteurs de l'industrie et des services. Toutes ces économies d'Asie de l'Est ont investi massivement en capital physique et humain — mettant particulièrement l'accent sur le développement des ressources humaines de l'ensemble de la population. Une présence active sur les marchés internationaux a été déterminante pour l'expansion des emplois à plus forte productivité, que ce soit dans le secteur des produits primaires ou celui des produits manufacturés. Cette stratégie a consisté notamment à soutenir fortement l'agriculture, et en particulier la petite exploitation familiale, et à

Les différences de croissance de la productivité de la main-d'oeuvre entre régions se sont creusées durant les années 80 et au début des années 90.

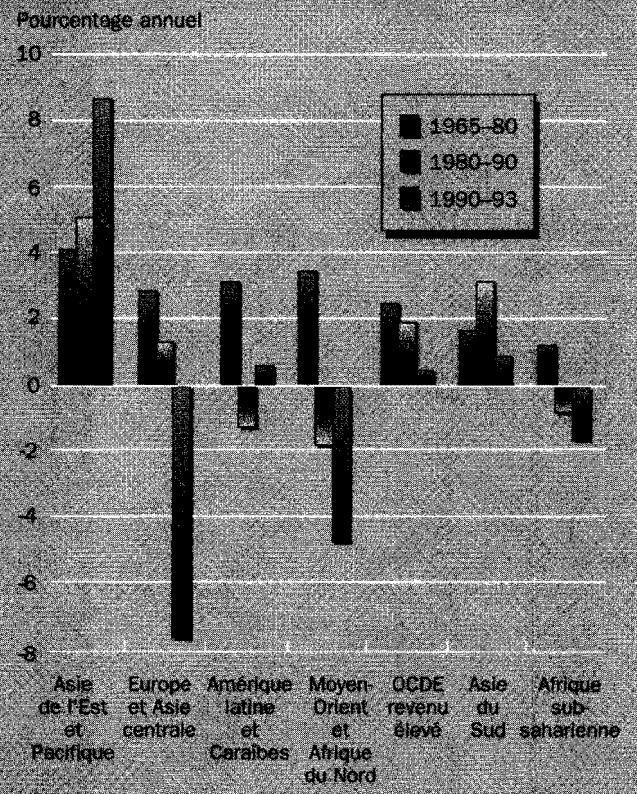


Figure 1.3 Croissance du PIB par travailleur et par région. La région Europe et Asie centrale comprend les économies à revenu intermédiaire d'Europe. Source : BERD, 1994; Kornai, 1992; données de la Banque mondiale.

éviter de creuser un fossé entre travailleurs du secteur moderne et travailleurs ruraux. La forte orientation des économies vers l'exportation a fortement réduit les rentes économiques et la politique du travail s'est gardée de favoriser des catégories privilégiées de travailleurs. Le bilan de l'Asie de l'Est en matière de relations employeur-employé est moins enviable : beaucoup de pays ont restreint l'activité des syndicats et certains ont connu des conflits sociaux. Mais il ne semble pas que ces restrictions aient été nécessaires au succès économique de l'Asie de l'Est.

En Afrique subsaharienne, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie du Sud, la plupart des pays ont poursuivi, à des degrés divers, des formes de développement autocentré qui protégeaient certaines industries et défavorisaient l'agriculture. Ces stratégies ont profité à un nombre limité de « privilégiés » — détenteurs de capitaux et travailleurs employés dans le secteur protégé. Les privilèges étaient souvent défendus au moyen d'interventions de type institutionnel — interdiction de licencier en Amérique latine ou maintien de postes en surnombre dans l'emploi public en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud — au lieu d'être justifiés par une augmentation de la demande de main-d'oeuvre ou une amélioration de la productivité. Les conséquences en ont été une croissance lente de la demande de main-d'oeuvre, surtout dans les secteurs d'activité qui vivaient principalement du marché intérieur, et un écart relativement grand entre les travailleurs du secteur formel et ceux, moins favorisés, du secteur rural et du secteur informel. Quelques pays, surtout en Asie du Sud, ont pu, par le soutien actif qu'ils ont apporté aux exploitations familiales et par l'adoption de nouvelles technologies, améliorer considérablement le niveau de vie des travailleurs ruraux. Mais, même dans ces cas-là, les gains réalisés par le monde du travail ont été substantiellement inférieurs à ce qu'ils auraient été si l'industrie avait décollé.

Les pays à économie planifiée, surtout ceux d'Europe et d'Asie centrale, ont, pendant des décennies, proposé un modèle économique aux antipodes du modèle du marché des pays industriels à revenu élevé. Se considérant comme les champions du monde du travail, ils assuraient à leurs travailleurs des salaires périodiquement relevés et une protection sociale du berceau à la tombe — et ne voyaient donc pas la nécessité de syndicats libres et indépendants. Comme les économies d'Asie de l'Est, ils ont massivement investi en outillages et en formation mais, à la différence de l'Asie de l'Est, ils ont affaibli ou détruit l'exploitation agricole de type familial et poussé, plutôt qu'ils n'ont attiré, les travailleurs dans l'industrie — suivant en cela une voie dictée par une stratégie de développement qui était coupée des réalités économiques nationales autant que des marchés internationaux. Leurs investissements massifs ne sont pas parvenus à compenser les graves erreurs commises dans l'affectation des ressources, non plus que l'absence de dynamisme technologique. Stagnation des salaires, pénuries, archaïsme du secteur des services et une des pires pollutions industrielles du monde étaient autant de signes de l'impuissance du centralisme économique à améliorer durablement la vie des travailleurs.

Deux de ces trois voies divergentes ont atteint l'impasse où elles menaient fatalement. Beaucoup de travailleurs sont dans une situation pire qu'il y a 20 ou 30 ans. Aujourd'hui, les économies protectionnistes et centralisées se sont, les unes et les autres, engagées sur la voie de transformations profondes vers l'établissement de relations de plus grande confiance dans les marchés internationaux et nationaux. Ces transformations — en partie imposées par la violence des chocs macroéconomiques, en partie impulsées par un changement radical d'orientation — ont généralement, durant la période de transition vers une reprise de la

croissance, causé des changements déchirants dans la vie des travailleurs.

Portée du présent Rapport

Le présent Rapport entreprend d'expliquer comment la situation du monde du travail peut varier à ce point dans différentes parties du monde et comment des choix politiques bien orientés peuvent apporter aux travailleurs une amélioration de leurs conditions de vie. La Première partie fait le point des expériences de développement à long terme de différents pays examinées du point de vue de ce que cela a signifié pour les travailleurs. On y analyse les rapports entre les déterminants de la croissance et les politiques qui influent sur la demande de main-d'oeuvre et le développement des ressources humaines. On y étudie aussi la relation entre les inégalités et le type de développement suivi. Cette Première partie conclut qu'un investissement massif et largement réparti en capital physique et en capital humain et l'application d'une politique de confiance aux marchés peuvent se traduire par une croissance rapide et relativement équitable des revenus du travail. L'intention n'est pas d'opposer laisser-faire et interventionnisme d'Etat; il s'agit plutôt de savoir comment orienter l'action des pouvoirs publics de manière à favoriser le bon fonctionnement des marchés, à encourager l'investissement productif et à répondre aux besoins particuliers des travailleurs qui sont en butte à des comportements discriminatoires ou qui, pour quelque raison que ce soit, sont défavorisés.

La Deuxième partie évalue les conséquences de la conjoncture internationale pour les travailleurs, en mettant l'accent sur son évolution probable. L'intégration des économies est en train de créer un marché mondial du travail où, dans les décisions qu'ils sont appelés à prendre en matière de salaire et d'emploi, les pays devront de plus en plus compter avec celles des autres. Les échanges, les migrations et les flux de capitaux, tout cela, et en particulier les échanges, peut améliorer le bien-être des travailleurs, surtout dans les pays pauvres. Mais ce potentiel, les pays ne le réaliseront que si leur politique est orientée dans le bon sens. Dans un monde de capitaux mobiles, le succès est largement récompensé, mais l'échec est durement puni. Avec l'ouverture croissante des échanges, les travailleurs de pays qui se laisseront distancer par leurs concurrents en matière de productivité seront logés à moins bonne enseigne que les autres.

La Troisième partie concerne le rôle de l'action gouvernementale dans le fonctionnement des marchés du travail et cherche à déterminer le type de politique qui paraît s'imposer dans un monde de plus en plus ouvert et souvent de plus en plus soumis à la règle démocratique. Pour qu'une stratégie fondée sur le marché réussisse, il faut que chaque pays ait une politique du travail pour régler les problèmes de droits fondamentaux des travailleurs, de discrimination, d'inégalité et de sécurité du revenu, ainsi que pour servir de cadre à l'action de l'Etat dans son rôle d'employeur. Cette politique devra prendre en considération les réalités du marché. Plutôt que de dicter les résultats à obtenir, l'action directe et l'action réglementaire des pouvoirs publics devraient viser à compléter l'acquis des solutions imaginées par le secteur informel ainsi que des résultats obtenus dans le cadre de solutions négociées entre travailleurs et employeurs du secteur formel. La politique des gouvernements devrait être de donner aux travailleurs et aux employeurs la possibilité de négocier entre eux et d'éviter de faire le jeu de quelques privilégiés de la croissance aux dépens du grand nombre de pauvres qui en seraient exclus.

La Quatrième partie cherche à dégager les conséquences que la rupture avec le protectionnisme et le centralisme économique peut avoir pour les travailleurs. La manière dont évolueront les salaires et l'emploi dépendra en partie des conditions de départ et de la politique macroéconomique suivie. Il est inévitable qu'il y ait des gagnants et des perdants, mais plus vite les économies retrouveront le chemin de la croissance, moins il y aura de perdants définitifs. Par leur politique du marché du travail, les gouvernements pourront faciliter les restructurations en incitant employeurs et employés à plus de souplesse en matière de salaires et de mobilité, en ciblant des transferts en faveur des victimes du changement et en adoptant des mesures conçues pour aider les travailleurs à trouver un emploi.

Il serait tout à fait possible, avec une bonne politique, d'améliorer substantiellement, au cours des décennies à venir, les conditions de vie d'une population mondiale active toujours plus nombreuse. Mais rien ne garantit que cette vision optimiste des choses se réalisera. Si les pays pauvres n'orientent pas leur politique dans le sens des lois du marché, ou si le recours au protectionnisme vient interrompre la tendance à l'intégration mondiale des économies, l'avenir pourrait se caractériser au contraire par une croissance lente et un creusement des inégalités dans le monde. Le chapitre qui conclut le Rapport examine les implications de l'analyse des précédents chapitres pour les travailleurs du XXI^{e} siècle.

PREMIERE PARTIE

Quelles stratégies de développement sont bonnes pour les travailleurs?

LES PAYS A ECONOMIE DE MARCHE ont mis à leur actif une croissance plus rapide que les économies planifiées ou protectionnistes. Mais quel est l'effet de cette croissance sur le monde du travail? Et que doivent faire les gouvernements pour favoriser l'augmentation du revenu des travailleurs et de leur famille? Dans cette partie du Rapport, nous examinons la relation entre le développement à long terme et les conditions de vie des travailleurs. Nous examinons, dans le Chapitre 2, les incidences de la croissance économique sur les travailleurs et, dans le Chapitre 3, la nature des interactions entre les ménages et les marchés du travail. Puis, nous voyons, dans les Chapitres 4 et 5, comment les choix des gouvernants peuvent influer sur la croissance de la demande de main-d'oeuvre et la formation de capital humain. Enfin, dans le Chapitre 6, nous demandons comment le fonctionnement du marché influe sur les inégalités observées dans la répartition des fruits de la croissance.

CHAPITRE 2

Croissance économique et rémunération du travail

LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST BONNE pour les travailleurs. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ne pourront pas maintenir le rythme de croissance dont ils ont besoin sans tirer tout le parti possible de leur population en âge de travailler. Les pays qui ont laissé les marchés — intérieur et international — guider leur développement sont parvenus à réaliser une croissance durable avec augmentation de la demande de travail, alors que les stratégies de développement autocentré et à planification centralisée n'ont généralement pas réussi à améliorer durablement les conditions de vie de tous les travailleurs. Mais il ne s'agit pas simplement aujourd'hui pour les gouvernements de choisir entre le libre jeu des marchés et l'interventionnisme d'Etat. Il s'agit de savoir quels types d'intervention des pouvoirs publics sont le plus à même de soutenir le bon fonctionnement des marchés, d'encourager l'investissement productif en équipements, en technologie et en capital humain, et de venir en aide aux travailleurs laissés-pour-compte. Tel est le nouveau défi du développement.

Le présent chapitre cherche à dégager les raisons qui font que certains pays enregistrent une croissance plus rapide que d'autres et fait porter l'analyse sur trois pays qui ont très diversement évolué au cours des 30 dernières années. Il examine les déterminants de la croissance et l'importance de l'investissement en capital physique et en capital humain. Et il pose la question de savoir si un accroissement rapide de la population tend à faire baisser les taux de croissance du PIB par habitant et à appauvrir les populations.

Comment les stratégies de développement influent-elles sur la situation de l'emploi?

Le Ghana, la Malaisie et la Pologne sont représentatifs de leur région — Afrique subsaharienne, Asie de l'Est et Europe de l'Est. Dans ces trois économies, la population qui est en âge de travailler a augmenté très sensiblement au cours des 30 dernières années. Mais leur gouvernement a commencé par appliquer des stratégies de développement différentes. Il en est résulté de grandes différences de taux de croissance économique et de conditions dans le monde du travail (Figure 2.1).

L'économie du Ghana n'était que faiblement intégrée aux marchés mondiaux et l'action gouvernementale y déterminait l'affectation des ressources — par l'usage abondant qui y était fait, par exemple, des offices publics de commercialisation des produits de l'agriculture et par la pratique d'un contrôle des changes rigoureux. La Malaisie avait, elle aussi, adopté diverses formes d'intervention, protégeant ses entreprises publiques et mettant en place un vaste programme de redistribution des richesses. Mais la Malaisie avait pour stratégie globale de laisser faire, en gros, les mécanismes du marché : ses marchés financiers étaient ouverts et son économie tournée vers l'extérieur. En Pologne, l'affectation des ressources n'était pas laissée au marché, mais aux services de planification de l'Etat. Des objectifs de production étaient fixés et l'allocation des facteurs de production se faisait sans égard au coût d'opportunité réel des ressources; la participation aux marchés internationaux se limitait essentiellement à des échanges négociés par le pouvoir central avec d'autres économies planifiées.

A partir des années 60, le Ghana a connu deux décennies de régression économique, suivies par un vaste programme de réformes et une légère reprise, laquelle a commencé à la fin des années 80 et dure encore. Entre 1960 et 1990, le PNB par habitant a chuté de 1,5 % par an en moyenne, et la pauvreté s'est aggravée. Pendant ce temps, la population du Ghana en âge de travailler doublait, passant d'environ 3,5 millions à 7,8 millions. Le chômage continuait à ne représenter qu'un faible pourcentage de la population active : en 1989, la distribution de la population en âge de travailler était à peu près ce qu'elle avait été 30 ans plus tôt (Tableau 2.1). L'emploi indépendant en milieu urbain et en milieu rural continuait à absorber plus de la moitié de la population en âge de travailler et un autre quart était en marge de la population active — occupé à élever des enfants, à faire des études ou dans l'incapacité de travailler. Quatorze pour cent seulement de la population en âge de travailler exerçaient un emploi salarié, plus de la moitié d'entre eux dans la fonction publique. La part de l'emploi salarié privé par rapport à l'ensemble de la population active avait en fait diminué.

L'économie de la Malaisie a décollé au cours de cette même période, et le nombre de ménages qui vivaient dans un état de pauvreté absolue a chuté de manière spectaculaire. La Malaisie a enregistré une croissance du PNB par habitant de 4 % par an, et ceci malgré un gonflement de sa population en âge de travailler, laquelle est passée de

Les salaires réels au Ghana, en Malaisie et en Pologne ont suivi des voies différentes.

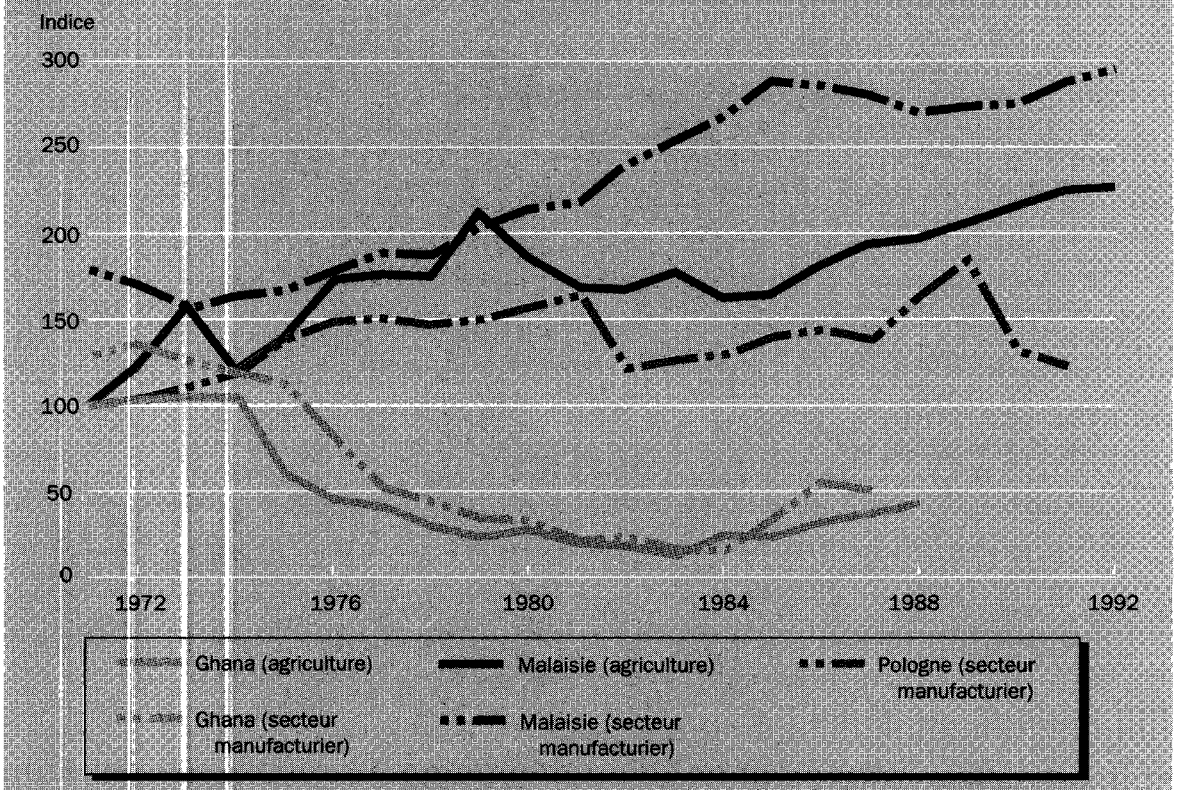


Figure 2.1 Evolution des salaires réels au Ghana, en Malaisie et en Pologne. Les salaires au Ghana et en Malaisie sont indexés sur le salaire agricole de 1971; ceux du secteur manufacturier de la Pologne le sont sur leur valeur de 1971. Source : Données de l'ONUDI; Office statistique du Ghana, années diverses; Malaisie, années diverses.

4,2 millions à 10,4 millions — soit une augmentation plus grande et plus rapide que celle qu'avait enregistrée le Ghana. Comme au Ghana, les taux d'activité effective de la population active ont peu changé avec le temps et le chômage n'y représentait qu'un léger pourcentage de la population active. Ce qui a changé, c'est l'emploi salarié, qui a augmenté, et l'emploi indépendant qui, avec l'augmentation spectaculaire des emplois dans l'industrie et les services, a chuté (Tableau 2.1). En 1957, un employé sur deux travaillait dans des plantations. En 1989, le rapport n'était plus que d'un sur dix. L'emploi salarié a triplé entre 1957 et 1989, tandis que la part de la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture tombait de 58 à 26 %.

L'économie de la Pologne a, elle aussi, connu une croissance rapide entre 1950 et 1979, avec une augmentation annuelle de 4,1 % pour le produit matériel net (le PIB moins la plupart des services publics et des services personnels) et de 9,7 % pour l'investissement de capital. L'accroissement de la population a été lent — aux alentours de 1,2 % par an et, l'Etat garantissant un emploi aux travailleurs, le chômage était inexistant. Le gouvernement a déplacé des milliers de travailleurs du monde agricole vers les villes et fait entrer des dizaines de milliers de femmes dans la population active. Mais ce type de croissance n'était pas viable : il consistait principalement à injecter dans l'économie de plus en plus de capital et de travailleurs, au lieu de chercher à en augmenter la productivité. Celle-ci a connu un ralentissement à la fin des années 60, mais des emprunts massifs à l'étranger ont retardé la crise jusqu'au moment où l'économie polonaise a fini par cesser complètement de croître. En 1992, le PIB était inférieur de 9 % à ce qu'il avait été en 1980. Entre 1955 et 1990, la population en âge de travailler était passée de 17 millions à 25 millions. La part de la population active à exercer un emploi salarié avait

Croissance et augmentation des revenus sont générateurs d'emplois salariés.

Tableau 2.1 Population en âge de travailler par type d'emploi au Ghana, en Malaisie et en Pologne
(en pourcentage du total)

	Ghana		Malaisie		Pologne	
Type d'emploi	1960	1989	1957	1989	1965	1990
Travailleurs salariés	14	14	36	42	41	52
Travailleurs indépendants	58	60	27	20	32	23
Chômeurs	4	2	1	3	0	5
Population non active	24	24	37	35	27	20

Source : BIT, années diverses; pour le Ghana, données de l'Enquête relative à l'étude sur la mesure des niveaux de vie pour 1988-89; pour la Malaisie, données de l'Enquête sur la population active pour 1989; pour la Pologne, *Annuaire statistique* de 1993.

augmenté, mais le nombre de chômeurs également, ainsi que le nombre de ceux qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

L'évolution des salaires a été à l'image de celle des agrégats économiques dans chacun de ces trois pays. Au Ghana, le salaire réel moyen des travailleurs du secteur manufacturier est demeuré à peu près constant dans les années 60, mais, la croissance se faisant négative, le pouvoir d'achat des salaires pratiqués dans ce secteur s'est effondré : en 1984, les salaires réels ne représentaient plus que 13 % de ce qu'avait été leur niveau dix ans plus tôt; et les salaires agricoles se sont, eux aussi, effondrés (Figure 2.1). Si le revenu des ménages avait chuté autant que le revenu réel, la plupart des familles n'auraient pas eu de quoi manger. Mais les Ghanéens se sont arrangés de diverses manières pour faire face à la chute des salaires. Les familles agricoles capables de consommer leur propre production ont ainsi été, dans une certaine mesure, protégées contre les effets de la stagnation économique et de l'augmentation rapide de l'inflation. Quant aux travailleurs des villes, ils ont pris plusieurs emplois ou sont retournés vivre en milieu rural; certaines familles ont vécu de l'aide d'autres ménages. Ce n'est que depuis peu que les salaires pratiqués dans les industries manufacturières ont, avec la reprise économique, recommencé à augmenter.

Les travailleurs malaisiens, par contre, ont récolté les fruits de la croissance économique : tous les grands secteurs d'activité ont enregistré une augmentation des revenus réels, tandis qu'un nombre accru de travailleurs trouvaient à exercer des activités mieux rémunérées et plus productives. Les salaires pratiqués dans les plantations aussi bien que les gains réels réalisés dans les industries manufacturières ont doublé depuis le début des années 70. La plupart des nouveaux arrivés sur le marché du travail sont entrés dans le secteur industriel moderne et celui des services, où le salaire moyen dans les industries manufacturières était le double de celui des travailleurs des plantations. Même les non-salariés ont tiré du produit de leur travail un revenu sensiblement plus élevé. Vendeurs de rue, coiffeurs et chauffeurs de camion, par exemple, ont enregistré des gains de revenu égaux, voire supérieurs, à ceux des travailleurs des industries manufacturières (Tableau 2.2).

En Pologne aussi, l'évolution des salaires réels a suivi celle du PIB. La croissance des salaires réels est demeurée élevée dans les années 70, même plus qu'en Malaisie. Mais, dans les années 80, les salaires ont chuté, pour ensuite stagner, et le chômage s'est aggravé dans les années 90. La Pologne s'est trouvée incapable de maintenir les acquis du passé en matière de bien-être des travailleurs. Entre 1981 et 1991, les gains réels ont chuté d'un quart dans les industries manufacturières (Figure 2.1).

Les travailleurs malaisiens ont donc profité de la croissance économique du pays, à la différence des Polonais et des Ghanéens, que l'absence de croissance économique mettait en difficulté. Ces pays ne constituent pas des cas isolés. On n'est pas très bien renseigné sur les tendances à long terme des salaires dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Mais, dans les pays pour lesquels on dispose de données, croissance à long terme et augmentation des salaires réels vont de pair dans l'agriculture et dans les industries manufacturières (Figure 2.2). Il n'y a là rien de surprenant. Le PIB mesure la valeur ajoutée par tous les facteurs de production — la terre, le travail et le capital — et les salaires mesurent la valeur ajoutée par le travail. Si le PIB par travailleur augmente, c'est que la valeur ajoutée par travailleur augmente — ce qui, normalement, entraîne une augmentation des salaires.

La croissance économique entraîne aussi des changements dans la situation professionnelle des travailleurs. Dans les pays pauvres, la majorité de la population active exerce pour son propre compte des activités à productivité relativement faible dans l'agriculture ou dans les services.

Mais, à mesure que les pays s'enrichissent, davantage de travailleurs trouvent des emplois à plus forte productivité et mieux rémunérés dans l'industrie et les services (Figure 2.3). Cette transformation est le résultat de la croissance, mais elle prépare aussi la voie à une nouvelle croissance et à de nouvelles améliorations des niveaux de vie. La modernisation des relations professionnelles signifie plus grandes possibilités de spécialisation et de formation, dispersion des risques et plus grande sécurité de revenu.

Qu'est-ce qui détermine la croissance économique?

Les avantages dont jouit la main-d'oeuvre dans les économies à croissance rapide ne sont pas le résultat de la création d'emplois dans le secteur public ou d'augmentations de salaires décrétées par le gouvernement. Les créations d'emplois et l'amélioration des salaires sont les conséquences de la croissance et de l'augmentation de la production par travailleur à l'échelle de l'économie tout entière. Une stratégie de développement par le marché procure ces résultats par le fait des décisions d'investissement des entreprises, des ménages et des pouvoirs publics. La recherche d'activités plus rentables encourage les entreprises — qu'il s'agisse d'exploitations agricoles de type familial, d'entreprises du secteur informel ou de grandes sociétés — à faire des investissements de matériel, de techniques nouvelles et de formation. Désireux d'obtenir davantage du produit de leur travail, les ménages investissent dans leur propre capital humain par une amélioration de leur état de santé et de leur état nutritionnel, ainsi que par les études et la formation. Les gouvernements contribuent directement à l'essor des économies par leurs investissements de biens publics, tels que routes rurales. Mais une stratégie de développement par le marché, cela veut dire, par-dessus tout, mettre les entreprises et les ménages en mesure d'investir en eux-mêmes, comme en protégeant les droits de la propriété et en donnant aux gens la possibilité de s'instruire.

Que croissance économique et investissement soient liés n'est plus à démontrer. Au niveau de l'individu, il est établi que le degré d'instruction est fortement associé à la productivité du travail et à sa rémunération (Chapitre 5). Au niveau de l'économie elle-même, les pays qui ont enregistré, et cela durablement, des niveaux élevés de croissance économique sont ceux dont le stock de capital physique et humain s'est rapidement enrichi. Entre 1965 et 1990, les économies en développement hautement performantes d'Asie de l'Est ont sensiblement accru leurs ratios investissement/PIB, lesquels sont passés de 22 % en moyenne en 1965 à une moyenne de 35 % en 1990. Le capital humain a, lui aussi, connu une augmentation rapide : entre 1965 et 1990, le taux brut de scolarisation primaire est passé de 92 à 102 %, et le taux brut de scolarisation secondaire de 27 à 37 % (les taux bruts de scolarisation comprennent des élèves qui n'ont pas l'âge habituel de l'école et peuvent donc dépasser 100 % de la population correspondante). Aucune autre région n'a égalé pareil effort d'investissement ou ce qu'il en est résulté en termes de croissance du PIB, de multiplication des emplois salariés et d'augmentation du revenu.

En Malaisie, la croissance a profité à tous les travailleurs.

Tableau 2.2 Rémunération pour certains métiers en Malaisie

Métiers	Gains réalisés en 1989 (secteur manufacturier = 100)	Taux de croissance annuelle moyen des gains, 1973–89 (%)
Travailleurs salariés		
Ouvriers de plantations	50	3.0
Ouvriers d'industries manufacturières	100	3.6
Travailleurs indépendants		
Vendeurs de rue	111	4.4
Coiffeurs	95	4.6
Blanchisseurs	42	-1.6
Travailleurs à façon (thé)	64	2.5
Chauffeurs de camion	120	4.7
Commerçants	138	5.6

Source : Données de l'Enquête sur la population active en Malaisie pour 1973 et 1989.

Le rapport entre investissement et croissance économique se vérifie quand on compare, d'un pays à l'autre, les taux de croissance à long terme (1960–85) du PIB par travailleur avec les estimations récentes de l'accumulation de capital physique et des années de scolarité des travailleurs (Figure 2.4). Un échantillon de plus de 60 pays à revenu faible ou intermédiaire, représentant toutes les régions, sauf les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale (pour lesquelles on ne dispose pas encore de mesures d'investissement comparables), fait apparaître l'existence d'un rapport positif entre investissement et croissance de la production par travailleur.

Les économies à croissance rapide investissent davantage, mais, à lui seul, l'investissement ne se traduit pas nécessairement par une croissance plus rapide — le rapport entre investissement et croissance de la productivité est loin d'être automatique. Beaucoup d'économies ont développé leur stock de capital physique et humain par travailleur et n'ont connu pourtant que des taux de croissance de la productivité faibles, voire négatifs. Certains pays qui ont régulièrement investi plus de 20 % de leur PIB — dont la Chine dans les années 70, l'ex-Union soviétique, Sri Lanka et la Tanzanie — n'ont pas enregistré de croissance rapide. Le rapport est également faible entre une augmentation du nombre moyen d'années de scolarité des travailleurs et

Croissance économique à long terme et croissance des salaires dans l'agriculture et dans les industries manufacturières sont fortement corrélées.

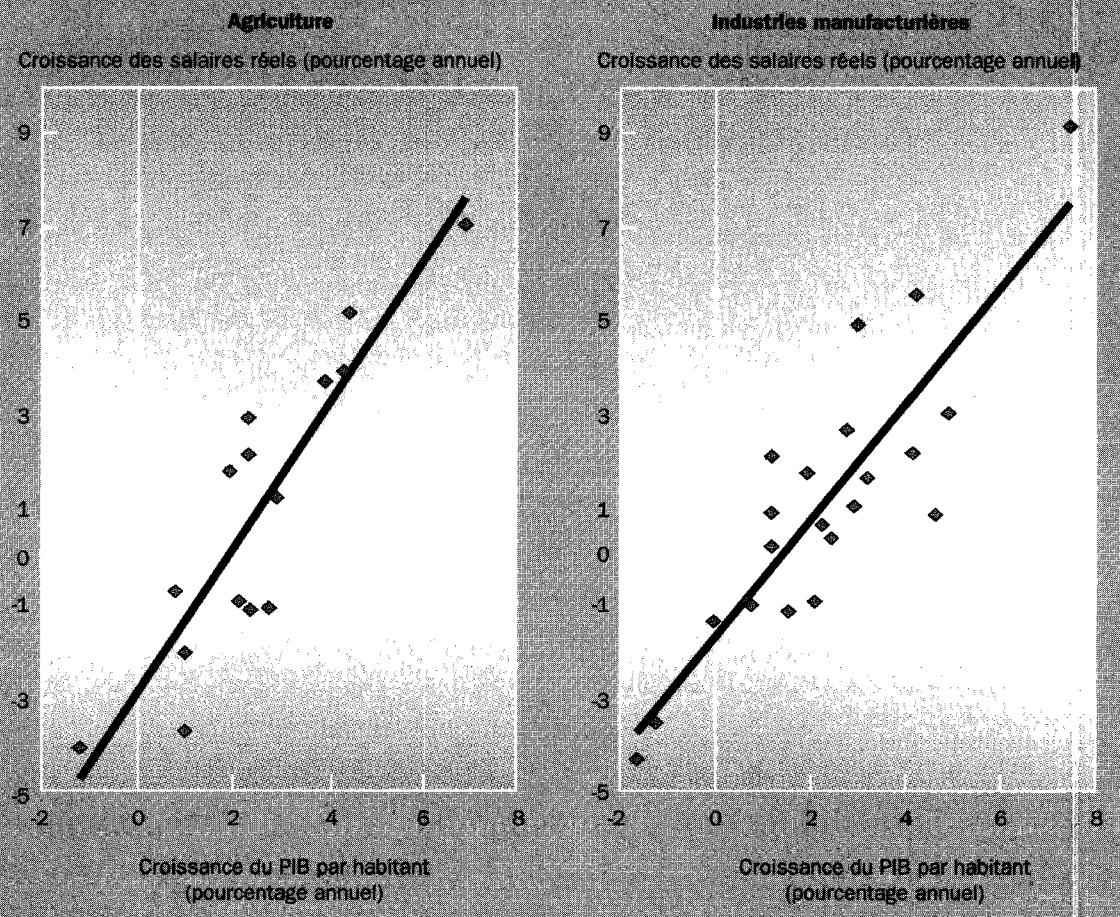


Figure 2.2 Croissance du PIB par habitant et croissance du salaire réel dans l'agriculture et dans les industries manufacturières. L'échantillon est formé de 22 pays à revenu faible ou intermédiaire et correspond à une période qui va des années 60 aux années 90. Les années exactes varient selon les pays. Source : Données de la Banque mondiale et de l'ONUDI.

l'accélération de la croissance. Beaucoup de pays d'Afrique ont fait un gros effort d'éducation, augmentant ainsi le nombre moyen d'années de scolarité de leur population active, mais la croissance qui aurait dû en résulter ne s'est guère manifestée.

Que ce rapport entre investissement et croissance de la productivité n'ait rien d'automatique a deux autres implications. Tout d'abord, la croissance ne dépend pas seulement de la vitesse d'accumulation des facteurs de production, mais aussi de la qualité de ces facteurs, de ce qu'ils contiennent de technologie et de leur efficacité d'utilisation. Les économies à croissance rapide n'ont pas seulement investi davantage : elles ont su également doser capital physique et travailleurs instruits de manière à accroître la production par travailleur. Voilà qui met en lumière le rôle essentiel des pouvoirs publics dans la création d'un environnement qui incite aux investissements *productifs*.

Ensuite, comme le montre la Figure 2.4, le rapport entre investissement en capital humain et croissance de la productivité est beaucoup plus faible que celui qu'il y a entre investissement en capital physique et croissance de la productivité. Mais on ne veut pas dire par là que le capital

La part de la main-d'oeuvre dans l'emploi salarié du secteur moderne augmente à mesure que le PIB par travailleur s'élève.

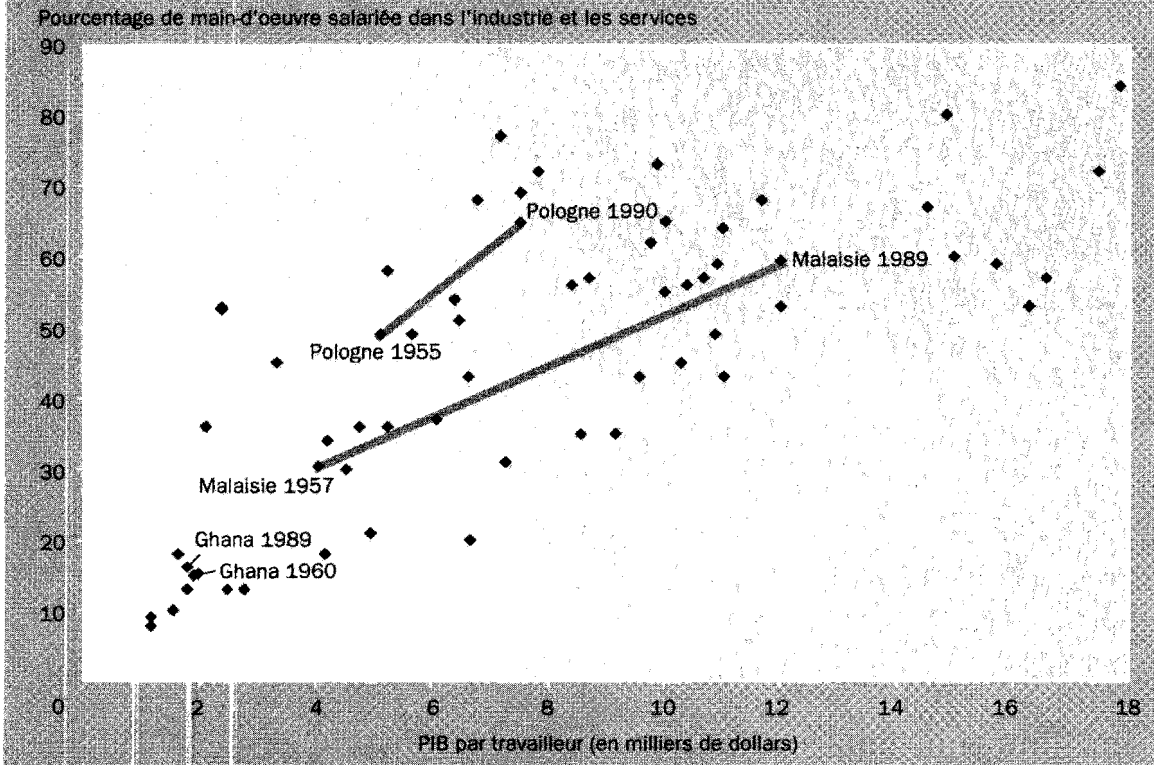


Figure 2.3 PIB par travailleur et part de la main-d'oeuvre dans l'emploi salarié non agricole. L'échantillon est formé de 57 pays à revenu faible ou intermédiaire. Chaque point non affecté d'une étiquette représente un pays la dernière année pour laquelle on disposait de données. Les données relatives au PIB sont exprimées en prix internationaux de 1985. Source : BIT, années diverses; Summers et Heston, 1991.

humain soit moins important que la croissance. Des études économétriques détaillées ont trouvé que taux d'investissement et dotations initiales en capital d'instruction sont de puissants augures de la croissance ultérieure. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus les travailleurs d'un pays sont instruits, plus ils sont en mesure de suivre l'évolution des techniques et de réaliser ainsi une croissance plus rapide de la production. Ce qui affaiblit plutôt le rapport, c'est qu'il semble que les travailleurs soient désireux d'investir en capital humain même dans les types d'environnement à faible croissance et marqués par des distorsions qui ont généralement tendance à effrayer l'investissement privé en capital physique. Une des raisons en est que les capitaux sont plus mobiles et peuvent donc plus aisément trouver à mieux s'investir dans d'autres régions ou pays. Une autre est que les ménages pourront continuer à investir dans l'éducation de leurs membres parce que les horizons d'investissement sont à plus long terme ou parce qu'en en réduisant les coûts pour les particuliers, les subventions publiques continuent à faire de l'éducation un investissement intéressant pour les particuliers. Les ménages peuvent aussi faire des investissements d'éducation même lorsque cela ne se traduit pas par des niveaux de productivité du travail plus élevés parce que, pour eux, l'éducation comporte d'autres avantages.

Croissance économique et offre de travail

Un accroissement rapide de la population a-t-il un effet réducteur sur la croissance et les niveaux de vie? L'argument selon lequel les économies en développement peuvent avoir trop de travailleurs paraît probant. Pour qu'il y ait croissance économique, il faut qu'il y ait augmentation de la productivité (de la production par travailleur), de telle sorte

L'investissement en capital physique et humain est nécessaire, mais il ne garantit pas une croissance de la productivité.

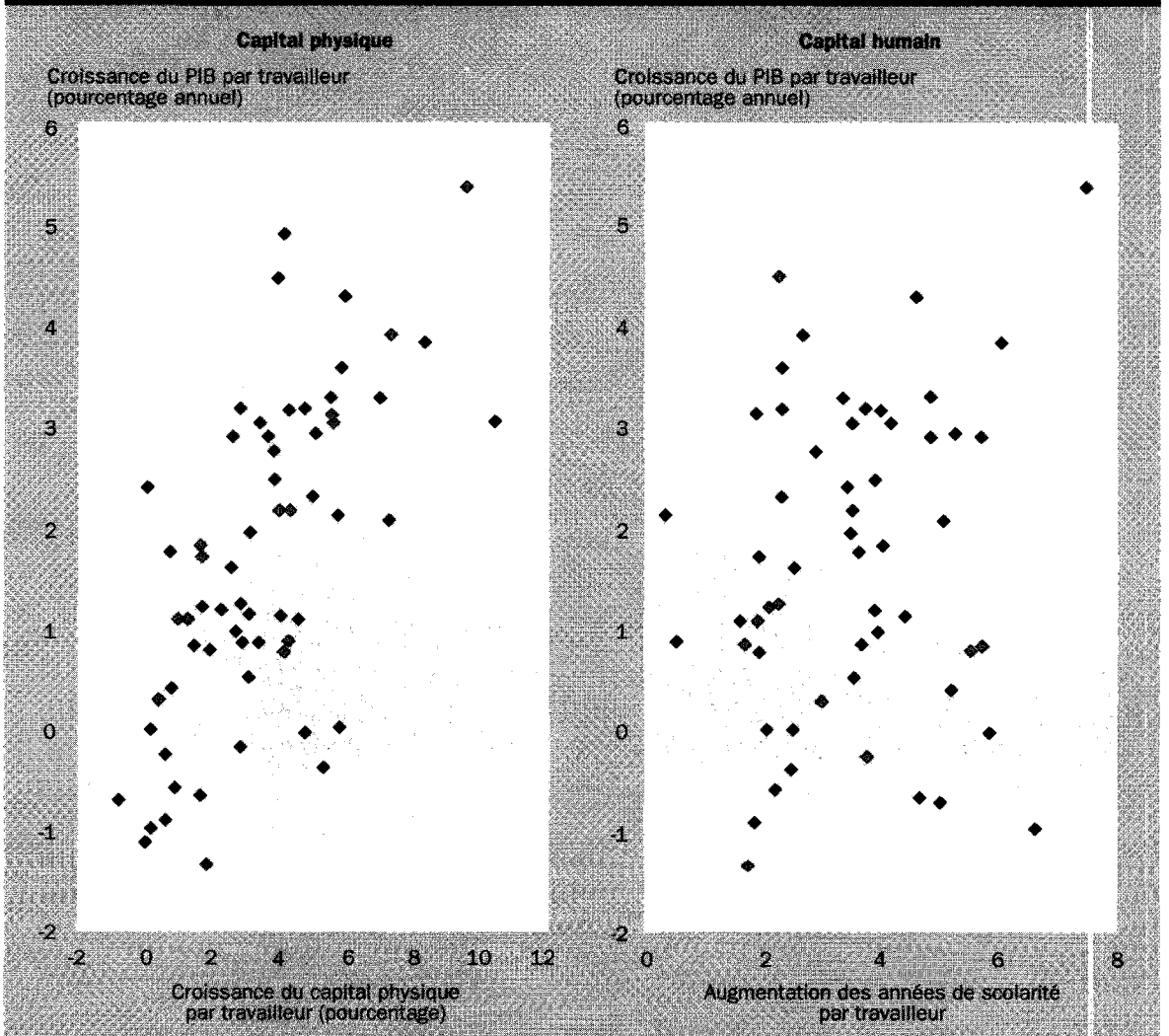


Figure 2.4 Accumulation de capital physique et humain et croissance du PIB par travailleur. Les données concernent 63 pays à revenu faible ou intermédiaire pour une période qui va de 1960 à 1985. Source : Nehru et Dhareshwar, 1991; Nehru, Swanson et Dubey, 1993.

que, toutes choses étant égales par ailleurs, si le nombre des travailleurs augmente, le niveau de productivité diminue. Seulement, toutes les autres choses ne sont pas égales. Si le nombre de travailleurs augmente, le volume de la production en fait de même, et la croissance de la production dépend de la quantité et de la productivité de tous les facteurs de production, ce qui comprend notamment le capital physique, le capital humain ainsi que la technologie et le nombre de travailleurs. Un accroissement de la population n'est pas fatalement préjudiciable à l'investissement non plus qu'à la productivité des facteurs.

Une productivité du travail médiocre peut n'avoir guère de rapport avec le taux de croissance de l'offre de travail. De fait, au cours des dernières décennies, les différences de croissance du potentiel d'offre de travail dans les économies à revenu faible ou intermédiaire n'expliquent pas les différences de situation dans les marchés du travail. Durant la période 1965–93, les taux de croissance de la population en âge de travailler ont suivi une évolution remarquablement semblable d'une région à l'autre, puisqu'ils n'ont différé que de quelques dixièmes de point de pourcentage. (A la seule exception de la région Europe et Asie centrale où, dans les

années 60, les taux de fécondité étaient déjà tombés à un niveau bas.) Mais, comme le montre la Figure 2.5, les différences de croissance du PIB étaient énormes. En Asie de l'Est, la croissance de la production a dépassé d'une moyenne d'environ cinq points de pourcentage par an l'accroissement de la population en âge de travailler; en Amérique latine, la différence n'a pas atteint 1,5 point de pourcentage; en Afrique subsaharienne, l'accroissement de la population en âge de travailler a été supérieur à la croissance du PIB. Là où les taux de croissance économique ont été élevés, la production moyenne par travailleur a augmenté rapidement, doublant tous les 15 ans en Asie de l'Est, tous les 50 ans en Amérique latine et allant jusqu'à diminuer en Afrique subsaharienne.

Croissance économique et offre de travail sont interdépendantes, mais le rapport de cause à effet semble aller dans le sens contraire à celui que l'on dit souvent, la croissance économique encourageant une croissance de l'offre de travail d'abord plus rapide, puis plus lente. La population de la République de Corée en âge de travailler augmentait au rythme rapide de 2.8 % par an dans les années 60 et 70, et pourtant la croissance économique, par les possibilités d'emplois qu'elle générait, encourageait en fait une *augmentation* de l'offre de travail à mesure que les taux d'activité des femmes s'élevaient. Avec des revenus en hausse et les efforts de planification familiale aidant, les ménages coréens ont commencé à choisir d'avoir moins d'enfants. Avec la diminution des taux de fécondité, les familles se sont mises à investir davantage dans chaque enfant, dont le nombre moyen d'années de scolarité s'est ainsi allongé. La croissance de l'économie a également permis aux pouvoirs publics et aux ménages de dépenser davantage par élève, améliorant ainsi la qualité du système éducatif. L'investissement de capital humain a contribué à soutenir les taux de croissance rapide de la Corée et fermé le cercle vertueux entre croissance économique et offre de travail. Aujourd'hui, comme beaucoup d'autres nations d'Asie de l'Est, la Corée a presque achevé sa transition démographique, avec des taux de fécondité tombés à un niveau bas, et le pays affronte le marché mondial fort d'une main-d'oeuvre à croissance lente, hautement qualifiée et de mieux en mieux payée.

Reste à savoir, toutefois, ce qu'il convient de faire au sujet de l'offre future de travail dans les régions où la croissance économique stagne et où les populations continuent à augmenter rapidement, comme dans une grande partie de l'Afrique et du Moyen-Orient. Il n'y a pas de réponse facile à cette question. Il faut environ 20 ans pour qu'une réduction des taux de fécondité en vienne à ralentir sensiblement la croissance de l'offre de travail. Et, dans le court terme, une réduction de la fécondité peut avoir pour effet d'augmenter l'offre de travail si des femmes qui, en d'autres temps, auraient été requises par le soin des enfants, en viennent à grossir les rangs de la population active. Si le but visé est d'accroître le revenu du travail, la rentabilité des ressources sera plus grande si on les utilise pour encourager une augmentation de la demande de main-d'oeuvre — de telles mesures amélioreront la situation dans le monde du travail bien plus vite que ne le feront des tentatives directes pour réduire l'offre future de main-d'oeuvre. Si le ralentissement de l'accroissement de la population ne dispense donc pas de s'efforcer d'accroître la demande de main-d'oeuvre, il y a tout lieu de souligner l'importance de politiques sociales qui contribuent à réduire les taux de fécondité — l'éducation des filles, l'amélioration de la condition de la femme ainsi que les investissements de santé génésique et de planification familiale. Ces interventions peuvent se justifier pour leur contribution à la santé et au bien-être de l'individu et de la famille.

La croissance de la population en âge de travailler a été sensiblement la même dans toutes les régions, mais non celle du PIB.

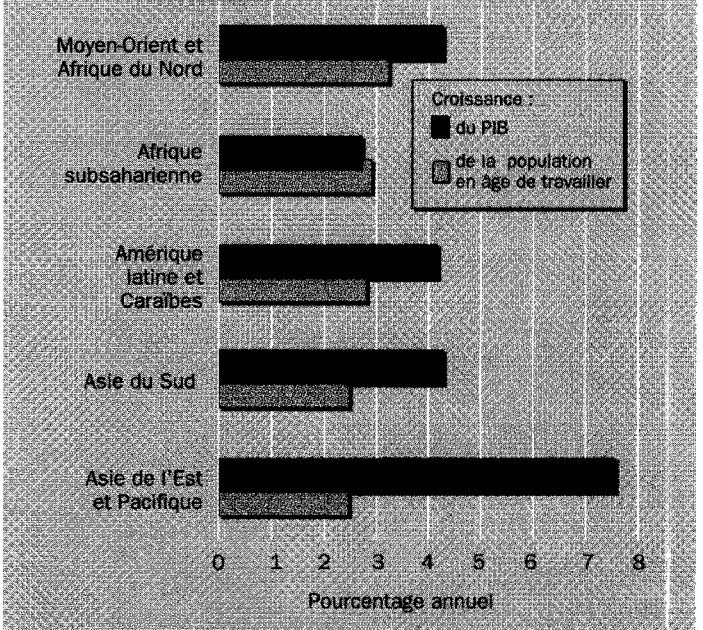


Figure 2.5 Taux de croissance du PIB et de la population en âge de travailler par région. Les données correspondent à la période 1965-93. Source : BIT, 1986, avec données actualisées du BIT; données de la Banque mondiale.

• • •

La croissance économique fait monter les salaires et encourage les travailleurs à rechercher des emplois mieux rémunérés et d'une plus grande productivité dans le secteur formel, comme le montre l'expérience de la Malaisie. La croissance économique et l'augmentation de la productivité passent par l'investissement en capital physique et humain

— sans investissement, les salaires stagnent et les niveaux de vie chutent, comme au Ghana avant ses réformes. Mais, comme l'a découvert la Pologne, il ne suffit pas d'accroître le stock de capital physique et d'années de scolarité pour que cela mène automatiquement sur la voie d'une croissance soutenue. Une stratégie de développement par le marché qui encourage les entreprises et les ménages à investir pour l'avenir d'une manière productive et profitable peut générer une demande croissante de main-d'oeuvre. Une telle stratégie permettra aux pays à revenu faible ou intermédiaire de multiplier les possibilités d'emplois et d'élever le salaire de populations actives à croissance souvent rapide.

CHAPITRE 3

Les ménages, la croissance et l'emploi

LA PLUPART DES GENS, QUELS QUE SOIENT LEUR race, leur nationalité ou le niveau de développement de leur pays, passent la majeure partie de leur existence à travailler pour vivre. La croissance économique et l'augmentation du revenu par habitant ont des incidences très fortes sur le type d'activité qu'exercent les ménages, sur le revenu qu'ils reçoivent, sur la façon dont ils gèrent leur temps et sur les secteurs dans lesquels ils travaillent, ainsi que sur leur décision éventuelle d'aller vivre ailleurs. L'amélioration de la productivité du travail et la hausse des salaires réels influent sur les décisions que les ménages prennent pour dire qui devra travailler, qui fera des études et jusqu'à quel niveau, et comment seront gérés le risque et l'insécurité du revenu. En ce qui concerne les employeurs, l'augmentation de la productivité a des effets sur la demande de main-d'oeuvre, l'organisation de la production et la nature des contrats de travail. L'interaction entre l'offre et la demande de travail détermine la physionomie de l'emploi.

Le présent chapitre décrit les changements que le développement apporte dans les décisions des ménages en matière de travail et dans l'organisation des relations au regard de l'emploi. Il examine ensuite ce qui détermine le chômage dans les pays riches et les pays pauvres.

Décision des ménages et offre de travail

Partout, les ménages n'ont que des ressources limitées pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Pour la plupart, surtout dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la force de travail est la principale ressource.

Taux d'activité

Les ménages doivent décider de la manière de répartir leur temps de travail collectif entre activités domestiques et activités de marché. Le revenu du ménage et le salaire que chacun de ses membres peut obtenir influeront sur leurs décisions. Bas salaires ne signifient pas toujours longues heures de travail. Au Ghana et en Malaisie, il ressort d'enquêtes sur les ménages que les travailleurs issus de familles situées dans les deux quintiles inférieurs de l'échelle des revenus faisaient en moyenne de 15 à 20 % d'heures de travail de moins que ceux du quintile supérieur. Ceci tient probablement à un manque d'opportunités, surtout en milieu rural. Mais il arrive un moment où l'augmentation de la productivité du travail et des salaires réels entraîne, pour les ménages, une amélioration de revenu suffisante pour que leurs membres puissent choisir de moins travailler. L'un des avantages que leur croissance économique soutenue a valu aux pays industriels à revenu élevé d'aujourd'hui a été une baisse de près de 40 % du nombre annuel d'heures de travail par personne, lequel, d'une moyenne de 2.690 en 1900, n'était plus que de 1.630 en 1986.

Les ménages doivent également décider qui travaillera et dans quel secteur d'activité. Si on mesure le travail selon la méthode conventionnelle, les hommes travaillent plus que les femmes. Dans un grand nombre de pays, presque tous les hommes de 25 à 54 ans exercent directement des activités génératrices de revenu, que ce soit chez eux, dans l'exploitation agricole ou l'entreprise familiale, ou dans le marché du travail (Figure 3.1). Les différences entre pays ne concernent que les jeunes et les vieux. C'est ainsi que la

fraction d'adolescents et de personnes âgées de sexe masculin qui travaillent est beaucoup plus grande en Ouganda qu'au Brésil, ce qui tient en partie à des différences de niveaux de revenu et, par conséquent, à des différences de scolarité et de prestations de retraite.

Parmi ceux qui font un travail sanctionné par le marché, l'emploi salarié est la forme la plus commune parmi les jeunes; la proportion de ceux qui s'installent à leur compte ou créent une entreprise augmente avec l'âge; et le chômage touche surtout les jeunes (qui sont le plus susceptibles de changer d'emploi). Il semblerait donc que, pour un certain nombre d'individus, l'emploi salarié soit un moyen de commencer, de gagner un peu d'argent, d'acquérir des qualifications et d'économiser pour s'installer plus tard à son compte. La Figure 3.2 présente un instantané de la population en âge de travailler dans un pays, la Malaisie,

Les taux d'activité sont à peu près les mêmes d'un pays à l'autre pour les hommes, mais non pour les femmes.

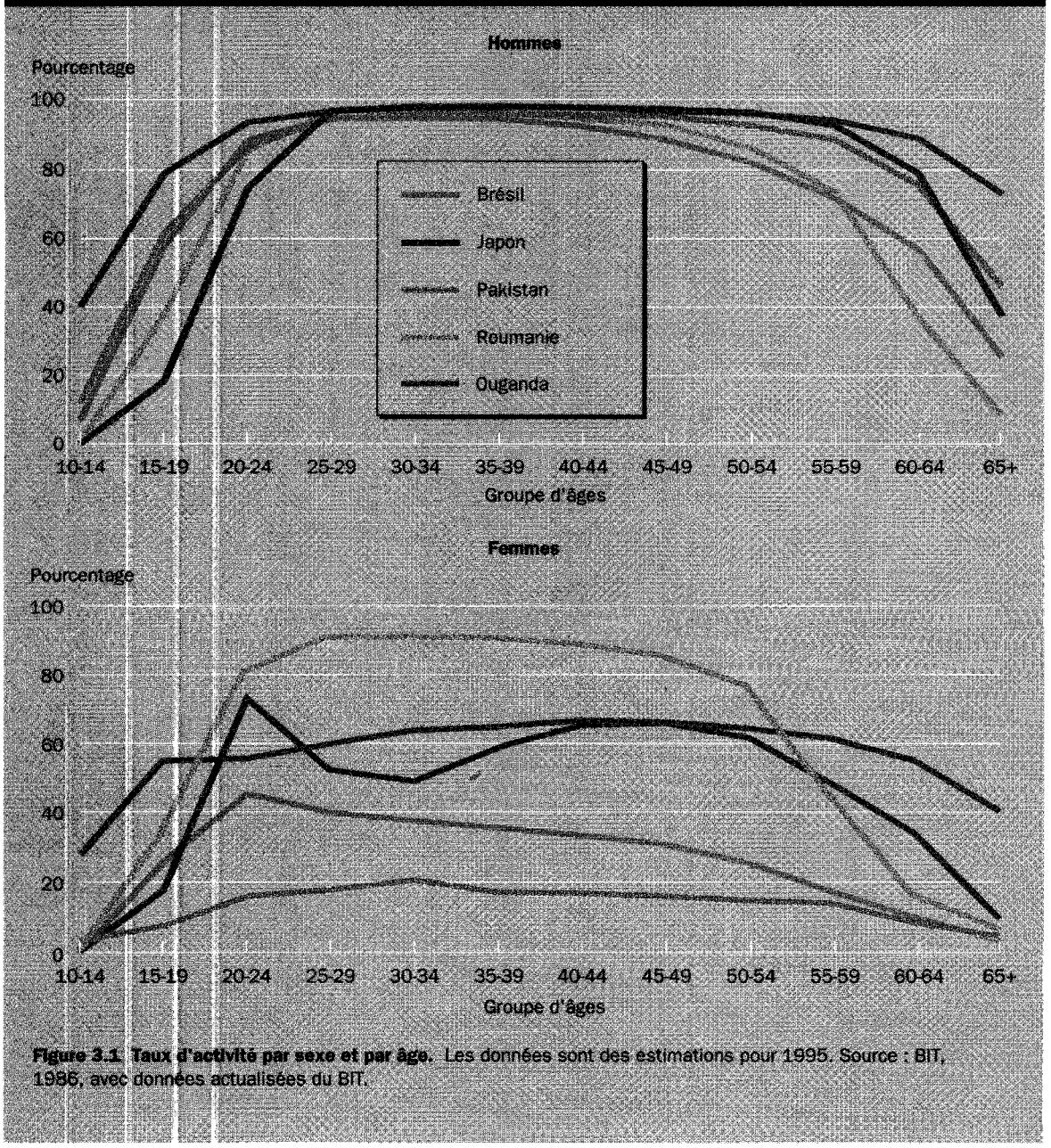


Figure 3.1 Taux d'activité par sexe et par âge. Les données sont des estimations pour 1995. Source : BIT, 1986, avec données actualisées du BIT.

Taux d'activité, emploi salarié et chômage varient selon l'âge et le sexe.

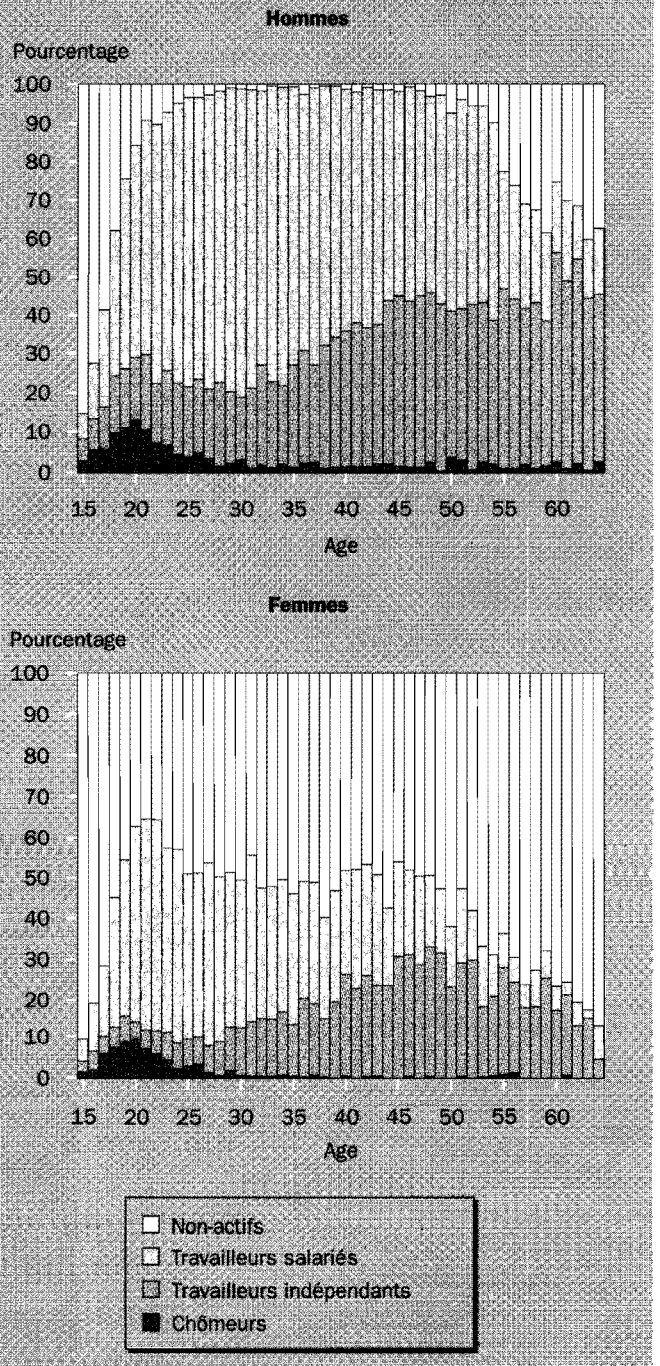


Figure 3.2 Population en âge de travailler et emploi, par sexe et par âge en Malaisie. Les données correspondent à l'année 1989. Source : Données d'enquête sur la population active en Malaisie.

montrant comment la répartition du temps varie selon l'âge et le sexe.

Mais la définition conventionnelle du « travail » ne rend pas justice à l'effort relatif, parce que le temps consacré aux activités du ménage en dehors de l'agriculture entre rarement en ligne de compte. Dans presque toutes les sociétés, la majeure partie du soin des enfants et du ménage échoit aux femmes. Les études microéconomiques révèlent que, souvent, les femmes font plus d'heures de travail que les hommes — surtout quand elles exercent aussi une activité dans l'économie de marché.

Le taux d'activité des femmes change souvent beaucoup avec les progrès du développement. Il est généralement plus élevé quand une économie est organisée autour de la production de type familial en agriculture. Avec la croissance économique et les progrès de l'urbanisation, les taux d'activité diminuent souvent, les femmes restant à la maison tandis que les hommes sortent travailler. A des niveaux encore plus élevés de revenu par personne, le taux d'activité des femmes augmente à nouveau, à mesure que les options des femmes sur le marché du travail augmentent. Les tendances du taux d'activité reflètent aussi des différences d'ordre culturel et idéologique. Il faut avoir recours à un ensemble de facteurs économiques et non économiques pour expliquer pourquoi le Japon, la Roumanie et l'Ouganda ont des taux d'activité plus élevés pour les femmes que le Brésil et le Pakistan (Figure 3.1).

Migrations

Les ménages doivent décider aussi où travailler. La décision de migrer — qu'il s'agisse de migration permanente ou temporaire, intérieure ou internationale — est, dans une large mesure, une décision dictée par le marché du travail : les membres du ménage vont là où sont les emplois. Là où les revenus sont faibles, les ménages ruraux sont souvent obligés, s'ils veulent un salaire, d'aller vivre ailleurs, soit temporairement, soit en permanence. La migration traduit aussi le désir de diversifier les sources de revenu du ménage — on pourra, par exemple, envoyer une personne travailler en ville, tandis que les autres continueront à travailler dans la ferme familiale ou dans le secteur de l'économie marchande de la région. La migration temporaire est généralement associée à la recherche d'emplois saisonniers et peut conduire à quitter le pays : c'est ainsi que des ouvriers agricoles d'Indonésie vont travailler en Malaisie, des Mexicains aux Etats-Unis et des Mozambicains en Afrique du Sud.

Le développement économique a tendance, avec le temps, à multiplier les possibilités d'emplois en milieu urbain et à encourager l'exode des travailleurs vers les villes. Ce processus peut toutefois se trouver faussé par l'application de politiques qui favorisent les zones urbaines pour la création d'emplois, l'offre de services publics, ou les deux (Chapitre 4). Quel que soit le cas, le comportement

migratoire doit être compris comme une réaction des ménages aux opportunités qui se présentent ailleurs, ce qui veut dire qu'il peut être futile ou coûteux de tenter d'en contenir le phénomène.

Fécondité et scolarité

Le nombre d'enfants qu'un couple a est en grande partie affaire de préférence. Les ménages ruraux pauvres voient dans leurs enfants une importante source de main-d'oeuvre agricole ainsi que de sécurité pour leur vieillesse. Avec le développement, les possibilités d'emploi et la valeur marchande du temps des femmes augmentant, le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir tend à diminuer. En même temps, l'augmentation des revenus affaiblit la valeur économique des enfants comme source de travail familial et comme substitut à des systèmes de sécurité du revenu, qu'ils soient publics ou de type privé plus formel, et notamment à l'assurance vieillesse.

L'aisance, qui conduit les parents à choisir d'avoir moins d'enfants, les conduit aussi à investir davantage en eux, principalement par l'éducation. Dans la plupart des pays — et surtout en Asie du Sud et au Moyen-Orient —, l'éducation des filles prend moins d'importance que celle des garçons, mais dans certaines régions, et notamment en Amérique latine, elles en reçoivent en fait davantage. Si l'on fait moins d'efforts pour scolariser les filles, il faut en voir la raison dans le fait que l'horizon économique est moins ouvert pour les femmes et dans le poids d'influences culturelles directes. Une des caractéristiques du développement en Asie de l'Est a été une expansion rapide de l'éducation des filles aussi bien que des garçons, ce dont la génération suivante a profité. L'instruction conduit généralement les mères à consacrer une plus grande partie des ressources du ménage à l'alimentation et au bien-être de leurs enfants et à faire une plus grande place à leur éducation. L'effet cumulatif de ces décisions des ménages a été de doter le pays, au bout de 15 à 20 ans, d'une main-d'oeuvre dont les effectifs augmentaient plus lentement et qui devenait de plus en plus qualifiée.

Gérer le risque

Une des préoccupations universelles des ménages est de savoir comment gérer le risque auquel ils sont exposés — risque de mauvaise récolte, risque de chômage, risque de maladie ou risque d'invalidité dans la vieillesse. Dans les décisions qu'ils doivent prendre concernant la manière d'utiliser le temps de travail dont ils disposent, les ménages doivent être guidés en partie par le souci de parer au risque de chute temporaire ou permanente de leurs revenus. Même les ménages pauvres trouvent des moyens de vivre avec l'incertitude économique et s'arrangent pour agir de telle sorte que leur consommation varie moins que leurs revenus. Ils le font par divers moyens — par la redistribution du temps de travail, par des décisions de fécondité et de mariage, par l'épargne financière, par des transferts intrafamiliaux ou intracommunautaires de ressources, ou par l'emprunt. En ce qui concerne la fécondité, par exemple, les décisions sont fonction en partie de la perception qu'on a du risque de voir certains enfants mourir avant d'avoir atteint l'âge adulte, ce qui risquerait de compromettre la source principale de soutien sur laquelle comptent les parents pour les aider dans leur vieillesse.

L'affectation du capital travail répondra plus ou moins à une stratégie de gestion du risque selon les options possibles. Au Botswana et ailleurs, on a constaté que les ménages décident de la manière d'affecter le temps dont disposent leurs membres pour travailler à la maison et dans d'autres villes (ou à l'étranger) sur la base de la solution du moindre risque. Avec le développement économique, les ménages en viennent à consacrer davantage de temps à des activités de marché. Les risques liés au marché du travail, et en particulier celui du chômage, deviennent relativement plus importants.

Relations employeur-employé

La moitié des travailleurs du monde travaillent à leur compte ou dans des entreprises familiales. Mais, avec la croissance des économies, le nombre de travailleurs salariés augmente, et les relations entre employeurs et employés s'institutionnalisent et se font plus variées et plus complexes. Beaucoup de forces entrent généralement en jeu dans la stimulation et l'appréciation de l'effort, le partage des risques et l'observation du principe d'équité. Des arrangements qui donnent de bons résultats à un stade donné du développement peuvent ne plus en donner à un stade ultérieur.

La forme prédominante d'organisation du travail dans les économies traditionnelles est l'entreprise familiale, qui est généralement une exploitation agricole. Son principal avantage est que tous les gains qui résultent de son activité vont au ménage, de sorte que tous les membres ont directement intérêt à travailler de manière productive; les inconvénients tiennent à sa petite taille et à la faiblesse de ses ressources. Les économies d'échelle ne sont pas importantes quand la majeure partie de la production est agricole; même lorsque les progrès de la mécanisation du travail donnent des avantages aux grandes exploitations, il se crée habituellement des marchés de la location qui permettent aux petites exploitations de suivre le progrès. Les grandes exploitations ont généralement, certes, plus aisément accès au crédit, mais c'est là un avantage de peu de poids comparé à l'avantage de la motivation qu'ont les exploitations agricoles de type familial. Celles-ci et les autres petites entreprises représentent toujours des formes efficaces d'organisation du travail pour une grande partie de la production dans les sociétés pauvres.

Même là où il y a prédominance des exploitations agricoles et des entreprises familiales, il existe d'autres types de

relations d'emploi. La forme la plus simple de contrat de travail apparaît dans le cas d'un travail purement occasionnel, ce qui est le cas, par exemple, des cueilleurs de fruits, des chauffeurs de taxi et des travailleurs temporaires. Dans ce secteur du marché du travail, la productivité se mesure aisément et la formule de la rémunération aux pièces est jugée acceptable par le travailleur et l'employeur. La demande de ce type de main-d'oeuvre est fonction de la valeur de la contribution du travailleur à la production, tandis que l'offre dépend du prix auquel les individus évaluent leur temps (ou de ce qu'ils peuvent gagner ailleurs). A mesure que les possibilités d'emplois se développent, ce type de service se spécialise, et souvent un paiement préalable des services est exigé pour garantir que le travail sera fait au moment voulu. Les sociétés de main-d'oeuvre apparaissent comme d'importants acteurs sur cette scène, comme lors du boom de l'industrie des fruits dans les années 80 dans le nord du Chili. Elles ont joué un rôle essentiel dans l'implantation d'industries à fort coefficient de main-d'oeuvre dans une région à faible densité démographique. Elles passent des marchés avec des agriculteurs, jouent le rôle de bureaux de placement et contribuent à faire circuler l'information entre marchés du travail de régions limitrophes.

Les contrats implicites

Des études qui ont été faites sur les marchés du travail rural dans des pays en développement ont permis de constater que de subtiles forces sociales et économiques agissent souvent sur les salaires. Dans les villages pauvres, ceux-ci pourront être fixés à un niveau qui garantisse que les travailleurs auront suffisamment à manger pour bien travailler. Plus généralement, ils seront fixés pour la saison et pour un travail donné, et des considérations d'équité pourront entrer en jeu. D'après des études réalisées en Inde, les taux de salaire journalier y sont, dans certaines zones rurales, d'une uniformité frappante pour les travailleurs du même sexe malgré des différences individuelles de productivité. Les salaires varient bien selon la nature des tâches, qui sont saisonnières, mais ils ne sont pas directement liés à la productivité. La différence est plutôt que les travailleurs productifs sont plus recherchés, ceux qui le sont moins ayant moins de chances de trouver du travail en période creuse. Ce type de contrat comporte des incitations à l'effort et souvent aussi un élément de partage des risques. Les contrats de métayage sont recherchés pour les mêmes raisons, mais ce sera plutôt là où les coûts du contrôle sont élevés ou dans les endroits où le rapport entre effort et productivité est faible.

Les contrats proprement dits

Avec l'augmentation du revenu par personne et l'industrialisation, les arrangements à l'amiable et la petite production perdent de leur utilité. La plupart des activités manufacturières et de services permettent de plus grandes économies d'échelle, soit dans la production, dans la commercialisation ou le financement, que l'agriculture. En outre, les travailleurs ne sont pas engagés uniquement pour exécuter une tâche rigoureusement définie, mais pour faire partie d'un effort coordonné. Il faut les former, les responsabiliser, les stimuler et les motiver. Considérations de motivation, préoccupations quant aux risques et pressions sociales continuent à interagir avec la technologie pour donner la situation observable sur le marché du travail, mais la recherche de solutions à ces questions entre de plus en plus dans la négociation de contrats en bonne et due forme entre employeurs et employés.

Ce type de contrat du travail constitue généralement un cadre pour investissements conjoints par l'employeur et l'employé. Il est important que les entreprises aient une main-d'oeuvre dans laquelle elles puissent avoir confiance, qui ait les qualifications requises et qui connaisse bien ses techniques de production. C'est pourquoi elles n'hésitent pas à dépenser pour recruter et à former une main-d'oeuvre qui réponde à leurs besoins, et c'est pourquoi elles récompensent ceux de leurs employés qui leur demeurent fidèles. Les travailleurs, à leur tour, apprécient la sécurité d'un salaire régulier. Certaines entreprises offrent délibérément des salaires bonifiés (supérieurs au taux du marché) pour que le travailleur ait davantage à perdre s'il quitte son emploi et ce, afin d'attirer et de fidéliser les bons éléments. Le contenu détaillé des contrats de travail doit être en conformité avec un système plus large de droits des travailleurs qui régit en général les relations de travail dans les économies modernes et qui concerne le minimum de normes à observer, l'adhésion à des syndicats et la sécurité de l'emploi. Nous y revenons dans la Troisième partie du Rapport.

Chômage

Pendant près de la moitié de ses 52 années d'existence, Maciek aura travaillé pour l'usine de construction de camions de Starachowice, en Pologne. L'usine, qui a été placée sous une nouvelle direction, est en cours de restructuration et Maciek fait partie du millier de travailleurs qui ont perdu leur emploi. Vu son âge et son peu de compétences, il aura beaucoup de mal à en trouver un autre.

• • •

N'golo, paysan sans terre qui vit près de Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire, travaille en moyenne 15 heures par semaine. Il voudrait travailler encore plus pour améliorer le niveau de vie de sa famille et avoir de quoi donner de l'instruction à ses enfants. Mais, sauf à l'époque de la moisson, le travail manque.

• • •

Zeba est, depuis trois ans, diplômée de l'Université de Dhaka, au Bangladesh. Presque tous les diplômés de sexe masculin de sa promotion ont trouvé du travail, mais elle a eu beau en chercher à Dhaka, à Chittagong et dans sa ville natale de

Khulna, elle n'a reçu aucune offre d'emploi. Les employeurs préfèrent engager des hommes, les jugeant plus attachés à leur carrière.

• • •

Les ménages sont fournisseurs de travail, les employeurs en sont demandeurs et, avec l'emploi indépendant et la production familiale, cette interaction donne la situation du moment en matière d'emploi et de salaire. Mais beaucoup de ceux qui veulent du travail n'en trouvent pas. Le chômage prend de nombreuses formes, comme le montrent les histoires contrastées de Maciek, de N'golo et de Zeba. Toutes comportent un coût humain. Les causes du chômage sont complexes et souvent sans rapport avec le niveau de développement. La différence entre les taux de chômage en France et au Japon (qui étaient, respectivement, de 11, 6 et de 2,5 % en 1993) ne tient manifestement pas simplement à des différences de revenus. Mais le développement a un impact important sur la manière dont le chômage se manifeste et dont il en est fait état dans les statistiques officielles (Encadré 3.1).

Dans les pays à revenu faible, le secteur informel et le secteur formel absorbent généralement, à eux deux, l'ensemble de la population active, surtout en milieu rural. Beaucoup ne sont pas pleinement employés. Certains peuvent ne travailler qu'une partie du temps, faisant de longues journées dans les saisons de plus forte activité agricole pour se trouver le reste du temps le plus souvent condamnés à l'oisiveté. Mais la nature de la production dans les économies agricoles est telle que le chômage déclaré — ceux qui n'ont pas d'emploi et qui en cherchent — est relativement rare. Les membres de ménages pauvres ne peuvent pas se permettre d'être sans emploi, de sorte que le partage du travail à faible productivité est chose courante en agriculture. Mais, si le chômage déclaré est faible, la sous-utilisation de la main-d'oeuvre est générale. Au Ghana, les travailleurs des campagnes ne font en moyenne que 28 heures par semaine, tandis qu'au Viet Nam près d'un dixième de la population active en fait moins de 15, même s'il est vrai que beaucoup, si cela ne tenait qu'à eux, choisiraient de travailler davantage. Au Bangladesh, le Bureau de la statistique a calculé que près de 43 % de la population active était sous-employée en 1989.

Presque tous les pays connaissent le problème de la sous-utilisation des ressources humaines — ceux qui veulent travailler ne trouvent pas autant de travail qu'ils le souhaiteraient. Dans les régions rurales pauvres, la forme la plus fréquente en sera le sous-emploi saisonnier; en milieu urbain, ce sera celle du travailleur découragé au point d'avoir renoncé à chercher du travail. (En Afrique du Sud, le chômage total des Noirs avoisine les 40 %, dont près des trois quarts ont même renoncé à chercher du travail.)

Avec l'évolution du développement, et à mesure que les structures de l'économie se transforment, la physionomie du chômage change, le sous-emploi cédant peu à peu la place à une forme plus ouverte de chômage. Cette transition est due en partie à l'amélioration du revenu et à l'urbanisation. Avec la croissance nationale et l'augmentation du revenu des ménages, les gens peuvent se permettre de rester quelque temps sans travail. De plus, les économies relativement modernes organisent le travail selon des modalités qui ne se prêtent pas aussi aisément au partage du travail ou à l'ajustement des heures que le fait l'agriculture. Toutefois, même entre pays situés au même niveau de revenu, le chômage déclaré fait apparaître d'énormes différences. L'Algérie, le Brésil et la Pologne ont à peu près le même niveau de revenu par personne mais, au début des années 90, le taux de chômage déclaré y était, respectivement, de 21,0, 3,9 et 16,0 % (Figure 3.3). Pour comprendre cette différence, il est important de connaître les diverses forces économiques qui engendrent le chômage.

Le chômage déclaré peut être le fait de l'offre ou de la demande de travail : il peut traduire la décision d'un travailleur de rejeter les emplois proposés et d'en attendre un meilleur; il peut être le signe d'erreurs d'anticipation; ou il peut être le résultat d'une mauvaise politique ou de rigidités qui ont pour effet de réduire la demande de travail par rapport à l'offre. On subdivise souvent le chômage par type ou par cause. Le chômage frictionnel résulte du fonctionnement normal des marchés : il est généralement de courte durée et fait partie du processus de recherche de l'emploi souhaité par les travailleurs et, par l'employeur, des travailleurs souhaités. Le chômage conjoncturel résulte de fluctuations de la demande globale et, bien que parfois largement répandu et grave, il est habituellement de nature temporaire. Ce type de chômage peut aboutir à une augmentation du chômage à long terme si les chômeurs ont du mal à rejoindre les rangs des actifs une fois que la croissance a repris. Le chômage structurel est associé à la stagnation économique, au mauvais fonctionnement des marchés du travail ou à des échecs de l'action des pouvoirs publics. Il est généralement de plus longue durée. Son élimination n'exige pas seulement de faire repartir la demande globale, mais aussi de s'attaquer à des problèmes de disproportions d'ordre professionnel ou géographique entre emplois et travailleurs, de mettre fin à des rigidités en matière de salaires et d'emplois ou de renforcer les qualifications des travailleurs.

Les tendances récentes du chômage ont de quoi inquiéter. Malgré une reprise soutenue de l'économie mondiale, le chômage déclaré s'est aggravé dans un grand nombre de pays. En Europe, la persistance de taux de chômage élevés durant les années 80 aurait été due à la conjonction de divers facteurs : une faible croissance de la demande de travail, des rigidités de salaires réels face à la baisse de la demande de travailleurs non qualifiés, un système de protection sociale qui dissuade d'accepter des emplois et, dans

Encadré 3.1 Qu'est-ce que le chômage?

Qui sont les chômeurs? Ce sont, par exemple, les ouvriers agricoles de Côte d'Ivoire et de l'Inde qui ne peuvent pas trouver de travail en période creuse; les ouvriers polonais de la métallurgie et les débardeurs de Hollande qui ont perdu leur emploi à cause des changements sectoriels intervenus dans la demande de leur savoir-faire; les laissés-pour-compte des Etats-Unis et la génération de jeunes travailleurs d'Afrique du Sud qui n'ont pas pu trouver d'emplois ou qui en ont été exclus; les diplômés d'université d'Egypte et les anciens fonctionnaires du Nicaragua qui n'ont pas trouvé les bonnes places auxquelles ils aspiraient et qui vivent des subsides de leur famille élargie en attendant de trouver un emploi à leur convenance.

Combien sont-ils? La plupart des taux de chômage signalés reprennent la norme recommandée par le Bureau international du travail (BIT) : les personnes ayant dépassé un âge spécifié et qui, au cours de la période de référence (qui pourra être, par exemple, la semaine écoulée), sont sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un travail. D'après cette définition, les chômeurs représentent généralement un pourcentage relativement faible de la population en âge de travailler, encore que, durant les périodes de grandes mutations — les années 30 aux Etats-Unis, le début des années 80 au Chili et les années 90 en Bulgarie —, le chômage officiel puisse représenter de 15 à 25 % de la population active.

Il existe des mesures plus détaillées de la sous-utilisation des forces de travail qui expriment mieux le degré exact d'inutilisation du temps de travail. Elles tiennent compte aussi des travailleurs découragés — ceux qui n'ont pas de travail et qui aimeraient en avoir, mais qui, en l'absence de toute possibilité, ont renoncé à en chercher. Il est une autre catégorie de personnes qui ne sont pas comptées comme chômeurs : ce sont celles qui travaillent moins qu'elles pourraient, non pas volontairement, mais parce que le travail manque. Cela comprend les personnes qui demeurent officiellement pleinement employées, mais qui ne se rendent plus au travail (les employés « en surnombre » en Chine) ou qui ont été mises en congé sans traitement pour une durée indéterminée (pratique courante en Ukraine). Parce que le « manque » de travail est en partie affaire d'appréciation personnelle, il est particulièrement difficile d'évaluer avec précision l'importance de ces catégories. Néanmoins, si l'on ajoute aux travailleurs comptés comme chômeurs le nombre estimatif de ceux qui sont découragés et sous-employés, le degré de sous-utilisation des forces de travail augmente très sensiblement (voir tableau).

Chômage et sous-emploi dans quelques pays
(en pourcentage de la population active)

Pays	Année	Chômeurs	Travailleurs découragés	Chômeurs partiels[a]
Ghana	1988-89	1,6	1,5	24,1
Viet Nam	1992-93	1,3	3,5	10,0
Ukraine	1994	0,4		14,5
Afrique du Sud[b]	1993	11,9	25,5	5,5
Espagne	1985	17,3	2,6	4,5
Etats-Unis	1991	6,8	0,9	..

.. Données non disponibles.

Note : Les pays sont énumérés par ordre ascendant de leur revenu par habitant. Sauf pour l'Ukraine, les travailleurs découragés sont comptés comme faisant partie de la population active.

a. Ceux qui travaillent un maximum de 15 heures par semaine.

b. Africains uniquement.

Source : Pour le Ghana et le Viet Nam, données de l'Enquête sur l'étude de la mesure des niveaux de vie; pour l'Afrique du Sud, Projet de statistique sur les données relatives au niveau de vie et au développement; pour l'Espagne, *La Encuesta de Condiciones de Vida y Trabajo*, 1985; pour les Etats-Unis, Ehrenberg et Smith, 1994; pour l'Ukraine, *Labor Market Dynamics in Ukrainian Industry in 1992-94: Results from the Ukraine Labor Force Survey ILO-CEET*, Budapest, 1994, et *Statisticheski Bulletin: Rynoke Truda y stranakh SNE*, Moscou, 1994.

certains secteurs de services, des restrictions qui ont eu pour effet de freiner la croissance de l'emploi.

Le chômage est particulièrement grave dans beaucoup d'anciennes économies planifiées : exposées pour la première fois à la discipline des marchés, beaucoup d'entreprises y ont été contraintes de réduire leur production ou de fermer purement et simplement leurs portes. En Bulgarie, en Hongrie et en République slovaque, le chômage officiel était encore négligeable en 1989. Mais, quatre ans plus tard, chacun de ces trois pays enregistrait des taux de chômage situés entre 12 et 16 %. Toutes les économies en transition n'ont, toutefois, pas connu la même expérience. Au Bélarus, en République tchèque et en Russie, le chômage déclaré demeure inférieur à 10 % mais, au Bélarus et en

Même entre pays à même niveau de revenu, il existe d'énormes différences de taux de chômage.

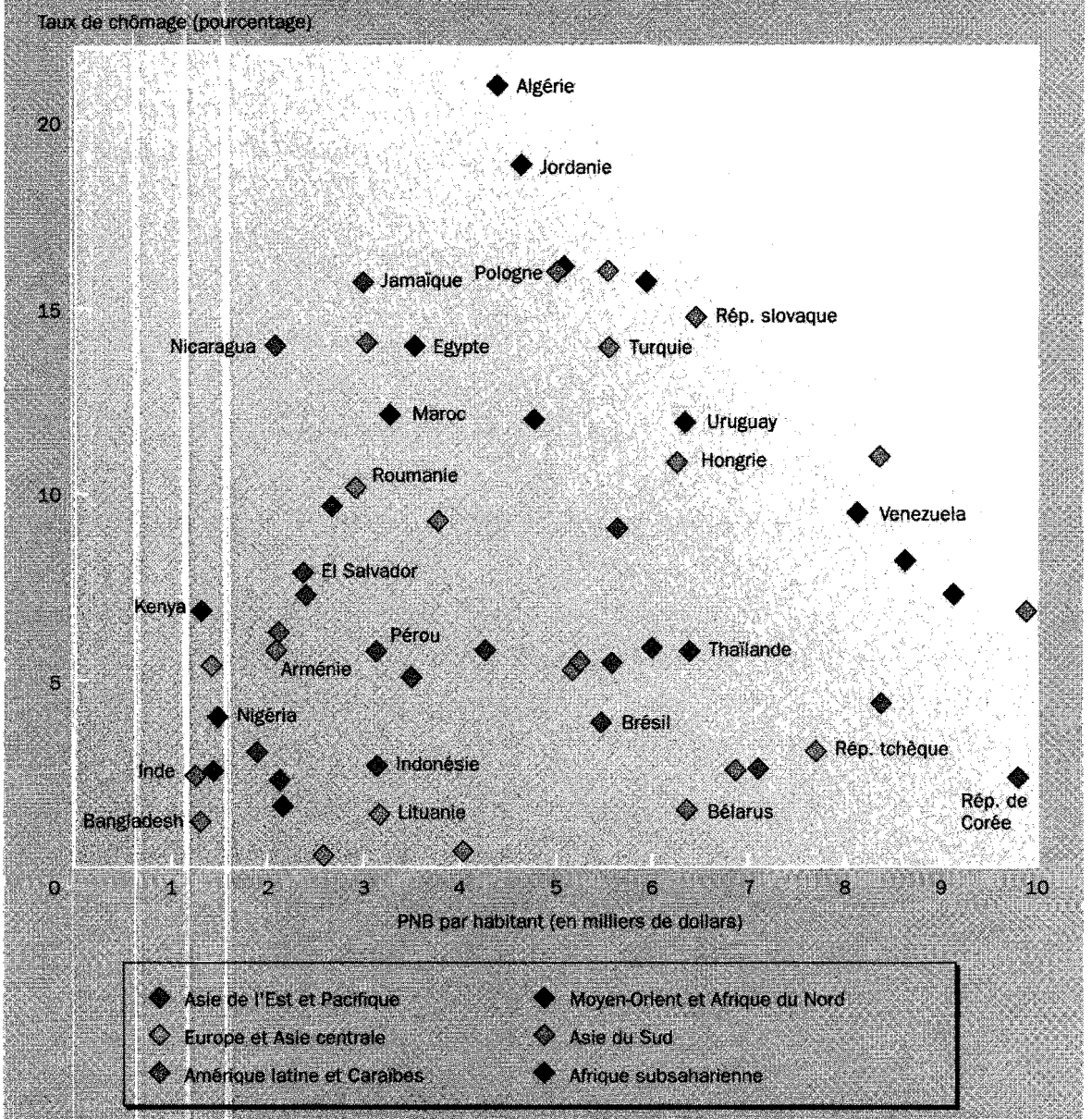


Figure 3.3 PNB par habitant et chômage. L'échantillon porte sur 57 économies à revenu faible ou intermédiaire. Le PNB par habitant est exprimé en prix internationaux de 1993. Les données relatives au chômage concernent diverses années de la fin des années 80 et du début des années 90. Source : BERD, 1994; BIT, 1994; données de la Banque mondiale.

Russie, beaucoup sont en fait sans travail ou ne travaillent qu'à temps partiel.

Durant les années 80, la croissance de l'emploi dans le secteur moderne de beaucoup de pays pauvres a stagné sous l'effet de la réduction de la demande globale ainsi que de la restructuration des entreprises publiques. Dans les centres urbains, le chômage déclaré a augmenté, les nouveaux venus sur le marché du travail et les travailleurs déplacés n'arrivant pas à trouver de travail. Jadis considéré comme un luxe que seuls pouvaient se permettre les jeunes relativement aisés en

attendant de trouver un emploi dans le secteur moderne, le chômage touche maintenant toutes les classes sociales.

• • •

Le développement économique ouvre aux acteurs du marché du travail des perspectives toujours nouvelles. Pour qu'il y ait progrès, il faut des ménages qui aient le désir et les moyens d'économiser et de renforcer leurs actifs productifs, des chefs d'entreprise désireux d'organiser des facteurs de production de manière à tirer parti des gains que la spécialisation rend possibles et des gouvernements qui soient là pour soutenir, et non pour décourager, ces efforts. La croissance économique fait monter le coût de la main-d'oeuvre, incitant ainsi les ménages à choisir la manière de gérer leur temps, et les employeurs à rechercher de meilleurs moyens d'organiser la production. Mais ces interactions ne sont pas parfaites et, souvent, beaucoup de travailleurs estiment que leur travail est sous-utilisé et mal payé.

CHAPITRE 4

La demande de main-d'oeuvre : physionomie et choix d'orientation

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SE TRADUIT par un bouleversement de la structure de l'emploi et un accroissement considérable de la productivité. L'organisation du travail dans les branches d'activité traditionnelles change à mesure que l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et les progrès de la technologie encouragent l'adoption de méthodes nouvelles. Dans le même temps, les possibilités de travail se multiplient dans les services et l'industrie, tandis que l'emploi dans l'agriculture diminue et que les travailleurs migrent vers les zones urbaines et passent du secteur informel au secteur formel. Les travailleurs ont joui d'une plus grande prospérité lorsque le processus d'amélioration de la productivité et de transfert de la main-d'oeuvre s'est appuyé sur les réalités du marché. L'action menée par certains gouvernements pour accélérer le rythme du changement par une protection de l'industrie et de l'emploi dans le secteur formel a fait la preuve de son peu de viabilité et a souvent été à l'encontre de l'effet recherché, en ralentissant la croissance économique, restreignant la demande de main-d'oeuvre et encourageant l'activité informelle.

Le présent chapitre cherche à expliquer pourquoi l'augmentation de la productivité modifie la physionomie de l'emploi. Il pose ensuite la question de savoir comment les choix d'orientation de la puissance publique peuvent favoriser ou entraver un processus de transformation structurelle et de croissance à fort coefficient de main-d'oeuvre.

Passer d'activités à faible productivité à des activités à forte productivité

La croissance de la productivité et l'augmentation des revenus réels modifient le fonctionnement des économies. A mesure que savoir-faire et capitaux se font plus abondants, les pays jugent économique d'utiliser leur main-d'oeuvre pour produire des marchandises et des services à fort coefficient de savoir-faire et de capitaux et moins de produits agricoles à fort coefficient de main-d'oeuvre. Comme le montre la Figure 4.1, la part que représente l'agriculture dans l'emploi tombe en moyenne de 90 % du total dans les pays pauvres aux environs de 5 % dans les pays riches. La part de l'industrie, qui comprend les activités manufacturières, le bâtiment et l'exploitation minière, passe de 4 % à quelque 35 %, et celle des services de 6 à 60 %. Ce phénomène est associé à l'augmentation des emplois de type formel dont il a été question aux Chapitres 2 et 3. Mais des dotations différentes en ressources peuvent introduire de gros écarts par rapport à cette tendance de base. Les pays richement dotés en terres agricoles, comme

les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, ne cessent pas d'être, avec le développement, d'efficaces producteurs agricoles. Ceux qui sont richement dotés en ressources minérales, comme l'Indonésie et le Venezuela, ont tendance à employer davantage de gens dans les services que dans les industries manufacturières.

Les augmentations de salaires réels encouragent aussi les producteurs dans un secteur donné à adopter des techniques de production réductrices de main-d'oeuvre à mesure que les travailleurs passent de secteurs d'activité à faible productivité à des secteurs d'activité à forte productivité, comme le montre l'organisation de la production de lait au Mexique, en Equateur et au Texas. Dans les zones rurales du Mexique, les petites exploitations agricoles pauvres, chacune travaillant avec le maigre capital dont elle dispose et souvent sans engager des services spécialisés, gagnent à peine plus que de quoi subsister à produire seulement trois ou quatre litres de lait par jour et par vache. Dans les hautes terres de l'Equateur, de petites entreprises d'élevage laitier engagent des travailleurs à 100 dollars par mois, utilisent les services que leur offre le marché, comme l'insémination artificielle, et obtiennent 13 litres par jour de chaque vache. Dans les ranchs du Texas, on fait encore davantage appel au marché, par exemple, pour l'achat de suppléments de nutriments et pour les services vétérinaires; les employés y gagnent 1.200 dollars par mois, mais leurs vaches donnent 20 litres de lait par jour ou davantage.

A mesure que les économies se développent, de nouvelles possibilités d'emplois apparaissent qui viennent faire concurrence aux anciennes. Sous l'effet d'une demande qui augmente ailleurs, les travailleurs se mettent à quitter des secteurs d'activité à faible productivité et faiblement rémunérés. La Figure 4.2 dessine les tendances de la productivité du travail à l'intérieur des secteurs et entre secteurs en Malaisie et en République de Corée au cours des 30 dernières années. L'impressionnant bilan de la Malaisie en matière de productivité s'explique en partie par une expansion de l'emploi dans les services et les secteurs industriels à forte productivité, mais aussi par le fait que l'agriculture a substantiellement dopé sa productivité tout en maintenant le nombre des travailleurs à peu près constant. Le bilan de la Corée est encore plus spectaculaire, bien que la productivité agricole n'ait commencé à y augmenter qu'après que ce secteur a commencé à connaître un exode de travailleurs au milieu des années 70. En Corée et en Malaisie, une ventilation des sources de la croissance de la productivité du travail montre que l'augmentation de la productivité à l'intérieur des secteurs représente 60 % environ du total, la majeure partie du reste s'expliquant par des mouvements entre secteurs.

La croissance de la productivité du travail, que ce soit à l'intérieur des secteurs ou entre secteurs, n'est pas simplement affaire de création d'emplois; il faut aussi, en général,

Avec le développement, les travailleurs passent de l'agriculture à l'industrie et aux services.

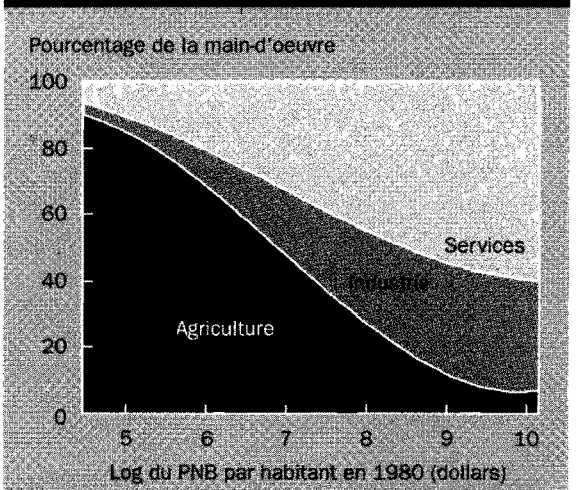


Figure 4.1 Distribution sectorielle de l'emploi par niveau de revenu des pays. Les parts des secteurs sont celles qui correspondent aux prévisions d'une analyse statistique de données du BIT pour 1980.

en supprimer certains. Par exemple, l'emploi dans l'industrie coréenne est passé d'un peu plus de 1 million de postes en 1966 à plus de 6 millions en 1990 et, durant cette période, la part des industries manufacturières dans le total de l'emploi est passée de 10 à 30 %. Mais ce succès économique a été inégalement réparti entre industries et a souvent entraîné des suppressions d'emplois. Par exemple, dans l'industrie du contreplaqué, le nombre d'emplois est passé de 23.000 à 32.000 entre 1970 et 1979, mais pour ensuite chuter après 1980. Les salaires réels ont augmenté rapidement durant cette période, provoquant ainsi dans l'industrie une transformation génératrice de productivité.

Des erreurs d'aiguillage qui réduisent la demande de travail

Trop souvent, la transformation de l'emploi n'est pas le fait de changements induits par le marché, mais plutôt de tentatives gouvernementales pour accélérer le passage d'activités et secteurs à faible productivité vers des activités et secteurs à forte productivité. Les gouvernements s'y sont pris de trois manières pour forcer le changement : en cherchant à favoriser l'industrie aux dépens de l'agriculture; en pratiquant une politique destinée à décourager la demande de main-d'oeuvre en agriculture; enfin, en édictant des règles de nature à rendre l'emploi dans le secteur formel plus attrayant pour les travailleurs. Chacune de ces trois démarches empêche la demande de main-d'oeuvre d'augmenter

En Malaisie et en Corée, les travailleurs ont été de plus en plus nombreux à trouver un emploi dans les secteurs à productivité forte et croissante.

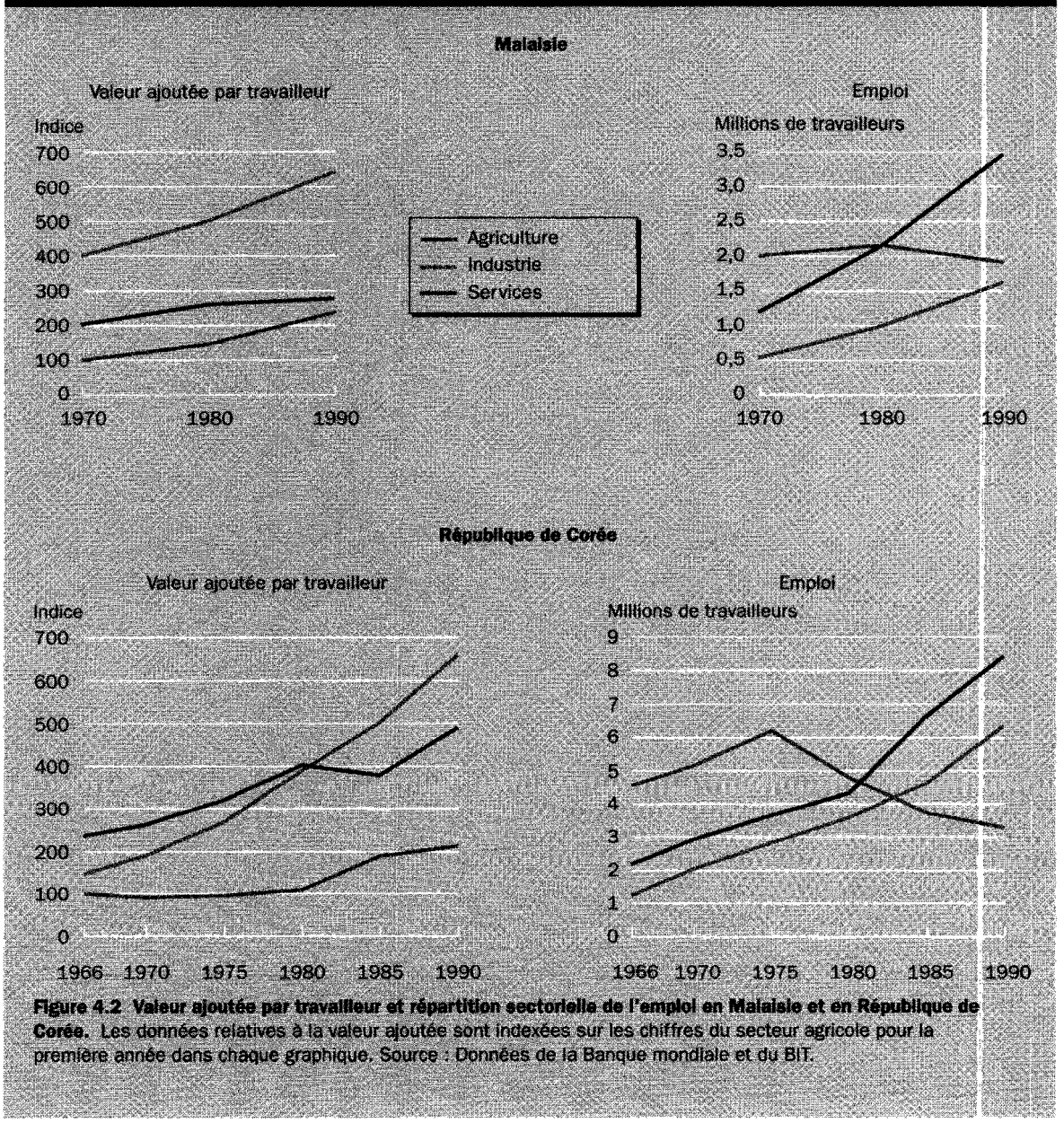


Figure 4.2 Valeur ajoutée par travailleur et répartition sectorielle de l'emploi en Malaisie et en République de Corée. Les données relatives à la valeur ajoutée sont indexées sur les chiffres du secteur agricole pour la première année dans chaque graphique. Source : Données de la Banque mondiale et du BIT.

et porte préjudice, tôt ou tard, à la croissance globale de l'économie.

Privilégier l'industrie

Les politiques d'industrialisation par substitution de productions locales aux importations qu'ont pratiquées un grand nombre de pays ont fini par se révéler préjudiciables à l'emploi industriel, à la croissance agricole et à l'ensemble de l'économie (Tableau 4.1). L'Inde, par exemple, a connu une croissance régulière des salaires, mais la croissance de l'emploi y a été lente dans le secteur manufacturier. Des pays comme l'Argentine et le Pérou, ou le Ghana et la Zambie, ont souffert sur les deux plans : les salaires y ont baissé et la croissance de l'emploi y a été lente (voire négative, comme dans le cas de l'Argentine). La protection de l'industrie s'est révélée incapable d'engendrer une croissance dynamique des salaires dans l'industrie. Il en est résulté aussi des distorsions défavorables à la main-d'oeuvre dans

l'industrie : des études montrent que, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les industries d'exportation font généralement appel à une main-d'oeuvre plus nombreuse que celles de substitution de productions locales aux importations, mais les premières sont, en proportion, plus taxées que subventionnées. Souvent, le capital est implicitement subventionné par le fait que la protection est moindre pour les biens d'équipement importés et par la surévaluation de la monnaie, ce qui vient accentuer encore les aspects négatifs de l'industrialisation pour la main-d'oeuvre. Par contre, les économies d'Asie de l'Est qui ont réussi ont mis l'accent sur les exportations et n'ont que légèrement privilégié l'industrie. Elles ont enregistré une croissance de l'emploi salarié largement supérieure à l'accroissement de la population et une croissance appréciable des salaires dans le secteur manufacturier.

Les protections dont on a entouré l'activité industrielle ont été bonnes pour quelques industries, mais mauvaises pour la croissance de l'emploi industriel. Elles ont été mauvaises aussi pour l'agriculture. Et comme l'agriculture est le principal secteur à fort coefficient de main-d'oeuvre, ceci constitue aussi une distorsion défavorable à la demande de main-d'oeuvre — et préjudiciable aux catégories de travailleurs les plus pauvres. La taxation réelle de l'agriculture a souvent été énorme. Une étude portant sur 18 pays fait état d'une taxation totale (taxes explicites et implicites) de 30 % pour la période 1960–84 — soit un transfert à d'autres secteurs de 46 % de la valeur ajoutée agricole par année. Ce transfert a varié entre environ 50 % dans les cas extrêmes de taxation de l'agriculture, comme au Ghana et en Zambie, et 10 à 20 % dans les pays qui taxent relativement peu leur agriculture, comme la Malaisie. Quant à la Corée et au Portugal, ils ont, eux, subventionné l'agriculture. Dans la plupart des cas, la principale source de taxation — soit environ les trois quarts du total en moyenne — n'a pas été les taxes explicites, mais les effets indirects de la protection industrielle et de la surévaluation des monnaies qui en est résultée. L'étude a relevé qu'une faible taxation de l'agriculture signifie une croissance agricole et une croissance globale plus rapides. Comme ceci a accéléré l'ensemble du processus de développement, une moindre taxation de l'agriculture a paradoxalement accéléré la transformation de la physionomie de l'emploi, l'agriculture cédant peu à peu la place à l'industrie et aux services.

La forme que prend l'évolution des techniques est, elle aussi, importante. Là où les progrès de la technique dans un grand secteur à fort coefficient de main-d'oeuvre sont lents, ce secteur peut en arriver à faire figure de traînard dans le développement global du pays. Cela peut arriver, comme au Royaume-Uni et aux Etats-Unis durant leur révolution industrielle, faute d'avoir su mettre au point et adopter de nouvelles techniques en agriculture. Les progrès de la technique y avaient été concentrés dans l'industrie et les communications, et c'était là une des causes de la stagnation des salaires des ouvriers non qualifiés, alors même que, globalement, la croissance décollait. Mais, au cours des 30 dernières années, la révolution verte a profondément changé les choses en agriculture. Là où les paysans ont pu adopter les techniques nouvelles — et notamment dans une grande partie de l'Asie —, l'évolution a été rapide dans le monde rural, entraînant une croissance rapide de l'ensemble des revenus ruraux et contribuant puissamment à faire monter les gains des travailleurs ruraux par les effets directs que cela a eu sur les revenus et les salaires agricoles. Une étude sur l'Inde rurale a constaté que les augmentations de rendement dues à l'évolution des techniques ont eu pour effet, à la fois par une amélioration des revenus agricoles et une augmentation des salaires agricoles de 70 %, de faire tomber la pauvreté de 56 à 30 % de la population rurale entre le milieu des années 70 et 1990. Beaucoup d'études font état d'un substantiel effet indirect dans l'expansion du secteur rural non agricole sous l'impulsion de l'augmentation de la demande de services, de biens de consommation et de facteurs de production au fur et à mesure que les revenus agricoles s'élèvent. Cependant, pour que les techniques évoluent, il faut un environnement législatif et réglementaire qui s'y prête. Si la croissance de la productivité agricole a été lente en Afrique subsaharienne, la principale raison en est non le manque de réceptivité des paysans, mais l'existence de graves distorsions préjudiciables à l'agriculture.

Les économies protégées ont pris du retard en matière de revenus et d'emplois dans le secteur manufacturier.

Tableau 4.1 Evolution des salaires et de l'emploi dans le secteur manufacturier de quelques économies fortement protégées et orientées vers l'exportation
(en pourcentage annuel, 1970–90)

Pays	Revenu réel par travailleur	Emploi salarié
Economies fortement protégées		
Argentine	-0,9	2,5
Ghana	-5,5	2,2
Inde	2,2	2,0
Pérou	-3,3	2,6
Zambie	-0,9	2,0
Economies orientées vers l'exportation		
Corée, Rép. de	8,2	6,6
Malaisie	2,2	8,2
Thaïlande	3,0	5,1

Source : Banerji, Campos et Sabot, document de référence.

Encadré 4.1 Explication de la faiblesse de la demande de main-d'oeuvre agricole : le cas de la Colombie

La Colombie propose l'exemple d'un pays qui a taxé son agriculture et qui est pourtant parvenu à réaliser un taux respectable de croissance agricole grâce à divers types de subventions. Mais la Colombie est aussi un exemple vivant de la manière dont la distorsion de l'action des pouvoirs publics à l'intérieur du secteur peut réduire la demande de main-d'oeuvre. Les taux de pauvreté y demeurent beaucoup plus élevés en milieu rural que dans les villes, même si la pauvreté a diminué dans l'ensemble du pays.

Le taux de fiscalité implicite de l'agriculture colombienne a été probablement de l'ordre de 30 % durant la période 1960–84, et pourtant la croissance agricole a été en moyenne de 3,5 % par an entre 1950 et 1987. Le type de croissance suivi par le pays se caractérisait par un très fort coefficient de capital et de terre. Le capital a augmenté de 2,8 % par an et les superficies consacrées à l'agriculture et à l'élevage de 1,4 %, mais l'emploi de 0,6 % seulement. Un régime fiscal préférentiel, des crédits bonifiés et la suppression à peu près totale du fermage ont favorisé une forme de croissance agricole excessivement réductrice de main-d'oeuvre. A partir de 1936 et suivant une évolution dont le temps fort a été la *Ley de Aparcería* de 1975, une série de mesures ont été prises qui ont eu pour effet — voulu ou non — de désinciter les grands propriétaires terriens à affermer leurs terres. L'emploi de métayers et de *colonos* a été formellement interdit en 1968. Les agriculteurs se sont rendus moins tributaires de la main-d'oeuvre par la mécanisation, ce pour quoi ils ont généralement bénéficié de crédits bonifiés, ou en se reconvertissant dans l'élevage à grande échelle. Il y a eu, entre 1970 et 1975, une forte chute — de 3,9 % par an — de l'emploi rural.

Les paysans pauvres se sont faits squatters : durant les années 70, il y a eu une vague d'occupations illégales d'exploitations, mais cette voie ouverte à l'acquisition de terres a été fermée en 1988. La seule option laissée aux pauvres était d'occuper des terres marginales — et souvent écologiquement instables — aux confins de la forêt ombrophile ou sur les pentes escarpées. Dans un grand nombre de régions, les flancs des montagnes se voient ainsi dénudés de leur couvert végétal et de leur sol, et la perte de rétention d'humidité qui en résulte affecte le débit des cours d'eau. Si le manque d'accès à la terre ainsi que d'emplois ruraux n'est nullement la seule cause de violences rurales en Colombie, il ne fait pas de doute que cela vient aggraver les choses. On a constaté que les provinces les plus touchées par la violence étaient celles où la diminution des superficies cultivées par les fermiers et les *colonos* avait été plus élevée que la moyenne entre 1960 et 1988.

La Colombie a adopté, en 1994, un type différent de loi de réforme agraire qui envisage d'accroître le rôle du marché dans le transfert de terres aux pauvres des zones rurales. Les demandeurs jugés aptes à bénéficier de cette mesure recevront une subvention de 70 % pour l'achat d'une parcelle de terre suffisante pour faire vivre une famille agricole, et un crédit leur sera consenti pour couvrir le reste. L'idée est que les paysans qui recevront une subvention se grouperont en coopératives pour négocier l'achat de terres aux gros propriétaires. La nouvelle loi accorde aussi droit de propriété aux squatters établis sur des terres marginales et prévoit des mesures de bonification des terres pour les populations autochtones. Elle ne porte pas réforme des restrictions mises au fermage, mais elle représente un pas dans la bonne direction.

Des orientations défavorables à la main-d'oeuvre agricole

Entre 1950 et la fin des années 70, aussi bien dans les pays à économie de marché que dans les pays à économie planifiée, la politique agricole procédait de l'idée que les paysans ne seraient probablement guère sensibles aux incitations du marché, que la formule des grandes exploitations agricoles donnait de meilleurs résultats et que le meilleur espoir du secteur résidait dans une modernisation tirée par le capital. Les faits l'ont démenti. Quelques économies, pour la plupart d'Asie de l'Est, non seulement ont évité de trop taxer le secteur agricole, mais elles sont même allées jusqu'à fournir à la petite agriculture une aide puissante en matière d'infrastructure et de services. Ceci a été facilité par le fait qu'il y avait eu auparavant des redistributions de terres, comme en Corée et à Taïwan (Chine), par l'existence d'un passé de petites productions agricoles, comme en Indonésie et en Thaïlande, ou par un passage rapide à la petite production agricole, comme en Chine après 1978. Ces économies ont enregistré une croissance rurale rapide et fait apparaître une préférence marquée des travailleurs pour l'emploi non agricole en milieu rural.

Dans beaucoup d'économies, cependant, une forte proportion des terres est aux mains de propriétaires d'exploitations agricoles excessivement grandes et à trop fort coefficient de capital, qui emploient trop peu de personnel, mais jouissent d'un accès préférentiel au crédit et aux subventions. En Amérique latine, de timides réformes agraires qui avaient pour but ou qui menaçaient de donner aux fermiers des droits sur les terres qu'ils cultivaient n'ont fait que renforcer, chez les propriétaires terriens, une tendance à adopter des modes de production réductrices de main-d'oeuvre. La Colombie en propose un exemple frappant. Des terres

qui pourraient être efficacement mises en culture sont utilisées pour l'élevage par suite de distorsions de l'environnement législatif et réglementaire favorables aux grandes exploitations (Encadré 4.1). Dans beaucoup de pays qui furent membres du CAEM, la terre est encore aux mains de grandes fermes collectives ou de ce qui en a pris la place.

Privatisation, réforme agraire, ou les deux, sont nécessaires dans beaucoup de pays. Le Viet Nam et l'Albanie se sont déjà engagés sur cette voie, et un programme de réforme agraire se prépare en Afrique du Sud. Plutôt que de recourir à l'expropriation, mieux vaut réformer en respectant les lois du marché, c'est-à-dire par achats et cessions volontaires de terres. La réforme aura d'autant plus de chances de réussir que les pauvres pourront bénéficier de subventions pour acheter des terres et les exploiter. Il faudra aussi réorienter les aides techniques et commerciales ainsi que l'investissement en infrastructure rurale en faveur de la petite exploitation.

Réglementation du travail, dualisme du monde du travail et secteur informel

Les changements d'affectation des ressources qui permettent de transformer une économie dans le sens d'une plus grande productivité exigent un marché du travail ouvert aux forces économiques. Une politique favorable à la formation de petites catégories de travailleurs dans des activités à forte productivité est génératrice de dualisme (segmentation du monde du travail en groupes privilégiés et groupes défavorisés) et tend à couper le secteur formel des influences de portée plus large du marché du travail, et cela aux dépens de la croissance de l'emploi. C'est ce qui se produit souvent lorsqu'un marché de production abrité de la concurrence par la protection dont bénéficient les échanges ou par le fait qu'il s'agit d'un marché d'Etat conjugue ses effets à ceux d'une réglementation du travail conçue — souvent avec de bonnes intentions — pour protéger ou soutenir les conditions de travail dans le secteur formel. Ceci peut donner naissance à la formation d'une petite catégorie de travailleurs relativement privilégiés qui ont intérêt à voir se perpétuer un état de choses qui les favorise.

Dans beaucoup de pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud et du Moyen-Orient, la législation du travail établit de coûteuses règles concernant la sécurité de l'emploi qui rendent les décisions d'embauche à peu près irréversibles. Et le système de représentation des travailleurs ainsi que les mécanismes de règlement des conflits du travail sont sujets à des décisions gouvernementales souvent imprévisibles, ce qui ajoute encore à l'incertitude des entreprises dans leurs estimations des coûts futurs de la main-d'oeuvre. L'Inde n'a pas encore, à proprement parler, de lois sur les faillites, de sorte que les fermetures d'usine y relèvent de la discrétion des pouvoirs publics et que l'économie politique de l'ajustement dans le secteur industriel s'en trouve compliqué. De même, la faiblesse du rapport entre contributions et prestations de sécurité sociale en est venue à transformer ces contributions en une taxe et à encourager ainsi l'évasion fiscale par le biais de changements de situation au regard de l'emploi. Une étude du système brésilien de sécurité sociale a relevé le cas de travailleurs qui restent dans le secteur informel aussi longtemps que possible pour ne passer ultérieurement dans le secteur formel que pour remplir les conditions donnant droit au bénéfice d'une pension.

La part de main-d'oeuvre urbaine employée dans le secteur informel va d'environ 75 % au Burkina Faso et en Sierra Leone à 25 % environ en Argentine. L'absence de structuration est généralement plus élevée en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, et, à l'intérieur de chaque région, absence de structuration et productivité du travail sont dans un rapport négatif l'une par rapport à l'autre (Figure 4.3). Mais l'action des pouvoirs publics, elle aussi,

Le secteur informel se rétrécit avec le développement.

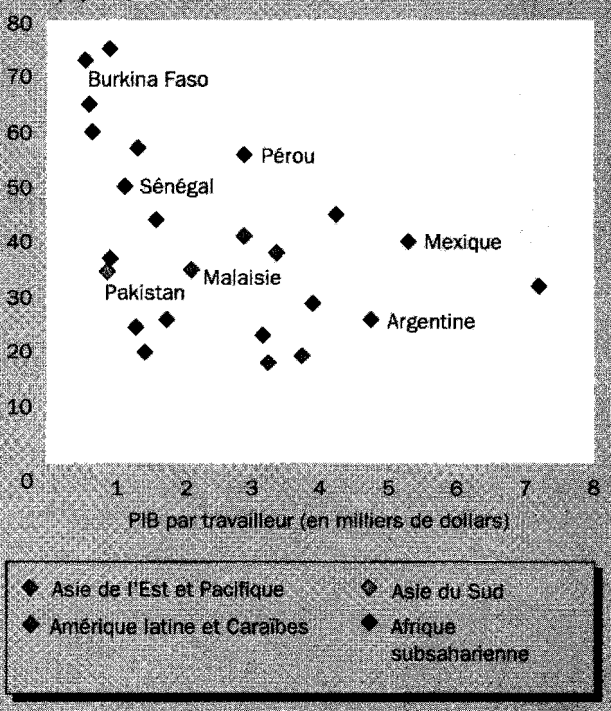


Figure 4.3 PIB par travailleur et taille du secteur informel urbain. L'échantillon est formé de 24 pays en développement. Les années vont, selon les pays, de 1970 à 1989. Le PIB par travailleur est exprimé en prix internationaux de 1985. Source : Banerji, document de référence; Summers et Heston, 1991.

compte. Une fiscalité et une réglementation trop pesantes peuvent entraîner l'expansion du secteur informel. Une étude comparative sur El Salvador, le Mexique et le Pérou a relevé que l'absence de structuration est la moins prononcée au Mexique, où les travailleurs du secteur formel sont moins bien lotis que ceux du secteur informel pour le salaire et la sécurité légale de l'emploi.

Que devraient faire les pouvoirs publics au sujet de l'emploi dans le secteur informel? Trois types d'action sont envisageables. Tout d'abord, supprimer les distorsions défavorables à la main-d'oeuvre, qu'il s'agisse de l'emploi dans l'agriculture ou dans les établissements du secteur formel, parce que cela réduit la pression à laquelle sont soumis les travailleurs agricoles du secteur informel qui quittent la terre, mais ne peuvent pas trouver d'emploi dans le secteur formel ailleurs. Ensuite, fixer à des niveaux modérés (et applicables) la charge fiscale et réglementaire imposée à l'activité de type formel. Enfin, il existe des possibilités d'action directe des pouvoirs publics, notamment en modifiant la prestation des services d'infrastructure en milieu urbain et en cessant d'attribuer des crédits bonifiés à des entreprises privilégiées. Les petites entreprises considèrent le manque de crédit comme une contrainte, mais l'expérience des pays d'Asie de l'Est montre qu'il est possible à de petites entreprises de se développer malgré des taux d'intérêt réels de l'ordre de 40 %, dans la mesure où elles ont accès au crédit et aux marchés.

Comme on l'a vu au Chapitre 3, il y a, dans toutes les économies, un continuum de possibilités d'emplois, depuis l'emploi indépendant exercé chez soi jusqu'à l'emploi dans des entreprises dûment immatriculées du secteur formel. Une politique du travail qui négligerait de considérer le rôle d'incitations et de signaux que jouent les salaires et les conditions de travail finirait par fermer le marché du travail de type formel à l'influence des forces du marché et par décourager la mise en bonne et due forme des contrats de travail. La Troisième partie concerne les normes et les dispositions de sécurité de l'emploi qui sont financièrement possibles, dans lesquelles les travailleurs verront un avantage accessoire de l'emploi, et qui ne sont pas considérées comme une taxe par le patronat.

• • •

La croissance économique et l'amélioration du revenu réel signifient que la productivité du travail va augmenter à l'intérieur des secteurs et que les travailleurs se dirigeront vers des secteurs à plus forte productivité, comme l'industrie et les services. Mais l'action des gouvernements est vouée à l'échec s'ils essaient d'accélérer ce processus par l'introduction de distorsions en faveur d'activités à forte productivité. Les distorsions qui favorisent l'industrie aux dépens de l'agriculture, le capital aux dépens du travail et le travail de type formel aux dépens du travail de type informel tendent paradoxalement à ralentir, et non à accélérer, le passage à une économie plus productive et plus moderne.

CHAPITRE 5

La formation au service du développement

DANS UNE ECONOMIE MONDIALE DE PLUS en plus intégrée et de plus en plus ouverte à la concurrence, le succès économique passe par le renforcement de la formation et des capacités des travailleurs. L'investissement dans le capital humain peut améliorer les conditions de vie des ménages en multipliant les possibilités d'emploi, en augmentant la productivité, en attirant les investissements et en renforçant la capacité de gain des travailleurs. Une amélioration de la santé, du régime alimentaire et du niveau d'instruction est également à rechercher pour elle-même, car elle permet une vie plus épanouie. L'importance de l'investissement dans le capital humain — en particulier dans l'éducation —, pour la croissance économique et le bien-être des ménages, est reconnue universellement; cette prise de conscience a contribué, au cours des dernières décennies, à des progrès de la scolarité sans précédent un peu partout dans le monde. Pourtant, à eux seuls, ces investissements n'ont pas toujours pour effet d'accélérer la croissance; quand l'environnement n'est pas bon, l'investissement humain peut ne se traduire que par une mauvaise utilisation, voire une non-utilisation, des ressources.

Le présent chapitre examine les raisons qui font que le capital humain est important, celles qui font que beaucoup de pays n'ont pas été en mesure d'en récolter les fruits et ce que les pouvoirs publics peuvent faire pour aider les ménages à investir en capital humain.

Qu'est-ce que le capital humain?

Les paysans ainsi que les travailleurs de l'industrie et des services ont de plus en plus besoin, pour vivre, de savoir lire, écrire et compter, ainsi que d'acquérir des savoir-faire plus spécialisés et de pouvoir gérer des tâches complexes et organiser le travail des autres. Les investissements de ressources humaines nécessaires pour acquérir ces compétences — investissements de santé et de nutrition, ainsi que d'éducation et de formation — commencent très tôt dans la vie pour ne plus cesser par la suite. Ces investissements créent le capital humain nécessaire pour augmenter la productivité du travail ainsi que le bien-être économique des travailleurs et de leurs familles.

La réduction de la malnutrition protéino-énergétique et l'augmentation de la consommation de micronutriments, comme le fer et l'iode, peuvent accroître la productivité du travail par le renforcement des facultés physiques et mentales que cela entraîne. Des travaux d'analyse qui ont été faits sur des ménages agricoles au sud de l'Inde et dans l'île de Mindanao, aux Philippines, ont permis de constater qu'une augmentation du poids par rapport à la taille (mesure de l'état nutritionnel à long terme) et une augmentation de la taille considérée isolément (mesure indirecte de l'état nutritionnel dans l'enfance) sont l'une et l'autre étroitement corrélées avec l'augmentation de la production par travailleur adulte. L'impact quantitatif qu'une amélioration de la nutrition qui intervient tôt dans la vie a sur la productivité future semble, dans ces cas, être au moins aussi important que celui de l'éducation primaire, dont il est souvent fait état.

Il ne peut pas y avoir augmentation de la productivité individuelle sans éducation. Une éducation de type général fait acquérir aux enfants des aptitudes qu'ils peuvent plus tard transférer d'un emploi à l'autre ainsi que les mécanismes intellectuels nécessaires pour pouvoir continuer à apprendre. Elle rend plus apte à exécuter les tâches de type courant, à exploiter et à utiliser l'information, et à s'adapter aux nouvelles technologies et méthodes de production.C'est ce que montre l'adoption, en Chine et en Inde, de variétés de céréales alimentaires à haut rendement. Compte tenu de la taille des exploitations et autres facteurs de production, des études ont relevé que, dans la province de Hunan, en Chine, les paysans relativement instruits étaient plus susceptibles d'adopter des variétés hybrides à rendement plus élevé. En Inde, les régions où les cultivateurs qui avaient reçu une éducation primaire étaient relativement peu nombreux au début de la révolution verte avaient enregistré une moindre croissance que celles où, à égalité d'opportunités technologiques, les cultivateurs étaient plus instruits.

La formation fait apparaître l'existence d'un rapport semblable avec la productivité. La formation en entreprise à Taïwan (Chine) a été associée à une augmentation sensible de la production par travailleur, les gains les plus grands étant ceux des entreprises qui investissaient simultanément en formation et en technologie. Comme dans le cas de la révolution verte, le capital humain est tout particulièrement rentable quand il est possible de tirer parti des idées nouvelles.

Les investissements de capital humain sont souvent fortement complémentaires. Un bon état nutritionnel et sanitaire rend les enfants d'autant plus aptes à apprendre. Une analyse portant sur quatre villages guatémaltèques montre que l'administration aux enfants de compléments alimentaires à base de protéines améliorait sensiblement les résultats qu'ils obtenaient aux tests de vérification de l'acquis scolaire administrés une dizaine d'années plus tard. L'amélioration du niveau général d'instruction d'un pays augmente les probabilités de formation une fois finies les études. Au Pérou, les chances de voir les travailleurs de sexe masculin recevoir une formation de leurs employeurs étaient accrues de 25 % s'ils avaient fait quelques années d'études secondaires; s'ils avaient suivi ce cycle d'études jusqu'au bout, le pourcentage passait à 52 %.

En enrichissant le capital humain des travailleurs, on augmente leur capacité de gain parce que les économies de marché récompensent le travailleur qui est capable de produire davantage ou dont la production est plus hautement prisée par le marché. L'instruction et les aptitudes professionnelles interviennent davantage maintenant comme déterminants du salaire dans certaines ex-économies planifiées où les salaires ont longtemps été fixés par décision administrative plutôt que par le marché. En Slovénie, à mesure que, sous l'effet de la récente libération des forces du marché, la structure des salaires a commencé à se diversifier pour tenir compte des différences de valeur de la productivité entre travailleurs, ceux qui avaient de l'instruction et une certaine expérience professionnelle ont vu leur salaire augmenter.

Le capital humain : condition nécessaire, mais non suffisante

Une élévation du niveau d'instruction, cela veut généralement dire des individus plus productifs. Il n'est donc pas surprenant que, depuis 1960, les effectifs mondiaux aient quintuplé à tous les niveaux de l'échelle éducative. Aujourd'hui, plus de cinq sur dix diplômés du secondaire vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire; il y a 30 ans, le rapport n'était que de trois sur dix. En 1960, un tiers environ de tous les adultes des pays en développement étaient alphabétisés; en 1990, plus de la moitié l'étaient.

Cette tendance est observable dans toutes les régions, avec des différences de résultats, toutefois, qui demeurent grandes. A l'échelle mondiale, l'éducation des femmes progresse, mais la distribution de la scolarité entre hommes et femmes demeure très inégale dans la plupart des régions.

Pourquoi, dans ces conditions, malgré une amélioration des niveaux de scolarité ainsi que d'autres formes de capital humain, la croissance économique n'a-t-elle pas été au rendez-vous dans de nombreuses parties du monde? Il y a à cela deux raisons. La première est qu'il est tout à fait possible de mal utiliser le capital humain. On aura beau investir en capital humain que cela ne fera rien pour compenser ou surmonter un environnement hostile à la croissance économique. La seconde est qu'on peut se tromper d'investissements en capital humain ou que ceux-ci peuvent être de qualité médiocre. Il arrive souvent que les dépenses en ressources humaines ne donnent pas la quantité, la qualité ou le type de capital humain qui eût été possible si l'argent avait été mieux dépensé. On peut en citer de nombreux exemples : suppléments alimentaires qui n'ont guère d'effets sur l'état nutritionnel; un allongement de scolarité qui ne change presque rien aux résultats obtenus aux tests normalisés de vérification des connaissances; des diplômés d'établissements publics de formation incapables de trouver un marché pour leurs nouvelles compétences.

La sous-utilisation de l'instruction et de la formation des travailleurs est due principalement à un manque de demande de travail imputable à la poursuite de stratégies de développement inappropriées. De nombreuses régions, y compris l'Asie du Sud-Est, en donnent l'exemple. Les forces de travail du Viet Nam et des Philippines ont toujours eu des taux d'alphabétisation et d'instruction des adultes plus élevés que les autres pays de la région. Et pourtant, comme le montre la Figure 5.1, chacune de ces deux économies a connu une croissance relativement lente, principalement parce que l'une et l'autre ont adopté des stratégies de développement — planification centralisée au Viet Nam et substitution de productions locales aux importations aux Philippines — qui se sont révélées incapables de tirer pleinement parti de leur stock de capital humain. Certaines des économies performantes d'Asie du Sud-Est, au contraire, avaient au départ des niveaux de capital humain relativement faibles, mais elles ont poursuivi des stratégies d'expansion simultanée de l'éducation et de la demande de travail.

Les Philippines et le Viet Nam n'en ont pas moins tiré profit de leurs investissements en ressources humaines. Beaucoup de Philippins instruits ont emporté leurs compétences à l'étranger, et leurs envois de fonds sont devenus la plus grande source de gains de devises de l'économie philippine. Dans le Viet Nam d'aujourd'hui, les investissements passés en capital humain contribuent à l'amélioration des performances économiques du pays, maintenant que celui-ci a adopté, pour son développement, une voie plus conforme aux lois du marché. Mais ce que l'exemple des Philippines et du Viet Nam montre, c'est que l'expansion des capacités humaines ne produit tout son potentiel que lorsque les mécanismes du marché engendrent une augmentation correspondante de la demande d'aptitudes professionnelles.

La politique de ressources humaines suivie par les gouvernements explique aussi en partie pourquoi l'investissement humain ne génère pas toujours de dividendes. Les exemples en sont nombreux; nous ne considérerons ici que l'éducation. A trop dépenser pour l'administration des systèmes éducatifs et pour l'infrastructure scolaire aux dépens du personnel enseignant et des fournitures scolaires, on réduit la quantité et la qualité de l'éducation. C'est aussi ce qui se produit quand la formation des maîtres laisse à désirer et qu'on exige trop peu des élèves. Enfin, le capital humain tend à être relativement improductif lorsque les aptitudes acquises à l'école ne correspondent pas à celles que demande le marché, ou lorsqu'on cherche à promouvoir l'enseignement supérieur aux dépens du primaire et du secondaire. Dans tous ces cas, des améliorations sont à apporter à la politique éducative afin que les dépenses de scolarisation génèrent des investissements productifs en capital humain.

Soutenir l'investissement dans la personne humaine

Les ménages n'hésitent pas à investir dans la santé et l'éducation de leurs membres parce que les avantages à en attendre, parmi lesquels figure l'avantage économique de gagner plus toute la vie durant, sont généralement supérieurs aux coûts (Encadré 5.1). Et pourtant, il arrive souvent que les ménages sous-investissent en capital humain. Quand cela arrive, les pouvoirs publics doivent y suppléer.

Les ménages sont souvent mal informés sur la rentabilité du capital humain, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition. L'Etat peut, par l'organisation d'activités d'éducation en matière de santé et de nutrition, les encourager à faire ces investissements hautement rentables. Les pouvoirs publics interviennent aussi lorsque les familles souhaitent investir en ressources humaines, mais n'en ont pas les moyens, les prêteurs étant peu portés à consentir des crédits gagés sur des espérances de gains futurs. Enfin, l'investissement en capital humain peut avoir une valeur plus grande pour la société que pour les familles elles-mêmes. Une société de gens instruits est d'autant plus à même d'adopter les nouvelles technologies, et la convivialité inhérente à la vie scolaire contribue à l'édification de la nation. Pour s'assurer le bénéfice de ces avantages sociaux, les pouvoirs publics peuvent changer le système d'incitations proposé aux ménages en ciblant les subventions sur les pauvres ou, comme dans le cas de l'éducation primaire, en assurant la gratuité de ce service.

Des efforts spéciaux s'imposent parfois pour compenser la tendance qu'il y a à scolariser les garçons plus que les filles. Outre ce qu'elles ont à y gagner sur le marché du travail, l'instruction rend les femmes plus sensibles aux questions de fécondité ainsi que de mortalité maternelle, et elle les conduit à prendre plus grand soin de la santé, de l'alimentation et de l'éducation de leurs enfants. Or, ces possibilités risquent de ne pas se réaliser pleinement sans une forte intervention des pouvoirs publics. Les objectifs de lutte contre la discrimination, de réduction de la pauvreté et de promotion de l'équité justifient donc une intervention des pouvoirs publics en vue de promouvoir l'enrichissement du capital humain, et en particulier celui des pauvres.

La formation comme investissement

La fin de l'école ne marque pas la fin de l'apprentissage productif. La plupart des gens continuent, tout au long de leur vie active, à enrichir leurs compétences en suivant une formation en cours d'emploi et des stages. La formation est un investissement pour les travailleurs aussi bien que pour les employeurs. Les travailleurs acceptent souvent de payer un droit d'inscription à des stages de formation ou de subir une réduction de salaire par rapport à ce qu'ils gagneraient s'ils ne suivaient pas une formation en cours d'emploi, car ils espèrent ainsi pouvoir gagner davantage plus tard. Les entreprises ont intérêt à investir dans la formation de leurs employés parce qu'elles ont souvent besoin de travailleurs dotés de compétences précises. Ni les uns ni les autres ne sont complètement sûrs de pouvoir s'approprier pleinement les avantages de leur investissement : le travailleur peut partir et emporter ses nouvelles compétences chez un autre employeur, ou il peut perdre son emploi et s'apercevoir qu'il ne peut pas utiliser ailleurs les compétences qu'il a acquises. Employeurs et employés ont trouvé les moyens d'éluder partiellement le problème de manière que les uns et les autres puissent quand même y gagner : l'employeur propose la sécurité de l'emploi pour réduire les rotations de personnel; le travailleur peut s'engager, en échange d'un contrat de formation, à rembourser l'employeur s'il quitte l'entreprise avant que l'employeur ait pu amortir son investissement; et travailleurs et employeurs peuvent partager les gains de productivité générés par la formation.

Parce que la formation est souvent un bon investissement, il est rare que les pouvoirs publics aient à intervenir dans ce domaine. La quantité de formation organisée par les entreprises varie, parfois considérablement, selon les pays et les secteurs, et même selon les entreprises à l'intérieur d'un même secteur, en fonction de leur taille et de la structure de leur capital. En 1991, 24 % des travailleurs mexicains disaient recevoir un certain type de formation pour améliorer leurs compétences professionnelles; au Japon, le chiffre correspondant était de 37 %. Les entreprises des secteurs à fort coefficient de technologie en Indonésie sont plus portées à former leurs travailleurs que celles des secteurs à faible coefficient de technologie. Les entreprises du secteur chimique à vocation exportatrice de Taïwan (Chine) ont trois fois plus de chances d'investir dans la formation que celles qui produisent pour le marché intérieur, et six fois plus que l'entreprise moyenne de textiles taïwanaise. Son orientation en matière d'exportation, le rythme de l'évolution des technologies, le degré d'instruction de sa main-d'oeuvre, les cycles économiques et les perspectives de croissance, tout cela entre, semble-t-il, dans la décision que prend une entreprise de former ses employés.

Même en Asie du Sud-Est, des niveaux d'instruction relativement élevés au départ n'ont pas garanti la croissance économique.

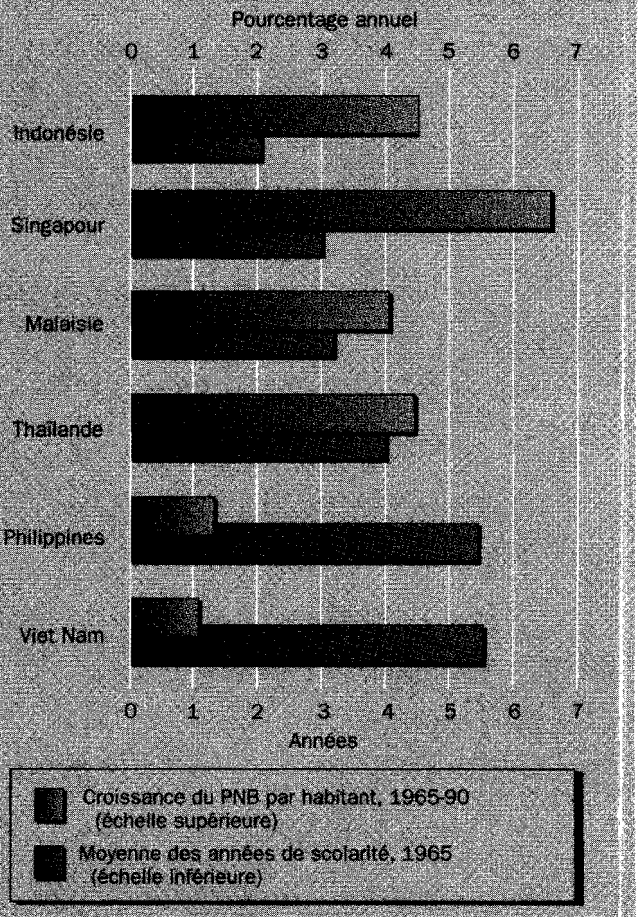
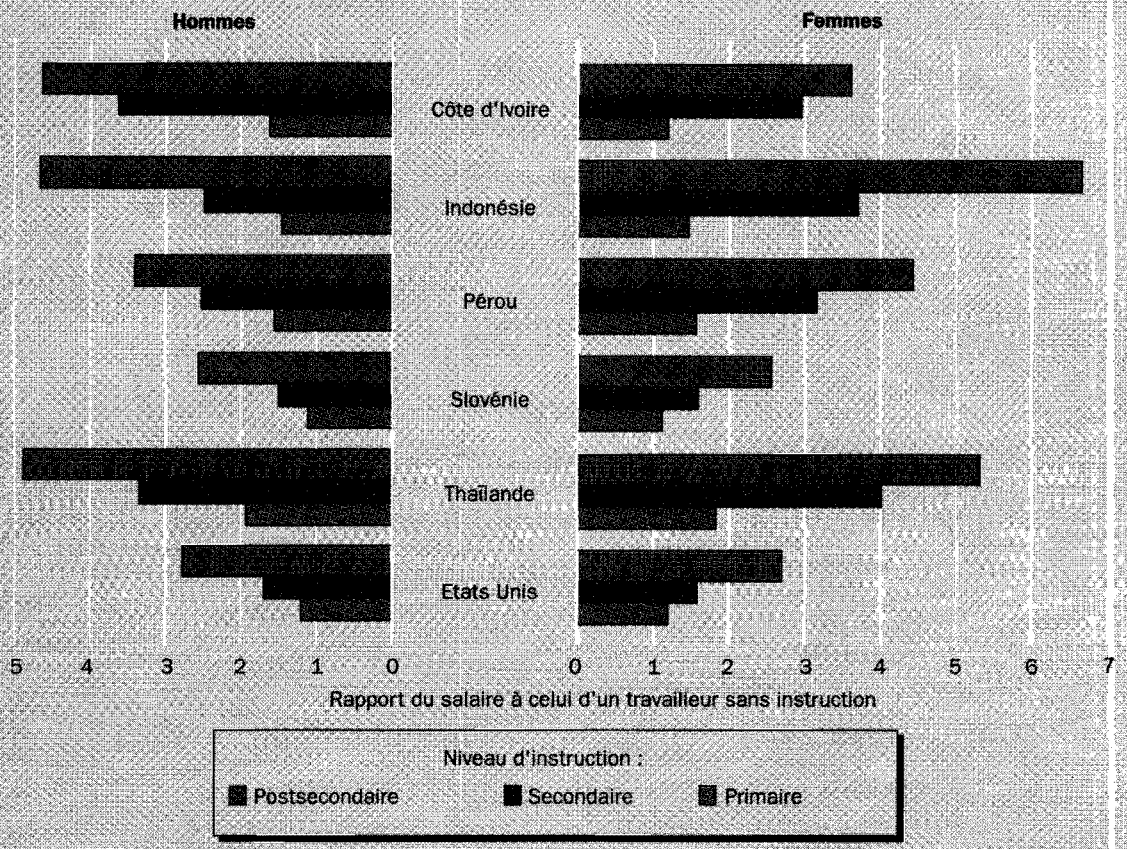


Figure 5.1 Niveau d'instruction et croissance du PNB par habitant en Asie du Sud-Est. Pour le Viet Nam, les données sont des estimations pour 1975 (moyenne des années de scolarité) et 1976-90 (croissance du PNB par habitant). Source : BIT, 1986; Nehru, Swanson et Dubey, 1993; Banque mondiale, 1992c.

Encadré 5.1 De combien le degré d'instruction améliore-t-il le salaire?

Dans tous les pays, les travailleurs qui sont plus instruits que les autres gagnent généralement davantage. Des analyses statistiques détaillées des pays que l'on montre dans la figure confirment, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, l'existence d'une corrélation entre salaire et degré d'instruction. Le caractère positif de ce rapport se vérifie à la fois pour les économies à croissance rapide (comme l'Indonésie et la Thaïlande) et pour celles où le revenu par personne est en baisse (comme la Côte d'Ivoire, le Pérou et la Slovénie).

La prime de salaire liée au degré d'instruction varie considérablement et paraît tenir à la relative pénurie de travailleurs instruits — plus élevée là où les travailleurs instruits sont très demandés (comme en Thaïlande) ou peu nombreux (comme en Côte d'Ivoire), plus faible là où il y a abondance relative de travailleurs instruits (comme en Slovénie et aux Etats-Unis). La prime de salaire dépend aussi du degré d'instruction — parmi les pays à revenu faible ou intermédiaire de la figure, le ratio de salaire entre diplômés du secondaire et diplômés du primaire est supérieur à celui qui existe entre les diplômés du primaire et ceux qui n'ont pas été du tout à l'école dans tous les cas, sauf un. La rentabilité salariale de l'instruction est parfois plus élevée pour les femmes que pour les hommes (comme en Indonésie, au Pérou et en Thaïlande). Ceci ne veut pas dire que les femmes gagnent davantage que les hommes, mais seulement que la rentabilité économique de leur degré d'instruction peut être plus élevée.



Primes salariales d'instruction pour travailleurs et travailleuses. Les rapports entre salaires proviennent d'estimations statistiques corrigées de variables telles que l'âge. Les données correspondent à l'année 1986, sauf pour la Thaïlande (1988-89) ainsi que pour la Slovénie et les Etats-Unis (1991). Source : Appleton, Collier et Horsnell, 1990; Behrman et Deolalikar, 1994; Orazem et Vodopivec, 1994; Schultz, 1993; Khandker, 1991.

Si la formation est de l'intérêt à la fois des travailleurs et des employeurs, et si elle répond, en économie de marché, à des pulsions économiques profondes, faut-il que les pouvoirs publics s'en mêlent? Il le faut en cas de défaillances ou d'imperfections particulières du marché et en vue d'objectifs autres que d'efficacité économique. Comme dans le cas de l'éducation de type général, il peut arriver que les individus sous-investissent dans la formation par manque d'éléments d'information ou par suite de défaillances du marché du crédit, ou parce que les effets de retombées ne

sont pas pris en considération. Cependant, au moins dans le cas de la formation en entreprise, beaucoup de ces problèmes peuvent n'avoir qu'une importance secondaire par rapport aux contraintes d'investissement en formation que peuvent connaître les entreprises.

Quand le niveau de compétences techniques est faible dans le marché du travail, les entreprises risquent d'investir trop peu dans la formation, malgré des perspectives de rentabilité qui justifieraient l'investissement, par crainte que leurs travailleurs, une fois formés, se voient offrir un emploi ailleurs. On demeure dans l'incertitude quant à l'importance de ce problème. Là où la rentabilité de la formation a été élevée, comme en République de Corée, les entreprises ont continué à investir dans la formation, bien que, tout au long des années 70 et pendant une bonne partie encore des années 80, le taux de rotation de la main-d'oeuvre manufacturière ait souvent atteint de 5 à 6 % *par mois.*

Le manque de formation peut aussi être dû à une réglementation du marché du travail contraignante — salaire minimum élevé et règles relatives aux promotions à l'intérieur des entreprises — qui empêche les entreprises de moins payer les stagiaires ou qui restreint les possibilités de placement des travailleurs une fois que ceux-ci ont été formés. Au Mexique, la législation fédérale du travail, qui dispose que les promotions se font rigoureusement à l'ancienneté, réduit l'incitation à former des travailleurs. L'idéal serait de supprimer ces contraintes; à défaut, des mesures compensatoires pourraient être prises pour indemniser l'employeur de ce que lui coûte la formation.

Le manque d'informations concernant les compétences techniques recherchées et l'existence d'économies d'échelle dans la formation sont d'autres causes d'intervention des pouvoirs publics. On pourrait penser que ces contraintes s'appliqueraient tout particulièrement au secteur informel, mais la formation en cours d'emploi y est courante, surtout sous sa forme traditionnelle de l'apprentissage. Une enquête récente réalisée auprès des travailleurs de la petite industrie manufacturière du Ghana a relevé que 44 % des travailleurs avaient été formés comme apprentis dans leurs domaines respectifs, et que 52 % des entreprises formaient des apprentis à l'époque de l'enquête. Des études réalisées dans d'autres pays confirment que le manque de travailleurs qualifiés est rarement cité comme un problème majeur pour les petites entreprises.

La formation pratiquée dans le secteur informel peut être suffisante pour les activités de type courant, mais l'ignorance dans laquelle on y est en matière de marketing, de nouvelles techniques ainsi que de la conduite des affaires en général risque de faire obstacle à l'expansion des entreprises du secteur. Les services de formation organisés à l'intention des petites entreprises et qui visaient à remédier à ces carences se sont révélés assez prometteurs. Un exemple en est le Programme mexicain de services de soutien multiples (connu sous son sigle espagnol de CIMO), qui fournit une assistance technique et des services de formation aux petites et aux microentreprises. De nombreuses études de cas font état, à ce sujet, d'améliorations relativement peu coûteuses de productivité ainsi que de gains en matière d'emploi et de rentabilité pour les participants. Les possibilités de copier ce modèle sont toutefois limitées. Pour beaucoup d'interventions publiques en faveur des microentreprises, les coûts sont élevés en raison des dépenses administratives que cela comporte ainsi que du taux élevé des faillites dans le monde des petites entreprises.

Dans beaucoup de pays, les pouvoirs publics ont recours à la formation pour s'attaquer à des problèmes tels que la faiblesse des niveaux de qualification de la main-d'oeuvre employée, le chômage élevé parmi les jeunes, les migrations de travailleurs durant les périodes de grandes mutations économiques, ainsi que le chômage structurel et la pauvreté propres aux travailleurs défavorisés. Mais, quant à savoir s'il est justifié d'utiliser des fonds publics pour la formation, cela dépend de la cause profonde du problème et du coût d'opportunité des ressources publiques.

La faiblesse de qualification de la main-d'oeuvre paraît moins imputable aux défaillances du marché de la formation qu'à la faiblesse générale du niveau de la demande de main-d'oeuvre. Il en va peut-être aussi de même pour le chômage des jeunes. Mais ce que l'on peut dire en faveur d'une intervention des pouvoirs publics dans la formation des travailleurs licenciés paraît plus probant. Les licenciements de travailleurs en périodes de mutations économiques ou de chocs majeurs peuvent nécessiter une aide à la reconversion parce qu'il n'existe pas de marché, parce que cela comporte des risques excessifs et parce qu'il faut veiller à la stabilité sociale et s'assurer le soutien du public à l'ensemble du programme de réformes; malheureusement, les avantages économiques directs en sont souvent limités (voir Chapitre 17).

La formation initiée par l'entreprise est généralement le meilleur moyen, économiquement parlant, de développer les compétences des travailleurs. Par comparaison, la prise en charge de la formation par l'Etat dans la plupart des pays, formation dispensée dans des établissements d'Etat et spécialement dans le cadre de l'enseignement professionnel, s'est révélée coûteuse et a souvent donné des stagiaires dotés de qualifications difficilement monnayables. Il faut trouver des moyens de réorienter les établissements publics de formation dans le sens de ce que demandent le consommateur et le marché. Le mieux sera souvent qu'au lieu de financer l'offre de formation, l'Etat en finance la demande, de façon que les travailleurs que l'on veut aider puissent obtenir du fournisseur de leur choix les services de formation qu'ils désirent.

C'est ce qu'ont fait certains pays d'Amérique latine. Les établissements de formation y avaient été financés au moyen d'une taxe prélevée sur les salaires, moyennant quoi ils assuraient une formation avant emploi, alors qu'ils

étaient souvent incapables de placer leurs stagiaires. Mais, sous l'effet d'incitations appropriées, beaucoup de ces mêmes établissements ont évolué et proposent maintenant directement aux entreprises du secteur privé et aux particuliers des services fort appréciés. Par l'utilisation qu'il fait des bons de formation pour les travailleurs et du crédit d'impôt pour les employeurs, le Chili offre à cet égard un exemple de réforme réussie. Ces bons sont distribués à des catégories cibles — les jeunes et les travailleurs en chômage, ces derniers étant généralement des femmes. Parallèlement, un organisme d'Etat vend aux enchères à des organismes de formation concurrents, aussi bien publics que privés, le droit d'organiser des stages de formation; ceux-ci doivent, pour être rentables, arriver à placer un minimum de stagiaires. De cette façon, la conception de bons programmes de formation devient, comme il se doit, l'affaire des établissements de formation eux-mêmes.

Des sociétés privées commencent aussi à proposer des services de formation dans les économies en transition d'Europe de l'Est et d'Asie, et cela dans divers domaines, comme les langues étrangères, l'enseignement et l'informatique. Dans le passé, tous les établissements de formation y étaient publics, et peu d'entre eux s'appliquaient à faire acquérir à leurs stagiaires les compétences nouvelles qu'exige une économie moderne de marché. L'Etat peut appuyer les initiatives du secteur privé dans le domaine de la formation en levant les obstacles qui s'y opposent : un contrôle des prix applicable aux droits d'inscription, une réglementation excessive des programmes et la concurrence des établissements publics subventionnés, tout cela fait hésiter le secteur privé.

• • •

Les ménages et les entreprises ont besoin d'un environnement qui les encourage à prendre de bonnes décisions d'investissement en formation. Que doivent faire les gouvernements? Dans les cas où la rentabilité du capital humain est élevée pour l'individu, mais sans que pour autant celui-ci en fasse l'investissement, il faut commencer par essayer de savoir pourquoi il en est ainsi avant de se préparer à intervenir, surtout dans le domaine des prix. Il est normal que l'Etat assure la gratuité de l'enseignement primaire, qui profite à l'ensemble de la société et qui permet d'atteindre les pauvres. Mais la gratuité de la plupart des autres programmes de valorisation des ressources humaines n'est généralement pas justifiée. Surtout quand il s'agit de formation, l'Etat devrait se préoccuper davantage de la financer que de l'assurer lui-même. Ses interventions, quelques formes qu'elles prennent, devraient éviter de favoriser le petit nombre des privilégiés. La première des priorités de l'investissement devrait aller aux enfants, parce que de leur état sanitaire et nutritionnel ainsi que de leur éducation de base dépend l'avenir d'une nation.

CHAPITRE 6

Les marchés, la main-d'oeuvre et les inégalités

LA CROISSANCE ECONOMIQUE PROFITE GENERALEMENT à la majorité de la population d'un pays à mesure que l'économie devient plus performante, crée des emplois et fait progresser les revenus. Pourtant, si la majorité des ménages y gagnent, il reste souvent des inégalités entre individus et groupes d'individus : entre hommes et femmes, entre ethnies et, bien sûr, entre ménages. Et il est des catégories de population que la croissance n'atteint pas du tout. Les handicapés, les économiquement faibles et les habitants de régions déshéritées sont parmi ceux qui risquent le plus de devenir des laissés-pour-compte. Privés d'égalité d'accès aux facteurs de production — et notamment à l'instruction et à la formation professionnelle — et obligés souvent de faire face à d'autres obstacles, comme celui d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique ou le sexe, ils risquent de ne pas pouvoir tirer parti des nouvelles opportunités générées par l'évolution économique.

Croissance ne signifie pas nécessairement aggravation des inégalités. La croissance à long terme a souvent réduit les inégalités, comme en Colombie, en Indonésie et en Malaisie. Et la croissance fait presque toujours reculer la

pauvreté, parfois malgré une aggravation des inégalités, comme au Brésil entre 1960 et 1980. Mais les sociétés doivent se préoccuper de la manière dont le revenu est réparti, tout simplement parce qu'une plus grande égalité dans la répartition signifie que les fruits de la croissance sont plus également distribués et que les pauvres n'en sont pas exclus.

Le présent chapitre examine la répartition du revenu que les gens — qu'ils soient salariés, travailleurs indépendants dans l'agriculture ou le commerce — tirent de leur travail. Il examine les dimensions et les raisons de la persistance des inégalités entre individus, régions, sexes et ethnies. Et il pose la question de savoir ce que les gouvernements peuvent faire pour multiplier les débouchés et aider les laissés-pour-compte.

Qu'est-ce qui détermine les inégalités de revenus du travail?

Dans tous les pays, les salaires payés aux travailleurs varient considérablement selon le secteur et l'occupation. Même dans cette ancienne économie socialiste qu'est la Pologne, la moyenne des salaires en 1993 dans les secteurs d'activité les mieux payés — ingénieurs et industries extractives — était supérieure de près de 80 % à ceux des secteurs les moins bien payés — les services personnels. Un travailleur qualifié employé dans l'industrie des services financiers pouvait gagner trois fois ce que gagnait un travailleur non qualifié employé dans le commerce de détail. Les différences de salaires entre individus traduisent, dans une large mesure, des différences de talents et de compétences, ainsi que des différences de conditions ou de difficultés du travail. Des travaux difficiles ou qui doivent être exécutés dans des environnements dangereux ou sales auront toutes chances d'être mieux rémunérés que des travaux qui seraient comparables pour les aptitudes exigées, mais plus faciles, moins dangereux et plus propres.

Cependant, même quand on prend en considération tous ces facteurs, il reste encore des différences de salaires. Elles pourront être l'effet d'aptitudes individuelles inobservables, de comportements discriminatoires ou d'autres formes de défaillance du marché. Même dans le marché du travail hautement intégré qu'est celui des Etats-Unis, des études détaillées sur les différentiels de salaires ont relevé que les caractéristiques individuelles et les facteurs relatifs au secteur d'activité, à la profession et à l'entreprise n'expliquent que 50 à 70 % des variations observées. Si on compare la dispersion des salaires entre pays, on voit que, si les inégalités ont tendance à diminuer à mesure que les économies deviennent plus riches, cette dispersion peut varier considérablement entre pays à niveaux de revenu semblables.

Une répartition du revenu du travail par le marché peut être plus ou moins égale, ou elle peut laisser un grand nombre de travailleurs dans la pauvreté. Deux facteurs sont particulièrement importants pour déterminer le degré d'inégalité. L'influence la plus forte est celle de la distribution initiale des facteurs de production, et spécialement de l'éducation (Tableau 6.1). Les membres les plus pauvres de la société sont généralement ceux qui ont moins accès à la terre, au crédit et aux services sociaux, et qui possèdent en moins grand nombre les compétences professionnelles qui permettent aux travailleurs pauvres de passer dans des secteurs où la productivité et les salaires sont plus élevés. Le second déterminant de l'inégalité est la manière dont le marché rémunère, selon le secteur et l'occupation, des facteurs de production identiques. Ce sont là des différences qui existent non seulement entre emplois dans le secteur moderne formel, mais aussi entre la rentabilité du travail salarié et celle du travail indépendant, et entre les résultats obtenus dans l'emploi indépendant.

Inégalités de distribution des facteurs de production

Les inégalités de revenus entre travailleurs sont fortement associées à des inégalités de niveau d'instruction et d'aptitudes professionnelles. Le niveau d'instruction est l'élément le plus important de ce qui détermine le revenu du travail individuel. En conjonction avec d'autres variables du capital humain, comme l'expérience et la nature de la profession, les aptitudes professionnelles entrent pour une proportion qui peut aller du tiers à la moitié dans les différences de gains relevées entre individus à l'intérieur d'un même pays. On ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'une politique qui vise à élever le niveau d'instruction des pauvres peut avoir un impact énorme sur les inégalités de salaires. Les inégalités de niveau d'instruction au Brésil continuent d'être largement supérieures à ce qu'elles sont en République de Corée, et elles entrent pour plus du quart dans les inégalités de gains bien plus grandes que l'on observe dans ce pays. En Colombie, les progrès de la scolarisation ont réduit de 20 % les différentiels de salaires entre le quintile supérieur et le quintile inférieur, et cela malgré une augmentation de la demande de travailleurs qualifiés. En Malaisie et au Costa Rica, l'élargissement de l'accès à l'instruction était associé à une nette réduction des inégalités de salaires. Comme le montre la Figure 6.1, l'expansion de l'éducation a généralement pour effet de réduire la dispersion des salaires. Mais il y a des exceptions : dans des pays comme le Chili et le Mexique, les effets positifs de l'effort éducatif ont été réduits à néant par le renversement qui s'est produit dans la demande de main-d'oeuvre non qualifiée.

Les inégalités entre revenus ruraux et revenus urbains sont particulièrement fréquentes. Elles ont leurs origines, en grande partie, dans le fait que les gouvernements ont, pendant des décennies, favorisé les villes aux dépens des campagnes. Partiellement ou totalement abandonnée dans beaucoup de pays, cette politique n'en continue pas moins à être appliquée dans d'autres — et spécialement en

Les pauvres sont généralement ceux qui ont le moins aisément accès à l'éducation.

Tableau 6.1 Moyenne des années de scolarité par quintile de revenu par habitant dans quelques pays en développement

Pays	Quintile inférieur	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile supérieur	Total
Brésil	2,1	3,1	4,3	6,7	8,7	5,2
Costa Rica	4,8	6,6	6,2	7,1	9,4	6,8
Guatemala	1,0	1,5	2,3	3,5	7,0	3,2
Viet Nam[a]	5,1	5,7	6,1	6,5	8,0	6,4

Note : Les données concernent toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus.
a. Les données correspondent à des quintiles de dépenses.
Source : Evaluation de la pauvreté au Viet Nam, Psacharopoulos et al., 1993.

Afrique. Les distorsions de politiques préjudiciables au monde rural ont consisté, par exemple, à défavoriser l'agriculture par la surévaluation des monnaies et la protection de l'industrie, ainsi que par la taxation des produits d'exportation. Ces distorsions ont été aggravées par le traitement privilégié accordé aux villes dans la répartition des services d'infrastructure physique et sociale, ainsi que par une politique agraire qui rendait difficile l'acquisition de terres par les pauvres, réduisant ainsi fortement les possibilités d'emploi indépendant. Les mesures compensatoires, quand il y en a eu, ont profité surtout aux gros propriétaires terriens riches, laissant les travailleurs ruraux pauvres ainsi que les petits exploitants agricoles supporter de plein fouet les effets de la discrimination. Comme on l'a vu au Chapitre 4, ces distorsions de politiques ont engendré un mouvement de migration prématurée de la main-d'oeuvre vers les villes, avant que celles-ci se soient trouvées capables de leur proposer des emplois rémunérés, et elles ont entraîné une chute des salaires dans le secteur urbain informel.

Les inégalités peuvent se révéler d'une persistance remarquable d'une génération à l'autre, les avantages que donnent la possession d'actifs matériels et l'instruction ainsi que la détention d'un certain pouvoir hiérarchique se transmettant d'une génération à l'autre et les faits de culture qui perpétuent l'inégalité venant à s'incruster dans les systèmes économiques. Modifier la distribution des actifs prend une importance cruciale pour briser ces cercles vicieux de pauvreté et réduire les inégalités de revenus. Mais ceci ne se fait pas facilement. Il y a rarement eu de grandes redistributions de terres (ou de capital), sauf en période de grands bouleversements politiques. Dans certaines parties d'Asie de l'Est où elles ont donné aux petits exploitants agricoles la sécurité de jouissance de leurs terres, les réformes ont entraîné une accélération de la croissance rurale, de l'emploi et de la stabilité politique. Là où la terre était propriété collective, ou dans les pays où les petits exploitants agricoles ne s'étaient pas vu accorder des droits sûrs aux terres qu'ils cultivaient, comme au Mexique, les réformes ont engendré stagnation et détresse sociale. Néanmoins, là où de grandes exploitations ont encore beaucoup de terres mal exploitées, de nouvelles réformes agraires seront nécessaires.

Il est plus facile de faire reculer la pauvreté et d'accroître l'égalité de revenus en modifiant la répartition du capital humain. A la différence du capital matériel ou de la terre, ceci peut se faire par l'enrichissement de la ressource à sa disposition plutôt que par sa redistribution. L'investissement dans le capital *humain* des pauvres, par les soins de santé primaires et l'éducation, a joué un grand rôle dans les stratégies de lutte contre la pauvreté qui ont réussi dans des pays comme l'Indonésie et la Colombie.

Inégalités de rentabilité des facteurs de production

L'augmentation de la rentabilité des quelques facteurs de production que possèdent les travailleurs pauvres peut aussi avoir une grande influence sur la répartition du revenu. Comme le principal facteur de production des pauvres est leur force de travail, ceci signifie avant tout qu'il faut mettre fin à des distorsions qui ont tendance à affaiblir la rentabilité du travail.

Le passage à une forme de marché du travail moins entachée de distorsions et moins informelle peut être facteur d'égalisation. Sauf en cas de défaillance du marché, comme quand il y a discrimination, le marché du travail salarié assure une égalité de salaire à des travailleurs également productifs exerçant des emplois comparables. De ce fait, le sort de la main-d'oeuvre salariée est moins lié aux dotations initiales des travailleurs en facteurs de production que ce n'est le cas dans l'emploi indépendant.

Les marchés du travail formel sont souvent, néanmoins, entachés de distorsions et défavorables aux pauvres. Dans beaucoup de pays, le développement urbain a favorisé

L'écart de salaires entre travailleurs de niveaux d'instruction différents s'est resserré, sauf là où, comme au Chili, la demande de main-d'oeuvre s'est fortement infléchie dans un sens défavorable aux travailleurs non qualifiés.

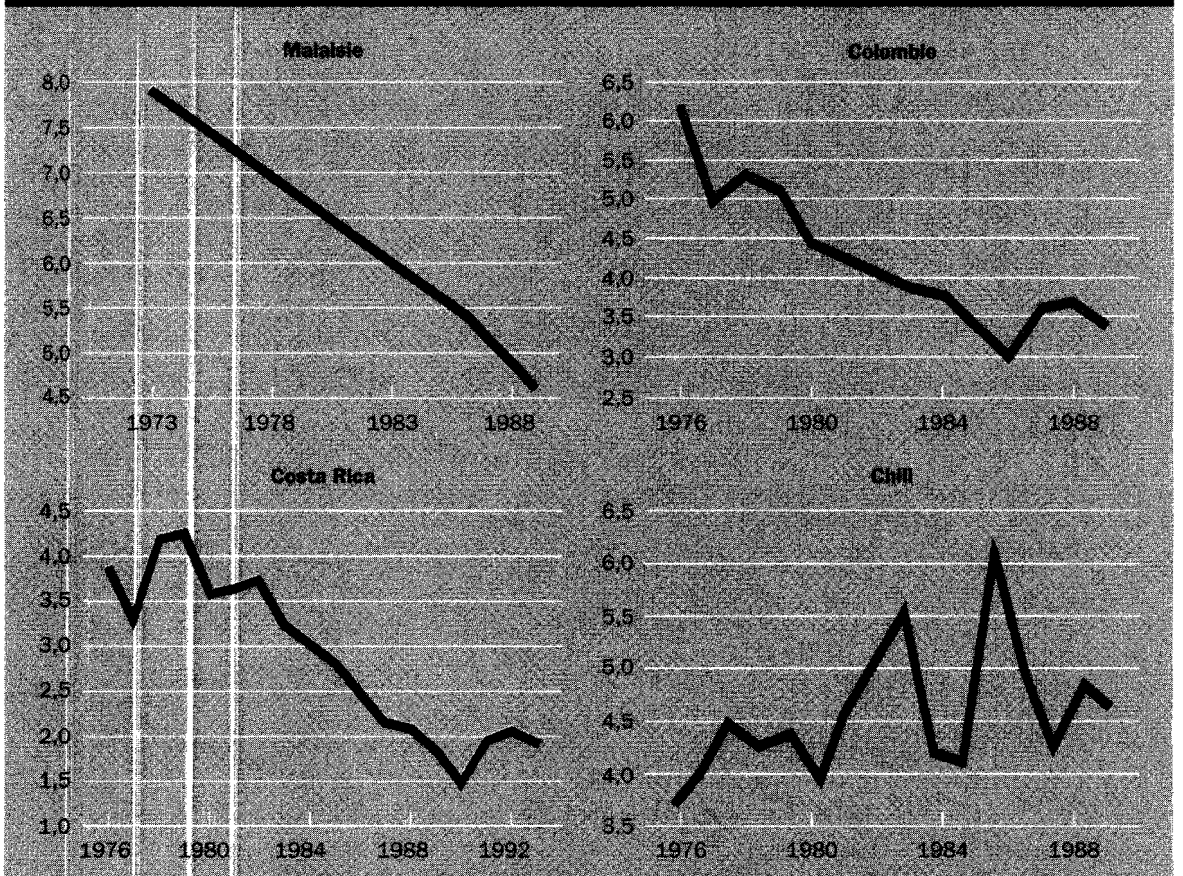


Figure 6.1 Différentiels de salaires entre diplômés du supérieur et du primaire. Les données expriment le salaire moyen d'un diplômé d'université rapporté à celui d'un travailleur qui n'a fait que des études primaires. Source : Fields, 1994; Gindling et Robbins, 1994; Robbins, 1994; Robbins, document de référence.

l'essor de catégories de travailleurs du secteur formel protégés. Les exclus, qui comprennent la majeure partie des pauvres du secteur rural et du secteur urbain informel, n'ont pas, comme les travailleurs privilégiés, accès aux emplois bien payés où la sécurité de l'emploi est plus grande et les conditions de travail meilleures.

Les dimensions de l'inégalité

Même en l'absence de distorsions, la rémunération du travail peut être inéquitable par suite de discrimination — comme celle dont font l'objet les femmes ou les ethnies. La rémunération du travail peut également être conditionnée par des différences régionales, faisant des ménages les victimes des accidents de la géographie. Trois types d'inégalité se sont révélés particulièrement difficiles à résoudre par le seul jeu des forces du marché : les inégalités entre hommes et femmes, les inégalités entre ethnies et catégories sociales, et les inégalités entre régions.

Inégalités entre hommes et femmes

Dans presque toutes les sociétés, les femmes détiennent moins de pouvoir que les hommes, gagnent moins que les hommes et ont moins voix au chapitre que les hommes touchant la disposition des ressources du ménage, à quoi s'ajoute le fait que, dans beaucoup de pays, leur éducation est moins poussée. Les femmes ont moins aisément accès aux emplois mieux rémunérés du secteur formel, et elles sont surreprésentées parmi les travailleurs familiaux qui ne sont pas payés ainsi que dans le secteur informel. Quand elles sont présentes sur les mêmes marchés que les hommes,

les femmes sont souvent en butte à des comportements discriminatoires.

Si les femmes font en moyenne moins d'heures de travail que les hommes dans le domaine des activités rémunérées, elles les rattrapent, et au-delà, par le plus grand nombre d'heures qu'elles consacrent aux travaux du ménage. Dans presque tous les pays, les femmes assurent une part disproportionnée des tâches ménagères. Au Bangladesh, des études ont relevé que les hommes et les femmes font à peu près le même nombre d'heures de travail par semaine. Mais, tandis que le travail des hommes était constitué à 90 % par des activités génératrices de revenu, les femmes consacraient 80 % de leur temps de travail à des tâches ménagères. Cette division du travail se vérifie encore même lorsque les femmes travaillent en dehors du foyer. Les Argentines font en moyenne 73 heures de travail par semaine au foyer si elles n'ont pas d'emploi, et 56 heures si elles en ont un — ce qui est bien plus que les hommes. Ces différences entre hommes et femmes dans la répartition de l'effort ont des incidences sur la distribution du pouvoir au sein du ménage. Là où elles gagnent peu, les femmes ont moins à dire dans l'utilisation du revenu de la famille et dans les décisions d'importance stratégique, comme quand il s'agit de la scolarisation des enfants. Les faits observés montrent que cette distribution du pouvoir a des effets préjudiciables aux enfants, et surtout aux filles.

Le fait que le soin d'élever les enfants échoit principalement aux femmes entraîne une certaine division du travail entre hommes et femmes. Surtout lorsque la durée de vie est relativement courte et les taux de fécondité élevés, les femmes sont généralement tenues de travailler à la maison pendant une assez importante partie de leur vie active. Il arrive parfois qu'une prime à la force physique, comme dans la plupart des activités qui ne réclament pas de qualifications spéciales, vienne renforcer l'économie de la traditionnelle division du travail selon le sexe. Mais pareille division du travail devient de plus en plus inefficace à mesure qu'avec le développement et les progrès de la technique les femmes vivent plus longtemps et ont moins d'enfants, et que la prime aux aptitudes professionnelles s'élève.

Les différences de rémunération du travail entre hommes et femmes découlent de deux facteurs. Tout d'abord, la plupart des femmes sont moins bien dotées en aptitudes monnayables en raison des préventions qui s'exercent contre l'éducation et la formation professionnelle des femmes. Ces préventions sont très fortes en Asie et au Moyen-Orient, et sensibles en Afrique, mais négligeables en Amérique latine et dans les pays de l'ancien bloc soviétique. Ensuite, la gamme des emplois ouverts aux femmes est souvent plus étroite, de sorte qu'à qualifications égales les femmes obtiennent de moins bonnes conditions que les hommes sur le marché du travail. Dans beaucoup de pays, il reste d'importants différentiels de salaires entre hommes et femmes, même en faisant la part des différences de niveau d'instruction et d'expérience (Encadré 6.1). En Inde, le salaire réel des femmes représente 51 % de celui des hommes et les différences de caractéristiques entre travailleurs et travailleuses n'entrent que pour 34 points de pourcentage dans l'explication de cet écart. Au Kenya, les salaires des femmes sont inférieurs de 18 % à ceux des hommes une fois qu'on a fait la part des aptitudes professionnelles et de l'expérience. En Amérique latine, la moyenne des salaires féminins représente 71 % de celle des salaires masculins, et les différences de capital humain n'entrent que pour 20 points de pourcentage dans l'explication de ce différentiel. Même dans ce qui fut l'Union soviétique, les femmes gagnaient en moyenne 30 % de moins que les hommes. Moins d'un dixième de ce différentiel était dû à des différences de dotation en facteurs de production.

La croissance économique a été lente à changer la condition de la femme. Parmi les pays industriels, l'inégalité entre hommes et femmes est demeurée remarquablement stable pendant près de deux siècles avant de diminuer fortement au cours des 30 dernières années. Le passage de l'agriculture à l'industrie et aux services n'a pas toujours eu grand effet sur les préventions dont les femmes faisaient l'objet sur le plan professionnel — en Russie, par exemple, la ségrégation professionnelle demeure importante, ce qui explique en grande partie les différentiels de salaires entre hommes et femmes que l'on y observe. Mais il est permis d'espérer que le changement viendra plus vite dans les pays en développement. Les faits observés récemment dans six pays en développement d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et d'Asie de l'Est indiquent que la croissance a fait monter les salaires féminins et réduit les différentiels de salaires dans tous ces pays, sauf un. La ségrégation professionnelle, par contre, est demeurée largement inchangée.

Ces écarts découlent de plusieurs facteurs. Le fait que, dans la plupart des sociétés, les hommes détiennent plus de pouvoir que les femmes a des incidences sur l'importance de la présence éventuelle des femmes au sein de la population active — quand, par exemple, les hommes préfèrent que leur femme ne travaille pas en dehors du foyer. Les comportements discriminatoires sur les lieux du travail, qui tiennent en partie à des faits de culture, sont largement répandus. Et il existe de nombreux facteurs d'ordre institutionnel et juridique qui tendent à réduire la demande de travailleuses, en particulier dans le secteur formel — comme cette discrimination de type paternaliste qui fait que les femmes risquent d'être interdites d'activités dites « dangereuses » ou de travail de nuit.

Parce que les perspectives que leur offre le marché du travail sont moins bonnes, les parents sont moins portés à scolariser leurs filles; ceci crée un cercle vicieux, les filles de femmes relativement peu instruites ayant bien moins de chances d'aller à l'école. Il peut être difficile de rompre ce

Encadré 6.1 L'infériorité des salaires payés aux femmes est-il signe de discrimination?

L'écart de salaires observable entre sexes n'est pas entièrement dû à la persistance de comportements discriminatoires sur le marché du travail. Cela peut traduire une différence de productivité du travail dans le secteur de l'emploi salarié. Dans les pays en développement, le niveau d'instruction des femmes est souvent moins élevé et elles ont moins d'expérience professionnelle que les hommes, de sorte qu'il faut en tenir compte si l'on veut mesurer l'importance de la discrimination dans les salaires. Une des façons de procéder consiste à évaluer séparément, pour les hommes et les femmes, ce qui est imputable, par exemple, au degré d'instruction, à l'expérience et à la nature de la profession, pour décomposer ensuite en deux parties le différentiel de salaires observé. La première partie indique l'élément de différentiel de salaires qui tient au fait que les femmes sont économiquement moins bien loties que les hommes. La seconde montre ce que les femmes gagneraient à qualifications économiques égales. Cette seconde mesure fera apparaître un élément de discrimination si les femmes gagnaient encore moins que les hommes.

Les exemples les plus frappants de l'utilisation de cette méthode nous sont donnés par des pays comme l'Equateur, la Jamaïque et les Philippines. Les femmes de ces pays sont en fait plus instruites et plus expérimentées, en moyenne, que les hommes, mais la rémunération de leur travail y est inférieure de 20 à 30 % à celle des hommes. Les femmes de ces pays gagneraient en fait plus que les hommes si le marché du travail évaluait leur contribution à la même aune.

L'analyse par décomposition ne va pas sans poser quelques problèmes : par exemple, mesurer l'expérience au « nombre d'années écoulées depuis l'école » risque de donner une idée fausse de la nature de l'expérience des femmes; d'autre part, l'utilisation de catégories professionnelles larges risque de masquer la tendance des femmes à occuper, à l'intérieur de la même profession, des postes hiérarchiquement inférieurs à ceux des hommes. Quoi qu'il en soit, les résultats de travaux d'enquête réalisés dans un grand nombre de pays en développement ne laissent planer aucun doute sur le fait que les femmes qui travaillent font l'objet de comportements discriminatoires sur les marchés du travail.

cercle vicieux. Il faudra faire assaut de pressions et d'incitations pour que les filles puissent, elles aussi, aller à l'école; les aides à la puériculture et les réformes d'ordre juridique pourront aussi y contribuer. L'adoption de mesures tendant à réduire les comportements discriminatoires sur les lieux du travail et à éviter que l'emploi de femmes ne coûte plus cher aux employeurs par un souci de protection paternaliste des femmes a également son importance (voir Chapitre 11).

Inégalités entre ethnies et catégories sociales

Les populations autochtones d'Amérique latine, les Américains d'origine africaine et les Américains de souche aux Etats-Unis, les gitans d'Europe centrale et orientale, les intouchables en Inde et les Noirs en Afrique du Sud ont en commun d'occuper une place relativement basse dans la hiérarchie du marché du travail du fait de leur ethnicité ou de leur appartenance, de par leur naissance, à tel ou tel groupe social. Il s'agit d'inégalités entre ménages, non intérieures aux ménages, mais, ici aussi, on est en présence d'individus dont l'avenir est déterminé par l'accident de leur naissance.

Des catégories de population comme les Indiens des Andes et les Noirs d'Afrique du Sud gagnent en général moins que les autres travailleurs à l'intérieur de la même économie. Les autochtones de sexe masculin de Bolivie gagnent en moyenne 60 % de ce que gagnent les non-autochtones. Les salaires des guaraniphones du Paraguay représentent 64 % de ceux des hispanophones. Et, au Brésil, les Noirs ne gagnent que 50 % de ce que gagnent les Blancs. Mais, comme dans le cas des différences entre hommes et femmes, le facteur discrimination n'explique pas tout l'écart de salaires. Environ 70 % de la différence de gains entre autochtones et non-autochtones en Bolivie, par exemple, est imputable à des différences de scolarité et d'expérience. Les 30 autres pour cent demeurent inexpliqués, conséquence de facteurs divers, comme des différences d'aptitudes ou de qualité d'éducation, ainsi que de comportements discriminatoires sur le marché du travail.

En Inde, une personne sur sept — soit environ 2 % de la population mondiale — est membre de la caste des intouchables. Ce sont des gens qui, par tradition familiale, exercent des activités — enlèvement des ordures, tannage du cuir, travaux agricoles — qui sont des activités à la rémunération desquelles l'instruction ou l'acquisition d'aptitudes techniques n'ajoute pratiquement rien. Il fut un temps aussi où ces familles ne pouvaient avoir d'occupation que celle que leur dictait la tradition — le fils d'un éboueur devenait, lui aussi, éboueur. Du fait de cette extrême rigidité du marché du travail, rien n'incitait les membres des castes inférieures à s'instruire. La coutume des transmissions de métier par héritage s'est quelque peu relâchée ces dernières années, mais, en 1988–89, un tiers des travailleurs

du secteur informel de l'Etat indien du Bihar étaient des intouchables.

En Afrique du Sud, le colonialisme blanc et ensuite l'apartheid ont créé, entre Blancs et Noirs, des différences de détention d'actifs et de pouvoir. L'avènement de la démocratie a enfin émancipé la majorité noire, mais le gouvernement est maintenant confronté au difficile problème d'avoir à inverser les résultats de décennies de discrimination, surtout dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Pour ceux qui étaient à l'école dans les années 70 et 80, la situation est particulièrement grave. Les écoles pour Noirs étaient déjà de qualité médiocre, mais à cela s'est ajouté le fait que beaucoup d'écoliers ont manifesté leur refus de l'apartheid en boycottant l'école. De sorte que beaucoup d'entre eux entrent dans l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le pays avec une conscience politique très développée, mais mal équipés pour tirer parti de l'ouverture de l'horizon économique.

Les membres des catégories de population à pouvoir économique, social et politique faible risquent de se trouver emportés dans des cercles vicieux où faible niveau d'instruction et faible rémunération du travail se renforcent mutuellement, et de se sentir de ce fait moins incités à s'assurer un capital humain. Une fois qu'on y est tombé, il devient de plus en plus difficile de sortir d'une pauvreté relative — et parfois absolue — et de ne plus se sentir exclu de la prospérité croissante à laquelle ont part les autres acteurs de l'économie. Les problèmes intergénérationnels ne sont pas, une fois encore, à négliger, en particulier quand des catégories de population sont prises dans des cycles complexes de dépendance et d'infériorité.

Il est une catégorie de population qui a ouvertement eu recours à l'action des pouvoirs publics pour assurer son intégration aux grands courants de la vie économique; ce sont les *bumiputeras*, ou Malais de souche, en Malaisie. « Fils de la terre », les *bumiputeras* se sont, pour la plupart, bornés, pendant la majeure partie de ce siècle, à pratiquer la petite agriculture de type traditionnel et la culture du riz. Lorsque le pays est devenu indépendant, bien qu'étant la majorité ethnique et bien que dominant le secteur public, leur rôle économique était limité, l'activité industrielle et financière étant essentiellement aux mains de la bourgeoisie d'origine chinoise. Pour renforcer leur rôle dans l'économie, le gouvernement a entrepris un certain nombre d'actions concertées qui ont consisté, notamment, à axer sur eux un effort d'éducation subventionnée et à leur accorder un traitement préférentiel dans un secteur public en expansion. Ces diverses actions ont eu pour effet d'élever leur niveau d'instruction et d'améliorer leur revenu moyen. De ce fait, les inégalités de revenus entre eux et le reste de la population, constituée principalement de Chinois et d'Indiens, ont fortement diminué : entre 1970 et 1984, l'augmentation du revenu moyen des *bumiputeras* a été supérieure de 40 % à celle des revenus des autres catégories de population. Mais cela n'a pas autant contribué à réduire les inégalités en général, l'inégalité de revenus *au sein* de chaque groupe ethnique s'étant en fait creusée.

Inégalités entre régions

L'inégalité a souvent une dimension régionale. Presque tous les pays présentent des disparités régionales de dotation en ressources, de revenus et de taux de croissance, et ce sont là des disparités qui durent. Les désavantages relatifs de certaines régions sont tels que les individus qui y sont nés en sont handicapés. Un enfant qui naît dans l'Etat mexicain de Chiapas, par exemple, est bien plus mal armé pour la vie qu'un enfant né à Mexico : il risque deux fois plus de mourir avant l'âge de cinq ans, ses chances de recevoir une scolarité primaire complète sont inférieures de plus de moitié, et il risque dix fois plus de vivre dans une maison sans accès à l'eau courante. Hormis l'éventualité d'une migration, un tel individu gagnera, à qualifications comparables, de 20 à 35 % de moins qu'un travailleur de Mexico et de 40 à 45 % de moins qu'un travailleur du nord du pays.

Les conditions initiales sont, à cet égard, d'une importance déterminante. Une faible dotation en ressources, tout un passé d'abandon, un manque d'investissement et une forte concentration de gens peu qualifiés qui seront peut-être ethniquement distincts du reste de la population conjuguent leurs effets pour expliquer le retard pris par certaines régions. Celle de Gansu, où le revenu par personne est inférieur de 40 % à la moyenne nationale, est l'une des plus pauvres de Chine. Elle le doit à sa géographie, à la mauvaise qualité d'un sol fortement sujet à l'érosion, à la faiblesse et à l'irrégularité de son régime pluviométrique et au caractère limité des possibilités d'emplois non agricoles qu'elle offre. La province de Chaco, en Argentine, a un PIB par habitant qui ne représente que 38 % de la moyenne nationale. Cet écart s'explique en grande partie par la faiblesse du niveau d'instruction de la population et l'absence d'infrastructure, en particulier de routes.

Certaines régions peuvent demeurer relativement et absolument pauvres pendant longtemps, même lorsque la croissance est forte dans d'autres parties de l'économie. L'effondrement de l'économie sucrière au XVII[e] siècle, par exemple, a marqué, pour le nord-est du Brésil, un déclin dont il ne s'est jamais entièrement remis. Aux Etats-Unis, la Virginie de l'Ouest a vu sa fortune tourner avec l'effondrement de l'industrie du charbon et l'augmentation de l'importance prise par le pétrole et le gaz dans la production d'énergie. Elle demeure, jusqu'à aujourd'hui, l'une des régions les plus pauvres des Etats-Unis. En Thaïlande, le développement rapide du pays n'a pas touché les populations des collines du Nord. Moins de 30 % de leurs villages ont des écoles, et 15 % seulement de la population sait lire

et écrire en thaï. Leur revenu annuel moyen représente moins d'un quart du PNB par habitant.

Que faire pour aider les oubliés de la croissance?

Une croissance par le marché qui utilise efficacement la main-d'oeuvre et favorise la création d'un grand secteur d'emplois salariés peut être génératrice d'égalité. Mais, à lui seul, un développement par le marché ne fera pas grand-chose pour réduire les inégalités entre sexes, entre groupes ethniques ou entre personnes semblables à tous autres égards. C'est seulement par un enrichissement du bagage de départ des travailleurs, et notamment en favorisant l'accès des pauvres à l'instruction, que l'on parviendra à obtenir une meilleure répartition des revenus. L'action des pouvoirs publics pourra contribuer à accélérer le changement en poussant à l'amélioration du capital humain des perdants du changement et en s'employant à réduire les comportements discriminatoires. Mais, dans les pays industriels comme dans les pays en développement, la remise à flot des laissés-pour-compte représente un formidable défi pour les pouvoirs publics. La rentabilité de l'investissement dans ce type de personnes est souvent faible, soit parce qu'il s'agit de personnes âgées et qu'il leur reste relativement peu d'années à travailler, soit parce que ce sont des gens qui ne possèdent pas les aptitudes de base nécessaires pour fonctionner dans un environnement de travail, soit encore parce qu'ils sont captifs de régions encore peu touchées par le développement.

• • •

Une veuve de 53 ans de la caste des Kapus du village Chintapalli de Raole Mandal, en Inde, vit seule dans une hutte en torchis. Elle avait été mariée à un cousin plus âgé qu'elle qui n'avait aucun bien et dont la mort l'a laissée sans ressources. Elle arrive à vivre tant bien que mal du produit de son travail de dentellière. Pour dix heures de travail par jour sur 5.000 mètres de fil, elle gagne l'équivalent de 0,30 dollar par jour. Son âge avancé, son mauvais état de santé et le fait qu'elle est fortement marquée par sa caste l'empêchent d'exercer d'autres activités rémunérées.

• • •

Un ouvrier agricole sous-employé qui vit près de Tamale, dans la savane du Ghana, travaille en moyenne moins de quatre jours par semaine. Quand il travaille, il gagne environ 0,80 dollar par jour. Pendant la récolte du coton, le travail ne manque pas, mais, en hiver, les emplois sont rares. Sa femme et lui vivent, avec leurs cinq enfants, dans une hutte en torchis. Sa femme et leur fille de dix ans aident à travailler leur petit jardin potager, qui fournit à la famille de quoi manger même lorsque le père ne travaille pas. Les parents sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Ils aimeraient bien aller vivre dans une région où ils auraient davantage de chances de trouver du travail, mais ils ne peuvent pas se permettre de perdre leur seul actif — leur petite parcelle de terre.

• • •

Que peuvent faire les gouvernements dans des cas comme ceux-ci? Les actions à engager à cette fin devront comprendre à la fois des mesures spéciales pour la réinsertion professionnelle de ceux qui sont physiquement à même de travailler, des allocations pour leur permettre de maintenir leur niveau de vie au-dessus d'un certain minimum, et des interventions de façon à pouvoir agir sur les enfants et donner à leur génération la possibilité d'échapper à la pauvreté.

Investissements ciblés

La société peut s'efforcer d'intégrer les travailleurs défavorisés au grand courant de l'activité économique par des actions de reconversion destinées à leur faire acquérir un minimum d'aptitudes ou en les aidant à s'installer à leur compte. Les programmes de formation ciblés sur les catégories défavorisées — dont l'objectif principal est de faire reculer la pauvreté plutôt que de faire acquérir aux chômeurs de nouvelles aptitudes professionnelles — sont relativement rares dans les pays en développement, mais ils ont un passé plus long dans le monde industriel. Les Etats-Unis, par exemple, ont, depuis 1964, des programmes publics d'aide aux défavorisés. Beaucoup de ces programmes ont été liés à des mécanismes d'aide, comme le programme dit *Aid to Families with Dependent Children.* Ces programmes n'ont connu qu'un succès modéré : les services de formation ont quelquefois, mais quelquefois seulement, amélioré la capacité de gain des participants. D'une manière générale, les services de formation mis en place pour les défavorisés aux Etats-Unis ont été plus utiles aux femmes adultes qu'aux hommes ou aux jeunes.

Dénuement et pauvreté vont généralement de pair avec le manque d'accès à l'infrastructure physique et sociale. L'affectation des dépenses gouvernementales en services sociaux est souvent défavorable aux pauvres, et surtout à ceux des zones rurales et des régions sous-développées. Le résultat en est que les communautés pauvres manquent souvent d'équipements adéquats en matière d'égouts, de routes, ainsi que d'installations scolaires et sanitaires. La poursuite d'une politique de rééquilibrage par la réalisation d'investissements publics d'infrastructure dans ces zones défavorisées fera beaucoup pour aider les ménages pauvres à se dégager de l'étau de la pauvreté. Depuis 1988, le programme mexicain dénommé Solidaridad permet aux municipalités pauvres d'obtenir des fonds pour financer des petits sous-projets liés à la modernisation des écoles, à l'amélioration de l'approvisionnement des campagnes en eau ainsi qu'à la remise en état et à l'entretien des routes rurales.

Transferts sociaux

Il pourra arriver qu'il ne soit guère possible d'investir, que ce soit dans la formation professionnelle ou dans l'infra-

structure, pour venir en aide aux laissés-pour-compte. Il faudra alors recourir à des actions de secours aux pauvres ou à des transferts sociaux. Ceux-ci pourront être intégrés à des mesures de sécurité de l'emploi de caractère plus permanent (voir Chapitre 13) ou faire partie de mesures de transition spéciales (voir Chapitre 17). Qu'il soit de nature permanente ou temporaire, le filet de protection choisi dépendra souvent de la richesse et des traditions du pays. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les programmes de travaux d'utilité publique représentent une solution d'un bon rapport coût-efficacité pour opérer ce genre de transferts. Au cours des dernières années, plusieurs pays ont fait l'expérience d'approches associant secours aux pauvres et réinsertion professionnelle de ceux qui ont perdu leur emploi pour cause d'ajustement. C'est ainsi que la Bolivie, le Honduras, l'Egypte, la Guinée et le Sénégal ont tous créé des fonds d'aide sociale pour encourager la création d'activités génératrices de revenus et la formation de micro-entreprises. Ces fonds financent habituellement la réalisation de petits projets d'infrastructure, une assistance technique, des activités de formation et des opérations de microcrédit. Mais tous les laissés-pour-compte ne peuvent pas être réintégrés dans le marché du travail. Pour ceux qui sont incapables de travailler — pour cause de vieillesse ou d'invalidité, par exemple —, des aides complémentaires, sous forme d'aide monétaire ou alimentaire, peuvent être nécessaires.

Agir sur la génération qui monte

On aura probablement plus de chances d'obtenir des résultats en agissant auprès des enfants des laissés-pour-compte. Rompre les cycles intergénérationnels de pauvreté, cela veut dire donner aux enfants la chance de tirer parti de possibilités que n'ont pas eues leurs parents. L'investissement dans le capital humain de ces enfants est essentiel mais, à lui seul, l'effort éducatif n'est généralement pas suffisant. Il faut aussi investir dans la santé et l'état nutritionnel de ces enfants. Le Chapitre 5 a noté, et de précédents *Rapports sur le développement dans le monde* ont examiné de manière assez détaillée, les complémentarités qui unissent ces différents types d'interventions : une amélioration de l'état nutritionnel et de la santé augmente la capacité cognitive de l'enfant à l'école et accroît, plus tard, la productivité de son travail.

Plusieurs pays s'efforcent d'améliorer la manière dont les services sociaux sont dispensés aux pauvres et à leurs enfants. En Colombie, par exemple, le programme communautaire de soins aux enfants et de nutrition assure des services préscolaires qui comprennent, notamment, l'administration de repas et le contrôle de l'état de santé. Les enfants en retirent l'avantage d'être ainsi initiés à des activités d'apprentissage préscolaire, d'être mieux nourris et de recevoir des soins de santé. Aux familles — et en particulier aux mères —, cela donne la possibilité de chercher un emploi rémunéré en dehors de leur foyer. Au Mexique, le Programme de soins de santé de base pour les non-assurés (PASSPA) dispense aux pauvres non assurés des services de soins de santé de base ainsi qu'une aide nutritionnelle ciblée. Au Bangladesh, un programme d'enseignement général vise à donner aux enfants pauvres, et en particulier aux filles, un accès plus équitable à l'enseignement primaire et secondaire. Il s'agit d'élargir le champ de l'effort éducatif aux communautés pauvres et insuffisamment desservies, d'augmenter la proportion d'enseignantes et d'étendre aux filles le bénéfice d'un programme pilote de bourses dont l'essai a donné de bons résultats. El Salvador fait l'expérience d'un programme ciblé de nutrition qui vise à distribuer des compléments alimentaires aux enfants des écoles.

• • •

Un développement axé sur le marché peut réduire à la fois l'inégalité et la pauvreté dans les pays en développement. Il est indispensable, pour encourager l'accélération de la croissance et réduire les inégalités, de faire en sorte que les travailleurs pauvres aient la possibilité de s'instruire et que les marchés du travail ne se trouvent pas faussés au point de paralyser la croissance de l'emploi salarié dans le secteur formel. Mais, même dans les économies en croissance, il subsiste des inégalités, conséquence de comportements discriminatoires fondés sur le sexe ou l'ethnie, ou de l'exclusion de certains individus ou régions des fruits de la croissance. Il faut, partout où cela est possible, que les gouvernements s'emploient à lutter contre la discrimination et à assurer la réinsertion socio-professionnelle de ces catégories d'exclus. Mais il faut, par-dessus tout, veiller à ce que les enfants issus de ménages défavorisés ne restent pas pris dans l'étau de la pauvreté et qu'ils aient, au contraire, la possibilité de s'épanouir.

DEUXIEME PARTIE

L'intégration internationale des économies : un bien ou un mal pour le monde du travail?

LES ECHANGES INTERNATIONAUX, les flux de capitaux et les mouvements migratoires créent des liens d'interdépendance de plus en plus étroits entre les travailleurs du monde entier. Cette évolution multiplie les possibilités, mais fait aussi craindre que la concurrence internationale et les capitaux apatrides ne privent des travailleurs de leur emploi ou ne se traduisent par une dégradation de leur niveau de vie. Certains groupes de travailleurs ou de pays pourraient aussi se trouver tout simplement exclus de cette expansion des marchés internationaux. Le Chapitre 7 est consacré à ces interactions dans une économie sans frontières et les trois autres chapitres montrent comment les échanges commerciaux, les flux de capitaux et les mouvements migratoires influent sur le monde du travail dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

CHAPITRE 7

La mondialisation du marché du travail

JOE VIT DANS UNE PETITE VILLE DU SUD DU TEXAS. SON ancien emploi de comptable dans une entreprise textile, pour laquelle il travaillait depuis de nombreuses années, n'était pas très sûr. Il gagnait 50 dollars par jour et les promesses d'avancement ne se sont jamais matérialisées. L'entreprise a dû finalement cesser ses activités lorsque les importations d'articles bon marché depuis le Mexique ont fait chuter les prix du textile. Joe a repris le chemin de l'école pour étudier la gestion des entreprises et vient d'être recruté dans l'une des nouvelles banques de la région. Aujourd'hui, il vit mieux, même après avoir versé les mensualités de remboursement de son prêt étudiant subventionné par l'Etat.

• • •

Maria a récemment quitté son village du centre du Mexique et travaille maintenant dans une maquiladora (entreprise de sous-traitance en zone franche) appartenant à une société américaine. Son mari, Juan, exploite une petite sellerie pour voitures et traverse parfois la frontière pendant la saison des récoltes pour travailler illégalement dans des fermes californiennes. Maria, Juan et leur fils ont un meilleur niveau de vie depuis qu'ils ont abandonné l'agriculture vivrière, mais le salaire de Maria n'a pas augmenté depuis des années : il est toujours d'environ 10 dollars par jour et devrait même baisser avec les récentes sorties de capitaux.

• • •

Xiao Zhi est ouvrier à Shenzhen, une zone économique spéciale de Chine méridionale. Après trois années difficiles à errer sur les routes de Chine, fuyant comme tant d'autres la pauvreté de la province du Sichuan voisin, il a finalement trouvé un emploi dans une nouvelle entreprise de Hong Kong qui fabrique des vêtements pour le marché américain. Il peut maintenant s'offrir plus qu'un bol de riz pour son repas quotidien. Il gagne 2 dollars par jour et espère en l'avenir.

• • •

Les liens d'interdépendance sont de plus en plus nombreux dans le monde du travail. Pour une très large part, la population de la planète vit aujourd'hui dans des pays qui sont intégrés aux marchés mondiaux des biens et des capitaux ou qui sont en passe de le devenir. Il n'y a pas si longtemps, à la fin des années 70, seuls quelques pays en développement, sous l'impulsion de certaines économies de l'Asie de l'Est, commençaient à ouvrir leurs frontières aux flux du commerce et des capitaux d'investissement. Environ un tiers de la population active de la planète vivait alors dans des pays à planification centrale et au moins autant dans des pays tenus à l'abri des marchés internationaux par des barrières commerciales démesurées et des mesures prohibitives de contrôle des capitaux. Aujourd'hui, trois géants démographiques — la Chine, les républiques de l'ex-Union soviétique et l'Inde — qui abritent près de la moitié de la population active de la planète, entrent sur le marché mondial, tandis que beaucoup d'autres pays, du Mexique à l'Indonésie, y ont déjà des points d'ancrage solide. D'ici l'an 2000, il est probable que moins de 10 % des travailleurs de la planète ne se seront pas encore intégrés à l'économie mondiale.

Cette tendance à la mondialisation a-t-elle pour autant amélioré le sort des travailleurs? Les récits sur les laissés-pour-compte alimentent souvent la chronique : comment Joe a-t-il perdu son travail à cause de la concurrence que lui livraient des Mexicains pauvres comme Maria, et comment la progression du salaire de Maria est-elle bloquée par des produits importés de Chine à un moindre coût? Mais Joe a maintenant un meilleur emploi et le développement des exportations vers le Mexique a eu un effet positif sur l'économie américaine. Maria vit mieux et son fils a devant lui des jours meilleurs. En outre, la productivité de ces deux employés progresse avec l'accroissement des investissements, en partie financé par l'épargne des travailleurs dans d'autres pays, et le rendement de la caisse de retraite de Joe s'est amélioré grâce à une plus grande diversification et à de nouvelles possibilités d'investissement. Juan attend avec impatience le jour où il n'aura plus à traverser la frontière, tandis que Xiao Zhi sauterait sur l'occasion de gagner autant que Juan en Californie.

Des relations économiques d'une telle complexité auraient été impensables il y a seulement 10 ou 20 ans. En outre, l'apparition de nouveaux débouchés commerciaux et de nouvelles possibilités d'interaction a provoqué un changement d'attitude. Dans les années 50 et 60, la plupart des pays en développement considéraient les forces du marché mondial comme une menace pour leur industrialisation et leur développement. Aujourd'hui, ils y voient de nouvelles opportunités. Chacun a davantage pris conscience que les exportations créent de bons emplois, que les flux de capitaux extérieurs stimulent l'accumulation et la croissance, et que les migrations sont génératrices d'avantages réciproques.

Tout le monde n'a cependant pas tiré parti de cette évolution, et le système international a subi certaines critiques dans les pays industriels où la hausse du chômage et l'inéga-

lité des revenus accroissent le sentiment de précarité au sein de la population. Certains travailleurs du monde industrialisé ont peur de perdre leur emploi face à des importations que des coûts de production moindres rendent bon marché. D'autres s'inquiètent de la délocalisation de sociétés en quête d'une réduction de leurs coûts salariaux et d'une réglementation du travail moins contraignante, ou craignent d'être bientôt envahis par des émigrés démunis, qui offriront leurs services pour un salaire moindre. De toutes parts, des voix se sont élevées pour demander que des mesures protectionnistes soient prises, souvent au nom d'une concurrence plus loyale et de l'égalité des chances.

Les forces motrices de la mondialisation

Les changements technologiques et la baisse constante du coût des communications et des transports ont beaucoup contribué à la mondialisation des marchés du travail. Les transports et les échanges internationaux ont aussi profité des progrès vers le règlement de beaucoup de conflits politiques qui avaient divisé le monde économique pendant des décennies, comme la guerre froide, l'apartheid en Afrique du Sud et l'instabilité de la situation au Moyen-Orient. Mais plus importantes encore ont été les mesures prises par les pays en développement eux-mêmes. En rejetant les stratégies de développement stériles qui les avaient tenus en marge de la vie économique internationale, ils sont plus nombreux que jamais à s'intégrer à l'économie mondiale.

Dans le monde entier, les stratégies de développement changent rapidement. La planification centralisée a été abandonnée dans l'ex-Union soviétique et en Europe de l'Est, et les pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud et du Moyen-Orient renoncent aux politiques de remplacement des importations aux effets autarciques. C'est sur les politiques commerciales que cette révolution se fait le plus sentir. Depuis 1986, plus de 60 pays en développement ont indiqué au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qu'ils avaient pris des mesures unilatérales de libéralisation 24 sont devenus membres de cette organisation, qui a depuis été remplacée par l'Organisation mondiale du commerce, à laquelle 20 autres pays s'apprêtent à adhérer. Les obstacles aux échanges devraient continuer à tomber avec l'aboutissement de l'Uruguay Round et l'élargissement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Union européenne.

Les gouvernements s'emploient aujourd'hui plus à améliorer la compétitivité internationale de leurs économies qu'à les protéger derrière des remparts. Les pays en développement ont réalisé des progrès considérables dans le domaine de l'éducation et n'ont cessé de renforcer leur capital physique et leur infrastructure, ce qui a stimulé leur capacité de production et leur permet de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Entre 1970 et 1992, la part des pays à revenu faible ou intermédiaire dans la main-d'oeuvre mondiale est passée de 79 à 83 % mais, dans le même temps, leur part dans la main-d'oeuvre mondiale qualifiée (celle qui se compose de travailleurs ayant au moins fait des études secondaires) est passée du tiers à près de la moitié. Leur part du stock total de capital a également augmenté, bien que faiblement, passant de 9 à 13 % du total mondial.

Ce changement de cap a été renforcé par les progrès technologiques qui ont réduit les distances : les biens, les capitaux, les gens et les idées n'ont en effet jamais voyagé à travers le monde aussi rapidement, et pour un coût aussi modique. La réduction considérable du coût des transports et des communications a beaucoup contribué à ces changements. En 1960, le coût des transports maritimes était moins du tiers de ce qu'il était en 1920, et la baisse s'est poursuivie depuis lors (Figure 7.1). Le coût des communications a baissé dans des proportions encore plus spectaculaires : le prix d'un appel téléphonique international a été divisé par six entre 1940 et 1970, et par dix entre 1970 et 1990.

Les filières de la mondialisation des économies

Pour la plupart des pays, l'intégration économique se fait d'abord sentir à travers le commerce international. Le volume de ces échanges de biens et services est monté en flèche au cours des dernières années; en 1990, il représentait 45 % du PIB mondial, soit une augmentation de 25 % par rapport à 1970 (Figure 7.2). En 1990 toujours, 17 % de la population active des pays en développement et des ex-économies planifiées travaillaient directement ou indirectement dans le secteur des exportations, les deux tiers du volume de cet emploi étant induits par les exportations vers les pays plus riches. De même, les économies se sont rapidement reconverties à des activités à haute valeur ajoutée : la part des produits manufacturés dans les exportations des pays en développement a triplé entre 1970 et 1990, passant de 20 à 60 %. Cette augmentation marque une transformation complète de la division internationale du travail par rapport aux années 60, époque à laquelle les pays en développement exportaient presque exclusivement des matières premières. Avec l'expansion des exportations à forte intensité de main-d'oeuvre, les échanges commerciaux sont entrés dans l'âge adulte.

Le commerce international est en plein essor — mais toutes les régions n'en profitent pas de façon égale. Les économies de l'Asie de l'Est ont été les premières à montrer les effets dynamiques que le libre-échange a sur la croissance économique lorsqu'il s'accompagne de dépenses publiques consacrées au capital humain et physique ainsi qu'à l'importation massive de capital et de moyens technologiques. Depuis le Chili jusqu'à la Turquie, plusieurs économies à revenu intermédiaire ont marché sur leurs pas en jouant la carte de la croissance tirée par les exportations. A mesure que les nouvelles économies industrielles gravissaient avec succès les marches de la qualité et abandonnaient les

Le coût des transports et des communications a considérablement baissé au cours du XX^{e} siècle.

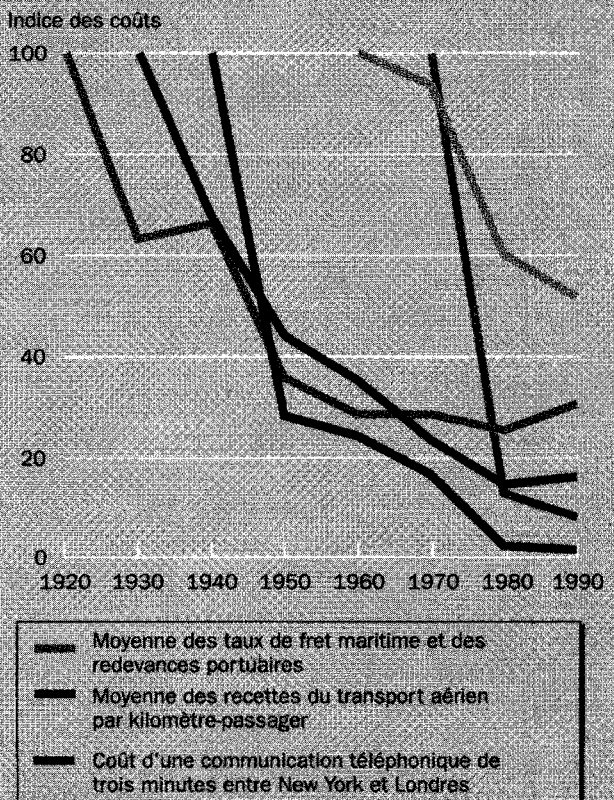


Figure 7.1 Coût des communications et des transports internationaux. L'indice c.i.f.-f.o.b. est calculé sur la base du rapport coût, assurance, fret aux cotations franco bord pour marchandises à expédier. Source : Redevance d'utilisation de capacité de satellites fournie par INTELSAT, pour diverses années; ratio c.i.f.-f.o.b. calculé à partir de données de la Banque mondiale; toutes les autres données tirées de Hufbauer, 1991.

productions faisant appel à une main-d'oeuvre peu qualifiée, des pays plus pauvres, comme la Chine et l'Inde, ont pris leur place. Fermant la marche, on trouve l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient, dont les exportations de produits manufacturés n'ont pas progressé. Ces deux régions restent des producteurs de matières premières et leurs termes de l'échange ont continué à se détériorer.

La mobilité de capitaux toujours en quête du meilleur rendement n'a cessé de croître. Les flux bruts (entrées plus sorties), une mesure certes imparfaite de cette mobilité, sont passés de 7 à 9 % du PIB des économies en développement et en transition au cours des 20 dernières années (Figure 7.2). Les restrictions sur les mouvements de capitaux se sont assouplies et sont, de toute façon, aisément contournées. Plus que par le passé, les capitaux se dirigent rapidement vers les pays porteurs et quittent ceux dans lesquels le rendement de l'investissement ne vaut pas les risques encourus.

Toutefois, ces capitaux ne prennent pas toujours le chemin des pays pauvres et, si le volume total n'a cessé de croître, les flux nets (total des entrées moins total des sorties) sont restés faibles et instables. Ces derniers ont augmenté pendant les années 70, chuté pendant les années 80, à une époque où la crise d'endettement alourdissait la charge du service de la dette et provoquait une évasion massive de capitaux, et commencé à remonter à la fin de cette même décennie. En 1992, les apports nets de capitaux aux pays en développement avaient retrouvé leurs niveaux antérieurs. Globalement, le transfert de ressources des pays riches vers les pays pauvres n'a que modérément contribué à l'accroissement de l'épargne intérieure des pays en développement : en partant de l'hypothèse, certes extrême, que ces flux n'aient eu aucune incidence sur le taux d'épargne intérieure, environ 11 % de la formation de capital dans les pays en développement pendant la période 1970–90 pourraient être attribués aux effets cumulatifs de la mobilité des capitaux (soit un montant équivalant à environ seulement 2 % des stocks de capital de l'ensemble des pays industriels).

Toutes les régions n'ont pas drainé des capitaux avec le même succès. En Amérique latine, une habituée des marchés financiers internationaux, les pays ont beaucoup souffert de la situation d'endettement critique des années 80, mais ont enregistré une forte reprise des flux de capitaux après la réduction de la dette à la fin de cette décennie. La crise mexicaine de 1994–95 montre combien les capitaux peuvent être mouvants lorsque la gestion économique n'inspire plus confiance. Les flux financiers jouaient autrefois un rôle moins important en Asie, mais cette différence s'estompe rapidement avec la place grandissante tenue par les capitaux étrangers en Chine et la libéralisation progressive des marchés financiers en Inde et en Asie de l'Est. En Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient, la plupart des apports proviennent de l'aide publique, mais la fuite des capitaux est importante dans ces régions.

Les migrations internationales de personnes cherchant du travail constituent le domaine dans lequel les changements tardent le plus à venir. Avec environ un émigrant pour 1.000 habitants, le volume annuel des migrations (somme des entrées et des sorties) dans les pays en développement n'est pas plus élevé aujourd'hui, par rapport à l'effectif de la population, qu'au début des années 70 (Figure 7.2). L'effet global des migrations internationales est bien moindre que celui des capitaux ou du commerce : seuls environ 2 % des personnes nées dans des pays à

revenu faible ou intermédiaire ne vivent pas dans leur pays d'origine. Les émigrants rapatrient environ 75 milliards de dollars par an, soit environ un tiers du volume des flux nets de capitaux. Quelque 2 à 3 millions de nouveaux émigrants quittent aujourd'hui chaque année les pays en développement (légalement et illégalement) et près de la moitié d'entre eux se rendent dans des pays industriels. Pour ces derniers, les migrations en provenance des pays en développement se soldent par une immigration de 1,5 personne par millier d'habitants et par an, comme en 1970. Depuis cette date, les migrations entre les pays industriels ont diminué, passant de 2,5 migrants par millier d'habitants en 1970 à 1,5 en 1990. La part des étrangers nés dans les pays industriels — actuellement, environ 5 % de la population de ces pays — a toutefois augmenté du fait de l'accroissement plus lent de la population d'origine.

Les migrations internationales n'ont pas encore atteint une dimension mondiale. La plupart des migrants se limitent à leurs régions respectives : ceux d'Afrique se dirigent le plus souvent vers d'autres pays africains et ceux d'Asie et du Moyen-Orient se rendent principalement dans les pays du Golfe. Les mouvements migratoires à l'intérieur de l'Asie se sont récemment développés. En Europe, les émigrés viennent généralement des anciennes colonies ou des pays voisins. Aux Etats-Unis, la situation est différente, avec des immigrants qui viennent non seulement du Mexique voisin, mais aussi de toute une série de pays lointains comme les Philippines, la République de Corée, le Viet Nam, l'Inde et la Chine.

Un nouvel âge d'or amènera-t-il un resserrement des écarts?

La plupart des travailleurs des pays pauvres ne commencent qu'à ressentir les bienfaits — et le coût — de l'intégration mondiale des économies. Les pays en développement, surtout en Asie et en Afrique, avaient participé de façon superficielle, et à des conditions souvent défavorables, au précédent processus de mondialisation entre 1850 et 1900. Ils exportaient alors exclusivement des matières premières et les apports de capitaux visaient essentiellement à soutenir ces activités, en créant les moyens nécessaires à l'extraction des ressources naturelles et en conservant l'appui bienveillant des gouvernements concernés. Aujourd'hui, les pays en développement ont la possibilité de jouer un rôle bien plus actif. Les avantages potentiels sont considérables. Leur concrétisation dépendra des options fondamentales retenues par les gouvernements des pays en développement et de la réaction des pays industriels.

La combinaison d'une révolution technologique qui réduit les coûts, de changements d'orientation et de situations politiques nouvelles forge des liens toujours plus puissants au sein même du marché mondial du travail. Il serait toutefois insensé d'en conclure que les différences entre les

Les flux de marchandises et de capitaux ont augmenté rapidement, mais la mobilité de la main-d'oeuvre a chuté.

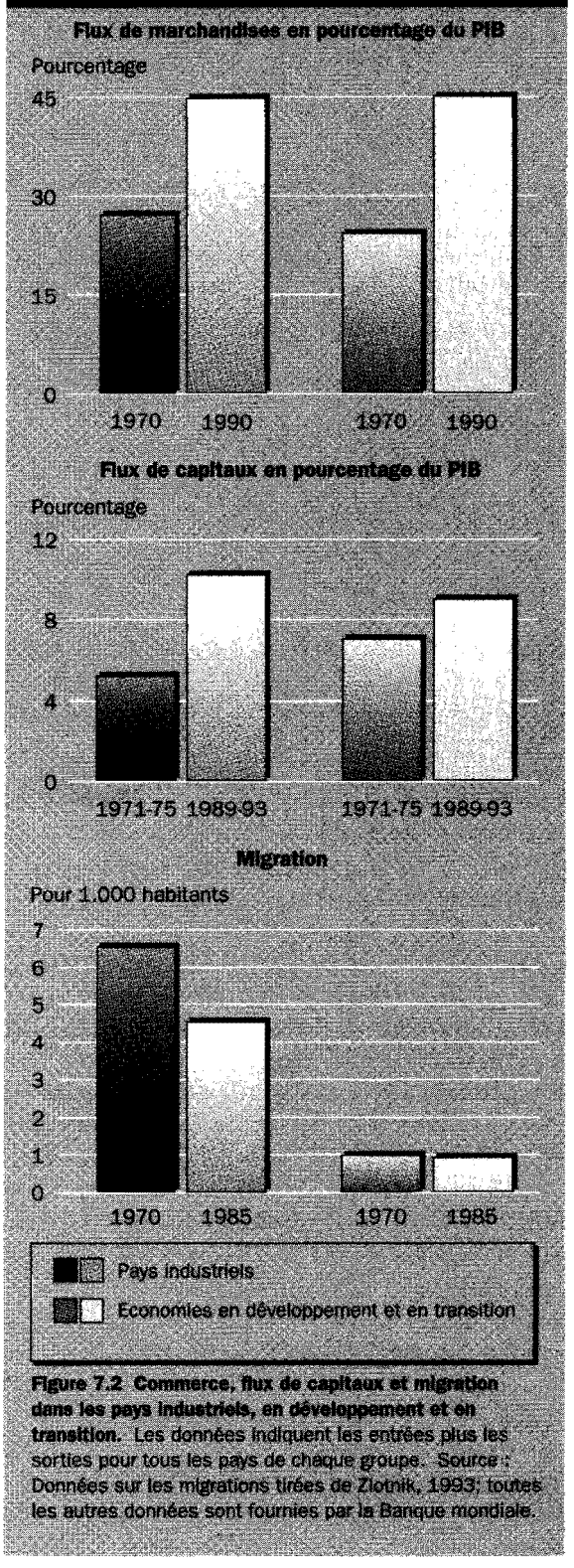


Figure 7.2 Commerce, flux de capitaux et migration dans les pays industriels, en développement et en transition. Les données indiquent les entrées plus les sorties pour tous les pays de chaque groupe. Source : Données sur les migrations tirées de Zlotnik, 1993; toutes les autres données sont fournies par la Banque mondiale.

Là où les exportations ont augmenté, les salaires ont suivi.

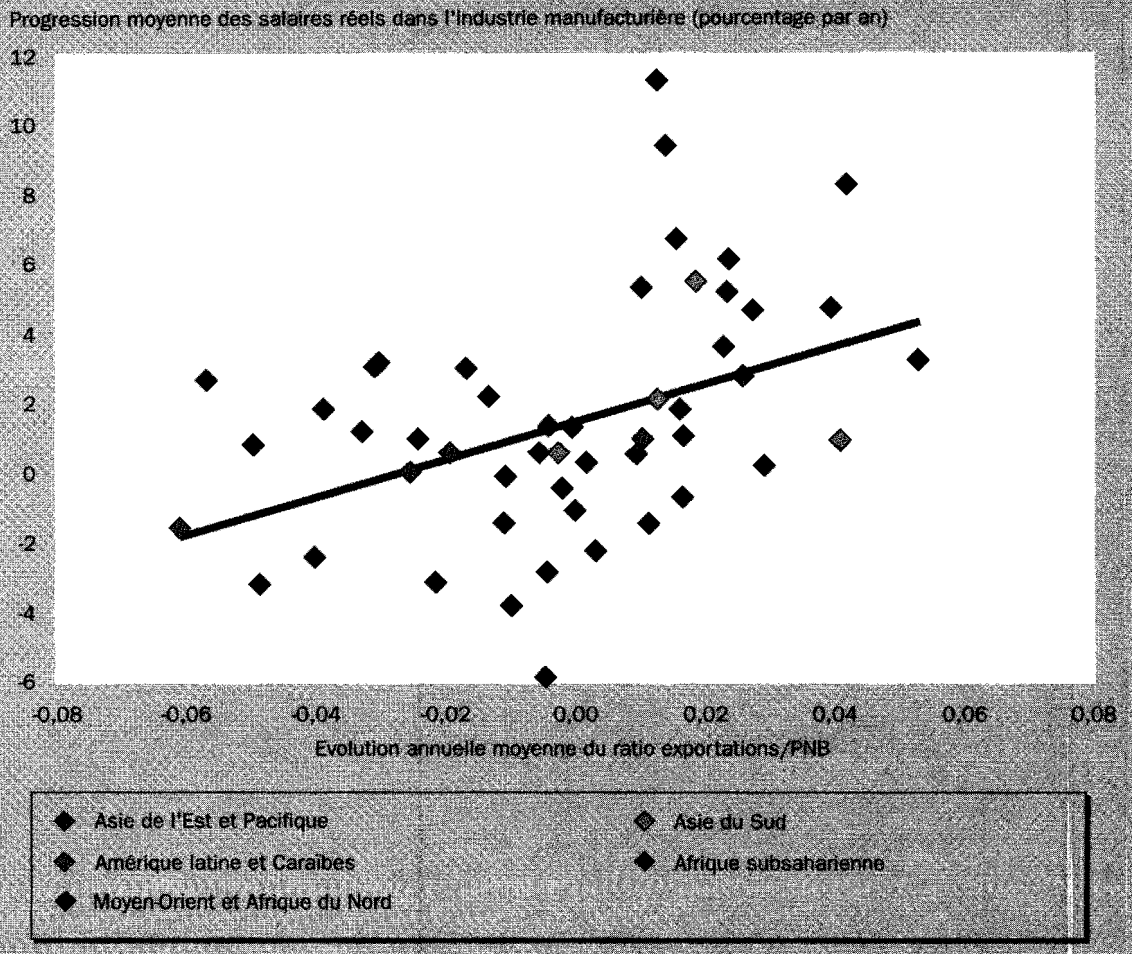


Figure 8.1 Taux de croissance des exportations et des salaires réels dans l'industrie manufacturière. Les données correspondent à 50 pays en développement pendant la période 1970-90. Source : Données de l'ONUDI; données de la Banque mondiale.

et en pénalisant d'autres, qui sont perdants face à leurs nouveaux concurrents. Le commerce avec les pays plus pauvres fait souffrir les travailleurs non qualifiés des pays industriels, comme Joe — bien que la plupart des économistes estiment qu'il n'est responsable que d'une faible part des difficultés rencontrées par ces pays sur leur marché du travail (Encadré 8.1). Il a aussi atteint les travailleurs des pays en développement et des ex-économies planifiées qui ont été durement frappés par la disparition de secteurs autrefois protégés. Toutefois, la société étant globalement gagnante, il incombe aux pouvoirs publics de rendre plus douce la transition au libre-échange en encourageant la main-d'oeuvre à se reconvertir, comme dans le cas de Joe, et en indemnisant les laissés-pour-compte (voir la Quatrième partie) — tout en évitant les mesures protectionnistes qui ne font que réduire la part de chacun.

Dans la plupart des pays en développement, il existe un lien étroit entre l'ouverture sur l'extérieur et la réduction de la pauvreté. Au Maroc, par exemple, l'incidence de la pauvreté a diminué de moitié, tombant de 26 à 13 % de la population, en tout juste cinq ans après la libéralisation des échanges au milieu des années 80. De nouveaux emplois — surtout rattachés à un secteur manufacturier florissant et tourné vers le marché européen du vêtement — ont attiré vers les villes des travailleurs non qualifiés. La croissance tirée par l'exportation a aussi eu des effets positifs sur la réduction de la pauvreté en Asie de l'Est, au Chili, à Maurice et en Turquie.

Encadré 8.1 Comment les travailleurs non qualifiés des pays industriels subissent-ils le contrecoup des échanges commerciaux avec les pays en développement?

Devant l'intensification de la concurrence des pays producteurs à main-d'oeuvre bon marché et les opérations parallèles de délocalisation menées par les sociétés multinationales, le recul des activités à forte intensité de travail qui frappe des secteurs tout entiers, comme l'habillement et l'industrie de la chaussure, inquiète beaucoup de monde dans les pays industriels. Depuis 1970, les principaux aspects de la structure de l'emploi et des salaires de ces pays se sont profondément transformés. Chez certains d'entre eux, et plus particulièrement aux États-Unis, les écarts de salaires se sont creusés au cours des années 80 : le salaire réel moyen des jeunes Américains, de sexe masculin, titulaires d'un diplôme universitaire, a augmenté de 11 % entre 1979 et 1987, alors que la rémunération de ceux qui n'avaient suivi que des études secondaires est tombée de 20 %. En Europe, les mécanismes d'intervention sur les salaires destinés à réduire les disparités ont contribué à la montée du chômage : en 1970, il y avait 8 millions de chômeurs dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ils sont aujourd'hui 35 millions, soit 8 % de la population active — pour la plupart des travailleurs non qualifiés.

Il est indéniable que cette évolution de la situation est en partie due à la concurrence plus vive des importations des pays en développement — toute la question est de savoir dans quelle proportion. Il ressort de la plupart des analyses que les échanges avec les pays en développement ne peuvent expliquer que de 10 à 30 % des problèmes d'emploi existant dans les pays industriels, mais certaines études parviennent à des conclusions plus extrêmes, dans un sens comme dans l'autre. Les importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement ne représentaient qu'environ 2 % du PIB des pays industriels en 1992. Même si l'on tient compte de la très forte proportion de main-d'oeuvre nécessaire à la fabrication des biens en question, les effets directs de ce commerce sur les travailleurs des pays industriels doivent avoir été limités. Les calculs d'intensité factorielle tendent à montrer que les échanges avec les pays en développement au cours des 20 dernières années ont réduit de 3 millions la demande de travailleurs non qualifiés, la ramenant à 9 millions de personnes, soit entre 1 et 3 % de l'ensemble de la population active occupée (entre 2 et 5 % de la population active non qualifiée), selon que l'on retient la proportion de facteurs des pays industriels ou celle des pays en développement dans les calculs.

Toutefois, ces estimations ne tiennent pas compte des pertes d'emplois supplémentaires imputables soit à des innovations à caractère défensif faites par les sociétés pour économiser le travail, soit aux déplacements de main-d'oeuvre non qualifiée dans le secteur des services et dans celui des biens non échangés sur le marché international, qui approvisionnent l'industrie manufacturière en biens intermédiaires. Aucune méthode ne permet de quantifier ces effets avec précision. Toujours est-il qu'il faudrait multiplier par quatre les estimations de la fourchette supérieure des effets directs du commerce pour que les échanges avec les pays en développement soient entièrement responsables de l'évolution de la situation sur le marché du travail des pays industriels.

Il semble aussi que le rôle du commerce soit modeste lorsqu'on le compare aux autres changements survenus sur les marchés du travail. Rien qu'aux États-Unis, par exemple, plus de 6 millions d'emplois se sont créés dans les services (principalement dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration) entre 1970 et 1990. Les écarts grandissants de salaires au sein des mêmes catégories professionnelles et l'augmentation du rapport de la main-d'oeuvre qualifiée à la main-d'oeuvre non qualifiée dans tous les secteurs donnent aussi à penser que d'autres facteurs interviennent. Il semble notamment que les changements technologiques soient de plus en plus générateurs d'économies de main-d'oeuvre — ce qui pourrait être en partie dû à l'intensification de la concurrence internationale.

En revanche, cet accroissement des échanges est loin d'avoir eu des effets aussi uniformes sur la répartition du revenu dans les pays en développement. Au Maroc, les échanges ont agi comme un mécanisme de péréquation salariale. En Asie de l'Est aussi, l'expansion des échanges a eu un effet égalisateur sur la distribution du revenu. Mais, dans certains pays d'Amérique latine, comme le Chili et le Mexique, une vague plus récente de libéralisation des échanges a coïncidé avec un accroissement des inégalités de salaires *et* de revenus. Au Mexique, dans les maquiladoras (entreprises de sous-traitance en zone franche), le rapport des salaires des travailleurs non manuels à ceux des travailleurs manuels est passé de 2 à 2,5 entre 1985 et 1988. Au Chili, la rémunération des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 56 % de plus que celle des diplômés du secondaire entre 1980 et 1990. Ces tendances pourraient être liées à l'introduction de nouvelles technologies économes en main-d'oeuvre, à commencer par celles issues de la révolution informatique, qui ont accentué les inégalités dans les pays industriels. Plusieurs autres facteurs pourraient toutefois aussi expliquer cette évolution : les travailleurs non manuels ayant la formation voulue sont

souvent rares immédiatement après une libéralisation des échanges; certaines des industries qui étaient protégées étaient elles-mêmes de grosses consommatrices de main-d'oeuvre; certaines des activités délocalisées, avec le capital nécessaire, sont d'une haute technicité pour les pays en développement; enfin, dans certains pays à revenu intermédiaire, les travailleurs non qualifiés sont confrontés à une concurrence plus vive de leurs homologues des pays plus pauvres.

L'avenir du commerce

Cette évolution de la division internationale du travail risque fort de s'accélérer au cours des prochaines décennies. Les changements seront induits par deux grandes forces connexes, à savoir la libéralisation des échanges et l'évolution de la distribution internationale du travail qualifié, et par un troisième facteur exogène, les avancées technologiques, avec notamment la baisse du coût des communications. S'ils sont bien orchestrés, ces changements devraient aboutir à une hausse des revenus réels pour la plupart des travailleurs, mais ils se traduiront aussi par des fluctuations des niveaux de l'emploi dans différentes activités au sein des pays. Le renforcement de l'intégration des économies a posé la question — examinée au Chapitre 11 — des liens à établir entre le commerce international et le respect des normes nationales de travail.

Effets immédiats et fixes de la libéralisation des échanges

L'accord de l'Uruguay Round (1994) est l'accord de commerce multilatéral le plus vaste et le plus ambitieux qui ait jamais été négocié. Sa pièce maîtresse est la nouvelle organisation multilatérale, l'Organisation mondiale du commerce, sous l'égide de laquelle seront placés tous les accords distincts intervenus pendant le cycle des négociations. D'autres séries de négociations avaient déjà permis de ramener à 6,3 % le niveau moyen des droits de douane appliqués par les pays industrialisés aux produits industriels, alors qu'il était de 40 % en 1947. La dernière série de négociations l'a ramené à 3,9 %. Le niveau moyen des droits demeure supérieur à ce chiffre pour les importations en provenance des pays en développement, car les droits sur des produits comme les textiles, les vêtements et les dérivés du poisson — les exportations les plus courantes de ces pays — restent en général plus élevés. Au nombre des autres retombées concrètes de l'Uruguay Round figure la suppression graduelle des limites quantitatives et des subventions pour l'agriculture, le textile et l'habillement, bien que cet abandon progressif s'annonce lent.

La réduction des obstacles aux échanges modifie les prix intérieurs et pousse les travailleurs vers des secteurs dans lesquels leur pays est le mieux armé pour participer au commerce international. Avec la réduction simultanée des barrières commerciales dans beaucoup de pays, la structure de l'offre internationale se transformera progressivement, mais profondément. Si l'on fait une estimation rapide des effets de la pleine application de l'Uruguay Round, en conservant la dotation en facteurs de production de chaque région au niveau actuel, on constate une amélioration modeste, mais non négligeable, du bien-être à l'échelle mondiale. La mise en place de toutes les dispositions régissant l'accès au marché se traduira par des gains annuels de 100 à 200 milliards de dollars au niveau mondial. Environ un tiers de ces gains ira aux pays en développement et en transition. Le pouvoir d'achat des salaires s'élèvera dans toutes les régions, sauf en Afrique (Tableau 8.1). Les revenus salariaux augmenteront en valeur nominale dans les pays ayant un avantage comparatif pour les productions à forte proportion de main-d'oeuvre — les pays de l'ANASE, la Chine et l'Asie du Sud — et baisseront dans tous les autres du fait de l'accroissement de la concurrence sur les biens dans lesquels ils sont aujourd'hui spécialisés. Cette baisse des revenus sera toutefois plus que compensée par la réduction des prix.

La suppression de l'Arrangement multifibres est incontestablement un bienfait pour les producteurs à la main-d'oeuvre peu qualifiée. En effet, cet arrangement permettait aux pays industriels de contingenter leurs importations de vêtements finis — précisément l'article sur lequel les producteurs à la main-d'oeuvre peu qualifiée ont un avantage comparatif certain et qui, avec les textiles, représente plus de la moitié de leurs exportations de produits manufacturés. L'arrivée de nouveaux producteurs dans le textile et l'habillement créera des emplois dans les pays de l'ANASE, en Chine et en Asie du Sud. Cela fera baisser les prix, ce qui profitera aux consommateurs dans le monde entier, mais pénalisera les producteurs établis dans les pays industriels, les NEI d'Asie et les pays latino-américains. Pour les pays industriels, les pertes d'emplois dans les activités à coefficient élevé de main-d'oeuvre seront compensées par des créations d'emplois dans les secteurs à haute technicité et à rémunération plus élevée, tels que la fabrication de machines et de matériel de transport, ainsi que dans les services.

Pour les pays pauvres, le volet agricole de l'Uruguay Round est à la fois un bien et un mal. Dans l'immédiat, l'élimination des primes à l'exportation dans les pays industriels entraînera une détérioration des termes de l'échange pour les pays en développement importateurs de produits alimentaires, et plus particulièrement pour les pays de l'Afrique subsaharienne, de l'ANASE et du Moyen-Orient. Mais de nouveaux débouchés apparaîtront pour les exportateurs de produits alimentaires. En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, les pays au vaste territoire seront encouragés à accroître la production et l'exportation de denrées alimentaires si l'augmentation du prix de ces denrées est répercutée sur les agriculteurs.

Effets dynamiques de la libéralisation des échanges

Les effets dynamiques de la libéralisation des échanges internationaux devraient largement dépasser les effets immédiats et fixes. L'expérience de l'Asie de l'Est a montré que les pays capables d'accroître leur capacité intérieure par un investissement dans le capital humain et physique peuvent se développer en gravissant l'échelle des produits, c'est-à-dire en abandonnant les productions de faible valeur au profit des exportations à valeur plus élevée. Cette stratégie offrirait des perspectives très réduites si, en l'absence d'un élargissement des marchés d'exportation, la production devait se limiter à la demande intérieure.

Une stratégie de croissance impulsée par l'exportation ne signifie toutefois pas que la gamme de produits doit être la même pour tous les pays en développement. La voie empruntée par chaque pays dépendra de ses ressources initiales et de ses choix stratégiques. Pour beaucoup, une évolution sur l'échelle des produits passera par l'abandon de l'agriculture et de la production primaire au profit de la fabrication — d'abord de biens nécessitant une forte proportion de main-d'oeuvre, puis d'articles faisant appel à une technicité de plus en plus élevée (Encadré 8.2). Cependant, les pays qui possèdent des ressources naturelles abondantes resteront des exportateurs nets de produits primaires pendant plus longtemps : ils devront atteindre un niveau moyen de qualifications plus élevé et accumuler davantage de capital par travailleur avant de commencer à se spécialiser dans la fabrication de produits finis. De nombreux pays latino-américains, tout comme la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis à une autre époque, sont de bons exemples à cet égard. Dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, l'accumulation de compétences et de capital pourrait d'abord améliorer l'efficacité du secteur de production primaire avant de contribuer au développement du secteur manufacturier. En revanche, dans les pays pauvres en ressources — les NEI d'Asie de l'Est autrefois, l'Inde et la Chine aujourd'hui —, l'acquisition de compétences et l'élargissement du capital se traduiront par une croissance rapide de l'industrie manufacturière. Toutefois, certains des pays aux ressources naturelles rares pourraient demeurer des exportateurs nets de produits primaires si leur offre de main-d'oeuvre qualifiée est encore plus limitée — comme c'est le cas au Népal, par exemple. Enfin, certains pays parviendront à trouver un créneau dans le secteur des services, comme l'ont fait Singapour et le Liban, en se spécialisant dans l'offre de services financiers à leurs voisins, ou encore comme les nombreux petits pays insulaires qui, partout dans le monde, ont misé sur le tourisme.

Qui sont les laissés-pour-compte et comment lutter contre l'exclusion?

Du fait des variations des prix internationaux qu'il entraîne, le libre-échange a ses perdants et ses gagnants au sein des pays comme d'un pays à l'autre. La mondialisation des économies joue sur la rareté relative des différents types de qualifications ainsi que sur les salaires auxquels les travailleurs peuvent prétendre. A mesure qu'une économie s'ouvre sur l'extérieur, les prix intérieurs s'alignent davantage sur les prix internationaux, les travailleurs dont les qualifications sont plus rares sur le plan international que chez eux voient leurs salaires augmenter, alors que ceux qui doivent faire face à une concurrence plus vive voient les leurs baisser. A mesure que d'autres économies évoluent vers le libre-échange, la rareté relative des différents savoir-faire sur le marché mondial continue à se modifier, pénalisant les pays qui ont une réserve importante de compétences se faisant moins rares. La poussée de la concurrence signifie aussi qu'une érosion des salaires se produira dans les pays qui n'auront pas pu s'aligner sur les gains de productivité de leurs concurrents. Au cours des dix prochaines années, les groupes les plus vulnérables risquent fort d'être :

- les travailleurs non qualifiés des pays à revenu intermédiaire ou élevé, comme Maria et Joe, qui devront faire face à la concurrence grandissante de producteurs à main-d'oeuvre bon marché;
- certains pays tout entiers (notamment en Afrique subsaharienne) auxquels fait défaut le dynamisme nécessaire

Le pouvoir d'achat des salaires augmentera avec la pleine application de l'accord issu de l'Uruguay Round.

Tableau 8.1 Estimation des variations de salaires et de prix résultant de l'accord issu de l'Uruguay Round d'ici 2005
(en pourcentage)

Pays ou région	Variation des salaires non corrigés	Variation des prix à la consommation	Variation des salaires corrigés de la variation des prix
Pays industriels			
Amérique du Nord	-1.6	-2.0	0.4
Japon	-0.1	-0.8	0.7
Union européenne	-1.8	-2.1	0.3
Pays en développement			
Afrique subsaharienne	-1.5	-1.5	0.0
Amérique latine	-0.7	-0.9	0.2
ANASE	5.0	1.1	3.8
Asie du Sud	7.2	5.4	1.8
Chine	5.6	2.8	2.9
NEI d'Asie	-0.1	-1.3	1.2

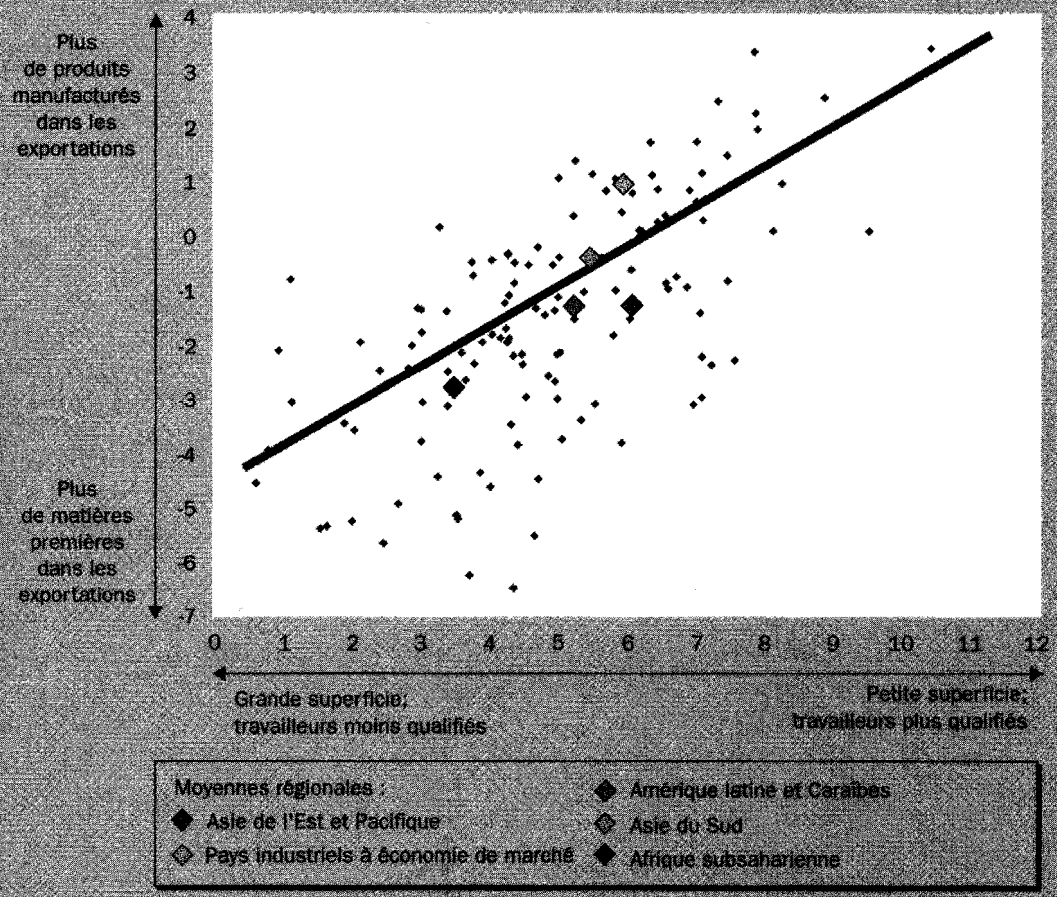
Source : Hertel et al., 1995.

Encadré 8.2 Heckscher-Ohlin, les qualifications professionnelles et l'avantage comparatif

Le célèbre théorème d'Heckscher-Ohlin sur les échanges commerciaux fait ressortir la relation existant entre les dotations en facteurs de production et l'avantage comparatif : les pays tendent à exporter les biens dans lesquels entre une grande proportion des facteurs de production qui sont abondants chez eux. Si, sous sa forme habituelle, cette théorie met en relief les dotations relatives en capital, en travail et en ressources naturelles, elle a récemment évolué pour faire une place plus large à l'importance des qualifications dans l'équation du commerce, un point de vue que corroborent largement les faits observés. Cela est très bien illustré par une simple modélisation des échanges, en partant de l'hypothèse que la dotation relative en qualifications et en superficie d'un pays est un déterminant important de son avantage comparatif.

Dans la figure ci-dessous, la droite de régression établit une relation entre, d'une part, la répartition des produits manufacturés et des matières premières dans les exportations de chaque pays et, d'autre part, la dotation relative en main-d'oeuvre qualifiée et en superficie du pays considéré. Les moyennes régionales sont également représentées. Le contraste le plus marqué peut être observé entre l'Afrique et le monde industriel, qui se trouvent vers les deux extrêmes de la droite de régression; entre eux, on trouve l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est, dans cet ordre. La place occupée par l'Amérique latine et l'Asie du Sud est révélatrice : l'Asie du Sud et l'Afrique ont toutes deux un faible taux de scolarisation, ce taux étant de niveau intermédiaire en Amérique latine et en Asie de l'Est. Mais les deux régions d'Asie ont une faible superficie comparée à l'Afrique et à l'Amérique latine.

L'accumulation de qualifications renforce la croissance en modifiant la nature de l'avantage comparatif. Bien que la figure résulte d'une estimation faite à partir de données transversales pour 1985, elle peut aussi être utilisée pour décrire la dynamique du développement. Sur le diagramme, un progrès correspond à un mouvement vers le haut et vers la droite, qui indique une élévation du niveau moyen de qualifications de la main-d'oeuvre d'un pays et un accroissement de son avantage comparatif en produits manufacturés par rapport aux matières premières.



Intensité de qualifications dans les exportations et dotation en capital humain. Les données portent sur 126 pays industriels et pays en développement en 1985. Les valeurs en abscisse sont les logarithmes du rapport du niveau éducatif moyen d'un pays à sa superficie par travailleur. Les valeurs en ordonnée sont les logarithmes du rapport des exportations de produits manufacturés à celles de matières premières. Source : Base de données COMTRADE du Bureau de statistique des Nations Unies pour les exportations; PNUD, 1990, pour l'éducation; Banque mondiale pour les superficies.

pour compenser les effets d'une intensification de la concurrence et devenir aussi efficaces que leurs concurrents, ou qui n'ont pas la capacité d'adaptation voulue pour passer à d'autres produits.

Faire face au renforcement de la concurrence

Les pays qui ne s'adaptent pas au changement peuvent souffrir de la plus grande efficacité de leurs concurrents. Par exemple, à mesure que la Chine gagne en efficacité dans ses exportations de vêtements et accroît ses importations d'autres biens, le prix international des vêtements, s'appuyant sur une main-d'oeuvre peu qualifiée, tombera par rapport au prix des produits que la Chine importe, à commencer par les produits primaires et les biens très élaborés. Les autres pays qui se sont spécialisés dans la fabrication de vêtements, comme le Mexique et d'autres NEI, seront pénalisés s'ils ne revalorisent pas leur propre production en s'orientant vers des activités à plus forte valeur ajoutée. L'arrivée sur le marché mondial des ex-économies planifiées peut aussi provoquer une baisse des prix et des salaires dans les secteurs à technicité moyenne. Dans tous les cas, le consommateur sera gagnant, mais les travailleurs des secteurs sur le déclin perdront au change s'ils ne peuvent pas passer à des activités à plus forte valeur ajoutée ou à des biens non échangeables.

Quant au protectionnisme, c'est une solution vouée à l'échec. Le fait d'imposer des restrictions aux échanges commerciaux ou aux mouvements de capitaux pour aider les exclus du changement ne servira qu'à réduire la richesse économique du pays. En empêchant la société d'évoluer, ces politiques conduisent à une dégradation des conditions de vie des travailleurs à long terme. Au mieux, les restrictions commerciales peuvent protéger le marché intérieur moyennant un coût élevé pour le consommateur. Pourtant, ces restrictions n'améliorant pas la compétitivité, elles précipitent la chute des exportations et, à la longue, des salaires réels.

De même, ce serait aller à l'encontre de l'effet recherché que d'appliquer une politique d'imposition des sociétés multinationales pour essayer d'empêcher le déplacement des emplois peu qualifiés vers les pays en développement. La délocalisation est une stratégie efficace pour accroître la part du marché d'une société dans un monde dominé par la concurrence -- ou pour minimiser ses pertes. Par exemple, si la part américaine dans les exportations mondiales de produits manufacturés a reculé au cours des 30 dernières années, passant de 17 à 12 %, la part des sociétés multinationales américaines et de leurs filiales n'est tombée que de 18 à 16 %. Ce relatif succès tient pour beaucoup à l'accroissement des opérations délocalisées (la production des filiales étrangères de sociétés multinationales américaines est passée de 37 à 54 %). Cette mondialisation des opérations a permis d'éviter un nouveau recul des exportations de ces sociétés devant la concurrence et a même été génératrice d'exportations supplémentaires et de meilleurs emplois sur le marché intérieur (notamment dans le domaine de la recherche-développement très pointue et dans celui des activités d'encadrement).

Les pays qui ont durablement tiré le meilleur parti d'une stratégie de développement ayant l'exportation pour moteur sont ceux qui ont su s'adapter à l'évolution de la situation. Cette capacité d'adaptation s'illustre par une plus grande promptitude à réagir aux changements de prix. Les termes de l'échange des pays en développement ont beaucoup fluctué, mais leur tendance est établie à la baisse depuis plusieurs décennies, plus particulièrement pour les produits primaires. La performance remarquable des pays dont la croissance des exportations par rapport au PIB était supérieure à la moyenne internationale pendant la période 1970–90 a été enregistrée malgré une dégradation annuelle de près de 1 % des termes de l'échange de ces économies, ce qui a ralenti la croissance du revenu d'environ 0,3 % par an. La hausse des salaires d'environ 3 % par an dont ces économies ont profité doit être due à une augmentation encore plus forte de la productivité de la main-d'oeuvre, tant au sein des différents secteurs qu'à travers des transferts intersectoriels. En revanche, les travailleurs bloqués dans le groupe des pays commercialement peu actifs — c'est-à-dire sur la moitié de l'échelle de croissance commerciale dans laquelle les salaires n'ont pas progressé — ont subi les effets d'une détérioration plus importante des termes de l'échange, de près de 2 % par an en moyenne, qui, en raison d'une base d'exportations plus étroite, s'est aussi soldée par un ralentissement de 0,3 % de la croissance du revenu.

Pour que la volonté d'ouverture sur l'extérieur reste politiquement acceptable, il faut parfois que les pouvoirs publics prennent des mesures pour améliorer le sort de la minorité composée des laissés-pour-compte. Pourtant, à long terme, les politiques qui encouragent les travailleurs à renforcer leur formation, les incitent à donner une instruction à leurs enfants et favorisent la mobilité de la main-d'oeuvre sont manifestement préférables aux programmes qui rendent dépendant de la protection de l'Etat (voir la Quatrième partie).

Pays exclus

La situation critique des pays exclus occupe une place de plus en plus centrale dans le dossier du développement. Dans la plupart des cas, les incidences négatives de l'évolution de la situation internationale ont encore affaibli les pays dont les structures politiques étaient fragiles. Dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, la forte baisse du prix des produits de base a non seulement entraîné une diminution des salaires et des revenus, mais a aussi limité la capacité d'intervention des responsables de l'action gouvernementale. La baisse des prix s'explique par les progrès techniques qui ont permis une réduction de la consommation d'énergie et de métaux, ainsi que par les subventions à

l'agriculture des pays industriels, mais aussi par les gains d'efficacité de certains producteurs, surtout en Asie. En Afrique subsaharienne, la plupart des pays exportateurs de produits de base n'ont pas pu soutenir la concurrence — du fait, par exemple, de la baisse de productivité des cacaoyers, des hévéas et des caféiers, plantés, pour beaucoup, dans les années 50. En outre, la transformation de la structure des prix n'a donné naissance à aucun nouveau secteur : en fait, les exportations de produits manufacturés de l'Afrique subsaharienne ont diminué au cours des 20 dernières années. La situation, bien que moins alarmante, est la même dans beaucoup de pays du Moyen-Orient.

En Afrique subsaharienne et dans beaucoup de pays du Moyen-Orient, cet échec est lié au climat d'incertitude qui se répand partout et qui s'entretient de lui-même. Malgré les perspectives de profits ouvertes par les politiques actuelles, les investissements privés n'ont pas décollé, et cette situation aggrave les risques de revirement de la politique économique. Avec la prolifération de nouveaux concurrents, il sera plus difficile de prendre place sur les marchés. Dans ces deux régions, il faut aujourd'hui adopter des stratégies qui donneront un coup de pouce aux exportations. Les pays dont le secteur formel est de petite taille pourraient avoir intérêt à éliminer totalement tout impôt sur les sociétés et les exportations.

• • •

Les échanges commerciaux profitent à la plupart des travailleurs, mais pas à tous. La libéralisation croissante du commerce profite aux pauvres des pays en développement, car la demande de main-d'oeuvre augmente. Les travailleurs qualifiés des pays industriels y trouvent également avantage, car leurs compétences sont davantage recherchées. En revanche, les conditions de vie des travailleurs non qualifiés des pays à revenu élevé ou intermédiaire peuvent se détériorer. La concurrence des pays producteurs à main-d'oeuvre bon marché devrait se traduire par un mieux-être, en incitant les travailleurs des pays riches à abandonner les activités à faible productivité au profit de celles à productivité élevée. Mais aucun de ces progrès n'entrera dans les faits si le chômage persiste. Les politiques d'indemnisation et d'aide à la reconversion des exclus du changement sont indispensables si l'on veut que le commerce entraîne un relèvement des revenus pour tous et que l'ouverture des économies l'emporte sur le protectionnisme.

CHAPITRE 9

La mobilité des capitaux : un bien ou un mal?

LA MONDIALISATION DES MARCHÉS FINANCIERS est synonyme de plus-values pour les capitaux privés, qui peuvent aujourd'hui circuler à travers le monde pour rechercher les meilleurs rendements. Mais comment des travailleurs comme Joe, Maria et Xiao Zhi subissent-ils les effets de cette mondialisation? Les optimistes insistent sur les possibilités de gains réciproques — le capital et le travail ont besoin l'un de l'autre pour produire des biens et des services de valeur plus élevée. En règle générale, une politique intérieure saine attire les capitaux, ce qui renforce les effets du libre-échange en permettant aux pays d'exploiter leur avantage concurrentiel. Les pessimistes mettent l'accent sur les risques et les dangers — les pays riches craignent qu'une alliance du capital et de la main-d'oeuvre bon marché dans les pays en développement vienne réduire les salaires et le niveau de vie sur leur propre territoire. Dans le même temps, les pays pauvres ont peur de se faire exploiter, craignant que les capitaux ne viennent que lorsque les salaires sont bas pour repartir lorsque ceux-ci augmentent. Les pays riches comme les pays pauvres s'inquiètent des moyens limités à la disposition des pouvoirs publics pour taxer les capitaux ainsi que de l'instabilité que les capitaux mouvants peuvent engendrer.

Il y a une part de vérité dans chacun de ces deux points de vue. Toutefois, un fait est indéniable : les capitaux traversent les frontières plus aisément que la main-d'oeuvre, malgré tous les efforts des administrations nationales pour en réglementer les mouvements. La plus grande mobilité des

capitaux accentue les effets de la politique intérieure sur la situation dans le domaine du travail : le succès nourrira le succès, car il drainera des capitaux vers lui, mais l'échec pénalisera plus durement la main-d'oeuvre, car il fera fuir les capitaux.

Le présent chapitre traite de trois questions connexes. D'abord, comment les économies en développement et en transition peuvent-elles attirer davantage de capitaux privés? Ensuite, comment les responsables de l'action gouvernementale peuvent-ils maximiser les avantages pour le monde du travail et minimiser les risques? Enfin, les capitaux privés sortant des pays riches peuvent-ils pénaliser les travailleurs de ces pays?

Comment attirer les capitaux

Les pays industriels se sont toujours adjugés la plus grosse part de l'épargne mondiale. Le capital moyen par travailleur est de 13.000 dollars dans les pays en développement et de 150.000 dans les pays industriels, soit près de 12 fois plus. L'écart s'est quelque peu resserré dans les années 70, mais s'est à nouveau creusé dans les années 80. Pour la plupart des pays en développement, la part des apports étrangers dans l'investissement est restreinte. Atteignant en moyenne 11 % du stock de capital, elle va de 20 % dans les pays pauvres (surtout sous forme de créances publiques) à 5 % dans les pays à revenu intermédiaire (surtout sous forme de capitaux privés).

Toutefois, la situation a récemment évolué : les flux de capitaux privés vers les pays à revenu faible ou intermédiaire ont atteint des niveaux records. On estime qu'ils ont atteint 175 milliards de dollars au total en 1994, soit plus de quatre fois le chiffre de 1989 (42 milliards de dollars), ces chiffres étant calculés sur une base nette. L'accélération de ces flux tient à plusieurs raisons : les réformes économiques dans beaucoup de pays, la réduction de la dette au début des années 90 et la chute des taux d'intérêt à travers le monde. La composition de ces flux a également changé de façon spectaculaire : près des deux tiers du total des flux récents à long terme sont allés au secteur privé, contre seulement 44 % en 1990. Pourtant, plus de dix ans après le début de la crise d'endettement, les financements nets des banques commerciales continuent à être négatifs. En revanche, l'investissement direct étranger (IDE) est monté en flèche pour atteindre environ 67 milliards de dollars en 1993 (la Chine recevant 26 milliards de dollars à elle seule), suivi d'investissements de portefeuille en forte progression (47 milliards de dollars) et d'une poussée des obligations émises par les sociétés privées et les gouvernements (42 milliards de dollars).

Les politiques pour attirer les capitaux privés

Il est dans l'intérêt du monde du travail d'attirer des capitaux pour compléter la main-d'oeuvre et relever la productivité et les salaires. La vague récente de flux privés vers le monde en développement s'est concentrée sur quelques pays où les résultats sont bons. Comment les autres peuvent-ils retirer les mêmes avantages? Doivent-ils offrir des conditions particulièrement favorables pour attirer les capitaux et faut-il freiner l'évolution des salaires ou restreindre l'activité syndicale? En fait, de nombreux pays ont déjà offert des allégements fiscaux et d'autres conditions avantageuses, et certains régimes autoritaires ont appliqué une politique répressive dans leurs rapports avec le monde du travail. Ces mesures ne jouent toutefois pas un rôle essentiel pour attirer les capitaux et, à long terme, elles sont plutôt de nature à réduire les apports nets.

Les détenteurs de capitaux cherchent avant tout un bon rendement, et le risque encouru est pour eux un souci majeur. La qualité de l'infrastructure, la fiabilité et le degré de qualification de la main-d'oeuvre, la garantie de leur droit de rapatrier le capital et son revenu, et la stabilité sociale et politique sont des éléments déterminants pour les investisseurs. Une tradition de saine gestion des finances publiques et des liens étroits avec les marchés mondiaux qu'il serait coûteux de rompre pèsent plus lourd dans les décisions d'investissement des multinationales et des investisseurs de portefeuille que la perspective d'une bonne opération. Lorsque, pour drainer des capitaux, on fausse le libre jeu des forces du marché, les travailleurs finissent par partager les superprofits avec les étrangers. Une petite minorité de travailleurs y gagnera peut-être, mais la dualisation du marché du travail aura des effets négatifs pour la plupart d'entre eux. Des pays comme le Brésil et l'Egypte, qui avaient offert des conditions de faveur et un marché protégé, ont souffert de ce syndrome. De même, une politique répressive à l'égard du monde du travail risque fort d'être intenable, car elle provoquera tôt ou tard une instabilité sociale. L'Afrique du Sud, du temps de l'apartheid, est un exemple extrême d'un pays répressif qui, dans un premier temps, a réussi à attirer les capitaux étrangers mais a fini par les faire fuir.

De la récente crise monétaire du Mexique (1994–95), certains pourraient conclure qu'une intégration profonde, comme celle prônée par l'ALENA, rend un pays plus vulnérable. Ce serait faire une mauvaise interprétation de cet accident de parcours. L'ALENA a certes incité les investisseurs à s'implanter sur le marché mexicain, mais les flux de capitaux vers les autres pays latino-américains étaient également considérables pendant cette période d'enthousiasme suscité par les marchés naissants et la faiblesse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Une crise s'est déclenchée au Mexique, mais non au Chili, car la politique appliquée au secteur macroéconomique et financier était fragile dans le cas du premier, mais solide dans le cas du second. En outre, la participation du Mexique à l'ALENA a incontestablement facilité les choses lorsque la crise s'est déclenchée,

d'une part, en favorisant la préparation d'un plan de sauvetage et, d'autre part, en évitant une réorientation profonde de la politique générale. Un tel revirement aurait eu des conséquences bien pires pour le monde du travail.

L'évasion des capitaux reste néanmoins une possibilité bien réelle — tant pour les gouvernements que pour les travailleurs. Les mesures de réglementation ne peuvent généralement rien contre la plupart des formes de mobilité des capitaux. Les mesures adoptées en ce sens pendant la crise d'endettement des années 80 par la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et du Moyen-Orient n'ont pas réussi à empêcher l'exode massif des capitaux — à hauteur de 10 à 20 % de leur stock total de capital — qui a amplifié la récession intérieure et la baisse des salaires.

Les sociétés multinationales, moteur du changement

Les sociétés multinationales ont été un instrument essentiel de la mondialisation de l'industrie manufacturière, en dotant la main-d'oeuvre relativement bon marché des pays en développement de biens d'équipement et de techniques modernes — de gestion des stocks et de télécommunications, ainsi que de production. Récemment, l'expansion des sociétés multinationales s'est essentiellement produite dans les pays en développement : 5 des 8 millions d'emplois créés par les multinationales entre 1985 et 1992 l'ont été dans ces pays. Le nombre de travailleurs employés par des multinationales dans les pays en développement est aujourd'hui de 12 millions, mais le nombre réel de personnes qui vivent des multinationales pourrait être deux fois plus grand, compte tenu de l'importance de la sous-traitance.

Aujourd'hui, les flux d'IDE réagissent rapidement aux nouvelles possibilités de profit, déplaçant la production là où les salaires sont peu élevés par rapport à la productivité possible. Pour les pays, il est important que les capitaux soient attirés par la solidité des paramètres fondamentaux de l'économie plutôt que par une protection du marché intérieur, que les multinationales sont trop heureuses de pouvoir exploiter. Par le passé, l'IDE se portait surtout vers des pays au marché intérieur vaste et riche, comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni, comme le montre l'étroite corrélation entre les stocks d'IDE et le revenu par habitant. Plus récemment, les flux ont eu tendance à rechercher des bases moins coûteuses pour l'exportation, et le lien entre l'importance des flux d'IDE (en tant que part de l'investissement total) et le revenu par habitant a presque disparu. Les flux commerciaux internationaux au sein des multinationales représentent aujourd'hui environ un tiers des échanges mondiaux et peut-être jusqu'à 15 % du PNB mondial.

Dans les grands pays comme dans les petits, les sociétés multinationales emploient une part non négligeable des travailleurs du secteur moderne de l'industrie manufacturière — plus d'un cinquième en Argentine, à la Barbade, au Botswana, en Indonésie, en Malaisie, à Maurice, au Mexique, aux Philippines, à Singapour et à Sri Lanka. Toutefois, les pays en développement se livrant une concurrence accrue pour attirer des capitaux, beaucoup d'entre eux craignent que les investissements deviennent de plus en plus mouvants, toujours prêts à partir à la moindre alerte, sans avoir établi de liens étroits avec le reste de l'économie. L'investissement dans les zones franches pour l'industrie d'exportation — des zones dans lesquelles travaillent environ 45 % de l'ensemble du personnel employé par les sociétés multinationales dans les pays en développement — est un exemple typique de cette situation, l'emploi étant le seul avantage qu'en retirent les pays bénéficiaires. Ce problème se pose particulièrement dans les secteurs employant une main-d'oeuvre peu qualifiée, comme dans l'habillement et l'industrie de la chaussure, dans lesquels le savoir-faire propre à l'entreprise est limité et les coûts de sortie sont bas. Ces craintes peuvent être légitimes, mais il serait encore moins souhaitable d'avoir des multinationales ne créant aucun emploi. Il faut plutôt considérer les emplois peu qualifiés comme une simple étape dans la dynamique de croissance. Dans plusieurs pays qui ont réussi, comme Maurice, les Philippines et la République de Corée, les flux d'IDE dans les secteurs à main-d'oeuvre peu qualifiée ont maintenant cessé, car les salaires offerts sur place ont augmenté et les sociétés locales ont atteint leur régime de croisière. Quant aux sociétés étrangères implantées dans ces secteurs, elles se sont déplacées vers une nouvelle génération de zones franches industrielles où la main-d'oeuvre est moins chère — en Chine, à Sri Lanka et au Maroc.

Comment les flux de capitaux peuvent-il profiter au monde du travail?

Si le monde du travail peut profiter des capitaux entrés dans le pays, il est presque toujours le plus durement touché par leur fuite. Pendant la crise d'endettement des années 80, les ajustements nécessaires ont fait payer un lourd tribut aux travailleurs (voir la Quatrième partie). En Amérique latine, les salaires ont baissé de 25 % en moyenne pendant cette période, alors même que les indices boursiers de la région montaient en flèche (Tableau 9.1). Les travailleurs subissent le contrecoup des crises financières pour plusieurs raisons :

- *Les capitaux étant plus mobiles que la main-d'oeuvre*, ils sont plus difficiles à imposer, et les travailleurs finissent généralement pat payer la note. Ces derniers supportent une grande partie de la charge du service de dettes publiques élevées, sous forme d'une réduction des services sociaux, d'une diminution des investissements publics et d'un relèvement des impôts. Le mouvement nécessaire des travailleurs vers les secteurs des biens échangeables implique des coûts réels — en chômage temporaire et en

perte de capital humain — qui peuvent seulement être partiellement compensés par des transferts financés à partir d'impôts sur le capital. Parfois, ce sont des fonds publics qui finissent par renflouer des entreprises surendettées. Ces sauvetages financiers se sont produits presque partout en Amérique latine au début des années 80 et expliquent en partie la crise d'endettement. Au Chili, par exemple, la plus grosse partie de la dette publique a été initialement contractée par le secteur privé, et plus particulièrement par les banques. Mais ce sont les travailleurs qui, à travers leurs impôts, ont réglé la facture lorsque ces débiteurs privés ont fait faillite.

- *Les capitaux sont prudents.* Il peut s'écouler un long moment avant que les capitaux reviennent dans un pays à la suite d'une crise, privant la main-d'oeuvre de capital dans l'intervalle. Il ne suffit pas que les pays apportent les ajustements nécessaires à leurs comptes intérieur et extérieur — il faut en effet que les investisseurs croient à la pérennité de ces changements. Cette confiance ne se bâtit pas en un instant — cela peut prendre cinq ans ou plus — et même une fois en place, elle reste fragile. Lorsque les risques augmentent, l'anticipation de l'échec peut précipiter les choses, entraînant une crise financière, surtout lorsque le niveau d'endettement approche la cote d'alerte. La dévaluation récente au Mexique est une illustration frappante de l'influence que les anticipations peuvent avoir dans un climat d'extrême mobilité des capitaux.

Pour permettre au monde du travail de profiter des entrées de capitaux et pour réduire au minimum les risques de fuite, il faut intervenir sur plusieurs fronts, notamment en prenant des mesures sur le type d'emprunts internationaux et les possibilités de contrôle de capitaux, et en adoptant d'autres dispositions sur le plan intérieur. Tout investissement comporte des risques qu'il convient de faire porter aux prêteurs, aux emprunteurs privés et aux marchés après en avoir déchargé le budget de l'Etat au maximum. Pour le monde du travail, la dette extérieure publique est la pire forme de financement. Elle tend à éloigner les investissements privés plus utiles et plus productifs qui profitent davantage aux travailleurs. En outre, si la situation se dégrade, c'est généralement le monde du travail qui supporte la charge du remboursement de la dette — une charge que vient souvent alourdir la dévaluation rendue nécessaire pour obtenir les devises permettant d'assurer le service de la dette. Les ressources financières qui passent par le marché et sont allouées par l'intermédiaire du secteur bancaire local et des marchés intérieurs des valeurs mobilières sont un meilleur moyen de protéger les travailleurs des risques — tant que l'Etat ne renfloue pas les entreprises en faillite. L'IDE est l'instrument qui permet le mieux de répartir ces risques.

Les salaires ont chuté depuis la crise d'endettement dans les grands pays débiteurs d'Amérique latine, mais les bourses des valeurs ont progressé.

Tableau 9.1 Endettement, comportement des bourses des valeurs et salaires dans les cinq plus grands pays débiteurs d'Amérique latine

Pays	Ratio dette/PNB en 1982	Ratio indice réel 1991/ indice 1982 des bourses des valeurs	Ratio salaires réels 1991/ salaires 1982*
Argentine	0,55	25	1,02
Brésil	0,35	4	0,69
Chili	0,78	15	0,85
Mexique	0,53	47	0,78
Venezuela	0,41	9	0,60

a. Dans les industries manufacturières.
Source : Données de l'ONUDI et de la Société financière internationale.

Certains pays ont récemment commencé à se méfier des importants flux de capitaux que des accords de réduction de la dette ou des mesures de libéralisation financière ont fait revenir. Pourtant, s'il peut être utile de réglementer les entrées de capitaux, particulièrement les fonds à court terme et les liquidités, cela est de moins en moins le cas. La peur que suscitent les capitaux fébriles est plus grande lorsque l'intermédiation financière est peu efficace et que les pertes possibles risquent fort d'être supportées par le contribuable. L'existence d'assurance tacite ou expresse sur les dépôts, les emprunts excessifs d'entreprises trop grandes pour être abandonnées en cas d'échec ou les prêts par des banques qui sont les otages d'emprunteurs peu solvables exposent en fait davantage les travailleurs aux effets de prise de risques démesurés et de sauvetages financiers coûteux. Une bonne intermédiation financière passe par de bons intermédiaires financiers. En leur absence, les flux drainés par le marché entraînent des tempêtes financières, comme on l'a vu si souvent par le passé.

Il est d'autant plus important de suivre une politique macroéconomique prudente — particulièrement pour les travailleurs — qu'il est difficile de réglementer le volume et la composition des entrées de capitaux privés. Il s'agira donc de maintenir le taux de change, les taux d'intérêt et le volume des réserves aux niveaux voulus pour prévenir tout départ soudain des capitaux.

Les pays industriels peuvent aussi faire un certain nombre de choses pour maintenir les taux d'intérêt internationaux à un niveau peu élevé. Il y a lieu de croire que l'offre d'épargne mondiale est susceptible d'augmenter dans les dix années à venir. En effet, les facteurs démographiques entraînent d'abord une hausse de l'épargne dans les pays

riches, puis une baisse avec le vieillissement de la population. Dans les pays industriels, la part de la population âgée de 40 à 65 ans — une cohorte d'épargnants nets — devrait passer de 40 à 45 % d'ici 2010, tandis que la proportion de ceux qui ont de 20 à 30 ans — les emprunteurs nets — devrait tomber de 42 à 34 %. L'évolution du déficit des pays industriels au cours des dix prochaines années risque toutefois d'être décisive. Une augmentation des déficits pourrait aisément annuler l'évolution prévue de l'épargne privée et faire monter les taux d'intérêt. Ces derniers continueront à croître — au détriment du monde du travail dans tous les pays en développement — sauf si la récente tendance à la baisse des déficits américains se confirme et que ce recul se poursuive dans les autres pays industriels. Les travailleurs de ces pays, qui détiennent au moins 25 % du capital financier par le biais des caisses de retraite, seront en partie compensés par le rendement élevé de leur épargne, mais ce ne sera pas le cas des travailleurs des pays en développement, dont l'épargne est faible.

Evolution probable des flux de capitaux

La mondialisation du capital marquera probablement le début d'une période longue et mutuellement avantageuse d'importants mouvements de capitaux depuis les pays industriels vers les pays en développement. Dans ces derniers, le capital plus perfectionné dont devra être équipée une force de travail de plus en plus qualifiée aura pour effet de stimuler la productivité des travailleurs, et les solides investissements à long terme dans ces mêmes pays aideront la population active vieillissante des pays industriels à obtenir le meilleur rendement des fonds de leurs caisses de retraite. L'accroissement simultané des flux de commerce et de capitaux est également positif; les flux de capitaux aideront les pays en développement à tirer parti de nouveaux débouchés commerciaux et les inciteront encore davantage à appliquer de bonnes politiques sur le plan intérieur. Mais les capitaux ne se déplaceront pas du jour au lendemain et, pour les pays industriels, ces transferts ne seront pas à l'origine d'une désorganisation mesurable de la société.

Les flux de capitaux continueront à être limités par le risque-pays et leur augmentation ne pourra être plus rapide que l'amélioration de la capacité d'endettement des pays en développement. Ce sont là de sérieuses limites. Dans le pays solvable type, le rapport du passif extérieur aux exportations est de deux à un et de trois à un, dans le meilleur des cas. Ce dernier peut être considéré comme la limite supérieure à laquelle peut être portée sans risque la dette des pays en développement. Même si tous ces pays empruntaient suffisamment pour atteindre cette limite en cinq ans, les flux maximums seraient de 500 milliards de dollars par an. (En fait, la demande réelle de fonds risque d'être bien inférieure, car plusieurs des pays considérés comme les plus solvables, tels que la Corée, la Malaisie, le Portugal et la Thaïlande, sont parvenus à un point de leur cycle d'épargne-investissement où ils commencent eux-mêmes à exporter des capitaux.) Et pourtant, même ce montant reste faible à l'échelle des pays industriels. Au cours des 25 dernières années, le montant (net) cumulé des flux à destination des pays en développement n'a atteint que 2 % du stock de capital des pays industriels. En s'appuyant sur ces estimations approximatives, le volume des flux historiques moyens serait au plus multiplié par deux.

Certes, ces flux de capitaux n'auront qu'une incidence limitée sur le monde du travail dans les pays industriels, mais ils pourraient avoir des effets bien plus larges dans les pays en développement. A supposer que les réactions seront normales, ces estimations impliqueraient une poussée de la croissance du PIB de 0,5 à 1 % par an. Mais, pour les travailleurs des pays en développement, la discipline imposée par la mobilité de l'épargne — sur la politique macroéconomique, la gestion des affaires publiques et les institutions — pourrait même être plus importante que les gains résultant directement des flux de capitaux.

• • •

Le marché mondial des capitaux élargit beaucoup le fossé entre les gagnants et les exclus du changement. L'avenir sera plus rose pour Maria et Xiao Zhi si leurs gouvernements réussissent à trouver le juste milieu entre la prudence sur le plan budgétaire, la confiance dans le marché et la stabilisation des politiques sociales. En revanche, les sorties de capitaux auront tendance à réduire l'investissement et la croissance dans les pays qui n'auront pu réaliser cet équilibre — en risquant même de les exclure de toute intégration à l'économie mondiale.

CHAPITRE 10

Les migrations internationales

TOUT COMME LES FLUX DE MARCHANDISES et de capitaux, les mouvements internationaux de main-d'oeuvre peuvent présenter des avantages non négligeables, tant pour le pays d'origine que pour le pays d'accueil. En effet, les migrants sont souvent plus productifs — et réduisent le coût de la main-d'oeuvre — dans le pays d'accueil. En outre, ils envoient des fonds à leurs familles restées sur place, étoffant ainsi les revenus dans leur pays d'origine (généralement plus pauvre). Toutefois, les migrations suscitent aussi des inquiétudes. Tout le monde ne sera pas gagnant : les travailleurs non qualifiés des pays d'accueil risquent fort d'être pénalisés par les pertes d'emplois, au profit des immigrants, et par les baisses de salaires. De plus, comme avec les mouvements de capitaux, la plus grande mobilité — cette fois, des travailleurs hautement qualifiés — tend à récompenser le succès, mais à faire payer cher tout échec de la politique intérieure.

Les migrations internationales restent politiquement bien plus sensibles que les flux de marchandises et de capitaux. Dans les pays d'accueil, la population s'oppose de plus en plus à l'arrivée de migrants non qualifiés, et ces réactions sont exacerbées par des problèmes de chômage, qui ne sont d'ailleurs pas toujours imputables à cette immigration. Le présent chapitre cherche à répondre aux questions suivantes : les migrants viennent-ils effectivement prendre le travail de personnes originaires du pays d'accueil et contribuent-ils à la disparité des salaires? Ces immigrés représentent-ils une charge nette pour le budget de l'Etat? Et qu'est-il possible de faire dans les pays pauvres pour arrêter l'exode de travailleurs qualifiés?

Les différentes facettes des migrations

L'histoire est ponctuée de périodes au cours desquelles les migrations ont été une importante soupape de sécurité économique et sociale, en permettant à la main-d'oeuvre de se déplacer là où elle était plus rare. Toutefois, le coût des voyages et les difficultés de déplacement ont généralement été des handicaps sérieux jusqu'à ce qu'une étape déterminante soit franchie au cours du XX^{e} siècle avec la baisse du coût des transports. On a alors assisté à une nette augmentation de la mobilité de la main-d'oeuvre, malgré la montée de l'Etat-nation, qui s'est accompagnée d'un renforcement des mesures de contrôle des migrations. Les mouvements migratoires concernent aujourd'hui un nombre croissant de pays, tant d'origine que d'accueil — au moins 125 millions de personnes vivent en ce moment hors de leur pays d'origine. De plus en plus, les migrants viennent de pays pauvres et leur séjour dans les pays d'accueil a tendance à se raccourcir. Les travailleurs hautement qualifiés sont aussi de plus en plus nombreux à s'expatrier. Enfin, on a enregistré une nette augmentation du nombre de réfugiés, conséquence des conflits régionaux et de l'éclatement du clivage Est-Ouest.

Plus de la moitié des mouvements migratoires mondiaux s'effectue maintenant entre les pays en développement — c'est ainsi, par exemple, que des ressortissants des pays d'Asie du Sud se rendent dans les pays pétroliers du Moyen-Orient et dans les NEI d'Asie de l'Est, et que les pays d'Afrique subsaharienne ayant relativement bien réussi attirent les travailleurs des pays voisins plus pauvres. L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont accueilli environ la moitié des nombreux migrants africains. Toutefois, beaucoup d'immigrés ont regagné leur pays d'origine au cours des années 80, à une époque où la crise économique provoquait des attitudes d'hostilité à leur égard. La demande d'immigrants temporaires dans les pays du Golfe a rapidement augmenté au cours des années 70 et au début des années 80, avant de se tasser à partir de 1982, avec la baisse des prix du pétrole. La guerre du Golfe de 1991 a complètement bouleversé la physionomie de la population d'immigrés. Un million d'Egyptiens sont partis d'Iraq, 800.000 Yéménites ont quitté l'Arabie saoudite et environ 500.000 travailleurs palestiniens et jordaniens ont été remplacés par des Asiatiques et des Egyptiens au Koweït. Plus récemment, on a enregistré une hausse de la demande de travailleurs temporaires dans les économies florissantes d'Asie, plus particulièrement en République de Corée, au Japon et en Malaisie. La crainte de migrations massives à la suite de la dissolution de l'Union soviétique ne s'est pas matérialisée ni au sein de la région, ni en direction de l'Ouest.

Le mouvement migratoire vers les pays industriels s'est intensifié (Tableau 10.1) et la majorité des migrants vient aujourd'hui des pays en développement. En Australie, au Canada et aux Etats-Unis, les flux en provenance des pays en développement ont augmenté lentement, atteignant environ 900.000 personnes par an en 1993. En Europe de

La plupart des migrants vivent dans des pays en développement, mais la proportion de la population née à l'étranger est bien plus importante dans les pays industriels.

Tableau 10.1 Le monde et la répartition par région de la population née à l'étranger

	Millions de personnes		Pourcentage de la population totale	
Région	1965	1988	1965	1985
Monde	75,9	105,5	2,3	2,2
Pays industriels, Europe de l'Est et ex-Union soviétique	31,0	47,4	3,5	4,5
Amérique du Nord	12,7	20,4	6,0	7,8
Europe	15,6	23,0	3,5	4,7
Ex-Union soviétique	0,1	0,2	0,1	0,1
Océanie	2,6	3,9	14,8	16,0
Pays à revenu faible ou intermédiaire	45,0	58,1	1,9	1,5
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	5,5	13,4	4,0	5,7
Etats membres du Conseil de coopération du Golfe	0,7	5,8	11,0	34,2
Afrique subsaharienne	7,1	11,3	3,0	2,7
Amérique du Sud	5,4	5,6	2,4	1,5
Asie de l'Est et du Sud-Est	7,6	7,5	1,9	1,2
Asie du Sud	18,7	19,2	2,8	1,8
Caraïbes et Amérique centrale	0,5	0,9	2,0	2,7
Chine	0,3	0,3	0,0	0,0

Source : Nations Unies, 1994b.

l'Ouest, c'est pendant la période de forte expansion des années 60 qu'on a commencé à recruter sur une grande échelle. Après le choc pétrolier de 1973 et la récession qui s'ensuivit, les travailleurs étrangers ont été incités à rentrer chez eux. Peu après le creux du début des années 80, la population étrangère a de nouveau augmenté pour atteindre environ 180.000 personnes par an. Contrairement à celui des années 60, ce second accès de croissance intervient dans un contexte de hausse du chômage qui attise les tensions sociales et alimente la xénophobie — tant aux Etats-Unis que dans toute l'Europe.

Qui sont les gagnants et les perdants de cette évolution?

Les migrations se traduisent par des gains d'efficacité lorsque les travailleurs se rendent là où ils sont plus productifs. Beaucoup y trouveront leur compte : les migrants, à travers une rémunération plus élevée, les pays d'origine, par les envois de fonds de leurs émigrés, et les pays de destination, grâce à la baisse des coûts de production. Mais tout le monde ne gagne pas nécessairement au change, notamment lorsque des migrants non qualifiés viennent prendre la place de travailleurs originaires du pays, qui exercent la même activité. Cependant, pour évaluer les effets de cette situation à court et moyen termes, toute la question est de savoir si les spécialités des migrants viennent compléter ou plutôt remplacer celles des travailleurs locaux et des laissés-pour-compte.

Pays d'origine

Les migrations se traduisent généralement par des gains importants pour les pays d'origine, essentiellement par le biais des envois de fonds de leurs expatriés. Pour certains pays, ces envois de fonds représentent une part non négligeable de leur PNB — de 10 à 50 % en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, en Jordanie, au Lesotho et au Yémen. Les ratios envois de fonds/exportations peuvent atteindre entre 25 et 50 % — comme au Bangladesh, au Burkina Faso, en Egypte, en Grèce, à la Jamaïque, au Malawi, au Maroc, au Pakistan, au Portugal, à Sri Lanka, au Soudan et en Turquie. La différence de salaire avec le pays d'origine est telle que les montants envoyés sont souvent plusieurs fois supérieurs à ce que les émigrés auraient pu gagner chez eux — environ le double dans le cas des Coréens et des Philippins, par exemple. Les envois de fonds ont toutefois tendance à baisser à mesure que les émigrés s'intègrent dans le pays d'accueil.

Au niveau des ménages, la décision de s'expatrier s'inscrit souvent dans le cadre d'une stratégie de répartition des risques, Dans le Liban déchiré par la guerre, ceux qui sont restés ont pu s'en sortir grâce aux travailleurs qualifiés qui se sont expatriés : en 1980, on estimait que les envois de fonds représentaient 50 % du revenu national. Dans les pays qui ont une politique active de protection sociale, l'émigration réduit les pressions budgétaires. Le programme égyptien de garantie de l'emploi n'aurait pas pu fonctionner dans les années 70 sans les départs massifs vers les pays du Golfe. A Porto Rico, la loi sur le salaire américain

minimum aurait provoqué un chômage élevé en l'absence de l'effet « d'aspiration » des marchés à l'étranger (un tiers de la population active a émigré aux Etats-Unis).

Les migrations ont des effets complexes sur la disparité des revenus. L'expatriation étant une entreprise coûteuse, les migrants sont rarement issus des ménages les plus pauvres. Aussi les envois de fonds ont-ils tendance à accroître les inégalités de revenu, comme cela s'est passé en Egypte et aux Philippines. Toutefois, il existe aussi des effets compensateurs — à mesure que les réseaux de l'expatriation se développent et que les coûts baissent, les travailleurs plus pauvres peuvent, à leur tour, se permettre d'émigrer. Dans une étude sur deux villages mexicains, on a constaté que les envois de fonds avaient un effet égalisateur dans le village aux réseaux mieux établis à l'étranger, mais qu'ils accentuaient les disparités dans l'autre. Si l'on regarde les effets seconds, on constate généralement que les envois de fonds resserrent les écarts — ils ont stimulé les investissements dans les zones rurales du Pakistan, relançant la demande de travailleurs non qualifiés.

La crainte d'une fuite des cerveaux est en train de reculer dans beaucoup de pays où l'offre de compétences n'est plus limitée par le manque de ressortissants ayant fait des études supérieures. L'exode des compétences reste toutefois un problème là où il existe des distorsions sur le marché du travail ou dans le système éducatif. Dans certains pays au secteur moderne manquant de dynamisme, les subventions généreusement versées à l'enseignement supérieur produisent plus de diplômés que l'économie ne peut absorber, créant une lourde charge budgétaire et ayant un effet d'incitation à l'émigration. Le départ de travailleurs qualifiés tient aussi parfois à l'absence de demande. C'est notamment le cas lorsque les politiques des pouvoirs publics limitent la formation de capital et font reculer la demande de main-d'oeuvre qualifiée. Beaucoup de pays africains ont été durement touchés sur ces deux fronts. Tout comme celui des capitaux, le marché de la main-d'oeuvre qualifiée se mondialise, ce qui signifie que le prix à payer est plus lourd en cas d'échec de l'action menée : l'exode de professeurs d'université, de médecins et d'autres cadres très recherchés sur place a atteint des proportions considérables au Malawi, au Soudan, au Zaïre et en Zambie. Toutefois, il est probable que ces migrants reviennent une fois que les conditions se seront améliorées dans leur pays d'origine. Par exemple, les Indiens qui sont revenus de Silicon Valley et d'autres zones similaires aux Etats-Unis ont été la principale force motrice de la croissance du secteur des logiciels en Inde depuis la libéralisation des échanges.

Pays d'accueil

Les migrations profitent aussi généralement aux pays d'accueil, et plus particulièrement aux pays industriels. Ces pays sont d'ailleurs eux-mêmes à l'origine de la quasi-totalité des mouvements migratoires vers leur territoire. L'arrivée de main-d'oeuvre qualifiée a des effets positifs, du fait des économies d'agglomération qu'elle permet de réaliser. Les entrées de travailleurs non qualifiés profitent aux détenteurs de capitaux et au segment plus qualifié de la force de travail, mais elles peuvent pénaliser les travailleurs locaux non qualifiés en faisant baisser leurs salaires.

En revanche, la peur de voir les immigrants voler l'emploi des travailleurs nés sur place relève d'une attitude populiste trop simpliste. Les travailleurs du pays d'accueil gagnent le plus sur le plan social lorsque les migrants apportent avec eux des spécialités qui viennent compléter l'éventail de compétences existant sur le plan national. Aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, l'économie et la culture sont modelées par les migrants. Ailleurs, les immigrés et leurs descendants constituent souvent une source importante de dynamisme; on en prendra pour exemples les industriels chinois en Indonésie et en Malaisie, les hommes d'affaires de Hong Kong au Canada, les entrepreneurs indiens et libanais en Afrique, et les fonctionnaires jordaniens et palestiniens dans les pays pétroliers du Golfe. De plus en plus, les travailleurs émigrent pour faire le travail manuel non qualifié que leurs homologues du pays d'accueil essaient d'éviter — ce type de migration pourrait représenter non moins de 70 % des mouvements migratoires récents. En France et en Allemagne, les immigrés non qualifiés, principalement des Nord-Africains et des Turcs, entrent, respectivement, pour 60 et 80 % dans l'ensemble du mouvement migratoire. Les Palestiniens en Israël, les Pakistanais dans le Golfe, les Indonésiens en Malaisie et les Boliviens en Argentine offrent d'autres exemples. Ces migrants exercent souvent des activités qui disparaîtraient autrement et créent même des emplois pour les travailleurs originaires du pays. La production d'huile de palme et de caoutchouc en Malaisie s'arrêterait probablement sans les travailleurs indonésiens. Les immigrés employés dans les mines, comme en Afrique du Sud, ou sur des plantations, comme en Espagne, en Malaisie et en République dominicaine, empêchent ces activités de disparaître face à la concurrence de producteurs à la main-d'oeuvre meilleur marché.

En émigrant, les travailleurs non qualifiés peuvent faire du tort à leurs homologues du pays d'accueil si la demande de travail non qualifié qu'ils créent indirectement — à travers leur demande de biens et services — est inférieure à leur propre offre de travail, exerçant alors une pression à la baisse sur les salaires de la main-d'oeuvre non qualifiée. L'impact de l'immigration sur le segment non qualifié du marché du travail aux Etats-Unis et en Europe est comparable à celui qui résulte de leurs échanges avec les pays en développement, faisant augmenter la force de travail d'environ 5 % et touchant principalement les travailleurs non qualifiés. Aux Etats-Unis, par exemple, 25 % des travailleurs dont la scolarité a été inférieure à 12 ans sont nés à l'extérieur du pays : selon les estimations de certaines

études, les migrations expliquent environ 30 % de l'accroissement des inégalités de salaires dans ce pays au cours des 20 dernières années. En outre, les migrations ont des effets plus profonds que le commerce, car elles touchent les secteurs des biens non échangeables, là où les travailleurs victimes de la libéralisation des échanges auraient autrement pu trouver refuge.

Gérer les migrations

Beaucoup de pays se sont ouverts sur l'extérieur, mais presque tous continuent à partir du principe que le gouvernement doit réguler les mouvements migratoires. Au premier abord, pourtant, les arguments en faveur d'une plus grande mobilité de la main-d'oeuvre semblent aussi convaincants d'un point de vue économique que dans le cas de la libéralisation des échanges. Au total, ces attitudes d'ouverture procurent des avantages, mais elles peuvent aussi être à l'origine de bouleversements sociaux qui demandent l'intervention des pouvoirs publics. En fait, la principale différence semble être de nature non économique : les migrations de grande ampleur viennent déranger l'image qu'une société se fait de sa propre identité culturelle. Le Japon, par exemple, favorise l'immigration des Japonais de souche vivant au Brésil, et l'Allemagne encourage celle des Allemands d'Europe de l'Est, de préférence aux membres d'autres groupes ethniques.

Toutefois, plusieurs considérations économiques montrent aussi que les migrations ne sont pas assimilables au commerce. Par exemple, certains migrants pourront chercher à accroître leur revenu en s'expatriant, même s'ils ne sont pas plus productifs dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine. Les pays du Golfe sont un cas extrême à cet égard. En raison de leurs réserves pétrolières, ces pays ont tendance à protéger les droits de propriété en n'autorisant pas les immigrants à acquérir la nationalité. Quant aux pays industriels, ils craignent que les migrants soient séduits par les attraits de l'Etat protecteur et ils sont particulièrement vulnérables lorsque les pays voisins sont pauvres. C'est le cas des Etats-Unis avec le Mexique et les Caraïbes, de la France avec les pays du Maghreb, et de l'Allemagne avec la Turquie. Toutefois, si les constats restent nuancés, il y a peu de raisons de croire que les immigrés constituent une lourde charge budgétaire — peut-être précisément parce que la plupart des pays riches, notamment ceux qui ont un système de protection sociale développé, essaient d'exercer un certain contrôle sur le profil des immigrants qu'ils admettent. Tous les pays industriels ont recours à des instruments de sélection qui vont des restrictions sur les visas au contrôle aux frontières, en passant par des critères d'admission fixés par la loi — âge, ressources, éducation, origine nationale et liens familiaux. C'est aux Etats-Unis, un pays où l'immigration de main-d'oeuvre non qualifiée a récemment augmenté, qu'il y aurait le plus lieu de penser que les immigrés ponctionnent le budget de l'Etat. Par habitant, il semble en effet que les nouveaux immigrants reçoivent davantage de prestations sociales que leurs prédécesseurs, et un peu plus que la moyenne nationale.

Si ces arguments militent en faveur de mesures de contrôle qualitatives sur l'immigration, d'autres raisons sont généralement avancées à l'appui d'une limitation quantitative. L'omniprésence de la pauvreté dans le monde et la baisse du coût des transports et des communications signifient que la libre mobilité de la main-d'oeuvre pourrait se traduire par un vaste mouvement migratoire vers les pays riches, avec des bouleversements sociaux à la mesure de l'ampleur de ce flux. Ce dernier aurait des effets bien plus importants et diversifiés que ceux résultant du libre-échange, atteignant le secteur des services comme celui des biens exportables. Les redistributions nécessaires pour préserver la stabilité sociale seraient massives et coûteuses. Le ciblage de certaines branches, au moyen de programmes de soutien des revenus des exploitations agricoles, par exemple, devrait faire place à des politiques plus globales et moins efficaces. Dans ces conditions, il serait peut-être logique de ralentir le mouvement migratoire pour le régler sur le rythme auquel les pénuries de main-d'oeuvre apparaissent, à mesure que les qualifications se renforcent dans le pays d'accueil. L'Europe a suivi une politique de ce type pendant la période de forte conjoncture résultant de sa reconstruction au cours des années 60.

Les politiques visant à limiter les migrations sont toutefois des armes à double tranchant. Elles peuvent en effet être à l'origine de leur propre échec si elles favorisent l'illégalité et l'exploitation. Aussi s'agit-il surtout de trouver les moyens de limiter les possibilités de recours à une solution tentante pour beaucoup de candidats à l'émigration, sans pour autant inciter à l'illégalité. Les Etats-Unis ont le plus grand nombre d'immigrants illégaux — peut-être 4 millions — à cause de leur longue frontière avec le Mexique. En Europe de l'Ouest, ils sont environ 3 millions, pour la plupart venus d'Afrique. Ces immigrants sont dans une situation des plus précaires car, pouvant être expulsés à tout moment, ils prêtent le flanc à leur exploitation par des employeurs peu scrupuleux. Lorsque les marchés du travail sont compétitifs, comme aux Etats-Unis, une partie de la rente de rareté peut être payée d'avance : par exemple, les immigrants chinois illégaux doivent souvent fournir trois ans de travail non rémunéré à un intermédiaire contre leur voyage. Malgré tout, l'énorme différence de salaires continue à les inciter à émigrer.

Il est rarement possible d'utiliser les migrations comme un instrument de régulation du cycle d'activité. Le travail temporaire est un système qui assure la souplesse du point de vue du pays d'accueil et qui peut aussi, du point de vue de l'immigrant, remplacer avantageusement l'illégalité. Toutefois, pour faire en sorte que les travailleurs

temporaires restent temporaires, il faut assurer une rapide rotation, ce qui implique des coûts en termes de temps de gestion et de perte de compétences propres au pays ou à l'emploi considéré. Certains programmes autogérés par les immigrés ont obtenu de bons résultats. La demande d'infirmières philippines, de bonnes sri-lankaises et d'ouvriers du bâtiment coréens a augmenté depuis que des organisations (parfois avec appui de l'Etat) ont commencé à gérer les migrations temporaires de façon plus systématique. Quelques pays — comme la Suisse et les pays du Golfe — ont réussi à conserver leurs travailleurs temporaires pour une période temporaire, mais les mécanismes créés à cette fin ont généralement tendance à prendre un caractère permanent, comme cela s'est produit en Allemagne et en France. Pour réduire l'attachement des immigrés au pays d'accueil (et freiner le désir de regroupement familial), plusieurs pays encouragent la rotation de cette main-d'oeuvre. En Arabie saoudite, par exemple, le permis de travail coûte beaucoup plus cher lors de son renouvellement.

• • •

D'une façon générale, les migrations profitent mutuellement au pays d'origine et au pays d'accueil. Il est toutefois peu probable qu'elles deviennent une forme d'interaction économique aussi importante que le commerce et les mouvements de capitaux entre les pays riches et les pays pauvres. Lorsqu'ils sont d'une ampleur raisonnable, les mouvements migratoires présentent des avantages mutuels, mais une libération totale des flux de travailleurs non qualifiés risquerait d'aller à l'encontre de l'effet recherché. Compte tenu du coût économique possible pour la main-d'oeuvre locale non qualifiée et des résistances sur le plan culturel, les mouvements migratoires devront être modulés pour rester viables. Toutefois, c'est là une entreprise délicate, car les restrictions imposées peuvent être à l'origine de rentes de rareté qui encouragent l'illégalité. Les droits de l'homme fondamentaux des immigrants doivent être respectés et les lois et règlements en vigueur dans le pays d'accueil doivent leur être appliqués. En outre, dans beaucoup de pays, les immigrés n'ont pas accès aux services sociaux et à d'autres prestations sur un pied d'égalité avec les nationaux et les ressortissants. A la marge, les programmes temporaires peuvent servir à la fois à stabiliser le marché du travail du pays d'accueil et à réduire la pression de l'immigration illégale.

TROISIEME PARTIE

Quelles formes doit prendre l'intervention de l'Etat sur le marché du travail?

L'ETAT INTERVIENT de multiples manières sur les lieux du travail et dans la vie des travailleurs. Mais on en vient de plus en plus à se demander si ces interventions vont dans le sens de l'intérêt bien compris du travailleur. Il y a, d'une part, les partisans d'une action énergique pour protéger celui-ci — par une réglementation sur le salaire minimum, les conditions préalables au licenciement, etc. — et, de l'autre, on trouve ceux qui estiment que ce type d'ingérence décourage les créations d'emplois et n'aide qu'une sous-catégorie privilégiée de travailleurs, alors que les plus vulnérables d'entre eux sont pénalisés ou, au mieux, oubliés. Cette partie du Rapport analyse le rôle de l'Etat sur le marché du travail. Le Chapitre 11 examine les normes de travail et leur impact. Le Chapitre 12 considère le rôle des syndicats et leur relation avec l'Etat. Le Chapitre 13 examine les mesures qui visent à faire face à l'insécurité du revenu. Enfin, le Chapitre 14 considère le rôle de l'Etat lui-même comme employeur.

CHAPITRE 11

Politiques publiques et normes de travail

LES MARCHES DU TRAVAIL DIFFERENT DES MARchés de marchandises. Les salaires qu'ils fixent et les conditions d'emploi qu'ils déterminent ont de profondes incidences sur la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles, souvent d'une manière qui peut paraître dure ou inéquitable. Il n'est donc pas surprenant que, partout dans le monde, les sociétés et les gouvernements qui les représentent jouent un grand rôle dans les marchés du travail. Presque tous les gouvernements fixent des normes à observer, comme le salaire minimum et les protections spéciales pour les femmes qui travaillent ou les membres de minorités. Ces normes diffèrent dans leurs objectifs (Tableau 11.1). Certaines tendent à protéger les travailleurs vulnérables et à éliminer les injustices, d'autres visent à un meilleur fonctionnement du marché. Toutes n'atteignent pas leurs objectifs, toutefois; certaines finissent par protéger une catégorie de travailleurs de condition relativement aisée au prix d'une limitation de l'emploi dans le secteur moderne. Dans les économies en transition, certaines normes introduisent des rigidités et gênent le redéploiement de la main-d'oeuvre. Dans beaucoup de pays en développement à capacité administrative limitée, ces normes demeurent souvent lettre morte.

Comment déterminer les normes de travail à appliquer? Et est-ce un bon moyen d'en faire assurer le respect dans les pays à revenu faible ou intermédiaire que de les lier au commerce international? Le présent chapitre analyse les raisons d'une intervention de l'Etat sur les marchés du travail, les coûts et les avantages de différents types de réglementation et les arguments qui militent en faveur d'une action de la communauté internationale pour améliorer l'application de cette réglementation.

Pourquoi les sociétés interviennent-elles dans les marchés du travail?

Elles le font lorsque, livrés à eux-mêmes, les marchés du travail ne donnent pas les meilleurs résultats possibles ou quand elles veulent des résultats plus conformes à leurs préférences et à leurs valeurs. Quatre raisons sont souvent invoquées en faveur de cette intervention : distribution inégale du pouvoir sur le marché, discrimination, faiblesse de l'information et insuffisance de l'assurance contre le risque.

Chacune de ces quatre raisons pose la question de l'efficacité et de l'équité du marché du travail. Quand le pouvoir est inégalement réparti sur le marché, ce sont généralement les travailleurs qui se trouvent en position de faiblesse par rapport aux entreprises, incapables qu'ils sont de se protéger contre l'injustice. Ceci a engendré des pertes d'efficacité, les travailleurs étant moins portés à investir dans l'acquisition des aptitudes professionnelles spécifiques à leur entreprise. Cette inégalité de répartition du pouvoir devient un problème d'une acuité encore plus grande pour les travailleurs qui appartiennent à des catégories dont la voix n'a traditionnellement guère pu se faire entendre dans la société — les enfants, les femmes, ainsi que les minorités ethniques et religieuses. La discrimination fausse le fonctionnement du marché dans un sens qui n'est pas seulement inéquitable, mais inefficace : elle limite la contribution des femmes et des minorités au développement économique du pays. Les inefficacités augmentent quand les travailleurs et certains employeurs ne sont pas suffisamment bien informés sur leur milieu de travail, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. Enfin, les travailleurs et leur famille sont généralement incapables de s'assurer suffisamment contre le risque de perte du revenu pour cause de chômage, d'invalidité ou de vieillesse.

Les sociétés répondent d'habitude à ces défaillances ou injustices du marché de trois façons : par des arrangements convenus à l'amiable, en habilitant des syndicats à négocier au nom des travailleurs, et en agissant directement par voie législative ou intervention gouvernementale. Les arrangements convenus à l'amiable peuvent donner de très bons résultats. Bien que les contrats de travail compensent rarement les différences fondamentales de richesse et de pouvoir entre employeurs et employés, dans les sociétés traditionnelles, les employeurs respectent habituellement certaines normes de justice et évitent d'exploiter leurs employés sous peine de sanctions sociales. La plupart des contrats d'emploi conclus à l'amiable impliquent une certaine forme de partage du risque. Par exemple, le métayage, qui consiste en un partage de la production avec le propriétaire, est une forme courante de partage du risque en Asie et en Afrique. Ce type d'arrangement peut aussi contribuer à la sécurité du revenu. L'épargne privée est un important moyen de parer à des risques contre lesquels — c'est le cas du chômage — il n'est pas facile de s'assurer. Pour les pauvres qui n'ont guère ou pas d'économies, les mécanismes d'entraide entre ménages — à l'intérieur de familles élargies ou de communautés locales — sont souvent la voie de recours.

Les gouvernements interviennent de diverses manières sur les marchés du travail.

Tableau 11.1 Types d'intervention des gouvernements sur les marchés du travail

Type d'intervention	Garanties et mesures spécifiques	Exemples
Etablissement et protection des droits des travailleurs	Droit de s'associer et de s'organiser	Les travailleurs peuvent former des syndicats.
	Droit de négocier collectivement	Les syndicats peuvent négocier les salaires et les conditions de travail avec le patronat.
	Droit d'action revendicative (grève)	Les travailleurs peuvent avoir recours à la grève ou à d'autres moyens non violents pour obtenir ce qu'ils demandent.
Protection des catégories vulnérables	Age minimum pour travailler	On ne peut pas employer d'enfants de moins de 15 ans. L'âge minimum pour travailler est porté à 18 ans si le travail présente des dangers sur le plan de la santé, de la sécurité ou de la moralité.
	Egalité de salaires et de possibilités d'emploi	Aucun travailleur ne peut être moins payé que d'autres ou se voir refuser un emploi pour des raisons de sexe, de race, de religion, d'origine ethnique ou nationale, ou d'orientation sexuelle. Des mesures compensatoires peuvent être prises en faveur des catégories désavantagées.
	Dispositions spéciales pour les femmes	Les femmes qui travaillent ont droit à un congé de maternité; elles ne doivent pas être obligées de travailler la nuit.
Institution d'une rémunération minimale du travail	Salaire minimum	Les travailleurs doivent être payés selon un tarif horaire minimum.
	Prestations non salariales minimales et rémunération des heures supplémentaires	Les travailleurs ont droit au logement ou à des prestations médicales, à un minimum de jours de congé par an et au paiement d'heures supplémentaires selon un tarif spécifié quand ils travaillent au-delà du maximum d'heures prescrit par la loi.
Assurance de conditions de travail décentes	Normes minimums d'hygiène et de sécurité dans le travail	Les lieux de travail doivent être convenablement éclairés et aérés, et le travailleur doit être protégé en cas d'activité dangereuse.
	Nombre maximum d'heures de travail	Les travailleurs ne peuvent pas normalement être tenus de faire plus qu'un certain nombre d'heures de travail par semaine; ils doivent avoir au moins un jour de repos par semaine.
Sécurité du revenu	Sécurité sociale	Les travailleurs qui sont sans emploi pour cause d'invalidité, de licenciement ou de vieillesse ont droit à des prestations calculées en fonction de leur expérience professionnelle antérieure.
	Sécurité de l'emploi et indemnité de licenciement	Les travailleurs ont des droits qui les protègent contre les licenciements arbitraires et ils ont droit, le cas échéant, à une indemnité de licenciement.
	Travaux publics	Un emploi temporaire est proposé à ceux qui veulent travailler aux époques où la demande de travail est faible.

Ce type d'arrangement à l'amiable est de loin la solution la plus courante aux problèmes qui peuvent se poser sur le marché du travail dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Comme le montre le Tableau 11.2, plus de 80 % des travailleurs de pays à revenu faible et plus de 40 % de ceux des pays à revenu intermédiaire sont généralement des travailleurs non salariés du secteur informel et du secteur rural, qui échappent généralement à l'action des syndicats et aux interventions directes des pouvoirs publics. Ces chiffres peuvent même surestimer le nombre de travailleurs couverts par la protection de l'emploi dans le secteur formel. La faiblesse des moyens administratifs et les restrictions mises à la liberté syndicale font que, dans beaucoup de pays, la réglementation du travail n'est pas appliquée même dans les

L'emploi salarié représente une part moins grande du total de l'emploi dans les pays pauvres.

Tableau 11.2 L'emploi salarié en pourcentage de l'emploi total, par secteur et par catégorie de revenu national
(en pourcentage du total)

Secteur	Revenu faible	Revenu intermédiaire	Revenu élevé
Agriculture	3,6	25,6	38,2
Industrie	22,8	75,7	89,1
Services	45,4	66,2	85,6
Tous secteurs	17,1	57,4	84,4

Note : Les données représentent des projections à partir d'un échantillon de pays de chaque catégorie de revenu. Voir les tableaux de l'Annexe pour les pays et les années.
Source : BIT, 1986, avec données actualisées du BIT.

grandes entreprises urbaines. Mais les arrangements de type informel sont forcément limités. Les liens qu'ils tissent tendent à se défaire à mesure que les entreprises grandissent et que les liens sociaux et communautaires entre travailleurs et employeurs s'affaiblissent.

Un des problèmes clés des entreprises modernes est d'arriver à coordonner les actions d'un grand nombre de travailleurs pour négocier avec les employeurs et améliorer leurs conditions de travail. L'organisation des travailleurs, qui prend généralement la forme de syndicats, constitue la réponse à ce problème d'action collective. Les négociations collectives conduites par des syndicats peuvent aider à résoudre les problèmes d'inégalité de répartition du pouvoir, de discrimination et de faiblesse de l'information. Les syndicats fournissent d'importants services à leurs membres, négociant en leur nom pour obtenir de meilleures conditions de travail, les protégeant contre l'injustice et répartissant sur un grand nombre d'entre eux le coût de l'information à obtenir.

Les gouvernements ont un rôle important à jouer même là où il existe des organisations de travailleurs. Ils fixent les règles à suivre dans les transactions économiques formelles. Pour l'emploi dans le secteur informel, ces règles sont généralement implicites, car elles sont liées à la coutume et au caractère personnel des relations d'emploi, alors que, dans le secteur formel, l'emploi est régi par un cadre juridique explicite sur la base duquel se négocient les contrats individuels ou collectifs. Les règles qui régissent les marchés du travail dans le secteur formel définissent généralement les droits des travailleurs, des syndicats et des employeurs; les conditions des négociations collectives; et la marche à suivre pour le règlement des différends (voir Chapitre 12). Les gouvernements interviennent aussi directement dans le marché du travail parce qu'ils ont en vue certains objectifs sociaux. Ce seront le plus souvent des interventions pour interdire le travail des enfants, protéger les femmes et les minorités, fixer le salaire minimum, et établir des règlements d'hygiène et de sécurité à observer sur le lieu du travail.

Le travail des enfants

La plupart des pays interdisent le travail des enfants. Et pourtant, le monde compte peut-être 100 millions de moins de 15 ans, voire davantage, qui, à un moment ou un autre de l'année, participent à des activités économiques non négligeables. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) calcule qu'il y avait, en 1991, 80 millions d'enfants de 10 à 14 ans qui devaient faire un travail si pénible pendant tant d'heures par jour que leur développement s'en ressentait.

• • •

Une fillette de dix ans qui vit en milieu rural dans l'Etat du Maharashtra, en Inde, fréquente l'école primaire. Tous les après-midi, après l'école, ses deux frères et elle-même aident leur père aux travaux de la ferme. Leurs études s'en ressentent et son frère aîné a dû redoubler sa septième année. Mais, si les enfants ne travaillaient pas, la famille ne pourrait pas se permettre de les envoyer à l'école.

• • •

Un garçon de 13 ans qui travaille dans une carrière de Bogota vit avec ses parents dans un quartier de squatters et n'a jamais été à l'école. Son travail est de séparer les roches d'après leur taille après qu'elles ont été extraites à coups de bulldozers et d'explosifs, et pulvérisées par des broyeuses mécaniques. Ses parents disent que, sans son salaire, la famille mourrait de faim et que mieux vaut le voir à la carrière que dans la rue, où il aurait vite fait de sombrer dans une vie de délinquance et autres activités dangereuses.

• • •

Certains types de travail d'enfant sont jugés plus nocifs que d'autres. La fillette de l'Etat du Maharashtra et ses frères sont représentatifs de la très grande majorité des enfants qui travaillent dans le monde. Ils représentent une aide non rémunérée à l'exploitation de la ferme familiale. Dans la mesure où les enfants pourraient continuer à aller à l'école, la plupart des gens ne condamneraient pas ce type de travail. Le garçon de Bogota fait partie d'une minorité de travailleurs enfants qui font un travail occasionnel rémunéré en milieu urbain. Mais c'est un enfant comme lui que la plupart des gens imaginent quand ils entendent l'expression « travail des enfants », évocatrice d'images troublantes qui rappellent les « sombres usines sataniques » de la révolution industrielle.

Causes du travail des enfants

Là où le travail des enfants est très répandu, il faut en voir la cause dans la pauvreté ou la faiblesse — qualitative ou quan-

titative — du système éducatif. Les enfants des familles pauvres travaillent parce qu'elles ont besoin de ce supplément de revenu, surtout si la principale source de revenu des parents est aléatoire. Des enquêtes réalisées dans l'Inde rurale indiquent que les ménages pauvres, qui n'ont ni économies ni actifs réalisables et qui n'ont pas la possibilité d'emprunter, n'ont pas d'autre choix que d'envoyer leurs enfants travailler au-dehors afin d'amortir l'impact au cas où un parent viendrait à perdre son emploi, ou la ferme familiale à connaître une mauvaise récolte. A mesure que le revenu des parents s'élève, il leur devient possible d'envoyer leurs enfants à l'école. En Egypte, on a constaté qu'une augmentation de 10 % du salaire des mères entraînait une baisse de 15 % du nombre d'enfants de 12 à 14 ans qui travaillent et de 27 % parmi les 6 à 11 ans. En Inde, la même augmentation réduirait de 9 à 10 % le taux d'activité des filles.

La possibilité de faire donner à leurs enfants une bonne instruction qui ne leur coûte pas cher peut avoir pour effet de dissuader les familles de les faire travailler. L'Etat du Kerala, en Inde, en donne un exemple. Vingt-cinq pour cent environ du budget de l'Etat va à l'éducation — contre une moyenne de 17 % pour les autres Etats de l'Inde. Cet Etat a obtenu d'excellents résultats. Cent pour cent des enfants qui entrent en première année du primaire poursuivent leurs études jusqu'en cinquième année, et le taux d'alphabétisation y est le double du taux national. L'accès à l'éducation dans le Kerala n'a pas son pareil dans toute l'Inde. Des travaux de recherche anthropologique conduits dans un village de pêcheurs du Kerala indiquent que, si elle n'élimine pas complètement le travail des enfants, la fréquentation scolaire en élimine les pires formes, dont l'Inde offre ailleurs le spectacle. Ce travail peut souvent s'accommoder de la fréquentation de l'école. On a pu constater que les enfants pauvres des villages vont bien à l'école, mais qu'ils continuent à travailler à temps partiel pour contribuer à subvenir aux besoins de leur famille. Leurs activités extrascolaires rémunérées consistent généralement à s'occuper d'enfants plus petits, à se livrer à de petits négoces, à des activités de pêche ou de cueillette, ou encore à des travaux domestiques pour d'autres familles.

En finir avec le travail des enfants

Législations nationales et conventions internationales interdisant le travail des enfants ont une valeur symbolique comme exprimant le désir de la société d'en finir avec cette pratique. Mais on ne peut en attendre de résultats que si elles s'accompagnent de mesures destinées à inciter davantage les familles à faire instruire leurs enfants plutôt qu'à les faire travailler. Pour opérer ce rééquilibrage, les moyens les plus importants dont disposent les gouvernements sont de mettre en place un filet de sécurité pour protéger les pauvres, d'assurer au grand nombre un enseignement de qualité et de renforcer progressivement la capacité de l'appareil institutionnel à faire appliquer les interdictions. Des programmes d'aide à la sécurité de revenu des ménages pauvres, comme ceux qui proposent des vivres contre un travail ou autres programmes de travaux publics, auront des effets bénéfiques sur le travail des enfants. Des mesures de nature à réduire le coût de la scolarité (subventions, construction d'écoles de proximité, etc.) et à améliorer la qualité de l'éducation (adaptation des programmes, augmentation des effectifs d'enseignants et amélioration de la qualité de leur enseignement) auraient aussi leur utilité. Avec le recul de la pauvreté et l'amélioration de l'instruction, le travail des enfants diminuera. Il deviendra ainsi plus facile de faire respecter les interdictions, à commencer par celles de ces formes universellement abhorrées du travail des enfants que sont la prostitution et le travail dangereux.

La coopération entre populations locales, organisations non gouvernementales (ONG) et pouvoirs publics peut aussi y contribuer. Un exemple de ce type de coopération nous est donné par l'industrie de la pêche en eau profonde dans l'île de Cebu, aux Philippines, où un grand nombre de jeunes garçons étaient engagés comme plongeurs pour une activité extrêmement dangereuse appelée pêche au Muro-ami. La communauté locale ne faisait rien pour mettre fin à cette pratique parce que les parents n'avaient pas d'autres moyens de subsistance. Tout a commencé à changer quand des associations nationales d'action civique de Manille se sont mises à faire pression sur les pouvoirs publics et à mobiliser la population. Une cellule de crise a été créée, formée de représentants des pouvoirs publics et des ONG. Sous sa pression, les employeurs ont accepté de ne pas recruter de garçons de moins de 18 ans. Pour obtenir le soutien de la communauté, et surtout celui des familles des enfants, priorité a été donnée à la création de sources alternatives de revenu par la mise en route de projets de fabrication de savon, de tissage et d'élevage de porcs, ainsi que par l'attribution de prêts à des conditions libérales et de possibilités de formation aux mères des garçons.

Normes instituées pour les femmes et les membres de minorités qui travaillent

Dans un grand nombre de pays, les femmes et les minorités ethniques sont protégées également par des règlements spéciaux. Les normes édictées à cette fin peuvent se diviser en deux groupes. Le premier prévoit des protections et des droits spéciaux pour les femmes qui travaillent en raison du fait qu'elles mettent au monde les enfants et qu'elles les élèvent; cela comprendra habituellement des prestations de maternité. Le second vise à mettre fin aux comportements discriminatoires sur le marché du travail en érigeant en principe l'égalité de rémunération pour un travail d'égale valeur ou en interdisant d'exclure les femmes ou les membres de minorités de l'accès à certains emplois. L'application de normes antidiscriminatoires ne vise pas seulement

à protéger les femmes qui travaillent — dans beaucoup de pays, cela couvre aussi les minorités ethniques et religieuses.

Protection des femmes sur les lieux de travail

Presque tous les pays ont institué pour les femmes un congé et d'autres prestations spéciales de maternité. Les employeurs sont, de ce fait, requis d'assurer ces prestations aux travailleuses, ce qui en rend l'embauche plus coûteuse. Le risque est donc qu'une législation conçue pour protéger les femmes finisse par avoir un effet réducteur sur leurs salaires ou leur embauche. Il peut arriver que ce type de législation ait d'autres effets pervers. C'est ainsi que le comité d'experts du BIT a noté que beaucoup d'entreprises autrichiennes n'engagent de femmes jeunes que dans le cadre de contrats à durée déterminée afin d'éviter d'avoir à leur payer des prestations de maternité. Certaines fabriques de vêtements du Bangladesh n'engagent de femmes jeunes qu'au jour le jour pour la même raison. Et certaines entreprises d'Amérique latine vont même jusqu'à exiger des femmes, avant de les engager, la présentation d'un certificat médical attestant qu'elles ont été stérilisées.

Les femmes des pays en développement sont souvent surreprésentées dans le secteur informel (Tableau 11.3) et elles ont tellement envie de travailler dans le secteur moderne qu'elles acceptent de fermer les yeux sur l'inobservation des normes de travail par un employeur. Beaucoup ne savent même pas que ces normes existent : une enquête réalisée auprès de travailleuses du secteur du vêtement au Bangladesh a permis de constater que très peu d'entre elles savaient qu'elles avaient droit à un congé de maternité payé. Pourtant, ces travailleuses se trouvent bien mieux d'avoir un emploi dans le secteur moderne que de ne pas en avoir — leur salaire, bien que faible par rapport à ceux du secteur formel, représente plus du double de ce qu'elles gagneraient dans le secteur informel ou en milieu rural. Et surtout, peut-être, le fait d'avoir une source de revenu stable peut leur donner plus de poids dans la direction du ménage. Les travailleuses rurales du Bangladesh font plus d'heures de travail que les hommes — la différence va de 5 à 30 % — parce que leurs responsabilités ménagères viennent s'ajouter au travail des champs. Elles ont rarement leur mot à dire dans l'affectation des ressources du ménage. Mais il ressort d'enquêtes que les maris de femmes qui travaillent dans le secteur de l'habillement contribuent aux travaux du ménage à raison de 1,3 à 3,7 heures par jour, et que 57 % des femmes qui travaillent décident de la manière dont leur propre salaire sera dépensé. Il semble donc que les femmes, en tant que groupe, aient beaucoup plus à gagner d'avoir plus facilement accès à des emplois dans le secteur moderne que de l'application de normes spéciales destinées à protéger celles qui ont déjà un bon emploi.

Un moyen d'accorder aux femmes des avantages spéciaux sans risquer de réduire leurs salaires ou leurs chances de trouver un emploi est d'en faire supporter le coût par l'ensemble de la société et non plus seulement par le seul employeur qui engage des femmes. C'est ce qu'ont fait beaucoup d'ex-économies planifiées. Dans ce type de système, les allocations de maternité sont généralement financées par prélèvement sur les salaires — encore que cela puisse se faire aussi par imputation sur les recettes générales. Ainsi se trouve rompu le lien entre l'embauche et l'octroi d'avantages spéciaux, de sorte qu'un employeur se trouve ainsi avoir moins de raisons de ne pas engager de femmes. Dans la mesure où ce prélèvement est le même pour tous les travailleurs, cette formule revient en fait à transférer des ressources des hommes aux femmes. Mais elle soulève souvent des difficultés dans la pratique, en particulier dans les pays à revenu faible. Cela nécessite en effet beaucoup de moyens administratifs, et les risques d'abus ne sont pas négligeables. De plus, un système financé sur les recettes générales financerait en partie les avantages assurés aux employées du secteur formel aux dépens d'hommes et de femmes relativement pauvres du secteur rural et du secteur informel.

Politiques antidiscriminatoires

DISCRIMINATION CONTRE LES FEMMES. La législation mise en place pour protéger les femmes contre les comportements discriminatoires dont elles pourraient faire l'objet dans le domaine de l'emploi est souvent d'une application difficile. Le système d'évaluation des emplois doit être perfectionné pour faire appliquer le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, et non pas simplement pour un travail de même nature. Ce principe s'est révélé d'une application très difficile même dans les pays industriels et représente une impossibilité à peu près totale pour des pays à revenu pauvre ou intermédiaire, qui n'ont pas ce qu'il faut de compétences et de ressources pour cela. Quoi qu'il en soit, à moins de s'accompagner d'une interdiction de la discrimination dans l'embauche, il est peu probable que le principe de l'égalité de rémunérations ait beaucoup d'impact. Les gouvernements ne doivent pas renoncer à essayer de mettre fin à la discrimination dans le domaine du travail, mais ils devront recentrer leurs efforts de manière à faire une plus grande place à l'amélioration de l'accès des femmes aux emplois du secteur moderne — ce qu'ils pourront faire, par exemple, en engageant davantage de femmes sur la base du seul mérite dans le secteur public.

L'Egypte donne un exemple de la manière dont une politique de l'emploi peut contribuer à améliorer la situation des femmes sur le marché de l'emploi. Si la politique égyptienne de garantie d'un emploi aux titulaires d'un diplôme universitaire a entraîné une croissance insoutenable de l'emploi et une pléthore des effectifs dans la fonction publique, elle a peut-être eu un effet positif sur le rôle des femmes dans le marché du travail. Comme leurs homologues de beaucoup d'autres pays, les Egyptiennes n'ont pas aisément accès aux emplois du secteur moderne : le taux de

chômage parmi les femmes qui avaient fait des études secondaires ou supérieures était évalué à 31 % en 1988, contre 10 % pour les hommes. De plus, leurs salaires dans le secteur privé ne représentent, à qualifications comparables, que la moitié environ de ceux des hommes. Les politiques publiques de l'emploi ont contribué à compenser l'impact de cette discrimination, et cela de deux manières. Tout d'abord, le secteur public offre aux femmes plus de possibilités d'emplois que le secteur privé non agricole. En 1986, 26 % de tous les employés du secteur public étaient des femmes, alors qu'elles n'étaient que 8 % dans le secteur privé. De plus, près de 95 % des fonctionnaires femmes ont au moins une formation secondaire. Ensuite, les femmes qui ont un emploi dans l'administration sont payées au même barème que les hommes.

AUTRES TYPES DE DISCRIMINATION. Les gouvernements fixent aussi des normes en vue d'éliminer la discrimination ethnique et religieuse. Des pays aussi différents que les Etats-Unis et l'Inde s'efforcent d'éradiquer la discrimination sur leur marché du travail. Aux Etats-Unis, la Loi de 1964 sur les droits civils a interdit toute forme de discrimination dans l emploi, et notamment celle qui est fondée sur le sexe ou l'origine ethnique. L'application de cette loi conduit à intenter des procès aux auteurs de comportements discriminatoires, ce qui peut être assez difficile étant donné le coût élevé des procès et le fait que les femmes ou les membres de minorités exclus de certains emplois sont rarement en mesure de porter plainte ou même de savoir qu'ils ont été victimes de discrimination. De là est venue l'idée des mesures compensatoires, politique axée essentiellement sur les résultats et qui vise à augmenter la proportion de membres de minorités et de femmes dans certains emplois. Toutefois, ce type d'action est généralement trop coûteux et trop difficile à engager dans le secteur privé. Aux Etats-Unis, les entreprises avec lesquelles le gouvernement fédéral passe des marchés sont tenues d'avoir des plans d'action compensatoire, assortis généralement d'objectifs numériques et de calendriers d'embauche. Le Gouvernement indien a, dans le secteur public, un programme d'action compensatoire en faveur des castes inférieures. L'impact de ce type d'action est encore controversé. Ses adversaires font valoir que cela provoque une réaction d'hostilité à l'égard des minorités et que cela engendre de la discorde entre catégories sociales. Mais ses partisans le jugent utile parce que les pouvoirs publics et les entreprises privées qu'ils emploient sont ainsi amenés à engager davantage de femmes et de membres de minorités.

Salaire minimum

La question de savoir s'il faut, ou non, fixer un salaire minimum demeure l'un des dilemmes de politique du marché du travail les plus controversés qui soient pour les gouvernements. Les partisans du salaire minimum sont convaincus que, convenablement appliquée, la législation correspondante peut élever le revenu des travailleurs les plus pauvres sans qu'il en coûte rien, ou guère, à l'emploi en général. Les adversaires disent que le salaire minimum ne fait qu'aggraver la situation des travailleurs pauvres en augmentant les coûts de production dans le secteur formel et en réduisant l'emploi. Cela oblige alors un nombre accru de travailleurs à chercher un emploi dans le secteur informel, ce qui fait baisser les salaires des travailleurs pauvres.

Les femmes qui ont un emploi travaillent surtout dans le secteur informel.

Tableau 11.3 Proportion d'hommes et de femmes dans l'emploi non salarié
(en pourcentage du total)

Pays	Année	Hommes	Femmes
Bolivie	1991	42	70
Cap-Vert	1990	42	54
Corée, Rép. de	1991	38	43
Egypte	1989	46	74
El Salvador	1991	28	48
Ghana	1989	69	92
Indonésie	1989	70	79
Pakistan	1992	66	77
Pérou	1991	39	55
Tanzanie	1988	84	95
Thaïlande	1989	71	76
Tunisie	1989	36	51
Turquie	1991	55	80

Source : BIT, années diverses; données de la Banque mondiale.

Ils ont, les uns et les autres, en partie raison. Pour savoir si le salaire minimum a un impact globalement positif ou négatif, il faut considérer son effet sur l'emploi, ce qui dépend à son tour de la structure du marché, du niveau auquel est fixé le minimum ainsi que des moyens dont disposent les pouvoirs publics pour le faire appliquer. Dans un marché du travail pleinement compétitif, l'institution d'un salaire minimum obligatoire aura toujours pour effet de réduire l'emploi. Mais, si les employeurs disposent d'un certain pouvoir sur le marché, une légère augmentation du salaire minimum pourrait en fait augmenter l'emploi. Naturellement, si le minimum est trop élevé, ces employeurs choisiront d'engager moins de travailleurs. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le relèvement du salaire minimum a souvent pour effet d'inciter employeurs et travailleurs à ne pas en tenir compte, de sorte que cela n'influe guère sur l'emploi — ou sur le salaire.

Faits observés et expérience des pays

Les faits observés donnent raison aux uns et aux autres. A Maurice, le fait qu'avant 1984 le salaire minimum ait été

élevé pour les travailleurs de sexe masculin de la zone franche industrielle a pu en décourager l'embauche. En décembre 1984, le gouvernement a décidé de supprimer le salaire minimum pour les hommes après avoir noté que la demande de travailleuses dans la zone (dont le salaire minimum était moins élevé) était supérieure à l'offre, alors que le chômage masculin était élevé. Le recrutement masculin est monté en flèche, et plus de 95 % des travailleurs engagés en janvier 1985 recevaient un salaire inférieur à l'ancien minimum. D'un autre côté, ce que l'on a pu observer récemment aux Etats-Unis tend à accréditer l'idée que de légers relèvements du minimum ne portent pas préjudice à l'emploi. L'augmentation du salaire minimum intervenue en 1992 dans l'Etat du New Jersey n'a pas réduit l'emploi dans l'industrie du prêt-à-manger. De même, une analyse entre Etats du pays a permis de constater que les augmentations de salaire minimum décrétées en 1990 et en 1991 par le gouvernement fédéral n'ont pas porté préjudice à l'emploi des adolescents.

Il est peu probable que l'augmentation du salaire minimum aurait le même impact sur l'emploi dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qu'aux Etats-Unis. Dans beaucoup de pays, le minimum est déjà trop élevé par rapport au revenu du pays et aux autres salaires, de sorte que même une légère augmentation réduirait l'emploi. Le niveau du salaire minimum par rapport au salaire moyen tend à être plus élevé dans les pays pauvres et à diminuer à mesure que le revenu national augmente (Figure 11.1). Certains des salaires sectoriels minimums du Bangladesh représentent plus du double du PNB par habitant, alors qu'au Canada, par exemple, le minimum ne représente que le quart du PNB par habitant. En Russie, le ratio salaire minimum/salaire moyen, qui était de plus de 40 % en 1990, était tombé aux alentours de 20 % en 1993. Au Kazakhstan, ce ratio est tombé de près de 50 à 20 % environ au cours de la même période.

Le niveau relatif du salaire minimum baisse à mesure que le revenu s'élève.

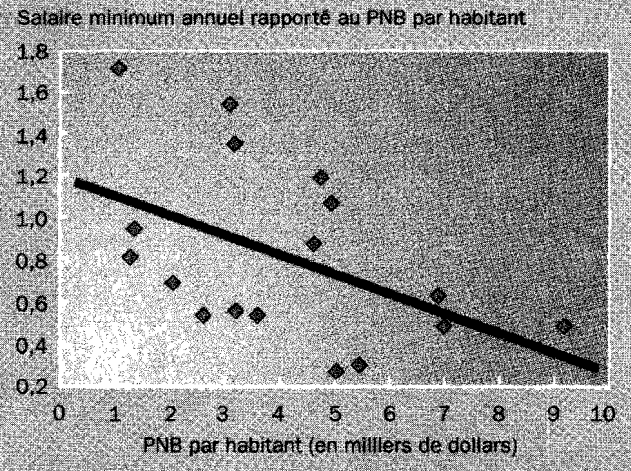


Figure 11.1 Le salaire minimum et le PNB par habitant. L'échantillon est formé de 17 pays en développement. Les années vont, selon le pays, de 1988 à 1992. Les données sont exprimées en prix internationaux. Source : Données de la Banque mondiale.

Impact sur la distribution des revenus

Le salaire minimum peut contribuer à protéger les travailleurs les plus pauvres dans les pays industriels, mais tel n'est manifestement pas le cas dans les pays en développement. Ceux qui sont touchés par l'institution d'un salaire minimum dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont rarement les plus nécessiteux. La plupart des vrais pauvres de ces pays travaillent dans le secteur rural et le secteur informel et ne sont donc pas protégés par le salaire minimum. Les travailleurs que l'institution d'un salaire minimum veut protéger — les travailleurs du secteur urbain formel — gagnent déjà beaucoup plus que les autres, qui sont la majorité. Parfois, les différences sont énormes — un travailleur urbain du bâtiment en Côte d'Ivoire gagne 8,8 fois le taux de salaire rural et un ouvrier de la sidérurgie en Inde 8,4 fois (Tableau 11.4). Et, dans la mesure où elles découragent l'emploi dans le secteur formel en faisant monter les coûts salariaux et non salariaux, l'institution d'un salaire minimum et les autres dispositions réglementaires de cette nature portent préjudice aux pauvres qui aspirent à travailler dans le secteur formel. Il est donc difficile de plaider, au nom de l'équité, pour l'institution du salaire minimum dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Applicabilité du salaire minimum

Quel que soit l'impact qu'il peut avoir, le salaire minimum n'est pas souvent appliqué dans un grand nombre de pays (Figure 11.2). Il ressort d'enquêtes sur les ménages que 16 % des travailleurs de sexe masculin du Mexique employés à plein temps et 66 % des travailleuses gagnaient moins que le salaire minimum en 1988. Au Maroc, la moitié des entreprises interrogées en 1986 ne payaient pas le minimum à leurs travailleurs non qualifiés. Peu de pays à revenu faible ou intermédiaire disposent des moyens administratifs nécessaires pour faire appliquer la réglementation relative au salaire minimum, surtout quand celui-ci est fixé à un niveau si élevé qu'il dissuade d'embaucher — incitant fortement les travailleurs comme les employeurs à passer outre. Un salaire inférieur au minimum, qui réduit les coûts, profite manifestement à l'employeur. Mais les travailleurs y gagnent aussi tant que le salaire qui leur est offert est supérieur à ce qu'ils pourraient gagner dans le secteur informel.

Les salaires urbains sont beaucoup plus élevés que les salaires ruraux dans beaucoup de pays en développement.

Tableau 11.4 Rapport entre les salaires pratiqués dans quelques branches d'activités urbaines et les salaires ruraux

Pays	Ouvriers de la sidérurgie	Ouvriers du bâtiment
Cameroun	1,52	1,52
Costa Rica	1,09	1,10
Côte d'Ivoire	3,95	8,80
Fidji	1,46	1,17
Inde	8,43	1,70
Indonésie	1,50	1,34
Jordanie	1,32	1,23
Kenya	1,37	1,87
Pérou	1,61	1,43
Philippines	1,06	1,67
Trinité-et-Tobago	2,19	1,54
Tunisie	1,79	1,56

Source : Données du BIT et de la Banque mondiale.

Quand les crises économiques et financières ont fait sentir leurs effets sur le monde en développement dans les années 80, la plupart des gouvernements ont laissé le salaire minimum réel baisser rapidement. Entre 1980 et 1987, le salaire minimum réel a chuté de 43,2 % et la moyenne des salaires réels de 43,3 % au Mexique; dans le même temps, si, au Chili, le salaire minimum réel faisait une chute de 42,4 %, la moyenne des salaires réels n'y tombait que de 6 %. Au Kenya, entre 1980 et 1986, le salaire minimum réel a chuté de 41,2 % et la moyenne des salaires réels de 22,8 %. La chute des salaires réels a des répercussions sur le bien-être mais, comme les employeurs et les travailleurs ferment les yeux sur la réglementation relative au salaire minimum quand il y va de l'emploi, il eût été vain de tenter de s'accrocher au salaire minimum. De même, dans la plupart des économies en transition, le salaire minimum a chuté plus vite que le salaire moyen et cela ne paraît pas avoir entravé le redéploiement de la main-d'oeuvre. Le débat sur le salaire minimum dans les économies en transition s'ordonne essentiellement autour de son impact sur le processus de restructuration économique et le redéploiement des forces de travail à partir des secteurs en perte de vitesse vers des secteurs plus dynamiques. L'institution d'un salaire minimum risque de ralentir les ajustements dans les salaires relatifs et de fausser les signaux du marché en période de transition. Dans la pratique, toutefois, pareille réglementation ne gêne pas le processus d'ajustement, en particulier dans l'ex-Union soviétique, parce que toutes les économies en transition ont substantiellement réduit le salaire minimum réel.

Normes d'hygiène et de sécurité

Le travail qu'ils font expose souvent les travailleurs à des risques. L'Organisation mondiale de la santé a calculé que la charge mondiale de la morbidité s'explique, pour près de 3 % par an, par des blessures et des décès évitables survenus dans l'exercice d'activités à haut risque, ainsi que par le fait de maladies chroniques consécutives à une exposition à des substances toxiques, au bruit et à des formes de travail dangereuses. D'après le BIT, le coût des accidents du travail et des décès dans les pays industriels se situe entre 1 et 4 % du PNB. Pour les pays à revenu faible ou intermédiaire, ces coûts sont certainement encore plus élevés du fait que les taux d'accident du travail le sont aussi. Les taux d'accidents mortels du travail parmi les ouvriers du bâtiment au Guatemala sont six fois plus élevés qu'en Suisse. Le nombre de décès parmi les travailleurs de l'industrie des transports au Kenya est neuf fois plus élevé qu'au Danemark. Et, au Pakistan, quelqu'un qui travaille dans le secteur manufactu-

Les petites entreprises passent souvent outre à la réglementation du travail.

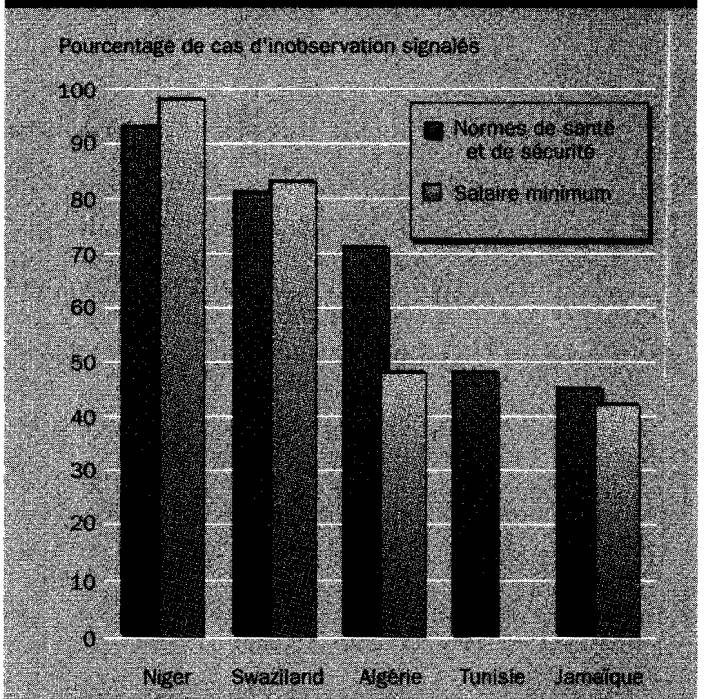


Figure 11.2 Observation des normes nationales de travail par les microentreprises. On ne disposait pas de données sur l'application du salaire minimum en Tunisie. Source : Morrisson, Lecomte et Oudin, 1994.

rier court près de huit fois plus de risques qu'un ouvrier français de mourir d'un accident du travail.

• • •

En 1994, une action en justice a été introduite au Texas au nom de 16.000 ouvriers agricoles qui disaient que le fait d'avoir été exposés à un pesticide connu pour causer des problèmes d'ordre génésique les avait rendus stériles. Au Costa Rica, les ouvriers du secteur de la banane et leurs familles souffrent de tout un ensemble de problèmes de santé qui vont du cancer à des taux de maladies de naissance supérieurs à la moyenne; d'après les experts, ces problèmes seraient causés par les pesticides utilisés à fortes doses dans les plantations. L'Organisation mondiale de la santé évalue à 1 million le nombre annuel d'empoisonnements parmi les ouvriers agricoles d'Amérique latine et à 10.000 le nombre de ceux qui meurent d'exposition à des produits chimiques.

• • •

Le 25 mars 1911, un incendie avait ravagé la Triangle Shirtwaist Company dans le quartier de Greenwich Village, à New York. Cent quarante-six personnes, pour la plupart des femmes, avaient trouvé la mort dans un bâtiment en flammes dont les portes avaient été fermées à clé pour maintenir les employés au travail. Un accident semblable s'est produit 82 ans plus tard, le 11 mai 1993, dans une fabrique de jouets à l'ouest de Bangkok. Cent deux employés, dont 87 étaient des femmes, y ont péri.

Ouvriers agricoles et autres travailleurs du secteur informel

La plupart des travailleurs des pays à revenu faible ou intermédiaire travaillent dans des secteurs ruraux et des secteurs informels où la législation du travail n'a généralement aucun effet sur leurs appréhensions en matière de santé et de sécurité. Les sociétés essaient d'y pourvoir par des mesures de portée générale visant à améliorer l'ensemble du milieu de travail plutôt que par une réglementation spécifique du travail. Il n'est généralement pas de meilleur moyen pour lutter contre l'utilisation en agriculture de produits chimiques dangereux, par exemple, que d'en réglementer l'importation ou la production. De même, les efforts qui sont faits pour alimenter les zones rurales en eau potable et pour améliorer les conditions d'hygiène dans les villages et les quartiers de taudis peuvent avoir un impact profond sur le bien-être de la majorité des travailleurs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le Programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest est l'un des programmes les plus réussis à avoir jamais été entrepris pour améliorer l'état de santé des travailleurs ruraux. On a longtemps décrit l'onchocercose, ou cécité des rivières, comme un fléau en raison de son effet dévastateur sur la santé et le bien-être des travailleurs ruraux. Il y a 20 ans, le spectacle, en Afrique de l'Ouest, de villages abandonnés signifiait souvent que la cécité des rivières avait frappé et que les paysans avaient fui vers des régions épargnées. L'éradication de l'onchocercose était considérée comme le meilleur moyen d'améliorer l'état de santé des travailleurs ruraux.

Lancé en 1974 par sept pays d'Afrique — dont le nombre a été par la suite porté à 11 — avec l'aide de plus de 20 bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, le Programme de lutte contre l'onchocercose est parvenu à éliminer, dans plus de 60 % de la zone couverte par les 11 pays, les parasites dont la présence, dans la population humaine, est cause de la maladie. Plus de 30 millions de personnes sont ainsi protégées contre cette maladie. Environ 1,5 million de personnes qui étaient infectées, mais n'avaient pas encore perdu la vue, sont tout à fait guéries. En 1995, le bilan de la lutte contre cette maladie s'établit comme suit : plus de 250.000 cas de cécité des rivières ont été évités; 25 millions d'hectares sont redevenus propres à la réinstallation des populations et à la culture; et 1 million d'années de travail productif additionnel ont été récupérées.

Travailleurs du secteur formel

Presque tous les pays instituent un minimum de normes de sécurité et d'hygiène pour protéger les travailleurs du secteur formel. Cela se justifie par le fait que, si les employeurs sont conscients des dangers inhérents au travail que font leurs employés, ceux-ci ne le sont peut-être pas et, même s'ils le sont, ils pourront être amenés à accepter de faire un travail dangereux pour n'avoir pas, ou guère, d'autre choix. Certains des arguments qui militent en faveur de l'institution de normes procèdent donc du souci d'empêcher les travailleurs de se faire sciemment du tort en acceptant de faire un travail dangereux. Un autre argument avancé par les partisans des normes est que les risques que prennent les travailleurs comportent des externalités — comme cela arrive, par exemple, lorsque le coût des soins médicaux à administrer à ceux qui se blessent ou qui tombent malades retombe sur le contribuable.

L'une des difficultés est de savoir comment déterminer leur niveau ou leur degré de rigueur. Réduire les dangers que courent les travailleurs sur les lieux de leur travail coûte cher et, en général, plus on les réduit, plus cela coûte cher. De plus, le coût de l'observation de ces normes retombe en grande partie sur les employés, qui seront de ce fait moins payés ou moins nombreux. De sorte qu'en fixant des normes trop élevées, on risque en fait de réduire le bien-être des travailleurs mais, en les fixant à un niveau trop bas, on peut ne pas parer suffisamment aux risques. Le niveau approprié sera donc celui auquel les coûts égaleront la valeur que des travailleurs informés attribuent à l'amélioration de leurs conditions de travail et à la réduction du risque. Il n'existe pas pour cela de formule magique. Dans beaucoup de pays, la détermination de ce niveau se fera par voie de consultations entre les pouvoirs publics, le patronat et les travailleurs.

L'observation des normes d'hygiène et de sécurité est souvent un problème, en particulier dans les petites entreprises des pays à revenu faible ou intermédiaire (Figure 11.2). Les employeurs essaient parfois de tourner les règles d'hygiène et de sécurité, et ceux qui sont à la recherche d'un emploi pourront accepter le risque et feindre d'ignorer l'existence de ces règles. Une enquête sur les conditions d'hygiène et de santé réalisée aux Philippines a permis de constater que 81 % des établissements inspectés violaient au moins une norme. Et, dans beaucoup de pays, les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour faire appliquer les normes sont si faibles que les employeurs pensent pouvoir s'y dérober en toute impunité. Les ministères du travail des pays à revenu faible ou intermédiaire manquent souvent de personnel et de matériel pour effectuer les inspections régulières et, quand il y a inspection, cela pourra être l'occasion pour l'inspecteur de recevoir des pots-de-vin au lieu de faire appliquer la loi. En 1984, le personnel chargé de faire les inspections et de contrôler l'observation de la réglementation du travail dans toute la zone métropolitaine de Manille, qui comptait près de 30.000 entreprises, comprenait en tout et pour tout 50 personnes

Vers une meilleure observation des lois et règlements

A mesure que son revenu augmente, un pays arrive à dépenser davantage pour renforcer ses moyens administratifs de façon à pouvoir assurer l'observation de la réglementation du travail. Les pays qui sont relativement pauvres seront moins à même de le faire au même niveau que les économies riches, si bien qu'il leur faudra habituellement tirer le meilleur parti de moyens administratifs limités. Par exemple, des normes relatives à l'accessibilité des issues de secours en cas d'incendie sont simples à établir et à faire appliquer. Les tragédies survenues récemment en Thaïlande et en Chine auraient pu être évitées si ces normes avaient été appliquées. Informer les travailleurs — et leurs organisations — sur les risques que présentent certains produits chimiques toxiques et autres dangers inhérents à l'exercice de certaines activités est également relativement peu coûteux et peut être très utile aux travailleurs quand il s'agit de négocier pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Les syndicats et autres organisations communautaires peuvent beaucoup pour faire respecter les normes d'hygiène et de sécurité. Individuellement, les travailleurs jugeront peut-être que cela coûte trop cher d'obtenir par eux-mêmes des informations sur les risques que l'emploi qu'ils envisagent ou qu'ils exercent déjà présente pour leur santé et leur sécurité, et ils voudront généralement éviter de se faire mal voir de leurs employeurs en insistant sur le respect des normes. L'observation des normes génère des avantages qui ne sont pas limités à un individu en particulier, mais qui profitent à tous les travailleuts. Un syndicat peut répartir entre tous les travailleurs le prix à payer pour recueillir des informations sur les questions d'hygiène et de sécurité, négocier avec les employeurs le niveau de normes à observer, et en surveiller l'application sans faire courir à aucun travailleur le risque de perdre son emploi.

Des études réalisées dans des pays industriels indiquent que le rôle que jouent les syndicats pour faire assurer le respect des normes d'hygiène et de sécurité est souvent important. Si la surveillance exercée par les syndicats a un impact positif sur le respect des normes dans les pays industriels où le pouvoir de coercition en la matière est déjà élevé, leur contribution pourrait être encore plus grande dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qui n'ont pas les mêmes moyens administratifs. A partir de données sur les Etats-Unis, une étude de 1991 a constaté que les syndicats jouaient un rôle des plus puissants en ce qui concerne l'observation de la loi dite *Occupational Safety and Health Act* (loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) dans le secteur manufacturier. Les entreprises syndicalisées avaient plus de chances d'être inspectées, et de manière généralement plus approfondie, par des inspecteurs de l'hygiène et de la sécurité, les employés exerçant leur droit d'accompagner l'inspecteur durant son inspection (Tableau 11.5).

Réglementation du travail et commerce international

Il est des membres de la communauté internationale pour qui l'actuel système d'établissement et de contrôle des normes de travail est insuffisant et doit être complété par l'insertion de clauses sociales dans les accords de commerce

Aux Etats-Unis, les syndicats font beaucoup pour assurer l'application des normes d'hygiène et de sécurité.

Tableau 11.5 Application des normes d'hygiène et de sécurité dans les entreprises syndicalisées et non syndicalisées aux Etats-Unis, selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise (nombre de salariés)	Probabilité d'inspection (pourcentage)		Pourcentage d'inspections en présence d'employés[a]	
	Syndicat	Pas de syndicat	Syndicat	Pas de syndicat
1-99	6	14	47,8	2,7
100-249	37	22	59,3	2,6
250-499	51	19	63,7	2,6
Plus de 500	95	16	69,8	3,7

Note : Les données sont pour 1985.
a. Des employés accompagnent les inspecteurs durant leur tournée d'inspection.
Source : Weil, 1991.

ou de prêts multilatéraux. Les pays qui ne respecteraient pas un ensemble minimum de normes s'exposeraient tôt ou tard à des sanctions sous la forme de restrictions au commerce ou de réduction d'accès au capital. Le présent chapitre a conclu que certaines normes ont leur raison d'être à l'intérieur des pays. Mais leur attache aux transactions internationales — commerciales ou financières — soulève deux ensembles complexes de problèmes : quelles normes sont des normes de base et quelles normes sont fonction du degré de développement? Et quel est le coût de ces couplages, à la fois pour le développement économique des pays visés par des sanctions et pour les travailleurs que les sanctions sont censées aider? Ce sont là des questions importantes, d'autant que les partisans des sanctions sont aussi en partie des partisans du protectionnisme.

Comme la réduction de la pauvreté et le développement en général, les conditions de travail ont toujours beaucoup préoccupé la communauté mondiale. Jusqu'à maintenant, l'action internationale pour l'amélioration des conditions de travail dans le monde en développement a consisté surtout à soutenir les efforts des pays eux-mêmes, en particulier par l'intermédiaire des travaux du BIT. Les pays ont adopté diverses conventions du BIT et établi tout un ensemble de normes de travail dont le BIT a contrôlé l'application. Mais la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire sont incapables de faire appliquer toutes les normes qu'ils ont introduites dans leur système juridique. Et, dans beaucoup de cas, leurs niveaux sont si élevés — ce sont des niveaux qui conviendraient davantage à un pays riche — que, même si elles étaient appliquées, elles risqueraient d'avoir des effets pervers sur l'emploi et la croissance économique.

L'inobservation d'un minimum de normes de travail dans les pays pauvres a conduit certains à demander des sanctions internationales en vue de forcer les pays à revenu faible ou intermédiaire à surveiller la manière dont ils appliquent leur réglementation du travail. La conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain était soumise à la condition que le Mexique accepterait de mieux faire appliquer ses propres normes (en matière d'environnement aussi bien que de travail). Les confédérations internationales du travail, de nombreuses ONG, la France et les Etats-Unis étaient partisans de lier l'accord qui mettait fin aux négociations de l'Uruguay Round au respect de certaines normes de travail, pour en débattre ensuite au sein de la nouvelle Organisation mondiale du commerce.

Ceux qui proposent de subordonner les transactions internationales au respect de certaines normes de travail distinguent entre les normes de base, qu'ils assimilent à des droits fondamentaux qui, de ce fait, devraient faire l'objet de clauses, et celles dont le niveau devrait s'élever avec le développement et qu'il n'est pas nécessaire de lier aux transactions internationales. Les normes de base comprennent habituellement la liberté syndicale et le droit de négociation collective, la suppression du travail forcé (le seul domaine déjà pris en charge au GATT), ainsi que l'interdiction de toutes les formes d'exploitation du travail des enfants et de discrimination. On fait valoir que ces droits fondamentaux de la personne représentent des impératifs moraux absolus et que la communauté internationale se doit d'exercer des pressions commerciales sur les pays qui les violent parce que ces violations affaiblissent la légitimité du système commercial. Les normes dont le niveau s'élève généralement avec le développement comprennent celles qui concernent le salaire minimum et l'hygiène. Beaucoup des partisans du couplage reconnaissent que le recours à des sanctions commerciales pour élever le niveau de ce second groupe de normes pourrait sérieusement réduire le commerce mondial et pourrait en fait nuire à ceux-là mêmes qu'on veut aider.

Les pays qui ne respectent pas les normes de base posent un grave dilemme à la communauté internationale. Il pourrait être justifié de prendre des sanctions commerciales contre eux pour des raisons morales — ainsi d'ailleurs que pour des raisons économiques parce que, par exemple, l'existence de syndicats libres capables de négocier collectivement avec les employeurs peut contribuer à aligner les conditions de travail sur le niveau de revenu du pays. Seulement, ce type de sanction ferait tort à l'ensemble de la communauté mondiale et pas seulement au pays en question, et le coût qui en résulterait pour le reste du monde serait plus ou moins élevé selon la taille et l'importance du pays délinquant. Le risque est que les sanctions ne seraient appliquées qu'aux petits pays, alors que les grands violateurs de droits fondamentaux demeureraient impunis.

Le vrai danger que présente l'utilisation de l'arme des sanctions commerciales comme moyen de promouvoir le respect des droits fondamentaux est qu'en subordonnant le commerce à l'observation de certaines normes on risque de faire le jeu de partisans du protectionnisme soucieux de préserver des secteurs d'activité qui ne pourraient plus soutenir la concurrence des importations. L'histoire de l'antidumping — pratique qui consiste à exercer des représailles contre des pays qui vendent leurs produits sur le marché d'un autre pays à un prix inférieur à leur coût de production ou inférieur aux prix pratiqués sur d'autres marchés — montre qu'une politique de protection délibérée du commerce, même quand elle est à la fois rationnelle et bien intentionnée, peut aisément être détournée de son objet. L'existence d'une main-d'oeuvre non qualifiée peu coûteuse constitue le principal avantage comparatif des pays pauvres. Les différences de dotation en facteurs de production constituent la base même du commerce international et, comme on l'a montré dans la Deuxième partie du Rapport, ne sont pas cause de baisse générale de l'emploi dans les pays riches — même si elles peuvent contribuer à des changements de structure de l'emploi et à sa contraction dans

certains domaines. Là où des emplois sont perdus, une action des pouvoirs publics se justifie, mais la protection du commerce est un instrument émoussé, dont le coût retombe sur d'autres éléments de la société et qui ne fait que retarder les changements de structure qui seront la base de la croissance et des emplois futurs.

• • •

Parce que, dans beaucoup de pays à revenu faible ou intermédiaire, le secteur formel est en général très petit et que les moyens dont ces pays disposent pour faire respecter les normes qu'ils ont instituées sont faibles, la réglementation du travail risque de n'y être appliquée qu'à une petite partie de la population active, ou de ne pas l'être du tout. Souvent, les travailleurs de ces pays qui sont dans le besoin ne sont pas touchés par une réglementation du travail qui a pourtant pour but de les protéger. Ils le sont, cependant, par des actions publiques qui tendent à améliorer les conditions de travail dans le secteur rural et le secteur informel — par l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration des conditions d'hygiène ou l'éradication des maladies infectieuses, par exemple. On ne veut pas dire par là que les gouvernements ne devraient pas essayer de fixer des normes pour les travailleurs du secteur formel. Mais les normes qui visent à protéger les catégories de personnes vulnérables ou qui sont en butte à des comportements discriminatoires — comme l'interdiction du travail des enfants ou l'institution du principe de l'égalité de rémunération — sont à compléter par d'autres actions telles que subventions d'éducation ou amélioration de l'accès des femmes aux emplois du secteur moderne. Les normes applicables en matière d'hygiène et de sécurité peuvent aussi avoir pour effet d'améliorer le bien-être des travailleurs, mais on les respecte davantage quand il y a des syndicats ou d'autres organisations communautaires pour en contrôler l'observation. L'institution du salaire minimum peut avoir son utilité dans les pays industriels, mais elle est difficile à justifier dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Et le coût à payer pour tenter de lier normes nationales de travail et relations commerciales internationales sera presque certainement plus élevé que ce qu'on peut espérer y gagner.

CHAPITRE 12

Le rôle des syndicats

L'EXISTENCE DE SYNDICATS LIBRES EST L'UNE des pierres angulaires de tout bon système de relations professionnelles qui vise à concilier la nécessaire compétitivité des entreprises et les aspirations des travailleurs à gagner davantage et à travailler dans de meilleures conditions. Les syndicats agissent en qualité de représentants des travailleurs, organisant un grand nombre d'entre eux en une entité unique capable de négocier à armes égales avec le patronat. Les syndicats peuvent également surveiller la manière dont l'employeur applique la réglementation du travail (Chapitre 11) et leur action peut contribuer à accroître la productivité dans l'entreprise et à y réduire les comportements discriminatoires. Leur rôle n'est pas simplement économique : certains ont beaucoup fait pour le développement politique et social de leur pays. Les nations qui, le plus souvent pour des raisons politiques, restreignent la liberté d'action des syndicats se privent d'un mécanisme qui permet aux travailleurs et aux entreprises de négocier équitablement les salaires et les conditions de travail. Les pouvoirs publics en viennent généralement à intervenir et à réglementer à l'excès, s'efforçant d'apaiser les travailleurs et d'arriver ainsi à les faire adhérer à des syndicats soumis à leur autorité. Mais les syndicats peuvent aussi avoir des effets négatifs sur l'économie. Dans certains pays, ils exercent un monopole et protègent une minorité de syndiqués relativement aisés aux dépens des chômeurs et des travailleurs des zones rurales et du secteur informel, réduisant ainsi d'autant leurs chances de trouver un emploi dans le secteur formel.

Au total, l'existence de syndicats libres favorise-t-elle ou entrave-t-elle le fonctionnement des marchés du travail? On examine ici le rôle économique et politique des syndicats et on cherche à déterminer le cadre législatif ainsi que, dans une perspective plus large, le cadre économique qui se prêtent le mieux à leur fonctionnement.

Le rôle économique des syndicats

Il existe deux points de vue très différents sur l'impact économique des syndicats. Leurs partisans voient en eux un moyen de donner aux travailleurs une voix collective et un

catalyseur de productivité et d'égalité. Leurs détracteurs les considèrent comme des monopolisateurs appliqués à limiter l'emploi afin d'obtenir de meilleurs salaires pour leurs adhérents. L'analyse économique et l'expérience des pays nous autorisent-elles à faire de telles généralisations? La réponse est non. Les syndicats peuvent avoir des effets positifs ou négatifs selon les incitations auxquelles ils sont soumis et le cadre réglementaire au sein duquel ils opèrent.

Effets positifs

UNE MEILLEURE PRODUCTIVITE. L'activité syndicale peut être génératrice d'efficacité et de productivité. Les syndicats assurent d'importants services à leurs adhérents. Au niveau des entreprises, ils donnent voix collective aux travailleurs. Par leur équilibrage des relations de pouvoir entre salariat et patronat, ils obligent celui-ci à se garder de comportements qui relèveraient de l'arbitraire, de l'exploitation ou de la rétorsion. En mettant en place des procédures de recours et d'arbitrage, ils réduisent les rotations de personnel et favorisent la stabilité de la main-d'oeuvre — conditions qui, conjuguées à l'amélioration globale des relations professionnelles, rendent les travailleurs plus productifs.

Il arrive souvent que les ouvriers en sachent davantage que leurs chefs sur les moyens d'améliorer la productivité. Ils seront plus portés à partager cette information s'ils ont bon espoir de bénéficier de tout changement qui pourrait en résulter dans l'organisation du travail. Par la présence d'un agent qui les représente, à savoir le syndicat, les travailleurs ont ainsi moins à craindre de voir toute information qu'ils communiqueraient profiter uniquement à la direction de l'entreprise. Si le syndicat fait intervenir les travailleurs dans des activités génératrices d'efficacité, alors le syndicalisme peut être dit catalyseur de productivité.

Les conditions de travail dans certaines entreprises présentent les caractéristiques de biens publics non rivaux, en ce sens que leur « consommation » par un travailleur n'en épuise pas pour autant la disponibilité pour un autre. La sécurité dans l'emploi en est un exemple. Le travailleur pourra rechercher le niveau de sécurité auquel il aspire en changeant d'emploi jusqu'à ce qu'il en trouve un dont les conditions lui conviennent, mais les rotations de travailleurs ne sont pas bonnes pour l'efficacité et elles coûtent cher aussi bien aux employeurs qu'à la main-d'oeuvre. L'existence d'un syndicat qui sache faire connaître les préférences des travailleurs permet d'obvier à cet inconvénient.

Très peu d'études ont été faites sur la relation entre syndicats et productivité dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, mais une analyse récente de données relatives à la Malaisie accrédite quelque peu l'idée selon laquelle les syndicats peuvent être catalyseurs de productivité et d'efficacité (Tableau 12.1). Les entreprises syndicalisées de Malaisie s'appliquent davantage en général à former leurs travailleurs et à pratiquer la rotation du travail dans un souci de flexibilité et d'efficacité. Elles sont également plus portées à adopter des innovations génératrices d'efficacité en ce qui concerne l'évolution des techniques, le changement de la gamme des produits et la réorganisation du travail.

DAVANTAGE D'EGALITE ET MOINS DE DISCRIMINATION. L'action des syndicats a généralement pour effet de creuser les disparités de salaires entre syndiqués et non-syndiqués, mais elle vise habituellement une plus grande égalité de salaires entre leurs adhérents. Ils luttent également contre tout comportement discriminatoire à l'encontre de ceux de leurs membres qui sont des femmes ou qui appartiennent à des minorités ethniques. Même si elle est parfois souhaitable, la compression des différences de salaires imputable à l'action des syndicats risque d'être réductrice d'efficacité en ce qu'elle adresse des signaux trompeurs aux travailleurs concernant les spécialités les plus demandées ainsi que les secteurs d'activité et les emplois les plus productifs.

La réduction de la dispersion des salaires au sein des entreprises syndicalisées fait l'objet d'une riche documentation pour les pays industriels, et il semblerait que le même

Les entreprises syndicalisées de Malaisie mettent l'accent sur la productivité.

Tableau 12.1 Effet de la syndicalisation sur les initiatives des entreprises malaisiennes pour améliorer la productivité
(pourcentage d'entreprises prenant la mesure indiquée)

Type d'entreprise	Application de la politique de rotation du travail[a]	Réorganisation du travail	Modernisation des techniques	Elargissement de la gamme de produits
Syndicat d'entreprise	30	29	40	20
Syndicat de branche	31	32	37	26
Pas de syndicat	22	18	26	20

a. Entreprises de plus de 1.000 ouvriers seulement.
Source : Standing, 1992.

phénomène soit observable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Une étude réalisée en République de Corée en 1988–90 a relevé que les syndicats y attachent une grande importance à l'égalisation des salaires et que le degré de dispersion salariale dans le secteur syndicalisé était inférieur de 5,2 % à celui du secteur non syndicalisé. Au Mexique, l'action syndicale semble avoir contribué à réduire les cas de discrimination. Une étude utilisant des données salariales pour 1989 concluait que, dans le secteur non syndicalisé, les hommes bénéficiaient, à égalité d'aptitudes et d'expérience, d'un avantage salarial de 17,5 % par rapport aux femmes, mais l'étude ne relevait aucune différence importante entre les hommes et les femmes dans le secteur syndicalisé. De même, l'étude notait un désavantage salarial substantiel pour les populations autochtones dans le secteur non syndicalisé, alors qu'aucune discrimination n'était discernable dans les entreprises syndicalisées.

Effets négatifs

UN COMPORTEMENT MONOPOLISTIQUE. Il ne fait pas de doute que les syndicats agissent souvent en monopoleurs, obtenant des améliorations dans les conditions de salaire et de travail de leurs adhérents aux dépens des détenteurs de capitaux, des consommateurs et de la main-d'oeuvre non syndiquée (inorganisée). Ce que les syndicats font ainsi gagner en salaires à leurs adhérents réduit d'autant les bénéfices de l'entreprise ou se trouve répercuté sur le consommateur sous forme d'augmentation des prix. Dans l'un ou l'autre cas, les entreprises syndicalisées sont conduites de ce fait à engager un personnel moins nombreux, ce qui a pour effet d'accroître l'offre de travail dans le secteur inorganisé et d'y faire baisser les salaires. L'effet de salaire syndical — la différence de rémunération entre ceux qui sont syndiqués et les autres — a été étudié dans plusieurs pays. Il ressort des résultats obtenus que l'écart peut atteindre 31 % dans les pays en développement, 10 % en Europe et aux alentours de 20 % en Amérique du Nord (Tableau 12.2).

Là où elle a pour effet de gonfler les salaires du nombre relativement peu élevé de travailleurs qui sont syndiqués, l'action des syndicats peut fausser le jeu de la répartition des revenus. Dans la plupart des économies en développement, seule une petite fraction de la population en âge de travailler est syndiquée. C'est ainsi que le taux de syndicalisation de la main-d'oeuvre n'atteint pas 4 % au Pakistan et qu'il est seulement de 5 % au Kenya et de 10 % en Malaisie (Figure 12.1). Les syndicats peuvent, en pareils cas, jouer un rôle important dans la détermination des différentiels de salaires entre travailleurs de la petite frange formelle de l'économie et la multitude de ceux qui forment la population active du secteur informel et du secteur rural. Si la frange formelle de l'économie est syndicalisée, l'effet produit sur la répartition des revenus risque fort d'être régressif. Là où, en plus, la production du secteur formel bénéficie également de la

Les syndicats parviennent généralement à obtenir pour leurs adhérents des salaires supérieurs aux niveaux pratiqués dans l'ensemble du marché du travail.

Tableau 12.2 Primes de salaire résultant de l'action des syndicats dans quelques pays

Pays	Année	Différence estimative entre salaires syndicaux et salaires non syndicaux (%)
Afrique du Sud[a]	1985	10–24
Mexique	1989	10
Malaisie	1988	15–20
Ghana	1992–93	31
États-Unis	1985–87	20
Royaume-Uni	1985–87	10
Allemagne	1985–87	5

a. Syndicats de travailleurs noirs uniquement.
Source : Blanchflower et Freeman, 1990; Moll, 1993; Panagides et Patrinos, 1994; Standing, 1992; Teal, 1994.

Les syndiqués représentent rarement la majorité des travailleurs.

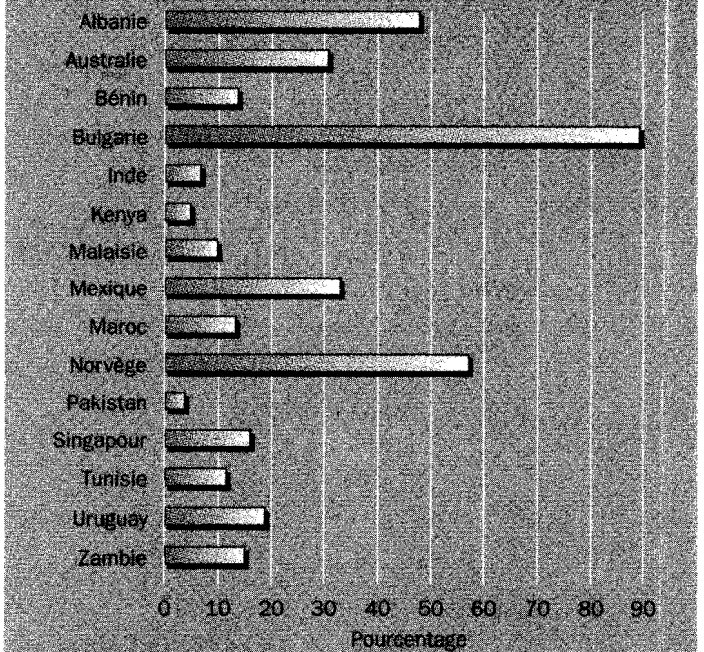


Figure 12.1 Proportion de syndiqués dans la population active de quelques pays. Les années vont, selon les pays, de 1986 à 1995. Source : Données de la Banque mondiale.

protection des échanges, les syndicats ont toutes chances d'avoir part au butin avec les détenteurs de capitaux, et cela aux dépens du consommateur et de la masse de ceux qui travaillent dans les secteurs non syndicalisés.

Mais l'existence d'une prime de salaire syndical ne signifie pas toujours, même dans les pays en développement, que l'effet en soit négatif sur la répartition des revenus. L'action des syndicats noirs d'Afrique du Sud se traduisait, en 1985, par une prime de salaire syndical qui était de l'ordre de 10 à 24 %. Mais, en relevant le salaire des travailleurs noirs syndiqués et en les alignant davantage sur ceux des travailleurs blancs, l'action syndicale a pu contribuer à améliorer la répartition des revenus.

Il y a des cas où la prime de salaire syndical est très faible, voire inexistante. Une étude réalisée en Corée en 1991 calculait que les salaires des ouvriers d'usine syndiqués n'étaient supérieurs à ceux des ouvriers non syndiqués que de 2 à 4 %. L'incapacité où l'on est de détecter un important différentiel de salaire syndical positif tient parfois au fait que l'influence des syndicats se fait sentir au-delà du secteur syndicalisé — il y a souvent un autre secteur de l'économie où les salaires sont relativement élevés qui est touché par les retombées de l'intervention des syndicats dans l'établissement des salaires. On en trouve des exemples évidents dans quelques pays industriels, où le bénéfice des accords syndicaux est automatiquement et légalement étendu aux non-syndiqués — en Espagne, 75 % des employés sont couverts par une forme quelconque d'accord collectif, alors que seuls 10 à 15 % d'entre eux sont syndiqués. Là où pareille législation n'existe pas, les entreprises non syndicalisées sont souvent soumises à de fortes pressions politiques pour les inciter à payer à leurs employés les salaires négociés par voie syndicale, ou à choisir de relever leurs salaires pour parer à la syndicalisation de leur main-d'oeuvre.

L'OPPOSITION AUX REFORMES. Les syndicats ont parfois mis leur pouvoir politique à faire opposition à l'ajustement structurel. En Inde, ils continuent à critiquer les récents efforts de libéralisation en dépit du fait que, depuis 1991, beaucoup de ces initiatives se soient apparemment soldées par un succès. Ils ont organisé des grèves générales pour marquer leur opposition à l'application d'un début de politique de restructuration industrielle qui visait en partie à ouvrir davantage l'Inde sur l'extérieur et à réformer les entreprises d'Etat. Ils s'obstinent à soutenir la partie de l'économie qui a le plus grand besoin de réformes. En Amérique latine aussi, l'opposition des syndicats à l'ajustement a une longue histoire. Dans les années 80, ils ont marqué leur hostilité à de vastes programmes de réformes, comme le Plan Cruzado au Brésil et le Plan austral en Argentine.

Améliorer l'impact économique des syndicats

Comment créer un environnement qui réduise le plus possible les effets négatifs que les syndicats peuvent avoir, tout en les encourageant à contribuer de manière positive à la croissance économique et à l'équité? Si l'on en croit l'expérience, un tel environnement impliquera généralement des marchés des produits compétitifs ainsi que des cadres réglementaires et institutionnels qui protègent la liberté syndicale, y compris le droit d'adhérer au syndicat de son choix ou de n'adhérer à aucun. Dans beaucoup de pays, les réglementations mises en place visent aussi à promouvoir le processus de négociation collective dans les secteurs privé et public.

Encourager l'apport positif des syndicats

CONCURRENCE SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION. L'existence de marchés des produits compétitifs rend les syndicats d'autant moins à même d'obtenir des salaires plus élevés pour leurs membres. Une augmentation des salaires que ne justifierait pas une augmentation de la productivité mènerait les établissements syndicalisés à la faillite. Dans des environnements moins compétitifs, les syndicats s'efforceront de s'assurer des rentes économiques et s'allieront politiquement avec le patronat et avec les partis politiques qui leur promettent le maintien de ces rentes. Ce type de comportement est aisément observable dans les pays industriels, où les primes de salaire syndical sont les plus élevées dans les secteurs réglementés et les grands complexes industriels. Dans beaucoup de pays, l'hostilité des syndicats à la libéralisation des échanges et à la privatisation est une stratégie rationnelle qui leur permet, dans le court terme, de maintenir pour leurs membres des salaires plus élevés aux dépens des autres. En encourageant la concurrence interne et l'ouverture aux marchés internationaux, on contribuera donc à réduire ces effets négatifs.

REGLEMENTATION DU TRAVAIL ET RELATIONS PATRONAT-SALARIAT. La structure de l'organisation syndicale et la portée des accords collectifs conditionnent le comportement des syndicats. Un principe clé des relations patronat-salariat est qu'il faut veiller à ce que les parties engagées dans la négociation, et non des tiers, aient à supporter le coût de leurs décisions. Mais la législation en vigueur dans certains pays dispose que les travailleurs doivent être payés même lorsqu'ils font grève — ce qui, manifestement, ne prédispose guère au compromis. Beaucoup de gouvernements, au contraire, évitent de consentir des prêts ou des sursis de paiement d'impôts aux entreprises en cas de grève ou de lockout. Les négociations entre syndicats et entreprises publiques montrent sous son jour le plus cru la manière dont les syndicats arrivent à obtenir des résultats faussés par le fait que le coût des accords négociés retombe sur des tiers. Si une entreprise publique peut obtenir de l'Etat des subventions ou des facilités de crédit quand elle se trouve en difficulté financière, ou si son statut de monopole lui permet de faire monter ses prix à volonté, les conséquences d'un règlement qui donne satisfaction au syndicat retombe-

ront sur ceux qui paieront, de ce fait, des prix plus élevés et davantage d'impôts, et non sur les travailleurs ou les chefs d'entreprise qui auront négocié le relèvement des salaires.

La législation en vigueur dans beaucoup de pays dispose que le droit d'adhérer à un syndicat de son choix fait partie des libertés fondamentales de la personne humaine. Là est le fondement juridique de la création de syndicats libres et indépendants. Ces syndicats agissent comme représentants authentiques des travailleurs, et ils peuvent donc négocier avec le patronat dans la mesure où le jeu de la concurrence le permet. La législation autorise habituellement la création de plus d'un syndicat pour représenter une catégorie donnée de travailleurs, ce qui incite fortement les syndicats en place à maintenir la qualité de leurs services. Limiter le nombre de syndicats par entreprise serait considéré comme une atteinte aux droits des travailleurs. Toutefois, la fragmentation des syndicats et leurs rivalités ont parfois un effet déstabilisateur, outre qu'une multiplicité de représentants des travailleurs augmente le coût de la négociation. L'esprit de coopération vient souvent à bout de ces problèmes, le patronat incitant les syndicats à s'associer dans la négociation. La liberté syndicale comprend aussi le droit de ne pas être obligé d'adhérer à un syndicat. En termes économiques, un marché du travail non syndicalisé compétitif pourrait imposer une certaine discipline aux pratiques salariales monopolistiques des syndicats. Mais, si l'Etat encombre le secteur non syndicalisé de réglementations relatives au salaire minimum ainsi que de restrictions en matière de recrutement et de licenciement, ce secteur jouera moins bien son rôle de frein aux revendications salariales des syndicats.

Deux exemples contrastés illustrent l'importance du rôle que joue l'existence de marchés des produits compétitifs ainsi que du principe de l'internalisation des résultats des négociations. Une enquête réalisée auprès de 20 entreprises industrielles du Brésil a relevé que le renforcement de la concurrence dans le marché de la production a conduit ces entreprises à adopter des techniques et des procédés de nature à augmenter la productivité, comme les contrôles et les cercles de qualité. Soucieux de maintenir la compétitivité des entreprises, les travailleurs, loin d'insister sur leurs privilèges passés, ont au contraire coopéré à cette fin avec le patronat, montrant ainsi que les relations patronat-salariat ne se limitent pas à une négociation sur les salaires et les conditions de travail. Dans beaucoup de pays, des rencontres ont lieu entre travailleurs et employeurs pour étudier la manière d'accroître la compétitivité de leur entreprise. En Inde, par contre, les mineurs sont protégés de la concurrence depuis que l'Etat fédéral a pris en main l'industrie du charbon en 1973. Solidement organisés en syndicats, les mineurs ont recours aux pressions politiques pour obtenir des augmentations de salaires sans rapport avec les réalités du marché. Cela donne des salaires fondés principalement sur des considérations politiques, et non sur les intérêts économiques et les objectifs de développement du pays : les salaires réels des mineurs sont montés en flèche durant les années qui ont précédé les élections nationales (Figure 12.2).

Négociations collectives dans le secteur privé

LE NIVEAU AUQUEL ONT LIEU LES NEGOCIATIONS. L'expérience de plusieurs pays tend à montrer que des négociations conduites au niveau de l'entreprise peuvent donner des résultats qui sont bons pour l'économie. Elles s'opposent aux négociations centralisées, pratique courante en Europe du Nord et de l'Ouest. Bien que tombée dans le discrédit dans une Europe aux prises avec un chômage croissant et avec les rigidités des marchés du travail, cette forme de négociation a inscrit à son actif des décennies de relations positives entre patronat et salariat, ainsi que de bonnes conditions de salaire et d'emploi pour les travailleurs d'Europe. Mais, pour que des négociations soient possibles au niveau national, il faut que la plupart des travailleurs soient couverts par des accords syndicaux. Quand ils ne le sont pas, comme c'est le cas dans la plupart des pays, les accords nationaux profitent au secteur syndicalisé aux dépens des catégories inorganisées et pauvres de la société. C'est ce qui s'est produit en Amérique latine, où la centralisation des relations patronat-salariat n'a pas donné de bons résultats.

Si les négociations collectives ont lieu au niveau de l'entreprise ou de l'usine, les constants rappels à la compétitivité auxquels le marché des produits soumet l'entreprise viennent tempérer le pouvoir de monopole qui permet au

Les salaires des mineurs indiens ont souvent fait un bond avant des élections nationales.

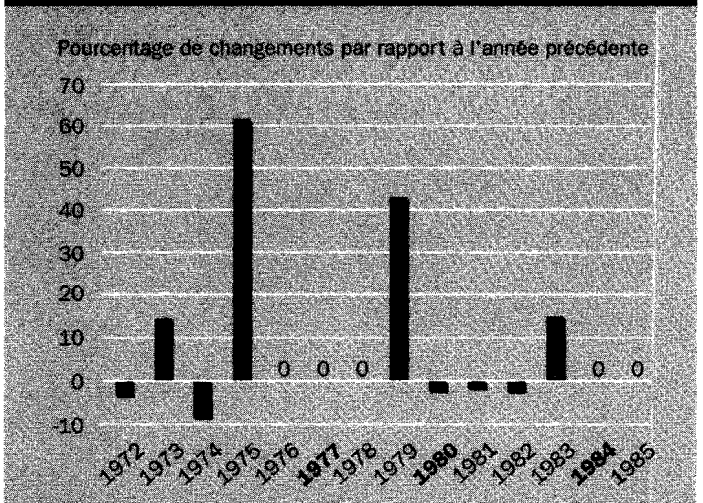


Figure 12.2 Les salaires réels des mineurs en Inde. Les années d'élections sont indiquées en caractères gras.
Source : Banerji et Sabot, 1993.

syndicat d'obtenir des augmentations de salaires. En Malaisie, on a calculé que la prime de salaire est d'environ 15 % pour les syndicats d'usine et de près de 20 % pour les syndicats de branche.

On trouve, dans certains pays industriels (Canada, Etats-Unis et Japon) et dans certaines des nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est (Hong Kong et la Corée après 1987), des exemples de la manière dont la décentralisation des négociations peut donner de bons résultats. Le système des négociations collectives dans les économies en transition est encore en gestation. Au Canada et aux Etats-Unis, les négociations collectives se font principalement au niveau des entreprises, mais il y a aussi quelques cas d'arrangements avec plusieurs employeurs. L'intervention d'organisations centrales dans les négociations est inconnue dans la plupart des secteurs, et il n'existe pas d'organisations patronales centralisées. On a pu voir dans les syndicats d'entreprise l'un des piliers des relations employeurs-employés sur lesquels reposent les succès économiques du Japon. Dans ce pays, les négociations collectives ont lieu au niveau des entreprises, mais les confédérations de syndicats jouent un important rôle de coordination lors des négociations annuelles. A Hong Kong, les syndicats sont également organisés sur la base de l'entreprise, mais, comme au Japon, il existe des fédérations syndicales qui exercent une certaine coordination. Les syndicats de Hong Kong opèrent dans un environnement de forte concurrence sur le marché de la production, ainsi que sur le marché du travail, en raison des migrations en provenance de Chine. Ceci affaiblit leur pouvoir de négociation, de sorte que la plupart d'entre eux s'occupent de fournir à leurs membres des services d'assurance et une aide sociale, plutôt que de lutter pour leur obtenir des salaires plus élevés.

Le nombre de syndicats coréens, pour la plupart des syndicats d'entreprise, a fortement augmenté depuis 1987.

Tableau 12.3 Types d'organisation syndicale en République de Corée

Année	Total	Fédérations industrielles	Filiales locales*	Syndicats d'entreprise
1965	2.634	16	362	2.255
1975	4.091	17	488	3.586
1986	2.635	16	0	2.618
1988	2.742	16	0	2.725
1990	6.164	21	0	6.142
1992	7.698	21	0	7.676

a. Les filiales locales ont été transformées en syndicats lors de la révision du droit du travail en 1980.

Source : Krause et Park, 1993. Reproduction autorisée.

L'évolution récente du système des relations professionnelles en Corée fournit d'utiles leçons à méditer par les autres pays. La liberté syndicale y a progressé dans le cadre du processus de libéralisation politique engagé en 1987. Le nombre de syndicats et de syndiqués a augmenté rapidement (Tableau 12.3). En 1992, la Corée comptait 7.676 syndicats d'entreprise et 21 fédérations du travail. Après un début chaotique, marqué par des relations conflictuelles entre travailleurs et patronat durant la période 1987-89, les négociations collectives sont en passe d'acquérir droit de cité. Décentralisées, elles ont lieu au niveau des entreprises, sauf dans un petit nombre de secteurs, comme ceux des textiles et des banques, où elles se font au niveau du secteur d'activité ou dans le cadre d'arrangements avec plusieurs employeurs. Les relations patronat-salariat continuent à évoluer en Corée, mais la tradition des négociations conduites au niveau de chaque entreprise n'a pas subi de gros changements du fait des nouvelles expériences de négociations collectives tentées depuis 1987, et il paraît peu probable qu'une restructuration des formes de la négociation ait lieu dans un proche avenir.

Le système des relations professionnelles dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique est, lui aussi, en train d'évoluer. Les économies en transition ont hérité de marchés du travail fortement syndicalisés, avec des taux d'adhésion de plus de 90 % à des syndicats organisés et soutenus par l'Etat et le parti communiste. Alors même qu'ils devenaient indépendants, les syndicats ont vu leurs effectifs fondre sous l'effet des transformations économiques et politiques. Mais, avec des taux évalués en 1990 aux alentours de 80 % pour la Russie et de 60 % pour la Pologne, la syndicalisation y demeure beaucoup plus forte que dans la plupart des pays industriels à revenu élevé ou des pays en développement. Dans ces économies en transition, les syndicats en sont toujours à essayer de s'adapter aux nouvelles réalités et d'élaborer leur propre approche des négociations. Ils le font avec plus ou moins de bonheur. En République tchèque — pays relativement petit qui a une tradition de coordination au niveau national —, les négociations nationales entre syndicats et patronat semblent donner de bons résultats. Tel n'est pas le cas en Ukraine, cependant, où les négociations centralisées de 1993 se sont soldées par un accord irréalisable qui voyait les salaires augmenter plus vite que l'inflation.

Que les négociations collectives conduites au niveau de l'entreprise soient mieux adaptées aux circonstances dans beaucoup de pays ne signifie pas qu'il ne devrait pas y en avoir au niveau sectoriel ou national, ou que les fédérations nationales de syndicats n'ont aucun rôle à jouer. Dans presque tous les exemples de pays présentés ici, les négociations qui se font au niveau de l'entreprise sont coiffées par une coordination sectorielle ou nationale. Et les accords multipatronaux peuvent, dans certains cas, être plus effica-

ces que les négociations d'entreprise, comme on peut le voir avec le secteur du bâtiment dans certaines régions des Etats-Unis, où la nature du travail conduir les travailleurs à changer souvent d'employeur. Les fédérations de syndicats peuvent jouer un rôle important quand des ajustements structurels à grande échelle et une rapide désinflation s'imposent. En Israël et au Mexique, le mouvement syndical a fait cause commune avec des gouvernements résolus à appliquer des programmes d'ajustement et accepté des pactes sociaux qui ont facilité la stabilisation, mais les exemples de ce rôle constructif des confédérations syndicales sont rares. Il est difficile de convaincre un puissant groupe de pression de contribuer à mettre sur pied et à appliquer un plan de stabilisation et d'éviter des grèves générales contre des mesures de restructuration qui visent à ouvrir davantage l'économie sur l'extérieur et à privatiser l'industrie, quand cela aura probablement pour résultat de réduire les salaires relatifs de ses membres.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET ROLE DU PATRONAT. La décentralisation des négociations exige de solides garanties des droits syndicaux. Un système de relations professionnelles à base de syndicats d'entreprise peut susciter des comportements abusifs de la part du patronat. Certains employeurs essaient de tirer parti de leur position de force relative sur le marché pour décourager la constitution de syndicats à l'intérieur de leur entreprise. Pareil comportement patronal risque d'entraîner une aggravation des relations professionnelles ainsi que des conflits sociaux, ce qui ne favorise guère l'investissement et la croissance. La législation du travail doit tendre à réaliser un difficile équilibre : protéger les droits des syndicats tout en évitant de leur donner la possibilité de se tailler un pouvoir de monopole.

Le contenu des négociations collectives au niveau de l'entreprise est habituellement déterminé par les parties elles-mêmes, ce qui évite aux pouvoirs publics d'avoir à décréter quels aspects les contrats doivent ou ne doivent pas couvrir. Si les patrons acceptent de négocier sur les ratios capital/travail, sur les programmes d'apprentissage et sur les conditions d'embauche des temporaires, cela ne devrait pas être interdit. Dans un marché des produits compétitifs, le coût de ce type d'accord retombera principalement sur l'entreprise et le syndicat, ce qui devrait les dissuader de conclure des accords irréalistes.

Et il n'est généralement pas nécessaire non plus de décréter qu'il ne peut y avoir qu'un seul syndicat par entreprise. Si l'employeur tient à réduire le plus possible le coût de la négociation en n'ayant à traiter qu'avec un seul syndicat, c'est à lui de persuader les syndicats de s'associer à cette fin. En autorisant la création de plusieurs syndicats, on pare ainsi au risque de voir un syndicat unique d'entreprise ne servir les intérêts que d'un petit groupe de travailleurs. Il arrive parfois, comme au Bangladesh, que la réglementation du travail n'autorise qu'un seul syndicat, élu à intervalles réguliers parmi tous les syndicats de l'entreprise, à agir en qualité de représentant des travailleurs dans les négociations collectives.

Syndicats du secteur public et monopoles naturels

Il est plus difficile d'amener les syndicats à jouer un rôle positif dans des marchés où la concurrence n'existe pas, ce qui est le cas du secteur public et des monopoles naturels (sociétés d'électricité, de téléphone, etc.). Le coût social d'une interruption de travail par les pompiers, les agents de police, les enseignants, le personnel infirmier, les employés des sociétés de services d'utilité publique ou le personnel des transports publics peut être très élevé. Les consommateurs n'ont guère la possibilité de se tourner vers d'autres prestataires de ces mêmes services. De ce fait, le coût d'une grève ou d'un lockout retombe largement sur d'autres groupes que les parties aux négociations.

La nature spéciale de la négociation des conditions de salaire et d'emploi dans le secteur public pose un difficile dilemme. Faut-il protéger la liberté syndicale et le droit de grève des employés du secteur public? Ou faut-il protéger le droit du grand public à ne pas subir d'interruption de services essentiels et empêcher ainsi la société de devenir l'otage d'un petit groupe de fonctionnaires?

Les sociétés apportent à ces questions des réponses diverses. Au Bangladesh, les employés du secteur public sont autorisés à former des syndicats, mais non à négocier collectivement. Les salaires et traitements des fonctionnaires et des employés des entreprises publiques sont déterminés par des commissions nommées par l'Etat. Ceci n'a pas empêché pour autant les employés du secteur public d'organiser, en toute illégalité, des grèves nationales pour faire pression sur le gouvernement et obtenir ainsi un relèvement de leurs salaires. En Malaisie, les négociations collectives sont autorisées dans le secteur public, mais l'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'accord final — de plus, les syndicats du secteur public malaisien échappent généralement moins aux pressions gouvernementales que ceux d'Asie du Sud. Aux Etats-Unis, c'est seulement depuis 1962 que les employés de l'Etat fédéral se sont vu reconnaître le droit de créer des syndicats, mais, même maintenant, le droit de grève leur est refusé. Dans beaucoup d'Etats, ce même droit est également refusé aux employés de l'Etat. En Espagne, par contre, les employés du secteur public sont autorisés à former des syndicats, à négocier collectivement et à faire grève dans la mesure où ils continuent à assurer un minimum de services essentiels définis par la loi.

La solution de ce problème dépend de la qualité de la législation du travail et des mécanismes mis en place pour le règlement des différends. Pour être efficace, la législation du travail doit prévoir des alternatives aux grèves et aux lockout

pour régler les conflits — le recours à l'arbitrage de tiers en est un exemple évident. La législation chilienne du travail prévoit un type spécial d'arbitrage pour régler les différends dans le secteur public. Cet « arbitrage d'offre finale » impose au médiateur de choisir entre l'offre finale de la direction et celle du syndicat. Ceci encourage les deux parties à présenter des revendications raisonnables et à se charger elles-mêmes d'établir leurs contrats.

Les syndicats et la politique

Toutes les sociétés pluralistes considèrent la liberté syndicale comme un droit fondamental de l'être humain et le mouvement syndical a souvent été à l'avant-garde du mouvement vers l'ouverture politique et la démocratie. Mais beaucoup de pays mettent encore des restrictions aux activités des syndicats. Quelles répercussions ces restrictions ont-elles eues sur le marché du travail? Dans les pays où il n'existe pas de syndicats libres, comme les salaires et les conditions de travail n'y sont pas déterminés par voie de négociations collectives, les gouvernements croient devoir intervenir et fixer ces conditions par voie administrative. De ce fait, beaucoup de pays qui ont réprimé l'action syndicale ont pratiqué une politique du travail fortement entachée de distorsions.

La lutte que les travailleurs polonais ont menée pour la liberté dans les années 80 a rappelé de manière spectaculaire que des syndicats libres sont essentiellement des institutions démocratiques. Les dirigeants de Solidarité étaient convaincus que des syndicats pluralistes pouvaient être le catalyseur d'un régime politique pluraliste et qu'il ne pouvait y avoir de société libre sans syndicats libres. Les négociations qui se sont déroulées dans la ville de Gdansk en août 1980, négociations qui portaient principalement sur les problèmes des travailleurs, ont été à l'origine de la création du premier syndicat libre dans un pays communiste. Mais il est devenu vite évident que la coexistence d'un régime autoritaire et d'un syndicat libre était impossible : le pouvoir communiste a interdit Solidarité en 1982.

Comme Solidarité, les syndicats noirs d'Afrique du Sud ont donné à des gens privés de pouvoir la possibilité de faire entendre leur voix. Bien qu'ils se soient montrés préoccupés principalement d'organiser les travailleurs en vue de leur obtenir de meilleures conditions de travail, ce sont pourtant leurs activités politiques qui ont retenu le plus l'attention. L'intention première du gouvernement sud-africain avait été de laisser se développer un système pluraliste de relations professionnelles où les syndicats ne s'occuperaient que des problèmes qui pouvaient se poser sur les lieux de travail et où les questions d'ordre politique seraient l'apanage exclusif des partis politiques. Mais l'expérience sud-africaine a montré, elle aussi, qu'il y a incompatibilité entre syndicats libres et pratiques antidémocratiques — et c'est ainsi que le mouvement syndical noir est devenu le fer-de-lance de la lutte contre l'apartheid.

De nombreux gouvernements continuent, pour des raisons politiques, à maintenir le mouvement syndical sous haute surveillance. Si beaucoup de nations ont ratifié la Convention 87 du BIT garantissant la liberté syndicale, la pleine application de cette convention n'est pas encore entrée dans les faits. Beaucoup de pays refusent aux travailleurs le droit de s'organiser en dehors de structures reconnues et contrôlées par les pouvoirs publics. Dans leur réponse aux enquêtes du BIT, les gouvernements en ont donné des explications différentes, qui n'ont pas toutes été convaincantes. Un gouvernement nigérian faisait savoir que sa décision de n'autoriser qu'un seul syndicat répondait au désir des travailleurs de voir fondre en un seul les nombreux syndicats et les quatre organisations centrales qui existaient auparavant. Le gouvernement égyptien cherchait à justifier l'octroi de monopole syndical à la Fédération des syndicats égyptiens en déclarant que cela était conforme aux voeux des travailleurs et correspondait aux besoins d'un grand nombre de pays, et notamment des pays en développement. Le gouvernement des Seychelles, enfin, répondait au BIT que le monopole légal reconnu au Syndicat national des travailleurs a été établi « après dissolution volontaire de tous les syndicats ».

En l'absence de syndicats libres, et privés de l'instrument des négociations collectives, de nombreux gouvernements se sentent obligés de pratiquer, à l'égard des travailleurs du secteur formel, une politique de la main tendue, sous la forme de réglementations du travail et de privilèges spéciaux. C'est particulièrement le cas lorsque le gouvernement a besoin, pour se maintenir au pouvoir, du soutien politique de groupements urbains puissants. Il en résulte notamment des distorsions du marché du travail particulièrement graves dans beaucoup de pays où l'action syndicale a été réprimée. Gonflement excessif des effectifs du secteur public, salaire minimum élevé et restriction du droit de licencier — pratiques courantes au Congo, au Kenya, au Soudan, en Tanzanie et en Zambie dans les années 60 — procédaient de réalités politiques pour les gouvernements qui avaient pris le pouvoir et réprimé l'action syndicale après l'indépendance. Dans l'Egypte des années 50 et 60, le Président Gamal Abdel Nasser avait, pour s'assurer le soutien des classes moyennes des villes, promis d'engager dans la fonction publique ceux de leurs enfants qui seraient diplômés d'université. Au Bangladesh, dans les années 80, le Général Hussain Mohammad Ershad, à la recherche, lui aussi, du soutien des travailleurs urbains, avait négocié avec la fédération nationale des syndicats et consenti à relever les salaires du secteur public, les indemnités de licenciement, les allocations et les prestations sociales.

Les pays qui ont pratiqué une politique de répression des syndicats n'ont pas tous adopté de politique du travail inefficace — la Corée d'avant 1987 en est un exemple mar-

quant — et tous ceux qui ont autorisé les syndicats à fonctionner librement n'ont pas pour autant obtenu de bons résultats sur le front des relations professionnelles. Mais les probabilités d'adoption de législations du travail inefficaces sont peut-être plus grandes quand le droit des travailleurs à se faire représenter n'est pas protégé. L'analyse empirique montre que l'existence des libertés politiques, qui vont presque toujours de pair avec la liberté syndicale, se traduit par un affaiblissement du dualisme dans les marchés du travail et une extension du secteur formel. Quelques pays d'Asie de l'Est ont à la fois restreint l'activité syndicale et enregistré une croissance rapide de l'emploi dans le secteur formel sans autres inconvénients qu'une légère tendance au dualisme. Mais il semble que ce soient là des exceptions.

• • •

Il n'est pas nécessaire de refuser de reconnaître les droits des travailleurs pour réaliser une croissance des revenus. On peut déterminer les conditions à mettre en place et les mesures à prendre par les pouvoirs publics pour que des syndicats libres puissent favoriser, et non entraver, le développement du pays. L'action syndicale a toutes chances de générer efficacité et équité, et les effets négatifs qu'elle pourrait avoir seront probablement réduits au maximum là où il y a des marchés des produits compétitifs, où les négociations collectives se font au niveau des entreprises ou des usines et où la législation du travail protège le droit qu'a chaque travailleur d'adhérer au syndicat de son choix ou de n'adhérer à aucun.

CHAPITRE 13

Faire face à l'insécurité du revenu

LES CHUTES BRUTALES DE REMUNERATION peuvent avoir un impact profond sur le niveau de vie des travailleurs et de leur famille. Chômage, invalidité et vieillesse sont d'importantes causes de pauvreté dans les pays industriels comme dans les pays en développement et ne font qu'aggraver la situation de ceux qui sont déjà pauvres. La gestion du risque prend une importance particulière dans les économies en transition. Pour parer à la menace que les chutes de revenu attendues et inattendues font peser sur le niveau de vie, la plupart des sociétés ont mis au point des mécanismes de protection. Epargne privée, mécanismes d'entraide et obligations patronales en sont les principaux rouages. Les gouvernements interviennent quand ces solutions de type informel ou privé se révèlent insuffisantes. Les ménages peuvent en effet avoir du mal à emprunter pour couvrir une chute temporaire du revenu de leur travail. Les mécanismes d'entraide communautaire ne résistent pas à un choc subi par la communauté ou l'économie tout entière, et ils ont tendance à s'affaiblir avec les progrès de l'urbanisation et le recul de la famille élargie. Enfin, le marché privé n'offre pas, ou guère, de possibilités de s'assurer contre le chômage et l'invalidité et de se constituer une pension de vieillesse, en partie à cause des risques imputables aux effets d'incitations perverses comme ceux d'une sélection faussée (seuls ceux qui sont susceptibles d'avoir besoin d'assurance en contractent une) ainsi que du risque moral (une fois assurés, les gens sont moins portés à éviter les comportements dangereux).

Comment les gouvernements peuvent-ils s'y prendre pour combler au mieux les lacunes que laissent les arrangements de type traditionnel et ceux qui passent par le marché? Le présent chapitre examine les moyens par lesquels les gouvernements des pays à revenu faible ou intermédiaire peuvent aider les ménages à faire face aux risques du marché du travail, dans le secteur informel comme dans le secteur formel. On indique aussi les écueils que les gouvernements pourraient rencontrer de ce fait.

Sécurité de revenu pour les travailleurs du secteur informel

Les travailleurs du secteur informel, rural comme urbain, risquent beaucoup plus que ceux du secteur moderne de perdre leur revenu. Mais ils constituent aussi la catégorie de

population à laquelle il est le plus difficile d'apporter une plus grande sécurité de revenu par intervention des pouvoirs publics. La perte du revenu est le plus souvent associée à la perte de l'emploi, ce qui peut arriver, soit parce qu'il n'y a pas de travail — par suite de changements saisonniers ou d'une évolution de caractère plus permanent dans la demande de main-d'oeuvre —, soit par incapacité de travailler pour cause d'invalidité physique, de maladie ou de vieillesse. La très grande majorité des travailleurs de pays à revenu faible ou intermédiaire n'ont que les arrangements de type traditionnel pour toute assurance contre ces risques, mais l'intervention des pouvoirs publics vient souvent les compléter. Les programmes de travaux publics, quand ils sont bien conçus, évitent de se substituer aux transferts de sources privées et ont souvent été utilisés pour réduire les risques auxquels sont exposés les travailleurs du secteur informel.

Entraide communautaire et transferts de sources privées

Les relations entre employeurs et employés dans le secteur informel sont régies par la coutume et la tradition. Pour les salariés, cela comprendra souvent un élément d'assurance et de partage du risque, l'employeur acceptant de payer à l'ouvrier un salaire fixe tant qu'il demeure employé, quelles que soient les fluctuations de la demande saisonnière ou autre. Il n'est pas rare non plus que l'employeur consente des prêts à ceux de leurs employés qui doivent faire face à des dépenses inattendues ou qu'il vienne en aide à ceux qui sont âgés ou incapables de travailler pour raison de santé. Ce type de soutien ne fait jamais l'objet d'un accord préalable en bonne et due forme. Mais, dans de nombreux pays, les engagements informels pris par l'employeur sont une partie importante de codes de conduite jugés socialement acceptables, surtout en milieu rural.

L'aide financière apportée par des membres de la famille demeure la principale forme de soutien et de redistribution du revenu dans les pays en développement. La famille élargie est, pour le travailleur et sa famille immédiate, une importante source de revenus et de sécurité supplémentaires. C'est ainsi qu'en El Salvador, sur un échantillon de pauvres de milieux urbains, 33 % disaient recevoir, de source privée, des transferts qui représentaient en moyenne 39 % de leur revenu total (Tableau 13.1). En Malaisie, ces transferts représentaient près de la moitié du revenu du quintile de ménages le plus pauvre. A Java (Indonésie), près de trois quarts des ménages ruraux venaient en aide à d'autres ménages.

Outre qu'ils ont pour effet de réduire les inégalités de revenu, ces concours privés jouent une importante fonction d'assurance : ils représentent une aide à la vieillesse et amortissent les effets de l'invalidité, de la maladie et du chômage. Dans la plupart des pays en développement, surtout en milieu rural, les personnes âgées comptent sur les jeunes pour leur apporter un complément de revenu. C'est là, d'ailleurs, une des raisons de la mise au monde des enfants. Des études réalisées au Kenya et au Pérou ont relevé qu'un quart des transferts privés représentait des dons aux parents par leurs enfants. Il est prouvé aussi que les ménages frappés par l'invalidité, la maladie ou le chômage reçoivent davantage. Une étude concernant le Pérou indique que les malades reçoivent des concours plus importants, et d'autres études réalisées à la fois au Pérou et en Indonésie montrent que la probabilité de recevoir une aide augmente quand on est au chômage et qu'il en est de même du montant de la prestation reçue.

Programmes de travaux publics

Les programmes de travaux publics peuvent compléter les aides de sources privées aux chômeurs pauvres, à condition que leurs bénéficiaires soient disposés à travailler pour un faible salaire. Le fait que le salaire offert est faible a un effet d'autociblage parce que seuls ceux qui sont vraiment dans le besoin accepteront de travailler pour si peu. Cette formule est particulièrement appropriée aux périodes de récession, lorsque c'est la seule façon de trouver du travail. Elle est également bien adaptée aux zones rurales en période creuse et elle peut avoir pour avantage accessoire la construction ou l'entretien d'importants ouvrages d'infrastructure. En Ethiopie, par exemple, les participants à ce type de programme ont été employés à la construction de routes et à la lutte contre l'érosion des sols. Aux Etats-Unis, dans le cadre de ce qui a constitué peut-être l'utilisation la plus importante qui ait été faite jusqu'ici des programmes de travaux publics comme forme de secours dans un pays industriel, l'Administration des grands chantiers de travaux publics (*Works Progress Administration*) a fait travailler jusqu'à 20 % de tous les travailleurs des Etats-Unis durant la Grande dépression des années 30.

Beaucoup de pays en développement ont, eux aussi, fait un large usage des programmes de travaux publics. Le programme « vivres contre travail » au Zimbabwe et le Fonds d'aide sociale d'urgence en Bolivie assurent un minimum de travail et d'aliments à certains des pauvres. Dans l'Etat indien du Maharashtra, le Programme de garantie de l'emploi (*Employment Guarantee Scheme*) utilise la fiscalité pour opérer une redistribution de revenus entre les zones urbaines riches, et en particulier Bombay, et les pauvres qui travaillent en milieu rural. Le Chili a, durant les récessions du milieu des années 70 et du début des années 80, lancé de grands programmes urbains de travaux publics financés par l'Etat. Comme le programme indien, les programmes chiliens avaient pour principal objectif de créer des emplois : aux pires moments de la récession du début des années 80, ils ont fait travailler plus de 10 % de la main-d'oeuvre. En décembre 1988, un an après la vigoureuse reprise économique du Chili, ce pourcentage était tombé au-dessous de 0,1%.

Les transferts de ménage à ménage sont importants dans beaucoup de pays.

Tableau 13.1 Fréquence et montant des transferts de ménage à ménage dans quelques pays

Pays	Année	PNB par habitant (dollars de 1988)	Pourcentage de ménages bénéficiaires ou donateurs de transferts		Moyenne des transferts en pourcentage du revenu moyen[a]	
			Ménages bénéficiaires	Ménages donateurs	Ménages bénéficiaires	Ménages donateurs
El Salvador (pauvres des villes)	1976	820	33	..	11	..
Etats-Unis	1979	17 480	15	..	1	..
Inde	1975-83	290	93	..	8	..
Indonésie (Java)	1982	490				
Milieu rural			31	72	10	8
Milieu urbain			44	45	20	3
Kenya		300				
Milieu urbain (migrants récents)	1968		..	69	..	13
Nairobi (pauvres)	1971		..	89	..	21
Plan national	1974		..	27	3	4
Milieu rural			..	19	2	3
Milieu urbain			..	62	4	6
Malaisie	1977-78	1 830	19-30[b]	33-47[b]	11[c]	..
Mexique (deux villages)	1982	1 360	..	..	16-21[b]	..
Pérou	1985	1 090	22	23	2	1
Philippines[d]	1978	560	47	..	9	..

.. Données non disponibles.

a. Le revenu moyen comprend les revenus de ceux qui n'ont pas reçu ou effectué de transferts. Le transfert moyen reçu en pourcentage du revenu de ceux qui en bénéficient est bien plus grand : 30 % en El Salvador et 9 % au Pérou. De même, le transfert moyen est calculé en proportion du total des dépenses de consommation.

b. Moyennes non disponibles; les chiffres expriment une limite supérieure et une limite inférieure.

c. Le transfert moyen a été de 46 % du revenu des ménages dans le quintile de revenu le plus faible.

d. Dons en espèces dans un grand quartier d'habitats spontanés.

Source : Cox et Jimenez, 1990.

Les programmes de travaux publics ont en général plus de chances de réussir là où la main-d'oeuvre est relativement mobile et où il existe une tradition de travaux communautaires. Lorsque les travailleurs peuvent se déplacer, le site du programme peut être déterminé principalement par la qualité des projets. Les travailleurs pauvres à la recherche d'un emploi public acceptent généralement pour cela de déménager, tout au moins temporairement. Mais l'existence d'obstacles à la mobilité de la main-d'oeuvre fait perdre de leur efficacité à ces programmes — certaines études ont montré que c'est la raison pour laquelle les programmes chinois de travaux publics ont eu plus de mal à atteindre les pauvres. La participation de la communauté accroît considérablement les chances de succès. Des études réalisées au Niger et au Sénégal indiquent que les communautés qui ont une forte tradition de mise en commun des emplois peuvent aider à mobiliser des travailleurs et à faciliter la production de biens publics, comme dans le cas d'une production locale réalisée dans des champs communs pour un élevage de bétail commun ou de simples systèmes d'entraide locale.

Le niveau des salaires offerts est d'une grande importance pour cibler l'aide de ces programmes sur les plus nécessiteux. La perspective d'un salaire élevé pourra attirer des travailleurs qui ne sont pas si pauvres et, les budgets étant limités, il pourra ainsi y avoir moins d'emplois pour ceux qui en auraient vraiment besoin. L'importance du salaire pour le succès des programmes de travaux publics est démontrée par le programme du Maharashtra, en Inde, programme qui a pour but de garantir un emploi à ceux qui en demandent. Au cours de ses 15 premières années d'existence, le salaire payé a été égal aux salaires pratiqués dans la région pour une main-d'oeuvre agricole occasionnelle sans spécialisations. Mais, en 1988, le salaire minimum légal ayant été doublé, les salaires ont été fortement relevés. L'effet de cette augmentation des salaires, associé à des pressions budgétaires, a pratiquement éliminé la garantie d'emploi dans l'année qui a suivi le relèvement des salaires.

La plupart des programmes de travaux publics ont deux objectifs en vue : venir en aide aux travailleurs qui sont dans le besoin et créer un bien public. Ils doivent donc être gérés

avec souplesse afin de pouvoir répondre aux changements qui peuvent se produire sur le marché du travail et surtout être capables de créer rapidement un plus grand nombre d'emplois en temps de crise. Il faut donc qu'il y ait une grande réserve de projets dont le degré de priorité soit bien établi. En période normale, il devrait suffire d'entreprendre un programme minimum d'investissements à rentabilité élevée. Il deviendra alors possible, en temps de crise, de créer davantage d'emplois en faisant exécuter certains des projets de moindre priorité tenus en réserve.

Sécurité du revenu pour le secteur formel

Les dispositions de partage du risque sont chose courante dans les contrats de travail du secteur formel. Mais les solutions du secteur privé sont souvent insuffisantes du fait qu'elles ne peuvent pas assurer contre les chocs qui touchent l'ensemble de l'économie et parce que le marché de l'assurance ne fonctionne pas parfaitement. C'est pourquoi la plupart des gouvernements sont amenés à pourvoir à la sécurité du revenu des travailleurs du secteur formel. Il est très important que ces programmes soient bien conçus. Il y a fort à craindre que ceux qui seront les premiers bénéficiaires de l'assurance sociale — généralement les travailleurs de condition relativement aisée — le soient aux dépens des autres travailleurs.

Allocations de chômage

Presque tous les pays industriels à économie de marché, ainsi que ceux d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, ont mis en place des systèmes d'allocation de chômage. Ces pays sont confrontés à deux importantes questions : comment financer ces systèmes? Et quelles mesures prendre pour s'assurer qu'ils ne fausseront pas le jeu des incitations en décourageant les chômeurs de chercher un emploi?

Un bon système d'allocations de chômage devrait idéalement exiger que tous les travailleurs — ou leur employeur, qui en répercuterait ensuite le coût sur eux par une réduction de leur salaire — paient pour s'assurer selon un barème qui varierait en fonction du plus ou moins de probabilités qu'ils auraient de perdre leur emploi. Dans la pratique, toutefois, la plupart des pays financent les allocations de chômage au moyen d'une taxe uniforme sur les salaires, ce qui veut dire que les employeurs stables et leurs travailleurs financent les prestations de chômage pour les employeurs plus instables. Les Etats-Unis essaient de parer à ce problème au moyen d'un système qui tient compte de l'expérience : l'assurance chômage est financée par prélèvement d'une taxe sur les salaires, variable selon qu'il est plus ou moins probable que l'employeur sera contraint de procéder à des licenciements, déclenchant ainsi le mécanisme des allocations de chômage, mécanisme assorti d'un plancher et d'un plafond. En élevant le coût de l'assurance chômage pour des activités génératrices de chômage, ce type de système établit un lien automatique entre sorties et rentrées de fonds, et incite à rechercher des formes d'emplois plus stables. Mais ces systèmes sont d'une grande complexité administrative.

Des allocations de chômage trop généreuses risquent de dissuader certains de chercher sérieusement du travail ou d'accepter des offres de travail qui ne correspondraient pas à ce qu'ils cherchent. Les pays remédient à ce problème en modifiant la durée et le montant de l'allocation de chômage. La fraction de salaire que représente l'allocation diminue généralement avec le temps, de sorte que le travailleur se trouve ainsi de plus en plus incité, le temps passant, à trouver un emploi. Les bureaux d'assurance chômage peuvent obliger leurs bénéficiaires à accepter des offres d'emploi, à suivre des stages ou à venir en personne percevoir le montant de leur allocation, et certains excluent du bénéfice des allocations ceux qui quittent volontairement leur emploi.

Deux principes se dégagent de l'expérience des pays industriels en matière d'allocations de chômage : elles devraient, dans toute la mesure du possible, être liées à la recherche d'un emploi et il faut éviter de créer des bénéficiaires d'allocations de chômage qui en arriveraient à ne plus pouvoir s'en passer. La majorité des pays limitent la durée du droit aux prestations dans l'espoir de réduire ainsi la durée de l'état de chômeur et de rendre celui-ci moins tributaire de son allocation. Ils continuent généralement à assurer aux gens un minimum d'assistance sociale lorsqu'ils cessent d'avoir droit aux allocations pour éviter qu'ils ne se trouvent purement et simplement précipités dans la pauvreté. A cette forme d'assistance vient parfois s'ajouter un certain type de formation : on veut ainsi fournir au chômeur de quoi vivre, tout en augmentant ses chances de retrouver un emploi.

Réglementation relative à la sécurité de l'emploi

Les pays en développement utilisent rarement les systèmes d'allocations de chômage parce qu'ils sont compliqués et coûteux à administrer. Beaucoup ont introduit, à la place, un système de réglementation de sécurité de l'emploi qui rend les licenciements difficiles. Une certaine réglementation en la matière peut être nécessaire pour combattre les pratiques injustes, mais un excès de réglementation peut décourager la création d'emplois. D'après certains observateurs, les réglementations de sécurité de l'emploi au Brésil, en Inde, au Pérou et au Zimbabwe ont conduit les employeurs du secteur formel à se montrer plus prudents quand il s'agit d'engager des permanents, ce qui a pour effet de ralentir le taux de création d'emplois dans ce secteur. Par les obstacles qu'elle met ainsi à la création d'emplois, une réglementation de sécurité de l'emploi trop contraignante risque de protéger ceux qui ont un emploi salarié aux dépens des exclus — les chômeurs et les travailleurs du secteur informel ainsi que du secteur rural.

La législation relative à la sécurité de l'emploi vise souvent à décourager les licenciements arbitraires en prévoyant des poursuites contre les employeurs qui licencieraient sans raison valable. La législation mexicaine oblige les employeurs à donner un mois de préavis à ceux qu'ils envisagent de licencier et à leur verser une indemnité de licenciement d'au moins trois mois de salaire. Si les raisons ne sont pas jugées valables, l'indemnité de licenciement est majorée de 20 jours de salaire par année passée au service de l'employeur. On voit le problème que risque de créer ce type de formule si, comme cela arrive dans beaucoup de pays, on entend uniquement par « raisons valables » les cas d'inconduite grave, sans admettre comme valables les causes économiques. Dans ces pays, la restructuration des entreprises entraîne généralement de graves différends entre employeurs et employés et un assez important gaspillage de ressources. Les différends finissent souvent par se régler devant les tribunaux, ce qui introduit un élément d'incertitude sur les indemnités que les travailleurs licenciés recevront effectivement.

Sri Lanka fournit un autre exemple de réglementation de sécurité de l'emploi qui risque de porter préjudice au bon fonctionnement du marché du travail. Outre qu'elle oblige les employeurs à verser des indemnités de licenciement et à contribuer à des fonds de prévoyance, la législation sri-lankaise restreint sérieusement la marge de manoeuvre des entreprises en la matière. Les entreprises de plus de 15 employés n'ont pas le droit de licencier pour des motifs non disciplinaires sans le consentement écrit des travailleurs touchés par cette mesure. Pour obtenir ce consentement, les entreprises consentent habituellement d'importantes indemnités de licenciement supérieures à ce qui est imposé par la loi. Il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions, que beaucoup d'entreprises n'engagent de personnel qu'à titre occasionnel ou au jour le jour, ou qu'elles aient recours à la formule de la sous-traitance.

Indemnité de licenciement

Au lieu de réglementations restrictives en matière de sécurité de l'emploi, de nombreux pays cherchent à répondre aux préoccupations réelles des travailleurs du secteur formel en imposant aux entreprises de verser aux employés qu'elles licencient une indemnité forfaitaire. Idéalement, le montant précis de cette indemnité serait négocié entre travailleurs et employeurs, les pouvoirs publics exerçant en la matière un certain droit de regard afin de pourvoir aux exigences de l'équité. Les travailleurs qui bénéficieraient de cette assurance en supporteraient normalement au moins une partie des coûts, soit directement, soit indirectement par une réduction de leur salaire. Mais cette formule est rarement appliquée, la plupart des pays préférant fixer par voie administrative les indemnités de licenciement, lesquelles sont souvent trop élevées. Si les salaires sont tout à fait flexibles, ceci peut ne pas poser de problèmes, parce que les employeurs pourront, dans ce cas, compenser le coût élevé des licenciements par une réduction des salaires. Mais, dans le cas contraire, le coût additionnel à payer risque de décourager l'emploi. Dans certains pays, employeurs et travailleurs essaient de tourner cette obligation par la pratique des contrats à durée déterminée ou de l'embauche au jour le jour, faisant ainsi échouer l'objet de la législation.

Il n'est pas facile de déterminer le niveau des indemnités de cessation de services qui protégerait le droit des travailleurs licenciés sans imposer de charges trop lourdes aux entreprises qui auraient besoin d'alléger leurs effectifs. Il n'y a pas de formule magique pour parvenir à cet équilibre, mais la pratique des négociations collectives entre employeurs et syndicats libres peut donner des résultats plus satisfaisants qu'un diktat de l'Etat. Le patronat et les représentants des salariés devraient être autorisés à négocier la totalité de l'enveloppe salariale et pouvoir échanger des indemnités de licenciement plus fortes contre des salaires moins élevés ou des conditions de travail moins agréables. Dans ces conditions, la législation du travail établirait le principe de la sécurité du revenu par le paiement d'indemnités de licenciement et en définirait peut-être un montant maximum, laissant aux entreprises le soin d'en déterminer le montant exact. Le rôle des pouvoirs publics serait de protéger les droits des travailleurs aux négociations collectives et d'aider au règlement des différends. Les accords conclus de cette manière auraient plus de chances de concilier le désir de sécurité des travailleurs et les réalités du marché et seraient plus faciles à faire respecter que des dispositions législatives en matière d'indemnités de licenciement.

Une autre solution serait que les pouvoirs publics décident de payer eux-mêmes les indemnités de licenciement et d'en imputer le financement sur les recettes générales. Le niveau auquel seraient fixées les indemnités de licenciement n'aurait alors pas d'effet sur les niveaux de l'emploi et des salaires dans les entreprises puisque, dans ce cas, le coût en serait supporté par le contribuable. Mais cette approche ne va pas sans poser de gros problèmes. Elle incite les entreprises et les travailleurs à multiplier les rotations de main-d'oeuvre. Elle pourrait, par exemple, encourager les entreprises à licencier des travailleurs en période de ralentissement de l'activité pour les engager à nouveau une fois que l'activité aurait repris, laissant le coût des licenciements aux frais de l'Etat.

Ce que disent les faits

Beaucoup d'observateurs pensent que les réglementations relatives à la sécurité de l'emploi et au paiement d'une indemnité de licenciement adoptées dans un grand nombre de pays d'Europe ainsi que de pays à revenu faible ou intermédiaire ont eu pour effet de réduire les créations

d'emplois. Mais très peu d'études empiriques accréditent cette opinion et encore moins ont essayé d'évaluer l'ampleur de cet effet. On ne peut rien conclure de ce que l'on peut observer dans les pays industriels où ces réglementations sont rigoureusement appliquées. Une analyse de 1991 sur une industrie sidérurgique européenne en perte de vitesse a relevé que l'application, sur le continent, de garanties très strictes en matière de sécurité de l'emploi a conduit à des pertes d'emplois moins nombreuses qu'au Royaume-Uni, où la politique suivie en la matière relevait davantage du laisser-faire. Par contre, l'expérience de l'Espagne fournit un exemple très probant d'expansion de l'emploi consécutive à un allégement de la réglementation. L'introduction, en 1980, de la formule des contrats d'emploi à durée déterminée et son expansion en 1984 ont été associées à la croissance globale de l'emploi, impulsée presque exclusivement par la multiplication des contrats à durée déterminée, plus rapide que ne le laissaient attendre les tendances passées de la productivité et l'expansion de la production.

On a analysé, en Inde et au Zimbabwe, les réglementations très strictes que ces pays ont adoptées en matière de sécurité de l'emploi et qui obligent les entreprises à obtenir l'autorisation préalable des pouvoirs publics avant de licencier. Cette analyse a relevé que des rigidités de salaires empêchaient les entreprises du secteur formel de répercuter le coût de la sécurité de l'emploi sur leurs employés. Elles étaient conduites de ce fait à engager un personnel moins nombreux. L'étude a calculé qu'en moyenne ces réglementations réduisaient de 18 % l'emploi de type formel dans 35 secteurs d'activité en Inde et de 25 % dans 29 secteurs d'activité au Zimbabwe.

Une étude des marchés du travail rural dans le nord-est du Brésil vient confirmer la possibilité d'un impact négatif de la législation concernant la sécurité de l'emploi. La Loi brésilienne de 1963 relative à la main-d'oeuvre rurale disposait que les contrats de travail agricole devaient respecter un minimum de normes, dont l'obligation de verser une indemnité en cas de licenciement. C'est ce qui a pu conduire les entreprises à engager du personnel temporaire (occasionnel) plutôt que permanent. Si, globalement, l'emploi a augmenté dans la région dans les années 60, les emplois permanents sont tombés de 45 à 39 % de l'emploi en saison d'activité maximale. Ce mouvement s'est inversé dans les années 70, le ratio augmentant jusqu'à atteindre 65 % en 1980. Mais l'étude faisait valoir que, sans la réglementation relative au versement d'une indemnité de licenciement, l'emploi permanent aurait augmenté tout au long de cette période. Elle concluait que la législation brésilienne a peut-être eu un effet pervers du fait qu'elle a entraîné une réduction appréciable des contrats permanents.

Toutes les études ne font pas apparaître l'impact négatif des réglementations relatives à la sécurité de l'emploi et au paiement d'une indemnité de licenciement sur l'emploi de type formel dans les pays en développement. C'est ainsi que, dans le cadre d'une enquête réalisée par le BIT, presque toutes les entreprises malaisiennes déclaraient que la législation relative à la sécurité de l'emploi n'avait pas d'incidence sur leurs effectifs. Mais l'effet négatif que le coût élevé à payer pour licencier peut avoir sur l'emploi dans le secteur formel a conduit plusieurs pays à revoir leur législation en matière de sécurité de l'emploi et d'indemnités de licenciement. Le Sénégal a révisé son code du travail dans le sens d'une réduction du coût des licenciements. L'Argentine a, dans sa législation sur la sécurité de l'emploi, ajouté les « causes économiques » à la liste de celles qui autorisent à licencier. Et, dans une série de réformes qui a commencé en 1978, le Chili a systématiquement réduit les montants des indemnités que les tribunaux peuvent accorder aux travailleurs.

Des programmes pour aider ceux qui ne peuvent pas travailler

Chantiers de travaux publics et assurance chômage n'ont aucun sens pour ceux que leur invalidité ou leur grand âge empêche de travailler. Les handicapés et les personnes âgées qui n'ont aucun passé d'emploi dans le secteur formel sont en grande partie à la merci, dans la plupart des sociétés, des structures d'entraide familiale et communautaire. Il existe, toutefois, quelques formes plus institutionnalisées d'aide aux pauvres sans travail qui ont donné de bons résultats. C'est le cas, au Bangladesh, du Programme d'aide aux catégories de population vulnérable, qui alimente en céréales un demi-million environ de femmes et d'enfants des campagnes, concentrant son action sur les régions à haut risque et faisant appel aux responsables locaux pour l'identification des nécessiteux. Dans l'Etat du Kerala, en Inde, un programme pour ouvriers agricoles dont on a préalablement évalué les moyens apporte à ses bénéficiaires une modeste pension suffisante pour permettre aux personnes âgées de recevoir des soins à domicile sans se substituer pour autant à des systèmes d'entraide de type traditionnel qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Pour les travailleurs du secteur formel et dans les sociétés plus riches, y compris dans beaucoup de pays en transition, d'authentiques systèmes d'assistance sociale, d'allocations d'invalidité et de pensions constituent souvent une source majeure de revenus pour ceux qui ne peuvent pas travailler. Les systèmes d'invalidité et de pension prennent en partie la forme de programmes d'assurances rattachés aux contrats de travail au moyen de paiements effectués par les employeurs ou les travailleurs. Cette articulation entre prestations reçues et contributions versées est importante; on risque sinon d'inciter à éviter tout paiement, par exemple en passant dans le secteur du travail informel ou occasionnel. Ceci peut conduire à la faillite des systèmes et à des transferts de redistribution. Des systèmes de pension et

d'allocation d'invalidité généreux peuvent aussi inciter les individus à cesser de travailler plus tôt qu'ils ne l'auraient fait autrement. Une récente étude de la Banque mondiale a évalué les problèmes que soulève l'établissement d'un rapport entre les prestations reçues et les contributions versées et celui des distorsions d'incitations en matière de pension. Elle a relevé que beaucoup de systèmes ne sont pas viables et que le refus de payer pose un gros problème dans des pays comme la Jamaïque, le Rwanda, l'Uruguay et la Turquie. De nombreux pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique s'apprêtent peut-être à connaître ce genre de crise. Un autre problème est qu'il est difficile de cibler les prestations sur ceux qui en ont véritablement besoin. Les pays riches utilisent souvent des systèmes d'allocation de prestations en rapport avec le niveau des ressources, mais les charges administratives en sont lourdes. Mieux vaut pour les pays à revenu faible ou intermédiaire, parce qu'ils sont plus pratiques, recourir à des systèmes qui ciblent un état étroitement associé au besoin, comme le veuvage, la monoparentalité, ou la présence dans la famille d'un handicapé ou d'un grand invalide.

• • •

En dépit du risque qu'ils courent de décourager ainsi l'expansion de l'emploi dans le secteur formel, la plupart des gouvernements interviennent massivement en matière de sécurité du revenu. Beaucoup ont obtenu de bons résultats. Les programmes de travaux publics sont souvent un excellent moyen pour apporter la sécurité du revenu aux travailleurs en chômage du secteur informel et du secteur rural, et pour compléter les mécanismes d'entraide communautaire et autres filets de protection pour les pauvres. Les pays à revenu faible ou intermédiaire qui n'ont pas tous les moyens administratifs qu'il faudrait obtiennent, avec des systèmes à base d'indemnités de licenciement pour travailleurs du secteur formel, de préférence par la voie des négociations collectives, de meilleurs résultats qu'avec la formule de l'assurance chômage. L'expérience montre que ces différents types de régime et systèmes de pensions donnent de bons résultats quand ils sont en grande partie autofinancés, avec étroite correspondance entre le payeur et le bénéficiaire, et qu'ils incitent le moins possible à cesser de travailler ou à opter pour des formes de travail informel ou occasionnel.

CHAPITRE 14

L'Etat comme employeur

L'EPOQUE OU L'ETAT AVAIT DES POUVOIRS TENtaculaires est révolue. Tandis qu'un peu partout dans le monde les pays s'acheminent vers des systèmes d'économie ouverts sur les marchés et moins lourdement réglementés, beaucoup en viennent aussi à revoir le rôle de l'Etat dans la vie économique. Si l'existence d'un gouvernement actif demeure nécessaire pour promouvoir une forme de développement orientée vers le marché et grande consommatrice de main-d'oeuvre, ceci signifie souvent moins d'Etat, des choses différemment faites et mieux faites. Les effectifs de la main-d'oeuvre dans le secteur public varient beaucoup selon les pays (Figure 14.1). Mais, si tous les pays ont des enseignants, des agents de police, des fonctionnaires et des employés de bureau qui, individuellement, font bien leur travail, la fonction publique dans son ensemble est souvent considérée comme peu motivée et improductive. Inspirés par l'exemple des économies de l'Asie de l'Est, où des fonctions publiques performantes ont contribué au développement économique, les pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine ainsi que les ex-économies planifiées cherchent à améliorer la qualité de leur secteur public dans le sens d'une plus grande responsabilisation des agents de l'Etat, d'une plus grande transparence de gestion et d'une plus grande sensibilité aux besoins de la société.

Comment améliorer les services publics? Pour répondre à cette question, le présent chapitre examine les politiques des gouvernements en matière de salaire et d'emploi ainsi que les systèmes d'incitations qu'ils appliquent. Il analyse ensuite les types de réforme susceptibles d'améliorer l'efficacité et la faculté d'adaptation des travailleurs du secteur public, et il cherche à montrer pourquoi l'existence d'obstacles économiques et politiques peut en rendre l'application difficile.

L'effectif de la fonction publique varie beaucoup d'un pays à l'autre.

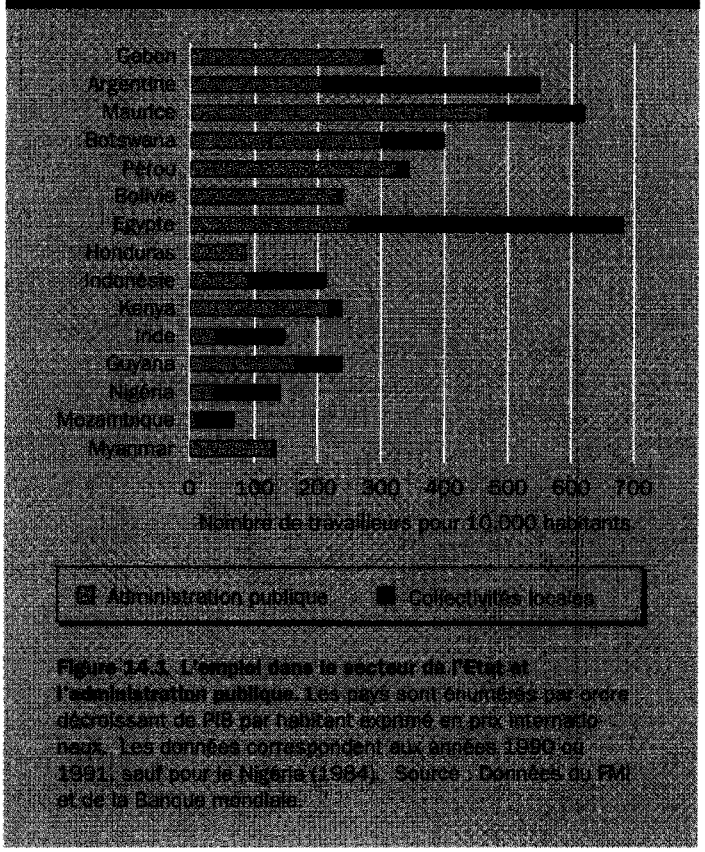


Figure 14.1. L'emploi dans le secteur de l'Etat et l'administration publique. Les pays sont énumérés par ordre décroissant de PIB par habitant exprimé en prix internationaux. Les données correspondent aux années 1990 ou 1991, sauf pour le Nigéria (1984). Source : Données du FMI et de la Banque mondiale.

Pourquoi des organismes publics si peu performants?

La médiocrité observable dans la fourniture de biens et services publics pourtant essentiels est très répandue. Pourquoi les employés du secteur public, surtout dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, sont-ils souvent si improductifs? La plupart des réponses à cette question sont à rechercher dans le rapport entre le caractère spécial du service public, qui en rend le contrôle malaisé et la production difficile à mesurer, et tout un passé de politiques gouvernementales du personnel mal inspirées et à courte vue : des maîtres d'école démoralisés qui n'assurent pas un enseignement de qualité; des médecins qui doivent souvent trouver à suppléer à l'insuffisance des salaires de la fonction publique et ne sont donc pas accessibles aux pauvres; et des bureaucrates plus préoccupés de recevoir des commissions sur les marchés qu'ils attribuent que d'assurer la bonne exécution de projets d'infrastructure d'importance vitale.

Mesurer la qualité et la quantité des services publics dispensés est chose difficile, comme il est difficile d'évaluer les travailleurs sur la base de leur effort personnel. Dans des domaines comme la santé et l'enseignement, les dispensateurs de services publics sont confrontés à de multiples objectifs — d'équité, d'aide aux pauvres, etc. — dont leurs homologues du secteur privé n'auront peut-être pas à se préoccuper. Et comme dans les autres administrations qui impliquent un contact avec la population — la police, les tribunaux, la vulgarisation agricole et l'irrigation —, un contrôle direct et continu est impossible car les employés de ces administrations interagissent quotidiennement et personnellement avec le public. Il est donc difficile de mesurer la contribution de chacun et de la rémunérer en conséquence. Le problème se complique du fait que les agents de la fonction publique ont mille occasions de rechercher leur avantage personnel et de se dérober à leurs responsabilités (Encadré 14.1).

Des politiques de salaire et de l'emploi mal inspirées sont venues compliquer ces problèmes durant les crises économiques des années 70 et 80. Beaucoup de gouvernements ont puisé dans des ressources déjà limitées pour engager un personnel plus nombreux au lieu d'assurer un salaire et des prestations convenables à ceux qui émargeaient déjà au budget de l'Etat. Souvent, les systèmes de salaires de base se sont effondrés, et les employés du secteur public ont été forcés de vivre de sources de revenu de nature douteuse, d'avantages en nature ainsi que de cumuls d'emplois et de corruption. Dans certains cas, des bailleurs de fonds étrangers qui prenaient en charge les salaires du personnel d'un projet ont aggravé le problème en passant outre à la réglementation de la fonction publique et en assurant à ce personnel des conditions spéciales de rémunération. Mal payés, beaucoup de fonctionnaires ont perdu de leur dévouement et de leur zèle, et la faiblesse des salaires a détourné de la fonction publique ou en a fait partir des gens de talent et probes. La faiblesse des salaires a également conduit de nombreux fonctionnaires à vouloir profiter de leur influence pour en tirer un gain financier, tandis qu'avec des effectifs pléthoriques il devenait encore plus difficile d'apprécier l'effort des uns et des autres. L'absence de certains instruments de travail et de fournitures devenait une excuse à la médiocrité des résultats obtenus. Le rapport d'une commission gouvernementale ougandaise rédigé en 1982 résumait ainsi les problèmes des secteurs publics de beaucoup de pays : « Le fonctionnaire avait le choix : soit survivre en exigeant moins de lui-même sur le plan de la probité, des résultats et de la discipline, ou demeurer probe et périr. Il a choisi de survivre. »

La faiblesse des salaires de la fonction publique est un phénomène relativement récent. Il fut un temps où, dans beaucoup de pays, les fonctionnaires gagnaient davantage que leurs homologues du secteur privé en milieu urbain. Dans la Tanzanie de 1971, un fonctionnaire de l'Etat gagnait environ 14 % de plus qu'un employé du secteur

Encadré 14.1 Comment le problème de la relation principal-agent s'applique-t-il à l'emploi dans le secteur public?

Pourquoi les employés du secteur public sont-ils plus portés à l'oisiveté ou à l'inefficacité que ceux du secteur privé? Il y a, à ce fait, une série d'explications que l'on peut ranger sous la rubrique générale du « problème de la relation principal-agent ». Quand un acteur économique, quel qu'il soit (le principal), en emploie d'autres (les agents) pour travailler pour lui, il doit veiller à ce que chacune des parties contractuelles y trouve son compte. Le secteur privé utilise essentiellement pour cela quatre méthodes — celle de l'identification, celle de l'autorité, celle de la pression des collègues et celle des récompenses — mais beaucoup d'administrations publiques ont du mal à les adopter et à les adapter.

La méthode de l'identification, importante au Japon et dans d'autres pays d'Asie de l'Est, consiste à convaincre l'individu de faire siens les objectifs de l'entreprise — autrement dit, de s'identifier à celle-ci. Mais, quand il s'agit de fonctionnaires, cela exige un certain degré de cohésion sociale et de foi dans la valeur du service public. La méthode de l'autorité consiste à obtenir des employés qu'ils acceptent de faire ce qu'on leur ordonne de faire. Ceci n'étant possible que lorsque les résultats à atteindre sont bien précis et le personnel de direction se souciant peu des moyens utilisés pour y parvenir, cette méthode est inapplicable à la plupart des activités gouvernementales. La méthode de la pression par collègues interposés consiste à transférer de la direction aux travailleurs constitués en groupes la responsabilité de l'appréciation du travail de chacun, la rémunération de chaque membre ou groupe devenant en partie fonction des résultats obtenus par l'ensemble. Enfin, la méthode de la récompense, largement pratiquée par les économies occidentales, consiste à encourager les travailleurs à promouvoir les objectifs de l'organisation au moyen d'incitations d'ordre personnel, comme les augmentations de salaire, les primes et les promotions.

La méthode de la pression par collègues interposés et, dans une certaine mesure, celle de la récompense exigent l'une et l'autre que le principal soit en mesure d'évaluer le travail du groupe et d'identifier la contribution de chacun. C'est là une tâche des plus difficiles même dans une entreprise privée. Dans le cas de la fonction publique, le problème se complique encore du fait que la productivité se mesure difficilement — comment savoir, par exemple, qu'un juge rend convenablement la justice ou qu'un agent de police fait régner l'ordre et la sécurité?

Les exemples de réussite que proposent à cet égard l'Asie de l'Est et beaucoup de pays industriels montrent que le problème de la relation principal-agent n'est pas insurmontable. Là où le secteur public a donné satisfaction, c'est le plus souvent parce qu'on y a pratiqué à la fois la méthode de l'identification et celle de la récompense. Cependant, là où la conscience professionnelle a disparu de la fonction publique, il sera souvent difficile de redonner vie, à court terme, au principe de l'identification, ce qui n'empêche que celle-ci devra pourtant probablement faire partie, à plus ou moins long terme, de la solution. Quant aux problèmes que soulève la méthode de la récompense, il faudra s'y attaquer pour l'intérêt que cela représente à court et à moyen terme.

privé à égalité de niveau d'instruction et d'expérience professionnelle; le différentiel de salaire était de l'ordre de 11 à 16 % au Kenya en 1970. La chute de salaire réel subie par les fonctionnaires a été due aux crises budgétaires qu'ont connues la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire à la fin des années 70 et dans les années 80. Face à des contraintes de ressources de plus en plus grandes, les gouvernements auraient dû réduire ou geler l'emploi dans la fonction publique. Beaucoup ont fait le contraire. Préoccupés par la montée du chômage urbain et craignant de se trouver confrontés de ce fait à de graves problèmes économiques et politiques, leur réaction au ralentissement de l'économie a été d'essayer d'ouvrir plus grandes les portes de l'emploi dans le secteur public. En Somalie, le PIB par habitant a chuté entre 1975 et 1990, mais le nombre de fonctionnaires somaliens est passé, durant la même période, de 20.000 à 44.000. Au Ghana, malgré une chute des recettes de l'Etat, lesquelles, de 15 % du PIB en 1970, n'étaient plus que de 6 % en 1983, l'emploi dans la fonction publique a plus que doublé. Le problème s'est trouvé aggravé dans plusieurs pays qui garantissaient un emploi dans le secteur public aux diplômés d'université, à ceux qui venaient de finir leur service militaire ou aux diplômés de certains établissements de formation.

Sous les effets conjugués de la chute des recettes de l'Etat et de l'augmentation des effectifs de la fonction publique, la chute des salaires réels était inévitable. Cette chute des salaires réels des agents de l'Etat est devenue un phénomène très répandu dans les pays qui connaissaient des difficultés macroéconomiques (Figure 14.2). En Zambie, le salaire d'un sous-secrétaire représentait à peine, en 1986, 22 % de son pouvoir d'achat de 1976. En El Salvador, durant les années 80, les salaires réels des fonctionnaires ont, selon le rang considéré, baissé de 48 à 89 %. Sans doute une certaine réduction des salaires de la fonction publique se justifiait-elle pour les aligner sur ceux du mar-

Les salaires de la fonction publique ont fortement chuté en Egypte et au Ghana.

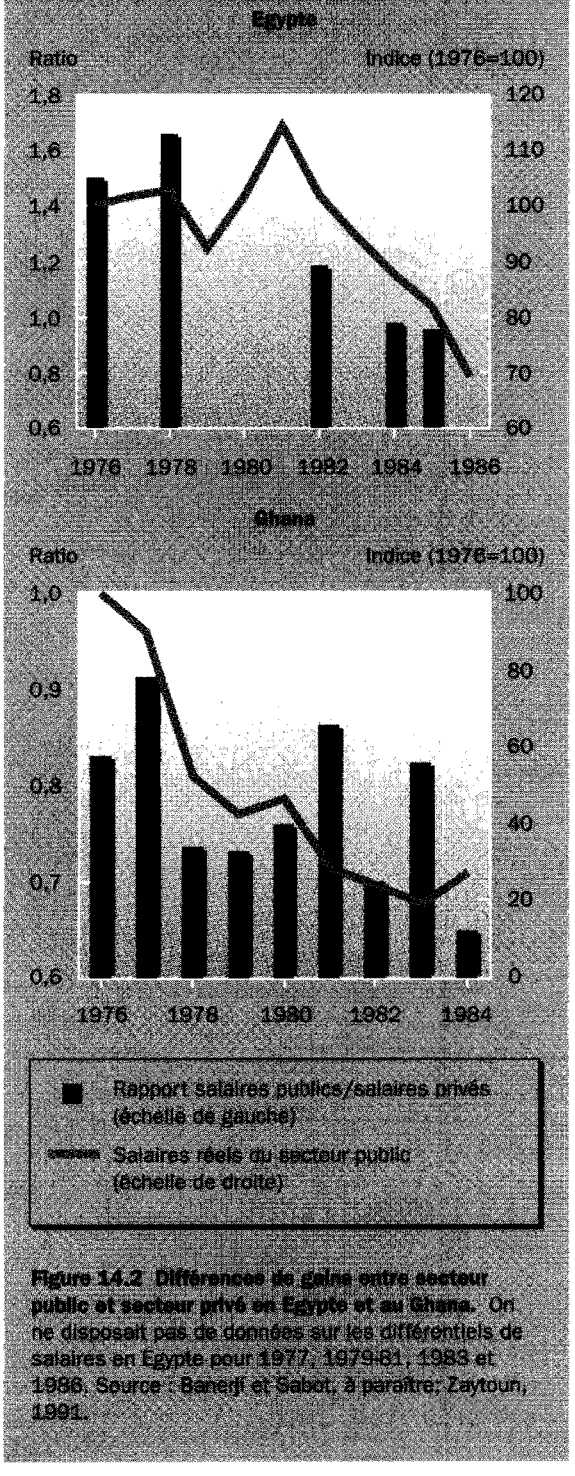


Figure 14.2 Différences de gains entre secteur public et secteur privé en Egypte et au Ghana. On ne disposait pas de données sur les différentiels de salaires en Egypte pour 1977, 1979-81, 1983 et 1986. Source : Banerji et Sabot, à paraître; Zaytoun, 1991.

ché et pour répondre aux exigences des ajustements macro-économiques, mais il ne fait pas de doute que des baisses d'une telle ampleur ont nui à la qualité des services publics.

Celle-ci s'est encore dégradée sous l'effet des compressions de salaire, ceux des cadres et du personnel qualifié subissant une chute plus rapide en valeur réelle que ceux du personnel de rang inférieur. La Tanzanie en donne un exemple. En 1969, le salaire le plus élevé de la fonction publique était 30 fois plus élevé que le salaire le plus bas. Au milieu des années 80, il n'était plus que six fois plus. De même, en Zambie, un directeur adjoint gagnait, en 1971, 17 fois plus que l'employé du secteur public le plus mal payé mais, en 1986, il ne gagnait que 3,7 fois plus. Ceci n'était le résultat d'aucune évaluation de l'expérience ou du degré d'instruction. C'était plutôt le fait d'un sentiment d'équité de la part des gouvernants ainsi que d'un sens des réalités politiques qui faisait qu'il était plus facile de réduire les hauts salaires. Pareilles compressions de l'échelle des salaires de la fonction publique ne pouvaient pas ne pas avoir de conséquences assez sérieuses pour le recrutement, la rétention et le zèle des cadres supérieurs ainsi que des employés les plus hautement qualifiés, et donc pour la productivité de ceux qui relevaient de leur autorité.

Les réductions de dépenses en matériaux et fournitures sont venues aggraver encore la détérioration de la qualité du service public. Les fonctionnaires ne recevaient pas les outils dont ils avaient besoin pour faire leur travail. Beaucoup d'hôpitaux publics de pays à revenu faible ou intermédiaire ont d'excellents médecins, mais ils manquent de médicaments et de fournitures chirurgicales, et donc de moyens suffisants pour répondre aux besoins des patients. Les maîtres d'écoles publiques n'ont ni manuels, ni tableaux, ni craie, et les agents de vulgarisation agricole reçoivent bien un salaire, mais non les véhicules et le carburant dont ils ont besoin pour se rendre dans les fermes. Confrontés à la nécessité de choisir entre une réduction de la facture salariale de la fonction publique et une réduction des dépenses d'exploitation et d'entretien, les gouvernements ont choisi la voie qui leur était la plus politiquement facile.

La médiocrité des conditions de travail dans le secteur public a conduit l'élite de la main-d'oeuvre de beaucoup de pays — en Afrique, en Asie du Sud et en Europe de l'Est — à rechercher des emplois dans le secteur privé, voire à quitter leur pays. Tout récemment, l'emploi a régressé dans la fonction publique — de 36 % à la Jamaïque entre 1982 et 1988 et de 23 % en Guinée entre 1985 et 1989. Mais la qualité du service public est peut-être, elle aussi, en train de régresser. L'une des causes profondes en est l'incapacité, vu les structures de l'emploi dans la fonction publique, de payer à leur juste valeur les employés les plus hautement qualifiés. S'y ajoute le fait qu'étant de portée générale, les réductions d'effectifs touchent souvent également les plus qualifiés.

Améliorer la qualité et le sens des responsabilités des agents de la fonction publique

Rendre les agents de l'Etat plus performants est une tâche difficile, certes, mais non impossible, comme le démontrent les administrations de certains pays d'Asie de l'Est et de pays industriels. On peut illustrer certains des problèmes qui se posent, et les différentes démarches suivies pour tenter de les résoudre, en prenant le cas des agents d'irrigation en Inde et en République de Corée.

• • •

Etre surveillant d'irrigation est un emploi à temps complet en Inde. Choisi par l'ingénieur chargé du projet, le surveillant d'irrigation surveille les vannes des canaux loin de son propre village et il sait que, s'il doit être transféré ailleurs dans les six ans, il ne peut pas être aisément congédié. Soupçonnant le surveillant de ne pas faire son travail, son superviseur ne rate pas une occasion de le réprimander, lui et les cinq autres surveillants dont il a la charge.

• • •

En Corée, le surveillant d'irrigation est un cultivateur d'un des villages desservis par le canal d'irrigation. Il supervise les vannes du canal à temps partiel pendant six mois de l'année. Choisi par son chef de village, il sait que son salaire quotidien dépend de sa renomination par le chef. Il a un superviseur, qui est de la même localité, mais qui travaille dans une autre partie de l'Organisation pour l'amélioration des terres agricoles. Le superviseur arrive à l'improviste une ou deux fois par semaine pour déjeuner afin de voir si le surveillant a des problèmes.

• • •

Les surveillants d'irrigation jouent un rôle d'une importance capitale dans le fonctionnement des systèmes d'irrigation par canaux dans les deux pays. Patrouillant le long des rives du canal, ils ouvrent et ferment les vannes, dirigeant le débit de l'eau vers les zones qui en ont le plus grand besoin. Du fait de la nature de l'emploi, il est pratiquement impossible d'en surveiller l'exécution d'une manière objective et directe. Mais si le surveillant d'irrigation vient à manquer aux obligations de sa charge ou à se laisser corrompre, cela peut avoir de graves conséquences pour la récolte locale. Les approches coréenne et indienne de la surveillance donnent des résultats très différents. L'agent coréen opère à l'intérieur d'un système de poids et contrepoids que ne connaît pas son homologue indien et qui réprime tout désir qu'il pourrait avoir de se dérober à ses responsabilités. Faisant partie du réseau agricole local, le Coréen relève directement de son chef et de ses pairs — s'il fait une faute, sa propre famille et ses amis en pâtiront, et il perdra son emploi. Ce qui le dissuade en outre de manquer aux obligations de sa charge, c'est la forme aléatoire de la supervision à laquelle il est soumis et aussi le désir qu'il a de ne pas décevoir son collègue. L'Indien, par contre, n'a rien qui le dissuade réellement de ne pas se dérober aux obligations de sa charge. Lui-même ne travaille pas la terre, il travaille pour une collectivité qui n'est pas la sienne et il ne peut perdre son emploi que s'il commet une faute grave. De plus, le caractère conflictuel de ses relations avec son superviseur l'encourage dans cette attitude.

Le nombre d'agents de la fonction publique et leur rémunération ne sont donc pas les seules variables qui influent sur la qualité des services publics. Il convient aussi de veiller à bien choisir ceux que l'on veut engager, à récompenser ceux qui travaillent dur et à les tenir entièrement comptables de leurs actions, et il faut que la qualité du travail des fonctionnaires soit soumise, chaque fois que possible, à la discipline du marché.

Une façon de veiller à ce que la fonction publique attire les meilleurs est d'associer la perspective d'un bon salaire et un mode de sélection objectif, qui pourra être, par exemple, un système d'examen d'entrée assorti d'un entretien. L'Inde en donne un bon exemple. Les diplômés d'université sont engagés comme administrateurs par des commissions de la fonction publique, qui peuvent être nationales ou d'Etats, lesquelles interrogent les candidats et préparent les examens pour différents départements gouvernementaux. Vu le grand nombre de candidats, certains entretiens ne durent pas cinq minutes, mais examen et entretien combinés n'en ajoutent pas moins un élément de mérite au recrutement.

Il faut aussi récompenser les agents de la fonction publique pour la qualité de leur travail et les tenir comptables de leurs échecs. Il est un moyen puissant de motivation à cet égard : lier les promotions au mérite, ce qui est directement contraire à la tradition des promotions dans la fonction publique. La fonction publique indienne est typique à cet égard : les promotions à l'intérieur de la catégorie des administrateurs se font uniquement à l'ancienneté. Les administrateurs sont recrutés en groupes et, à l'intérieur de chacun, l'ancienneté est déterminée par le rang que la commission de la fonction publique a attribué sur la base de l'examen initial et de l'entretien. Ce rang d'ancienneté, les administrateurs le gardent tout au long de leur carrière, et il est rare qu'une promotion se fasse sans qu'il en soit tenu compte.

Les pays d'Asie de l'Est qui ont réussi ont introduit dans leurs administrations le système des promotions au mérite, liant incitations au travail individuel et encouragement au travail d'équipe. Les promotions d'administrateur dans la fonction publique coréenne se font sur la base d'une formule qui considère à la fois la durée de service et le mérite individuel. L'appréciation du mérite, en partie subjective et en partie objective, comprend les notes obtenues aux stages, l'avis des chefs de service et les distinctions reçues pour des résultats exceptionnels dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ou d'un autre travail d'intérêt public. Viennent s'ajouter à cela les assemblées, les réunions de groupe, les sports et l'émulation entre services, qui sont autant de moyens utilisés pour stimuler l'esprit d'équipe. Ces types

d'action renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe administratif.

Les systèmes de promotion au mérite ont toujours été difficiles à organiser dans la fonction publique parce que les chefs de service sont incapables de mesurer objectivement le travail d'individus ou de groupes qui assurent un service public dont la valeur n'est pas mesurable à l'aune du marché. Une solution serait de décentraliser certaines activités publiques et d'encourager le secteur privé à en assurer un certain nombre. On ne peut pas tout privatiser, mais on aurait souvent intérêt à soumettre les fonctionnaires à une certaine forme de discipline du marché. Les réformes de l'enseignement au Chili en donnent un exemple. La propriété des écoles publiques y a d'abord été transférée aux municipalités, auxquelles a été confiée l'entière responsabilité de la gestion et de la rémunération des maîtres. Cette décentralisation a rendu les fonctionnaires plus directement comptables à l'égard de la population. L'étape suivante a consisté à réformer le système des aides de l'Etat aux écoles publiques et aux écoles privées subventionnées, le volume de cette aide devenant fonction du nombre d'élèves inscrits. En augmentant de 10 % le montant de la subvention par élève, l'Etat rendait ainsi la gratuité de l'éducation possible dans les écoles privées et il obligeait les écoles publiques à se soumettre au jeu de la concurrence. Il devenait maintenant facile d'apprécier le travail des administrateurs et des maîtres, qui continuaient à faire partie de la fonction publique, et les écoles bien cotées attiraient davantage d'élèves et de fonds de l'Etat. Toutefois, ces réformes ont été imposées par la force par un gouvernement militaire sur fond de politique du travail très répressive, de sorte que leur application n'a pas été sans comporter un coût social élevé.

Politique et réforme de l'emploi dans le secteur public

La nécessité d'une réforme de l'emploi dans le secteur public est reconnue dans un grand nombre de pays. Et pourtant, les gouvernements hésitent souvent à entreprendre de changer sérieusement les choses. Ils ne veulent pas de réformes qui prévoient de licencier les employés du secteur public en surnombre et d'élargir l'échelle des salaires, les estimant politiquement irréalisables du fait que les principaux perdants seraient généralement les employés les moins bien payés. Certains gouvernements font également valoir que, parce que les travailleurs non qualifiés du secteur public urbain constituent une partie essentielle du soutien au régime, les pénaliser aurait un coût politique qui serait très élevé. Il y a plusieurs exemples de forte opposition politique aux réformes de la fonction publique. Les efforts qui ont été faits pour réduire les effectifs de la fonction publique au Brésil, par exemple, se sont heurtés à une formidable opposition et ont été entravés par les droits que la Constitution garantit aux employés. Le tout-puissant syndicat de la fonction publique jamaïquaine s'est opposé avec succès à une importante restructuration des salaires qui aurait accru la rémunération des emplois aux échelons supérieurs aux dépens des échelons inférieurs.

Dans de nombreux cas, cependant, on a exagéré les risques politiques auxquels s'exposaient les régimes qui entreprendraient de réformer les salaires et l'emploi dans le secteur public. L'Argentine, le Ghana et la Guinée ont réduit les effectifs de leur secteur public de 16 à 23 % sans trop d'opposition politique, d'effets déstabilisateurs pour les régimes en place ou de bouleversements sociaux. Pourquoi y a-t-il souvent si peu d'opposition aux réformes? Une des raisons en est que les salaires et indemnités dont bénéficient les agents de l'Etat ont déjà chuté brutalement dans les pays qui ont particulièrement besoin de réformes. Moins l'emploi a de valeur, moins sa suppression suscitera d'opposition — le coût de l'ajustement a déjà été à peu près amorti, de sorte que des indemnités de licenciement même modestes peuvent constituer une compensation suffisante dans les cas de délestage d'effectifs à grande échelle. De plus, il a été constaté que les réformes de la fonction publique visent habituellement la masse des non-qualifiés, dont les moyens d'action sont à peu près nuls. Dans la plupart des pays, les agents de la fonction publique ne sont pas suffisamment bien organisés pour lancer, avec quelques chances de succès, un mouvement de protestation contre des projets de compressions de personnel.

Certains gouvernements évitent de réformer la fonction publique par crainte de mettre à mal le système de clientélisme qu'ils ont mis en place, qui est parfois nécessaire à leur survie politique. L'organisation et le fonctionnement des administrations sont habituellement étroitement liés à la génération et à la distribution des privilèges économiques dont ont besoin les politiciens pour rester au pouvoir. Les gouvernements mettent souvent à profit les moyens de pression dont ils disposent dans la fonction publique pour fragmenter les oppositions et faire jouer les mécanismes du clientélisme. Ces gouvernements voient dans les réformes de la fonction publique une grave menace.

• • •

Beaucoup de gouvernements se rendent compte maintenant que l'exposition croissante à la concurrence internationale exige des administrations efficaces et dotées d'un grand pouvoir d'adaptation. Pour devenir des employeurs efficaces et assurer des services publics de haute qualité, il faut que les gouvernements réforment leurs politiques des salaires, du recrutement et des promotions et qu'ils fassent davantage appel au secteur privé pour certains services. Mais l'application de ces réformes, qui impliquent souvent d'alléger les effectifs de la fonction publique, est difficile en raison du fait que les besoins de la politique et ceux de l'économie se heurtent souvent. Cela demande beaucoup de volonté politique.

QUATRIEME PARTIE

En quoi les gouvernements peuvent-ils, par leurs choix, aider les travailleurs en période de profondes mutations?

L'AJUSTEMENT STRUCTUREL et la période de transition qu'ouvre la rupture avec la planification centralisée de l'économie imposent souvent des changements douloureux aux travailleurs et à leurs familles. Mais leurs souffrances sont-elles imputables à une conception défectueuse de la politique de réforme suivie par leur gouvernement ou à l'échec de la stratégie de développement dont la réforme actuellement engagée entreprend d'extirper les séquelles? Les travailleurs ont-ils à supporter plus que leur part des coûts de l'ajustement? Telles sont les questions qui retiennent notre attention dans cette Quatrième partie du Rapport. Le Chapitre 15 considère les ressemblances et les différences entre les difficiles formes d'ajustement par lesquelles passent actuellement de nombreux pays et les conséquences qui en résultent, dans chaque cas, pour la main-d'oeuvre. Le Chapitre 16 cherche à voir quels sont ceux qui gagnent ou qui perdent au change durant ces périodes de profondes mutations économiques. Le Chapitre 17 examine un ensemble d'options microéconomiques de nature à accélérer la transition et à en atténuer l'impact sur les travailleurs.

CHAPITRE 15

Les différents types de réforme

LES CONTOURS DESSINES PAR L'ECONOMIE mondiale ont changé du tout au tout ces dernières années à mesure que toute une série de pays se sont engagés sur la voie de transformations spectaculaires. Il n'est pratiquement pas de région qui n'ait été touchée par ce phénomène : l'Amérique latine et le Moyen-Orient, sous l'effet de la crise d'endettement et des chocs pétroliers; la Chine et le Viet Nam, engagés sur la voie des réformes vers l'économie de marché; l'Afrique subsaharienne, aux prises avec les difficultés du redémarrage de la croissance; l'Europe centrale et orientale ainsi que l'ex-Union soviétique, dans leur transition épique vers l'économie de marché.

La plupart de ces transformations consistent à remplacer une stratégie de développement qui a fait long feu. Elles se produisent souvent dans un contexte de crise : suite à des chocs exogènes, comme en Amérique latine avec la situation d'endettement critique, et en Afrique subsaharienne, avec la chute des prix des produits de base, ou suite à un effondrement général du régime précédent, comme dans les ex-économies planifiées. Mais les chocs internationaux ne sont souvent que les révélateurs de problèmes liés à une croissance avortée et ne font que mettre en lumière les contradictions internes du système en place.

Quelle qu'en soit la cause, l'effondrement d'une stratégie de développement force les pays à entreprendre une réforme. Certains, comme la République populaire démocratique de Corée, résistent aussi longtemps que possible. D'autres, comme le Nigéria et le Venezuela, demeurent un certain temps pris entre les deux stratégies. Mais de plus en plus de pays, de la Pologne au Chili, n'hésitent pas devant la nécessité d'une transformation, opérant rapidement les changements de cap nécessaires pour s'adapter aux réalités nouvelles et emprunter d'autres voies de développement. Cette mutation est le plus souvent génératrice de bouleversements et entraîne des coûts d'ajustement qui peuvent être élevés, mais, si elle réussit, elle met l'économie sur la voie d'une croissance plus rapide.

L'extrême variété des causes du changement et les différences de données de départ entre pays exposés aux mêmes chocs rendent difficile toute généralisation quant à l'impact que la situation peut avoir sur les travailleurs et à la réaction appropriée des pouvoirs publics. Mais l'expérience des dix dernières années montre clairement que les travailleurs souffrent davantage en cas de retard ou d'échec des réformes nécessaires, que le rétablissement d'une croissance durable est la clé d'une transformation réussie et que les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer en la matière, atténuant les effets de la transition pour les travailleurs et équipant ceux-ci des moyens nécessaires pour réussir leur réinsertion ailleurs.

Le présent chapitre propose une classification des transformations économiques et met en lumière les implications de chacune pour le marché du travail. Il montre ensuite comment les différences dans les situations de départ affectent l'ensemble de la stratégie de réforme et le rôle de la politique macroéconomique.

Principaux éléments de la réforme

Aucun pays ne fait exactement la même expérience de la gestion de la transformation qu'un autre, mais on retrouve toujours, diversement dosées, stabilisation macroéconomique, libéralisation des échanges et des marchés intérieurs, et réforme des institutions. Ces deux dernières composantes font partie intégrante de la transformation stratégique vers le renforcement de l'intégration internationale des économies et la réduction du rôle de l'Etat. Toutes trois ont des incidences sur le monde du travail. Nous distinguons en gros quatre types de transformation; le Tableau 15.1 montre comment, rapportés à chacune des trois dimensions de la réforme, ils diffèrent les uns des autres :

- *Le type industriel postsocialiste.* Dans les pays industriels dont l'économie était planifiée, ces transitions se caractérisent par une réforme radicale de l'appareil institutionnel, par une énorme chute du PIB et par de substantiels redéploiements de main-d'oeuvre, d'un secteur à l'autre ainsi que du secteur public vers le secteur privé. Près de 195 millions de travailleurs sont aux prises avec les difficultés de la transition dans ces économies.
- *Le type latino-américain.* Ces transformations associent stabilisation et substantielle libéralisation, surtout du commerce. Elles s'accompagnent d'un léger redéploiement de la main-d'oeuvre et d'une certaine baisse du PIB. Elles reflètent l'expérience de la plupart des pays d'Amérique latine, mais aussi de certaines économies du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi que des Philippines. Environ 155 millions de travailleurs en sont touchés.

Les types de réforme se distinguent par les aspects qu'ils privilégient.

Tableau 15.1 Caractéristiques des quatre principaux types de réforme

Type de réforme	Portée de la réforme		
	Stabilisation	Libéralisation	Réforme des institutions
Type industriel postsocialiste	Majeure	Majeure	Majeure
Type latino-américain	Modérée à majeure	Modérée	Modérée
Type subsaharien	Mineure à modérée	Modérée à majeure	Modérée
Type agraire asiatique	Mineure	Modérée à majeure	Modérée à majeure

- *Le type subsaharien.* Le recul macroéconomique précède généralement la réforme durant ces périodes d'ajustement, caractérisées par une profonde restructuration au sein d'un petit secteur moderne et par une réaction de l'offre rurale relativement faible (ce qui s'explique par la faiblesse de l'infrastructure et le maintien d'une politique de désincitation à l'égard de l'agriculture). Il y a, dans les pays d'Afrique subsaharienne, environ 70 millions de travailleurs aux prises avec les difficultés de l'ajustement.
- *Le type agraire asiatique.* Ces transitions dans des économies principalement agricoles sont marquées par une croissance régulière du PIB, quelques réformes institutionnelles et (à terme) peut-être un important redéploiement de la main-d'oeuvre. C'est le type propre à la Chine, à l'Inde et au Viet Nam. Un peu plus de 1 milliard de travailleurs, soit plus d'un bon tiers de la population active du monde, vivent dans les économies agraires d'Asie.

L'impact de la réforme sur le marché du travail

Le marché du travail joue un rôle important pour le succès de l'ajustement et de la réforme et pour leur impact sur les niveaux de vie. La réaction des salaires réels aux chutes de la demande globale de main-d'oeuvre et la facilité avec laquelle peut se faire le redéploiement de travailleurs employés dans des secteurs qui s'effondrent ont l'une et l'autre, en période de transition, un impact très sensible sur le bien-être du monde du travail. Les formes différentes que peuvent prendre les pertes d'emplois, les chutes de salaires réels et l'aggravation du chômage ont des implications très différentes pour la répartition du revenu et le bien-être de la population.

Salaires réels et chômage

L'ajustement implique le plus souvent une chute de la demande globale de main-d'oeuvre consécutive à un recul d'ordre macroéconomique et à une réforme des institutions. L'ajustement à cette chute de la demande de main-d'oeuvre prend généralement la forme d'une baisse du salaire réel. Beaucoup de pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne qui se sont imposé un ajustement macroéconomique sévère ont enregistré de spectaculaires fluctuations de salaires réels, lesquels sont tombés, à leur plus bas, à 30 % de leur maximum — chute autrement plus forte que celle du PIB (Tableau 15.2). Les salaires réels ont chuté parce que les augmentations de salaire nominal ont généralement pris du retard sur l'inflation. Toutefois, dans tous les cas où l'ajustement a réussi, les salaires se sont redressés à mesure que l'ajustement macroéconomique parvenait à juguler l'inflation, mais sans toujours retrouver leurs niveaux antérieurs. Cette évolution est observable, notamment, en Bolivie, au Ghana et au Mexique. La forte baisse des salaires réels a généralement rendu moins nécessaires les chutes absolues de l'emploi, de sorte que, dans ces pays, le chômage n'a jamais dépassé des niveaux modérés, à la seule exception, peut-être, de la Bolivie. Dans quelques pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne, les fluctuations des salaires réels ont présenté un caractère moins extrême, comme on le voit dans le cas du Chili où les réductions de salaires ont subi l'effet modérateur de mécanismes institutionnels, comme l'indexation des salaires, mais au prix d'un chômage bien plus élevé.

Les formes prises par les ajustements de salaire et d'emploi parmi les ex-économies planifiées dessinent deux groupes distincts : la Chine et le Viet Nam, qui ont réussi leur transition vers l'économie de marché sans recul macroéconomique, ont connu une croissance assez soutenue des salaires réels et un chômage négligeable. Par contre, des économies industrielles de l'ère postsocialiste, comme la Lettonie, la Pologne et la Russie, ont toutes souffert, à des degrés divers, d'une forte chute des salaires réels et de l'emploi (Tableau 15.3). En Pologne, les baisses de salaires ont pris un tour moins sévère et l'augmentation du chômage y a été plus forte, alors qu'en Russie les salaires réels ont enregistré une plus forte chute, mais le chômage déclaré y est demeuré faible. Ces différences tiennent à la fois à l'influence de facteurs institutionnels, comme le niveau des allocations de chômage, et aux choix, faits par les entreprises et les travailleurs, entre délestage pur et simple et réduction du nombre d'heures par employé.

Dans les économies d'Amérique latine et d'Afrique engagées sur la voie des réformes, les salaires réels ont souvent chuté pour se redresser ensuite, alors que le chômage y demeurait souvent modéré.

Tableau 15.2 Salaires réels et chômage dans quatre pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne engagés sur la voie des réformes

Pays	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Salaires réels (indice)[a]													
Bolivie	196,4	200,0	181,8	145,5	101,8	76,4	65,5	100,0	61,8	76,4	..	..	..
Chili	82,0	94,3	100,9	105,6	116,1	97,3	100,0	94,2	94,5	93,9	99,3	104,0	106,2
Mexique	..	..	129,4	135,5	133,5	93,6	100,0	94,4	66,5	66,2	81,2	93,7	103,3
Ghana	275,6	226,8	243,9	143,9	129,3	100,0	146,3	212,2	218,8	254,3	254,3	295,7	379,3
Taux de chômage (%)													
Bolivie	..	..	7,5	6,2	7,5	8,2	6,6	5,7	4,2	5,9	11,5	10,7	..
Chili	14,0	14,0	10,0	11,0	20,0	15,0	14,0	12,0	9,0	8,0	6,0	5,0	6,0
Mexique	..	..	4,7	4,2	4,2	6,1	5,6	4,4	4,3	3,9	3,5	2,9	2,8
Ghana	..	..	..	..	..	0,5	0,4	0,5	0,5	1,8	1,2	..	..

.. Données non disponibles.
a. L'indice est fixé à 100 pour la première année de l'ajustement.
Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

Les économies en transition présentent diverses formes d'ajustement du marché du travail.

Tableau 15.3 Salaires réels et chômage dans cinq ex-économies planifiées

Pays	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Salaires réels (indice)[a]										
Chine[b]	82,7	94,9	100,0	108,2	109,1	106,3	103,1	112,6	117,2	..
Hongrie	..	..	..	..	99,3	100,0	98,7	96,6	97,9	96,8
Lettonie	..	..	..	..	90,3	94,9	100,0	73,9	49,6	54,7
Pologne	..	..	..	81,4	93,6	100,0	75,7	75,5	73,4	71,2
Russie	..	..	..	..	90,0	95,3	103,5	100,0	70,0	73,4
Taux de chômage (%)										
Chine	1,9	1,8	2,0	2,0	2,0	2,6	2,5	3,0	..	..
Hongrie	..	..	..	..	0,3	0,4	1,9	7,8	13,2	12,6
Lettonie	..	..	..	..	0,0	0,0	0,0	0,1	2,3	5,7
Pologne	..	..	..	0,1	0,1	0,1	6,3	11,8	13,6	15,7
Russie	..	..	..	..	0,0	0,0	0,0	0,1	4,8	5,5

.. Données non disponibles.
a. L'indice est fixé à 100 pour la première année de l'ajustement.
b. En 1986, les premières tentatives ont été faites pour réformer le secteur des entreprises d'Etat.
Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

Salaires relatifs et redéploiements de main-d'oeuvre

Toutes les transformations impliquent des transferts de main-d'oeuvre à partir de secteurs condamnés à terme vers des secteurs et des activités à plus forte productivité. L'important, ici, n'est pas la réaction globale des niveaux de salaires; c'est que les marchés du travail puissent émettre les signaux susceptibles de provoquer des déplacements de main-d'oeuvre vers les marchés où la demande est forte. Le marché du travail accomplit cette tâche principalement par les changements qu'il introduit dans les salaires relatifs, les salaires des secteurs en expansion s'élevant par rapport à ceux des secteurs qui se contractent. Un creusement temporaire des différentiels de salaires incite la main-d'oeuvre à quitter des emplois condamnés à terme pour en chercher de

nouveaux dans les secteurs en expansion. Plus vite la main-d'oeuvre affluera vers ceux-ci, plus vite se fera l'ajustement de production nationale souhaité. Si ce mouvement se fait lentement — parce que les salaires relatifs ne changent pas, parce que les coûts d'ajustement sont élevés ou parce que les vieux emplois ont cessé d'être viables avant qu'il ne s'en soit créé de nouveaux —, l'économie peut enregistrer des baisses passagères d'emplois plus fortes et, parallèlement, une aggravation du chômage.

Il y a deux indicateurs d'impact sur la main-d'oeuvre : le changement global intervenu dans l'ouverture de l'économie (pour les économies planifiées, ce sera l'ouverture aux échanges avec les pays à économie de marché) et l'augmentation de la part de l'emploi privé. Pour les pays en développement déjà orientés vers l'économie de marché, l'augmentation de l'ouverture paraît plus importante; pour certains pays industriels entrés dans l'ère postsocialiste, ces deux évolutions peuvent être très fortes (Figure 15.1).

La plupart des économies engagées sur la voie des réformes font apparaître d'appréciables changements dans les salaires relatifs. Au Ghana, ceux-ci ont augmenté dans l'agriculture et les industries extractives, qui sont les deux secteurs favorisés par le programme de réformes. Au Mexique, les différentiels de salaires entre secteurs se sont d'abord comprimés, pour ensuite se creuser, les salaires dans des secteurs d'activité à vocation exportatrice en expansion, comme celui du matériel de transport, augmentant par rapport aux activités en perte de vitesse, comme celles de substitution de productions nationales aux importations. Au Chili, les salaires pratiqués dans les industries manufacturières ont augmenté par rapport à la moyenne des salaires et, au sein du secteur manufacturier, les différentiels de salaires entre branches et selon les niveaux de qualifications ont, eux aussi, augmenté. Des changements appréciables sont également observables dans les salaires relatifs parmi les économies en transition postsocialistes. Dans les Républiques slovaque et tchèque, la dispersion des salaires entre secteurs s'est accru, et une augmentation semblable des différences de salaires entre secteurs d'activité est également observable en Bulgarie.

L'emploi suit généralement une évolution parallèle à ces mouvements de salaires relatifs. La Bolivie, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont tous connu un retour en force de l'agriculture consécutif à l'évolution des prix et des salaires relatifs. Au Costa Rica, l'emploi s'est déplacé vers les secteurs d'activité qui produisent des biens exportables. Et, dans les Républiques slovaque et tchèque, en Pologne et en Russie, la main-d'oeuvre s'est mise à délaisser l'industrie pour les services, et le secteur public pour le secteur privé. En Russie, par exemple, la part du secteur public dans l'emploi est tombée de près de 83 % en 1990 à 67 % en 1993.

Les contraintes inhérentes aux conditions de départ

Les conditions de départ influent beaucoup sur la portée et le rythme de la réforme. On ne peut, par exemple, réguler le rythme des destructions d'emplois que si le secteur naguère

Une ouverture plus grande de l'économie et une augmentation de l'emploi dans le secteur privé ont de l'importance.

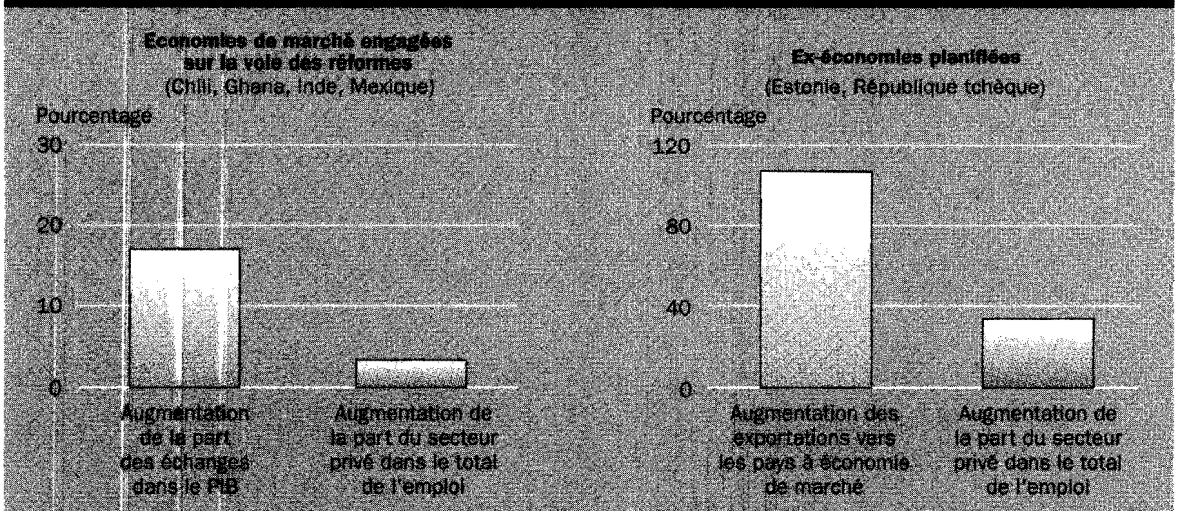


Figure 15.1 Augmentation du volume des échanges et de l'emploi dans le secteur privé de quelques économies engagées sur la voie des réformes. Les données correspondent à la période 1975-93, sauf pour le Mexique (1980-93), l'Estonie (1989-93) et la République tchèque (1990-93). La part des échanges s'obtient en additionnant les exportations et les importations et en divisant le tout par le PIB. Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

Son secteur agricole informel, qui représente plusieurs fois la taille de celui de la Russie, a pu aider la Chine dans sa transition.

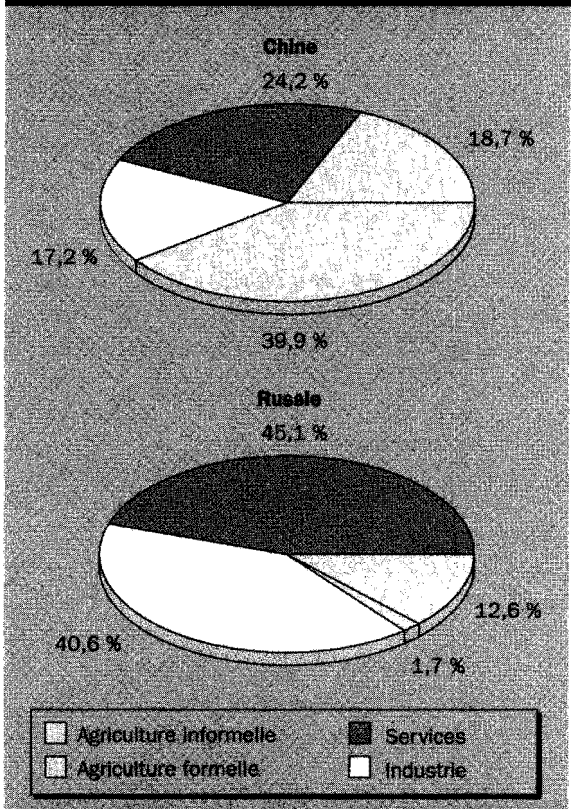


Figure 15.2 Distribution de l'emploi par secteur en Chine et en Russie. Les données correspondent à 1992. On entend ici par « formelle » essentiellement l'agriculture collectivisée et par « informelle » la petite exploitation de type familial. Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

protégé est peu étendu par rapport au reste de l'économie. De même, une approche gradualiste de la réforme est plus facile dans une économie qui part de l'équilibre macroéconomique que dans une économie aux prises avec une forte inflation ou des pénuries de devises. Une comparaison entre la Chine et la Russie le montre. La Chine a choisi d'aborder la réforme par deux voies : elle a maintenu les entreprises en place sous le contrôle de l'Etat tout en laissant se développer un nouveau secteur largement indépendant de lui. Cette stratégie était possible du fait que le secteur étatisé inefficace ne représentait qu'une part relativement faible de son économie. Et, parce qu'elle avait un secteur agricole informel bien plus étendu que la Russie, qui était plus fortement industrialisée (Figure 15.2), la Chine a commis moins d'erreurs dans l'affectation de ses ressources.

Ces différences de conditions de départ ont réduit la marge de manoeuvre des pouvoirs publics en ce qui concerne les voies de la transition et les choix stratégiques qui leur étaient ouverts. L'énorme potentiel d'offre rurale de la Chine a donné un puissant élan initial à la croissance et à la création d'emplois dans le secteur non étatisé et permis au gouvernement d'adopter une approche gradualiste de la réforme des entreprises d'Etat inefficaces. Ne disposant pas d'un tel potentiel d'offre, les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que l'ex-Union soviétique ont dû réformer leurs secteurs étatisés et accepter la destruction d'emplois publics plutôt que de différer la mise en place des réformes comme l'a fait la Chine. D'une manière générale, les conditions de départ sont plus avantageuses quand la main-d'oeuvre et le capital sont très mobiles et là où il existe des secteurs viables à fort potentiel d'augmentation de l'offre. Les pays qui avaient un secteur privé formel développé et où la protection n'était pas très forte ont moins eu besoin de réaffectations sectorielles de main-d'oeuvre que les ex-économies planifiées. Par contre, des réaffectations massives de main-d'oeuvre sont nécessaires dans les pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que dans l'ex-Union soviétique. Les mauvaises affectations de main-d'oeuvre n'ont pas pris une grande ampleur dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, mais ceux-ci n'ont enregistré que de faibles réactions à court terme de la production, faute d'infrastructure et de soutien institutionnel suffisants et parce qu'ils ont poursuivi leur politique de désincitation à l'égard de l'agriculture.

Le rôle des pouvoirs publics

Le choix des mesures adoptées par les pouvoirs publics et l'ordre dans lequel elles sont appliquées peuvent aussi avoir une grande influence sur le rythme de la transition et le bien-être des travailleurs. Le grand problème que pose à cet égard aux pouvoirs publics la gestion de la réforme des structures est de savoir comment faciliter le redéploiement des travailleurs engagés dans des emplois qui ont cessé d'être viables pour les orienter vers des emplois d'un type nouveau, sans pour autant élever le coût de l'ajustement dans le court terme. Les choix à faire comportent plusieurs dimensions.

La première est celle du *choix du moment où il est opportun de commencer l'ajustement.* Une certaine liberté d'action est parfois possible : le Pérou aurait pu engager sa réforme au milieu des années 80, mais il a choisi d'attendre — retard qu'il a payé cher en termes d'aggravation de la pauvreté. Mais il vaut généralement mieux engager la réforme dès que la confiance dans la volonté d'action du gouvernement a été établie. S'ils attendent jusqu'à ce que l'économie s'effondre, les pouvoirs publics auront moins d'options et la transition sera probablement plus douloureuse. Mais engager les réformes avant que le gouvernement ait donné la

preuve de sa détermination et qu'il ait établi sa crédibilité peut provoquer un choc en retour et porter préjudice à la cause de la réforme, avec les conséquences désastreuses que cela peut avoir pour la croissance, comme le montre l'expérience de la Côte d'Ivoire dans les années 80.

Ensuite, il faut décider du *rythme de la réforme*. Celle-ci devra-t-elle être graduelle, avec destruction lente des emplois qui ont cessé d'être viables? Ou faut-il qu'elle soit rapide, dût-on encourager ainsi une forte chute initiale de l'emploi global? Du point de vue du monde du travail, l'idéal est de ne supprimer progressivement les emplois qu'à mesure qu'il s'en créera de nouveaux, de façon à réduire ainsi le plus possible la chute de la demande totale de main-d'oeuvre. C'est la stratégie qu'ont suivie des pays comme la Chine et l'Inde, qui ont choisi de protéger des emplois qui avaient cessé d'être viables pour s'épargner ainsi des difficultés sociales et politiques, ce qui laissait entier le problème de l'inefficacité du secteur protégé auquel il faudra bien s'attaquer un jour. Mais la plupart des pays n'ont que rarement l'option de l'approche gradualiste. La plupart des économies commencent à réformer au plus fort d'une crise macroéconomique, alors que l'inflation s'accélère et que le déficit des transactions courantes atteint des proportions insoutenables. La seule option est alors d'engager simultanément le processus de stabilisation et celui de libéralisation. Une stabilisation rapide n'est possible que si la volonté gouvernementale de lutter contre l'inflation est prise au sérieux. Le plus souvent, l'établissement de cette crédibilité oblige à poursuivre une politique de désinflation rapide, ce qui exclut l'approche gradualiste. Plus le dispositif de réforme annoncée sera ambitieux et étoffé, plus crédibles seront les intentions du gouvernement et plus grand sera le changement dans les aspirations et le comportement de la population.

La troisième dimension de l'action à mener par les pouvoirs publics concerne l'*échelonnement des réformes*. Une importante leçon à retenir à la fois des échecs et des succès des efforts de réforme en Afrique subsaharienne et en Amérique latine est que les gouvernements doivent tenir compte de l'interdépendance des marchés dans le processus de transition, ainsi que de leur plus ou moins grande rapidité d'ajustement. La réforme ne doit pas s'arrêter aux marchés des marchandises et des capitaux, d'autant que l'ajustement du marché du travail est presque toujours plus lent que celui des marchés des marchandises et des capitaux. C'est souvent l'absence de réforme du marché du travail qui risque d'entraver le processus du fait qu'une réaction atone du marché du travail laisse sans défense, durant la période de transition, l'économie partiellement réformée. L'effondrement du programme chilien en 1982 en est l'illustration. En 1980, le Chili avait libéralisé ses marchés extérieurs et ses marchés financiers, mais il n'avait que partiellement réformé le marché du travail et avait laissé intacts les mécanismes de l'indexation des salaires. Un afflux soudain de capitaux durant la période 1979–81 a entraîné une appréciation excessive du peso. L'indexation des salaires sur l'inflation passée n'a fait qu'aggraver le problème. Le peso s'est encore apprécié en valeur réelle. En 1982, la monnaie chilienne s'effondrait, ayant perdu près de 90 % de sa valeur rien qu'en un an; la production s'est contractée de 14 %; et le taux du chômage en est venu à toucher le quart de la main-d'oeuvre.

Le *niveau du taux de change réel* est la quatrième dimension du dispositif d'action des pouvoirs publics, et c'est un fait que l'expérience chilienne de 1982 illustre bien. Une forte surévaluation en valeur réelle de la monnaie d'un pays peut avoir d'assez graves répercussions sur les industries d'exportation et compromettre la réaction des exportations ainsi que la création de nouveaux emplois. A terme, c'est tout le processus réformateur qui risque de se trouver compromis. La Côte d'Ivoire a, au milieu des années 80, tenté de libéraliser son économie, tout en maintenant un taux de change fixe et tout en accumulant un important déficit budgétaire : le résultat a été une appréciation de la monnaie en valeur réelle, un alourdissement de la facture des importations et une crise de la balance des paiements. L'absence d'ajustement s'est traduite par une stagnation de la croissance et une baisse du PIB par habitant pendant la majeure partie de la décennie. Au Ghana, au contraire, la libéralisation s'est accompagnée de plusieurs fortes dévaluations du cedi et d'un ajustement des politiques macroéconomiques qui visaient à réduire l'inflation. Le résultat a été une dévaluation réelle, qui a puissamment stimulé la croissance des exportations et amorti l'impact d'une réduction de la protection sur le secteur en concurrence avec les importations.

Une cinquième dimension du dispositif concerne l'*économie politique de la réforme*. L'expérience montre que la clé d'un ajustement réussi est une volonté clairement affirmée et crédible de quitter les sentiers battus d'un développement mal inspiré pour s'engager sur la voie d'un nouvel équilibre favorable à la croissance. Les gouvernants doivent mériter cette crédibilité non pas seulement en psalmodiant les mantras du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, mais par la pratique d'un effort constamment tendu vers la réforme.

Pour qu'un programme de réformes soit crédible et viable, il faut que pouvoirs publics, capital et main-d'oeuvre, chacun y trouve son compte. Il est essentiel d'obtenir le soutien des organisations syndicales, d'autant que, comme c'est souvent le cas, les syndicats ne représentent que la partie de la main-d'oeuvre qui était relativement privilégiée avant la transition et qui peut avoir intérêt à s'opposer à la réforme. La précision des gains à long terme à attendre de la réforme peut contribuer à grossir les rangs des partisans du changement, ce que peut faire aussi la mise en jeu de mécanismes qui engagent d'avance les pouvoirs publics à mener à bien les réformes et à les empêcher de

revenir sur leurs promesses. En Israël et au Mexique, durant les années 80, la conclusion de pactes sociaux de portée universelle a contribué à assurer une large adhésion à la réforme. Ces pactes pourront aussi jouer un rôle important en Afrique du Sud dans les années 90. Ils peuvent constituer un véhicule permettant aux travailleurs, aux employeurs et aux pouvoirs publics de parvenir à un consensus sur l'ensemble du dispositif de réformes et sur les arbitrages que cela implique. Ils peuvent aussi aider à briser l'inertie des prix-salaires nominaux. Mais les pactes sociaux ont d'importants inconvénients — celui, en particulier, qui tient à ce qu'ils conduisent à des ajustements coordonnés de salaire, alors que la restructuration exige une relative flexibilité des salaires et des réaffectations de main-d'oeuvre. Pour résoudre ce problème, les pays qui pratiquent un système centralisé de négociations avec les syndicats auraient peut-être intérêt à décentraliser au plus vite ce mécanisme une fois achevée la stabilisation. Au début de 1995, le Mexique s'est engagé — peut-être avec retard — sur cette voie en mettant fin aux accords de salaires centralisés et en adoptant le système des négociations décentralisées.

• • •

Au cours des deux dernières décennies, beaucoup de pays en développement ainsi que d'ex-économies planifiées ont entrepris de modifier profondément leurs stratégies de développement. Cette modification a pris essentiellement deux aspects : une orientation vers les exportations et l'ouverture des marchés, d'une part, et une réévaluation du rôle de l'Etat, d'autre part. Ce sont là des changements à long terme qui posent des défis d'un type nouveau pour le fonctionnement des marchés du travail. Il faudra accélérer le redéploiement de la main-d'oeuvre vers les secteurs en expansion. Et il faudra faire face à de fortes chutes provisoires de la demande globale de main-d'oeuvre. Ce qu'en seront les conséquences pour le monde du travail durant ces périodes de profondes mutations dépendra du plus ou moins de succès avec lequel les pays auront su mener à bien ces deux tâches. Si les conditions de départ sont importantes pour la facilitation du processus d'ajustement, le choix du moment opportun pour engager la réforme ainsi que les décisions qu'il faudra prendre concernant le rythme de leur mise en place et leur enchaînement le sont aussi.

CHAPITRE 16

Des gagnants et des perdants

LES TRAVAILLEURS SOUFFRENT DURANT LA période de transition déchirante qu'ouvre l'échec de l'application d'une stratégie de développement, même si, à long terme, le changement doit leur être bénéfique. Les pauvres, tout particulièrement, peuvent avoir du mal à supporter les réductions de salaire et d'emploi dont s'accompagnent en général les époques de transition. Parfois, les femmes en souffrent de manière disproportionnée. Et la souffrance peut être profondément ressentie si la transition s'accompagne de récession ou si la reprise de la croissance se fait attendre.

Le fardeau que les programmes de stabilisation et de réforme font peser sur les travailleurs représente-t-il un coût inévitable ou faut-il y voir la conséquence d'une conception défectueuse des programmes? Beaucoup d'observateurs — depuis les porte-parole des syndicats jusqu'à certaines organisations internationales et non gouvernementales — estiment que, dans les économies de marché en développement aussi bien que dans les ex-économies planifiées, les politiques d'ajustement structurel privilégient trop la lutte contre l'inflation et l'équilibre budgétaire ainsi que la déréglementation et la libéralisation des marchés, et font peu de cas de l'impact immédiat que ces politiques ont sur les travailleurs. Les faits observés montrent clairement que les travailleurs souffrent en période d'ajustement, et peut-être plus que les autres. Mais existe-t-il d'autres politiques possibles qui serviraient mieux les intérêts des travailleurs? On examine dans ce chapitre la répartition de la charge de la transition et l'opinion selon laquelle l'ajustement est loin d'être une panacée pour les travailleurs.

L'ajustement, la main-d'oeuvre et les pauvres

Les transformations impliquent de profondes réformes de structure. Elles créent de nouvelles opportunités ainsi que de nouveaux risques, ce qui fait nécessairement des gagnants et des perdants. Mais, en provoquant un déplacement de la main-d'oeuvre vers des utilisations plus productives, les changements de structure finissent par accroître la production et la rentabilité du travail.

Il ne fait pas de doute que les travailleurs souffrent généralement durant la période initiale d'ajustement, et peut-être plus que le capital. Mais ce n'est pas le plus souvent parce que la politique d'ajustement est mal conçue, mais parce que l'ajustement se produit en même temps — quand il n'est pas déclenché par elle — qu'une crise macroéconomique, suivie d'une forte chute de la demande globale. La main-d'oeuvre n'a pas la mobilité internationale du capital et il lui est de ce fait moins possible de partir quand l'économie nationale se contracte (voir Chapitre 9). Aussi, lorsqu'une économie s'effondre, il est probable que c'est la main-d'oeuvre qui en supportera principalement le choc, alors que le capital désertera le pays. Mais c'est habituellement le choc de la demande globale, non l'ajustement qui en résulte, qui touche durement la main-d'oeuvre.

Malgré des reculs temporaires de l'emploi et des salaires réels, l'ajustement peut être payant pour la main-d'oeuvre comme le démontre l'expérience des pays africains qui se sont engagés sur la voie de l'ajustement durant les années 80. Sur 29 pays d'Afrique subsaharienne qui ont fait l'objet d'une récente étude de la Banque mondiale, les six qui sont allés le plus loin sur la voie des réformes et qui s'y sont tenus ont connu la plus forte reprise économique. Entre 1981–86 et 1987–91, dans ces six pays la médiane de la croissance annuelle du PIB par habitant a progressé de 2 points de pourcentage. Les pays qui n'ont pas entrepris d'ajustement ont vu leur taux médian de croissance tomber à −2 % par an. On n'est pas bien informé sur les tendances des salaires et de l'emploi en Afrique, mais ce que l'on peut observer dans deux pays qui ont opté pour l'ajustement — le Ghana et la Tanzanie — montre que la situation de l'emploi et des salaires s'est améliorée après la réforme des structures. Durant la période 1985–92, l'emploi a augmenté à un taux annuel moyen de 6,1 % en Tanzanie, alors qu'il avait été de −1,5 % durant la première moitié de la décennie. Au Ghana, suite aux réformes mises en place, les gains réels ont presque triplé dans le secteur privé entre 1983 et 1988.

En Amérique latine, les pauvres ont incontestablement souffert durant la crise macroéconomique, mais essentiellement à cause d'erreurs d'orientation commises dans le passé, non à cause de la politique d'ajustement elle-même. L'aggravation de la pauvreté au Brésil et au Pérou dans les années 80 a eu pour cause l'absence d'ajustement et le ralentissement de l'économie. Dans certains pays d'Amérique latine, les faits tendent à montrer que l'inégalité a augmenté en période de récession et diminué en période de reprise (Figure 16.1), mais ceci semble être une caractéristique inhérente au cycle conjoncturel — comme dans certains pays industriels — et non à la réforme. Au Chili, on a pu observer, jusqu'en 1992, un creusement des différentiels de salaire entre travailleurs de niveaux d'instruction diffé-

Les pays d'Amérique latine qui ont régressé dans les années 80 ont vu les inégalités se creuser, comme presque toutes les économies d'Europe en transition.

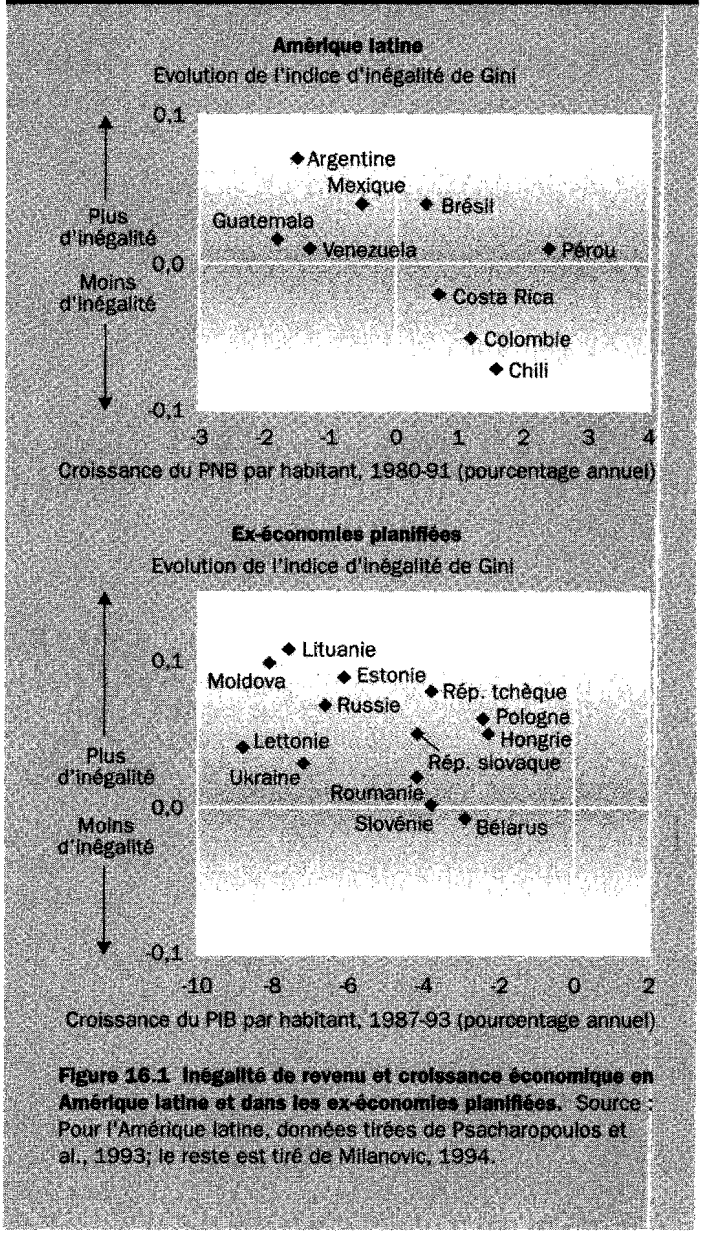


Figure 16.1 Inégalité de revenu et croissance économique en Amérique latine et dans les ex-économies planifiées. Source : Pour l'Amérique latine, données tirées de Psacharopoulos et al., 1993; le reste est tiré de Milanovic, 1994.

rents, mais il est clair que la croissance rapide des salaires et de l'emploi y a été bénéfique à l'ensemble des travailleurs.

La transition a été associée à une aggravation des inégalités dans les ex-économies planifiées. Du temps du socialisme, les inégalités y étaient très faibles, mais l'économie de marché ne peut pas bien fonctionner sans une certaine inégalité : il faut des différences de salaires pour que ce qui a été investi en aptitudes et en expérience trouve sa récompense. Il était donc inévitable — et même souhaitable — que le passage du centralisme économique à l'économie de marché fût marqué par une aggravation des inégalités. En Pologne, en République tchèque, en Slovénie et dans l'est de l'Allemagne, l'aggravation des inégalités a été due en grande partie à l'augmentation de la prime d'instruction. Il n'y a pas eu, ou guère, de changements dans le rapport entre les salaires du décile des travailleurs les moins payés et ceux du travailleur médian.

La transition vers l'économie de marché a eu pour effet de grossir les rangs des pauvres dans toutes les ex-économies planifiées. Ce phénomène a pris un caractère très marqué au Bélarus, en Lituanie, en Moldova et en Russie. Mais la pauvreté est appelée à reculer avec la croissance économique, qui est déjà repartie dans plusieurs économies en transition. Ainsi, la pauvreté due à la transition ne devrait pas revêtir un caractère permanent dans la majorité des cas. Seuls ceux qui n'ont pas le niveau d'instruction nécessaire pour pouvoir s'adapter aux nouvelles règles du jeu économique risquent fort de demeurer pauvres.

Le pire scénario pour les travailleurs pauvres est une réforme qui avorte. Dans les pays qui abandonnent la réforme à mi-chemin ou qui se trouvent pris entre deux voies, les niveaux de vie tombent souvent brutalement et demeurent faibles. En Côte d'Ivoire, durant la période 1984–86, la croissance économique soutenue qu'avaient value au pays son essai de réforme structurelle et l'essor des prix du cacao et du café avait provoqué un recul substantiel de la pauvreté. Mais quand, en 1986, les termes de l'échange se sont effondrés et que le gouvernement a abandonné la voie des réformes, la croissance du PIB a chuté et la pauvreté a fortement augmenté, effaçant ainsi les gains réalisés précédemment. Entre 1985 et 1988, le pourcentage de la population situé au-dessous du seuil de pauvreté est passé de 30 à 46 %. Un autre exemple nous en est donné par les Philippines du début des années 80, où l'inflation et la distorsion du taux de change ont empêché les pauvres d'améliorer leurs conditions de vie. Et en Ukraine, au début des années 90, l'hyperinflation, le maintien de restrictions au commerce extérieur et l'absence de dynamisme du secteur privé ont eu un effet dévastateur sur les pauvres sans que ceux-ci puissent se raccrocher à l'espoir d'une amélioration rapide des choses.

Récession, chômage et chute des salaires, tout cela a durement touché les pauvres durant la première phase de la transition, mais les réformes de structure qui const tuent la véritable transformation sont bonnes pour les travailleurs pauvres, même dans le court terme. L'effet conjugué de la libéralisation du commerce et de la dépréciation de la monnaie en valeur réelle favorise les exportations qui, dans les pays en développement, font travailler généralement une main-d'oeuvre relativement peu qualifiée. Et avec l'essor du secteur privé apparaissent souvent des entreprises nouvelles dans des secteurs à fort coefficient de main-d'oeuvre. Parce que les biens échangeables entrent pour une plus petite part dans le panier de la consommation de la plupart des pauvres que des riches, l'augmentation des prix relatifs des importations les touche moins.

Dans les ex-économies planifiées, toutefois, ces effets à court terme peuvent leur être préjudiciables. Logement, services publics et transports publics étaient presque gratuits sous le régime précédent, et le prix des aliments était subventionné, alors que la plupart des biens importés n'étaient pas disponibles ou l'étaient seulement à un prix très élevé sur le marché noir. Avec la libéralisation du commerce, l'ajustement du taux de change et la réduction des subventions, les biens importés deviennent moins coûteux ou disponibles pour la première fois, alors que le prix des services publics, des aliments et du logement augmente.

Qui supporte le fardeau des grands changements?

La plupart des ménages vivent essentiellement du revenu de leur travail. Aussi leur niveau de vie en période de transformations profondes est-il étroitement — mais non exclusivement — lié à l'évolution du marché du travail. Mais il peut être trompeur de ne considérer que les salaires, parce qu'un certain nombre d'autres facteurs influent sur le niveau de vie, comme les taux d'activité, les taux de l'épargne personnelle, la variété et la qualité des produits consommés ainsi que les transferts de revenus de sources institutionnelle et traditionnelle (Encadré 16.1).

Sous l'effet conjugué du recul des agrégats macroéconomiques et du redéploiement de la main-d'oeuvre, la demande de main-d'oeuvre a chuté dans la quasi-totalité des périodes de transition et d'ajustement (sauf peut-être en Chine et au Viet Nam). Le recul est surtout sensible dans les secteurs qui ont cessé d'être économiquement viables. Il n'est presque pas d'économie engagée sur la voie de l'ajustement qui ne connaisse pas au moins une réduction temporaire des salaires réels et une aggravation du chômage, mais l'ampleur et la durée de ces deux effets diffèrent d'un pays à l'autre. Ce qui, en fin de compte, fait la différence, c'est le nombre d'emplois nouveaux qui sont créés et la vitesse avec laquelle ils sont créés — et cela dépend de la rapidité et de la crédibilité de la réforme.

La manière dont les travailleurs et les ménages réagissent face à l'évolution de la demande de main-d'oeuvre dépend de l'âge, des sources de revenus et de la situation du tra-

Encadré 16.1 Savons-nous quelle perte de bien-être subissent les ménages dans les périodes de grandes mutations?

Avec le recul des salaires et de l'emploi dans les économies engagées sur la voie des réformes, les ménages peuvent se trouver confrontés à de terribles pertes de bien-être. Mais les ménages ne restent pas passifs devant ces chocs : ils essaient de s'adapter. Ils changent de sources de revenus, passant d'un revenu salarial à un revenu non salarial, en particulier par un taux accru de participation à l'activité dans le secteur informel. Un nombre accru de femmes vient grossir les rangs de la population active et d'autres membres du ménage font des heures supplémentaires pour apporter un complément de revenu. Dans certains pays, d'autres salariés se joignent aux ménages pour mettre en commun revenus et risques. Et, parce que les ménages touchés par les chocs dont s'accompagne la transformation modifient également la physionomie de leur consommation, des problèmes d'évaluation de la baisse des revenus se posent. De ce fait, les évaluations globales de la baisse des revenus et de l'emploi peuvent être des baromètres inexacts de la situation dans laquelle se trouvent les ménages. Des études concernant l'Equateur, le Mexique, la Pologne et la Zambie montrent pourquoi il en est ainsi.

Une manière simple de prendre la mesure de l'écart qui existe entre les changements intervenus dans les salaires et les changements intervenus dans le bien-être est de considérer la manière dont la consommation change en période de grandes transformations. Au Mexique, les salaires réels ont chuté de 8,6 % par an entre 1983 et 1988, mais la chute de la consommation des ménages n'a été que de 1,9 % par an. La chute de 32 % enregistrée dans les salaires réels en Pologne durant l'année 1990 est à rapprocher du pourcentage plus faible de 14 % de baisse enregistrée par la consommation d'après les estimations officielles, ou de la chute de 5 % calculée à partir des données relatives à la consommation. Aussi bien en Equateur qu'en Zambie, le taux d'activité dans le secteur informel a augmenté — passant de 3 % de l'emploi en 1988 à 21 % en 1992 en Equateur, et de 19 % en 1978 à 52 % en 1992 en Zambie. Et, en Equateur, au Mexique et en Zambie, un contingent accru de femmes est venu grossir les rangs de la population active ; à Guayaquil, en Equateur, par exemple, la proportion de femmes mariées qui travaillent à l'extérieur du ménage a bondi de 45 à 90 % durant les années de transition. L'effectif moyen des ménages s'est, lui aussi, accru, passant de 4,3 à 5,3 personnes en Zambie, tandis qu'en Equateur la proportion de ménages chargés passait de 33 à 38 %.

Le bien-être est nettement difficile à mesurer. Les données relatives à la Pologne ne tiennent pas compte de l'amélioration intervenue dans la variété et la qualité des produits durant la transition, non plus que du soulagement de n'avoir plus à faire interminablement la queue. De leur côté, les données relatives à l'Equateur et à la Zambie ne peuvent pas rendre compte de l'aggravation de la criminalité et de la violence, et cela jusqu'à l'intérieur des ménages, dont s'est accompagnée la chute des niveaux de vie. Dans aucun cas, les données ne disent dans quelle mesure les membres du ménage, et en particulier les femmes, doivent travailler davantage (à l'intérieur et à l'extérieur du foyer) pour arriver à joindre les deux bouts. Et ce que disent les données sur les salaires et l'emploi dans le secteur formel ne révèle qu'une petite partie du tableau.

vailleur au regard de l'emploi, ainsi que de la taille du ménage. Là où il existe des formes d'aide aux travailleurs durant les époques où ils sont sans travail, que ce soit sous la forme de transferts de revenu en provenance de l'Etat, d'autres membres du ménage ou d'autres ménages, la proportion des sans-emploi parmi la population en âge de travailler augmente généralement. Cette augmentation peut prendre la forme d'une aggravation du chômage, d'un départ anticipé à la retraite ou d'un autre type de retrait de la population active (celui, par exemple, du travailleur découragé).

Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, le chômage a atteint des niveaux largement supérieurs à 10 % (il a dépassé 15 % en Bulgarie et en Pologne). A première vue, ces niveaux ne paraissent pas beaucoup plus élevés que ceux de beaucoup d'économies d'Europe de l'Ouest, dont aucune n'a souffert de chocs transitionnels comparables au cours des dernières années. Mais le chômage serait encore beaucoup plus élevé en Europe centrale et orientale, n'était le fait qu'un grand nombre de travailleurs ne font plus partie de la population active employée dans le secteur formel. Même dans les pays qui ont réduit les subventions aux entreprises publiques, contraignant celles-ci à des réductions d'effectifs, il n'y a guère eu d'évolution, dans un sens ou dans l'autre, dans la situation du chômage. Mais, tandis que le chômage donnait de plus en plus l'impression de stagner, on notait une croissance appréciable de l'emploi indépendant et de l'emploi dans le secteur informel.

Ces changements observables dans la physionomie de l'emploi ont des incidences profondes sur les ménages. La plupart des travailleurs du secteur formel qui viennent à

Les travailleurs urbains non qualifiés perdent généralement du terrain dans les périodes de mutation.

Tableau 16.1 Impact des réformes sur les travailleurs dans les quatre principaux types de réforme

Type de travailleur	Pays industriels postsocialistes	Pays d'Amérique latine	Pays d'Afrique subsaharienne	Pays agraires d'Asie
Secteur formel	–	+	–	–
Secteur informel	+	–	+	+
Milieu urbain	+	–		+
Milieu rural	–	+	+	+
Femmes	+/–	–	–	+
Qualifié (villes)	+	+	+	+
Non qualifié (villes)		–	–	–

Note : Ces quatre types sont décrits au Chapitre 15. Le signe plus indique un gain et le signe moins une perte par rapport au travailleur moyen. Le signe plus/moins indique un résultat ambigu.

perdre leur emploi ou à subir une forte chute de salaire en valeur réelle ne sont pas issus de familles qui étaient pauvres avant que se produisent les changements, mais certains deviennent pauvres par suite de ces changements. Là où il a fortement augmenté, le chômage a beaucoup fait pour multiplier le nombre de ménages tombés au-dessous du seuil de pauvreté. En 1993, les ménages polonais qui comptaient deux ou trois chômeurs étaient trois fois plus susceptibles de tomber au-dessous de ce seuil que le ménage moyen. Au Mexique, en 1992, la différence de probabilité de réduction à l'état de pauvreté entre la population urbaine en chômage et celle qui avait un travail était de 20 %. Et au Pérou, à la fin des années 80, le pourcentage de ménages urbains pauvres était le plus élevé parmi les chômeurs. Mais, dans la plupart des pays engagés sur la voie de l'ajustement — et notamment en Bolivie, au Brésil, au Ghana, et même au Mexique et au Pérou —, ceux qui travaillent pour un salaire réduit représentent la majeure partie de l'augmentation du nombre de pauvres. Ceci est vrai aussi de certains pays industriels dont l'économie était planifiée, comme la Russie, où les entreprises ont eu recours aux congés, à la diminution du nombre d'heures de travail et aux réductions de salaire pour maintenir leurs travailleurs sur les états de paie.

Parmi les travailleurs qui demeurent employés, les effets des réformes peuvent beaucoup varier. Le Tableau 16.1 montre qui sont les gagnants et qui sont les perdants en période de transition. Les travailleurs sont classés en fonction du mode de participation au marché du travail (secteur formel ou informel), du lieu de résidence (milieu urbain ou milieu rural), du sexe et du niveau d'aptitudes professionnelles. On compare les effets de la transition sur chaque catégorie avec les effets produits sur le travailleur moyen dans les quatre grandes catégories identifiées au Chapitre 15.

Secteur formel et secteur informel

Le passage du secteur formel au secteur informel est un élément aussi important de l'ajustement du marché du travail que l'augmentation des taux de chômage, surtout dans les pays où il n'existe pas de filets de protection sociale ou d'assurance chômage. On observe généralement un gonflement des effectifs dans le secteur informel en période d'ajustement, du fait que les travailleurs licenciés du secteur formel entreprennent de rechercher de nouveaux emplois et que les femmes ainsi que les autres membres du ménage se mettent à travailler au-dehors pour compenser la baisse de revenu du ménage. Cette déstructuration de l'emploi a caractérisé à la fois les ex-économies planifiées, où le secteur informel était sous-développé, et les pays à économie de marché d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, où ce secteur était déjà très développé, mais où le secteur formel était en nette régression. Des enquêtes réalisées en septembre 1994 ont montré que plus d'un tiers de la population active polonaise travaillait à plein temps ou à temps partiel dans le secteur informel et que 46 % des chômeurs étaient en fait employés à temps complet ou à temps partiel dans le secteur informel. Des estimations prudentes pour le Mexique situent l'emploi dans le secteur informel aux alentours de 25 à 40 % de l'emploi total, pourcentage qui a augmenté de 9,5 % par an entre 1983 et 1988. De même, au Brésil, l'emploi dans le secteur informel a augmenté de près de 30 % durant la récession de 1981–83, alors que l'emploi diminuait dans le secteur formel privé.

Les travailleurs du secteur informel ont généralement moins souffert que ceux du secteur formel durant les périodes de transformations profondes. De ce que l'on a pu observer dans les ex-économies planifiées, il ressort que les travailleurs du secteur informel se trouvaient dans une situation plus enviable que celle des autres durant les phases initiales de la transition. En Pologne, par exemple, les salaires du secteur informel étaient initialement plusieurs fois plus élevés que ceux du secteur formel — ce qui tenait en partie au fait que les travailleurs et les employeurs du secteur informel gagnaient beaucoup d'argent sans payer d'impôts, et en partie au fait que ces travailleurs entraient dans des secteurs nouveaux où les gains et la demande étaient très élevés. Ce différentiel s'est depuis réduit, et les salaires du secteur informel sont en passe de devenir inférieurs à ceux du secteur formel. Dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne également — comme en Côte d'Ivoire —, l'ajustement a touché les travailleurs du secteur public formel plus durement que ceux de l'agriculture et du secteur urbain informel. Mais, dans une grande partie de

l'Amérique latine, les travailleurs indépendants des villes — et en particulier ceux du secteur informel — ont vu leur situation se dégrader par rapport à celle des travailleurs du secteur formel. Durant la récession de 1981–83 au Brésil, par exemple, le rapport entre les revenus du secteur formel et ceux du secteur informel a augmenté de 7 %. Dans les pays agraires d'Asie, le tableau est plus nuancé. Il y a, d'une part, la Chine, qui a protégé les travailleurs du secteur formel et retardé la réforme des entreprises d'Etat, et il y a, d'autre part, le Viet Nam, qui a entrepris une spectaculaire réforme de ses entreprises publiques depuis 1989, redéployant environ un tiers des 2,4 millions d'employés de ce secteur en direction du secteur privé. Au total, même si les travailleurs du secteur formel des pays d'Asie ont peut-être perdu du terrain par rapport aux travailleurs du secteur informel, le bien-être des deux catégories y a augmenté en valeur absolue.

Zones urbaines et zones rurales

Dans presque tous les pays, c'est dans les zones rurales que les pauvres sont les plus nombreux — et les plus démunis. Mais les ménages ruraux pauvres ont souvent gagné à l'ajustement. Bien que touchés par le ralentissement de l'économie, les ouvriers agricoles sont généralement mieux protégés que les travailleurs des zones urbaines des effets du rétrécissement du secteur public. Et, dans de nombreux pays, ils ont beaucoup gagné à la disparition des déséquilibres en faveur des villes, une caractéristique des anciens régimes protégés appliqués à substituer les productions locales aux importations. Là où les changements de prix ont amélioré les termes de l'échange pour les travailleurs des campagnes, les ménages ruraux ont vu leur situation s'améliorer dès avant le redémarrage de la croissance dans l'ensemble de l'économie. Au Ghana, les salaires réels pratiqués dans l'agriculture ont augmenté de 27 %, alors que l'ajustement les faisait chuter d'environ 22 % dans les secteurs qui ne travaillent pas pour l'exportation (principalement le petit commerce). En Amérique latine et en Asie, même si la pauvreté demeure concentrée dans les zones rurales, la population rurale a également bénéficié d'une amélioration relative de sa situation durant la période d'ajustement. C'est seulement dans les ex-économies planifiées d'Europe que les ménages ruraux semblent, avec la suppression des mesures de protection de l'agriculture, avoir souffert davantage en termes relatifs durant la transition.

Les femmes

La situation des femmes dans les périodes de transformations profondes mérite une attention spéciale en raison des sollicitations accrues auxquelles elles sont soumises en temps de crise. En plus des travaux habituels du ménage, on leur demande généralement de contribuer à maintenir le revenu du ménage quand le salaire du chef de famille diminue. Quand elles exercent un emploi, elles sont généralement plus vulnérables que les hommes, car on les trouve en nombre disproportionné dans des secteurs ou des métiers mal payés, et souvent reléguées dans le secteur informel. Il n'est donc pas surprenant que leur situation relative se soit souvent dégradée en période d'ajustement structurel.

En Amérique latine, les salaires horaires des femmes ont chuté encore plus brutalement que ceux des hommes en période d'ajustement, ce qui tient en partie au fait que les femmes étaient concentrées dans le secteur informel et dans des secteurs durement touchés où les salaires sont bas, comme celui de l'habillement. Mais, dans les ménages pavres, le taux d'activité des femmes a fortement augmenté. Au Ghana, les femmes qui travaillent dans le secteur informel ont également vu leur salaire baisser, à mesure que l'excédent de main-d'oeuvre du secteur formel était réduit à chercher du travail dans le secteur informel. Les femmes ont été touchées également par un déplacement de ressources défavorable à l'agriculture vivrière — à prédominance féminine — au profit des cultures de rapport. En Côte d'Ivoire, les femmes étaient désavantagées par leur manque relatif d'instruction et, en Egypte, elles étaient durement touchées par l'allongement des listes des demandeurs d'emploi dans la fonction publique et par la réduction du nombre d'alternatives offertes par le secteur privé. Les femmes ont joué un rôle distinct durant la transition dans les pays d'Asie également. Bien que confrontées à des défis particulièrement difficiles à la suite de l'effondrement du système de soins aux enfants assurés par les coopératives, les Vietnamiennes ont vu leur situation s'améliorer globalement avec la croissance économique, et les ménages dirigés par une femme ont cessé d'être plus pauvres que ceux qui ont à leur tête un homme.

Les éléments d'appréciation dont on dispose pour mesurer l'effet de l'ajustement sur les femmes dans les ex-économies planifiées varient, mais il est clair que leur situation n'incite pas autant au pessimisme que le tableau qu'on en fait habituellement. D'une part, le retrait de la population active s'est fait à un niveau plus élevé pour les femmes que pour les hommes, à partir de taux d'activité très élevés par rapport aux autres pays. Elles présentent aussi des taux de sortie progressive du chômage plus lents. D'autre part, il ressort d'études réalisées en République tchèque et en Slovénie que, quand on fait la part des caractéristiques individuelles, les femmes ont en fait gagné du terrain sur les hommes tant en ce qui concerne le salaire que l'emploi, soit parce que les femmes sont plus instruites (et l'instruction est devenue plus payante), soit parce qu'elles occupent en nombre disproportionné des emplois dans des secteurs qui ont été moins touchés par les chocs qu'a subis la demande de main-d'oeuvre, en particulier dans les services et les secteurs d'activité à fort coefficient de main-d'oeuvre.

Travailleurs qualifiés et non qualifiés

Le fardeau de l'ajustement pèse le plus, aussi bien dans les ex-économies planifiées que dans les économies de marché en transition, sur les travailleurs sans qualifications et sans instruction. Ils sont plus vulnérables aux changements structurels parce qu'ils sont moins capables de s'adapter à un environnement qui change et de tirer parti des nouvelles possibilités d'emploi. Dans les ex-économies planifiées, il existe une forte corrélation inverse entre le niveau de qualification et la probabilité de réduction à l'état de pauvreté. La situation relative des manoeuvres et du personnel de bureau peu qualifié, qui n'ont souvent pour tout bagage qu'une formation professionnelle, voire encore moins, s'est dégradée plus que celle d'aucune autre catégorie durant la transition, tandis que la rentabilité de l'instruction augmentait fortement en Slovénie et en Pologne. Dans certains pays à économie de marché comme le Chili et le Mexique, la structure des salaires relatifs a également changé en faveur des plus qualifiés, en quoi il faut voir peut-être un effet de la libéralisation des échanges. Au Viet Nam et en Mongolie, les gains salariaux les plus importants ont eu lieu dans le secteur en plein essor qu'est celui des services, lequel emploie un nombre croissant de gens qualifiés venus d'un secteur industriel en perte de vitesse.

• • •

Les chocs graves infligés à l'économie peuvent être générateurs d'opportunités pour certains travailleurs et avoir des effets déchirants sur d'autres. La transformation évolue différemment selon les pays, mais elle comprend toujours une accélération marquée dans la destruction d'emplois qui ont cessé d'être viables et la création de nouveaux. Ce processus s'accompagne presque toujours d'un ralentissement de l'économie, ce qui entraîne nécessairement une réduction de la demande de main-d'oeuvre et une chute des salaires réels. Les effets nets en sont souvent une forte chute des revenus du travail, une aggravation du chômage et un transfert de main-d'oeuvre du secteur formel au secteur informel. Si bien conçue soit-elle, la réforme fait, à court terme, des gagnants et des perdants, ceux-ci étant particulièrement nombreux parmi les travailleurs non qualifiés et les travailleurs du secteur formel urbain. On limitera les pertes de bien-être en plaçant l'économie aussi vite que possible sur la nouvelle voie de la croissance mais, si l'on renonce à mi-chemin, ce sont les travailleurs pauvres qui en souffriront le plus.

CHAPITRE 17

Restructuration de l'emploi

LES GRANDES TRANSFORMATIONS S'ACCOMPAgnent d'une restructuration massive de l'emploi — beaucoup d'emplois doivent disparaître et beaucoup doivent être créés. Recrutements et licenciements augmentent de manière spectaculaire en période de profondes mutations, provoquant des remous sur le marché du travail et créant un climat d'incertitude pour les travailleurs. Dans les ex-économies planifiées ainsi que dans beaucoup de pays d'Amérique latine et du Moyen-Orient engagés sur la voie de l'ajustement, l'emploi a chuté de 5 à 15 % dans le secteur formel et les salaires réels ont reculé de plus de 40 % dans les cas extrêmes, avant de commencer à se redresser. Certains travailleurs peuvent retirer des gains immédiats s'ils passent sans attendre dans les secteurs en expansion. Mais beaucoup ont à subir des baisses de salaire, doivent accepter des emplois moins bien rémunérés dans le secteur informel ou se retrouvent en chômage. Le choc est de courte durée pour ceux qui retrouvent un emploi et un salaire lorsque l'économie repart. Mais, pour d'autres, la perte sera permanente soit parce qu'ils n'ont pas les qualifications nécessaires, soit parce que la réforme leur a fait perdre un emploi bien rémunéré dans un secteur protégé.

Pour les travailleurs, la reprise économique et le maintien de la croissance sont la clé d'une transformation réussie. Et, s'il est vrai que le choix du moment et la nature des réformes macroéconomiques ont une influence profonde sur le rythme auquel la demande de main-d'oeuvre redémarre, la politique du marché du travail peut, elle aussi, faire la différence. Que peuvent faire les pouvoirs publics pour accélérer la transition et rendre plus supportable la situation des travailleurs qui ont perdu leur emploi, de ceux qui cherchent à se réinsérer dans de nouveaux secteurs comme de ceux qui risquent de subir des pertes irrémédiables? On examine ici quatre types d'actions possibles : réduire les rigidités du marché du travail qui risqueraient de bloquer la reprise; aider les travailleurs en les équipant des moyens nécessaires pour qu'ils puissent s'adapter au

changement; compenser les pertes de revenu au moyen de transferts de ressources; pourvoir aux besoins créés par des licenciements massifs.

Renforcer la faculté d'adaptation du marché du travail

Pour que les travailleurs puissent bénéficier rapidement de la reprise économique, il faut des marchés du travail capables de s'adapter à l'évolution des choses (Tableau 17.1). Rendre ceux-ci plus flexibles — quoi qu'en pensent certains, pour qui ce n'est là qu'un euphémisme pour définir une situation qui consiste à pousser les salaires à la baisse et les travailleurs vers la porte — représente une nécessité absolue dans toutes les régions du monde où de profondes réformes sont en cours. Les ex-économies planifiées comptent encore de nombreuses catégories de travailleurs dans des emplois qui ont pourtant cessé d'être viables, ce qui représenterait, selon les estimations, 20 % de la main-d'oeuvre ou davantage. La Chine et les pays d'Asie du Sud ont un secteur public rigide et hautement protégé, encore que de taille réduite par rapport à l'ensemble de l'économie. En Amérique latine ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, de nombreuses restrictions d'ordre réglementaire entravent les ajustements de main-d'oeuvre. Et la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont un secteur public aux effectifs pléthoriques, mal payés et improductifs. Beaucoup des réformes à engager comprendront des licenciements massifs ou la libéralisation des marchés complémentaires, et en particulier celui du logement. Mais les plus importantes seront de lever les obstacles qui entravent la mobilité de la main-d'oeuvre et la flexibilité des salaires, ainsi que de dissocier services sociaux et contrats de travail.

Faciliter la mobilité de la main-d'oeuvre

Les substantielles contraintes qui pèsent sur la mobilité de la main-d'oeuvre entravent le fonctionnement des marchés du travail dans un grand nombre d'économies engagées sur la voie des réformes. La plupart de ces contraintes ont leur source en dehors du marché du travail : maintien de restrictions d'ordre réglementaire dans de nombreuses régions de l'ex-Union soviétique, persistance d'habitudes invétérées, marchés du logement qui ne fonctionnent pas comme il faudrait ou singularités de régimes d'occupation des terres, comme au Mexique. La levée de ces restrictions et la réforme des autres marchés peuvent stimuler la mobilité de la main-d'oeuvre. La récente croissance économique de la Chine a été alimentée par l'exode de millions de travailleurs ruraux mus par le désir de tirer parti des nouvelles possibilités d'emploi. La libéralisation des procédures de recrutement et de licenciement au Pérou, au début des années 90, a très sensiblement accru les créations d'emplois.

Une plus grande mobilité de la main-d'oeuvre est importante aussi pour remédier aux déséquilibres géographiques. Les marchés du travail sont habituellement découpés en régions qui connaissent des fortunes diverses. En 1993, le chômage allait, selon les régions, de 7 à 46 % en Hongrie et de 3 à 22 % même dans un petit pays comme la Lettonie. Au Mexique, en 1992, le taux de chômage dans la ville de Matamoros était le double de la moyenne nationale et près de cinq fois plus élevé qu'à Orizaba. Dans les cas extrêmes, quand un choc régional majeur vient renforcer des disparités régionales qui datent de longtemps, même une grande mobilité de la main-d'oeuvre risque de ne pas être suffisante et un investissement public pourra être nécessaire pour aider l'économie régionale, surtout dans les zones qui offrent un grand potentiel, mais dont l'infrastructure est faible.

Rendre les salaires relatifs plus flexibles

Des rigidités de salaires relatifs peuvent compromettre la restructuration de l'emploi, même si les autres marchés fonctionnent bien. Quand les salaires pratiqués dans des secteurs d'activité et des métiers différents ainsi que dans des régions différentes ne peuvent pas varier librement, ils ne peuvent pas émettre le signal qui devrait normalement inciter les travailleurs à rechercher des emplois plus productifs que celui qu'ils exercent. Avant la réforme, les structures de salaire étaient très rigides dans les ex-économies planifiées. Ceci est en train de changer, mais, même dans un environnement libéralisé, la flexibilité des salaires est souvent soumise à des contraintes qui peuvent ralentir sérieusement la restructuration de l'emploi. Cela peut être le résultat de négociations collectives avec les syndicats, comme au Mexique au début des années 80, ou d'une politique des revenus à base de pénalisation fiscale visant à contenir la croissance des salaires nominaux en période de stabilisation, comme dans un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale (par exemple, en Lettonie, en Pologne et dans l'ancienne Tchécoslovaquie). Au Mexique, la rigidité des salaires relatifs a probablement retardé la restructuration de l'emploi par rapport au Chili, qui, après la suppression de l'indexation généralisée des salaires, en 1982, avait adopté un mécanisme de fixation des salaires plus souple. En Europe centrale et orientale, il a fallu, en 1990–92, choisir entre flexibilité des salaires et objectifs de stabilisation, choix qui a été, à juste titre, résolu en faveur de ceux-ci. Depuis lors, toutefois, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale ont remplacé le système de pénalisation pour contenir toute croissance excessive de la masse salariale par d'autres mécanismes plus souples, comme celui des augmentations du salaire moyen par la voie des négociations, quand ils n'ont pas purement et simplement supprimé leur politique du revenu. La République tchèque a particulièrement réussi à maintenir une relative flexibilité des salaires au sein d'un système de négociations centralisées, ce qui a contribué à maintenir le chômage à des niveaux bas.

Les gouvernements peuvent faciliter la restructuration des marchés du travail et amortir le coût de l'ajustement pour les travailleurs.

Tableau 17.1 Des mesures de nature à faciliter la restructuration de l'emploi

Mesure	Efficacité et recommandations
Renforcer la faculté d'adaptation des marchés du travail	
Faciliter la mobilité de la main-d'œuvre	Les permis de séjour et les réglementations qui restreignent la sécurité de l'emploi devraient être supprimés.
Flexibilité des salaires	Une plus grande flexibilité des salaires relatifs est essentielle à l'ajustement sectoriel des emplois et peut ralentir le recul de l'emploi global.
Réduire les contre-incitations à changer d'emploi	Il est important de dissocier les services sociaux de l'emploi dans les ex-économies planifiées. La réforme des autres marchés, et en particulier celui du logement, est essentielle.
Équiper les travailleurs en vue du changement (politique volontariste)	
Reconversion	Il y a peu d'évaluations sérieuses de l'efficacité de cette mesure, même dans les pays industriels. Un financement par l'État (mais rarement une prise en main) est souhaitable dans certains cas pour ceux que le changement touche durement, ne serait-ce que pour des considérations de protection sociale et des raisons politiques.
Aide à la recherche d'un travail	Mesure peu coûteuse et souvent efficace dans les pays industriels en ce qu'elle vient en renfort aux activités de placement, encore que cela ne s'applique qu'à une fraction des demandeurs d'emploi. Peut être utile dans les ex-économies planifiées.
Subventions de salaires	Mesure coûteuse et souvent risquée dont les effets nets sont seulement mineurs dans les pays industriels. Risque de compromettre le succès des réformes. Peut être justifiée si elle est très bien ciblée, par exemple, sur des petites villes tributaires d'une seule entreprise.
Avantages divers (subventions, prêts ou paiements anticipés de prestations) pour aider au démarrage d'entreprises	Nécessite de grands moyens administratifs. Les effets nets produits sur l'emploi en ont été rarement bien évalués. Ne peut concerner qu'une petite minorité de travailleurs.
Emploi public pour jeunes défavorisés et aide de l'État à l'apprentissage	Résultats inégaux. Ces programmes ont rarement été bien évalués. On a trouvé quelques effets positifs à des programmes rigoureusement ciblés sur les minorités en situation d'échec scolaire quand ils sont associés à une formation sur le tas. Nécessite de grands moyens administratifs, difficile à appliquer en dehors des pays industriels.
Transferts sociaux (politiques passives)	
Allocations de chômage	Utile aux premiers stades de la transition pour les pays qui ont rompu avec le centralisme économique. On a trouvé des effets démobilisateurs aux allocations de chômage de longue durée dans les pays industriels. L'administration des prestations devrait être simple.
Indemnités de licenciement	Fait souvent partie des contrats de travail dans le secteur formel ; peut jouer un rôle essentiel dans l'allégement des effectifs du secteur public.
Pensions de vieillesse et d'invalidité	Constitue un important système de prestations en espèces dans les ex-économies planifiées. Souvent utilisée à la place des indemnités de chômage. Nécessite souvent des mesures de modération immédiate des coûts pour des raisons budgétaires. Une réforme à long terme du système vers un régime de sécurité sociale par capitalisation est souhaitable.
Assistance sociale et allocations familiales	Peut réduire la pauvreté de ceux que la transition touche durement. L'application d'un critère de ressources peut être difficile. Les allocations familiales sont généreuses dans les ex-économies planifiées et devront peut-être être réduites pour des raisons budgétaires.
Travaux publics	Efficace contre la pauvreté à condition que les salaires demeurent bas

Une politique du salaire minimum est, elle aussi, importante. Un salaire minimum trop élevé fausse la distribution des salaires et empêche de fixer ceux-ci au niveau d'équilibre du marché, ce qui peut fermer les portes du secteur formel aux travailleurs peu qualifiés ou jeunes. Dans la pratique, toutefois, la plupart des gouvernements réformateurs, en particulier dans l'ex-Union soviétique, ont laissé le salaire minimum tomber plus vite que le salaire moyen (Figure 17.1).

Rompre le lien entre services sociaux et emploi

Les entreprises des ex-économies planifiées et, ailleurs, les grandes entreprises publiques accordent à leurs employés de nombreux avantages sociaux, comme le logement et quelques services d'éducation et de soins de santé, qui viennent s'ajouter au salaire. Quelques-unes, notamment dans l'ex-Union soviétique et en Chine, fournissent aussi à l'ensemble de la population locale des services et des équipements d'infrastructure — assainissement et hôpitaux, par exemple. Dans les cas extrêmes, les prestations et services non salariaux peuvent atteindre jusqu'à 35 % environ du coût total de la main-d'oeuvre pour l'entreprise. Ce type d'avantage entrave la mobilité de la main-d'oeuvre parce que, quand on change d'emploi, on perd le bénéfice de beaucoup de ces prestations, du moins temporairement, et parce que les entreprises hésitent à engager certaines catégories de travailleurs, comme les femmes avec enfants. Le jeu de la concurrence en est faussé parce que la charge nette que représentent ces services pèse différemment sur les entreprises.

Les gouvernements peuvent y remédier en transférant aux collectivités locales la prestation des services et avantages sociaux. Ce que l'efficacité du marché du travail peut y gagner dépend beaucoup des réformes engagées dans les marchés complémentaires, notamment celui du logement. Sans elles, les entreprises devront payer autant en impôts locaux que ce qu'elles payaient auparavant en coûts directs.

La recherche d'une plus grande flexibilité peut influer sur le cours et la rapidité de la reprise. Les mesures prises à cette fin sont donc particulièrement utiles à ceux des travailleurs qui peuvent espérer trouver un nouvel emploi et qui ne courent guère le risque de subir des pertes irréparables. Mais ces mesures seront probablement insuffisantes pour les travailleurs qui ne sont pas prêts pour le changement parce qu'ils n'ont pas les aptitudes nécessaires ou qu'ils ont des habitudes auxquelles ils tiennent, ou tout simplement parce que les aptitudes et les habitudes changent moins vite que la demande de main-d'oeuvre.

Doter les travailleurs des moyens d'affronter le changement

Il ne suffit pas, pour donner efficacité et souplesse aux marchés du travail, de lever les barrières de type systémique qui font obstacle à la mobilité de la main-d'oeuvre et de veiller à ce que l'ajustement des salaires se fasse vite. Il faut aussi que les travailleurs aient les ressources nécessaires — les

Les pays laissent souvent le salaire minimum baisser en période de profondes transformations économiques.

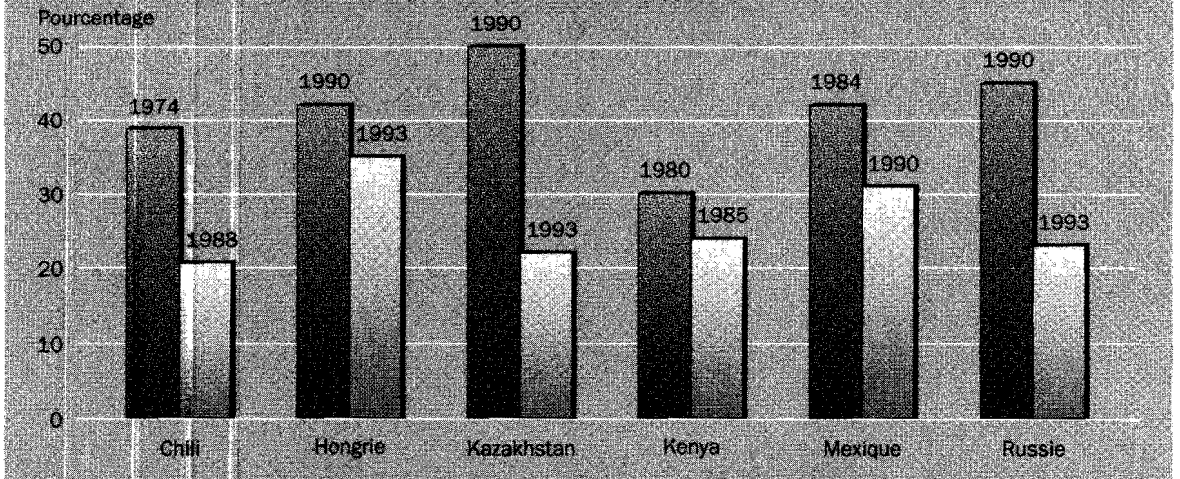


Figure 17.1 Le salaire minimum en fraction du salaire moyen dans quelques économies engagées sur la voie des réformes. Les années retenues pour chaque pays se situent avant et après le commencement d'une période de grande réforme. Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

aptitudes et les comportements professionnels appropriés — pour tirer parti des nouvelles opportunités qui se présentent sur des marchés du travail qui évoluent rapidement.

Déséquilibres de qualifications

Les emplois diffèrent beaucoup selon les aptitudes auxquelles ils font appel et souvent les travailleurs dont l'emploi disparaît s'aperçoivent qu'ils n'ont pas les aptitudes demandées pour les emplois qui se créent ou qu'ils n'ont pas le niveau d'instruction nécessaire pour les acquérir rapidement. Ceux qui n'ont reçu que peu d'instruction se trouvent souvent condamnés au chômage ou à se faire demandeurs d'emplois qui ne nécessitent pas d'aptitudes particulières, mais qui sont de moins en moins nombreux, alors qu'il peut y avoir des postes vacants ailleurs.

La tendance séculaire à l'emploi de travailleurs de plus en plus qualifiés et instruits est encore renforcée en période de profondes transformations. Ceci veut dire que les non-qualifiés ont moins de chances d'échapper au chômage. Pour certains — par exemple, au Mexique, les ruraux qui ont perdu leur emploi et qui migrent vers la capitale —, les aptitudes exigées pour trouver un nouvel emploi sont simplement de savoir lire, écrire et compter. Sans cela, le migrant n'a que peu de chances de trouver à travailler en dehors du secteur informel. Cette observation se vérifie dans une grande partie de l'Amérique latine, où les non-qualifiés représentent la grande majorité des chômeurs. Dans les ex-économies planifiées, la racine du problème réside dans une spécialisation prématurée et étroite et dans l'incapacité d'un système de formation professionnelle hérité du passé à s'adapter à des marchés du travail en évolution rapide. Le chômage y est déjà plus élevé parmi les travailleurs semi-qualifiés que parmi les cadres et le personnel administratif.

La plupart des pays industriels ainsi que beaucoup d'ex-économies planifiées mettent sur pied des programmes publics de reconversion. Il est difficile de se prononcer sur leur efficacité parce que seules quelques évaluations approfondies — fondées sur des expériences contrôlées avec sélection aléatoire des participants ou sur des groupes de référence soigneusement établis — ont été faites (Encadré 17.1). Dans l'ensemble, le bilan en est inégal. Les résultats doivent de toute manière être interprétés comme très spécifiques aux pays, étant donné que les programmes de reconversion semblent donner des résultats différents pour différentes catégories de travail dans leurs différents pays. Une évaluation continue de ces programmes — de préférence au moyen d'expériences contrôlées — est essentielle pour s'assurer que leur efficacité en justifie le coût. Il faudrait les évaluer à la fois pour leur efficacité relative — permettent-ils d'améliorer le salaire ou augmentent-ils les chances de trouver du travail? — et pour leur efficacité globale — les avantages l'emportent-ils sur les coûts?

Une privatisation accrue des activités de reconversion permet d'en améliorer l'efficacité. Comme le montre l'expérience chilienne, les systèmes de distribution de bons à des groupes cibles, qui ont alors la possibilité de se procurer des services de formation dans un marché compétitif, peuvent donner de bons résultats. Mais pareil système peut, au début, être moins utile dans les ex-économies planifiées qui n'ont pas d'expérience récente en la matière. L'intervention des pouvoirs publics peut de toute manière être souhaitable dans l'intérêt de la réforme et de la stabilité sociale. Quand des activités de reconversion sont nécessaires parce que l'ensemble de l'économie subit un choc peu susceptible de se reproduire, des considérations de politique publique peuvent aussi militer en faveur d'une prise en charge partielle des coûts par l'Etat. Là où les systèmes bancaires et les marchés financiers ne fonctionnent pas au mieux, ménages et producteurs peuvent se trouver incapables de financer des activités de reconversion de la main-d'oeuvre et, ici aussi, une participation de l'Etat peut être indiquée.

La reconversion des travailleurs défavorisés est un domaine où la fourniture et le financement des activités de reconversion par le secteur privé ont peu de chances d'être suffisants. La rentabilité économique de ce type de formation peut être faible, même si la société peut beaucoup y gagner en cohésion sociale. Les gouvernements devraient s'employer à soutenir et à réglementer les marchés privés qui s'occupent de reconversion lorsque la rentabilité peut en être élevée et réserver leur intervention directe (et leurs principales subventions) aux catégories désavantagées, comme les femmes seules avec enfants et les personnes qui souffrent d'une invalidité quelconque.

Manque d'information

On ne peut pas tirer parti des nouvelles possibilités d'emploi si on ne sait pas quels emplois sont disponibles et pour quel salaire. Dans les pays en développement, les travailleurs n'ont guère que les échanges d'informations de type informel pour trouver de nouveaux emplois. Toutefois, dans les pays industriels et les ex-économies planifiées, ils y sont souvent aidés par un réseau de bureaux publics et parfois privés. D'après les quelques évaluations qui en ont été faites, l'aide à la recherche d'un emploi donnerait de bons résultats dans les pays industriels. Aux Etats-Unis, par exemple, elle s'est révélée aussi efficace que la reconversion pour aider les travailleurs à retrouver un emploi, et bien moins coûteuse.

L'aide à la recherche d'un emploi, toutefois, est une activité qui demande de grands moyens administratifs, et il est peu probable que ce soit là une solution pour les pays à revenu faible et pour beaucoup de pays à revenu intermédiaire. Même dans les pays industriels à économie de marché, seul un faible pourcentage de demandeurs d'emploi — pourcentage qui ne dépasse pas généralement

Encadré 17.1 Quelle est l'efficacité des programmes publics de reconversion?

Beaucoup de pays ont mis sur pied des programmes publics de reconversion, mais seuls quelques-uns ont fait l'objet d'une évaluation en bonne et due forme. Les résultats en sont mitigés. De la grande majorité des faits observés dans les pays industriels, principalement le Canada et les États-Unis, il ressort que la reconversion peut avoir une certaine efficacité pour certains groupes de populations, comme les femmes adultes désavantagées aux États-Unis, mais n'en avoir absolument aucune pour d'autres, comme pour les jeunes de sexe masculin. Les évaluations qui ont récemment été faites des programmes de reconversion des travailleurs mexicains et hongrois touchés par des mesures de licenciement donnent des résultats également ambigus.

Au Mexique, le programme intitulé PROBECAT assure, depuis 1984, une formation de courte durée aux chômeurs. Conçu initialement pour ceux qui avaient perdu leur emploi, le programme a attiré aussi une forte proportion de demandeurs de premier emploi. Une récente évaluation a jugé le programme efficace en ce qu'il réduisait la durée du chômage pour ceux qui avaient déjà travaillé. Le programme a également contribué à accroître le revenu des stagiaires adultes de sexe masculin, en particulier de ceux qui avaient de six à douze années de scolarité, mais il n'apportait absolument rien aux stagiaires sans expérience professionnelle ni aux femmes rentrées dans la population active.

Le programme de reconversion de la Hongrie ne semble avoir eu d'impact significatif ni sur les chances de réemploi, ni sur le revenu du stagiaire moyen une fois que l'on a fait la part des différences de caractéristiques observables entre stagiaires et non-stagiaires. Mais le programme a, semble-t-il, mieux réussi à aider certaines catégories de population à problèmes, comme les travailleurs âgés et ceux dont le niveau d'instruction est relativement faible à trouver un emploi stable. Une conclusion que l'on peut tirer de cette expérience est que les programmes publics devraient cibler les catégories de population désavantagées et laisser le secteur privé prendre en main la reconversion des travailleurs mis à pied pour lesquels le potentiel de rentabilité de la formation est plus élevé.

Au total, ces évaluations montrent que des programmes publics de reconversion ont aidé certaines catégories de travailleurs de quelques pays à échapper au chômage. Il est peu probable, toutefois, qu'ils aident la majorité des travailleurs. Il est indispensable de les cibler, de les contrôler et de les évaluer avec soin pour en assurer l'efficacité et prévenir ainsi le gaspillage de ressources publiques rares.

10 à 15 % — trouve un emploi par l'intermédiaire des bureaux de placement publics. En Pologne, ce pourcentage n'est que de 3 à 5 %. Mais, même s'il se trouve que les services *publics* de l'emploi n'ont de sens que dans les pays industriels, il est toujours bon, dans toutes les circonstances, d'autoriser la présence de services de l'emploi privés.

Promouvoir l'esprit d'entreprise

Les pays ont souvent essayé de venir en aide à ceux qui perdent leur emploi en proposant un appui à ceux qui souhaitent créer leur propre entreprise. Beaucoup ont fait l'expérience de programmes de crédit spécial et autres types de programmes destinés à encourager la création de microentreprises. Ce type de programme a rarement été évalué avec toute la rigueur souhaitable, mais il ne semble pas que la formule ait souvent donné de bons résultats en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Les systèmes de microcrédit mis sur pied par le secteur privé ont mieux réussi, notamment en milieu rural. Et, en Pologne, une récente expérience de programme de prêts de démarrage semble progresser de manière satisfaisante. Néanmoins, il semble que ces formules n'aient présenté de l'intérêt que pour un tout petit sous-groupe de chômeurs (d'environ 3 % dans les pays industriels et d'environ 1 % en Pologne).

Subventions de salaires

Si l'on veut qu'elles jouent un rôle positif, les subventions de salaires doivent être limitées et bien contrôlées. Dans les pays industriels, elles n'ont guère fait pour accélérer l'ajustement, encore qu'elles puissent aider les chômeurs de longue durée. Il se produit des effets de substitution, les travailleurs dont le salaire est subventionné venant prendre la place des autres. De plus, les subventions de salaires peuvent aisément compromettre les chances de la réforme en maintenant à flot des entreprises qui ont cessé d'être viables. Les subventions de salaires ne sont à envisager que dans des cas spéciaux où le ciblage est facile, comme dans les petites villes à entreprise unique (voir ci-dessous). Bien contrôlées, elles peuvent représenter une solution de rechange moins coûteuse aux transferts sociaux et donner de meilleurs résultats en termes de cohésion sociale dans les régions isolées.

Réduire l'insécurité par le jeu des transferts

Les périodes de grandes mutations sont lourdes de risques pour les travailleurs, exposés qu'ils sont, notamment, à celui de perdre leur emploi et leur source de revenu. Même dans les économies industrielles stables, il est très difficile de s'assurer pleinement contre le risque de chômage (voir

Chapitre 13). Dans les périodes de grandes mutations, les régimes d'assurance privés ont encore plus de mal à fonctionner parce qu'avec la chute de la demande de travail dans l'ensemble de l'économie, le risque de perdre son emploi augmente pour tous simultanément. Une action des pouvoirs publics se justifie dès lors pour fournir une certaine forme d'assurance et de sécurité du revenu.

Les mécanismes de sécurité du revenu de type permanent, comme ceux dont il a été question au Chapitre 13, peuvent vite se révéler insuffisants dans les périodes de transition, en raison de l'augmentation énorme — même si elle n'est que temporaire — du nombre de chômeurs ou du nombre de ménages réduits à l'état de pauvreté. De plus, les gouvernements peuvent en arriver à craindre de perdre le soutien politique dont ils ont besoin pour mener à bien leurs réformes si, surtout dans les catégories qui sont politiquement influentes, les revenus enregistrent une trop forte chute. Pour ces deux raisons, il peut y avoir lieu de recourir davantage au mécanisme des transferts sociaux. Dans les ex-économies planifiées qui ont réduit de manière drastique leurs subventions aux entreprises, l'augmentation des transferts vise en partie à compenser ces réductions. Dans les cas extrêmes — comme ceux que représentent, par exemple, la Bulgarie et la Pologne —, les subventions, qui atteignaient naguère de 12 à 15 % du PIB, n'en représentent plus que 1 à 2 %. Dans le même temps, les transferts sont passés de 5 à 8 % du PIB.

Il est probable que des pays différents appliqueront des stratégies différentes par suite d'énormes différences de départ dans l'importance des mécanismes d'entraide familiale et dans la taille du secteur informel, ainsi que dans les anticipations d'intervention de l'Etat. En général, plus l'économie est industrialisée, plus l'intervention des pouvoirs publics est justifiée parce qu'on y dispose de ressources plus grandes et parce que les mécanismes d'entraide de type traditionnel n'offrent que de maigres possibilités. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que le volume des transferts est plus élevé en Slovénie qu'en Ouzbékistan, et en Argentine qu'en Bolivie.

Rien ne réussit mieux, pour atténuer la pauvreté, que des mécanismes de ciblage simples permettant de venir en aide à ceux qui ont perdu leur source de revenu. Comme chômage et situation de famille ont toutes chances d'être liés à la pauvreté, les ex-économies planifiées en transition utilisent largement ces deux critères dans l'action qu'elles mènent pour atténuer les effets pervers de la transition. Les économies en transition plus industrialisées essaient en outre de mettre en place un système d'assistance sociale assorti de conditions de ressources. Mais l'application de ce critère de ressources est difficile et nécessite de grands moyens administratifs, de sorte qu'il est peu probable que cela donne de bons résultats en dehors du monde industriel. Quelques pays utilisent diverses formes d'autociblage qui pourront consister, par exemple, à subordonner l'admission au bénéfice des prestations à la participation à des programmes d'emplois publics. S'ils n'améliorent pas les perspectives d'emploi à long terme des participants, ces programmes peuvent être utiles en période de transition non seulement comme mécanisme d'autosélection efficace, grâce à quoi il devient possible de cibler les plus pauvres, mais aussi pour faire la soudure entre deux emplois. C'est ainsi que le ciblage des allocations de chômage en Estonie s'est substantiellement amélioré lorsque l'admission au bénéfice de ces allocations a été subordonnée à la participation à des programmes d'emplois publics à temps partiel. Seuls les plus pauvres se sont présentés. L'Albanie fait un large usage des programmes d'emplois publics pour amortir les effets de la transition entre deux emplois. Comme on l'a vu au Chapitre 13, il existe de nombreux autres exemples de programmes d'emplois publics qui donnent de bons résultats dans les pays en développement.

Un gouvernement peut avoir une autre raison de vouloir augmenter les transferts sociaux : conserver l'adhésion de la population à la réforme — ce qui voudra dire habituellement s'assurer le soutien des catégories les plus influentes. Dans de nombreux pays, et en particulier dans les ex-économies industrielles planifiées, les retraités constituent une catégorie beaucoup plus influente que les chômeurs. Aussi les régimes d'assurance sociale ont-ils joué un rôle important comme mécanisme de transfert en Europe centrale et orientale, et la plupart des stratégies de réforme ont dû y concilier les objectifs à court terme d'atténuation de la pauvreté en période de transition, qui prévoient des indemnités de licenciement et des allocations au chômage, et des objectifs à plus long terme ainsi que des mécanismes de transfert à caractère plus permanent, comme les pensions.

Les transferts de revenus destinés à amortir des pertes de revenu et d'emploi, en particulier les allocations de chômage, ressortissent à une politique du marché du travail souvent appelée « passive », par opposition à une politique conçue pour doter les travailleurs des moyens d'affronter le changement et qui est dite « active ». Dans les pays industriels, ces deux types de mesure sont souvent jugés interchangeables, certaines études faisant valoir qu'il est plus efficace de dépenser davantage en mesures actives parce qu'en remettant les gens au travail on économise sur les transferts. Il est peu probable, toutefois, que mesures actives et mesures passives soient interchangeables dans les économies en transition, où la plupart des gens risquent d'être au chômage en raison de la faiblesse de la demande de main-d'oeuvre plutôt que d'une inadéquation de l'offre.

Les licenciements de masse

Les réductions massives d'effectifs et la restructuration du secteur public sont chose courante en période de profondes mutations. Les licenciements à grande échelle coûtent cher

dans le court terme. Si les entreprises sont potentiellement viables et qu'elles peuvent tôt ou tard être privatisées, les réformes peuvent être relativement faciles. Mais, dans la plupart des cas, de grandes entreprises d'Etat, voire des industries entières, doivent licencier ou fermer. On peut citer à cet égard le cas du Chili, avec la réduction des effectifs du secteur public; celui de l'Espagne, avec le délestage progressif du personnel de la société sidérurgique d'Etat; et celui du Mexique, avec l'aménagement de l'emploi dans les entreprises publiques promises à la privatisation. Cela pourrait être le cas aussi de la restructuration des charbonnages en Russie, pour laquelle on estime qu'une industrie viable n'emploierait que 50 % des près de 800.000 que sont actuellement les mineurs. Tous ces exemples ont pour dénominateur commun le grand nombre de travailleurs qui sont touchés, souvent dans une même ville ou région, de sorte qu'il est difficile à ceux qui ont perdu leur emploi d'avoir aisément accès à un autre.

La pratique optimale dans le domaine des licenciements de masse varie selon le niveau de développement du pays ainsi que le type d'entreprise et sa main-d'oeuvre. Dans certains cas, on devrait parfois mettre à pied les travailleurs en surnombre avant de privatiser, comme cela s'est produit en Espagne, afin de donner aux nouveaux propriétaires la plus grande marge de manoeuvre possible pour restructurer l'entreprise. Si on commence par privatiser, ce sera aux nouveaux propriétaires de restructurer. Souvent, les contraintes de licenciement ou de niveau de salaire seront maintenus — ce qui est généralement le cas en Europe centrale et orientale. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les syndicats interviennent rarement — sauf au Ghana, dans le service public d'autobus, et à Maurice et en Yougoslavie pour l'établissement des programmes dans le secteur des transports, où le rôle des syndicats a été déterminant pour le succès de l'opération. Par contre, dans des pays industriels comme le Canada et la Suède, de nombreuses opérations de délestage d'effectifs ont été effectuées en étroite coopération entre syndicats, travailleurs et communautés locales. C'est la formule qui semble convenir le mieux aux pays plus industrialisés dotés d'une population active stable et instruite.

Préavis, possibilités de choix laissées à ceux qui perdent leur emploi et restructuration des barèmes de salaire pour ceux qui restent ont été des facteurs essentiels d'efficacité dans le sillage des licenciements. On peut réduire l'opposition aux licenciements lorsque ceux-ci s'inscrivent dans le cadre plus large d'un effort de réforme structurelle. Dans les ex-économies planifiées où avaient déjà eu lieu quelques licenciements de masse, cet effort plus large a pris la forme d'une rupture complète avec l'économie de type socialiste. Dans le secteur des transports, au Ghana, la restructuration s'est faite dans le cadre d'un large effort de réduction de l'excès de main-d'oeuvre dans la fonction publique et l'enseignement, ainsi que dans certaines entreprises d'Etat. Dans le secteur des autobus, à Sri Lanka, la restructuration a fait partie d'une réduction générale des effectifs du secteur public.

Rien ne permet de se prononcer définitivement sur le point de savoir si la meilleure façon d'indemniser le travailleur qui a perdu son emploi est de lui verser un capital, qu'il pourrait alors utiliser pour créer sa propre entreprise, ou de lui faire des versements périodiques qui lui donneront de quoi subvenir à ses besoins sur une période plus longue. La première formule vaut mieux pour ceux qui ont l'esprit d'entreprise, et la seconde pour ceux auxquels le risque fait peur. Le mieux sera peut-être d'autoriser le travailleur à choisir lui-même l'un ou l'autre de ces deux modes d'indemnisation.

Les principes de base ci-après devraient guider les opérations de licenciement. Moins l'économie est développée, plus les mécanismes devront être simples et transparents. Un système spécial d'indemnité de licenciement qui vient se greffer sur un système national vaut mieux que l'attribution d'allocations de chômage parce que l'administration en est plus simple. Pour éviter de fausser le jeu de la demande de main-d'oeuvre, ces programmes spéciaux ne devraient pas être financés par prélèvement sur les salaires. Pour des raisons d'équité et d'efficacité, les employés dont le licenciement a été décidé devraient se voir offrir la possibilité de choisir entre plusieurs options de sortie. Pour parer au danger de voir partir les meilleurs, la structure des salaires devra être réformée en coordination avec les licenciemenrs afin de resserrer les liens entre travail et rémunération. Enfin, l'institution de règles portant obligation de préavis de licenciement pourra aider les travailleurs à opérer les ajustements nécessaires, mais, parce que le préavis peut ralentir les départs volontaires et encourager les travailleurs à attendre les indemnités de licenciement, il pourra y avoir lieu d'accompagner le préavis d'une réduction de salaire pour ceux qui resteraient. Ces programmes comportent d'autres éléments qui, comme les services d'emploi sur place, sont fort appréciés dans les pays industriels, mais qui ne peuvent donner de bons résultats que là où il existe des capacités administratives suffisantes. Il est peu probable qu'ils soient de quelque utilité dans la plupart des pays en développement, mais ils pourront présenter de l'intérêt pour certaines ex-économies planifiées.

Les petites villes à entreprise unique posent un problème particulier du fait qu'elles n'offrent pas de solution de rechange. Dans le secteur minier russe, par exemple, un certain nombre de mines sont situées dans des zones isolées et y représentent souvent la source majeure d'emploi. Idéalement, les gouvernements devraient encourager le changement — migration, création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises — mais ceci résout rarement le problème dans le court terme. Quand les perspectives de

changement sont limitées, ou quand l'ajustement paraît devoir être lent, des mesures temporaires pour maintenir à flot certaines entreprises peuvent parfois se justifier. Tout d'abord, si le coût social ou politique des destructions d'emplois est élevé, le maintien des subventions peut en fait accélérer, et non plus ralentir, la transition dans son sens large. Ensuite, si la valeur de la production de l'entreprise est supérieure à celle des facteurs de production utilisés, cette formule peut être génératrice d'économies dans le cas où des allocations de chômage ou d'assistance sociale devraient autrement être payées. Le plus gros problème que soulève la mise sur pied de programmes d'aide aux entreprises de régions isolées est d'éviter que, par l'effet d'incitations perverses, d'autres travailleurs ou entreprises viennent s'y installer. Tout programme d'aide aux entreprises doit être conçu pour une période limitée afin que les entreprises utilisent l'aide reçue pour restructurer leurs activités et non pour perpétuer leur inefficacité.

• • •

Il n'est pas de transition réussie sans marchés du travail flexibles. Des réformes pour promouvoir la mobilité de la main-d'oeuvre, des programmes de transferts sociaux et des mesures qui visent à doter les travailleurs des moyens d'affronter le changement, tout cela est nécessaire à l'assouplissement des marchés du travail. Une aide à la mobilité de la main-d'oeuvre est capitale, les transferts sociaux jouant un rôle double, celui d'amortir les chutes dans la consommation et celui de réduire le risque associé aux suppressions d'emplois. Une politique du marché du travail active pour encourager la recherche d'un emploi est moins utile aux premiers stades de la transition. Mais, une fois passés les pires moments du choc essuyé, il est probable qu'il se produira une certaine substitution de ressources, les transferts faisant place à des mesures de politique active, en particulier dans les pays qui possèdent les niveaux élevés de moyens administratifs nécessaires pour mener à bien ces programmes.

CINQUIEME PARTIE

Quel XXIe siècle pour les travailleurs?

LE SIECLE QUI S'ACHEVE aura été témoin d'une tendance plus grande à la divergence qu'à la convergence dans les conditions de vie des travailleurs des différentes parties du monde. Le XXIe siècle peut-il être différent? Inaugurera-t-il une ère d'« inclusion », dans laquelle l'intégration économique se poursuivra et s'étendra, améliorant le revenu des travailleurs dans toutes les régions — et spécialement dans les plus pauvres? Le Chapitre 18 reprend les thèmes développés dans les chapitres précédents en les rapportant à ce que pourrait être l'avenir des travailleurs dans les principales régions du monde. Il présente deux scénarios : un scénario pessimiste, qui voit les différences de niveaux de vie des travailleurs se creuser encore plus entre les différentes régions du monde, et un scénario optimiste, qui voit les pays saisir les possibilités que leur offre la mondialisation des économies pour assurer une vie meilleure à ceux qui travaillent.

CHAPITRE 18

Les choix des gouvernants et l'avenir des travailleurs

AU COURS DU SIECLE QUI S'ACHEVE, L'ECONOmie mondiale a été marquée par un creusement des inégalités de revenus. La catégorie de travailleurs la plus prospère du monde — les travailleurs qualifiés des pays industriels — gagne en moyenne environ 60 fois plus que la plus pauvre — celle des paysans d'Afrique subsaharienne. Les 15 à 20 dernières années ont été une époque de progrès rapides pour un grand nombre de travailleurs d'Asie, mais de stagnation, voire de régression, pour beaucoup de travailleurs du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne et, tout récemment, des ex-économies planifiées d'Europe et d'Asie centrale. Le XXI[e] siècle pourra-t-il inaugurer une ère de resserrement des écarts de revenus? Les enjeux sont de taille. Sur tous les fronts, des progrès considérables sont possibles : création soutenue d'emplois, augmentation de la productivité et amélioration de la qualité des emplois. Mais il risque aussi d'y avoir des oubliés du progrès, au nombre desquels figureront les chômeurs des pays industriels et une grande partie de la population d'Afrique subsaharienne, ainsi que des échecs dans la réduction des graves inégalités en Amérique latine et ailleurs.

Les résultats dépendront en partie de l'état des diverses économies ainsi que de l'environnement économique international. Les possibilités qui s'offrent de renforcer l'intégration internationale des économies ouvrent des perspectives nouvelles aux pays et aux catégories de travailleurs qui sauront en tirer parti. Ce que feront les pays riches — notamment en matière de politique commerciale et de déficit budgétaire — sera déterminant. Tous les pays devront payer le prix d'une non-réduction des déficits, car la productivité sera plus faible et la croissance plus lente. L'aide internationale est, elle aussi, vitale pour que toutes les catégories de travailleurs s'intègrent dans l'économie mondiale. Mais le plus important, probablement, sera l'évolution de la situation dans les économies en développement et en transition, en particulier dans les quatre domaines traités dans les parties précédentes du Rapport. Il s'agira de voir :

- si les pays parviendront à s'engager sur la voie d'une croissance par le marché qui permette à la fois de générer une demande rapide de main-d'oeuvre et d'accroître la productivité du travail;
- s'ils parviendront à tirer parti des changements survenus sur la scène internationale — soit en saisissant les nouvelles opportunités que leur présente le marché ou en attirant le capital — ou à gérer les restructurations inhérentes à l'évolution de la physionomie des échanges;
- si les gouvernements parviendront à mettre en place une politique du travail qui supplée aux insuffisances des marchés du travail informel et rural, qui favorise l'établissement de bonnes relations entre patronat et salariat dans le secteur formel, qui protège les vulnérables et qui évite de faire encore plus pencher la balance du côté des travailleurs de condition relativement élevée, qui sont déjà intégrés à l'économie;
- si les pays aux prises avec les difficultés de la transition vers un type de développement plus conforme aux lois du marché et mieux intégré à l'économie internationale réussiront à mener à bien cette entreprise sans que le coût en soit élevé ou permanent pour le monde du travail.

Deux scénarios mondiaux

Deux scénarios mondiaux, mis au point pour le présent Rapport, illustrent la portée de ce qui est possible et l'ampleur des dangers qui guettent les travailleurs dans chacune des principales régions du monde. Le premier est un scénario qu'on pourrait appeler le scénario d'inertie, qui correspondrait à la poursuite des tendances passées. Parce qu'il est tout à fait possible que cette voie mène à un élargissement des différences entre certaines régions et à un creusement des inégalités de revenu du travail à l'intérieur de certains pays, nous donnons à ce scénario de croissance lente et de divergence le nom de scénario de « divergence ». Le second scénario considère ce que pourraient être les implications d'une action énergique des pouvoirs publics sur le plan intérieur dans toutes les parties du monde, qui serait associée à une intégration internationale plus poussée. Nous donnons à ce scénario l'appellation de scénario de « convergence ». Ils n'ont, l'un comme l'autre, que valeur d'illustration : les chiffres sont des projections fondées sur un grand nombre d'hypothèses et ne sauraient en aucun cas être considérés comme des prévisions. Mais ils sont une indication plausible de ce que peuvent être les conséquences du succès et de l'échec et prennent en considération les tendances futures probables observables à la fois dans les effets produits au niveau des économies et dans l'intégration internationale.

Le principal déterminant de ce que pourra être l'avenir des travailleurs est l'investissement des pays — en équipe-

ment, en instruction, en infrastructure et en technologie. Le scénario de divergence suppose que les tendances récentes observables dans l'investissement se poursuivront ou se dégraderont, qu'une proportion assez considérable d'enfants déjà à l'école interrompront prématurément leurs études et que la productivité globale du travail n'augmentera pas vite (Tableau 18.1). Le scénario de convergence voit l'investissement reprendre, les taux de scolarisation se stabiliser autour des niveaux actuels, les taux d'abandon scolaire diminuer, et les investissements d'infrastructure, les transferts de technologie et les améliorations apportées à la qualité de la gestion des affaires publiques contribuer à augmenter la productivité du travail. Pour que ce scénario puisse se réaliser, il faut au moins une légère augmentation de l'épargne, une réduction des déficits budgétaires dans les pays riches et des flux raisonnables de capitaux internationaux, y compris d'aide au développement. Un effort particulièrement important devra être fait en Afrique subsaharienne.

L'évolution des choses sur la scène internationale a, elle aussi, beaucoup d'importance. Dans le scénario de divergence, nous supposons que le protectionnisme ne disparaît pas et que les pays tardent à appliquer l'accord conclu au terme des négociations de l'Uruguay Round ou font perdre le bénéfice des progrès réalisés dans un domaine par l'adoption de mesures protectionnistes dans un autre. Dans le scénario de convergence, l'accord mettant fin aux négociations de l'Uruguay Round est pleinement exécuté et la libéralisation des échanges progresse encore — y compris en agriculture — tant au niveau régional qu'au niveau multilatéral. Dans le scénario de divergence, la croissance des exportations est lente et la division internationale du travail change peu. Par contre, la mondialisation des économies interagit avec les investissements nationaux en capital physique et en capital humain pour générer d'importants gains nets dans le scénario de convergence (Tableau 18.2). Les régions en développement récoltent les fruits de l'amélioration des aptitudes professionnelles de leurs travailleurs dans un marché mondial en expansion et toutes s'élèvent dans l'échelle technologique : les travailleurs des pays industriels à économie de marché continuent à délaisser les produits à moyenne technicité en faveur de biens et de services à haute technicité; les nouvelles économies industrielles d'Asie ainsi que les ex-économies planifiées maîtrisent la production de produits à moyenne technicité et commencent à s'attaquer aux biens à haute technicité; l'Amérique latine et le Moyen-Orient poursuivent leur avantage dans l'activité minière et l'agriculture, et commencent à entreprendre la production de biens à plus fort contenu technologique; la Chine et l'Inde se font de plus en plus gros exportateurs de produits à fort coefficient de main-d'oeuvre; et l'Afrique subsaharienne retrouve ses avantages en ressources naturelles et devient exportateur majeur de produits agricoles.

Quelles en sont les implications pour le monde du travail? Nous partons de l'hypothèse, dans l'un et l'autre scénario, que l'avantage technologique dont ont bénéficié les travailleurs qualifiés au cours des deux dernières décennies

Le scénario de convergence exigera des taux élevés d'investissement en capital humain et physique, ainsi que des gains de productivité globale.

Tableau 18.1 Hypothèses qui servent de base aux projections

	Part de l'investissement dans le PIB (pourcentage)			Moyenne d'années de scolarité			Croissance annuelle de la productivité totale des facteurs (pourcentage annuel)		
		1994–2010			2010			1994–2010	
Région	Montant effectif 1992	Divergence	Convergence	Nombre effectif 1992	Divergence	Convergence	Pourcentage effectif 1960–87	Divergence	Convergence
Afrique subsaharienne	17	16	25	2,3	2,6	2,8	0,0	0,5	1,4
Amérique latine	20	22	15	4,9	5,5	6,1	0,0	0,6	1,6
Asie de l'Est	28	22	28	6,5	7,3	7,9	1,9	1,0	1,8
Asie du Sud	23	23	26	3,4	4,2	5,1	0,6	0,7	1,5
Chine[a]	30	22	26	5,0	5,4	6,1	..	0,7	1,7
Ex-CAEM	19	18	22	8,2	9,1	10,5	..	0,5	2,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23	20	25	3,6	4,8	5,5	1,4	0,5	1,5
OCDE[b]	20	20	22	9,6	10,5	11,1	1,1	0,9	1,3

.. Données non disponibles.
a. Y compris Hong Kong.
b. Australie, Canada, États-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande et Union européenne seulement.
Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

Revenu par habitant et exportations croissent beaucoup plus rapidement dans le scénario de convergence et d'inclusion.

Tableau 18.2 Projections de la croissance du PIB par habitant et exportations par région
(en pourcentage)

	Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant			Croissance moyenne annuelle des exportations		
	Croissance effective	1994-2010		Croissance effective	1994-2010	
Région	1970-90	Divergence	Convergence	1950-90	Divergence	Convergence
Afrique subsaharienne	-0,9	-0,3	1,7	3,1	3,6	6,7
Amérique latine	1,7	1,4	3,3	2,4	3,8	7,0
Asie de l'Est	5,6	3,0	4,4	10,2	5,9	6,5
Asie du Sud	2,0	2,4	4,0	6,3	6,6	8,9
Chine[a]	4,6	2,3	3,9	11,3	4,7	6,6
Ex-CAEM	-3,0	0,9	3,5	2,1	2,2	5,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,6	1,4	3,4	4,2	3,3	6,5
OCDE[b]	1,9	1,6	2,3	1,5	2,9	3,7

a. Y compris Hong Kong.
b. Australie, Canada, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande et Union européenne seulement.
Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

se maintient. Dans le scénario de divergence, cet avantage interagit avec une lente accumulation de capital et une stagnation du commerce mondial pour donner une croissance lente du PIB dans la plupart des régions et une aggravation des inégalités entre régions et à l'intérieur de chacune. Par contre, dans le scénario de convergence, les revenus s'élèvent et les inégalités diminuent entre la plupart des pays et à l'intérieur de la plupart des régions (Tableau 18.3). Dans les plus pauvres des pays en développement, les progrès de la mondialisation des économies présentent l'avantage d'augmenter la demande de travailleurs peu qualifiés. Dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays riches, les effets négatifs de la mondialisation sont largement compensés par l'amélioration des compétences, qui réduit la masse des travailleurs non qualifiés, de sorte que la demande relative de leurs services augmente.

Les inégalités observables sur le plan international ne changeront que lentement dans quelque scénario réaliste

Les gains salariaux des travailleurs non qualifiés sont infiniment plus élevés dans le scénario de convergence, ce qui réduit les inégalités.

Tableau 18.3 Projections de salaires de travailleurs qualifiés et non qualifiés par région
(changement en pourcentage de 1991 à 2010)

	Scénario de divergence		Scénario de convergence	
Région	Non qualifiés	Qualifiés	Non qualifiés	Qualifiés
Afrique subsaharienne	6	9	44	49
Amérique latine	-3	45	58	62
Asie de l'Est	41	54	63	81
Asie du Sud	15	49	61	56
Chine[a]	19	35	65	72
Ex-CAEM	3	29	61	74
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-2	27	63	39
OCDE[b]	15	47	47	45

a. Y compris Hong Kong.
b. Australie, Canada, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande et Union européenne seulement.
Source : Estimations des services de la Banque mondiale.

que ce soit. Mais le scénario de convergence pourrait commencer à réduire les immenses différences qui existent actuellement. Dans la hiérarchie internationale des salaires, le rapport entre ceux des catégories les plus riches et ceux des catégories les plus pauvres — travailleurs qualifiés des pays industriels et paysans d'Afrique —, qui était de 60 pour 1 en 1992, pourrait tomber à 50 pour 1 d'ici 2010 (Figure 18.1). Ainsi commencerait à se resserrer l'énorme écart que ce siècle finissant a vu se creuser à mesure que les travailleurs des pays industriels, mais non les travailleurs d'Afrique subsaharienne, ont récolté les fruits du décollage économique. Dans le scénario de divergence, la situation pourrait en fait s'aggraver — le rapport entre les revenus du travail de ces deux catégories pourrait s'élever aux alentours de 70 pour 1. Nous présentons maintenant, région par région, les principaux obstacles à surmonter pour améliorer la situation des travailleurs.

Pays industriels

Voici une quinzaine d'années que les pays industriels s'efforcent de trouver remède à leurs problèmes de l'emploi, dont les aspects essentiels sont l'aggravation des inégalités

Une bonne politique ne fait que des gagnants parmi les travailleurs, mais la pyramide des salaires dans le monde ne s'aplatira pas de sitôt.

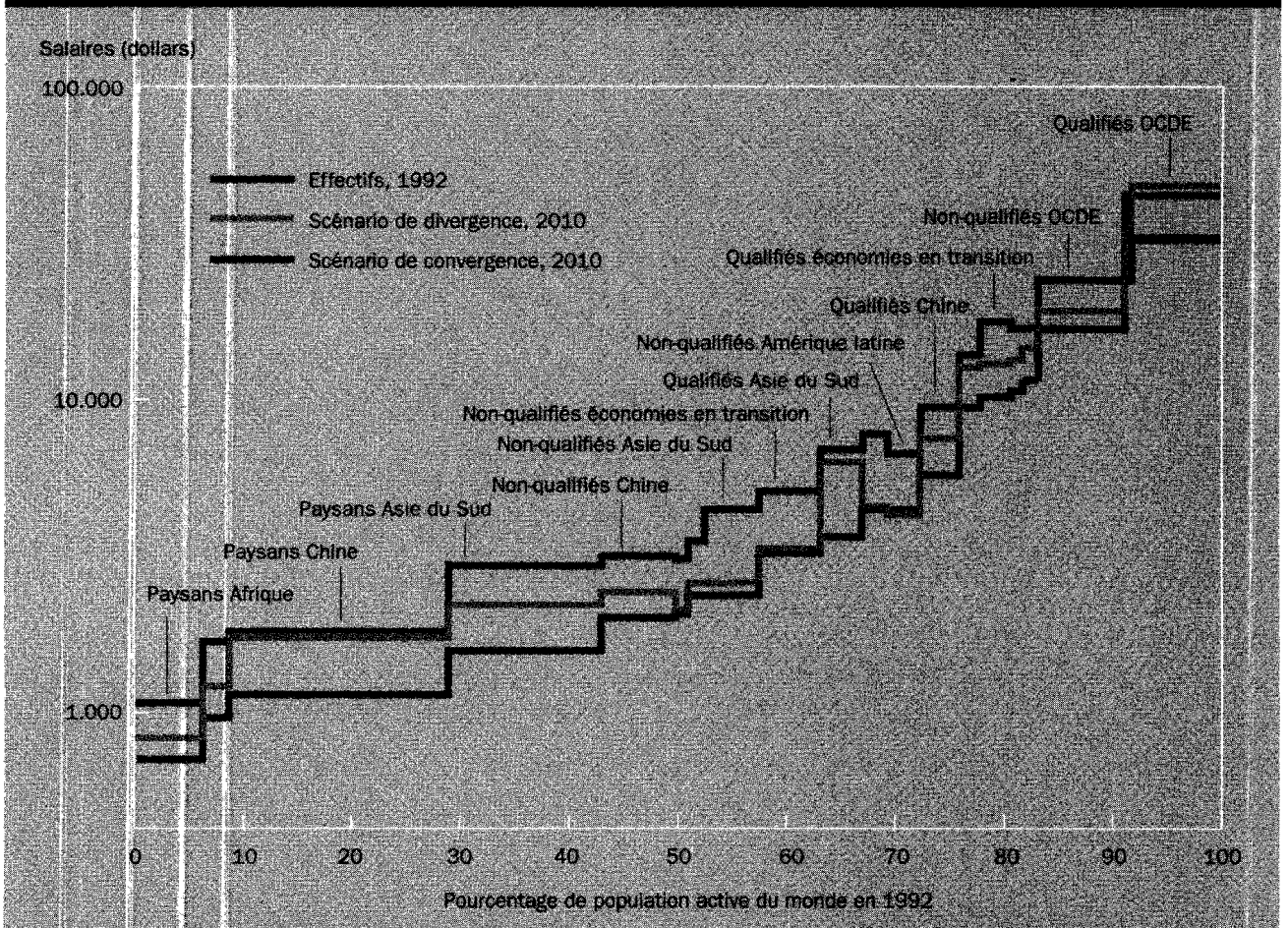


Figure 18.1 Pourcentages effectifs et projetés des salaires et de l'emploi par région et par niveau de qualification. Les salaires sont exprimés en prix internationaux de 1992 et placés sur une échelle logarithmique. La part de la main-d'œuvre mondiale que représente chaque groupe est indiquée par la longueur de son segment. Les segments sans étiquette représentent des groupes qui, individuellement, entrent pour moins de 2,5 % dans la main-d'œuvre mondiale (10 % en tout). Les scénarios décrits utilisent les parts de main-d'œuvre telles qu'elles étaient en 1992, non celles qui sont projetées pour 2010. On entend par « économies en transition » les ex-économies planifiées d'Europe et d'Asie centrale. Source : Lewis, Robinson et Wang, document de référence; estimations des services de la Banque mondiale.

en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, des taux de chômage obstinément élevés en Europe continentale et, dans l'un et l'autre cas, une catégorie croissante de laissés-pour-compte qui n'ont guère de chances de trouver un emploi. Malgré une attention persistante de la part des gouvernements, des institutions internationales et du monde universitaire, on ne sait toujours pas très bien ce qui peut être fait. Il est clair que la physionomie de la demande de main-d'oeuvre a changé dans un sens défavorable aux non-qualifiés et aux manoeuvres, et favorable, par contre, aux diplômés d'université et aux travailleurs non manuels, et que ce changement s'est accompagné d'une évolution de la nature du travail lui-même, le travail à temps complet, à dominante masculine, cédant peu à peu la place à un type de travail plus flexible ou temporaire, dans lequel les femmes sont de plus en plus présentes. Ainsi qu'on l'a vu dans la Deuxième partie, échanges, migrations et mouvements internationaux de capitaux y ont été pour quelque chose et, avec l'intégration croissante d'ensembles de population beaucoup plus grands aux marchés mondiaux, leur impact se fait peut-être plus sensible; mais l'évolution des techniques, de celles en particulier que l'on associe à la révolution de l'information, a probablement été plus importante.

Dans le marché du travail plus souple qu'est celui des Etats-Unis, une grande question se pose : celle de savoir si la réaction de l'offre à l'évolution de la demande dans le sens d'une recherche accrue de compétences plus grandes — ce dont témoigne l'augmentation récente du nombre des adultes qui suivent des cours dans les établissements universitaires de proximité — sera suffisante pour inverser la tendance à l'aggravation des inégalités et pour avoir des effets sur ceux qui, dans les années 80, n'ont pas pu suivre le mouvement général. En Europe, le problème est bien plus de savoir comment augmenter la concurrence dans les industries de services afin de permettre une plus forte croissance de la demande de main-d'oeuvre et, dans certains pays comme l'Espagne, de savoir comment passer d'un système de négociations collectives qui favorise les « inclus » aux dépens des exclus. Mais une plus grande flexibilité dans la structure des salaires n'aura d'effets significatifs sur la réduction du chômage que si, globalement, la croissance de la demande de main-d'oeuvre est forte.

L'évolution des choses au cours des dix dernières années environ n'incite guère à l'optimisme quant à la possibilité de trouver rapidement une réponse aux problèmes de l'emploi dans les pays industriels. La question se pose en particulier de savoir quelles incidences les mesures prises par eux pourraient avoir sur le reste du monde. Selon le scénario de divergence, il paraît assez probable que les préoccupations suscitées par l'emploi et la peur de la concurrence feront perdre le bénéfice des avantages potentiels d'une ouverture plus grande des économies. Comme on l'a noté au Chapitre 8, l'accord conclu au terme des négociations de l'Uruguay Round ne peut pas générer de gains importants par lui-même, outre que ces gains n'ont rien d'assuré, du fait des mesures de protection qui peuvent toujours venir les annuler — sous la forme de mesures antidumping ou d'une exploitation des normes de travail et d'environnement par les protectionnistes. Dans le scénario de convergence, par contre, les progrès réalisés sur le plan national contribuent à accélérer le rythme de l'intégration, mais à condition de continuer à contenir les flux migratoires afin de limiter la pression des migrants sur les marchés du travail non qualifié.

Asie du Sud, Chine et Viet Nam

La Chine, le Viet Nam et les pays d'Asie du Sud sont-ils prêts à décoller et à s'intégrer à l'économie mondiale à la manière de l'Asie de l'Est ou leur transition va-t-elle avorter? Leur réussite ou leur échec sera déterminant pour les deux catégories de travailleurs pauvres les plus nombreuses du monde — les paysans et les manoeuvres agricoles du sous-continent indien et de la Chine. Actuellement, les pays de cette région ne sont que faiblement intégrés au commerce international; le boom des exportations de produits à fort coefficient de main-d'oeuvre auquel on assiste actuellement représente le plus grand espoir qu'il y ait d'accroître le revenu de ces travailleurs. Leur intégration progressive aura des répercussions mondiales positives sous la forme d'une augmentation de la demande émanant des marchés mondiaux, mais elle se traduira aussi par une pression accrue de la concurrence que subiront de ce fait les travailleurs non qualifiés d'autres régions du monde, avec les risques de retour en force du protectionnisme que cela implique.

Ces pays ont vu le revenu moyen et la productivité du travail augmenter régulièrement. L'accumulation de capital et de compétences y a, elle aussi, été régulière, mais relativement lente en dehors de la Chine. Les perspectives d'accumulation rapide sont bonnes. On doit à l'agriculture une grande partie des succès passés. Mais, dans le sous-continent, l'absorption de la main-d'oeuvre dans l'industrie a été faible et l'agriculture demeure fortement protégée. La libéralisation de l'agriculture et le décollage de l'activité manufacturière doivent aller de pair à l'avenir. Sans gros appel de main-d'oeuvre de la part du secteur manufacturier, le risque — et c'est un risque réel — est de voir les inégalités se creuser encore davantage et les réformes avorter. Dans le scénario de convergence, les revenus augmentent régulièrement et la pauvreté recule. Mais il est probable que les réductions d'inégalités n'auront qu'une portée limitée, surtout en Chine et au Viet Nam, où ce qui pourrait être gagné sur le front des salaires agricoles pourrait être perdu par le creusement des inégalités ailleurs — inégalités dont certaines seraient souhaitables en raison de la décompression des barèmes de salaires dans les entreprises d'Etat, mais

qui le setaient moins dans les régions où la croissance économique tarde à se manifester.

La politique du travail laisse encore à désirer tant en Asie du Sud qu'en Chine. Dans chacune, un petit groupe de travailleurs relativement bien payés jouit d'une forte sécurité de l'emploi et, surtout en Chine, de généreux avantages sociaux, mais dans des secteurs d'activité qui ont besoin d'être restructurés. Le poids des réglementations y est excessif et les travailleurs y jouissent d'un substantiel pouvoir politique — pouvoir qui se manifeste, en Asie du Sud, par l'existence de syndicats indépendants et fortement politisés et, en Chine, par un potentiel d'action revendicative. La résistance au changement risquerait de compromettre le passage à une forme d'économie ouverte et l'intégration du marché interne du travail. Il faut maintenir et soutenir la forte tradition d'appui à la stabilisation du revenu des travailleurs dans le secteur informel et le secteur rural, surtout sous forme de travaux publics et de dispositifs de sécurité de base.

S'il est vrai que la transition vers l'adoption de nouvelles formes de gestion des affaires publiques progresse rapidement, il n'en demeure pas moins que la Chine et l'Inde, les deux géants de la région, doivent faire face à des difficultés d'ordre interne. Le problème clé de la transition sera de gérer le repli des entreprises publiques et du secteur privé protégé. En Chine, il faudra libérer le secteur des entreprises d'Etat de ses responsabilités d'ordre social. En Inde, il faudra relever les revenus ruraux afin de faire reculer la pauvreté et restructurer des entreprises inefficaces défendues par des syndicats puissants. Dans le scénario de divergence, la restructuration du secteur public marque le pas et aggrave le risque de croissance trop lente, d'intégration internationale insuffisante, de maintien d'un système fortement dualiste et de croissance trop faible de la demande de main-d'oeuvre non qualifiée; les inégalités, surtout dans le sous-continent, se creusent. Dans le scénario de convergence, la croissance, impulsée par le mouvement migratoire des campagnes vers les villes, l'accumulation de compétences et l'augmentation de la productivité rurale, est à la fois rapide et égalisatrice.

Afrique subsaharienne

La situation du continent africain demeure le défi le plus sérieux qui soit pour le nouvel ordre mondial qui se met actuellement en place. Les perspectives internationales du continent sont nuancées. L'accord conclu au terme des négociations de l'Uruguay Round fera monter les prix alimentaires, ce qui, dans le court terme, touchera durement les pauvres ces villes, mais qui devrait, à plus long terme, avoir d'importantes incidences positives pour les paysans. L'accord aura aussi pour effet d'éroder les préférences commerciales dont jouit la région sur les marchés de certains pays d'Europe, tandis que le renforcement de la concurrence à l'échelle du monde affaiblira la rémunération des activités manufacturières à faible coefficient de compétences techniques. Même dans le domaine des produits primaires, domaine où elle jouit d'un avantage comparatif, l'Afrique subsaharienne devra augmenter sa productivité afin de pouvoir soutenir la concurrence des pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine riches en ressources.

La voie du progrès passe, d'abord et avant tout, par une plus grande accumulation de capital et par des améliorations d'efficacité. Les taux de l'investissement sont tombés à moins de 16 % du PIB. Vu le rythme auquel s'accroît la population, les niveaux de vie ne pourront s'améliorer que si l'investissement augmente de façon spectaculaire. D'ici là, la quantité d'éducation assurée aux populations ne paraît pas devoir présenter de gros problèmes, mais il est vital d'en améliorer la qualité; dans le scénario de divergence, les taux de scolarisation continuent en fait à baisser, comme ils l'ont fait dans beaucoup de pays dans les années 80. S'il n'y a pas réduction des risques stratégiques auxquels sont exposés les investisseurs, surtout du fait d'un renversement toujours possible de politique, il est peu probable que l'investissement augmentera suffisamment. Pour réaliser le spectaculaire redressement d'efficacité globale qui s'impose, un gros effort devra être fait sur de nombreux fronts, depuis la réalisation accélérée d'un ordre du jour de la réforme toujours inachevé jusqu'à l'amélioration des infrastructures de base et de la gestion des affaires publiques. Pour la grande majorité des cultivateurs pauvres, le plus pressant est la réforme de l'agriculture. Pour tirer parti des gains que l'augmentation des prix alimentaires sur les marchés internationaux devrait permettre de réaliser, ce potentiel de croissance doit être répercuté sur les petits cultivateurs; pour cela, des réformes agraires bien structurées seront peut-être nécessaires dans certains pays, comme en Afrique du Sud et au Zimbabwe, et il faudra que les cultivateurs aient plus aisément accès au crédit.

Les interventions des pouvoirs publics sur les marchés du travail doivent viser principalement à réduire les distorsions dont souffrent les petites entreprises et les entreprises du secteur informel ainsi que l'agriculture. Il faudra réformer le secteur public de façon à améliorer la qualité des services offerts. Ceci devrait conduire simultanément à réduire l'emploi public et à adopter un barème des salaires plus compétitif.

Les risques sont grands et la tendance à la mondialisation des économies vient encore les aggraver. Dans le scénario de divergence, l'Afrique continue à sombrer dans la pauvreté et se marginalise de plus en plus par rapport à l'économie mondiale. Une stratégie ne sera crédible que s'il y a augmentation de la demande mondiale de ptoduits de l'agriculture et de l'activité minière, accompagnée d'actions internationales hardies à la mesure du défi à relever. Des mesures comme une ouverture plus grande et plus rapide des marchés agri-

coles dans les pays industriels, des réductions de dettes assorties de fortes conditionnalités et un ancrage plus solide dans le reste du monde — éventuellement dans le cadre d'accords de libre-échange avec l'Europe — doivent être sérieusement envisagées. L'objectif devrait être en partie de s'assurer des marchés où elle jouirait d'un certain degré de préférence temporaire afin de compenser ce que lui font perdre les négociations de l'Uruguay Round. Surtout, ces accords devront mettre l'accent sur la nécessité de réformes internes assorties d'un calendrier précis. Ceci pourrait, en engageant les gouvernements sur une voie dont ils ne pourraient pas se permettre ensuite de s'écarter, renforcer la crédibilité du programme de réformes et en réduire l'incertitude. Si une telle stratégie est suivie, l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Ouest francophone et même le Nigéria pourraient devenir d'importants pôles de croissance régionale.

Asie de l'Est

La région Asie de l'Est a été, à quelques exceptions près, un modèle d'investissement et d'engagement sur la scène internationale qui a valu à ses travailleurs des gains importants, tout au moins en termes de revenus salariaux. La région va probablement poursuivre sur la voie d'une croissance tirée par les exportations, avec insertion de plus en plus grande dans le concert économique mondial à des niveaux de compétences plus élevés — et avec resserrement des liens intrarégionaux. Il ne faut toutefois pas exclure le risque de choc en retour de la part des pays industriels, choc qui pourra être lié à des préoccupations relatives à l'observation d'un minimum de normes du travail, et le risque de voir se renforcer la concurrence — de la part de la Chine, du Viet Nam et des pays d'Asie du Sud pour les membres les plus pauvres du groupe, ainsi que de l'Europe centrale et orientale pour les plus riches. Ces risques sont exacerbés par l'ouverture attendue de l'agriculture, secteur hautement protégé : cette évolution paraît devoir toucher durement les ouvriers agricoles et creuser encore les inégalités.

Il est très probable que l'investissement en capital physique demeurera robuste, mais les pays à revenu intermédiaire de la région commencent à connaître un problème de pénurie de qualifications. Dans certains pays, et notamment en Thaïlande, les systèmes éducatifs n'ont pas suivi l'évolution de la demande. Face à ces contraintes nouvelles qui risquent de freiner le développement, on pourra notamment accélérer la croissance de l'enseignement supérieur, encourager le retour des travailleurs hautement qualifiés qui ont émigré dans les pays industriels et faire appel à une main-d'oeuvre importée hautement qualifiée. Toutes ces actions ont d'ailleurs été engagées à des degrés divers et elles représentent d'importants éléments d'une stratégie qui vise à empêcher une aggravation rapide des inégalités qu'une réduction de la protection de l'agriculture pourrait faire craindre.

La politique du travail est dans un état de transition. Dans le passé, beaucoup des pays de la région ont réprimé le mouvement syndical et préféré substituer aux solutions négociées l'imposition de normes obligatoires, mais à des niveaux qui, il faut le reconnaître, étaient relativement modérés et à peu près conformes aux lois du marché. Mais, à mesure que les revenus continueront à augmenter, hissant ces pays au rang d'économies à revenu intermédiaire, d'importantes questions concernant l'adoption de modes de gestion plus modernes ainsi que la démocratisation de la vie politique entreront de plus en plus en jeu. Les succès passés du développement ont rendu nécessaire la modernisation des normes de travail, et en particulier la mise en place de mécanismes rationnels de sécurité de l'emploi dans le secteur formel. La Corée s'est déjà engagée sur cette voie, ayant entrepris, en 1995, de revoir l'ensemble de son code du travail et de sa législation du chômage.

Europe centrale et orientale et ex-Union soviétique

Son mode de développement passé a légué à cette région un abondant stock de capital humain ainsi qu'une infrastructure développée, mais qui commence à vieillir. Toutefois, la transition vers l'économie de marché a commencé par un effondrement de la production qui s'est traduit par un chômage élevé. La clé d'une reprise de la croissance réside dans une réorganisation du travail qui consistera à redéployer les effectifs du secteur public vers des activités à plus forte productivité, ce qui suppose des privatisations massives, une forte réduction de la protection des échanges et un système financier plus viable. Les changements structurels que cela implique seront préjudiciables à certains travailleurs soit temporairement en cas de réaffectation, soit de manière permanente lorsque la productivité du travail entraînera un salaire inférieur à l'ancien. Le plus difficile sera de faire en sorte que le passage à l'économie de marché ne se paie que d'un minimum de bouleversements sociaux et de coûts transitionnels en chômage.

Les salaires ont montré une assez grande élasticité à la baisse; reste à accroître la mobilité de la main-d'oeuvre entre secteurs. Les coûts non salariaux de la main-d'oeuvre sont élevés et il faudrait les réduire dans le cadre d'une réforme globale des régimes d'assurance sociale. Les syndicats devraient pouvoir continuer à jouer un rôle positif au niveau des entreprises. Il est probable toutefois qu'ils demeurent hostiles à la mise en place de réformes rapides, sauf si les travailleurs qui risquent d'en souffrir en sont dûment indemnisés.

La conjoncture extérieure paraît favorable, surtout pour les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que pour les Etats baltes, qui ont récemment acquis un accès préférentiel aux marchés de l'Union européenne. Ceci ouvre de nouvelles possibilités et assure un ancrage crédible aux politiques et réformes macroéconomiques. Les entrées de

capitaux complémentaires seront importantes pour la croissance, pour le bon déroulement du double processus de création et de destruction d'emplois, ainsi que pour la reconversion du capital humain.

Il y a, toutefois, un risque sérieux d'avortement ou d'inachèvement de la transition si rien n'est fait pour contenir les tensions sociales. Les principaux risques sont ceux que feraient courir, sous l'effet des difficultés rencontrées dans la réforme des structures internes, une intégration globalement lente à l'économie internationale, une aggravation des déséquilibres macroéconomiques engendrée par le coût élevé des transferts sociaux et des subventions, et la création d'une nouvelle catégorie, qui pourrait représenter jusqu'à 10 à 20 % de la population, de laissés-pour-compte meurtris par l'épreuve du chômage de longue durée ainsi que par l'élargissement des disparités régionales. Gérer les dimensions sociales de la transition, maintenir la qualité des services sociaux, mettre en place les conditions d'une création rapide d'emplois et éviter de créer une nouvelle classe de pauvres, ce sont là des objectifs dont on ne saurait nier l'importance capitale, mais ils ne dispensent pas pour autant de pourvoir aux exigences d'une saine gestion budgétaire de façon à réaliser simultanément la stabilité sociale et la stabilité macroéconomique. Le succès engendrera probablement le succès en attirant le capital étranger. Mais on risque, si l'on néglige de répondre simultanément à ces préoccupations économiques et sociales, de prolonger la transition, avec ce que cela implique de souffrances humaines et d'occasions perdues.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

L'évolution des conditions internationales dans cette région fait qu'il y devient d'autant plus pressant de passer du dirigisme économique à l'économie de marché et d'un type d'économie fermée à un type d'économie ouverte aux influences internationales. Comme il est peu probable que l'aide et les envois de fonds des travailleurs expatriés, qui y sont les sources traditionnelles de devises, augmentent, c'est la croissance des exportations qui détient la clé de l'avenir. La mondialisation des économies ouvre des perspectives nouvelles, mais elle aggrave aussi les risques. Plus que jamais, une stratégie crédible et réaliste s'impose pour lier la région à l'économie mondiale. La possibilité d'une réduction des tensions dans la région ainsi que d'un approfondissement de ses liens avec l'Union européenne lui ouvre d'importantes perspectives. Mais la faiblesse de ses antécédents industriels pourrait lui en rendre l'entrée difficile et celle-ci nécessitera de sérieux programmes de libéralisation interne.

Sous l'impulsion du secteur pétrolier et d'un secteur public puissant, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont connu une alternance de périodes de forte expansion et de récession. Sous les effets conjugués de la baisse des recettes du secteur public ainsi que des progrès de l'urbanisation et de l'instruction, l'ancien contrat social a cessé d'être viable et l'heure est venue de mettre en place les conditions propres à faire du secteur privé le moteur de la croissance. Mais il est peu probable que les chefs d'entreprise prennent des risques aussi longtemps que le risque stratégique n'aura pas été réduit, ce qui veut dire que des progrès devront être faits vers l'instauration d'une ère de paix dans la région et vers la solution des conflits internes et que, parallèlement, une action résolue devra être menée sur le front de la politique économique.

L'emploi dans le secteur public demeure une source majeure de distorsions : il est générateur de fragilité macroéconomique et affecte la crédibilité des autres réformes. De cet état de choses, auquel il faut ajouter l'existence de tout un lacis de réglementations dans le secteur moderne, est née une situation caractérisée par le creusement de l'écart entre un secteur réglementé en perte de vitesse et une économie informelle à faible productivité en plein essor et par l'existence d'une petite élite de travailleurs accrochée à ses avantages aux dépens de la majorité, ce qui peut être générateur d'instabilité sociale. Il est urgent de revoir le contrat social et de redéfinir le rôle de l'Etat, lequel, de moteur de la croissance qu'il était, devra se cantonner dans un rôle de réglementation qui mettra les marchés en mesure de bien fonctionner et de générer des résultats socialement acceptables. La politique du travail aura, elle aussi, besoin de profondes réformes : les syndicats sont en butte à des mesures de répression et ne jouent que faiblement leur rôle, ou alors ils le font d'une manière très fortement politisée. Il faut rationaliser leurs fonctions.

Les perspectives ouvertes par le scénario de divergence pourraient être très sombres. L'absence de réformes énergiques conduira à une aggravation de la pauvreté et à la polarisation de la société. La nature capricieuse du capital privé et le caractère aléatoire du processus de paix engagé rendent les risques d'autant plus grands, et l'augmentation rapide de l'offre de travail vient compliquer la transition. Par contre, le scénario de convergence offre des perspectives plus prometteuses, les entrées de capitaux permettant de tirer plus pleinement parti des compétences professionnelles dont est dotée la région. Les gros problèmes sont des problèmes de crédibilité et de politique nationale. La mise en place de mécanismes propres à faciliter les réinsertions professionnelles, l'indemnisation des victimes et l'établissement d'un cadre législatif et réglementaire qui contribue à faire reculer la pauvreté seront d'importants ingrédients d'une transition réussie.

Amérique latine et Caraïbes

L'intégration de cette région dans l'économie mondiale progresse à un rythme rapide, surtout dans le domaine des

échanges et des marchés financiers, et en Amérique centrale par le jeu des migrations internationales. La conjoncture internationale est riche de promesses parce que, avec sa base de ressources naturelles, la région se trouve moins exposée à la concurrence internationale pour les produits à fort coefficient de main-d'oeuvre. Une croissance rapide y est possible. On espère pouvoir diversifier les exportations en exportant moins de ressources naturelles et davantage de produits à coefficient moyen de technicité. Il sera important pour l'avenir de la région de savoir si l'ALENA va être étendu au reste de l'hémisphère ou s'il se verra paralysé par le débat sur les normes de travail.

La plupart des pays d'Amérique latine ont commencé à décoller, et ce décollage s'accompagne d'une certaine remontée des salaires. S'il faut se garder de réactions excessives face aux récentes difficultés financières du Mexique, le risque, dans une perspective plus large, est que le décollage n'arrive pas à résoudre les problèmes d'inégalité et que des pays se trouvent pris dans l'étau d'une concurrence de bas salaires avec l'Asie et incapables de réaliser un degré d'accumulation de capital humain en rapport avec le niveau de revenu de la région. Cette accumulation augmente déjà rapidement dans des pays qui, comme le Chili, ont mis en place d'énergiques réformes. Les principaux problèmes à résoudre sont ceux que posent la faiblesse de la formation professionnelle et ce qu'il reste de distorsions défavorables à la main-d'oeuvre dans des pays où, comme en Colombie et au Brésil, la répartition des terres est inégale. Le régime agraire est à réformer, et il faudra en finir avec une politique de distorsions préjudiciables à l'utilisation de la main-d'oeuvre en agriculture.

La politique du travail représente un élément majeur de ce qu'il reste à mener à bien du calendrier des réformes. Malgré quelques progrès dans la déréglementation des marchés du travail, les distorsions dont ceux-ci demeurent entachés continuent à provoquer, dans des pays comme l'Equateur et le Pérou, une expansion excessive des secteurs informels. Les syndicats ont perdu de leur pouvoir, sauf dans le secteur public, mais des syndicats indépendants ont un rôle important à jouer et, dans certains pays, ce rôle a besoin d'être renforcé, surtout en ce qui concerne ladécentralisation des négociations. Il faudrait aussi réformer les règles relatives au recrutement et au licenciement, s'attaquer aux problèmes du secteur public et approfondir la réforme des systèmes de sécurité sociale.

Des problèmes d'ordre transitionnel demeurent : de délestage d'effectifs dans les entreprises d'Etat en Argentine, de flexibilité des salaires relatifs au Mexique, ainsi que de filets spéciaux de protection sociale. Le scénario de divergence laisse clairement augurer une croissance qui ne serait que modeste et qui creuserait encore les inégalités au risque, à terme, de compromettre l'intégrité du tissu social. Mais une action concertée pourrait conduire à la reprise de la demande de main-d'oeuvre dans l'agriculture, atténuer l'opposition entre secteurs formel et informel, et empêcher le fossé des inégalités de se creuser encore davantage.

Divergence ou convergence?

Les gouvernements sont obligés d'assumer les politiques et les structures de développement héritées du passé. Les travailleurs, eux, sont obligés de vivre avec ce que leur offre le présent. Ce présent est fait de la structure des économies et des sociétés au sein desquelles ils vivent ainsi que des aptitudes qu'ils ont personnellement acquises — ce qu'ils ont reçu de leurs parents et ce que l'école leur a apporté. Mais, pour les gouvernements comme pour les travailleurs, ce n'est là que le point de départ. Les uns comme les autres sont agents de changement. Les bons choix que feront les gouvernements, sur le plan national et sur le plan international, pourront entraîner une amélioration des niveaux de vie de toutes les catégories de travailleurs du monde et contribuer à remettre à flot ceux qui n'arrivent pas à suivre ou à s'adapter tout seuls à l'évolution des choses. Si les conditions internationales y sont favorables et si les gouvernements créent, comme c'est leur rôle, l'environnement approprié, les travailleurs pourront choisir leur emploi, négocier leurs conditions de travail et prendre les décisions concernant la scolarisation de leurs enfants, de manière que le bien-être de toutes les catégories de travailleurs s'en trouve amélioré. Ainsi pourrait commencer à s'inverser la longue tendance à l'aggravation de l'inégalité entre les travailleurs du monde qui a tellement marqué le siècle qui s'achève, ce qui pourrait donner un nouvel espoir et de nouvelles chances aux millions de ceux que la pauvreté maintient actuellement dans son étau. Et ainsi se mettraient en place les conditions d'un véritable âge d'or du monde au XXI^{e} siècle.

Notice bibliographique

LE PRESENT RAPPORT S'APPUIE SUR UN VASTE ensemble de rapports de la Banque mondiale et puise à de nombreuses sources extérieures. Les sources de la Banque mondiale comprennent les travaux de recherche en cours ainsi que ceux qu'elle réalise dans le domaine économique, dans le domaine sectoriel et dans le domaine des projets. Elles sont, avec d'autres sources, énumérées dans l'ordre alphabétique des auteurs ou organismes concernés, et classées ensuite en deux groupes : les documents de référence établis spécialement pour le présent Rapport et une bibliographie. Les documents de référence, dont certains paraîtront dans la série de Documents de travail sur les politiques de développement, et dont le reste pourra s'obtenir auprès du Bureau du *Rapport sur le développement dans le monde*, représentent la synthèse de ce qui a été publié ainsi que des travaux que la Banque a réalisés sur la question. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Banque mondiale ni celles qui sont présentées ici.

Outre les principales sources énumérées, bien d'autres personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque mondiale, ont contribué à la préparation du Rapport. L'équipe de rédaction souhaite remercier tout spécialement, pour l'étendue de leur concours, Paul Collier, Richard Freeman, John Pencavel, Christopher Pissarides, Lyn Squire, David Turnham et Adrian Wood.

Nous ont également aidés de leurs substantielles contributions ou observations : Arvil V. Adams, Nisha Agrawal, Jane Armitage, Jere Behrman, Hans Binswanger, Peter Fallon, Keith Griffin, Stephan Haggard, James Harrison, Shigeru Ishikawa, Ravi Kanbur, Homi Kharas, Dipak Mazumdar, Guy Pfefferman, Lant Pritchett, Martin Rama, Richard Sabot et Paulo Vieira da Cunha. L'édition du Rapport a bénéficié, en divers points, de l'aide et des conseils précieux de Bruce Ross-Larson et de Meta de Coquereaumont. Ceux qui ont fait des observations sur certaines parties du Rapport sont notés ci-dessous.

Sont à remercier tout spécialement Katherine Hagen ainsi que d'autres fonctionnaires du Bureau international du travail (BIT) pour leurs observations à divers stades de la réalisation du Rapport, et Stephen Pursey, de la Confédération internationale des syndicats libres, et Eddy Peeters, de la Confédération mondiale du travail, pour les observations qu'ils ont bien voulu faire tout au long du processus ainsi que pour avoir organisé une réunion de consultation avec des représentants syndicaux.

Parmi les personnes qui ont contribué à la réalisation du présent Rapport et qui ont assisté à la réunion de consultation avec des représentants syndicaux, on citera Alan Abrahart, Gemma Adaba, Victor Baez-Mosqueira, Ching Chabo, Jorgen Eckeroth, Hans Engelberts, Seyhan Erdogdu, John Evans, David Fowler, Reynaldo Geronimo, Ronald Hansen, Robert Harris, Craig Hill, Anne Knipper, David Lambert, Janusz Michalski, Agnes Mukupa, Eddy Peeters, Stephen Pursey, Markley Roberts, Michael Sebastian, Alione Sow, Peter Unterweger, Dirk Uyttenhove, Nazaryo Vivero et Mike Waghorne.

Au nombre des personnes qui ont contribué à la réalisation du Rapport et qui ont assisté à la réunion de consultation avec des représentants des gouvernements, des sociétés multilatérales et des ONG, figuraient notamment Rolf Alter, Philip Barry, Joan Boer, Jacques Bugnicourt, Marion Crawshaw, Rudy Delarue, Walter Dhondt, Georg Fischer, Jean-Baptiste de Foucault, Sakiko Fukuda-Parr, Katherine Hagen, Anne Kristin Hermansen, Roy Jones, Nicholas Karavitis, Martin Khor, Horst Kleinschmidt, Marc de Lamotte, Anna Lekwall, John Martin, Ruth Mayne, Merje Mikkola, Christopher Moir, Guy de Monchy, John Morley, Jorgen Ohlsson, David Ould, Anders Serup Rasmussen, Anne Richards, Fabrice Ritchie, John Roberts, Gregory Schoepfle, Takemichi Shirai, Rudiger Sielaff, Matti Sihto, Naresh C. Singh, James F. Steel, Arne Strom, Stanley Taylor, Christine Toetzke, Kazuto Tsuji, David Turnham, Roberto Urmenenta, Jan Vandemoortle, Laurent Vernière, Philip R. Wall, Thomas Weiss, Dominique Welcomme et Peter Whitney.

En vue de recueillir leurs observations sur le Rapport, des groupes de discussion de type informel ont été créés dans les pays ci-après : Afrique du Sud, Bangladesh, Bélarus, Ghana, Hongrie, Indonésie, Pologne et Venezuela.

Les données qui constituent la base du présent Rapport proviennent de sources très diverses. Il a été particulièrement fait appel aux bases de données du BIT, au recueil de données en cours d'élaboration à la Banque mondiale (voir Topel, Levy et Rama, 1994), à des données d'enquêtes sur les ménages, et en particulier au projet d'Etude sur la mesure des niveaux de vie, et à des sources nationales.

Les personnes et les faits décrits dans les brefs aperçus biographiques dont sont émaillés le Sommaire et le reste du Rapport sont purement fictifs. Les personnages sont composés à partir d'informations tirées d'enquêtes sur les ménages ainsi que d'études de cas, dont certaines ont été publiées, de sorte qu'ils peuvent être considérés comme représentatifs de personnes de situations comparables.

La Première partie a bénéficié des précieuses observations formulées par Arvil V. Adams, Harold Alderman, Jere

Behrman, Alan Berg, Hans Binswanger, William Easterly, Alison Evans, Richard Freeman, David Fretwell, James Harrison, Stephen Heyneman, Keith Hinchcliffe, Emmanuel Jimenez, Robert Lalonde, Matthew McMahan, Tom Merrick, John Middleton, Minh Chau Nguyen, Harry Anthony Patrinos, Guy Pfefferman, Lant Pritchett, George Psacharopoulos, Martin Ravallion, David Turnham et Zafiris Tzannatos.

La Deuxième partie a bénéficié du concours de Jean Baneth, Barry Chiswick, Stijn Claessens, Daniel Cohen, Paul Collier, Richard Freeman, Will Martin, Guy Pfefferman, Christopher Pissarides, Lant Pritchett, Dani Rodrik, Sharon Russell, Frances Stewart, David Turnham et Adrian Wood.

La Troisième partie s'est inspirée de documents de référence et a puisé à un grand nombre de sources universitaires. Les principaux commentateurs ont été Richard Freeman et John Pencavel. D'utiles contributions et observations ont été fournies également par Arvil V. Adams, Mark Blackden, Daniel Cohen, Paul Collier, Alison Evans, Peter Fallon, Homi Kharas, Elizabeth Morris-Hughes, Stephen Pursey, Martin Ravallion, Martin Rama et Dominique Van de Walle.

La Quatrième partie a bénéficié de précieuses contributions en provenance d'un grand nombre de sources, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque, et qui avaient pour noms, notamment, Christine Allison, Nicholas Barr, Maurice Boissiere, Jeanine Braithwaite, Mary Cannings, Carlos Cavalcanti, Simon Commander, Saul Estrin, Monica Fong, David Fretwell, Alan Gelb, Marek Góra, Ralph W. Harbison, Christine Kessides, Timothy King, Kathie Krumm, Robert Liebenthal, Dipak Mazumdar, Michael Mertaugh, Branko Milanovic, Michael Mills, Caroline Moser, Kyle Peters, Martin Rama, Paolo Roberti, Jan Rutkowski, Martin Schrenk, Mark Sundberg et Milan Vodopivec.

Chapitre premier

Le profil empirique de la situation du marché mondial du travail s'inspire d'un grand nombre de sources. L'estimation de l'aggravation des inégalités de revenu depuis le XIX^{e} siècle est tirée de Pritchett, 1994. La répartition par activité économique de la population en âge de travailler est fondée sur des estimations de taux d'activité consignées dans BIT, 1986, et dans des actualisations des données du BIT telles qu'elles ont été appliquées à de récentes estimations de la population par groupe d'âge réalisées par l'ONU. S'y ajoutent des données sur l'emploi par secteur économique fournies par le BIT, années diverses, que viennent encore compléter les données en provenance de sources nationales. Pour plus amples informations, voir le document de référence de Filmer.

La hiérarchie internationale des salaires est tirée de données publiées dans Union de banques suisses, 1994. Les taux de croissance du PIB pour différentes régions sont tirés d'estimations par la Banque mondiale de la croissance du PIB aux prix du marché moins les estimations de croissance de la population active tirées de données publiées dans BIT, 1986, et de mises à jour de ces données. Les taux de croissance régionale sont tirés de taux de croissance, pays par pays, pondérés par les estimations de la population en âge de travailler réalisées par le BIT en 1995. Les données en provenance de l'ex-Union soviétique et d'autres économies de la région sont tirées de BERD, 1994, et Kornai, 1992.

L'examen des stratégies alternatives de développement et de leurs conséquences pour les travailleurs est tiré d'un grand nombre de sources, et notamment d'Easterly et Fischer, 1994; Lindauer et Roemer, 1994; et Banque mondiale, 1993.

Chapitre 2

La section relative à la physionomie de la croissance et à la situation qui en résulte pour le monde du travail s'appuie sur des données tirées de l'enquête relative à l'Etude sur la mesure des niveaux de vie au Ghana réalisée en 1989 et de l'Enquête sur la population active en Malaisie réalisée en 1989, ainsi que sur des données tirées de diverses publications officielles.

Il existe de nombreux écrits sur les déterminants de la croissance économique. Ce chapitre s'inspire du document de référence de Spiegel ainsi que de travaux économétriques détaillés empruntés à Barro, 1991; Levine et Renelt, 1992; et Mankiw, Romer et Weil, 1992.

De nombreuses publications ont paru également sur l'accroissement de la population et le développement économique. L'analyse développée ici s'inspire de Kelley, 1994; Pritchett, 1994; et Banque mondiale, 1994d.

Chapitre 3

La section qui concerne les décisions des ménages s'inspire du modèle d'affectation du temps dans Becker, 1965. La discussion relative au taux d'activité de la population active selon l'âge et le sexe s'appuie sur le document de référence de Behrman et Zhang, Goldin, 1990; Horton, 1994b; Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994a et 1994b; Psacharopoulos et Tzannatos, 1992; ainsi que sur Schultz, 1990. L'information sur le nombre d'heures de travail effectuées est tirée de l'Enquête sur la population active en Malaisie réalisée en 1989, ainsi que de l'enquête relative à l'Etude sur la mesure des niveaux de vie au Ghana de 1988–89. Les tendances observables dans les heures de travail effectuées dans les économies de l'OCDE à revenu élevé sont consignées dans Maddison, 1989.

La section relative au chômage s'inspire de Commander et Coricelli, 1994; OCDE, 1994a; et Turnham, 1993. Les données correspondantes proviennent de diverses sources, et

notamment : BERD, 1994; BIT, 1994b; OCDE, 1994a; et Topel, Levy et Rama, 1994; ainsi que de sources nationales.

Chapitre 4

La section sur l'évolution de l'emploi par secteur s'inspire de Krueger, 1983; Schiff et Valdes, 1992; ainsi que de Syrquin et Chenery, 1989. La section relative à l'emploi rural autre qu'agricole s'inspire du document de référence de Lanjouw et Lanjouw, ainsi que de Turnham, 1993. La discussion du secteur informel s'inspire de documents de référence de Banerji et Banerji, Campos et Sabot. L'Encadré 4.1 est l'oeuvre de Hans Binswanger.

Chapitre 5

Les analyses des publications parues sur la nutrition et la productivité comprennent Behrman, 1993; et Pinstrup-Andersen et al., 1993. Les éléments sur l'état nutritionnel de la population et la production agricole proviennent, pour le sud de l'Inde, de Deolalikar, 1988, et, pour les Philippines, de Haddad et Bouis, 1991.

Les données sur le niveau d'instruction et l'adoption de variétés de riz à haut rendement sont présentées dans Lin, 1994, pour la Chine, et dans Foster et al., 1994, pour l'Inde.

Les éléments relatifs à la formation à Taïwan (Chine) sont tirés de Aw et Tan, 1993. L'impact d'une amélioration de la nutrition sur le niveau d'instruction au Guatemala est tiré de Pollit et al., 1995. Les rapports de complémentarité qui existent entre éducation et formation au Pérou sont tirés d'Arriagada, 1989. Les données concernant la Slovénie proviennent d'Orazem et Vodopivec, 1994. Dans la discussion sur l'éducation et le capital humain, les données relatives aux tendances des taux de scolarisation dans le monde sont empruntées à Barro et Lee, 1993; et Tilak, 1989. De précieux aperçus de l'éducation comme investissement sont fournis dans Becker, 1995; Schultz, 1994; et Banque mondiale, 1995a.

Alida Castillo-Freeman a fourni, pour la figure de l'Encadré 5.1, les résultats concernant les Etats-Unis. On a pris soin de veiller à ce que les études mentionnées dans la figure soient comparables, mais leur comparabilité n'est pas garantie en raison du fait que chaque étude emploie une spécification différente pour la fonction de gain. A partir d'équations du salaire sous forme logarithmique, qui se rapportent pour la plus grande partie à un choix d'emplois salariés et de caractéristiques individuelles, la prime correspondant à chaque niveau d'instruction se calcule, soit à partir de la rentabilité implicite d'un niveau que l'on obtient en multipliant la rentabilité d'une année de scolarité à ce niveau par le nombre d'années de scolarité assurées à ce niveau par le système scolaire du pays, soit à partir de la rentabilité implicite d'un niveau d'instruction obtenu en convertissant une variable fictive du niveau de scolarité en son pourcentage d'effet sur les gains.

La formation comme investissement de capital humain est décrite dans Middleton, Adams et Ziderman, 1993; et dans Banque mondiale, 1991. Les données relatives à la formation pour le Mexique ainsi que la discussion du programme mexicain CIMO proviennent de documents internes de la Banque mondiale. Pour le Japon, les données relatives à la formation sont consignées dans Lynch, 1994. Les taux de rotation dans le secteur manufacturier de la Corée sont tirés de République de Corée, 1987. Une analyse des programmes d'apprentissage au Ghana figure dans Velenchik, à paraître. Le système de formation du Chili est décrit dans King et Hill, 1993.

Chapitre 6

L'analyse des inégalités de croissance et de gain s'inspire de Dickens et Katz, 1987; Freeman, 1993b; Krueger et Summers, 1987; Rutkowski, 1993 et 1994; ainsi que de Banque mondiale, 1990. La section sur l'inégalité et la scolarité s'inspire de Gindling et Robbins, 1994; Park, Ross et Sabot, 1992; Psacharopoulos et al., 1993; Robbins, 1994; et des documents de référence de Robbins. La discussion relative au Mexique s'inspire du document de référence de Hanson et Harrison, ainsi que de Revenga, 1994.

La discussion des inégalités entre milieu rural et milieu urbain doit beaucoup aux observations de Hans Binswanger et s'inspire également de certains des documents présentés au Chapitre 4. La discussion du rôle égalisateur du marché du travail de type formel utilise des chiffres puisés dans Bell, 1994. La section relative aux inégalités entre ethnies s'appuie sur Psacharopoulos et Patrinos, 1994, ainsi que sur le document de référence de Banerji. La discussion des politiques préférentielles en Malaisie s'inspire abondamment de Tzannatos, 1994.

Les données sur les inégalités régionales au Mexique proviennent de Banque mondiale, 1994c, et la référence à la province de Gansu, en Chine, de Banque mondiale, 1992b. La référence aux populations montagnardes du nord de la Thaïlande vient d'Oomen, 1992. La discussion des inégalités régionales en Argentine s'appuie sur les travaux d'Estache et Fay, 1995.

L'analyse des différentiels de salaires entre hommes et femmes s'appuie sur Horton, 1994b; Newell et Reilly, 1995; et Tzannatos, 1995. L'Encadré 6.1 s'inspire aussi d'Oaxaca, 1973, et de Psacharopoulos et Tzannatos, 1992. Certaines des références aux pays proviennent de Birdsall et Sabot, 1991.

Chapitre 7

La discussion sur la mondialisation des économies s'inspire de Rodrik, 1994, et Banque mondiale, 1992a. La discussion sur la convergence s'inspire de Berry, Bourguignon et Morrisson, 1989; ainsi que de travaux récents de Ben-David, 1994; du document de référence de Pritchett; ainsi

que de Quah, 1994. On trouvera d'autres observations sur l'âge d'or du capitalisme dans Maddison, 1982; Neal, 1985; et Zevin, 1989. Pour l'histoire des migrarions, voir Hatton et Williamson, 1994, et Stalker, 1994.

Chapitre 8

L'analyse de l'Uruguay Round s'inspire de Goldin et van der Mensbrugghe, 1995; Harrison, Rutherford et Tarr, 1995; Hathaway et Ingco, 1995; Hertel et al., 1995; ainsi que de Rodrik, 1994. La discussion sur les échanges et les salaires dans les pays industriels à économie de marché suit Bhagwati et Kosters, 1994; Cooper, 1994; Freeman, 1995; Krugman et Lawrence, 1993; Lawrence et Slaughter, 1993; Neven et Wyplosz, 1994; Sachs et Shatz, 1994; Stolper et Samuelson, 1941; Wood, 1994a; et Wood et Berge, 1994. La discussion sur les effets produits dans les pays en développement s'inspire des résultats consignés dans Davis, 1992; Feenstra et Hanson, 1994; Krueger, 1978; les documents de référence de Robbins; ainsi que dans Wood, 1994a. Les projections démographiques pour les pays riches proviennent du McKinsey Global Institute, 1994. La figure de l'Encadré 8.2 suit la méthodologie de Wood, 1994b.

Chapitre 9

Les éléments d'information concernant les corrélations entre épargne et investissement proviennent de Montiel, 1993; et Schmidt-Hebbel, Servén et Solimano, 1994. Ceux qui concernent les sociétés multinationales et l'investissement direct étranger s'appuient sur Feldstein, 1994; Lawrence, 1994; Lipsey, 1994; et Nations Unies, 1994a. L'effet des flux privés et de l'instabilité s'inspire de Calvo, Leiderman et Reinhart, 1992; Chuhan, Claessens et Mamingi, 1993; Claessens, Dooley et Warner, 1995, Dadush, Phareshwan et Johannes, 1994; et Schadler et al., 1993.

Chapitre 10

Pour plus amples informations sur la théorie de la migration, voir Bhagwati, 1991; Massey, 1990; Massey et al., 1993, Razin et Sadka, 1994; et Stark, 1991. Sur les grands problèmes de migration, voir Russell et Teitelbaum, 1992; Stalker, 1994; et Zlotnik, 1993. Le traitement de l'effet des migrations sur les pays qui envoient des travailleurs à l'étranger est basé sur les travaux d'Abella et Mori, 1994; Adams, 1989 et 1992; Findley, 1994; et Rodriguez et Horton, 1994. L'effet produit sur les pays qui reçoivent des travailleurs s'inspire de Borjas, 1994; Borjas et Freeman, 1993; Overbeek, 1994; et Zimmermann, 1995. Kwong, 1994, fait état de pratiques illégales concernant l'immigration de Chinois aux Etats-Unis.

Chapitre 11

Solow, 1980, veut montrer pourquoi les marchés du travail diffèrent des autres marchés et pourquoi les gouvernements interviennent dans les marchés du travail. Les raisons qui font que les gouvernements interviennent sur les marchés du travail sont examinées dans Kaufman, 1991. Mazumdar, 1989, présente un tableau des problèmes de marché du travail que connaissent les pays en développement et passe en revue les mesures à prendre pour tenter de les résoudre.

On trouve un aperçu des principales normes de travail ainsi que de leur utilité et de leurs objectifs dans BIT, 1994a, et dans le document de référence de Robinson. Le document de référence de Grootaert et Kanbur a servi de cadre à la section relative au travail des enfants et à un grand nombre des arguments empiriques qui y sont présentés. Rodgers et Standing, 1981, présentent une typologie du travail des enfants. Galbi, 1994, présente le problème du travail des enfants dans une perspective historique; Nichols, 1993, présente quelques exemples pris sur le vif en Asie du Sud ainsi que le dilemme auquel sont confrontées les sociétés étrangères; et Boyden, 1988, décrit la situation à Lima (Pérou). La discussion des faits qui se rapportent à l'Etat indien du Kerala et à l'île de Cebu, aux Philippines, est empruntée à Boyden et Myers, 1994. L'analyse développée dans Patrinos et Psacharopoulos, 1995, montre que la taille de la famille est un important déterminant du travail des enfants; et Siddiqi et Patrinos, 1994, développent l'idée selon laquelle les problèmes de scolarité contribuent au travail des enfants. Le rapport entre l'échec du système éducatif en Afrique et le travail des enfants est étudié dans Bonnet, 1993; et d'autres éléments concernant la corrélation négative qui existe entre le travail des enfants et l'éducation sont présentés dans Rivera-Batiz, 1985. Les données relatives à l'Egypte sont tirées de Levy, 1985; et la discussion sur l'Inde est empruntée à Rosenzweig, 1981, et à Rosenzweig et Evenson, 1977. Jacoby et Skoufias, 1994, analysent la relation entre l'incertitude du revenu des ménages et le travail des enfants. On trouvera, dans Salazar, 1988, une description du travail des enfants dans les carrières de Bogota.

Le document de référence de Behrman et Zhang comprend une description des différentes formes d'emploi féminin selon les pays. On trouvera un aperçu historique sur les femmes dans le marché du travail en Amérique dans Goldin, 1990, et pour l'Asie dans Horton, 1994b. La discussion relative aux congés de maternité est empruntée au document de référence de Robinson et on trouvera, dans Tzannatos, 1995, les arguments selon lesquels les avantages sociaux ne devraient pas être financés par l'employeur. Les références à l'emploi des femmes au Bangladesh sont empruntées à Chaudhuri et Paul-Majumder, 1991, ainsi qu'au document de référence de Rahman. La discussion de l'impact qu'ont sur les travailleuses les politiques d'emploi public en Egypte est fondée sur le document de référence d'Assaad. Patrinos, 1994, présente des arguments selon lesquels les investissements d'éducation en

faveur des membres des minorités autochtones, ethniques, raciales et linguistiques finiront par faire disparaître la plupart des différentiels de salaires observés. Les développements relatifs à la discrimination et à l'adoption de mesures correctives dans les pays industriels sont empruntés à Becker, 1957; Beller, 1979; Bergmann, 1989; Brown, 1982; Edwards, 1994; Gold, 1983; Goldstein et Smith, 1976; Hill, 1984; Leonard, 1984a, 1984b et 1989; et Smith et Welch, 1984.

Le document de référence d'Azam fait le point des arguments concernant l'impact du salaire minimum et expose quelques faits observés. Les arguments tendant à expliquer pourquoi le salaire minimum peut ne pas avoir beaucoup d'impact sur l'emploi, avec des éléments relevés dans les pays industriels, sont empruntés à Card et Krueger, 1995, et à Krueger, 1994. Rama et Tabellini, 1995, présentent un modèle dans lequel on utilise un salaire minimum pour créer des rentes en faveur de certaines catégories de travailleurs, et Freeman, 1993c, montre comment le salaire minimum peut être considéré comme un instrument de redistribution du revenu sans incidence budgétaire. L'exemple concernant Maurice est emprunté au document de référence de Robinson. On trouvera, dans le document de référence de Squire et Suthiwart-Narueput, des explications, accompagnées d'exemples d'inobservation, de la raison pour laquelle la législation relative au salaire minimum n'est guère appliquée dans les pays en développement. Les cas d'inobservation de la réglementation du travail dans les petites entreprises des pays en développement sont empruntés à Morrisson, Solignac Lecomte et Oudin, 1994. Les données relatives au Mexique proviennent de Bell, 1994; celles qui concernent le Maroc viennent de Harrison, 1993; et, pour le Kenya, de Freeman, 1993b.

La discussion de la réglementation relative à la sécurité et à l'hygiène puise à plusieurs sources. Les données comparatives concernant le caractère dangereux de certains types de travail et les accidents du travail sont empruntées au Bureau international du travail et à l'Organisation mondiale de la santé. La description des dangers que fait courir à la santé des ouvriers agricoles l'exposition aux pesticides est empruntée au *Boston Globe*, 1994. La description de certains incendies d'usine est empruntée à Foner et Garraty, 1991, et à des journaux. La discussion relative à l'application des normes de sécurité aux Philippines est empruntée à Laboj, 1988. La description des incidences du programme de lutte contre l'onchocercose sur le marché du travail est empruntée à Cooley et Benton, 1995. On trouvera dans Currington, 1988, et Viscusi, 1986, un panorama des études relatives aux normes d'hygiène et de sécurité. Les faits qui tendent à montrer que la présence de syndicats peut modifier ce résultat sont empruntés à Weil, 1991.

La question de savoir s'il convient de lier normes de travail et accords de commerce est largement débattue. Le U.S. Department of Labor, 1994, présente les différents points de vue et les arguments invoqués.

Chapitre 12

Ce chapitre s'appuie sur des documents de référence définissant le cadre analytique et présentant quelques faits observés : par Banerji et Ghanem, Ghanem, Devarajan et Thierfelder, et Pencavel. L'analyse développée dans ce chapitre a également bénéficié des travaux de Freeman, 1992; Freeman et Medoff, 1984; Katz, Kuruvilla et Turner, 1993; Pencavel, 1991; et Rees, 1989. On trouvera, dans Sugeno, 1994, une description des fonctions des syndicats.

Les données et les exemples de pays sont empruntés à de nombreuses sources. Les faits attestant l'existence de primes de salaire résultant de l'action des syndicats sont empruntés à Blanchflower et Freeman, 1990; Moll, 1993; Panagides et Patrinos, 1994; Park, 1991; Standing, 1992; et Teal, 1994. Les données relatives au taux de syndicalisation en Inde sont empruntées à Joshi et Little, 1994; pour l'Asie de l'Est à Frenkel, 1993; et pour l'Espagne au BIT, 1985; et à Jimeno et Toharia, 1993. Les arguments et les données relatifs à l'impact positif des syndicats sur la répartition du revenu sont empruntés à Freeman, 1980; Lee et Nam, 1994; et Panagides et Patrinos, 1994. Les données concernant l'impact positif des syndicats malaisiens sont empruntées à Standing, 1992. L'exemple de syndicats de branche au Brésil est emprunté à Fleury et Humphrey, 1993; et celui des mineurs indiens à Banerji et Sabot, 1993. On trouvera dans Calmfors et Driffil, 1988, et dans Freeman, 1988, une analyse du niveau auquel ont lieu les négociations collectives. Freeman, 1993a, décrit et analyse les relations professionnelles en Asie de l'Est; et Krause et Park, 1993, présentent une analyse détaillée pour la Corée. L'analyse des syndicats du secteur public s'appuie sur le document de référence de Pencavel et doit beaucoup aux discussions avec des représentants des syndicats. Les citations concernant les réponses des pays aux questions du BIT sur la liberté syndicale proviennent de Botswana Federation of Trade Unions et de la Confédération internationale des syndicats libres, 1991.

Ce chapitre a bénéficié d'autres études de cas concernant le rôle des syndicats dans les pays en développement, et notamment de Bhattacherjee, 1987; et Bhattacherjee et Chaudhuri, 1994, sur l'Inde; Manning, 1993, sur l'Indonésie; McCoy, 1989, sur le Venezuela; et Mondal, 1992, sur le Bangladesh.

Chapitre 13

La discussion sur la sécurité du revenu pour les travailleurs du secteur informel porte sur les mécanismes d'entraide communautaire et les transferts de source privée, les programmes de travaux publics et les filets de protection pour les pauvres des campagnes. Cox et Jimenez, 1990, font le point sur ce qui a paru concernant les mécanismes

d'entraide communautaire et les transferts de source privée. L'exemple du Pérou est emprunté à Cox et Jimenez, 1989. Le document de référence de Mukherjee présente un examen des problèmes que soulèvent les programmes de travaux publics. Von Braun, 1994, présente un grand nombre d'études de cas, résume les leçons de l'expérience et constitue la source des références aux programmes en Bolivie, en Chine, en Ethiopie, au Niger, au Sénégal, au Zimbabwe et dans l'Etat du Maharashtra, en Inde. Datt et Ravallion, 1994, présentent également une analyse empirique détaillée de l'impact du projet de l'Etat du Maharashtra. On trouvera une description du programme chilien de travaux publics dans Edwards et Cox Edwards, 1991, et Hudson, 1994.

On trouvera, dans Hamermesh, 1991, ou Topel et Welch, 1980, une description de l'expérience en matière d'évaluation des systèmes d'allocation de chômage aux Etats-Unis et, dans Pujol, 1994, une analyse du rapport entre la durée du chômage et le bénéfice des allocations de chômage. La discussion du rapport entre la sécurité de l'emploi et l'emploi s'inspire abondamment de Freeman, 1993b. Elle puise aussi dans les travaux de Bertola, 1990; Blank et Freeman, 1993; et Lazear, 1990. La discussion de l'industrie européenne de la sidérurgie est empruntée à Houseman, 1991; et la référence à l'Espagne à Alba-Ramirez, 1991. Schaffner, 1993, présente une analyse de la réglementation relative à la sécurité du revenu dans le nord-est du Brésil; et Marshall, 1991, étudie le Pérou. Toutes les autres références aux cas observés en Amérique latine sont empruntées à Cox Edwards, 1993 et 1994. La référence à Sri Lanka s'appuie sur les travaux de Rama, 1994; et l'exemple relatif à la Malaisie est emprunté à Standing, 1989. L'analyse de la réglementation relative à la sécurité de l'emploi en Inde et au Zimbabwe est empruntée à Fallon et Lucas, 1991. La discussion des régimes d'assistance sociale s'inspire de Milanovic, 1995.

Chapitre 14

Les arguments économiques développés dans ce chapitre s'inspirent abondamment des travaux de Lindauer et Nunberg, 1994, et de Wade, 1994. Celui-ci est la source de l'argumentation concernant la relation principal-agent ainsi que de l'Encadré 14.1 et de la comparaison entre les services d'irrigation en Corée et en Inde. On trouvera dans Dia, 1993; Gregory et Perlman, 1994; Lindauer et Nunberg, 1994; Nunberg, 1993; Reid, 1992; et Reid et Scott, 1994, une analyse des questions à la solution desquelles doivent songer les gouvernants qui s'engagent sur la voie des réformes de la fonction publique. Kraay et van Rijckeghem, 1994, présentent une analyse empirique internationale des déterminants des salaires et de l'emploi dans le secteur public.

La description de la politique égyptienne de l'emploi dans le secteur public est empruntée au document de référence d'Assaad, et les données relatives à la comparaison entre l'Egypte et le Ghana à Banerji et Sabot, à paraître. Certaines des données relatives au Ghana proviennent aussi de Lindauer, Meesook et Suebsaeng, 1988. La citation relative à la fonction publique en Ouganda est empruntée à la République ougandaise, 1992. La discussion de la Tanzanie repose en partie sur Lindauer et Sabot, 1983; et certaines des données relatives au Kenya proviennent de Johnson, 1971. Une partie de la discussion de la Zambie s'appuie sur les travaux de Colclough, 1989; et les données relatives à El Salvador proviennent de Gregory, 1991. Knight et Sabot, 1987; Terrell, 1993; et van der Gaag, Stelcner et Vijverberg, 1989, présentent des estimations de différentiels de salaires entre secteur privé et secteur public. La description des réformes du secteur de l'éducation au Chili est empruntée à Castaneda, 1992.

La section sur l'économie politique de la réforme de la fonction publique s'est inspirée de l'analyse du Kenya dans Cohen, 1993, ainsi que de certains travaux récents sur le problème de la gestion des affaires publiques et l'économie politique du développement, et notamment Boeninger, 1991; Landell-Mills et Serageldin, 1992; Martin, 1991; Nelson, 1994; et Rodrik, 1992.

Chapitre 15

La discussion relative à l'effondrement de différentes stratégies de développement et à l'acheminement vers des modes nouveaux de croissance s'inspire d'Estrin, 1994; Hierro et Sanginés, 1991; Lustig, 1992; Banque mondiale, 1994a; et de documents internes de la Banque mondiale. L'analyse des principaux éléments de la réforme a puisé à divers documents internes de la Banque et à des sources extérieures, et notamment à Bosworth, Dornbusch et Laban, 1994; Chamley et Ghanem, 1994; Cooper, 1994; Gelb et Gray, 1991; Husain et Faruqee, 1994; Larraín et Selowsky, 1991; et Banque mondiale, 1994a. La discussion des réformes partielles dans les pays à économie planifiée s'inspire de Kornai, 1992.

Les estimations des différents types de déclin macroéconomique et les indices de turbulence de l'emploi proviennent d'estimations des services de la Banque mondiale, de sources gouvernementales ainsi que de documents internes de la Banque mondiale, et s'inspirent également du document de référence de Jackman. Les estimations du nombre de travailleurs associés à chaque forme régionale de réforme structurelle s'appuient sur des données relatives à la main-d'oeuvre en provenance du BIT, années diverses (voir l'Annexe pour les divers pays).

La discussion relative aux salaires réels et au chômage s'inspire abondamment de Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994a et 1994b, et l'information sur l'ajustement en Afrique subsaharienne du document de référence de Mazumdar et de Banque mondiale, 1994a.

La section concernant les salaires relatifs et le redéploiement de la main-d'oeuvre s'appuie sur Beaudry et Sowa, 1994; Gindling et Berry, 1994; Horton, 1994a; Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994b; Mazumdar, 1994; Riveros, 1994; et Revenga et Montenegro, 1995, pour la discussion de l'expérience des pays en développement à économie de marché; et sur Beleva, Jackman et Nenova-Amar, 1994; Commander, McHale et Yemtsov, 1994; Ham, Svejnar et Terrell, 1994; et Rutkowski, 1994, pour la discussion relative aux ex-économies planifiées.

La discussion sur la manière dont les conditions initiales ont influé sur les voies suivies par la réforme en Russie et en Chine provient de Sachs et Woo, 1994, et tient compte d'arguments développés par McKinnon, 1994.

La section relative à la politique macroéconomique s'inspire de Bruno, 1988; Chamley et Ghanem, 1994; Easterly et Schmidt-Hebbel, 1994; et Banque mondiale, 1994a. La discussion concernant le rôle du rythme et la crédibilité des réformes dans les pays à économie planifiée s'appuie sur Balcerowicz et Gelb, 1995, et Kornai, 1995.

Chapitre 16

Ce chapitre s'inspire abondamment de plusieurs évaluations de programmes d'ajustement dans le monde. L'analyse des résultats des programmes d'ajustement en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord s'inspire abondamment de Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994a et 1994b; Mazumdar, 1994; et Banque mondiale, 1994a. Les données relatives aux inégalités de revenu pour l'Amérique latine proviennent de Psacharopoulos et al., 1993; celles concernant l'Afrique et l'Asie de Sen, 1994. Cette section puise aussi dans Fox et Morley, 1990; Banque mondiale, 1990; et dans des évaluations de la pauvreté pour l'Indonésie, le Mexique, le Pérou et le Viet Nam.

Pour les économies en transition, les données relatives aux inégalités de revenu proviennent d'Atkinson et Micklewright, 1992, et de Kornai, 1992, qui décrivent les conditions initiales, et de Milanovic, 1994 et 1995, qui examinent les effets de la transition. Les données concernant les différentiels de salaires pour la Pologne s'appuient sur Rutkowski, 1994; pour l'est de l'Allemagne, sur le document de référence de Lehmann; et pour la République tchèque, sur Chase, 1994. Les changements intervenus dans l'évolution de la pauvreté sont décrits dans Milanovic, à paraître.

L'Encadré 16.1 a pour base Lustig, 1992; Moser, 1994; et Moser et al., 1994; ainsi que Berg et Sachs, 1992, qui contient une analyse des problèmes que soulève la mesure du bien-être dans les économies en transition. L'information sur les travailleurs qui se retirent de la population active est empruntée à Flanagan, 1995. La section relative aux probabilités de réduction à l'état de pauvreté pour différentes catégories de population s'inspire abondamment de documents internes de la Banque mondiale, et en particulier des évaluations de la pauvreté et des études sur le rôle des femmes dans le développement, ainsi que de Milanovic, à paraître. Cette section fait aussi des emprunts à Fox et Morley, 1990; Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994a et 1994b; et Banque mondiale, 1990. Les données concernant les parts du marché du travail informel ont été empruntées au document de référence de Banerji; à Braithwaite, 1994; à Dallago, 1995; et à des sources nationales.

La section relative aux aptitudes professionnelles s'inspire abondamment d'études sur les taux de rentabilité de l'instruction : de Robbins, 1994, pour la discussion relative au Chili; du document de référence de Hanson et Harrison; ainsi que de Revenga, 1994, pour la discussion relative au Mexique; et de Chase, 1994; Orazem et Vodopivec, 1994; ainsi que de Banque mondiale, 1994e, pour la discussion relative aux pays d'Europe de l'Est, ainsi que de mémorandums économiques pour le Viet Nam et la Mongolie.

Chapitre 17

La discussion sur l'emploi — recrutements et licenciements — s'inspire de Roberts, à paraître, ainsi que du document de référence de Rutkowski et Sinha. L'analyse des baisses de salaire réel s'appuie sur des annuaires statistiques nationaux, sur le document de référence de Commander et McHale, ainsi que sur Horton, Kanbur et Mazumdar, 1994a et 1994b. L'évaluation des conditions de départ des travailleurs et de leur réaction aux chocs s'inspire de Jackman et Rutkowski, 1994.

La section relative à l'adaptabilité du marché du travail et à la mobilité des travailleurs s'inspire du document de référence de Knight et Song. La discussion relative au Pérou s'appuie sur des évaluations de la pauvreté de la Banque ainsi que sur des conversations avec Edgardo Favaro. L'analyse des taux de chômage régionaux est fondée sur des chiffres puisés dans des documents internes de la Banque mondiale et s'inspire de Boeri et Scarpetta, 1994; Commander et Coricelli, 1994; Erbenova, 1994; Góra et Lehmann, 1995; ainsi que de Scarpetta, 1994. Les données relatives aux différentiels de salaires sont empruntées à Rutkowski, 1993 et 1994. Les observations relatives à la rétention de personnel s'inspirent du document de référence de Commander et McHale ainsi que de Rutkowski, 1990. L'information sur l'imposition de taxes pour salaires excessifs vient d'un grand nombre de documents de la Banque ainsi que de l'analyse de Commander, Coricelli et Staehr, 1991; Coricelli et Revenga, 1992; et Rostowski, 1994. Les données concernant le salaire minimum proviennent de CIS, 1994, et d'annuaires statistiques pour le Chili et le Mexique. L'analyse des prestations de services sociaux par des entreprises publiques a bénéficié d'observations d'un grand nombre de membres du personnel de la Banque

mondiale et s'inspire des résultats de recherches empiriques consignés dans Commander et Jackman, 1993; et Estrin, Schaffer et Singh, 1994; ainsi que de documents internes de la Banque mondiale sur la Chine.

La section concernant la préparation des travailleurs en vue du changement, y compris l'Encadré 17.1, puise à diverses sources, et en particulier à Burda, 1993; Fretwell et Goldberg, 1993; Fretwell et Jackman, 1994; Ham, Svejnar et Terrell, 1993 et 1994; Jacobson, 1994; Johnson, Dickinson et West, 1985; au document de référence de Lehmann; à Leigh, 1992; Micklewright et Nagy, 1995; OCDE, 1993 et 1994b; O'Leary, 1995; Orr et al., 1994; Revenga, Riboud et Tan, 1994; Sohlman et Turnham, 1994; ainsi qu'à Wilson et Adams, 1994. L'Encadré 17.1 est basé sur Fretwell et Jackman, 1994, ainsi que sur l'analyse développée dans OCDE, 1993.

La discussion sur la réduction de l'insécurité par des programmes de transferts sociaux est basée, pour la plus grande partie, sur Barr, 1994, et Krumm, Milanovic et Walton, 1994. Les données relatives à la part des dépenses sociales dans le PIB proviennent de documents internes de la Banque. La discussion concernant les difficultés que présentent le contrôle des ressources individuelles et la conception des mécanismes de ciblage est basée sur les apetçus qu'en donnent Barr, à paraître, et Sipós, 1994. La discussion du rôle des travailleurs relativement âgés s'inspire de Jimeno et Toharia, 1994, ainsi que de Revenga et Riboud, 1993.

La plupart des exemples de programmes de licenciements de masse sont empruntés à Chaudhry, Reid et Malik, 1994; Hess, 1994; ainsi qu'à Svejnar et Terrell, 1991. Les aperçus ouverts dans la discussion sur les principes de base à suivre par les programmes d'allégement d'effectifs ainsi que sur la politique à suivre à l'égard des petites villes à entreprise unique ont été puisés dans Diwan, 1994; Jackman et Rutkowski, 1994; ainsi que dans des documents internes de la Banque mondiale sur Sri Lanka et les Projets miniers en Russie.

Chapitre 18

Les projections présentées sont basées sur un modèle de simulation mis au point par Sherman Robinson et Jeff Lewis, avec le concours de Zhi Wang. Adrian Wood a apporté d'utiles suggestions.

Documents de référence

Agrawal, Nisha. « Indonesia—Labor Market Policies and International Competitiveness. »

Ahuja, Vinod et Deon Filmer. « Educational Attainment in Developing Countries: New Estimates and Projections Disaggregated by Gender. »

Appleton, Simon, John Hoddinott, Pramila Krishnan et Kerry Max. « Gender Differences in the Returns to Schooling in Three African Countries. »

Assaad, Ragui. « The Effects of Public Sector Hiring and Compensation Policies on the Egyptian Labor Market. »

Azam, Jean-Paul. « Effects of Minimum Wages in Developing Countries: An Exploration. »

Banerji, Arup. « Workers in the 'Informal Sector' in Developing Countries. »

Banerji, Arup, J. Edgardo Campos et Richard Sabot. « The Political Economy of Formal Sector Pay and Employment in Developing Countries. »

Banerji, Arup et Hafez Ghanem. « Political Regimes and Labor Policies in Developing Countries. »

Behrman, Jere et Zheng Zhang. « Women's Employment Patterns Across Countries and Over Time. »

Collier, Paul, John Hoddinott et Francis Teal. « African Labor Markets. »

Commander, Simon et John McHale. « Labor Markets in the Transition in East Europe and Russia: A Review of Experience. »

Filmer, Deon. « Estimating the World at Work. »

Ghanem, Hafez, Shantayanan Devarajan et Karen Thierfelder. « Trade Reform and Labor Unions: A General-Equilibrium Analysis Applied to Bangladesh and Indonesia. »

Grootaert, Christian et Ravi Kanbur. « Child Labor. »

Hanson, Gordon et Ann Harrison. « Trade, Technology, and Wage Inequality: Evidence from Mexico. »

Jackman, Richard. « Coping with Job Destruction in Economies in Transition. »

Knight, John et Lina Song. « Towards a Labor Market in China. »

Lanjouw, Peter et Jean O. Lanjouw. « Rural Nonfarm Employment: A Survey. »

Lehmann, Hartmut. « Active Labour Market Policies in the OECD and in Selected Transition Economies. »

Lewis, Jeffrey, Sherman Robinson et Zhi Wang. « General Equilibrium Analysis of Effects of Human Capital and Trade on the International Distribution of Labor. »

Mazumdar, Dipak. « The Structure of Wages in African Manufacturing. »

Mukherjee, Anindita. « Public Work Programs: A Review. »

Pencavel, John. « The Role of Labor Unions in Fostering Economic Development. »

Pissarides, Christopher. « Trade and the Returns to Human Capital in Developing Economies. »

Pritchett, Lant. « Divergence, Big Time. »

Rahman, Rushidan Islam. « Formal Sector Employment Among Women in Bangladesh and Gender Composition of Industrial Workers. »

Ravallion, Martin et Gaurav Datt. « Growth and Poverty in Rural India. »

Revenga, Ana et Adrian Wood. « International Trade, Inequality, and Human Capital: A Review and Synthesis of Theoretical and Empirical Work. »

Robbins, Donald. « Earnings Inequality, Structural Adjustment, and Trade Liberalization in Costa Rica. »

_____. « Summary of Preliminary Analysis of Malaysia Wage Structure 1973–1989. »

_____. « Wage Dispersion in Argentina 1986–1993. »

_____. « Wage Dispersion and Trade in Colombia—An Analysis of Greater Bogotá 1976–1989. »

Robinson, Derek. « Do Standards for the Workplace Help or Hurt? »

Rutkowski, Michal et Sarbajit Sinha. « Employment Flows and Sectoral Shifts during the Transition Shock in Post-Socialist Countries. »

Spiegel, Mark. « Determinants of Long-Run Labor Productivity Growth: Selective Survey with Some New Empirical Results. »
Squire, Lyn et Sethaput Suthiwart-Narueput. « The Impact of Labor Market Regulations. »
Tan, Hong et Geeta Batra. « Technology and Industry Wage Differentials: Evidence from Three Developing Countries. »
Turnham, David. « What Can We Learn from Past Efforts to Encourage Employment-Intensive Development? »
Vashishtha, Prem. « Informal Sector Workers in India. »

Bibliographie

Abella, Manolo et Hiromi Mori. 1994. « Structural Change and Labor Migration in East Asia. » Document présenté à la Conférence de l'OCDE sur les stratégies de développement, l'emploi et les migrations internationales, Paris, 11–13 juillet.

Adams, Richard, Jr. 1989. « Worker Remittances and Inequality in Rural Egypt. » *Economic Development and Cultural Change* 38 (octobre) : 45-71.

_____. 1992. « The Effects of Migration and Remittances on Inequality in Rural Pakistan. » *The Pakistan Development Review* 31 (hiver) : 1189–1203.

Alba-Ramirez, Alfonso. 1991. « Fixed-Term Employment Contracts in Spain: Labor Market Flexibility or Segmentation? » Document présenté à la Conférence de l'Association européenne des économistes du travail (EALE), Espagne, septembre.

Appleton, Simon, Paul Collier et Paul Horsnell. 1990. *Gender, Education, and Employment in Côte d'Ivoire.* » Document de travail No 8, Dimensions sociales de l'ajustement. Washington : Banque mondiale.

Arriagada, Ana-Maria. 1989. « Occupational Training Among Peruvian Men: Does It Make a Difference? » Document de travail No 207 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Atkinson, Anthony B. et John Micklewright. 1992. *Economic Transformation in Eastern Europe and the Distribution of Income.* Cambridge, R.-U. : Cambridge University Press.

Aw, Bee-Yan et Hong Tan. 1993. « Training, Technology, and Firm-Level Productivity. » Document de travail du Département du développement du secteur privé, Banque mondiale, Washington.

Balcerowicz, Leszek et Alan Gelb. 1995. « Macropolicies in Transition to a Market Economy: A Three-Year Perspective. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1994.* Washington.

Banerji, Arup et Richard H. Sabot. 1993. « Wage Distortions, Overmanning, and Reform in Developing Country Public Enterprises. » Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington.

_____. A paraître. « Barriers to Labor Reform in Developing Country Public Enterprises. » *World Development.*

Banque mondiale. 1990. *Rapport sur le développement dans le monde 1990 : La pauvreté.* Banque mondiale, Washington.

_____. 1992. *L'enseignement technique et la formation professionnelle.* Document de politique générale de la Banque mondiale. Washington.

_____. 1992a. *Les perspectives de l'économie mondiale et les pays en développement.* Washington.

_____. 1992b. *Poverty Reduction Handbook.* Washington.

_____. 1992c. *Rapport sur le développement dans le monde 1992 : Le développement et l'environnement.* Washington.

_____. 1993. *The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy.* Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press (résumé disponible en français).

_____. 1994a. *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir.* Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. Washington. Banque mondiale.

_____. 1994b. *Averting the Old Age Crisis: Policies to Protect the Old and Promote Growth.* Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press (résumé disponible en français).

_____. 1994c. « Mexico: Second Decentralization and Regional Development Report. » Rapport d'évaluation No 13032-ME. Banque mondiale. Bureau régional Amérique latine et Caraïbes, Washington.

_____. 1994d. *Population and Development: Implications for the World Bank.* Série Le développement à l'oeuvre. Washington.

_____. 1994e. « Poverty in Poland. » Banque mondiale, Département Europe centrale, Washington.

_____. 1995a. « Priorities and Strategies for Education. » Etude sectorielle de la Banque mondiale. Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

_____. 1995b. *Social Indicators of Development 1995.* Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

_____. Années diverses. *World Debt Tables.* Washington.

_____. Années diverses. *World Tables.* Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Barr, Nicholas. 1994. « Income Transfers: Social Insurance. » Dans Nicholas Barr, directeur de publication, *Labor Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe: The Transition and Beyond.* New York : Oxford University Press.

_____. A paraître. « On the Design of Social Safety Nets. » Document de synthèse. Banque mondiale, Développement des ressources humaines et politique opérationnelle, Washington.

Barro, Robert J. 1991. « Economic Growth in a Cross Section of Countries. » *The Quarterly Journal of Economics* 106 (2) : 407–43.

Barro, Robert J. et Jong-Wha Lee. 1993. « International Comparisons of Educational Attainment. » *Journal of Monetary Economics* 32 (3) : 363–94.

Beaudry, P. et N. K. Sowa. 1994. « Ghana. » Dans Susan Horton, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar, directeurs de publication, *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 2 : Série Etudes du développement, IDE. Banque mondiale, Washington.

Becker, Gary S. 1957. *The Economics of Discrimination.* Chicago, Ill. : University of Chicago Press.

_____. 1965. « A Theory of the Allocation of Time. » *Economic Journal* 75 (299) : 493–517.

_____. 1995. « Human Capital and Poverty Alleviation. » Document de travail No 52. Banque mondiale, Développement des ressources humaines et politique opérationnelle, Washington.

Behrman, Jere R. 1993. « The Economic Rationale for Investing in Nutrition in Developing Countries. » *World Development* 21 (11) : 1749–71.

Behrman, Jere R. et Anil B. Deolalikar. 1994. « Are There Differential Returns to Schooling by Gender? The Case of Indonesian Labor Markets. » University of Pennsylvania, Philadelphie.

Beleva, Iskra, Richard Jackman et Mariela Nenova-Amar. 1994. « Bulgaria. » Dans Simon Commander et Fabrizio Coricelli, directeurs de publication, *Unemployment, Restructuring, and the Labor Market in Eastern Europe and Russia.* Série Etudes du développement, IDE. Banque mondiale, Washington.

Bell, Linda A. 1994. « The Impact of Minimum Wages in Mexico and Colombia. » Document présenté à l'Atelier organisé par la Banque mondiale sur les marchés du travail dans les pays en développement, Washington, 6–8 juillet.

Beller, Andrea H. 1979. « The Economics of Enforcement of an Antidiscrimination Law: Title VII of the Civil Rights Act of 1964. » *Journal of Law and Economics.*

Ben-David, Dan. 1994. « Convergence Clubs and Diverging Economies. » University of Houston, Department of Economics, Houston, Tex.

BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). 1994. « Economic Transition in Eastern Europe and the Former Soviet Union. » *Transition Report* (octobre). Londres.

Berg, Andrew et Jeffrey Sachs. 1992. « Structural Adjustment and International Trade in Eastern Europe: The Case of Poland. » *Economic Policy: A European Forum* 14 (avril) : 117–73.

Bergmann, Barbara. 1989. « Does the Market for Women's Labor Need Fixing? » *Journal of Economic Perspectives* 3 (hiver) 43–60.

Berry, Albert, Francois Bourguignon et Christian Morrisson. 1989. « La distribution mondiale du revenu : évolution sur la période récente et effets de la croissance démographique. » Document préparé pour la Conférence sur les conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement, Nations Unies, New York, 23–25 août.

Bertola, Giuseppe. 1990. « Job Security, Employment and Wages. » *European Economic Review* 34 (juin) : 851–86.

Bhagwati, Jagdish. 1991. « Free Traders and Free Immigrationists: Strangers or Friends? » Russell Sage Foundation Working Paper No. 20. New York.

Bhagwati, Jagdish et Marvin Kosters. 1994. *Trade and Wages.* Washington : American Enterprise Institute.

Bhattacherjee, Debashish. 1987. « Union-Type Effects on Bargaining Outcomes in Indian Manufacturing. » *British Journal of Industrial Relations.*

Bhattacherjee, Debashish et Tamal Datta Chaudhuri. 1994. « Unions, Wages and Labour Markets in Indian Industry, 1960–86. » *Journal of Development Studies* 30 (2) : 443–65.

Birdsall, Nancy et Richard Sabot, directeurs de publication. 1991. *Unfair Advantage: Labor Market Discrimination in Developing Countries.* Etudes régionales et sectorielles de la Banque mondiale. Washington.

BIT (Bureau international du travail). 1985. *La situation syndicale et les relations professionnelles en Espagne.* Genève.

_____. 1986. *Evaluations et projections de la population active : 1950–2025.* Genève.

_____. 1994a. *Des valeurs à défendre, des changements à entreprendre : la justice sociale dans une économie qui se mondialise : un projet pour l'OIT.* Rapport du Directeur général (Partie I), Conférence internationale du travail, 81e session. Genève.

_____. 1994b. *Le travail dans le monde 1994.* Genève.

_____. 1995a. *L'emploi dans le monde 1995.* Genève.

_____. 1995b. *Le travail dans le monde 1995.* Genève.

_____. Années diverses. *Annuaire des statistiques du travail.* Genève.

Blanchflower, David G. et Richard B. Freeman. 1990. « Going Different Ways: Unionism in the U.S. and Other Advanced OECD Countries. » NBER Working Paper No. 3342. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Blank, Rebecca M. et Richard B. Freeman. 1993. « Evaluating the Connection Between Social Protection and Economic Flexibility. » NBER Working Paper No. 4338. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Boeninger, Edgardo. 1991. « Governance and Development: Issues, Challenges, Opportunities, and Constraints. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1991.* Washington.

Boeri, Tito et Stefano Scarpetta. 1994. « Convergence and Divergence of Regional Labour Market Dynamics in Central and Eastern Europe. » Document présenté à l'Atelier technique « Chômage régional en Europe orientale et centrale. » Organisation de coopération et de développement économiques, Institute for Advanced Studies, Vienne, Autriche, 3–5 novembre.

Bonnet, M. 1993. « Travail des enfants en Afrique. » *Revue internationale du travail* 132 (3) : 371–89.

Borjas, George J. 1994. « The Economics of Immigration. », *Journal of Economic Literature* : 32 (décembre) : 1667–1717.

Borjas, George J. et Richard B. Freeman. 1993. *Immigration and the Work Force: Economic Consequences for the United States and Source Areas.* Chicago, Ill. : University of Chicago Press.

Boston Globe. 1994. « Harvesting Bananas, and Poison, from the Rain Forest. » 11 juillet (p. 7).

Bosworth, Barry, Rudiger Dornbusch et Raoul Laban. 1994. *The Chilean Economy: Policy Lessons and Challenges.* Washington : Brookings Institution.

Botswana Federation of Trade Unions et Confédération internationale des syndicats libres. 1991. *Conférence panafricaine BFTU/CISL sur la démocratie, le développement et la défense des droits de l'homme et des droits syndicaux en Afrique.* Bruxelles : CISL.

Boyden, Jocelyn. 1988. « Les politiques et les programmes nationaux pour les travailleurs enfants au Pérou » Dans Assefa Bequele et Jo Boyden, directeurs de publication, *L'enfant au travail.* Genève : Bureau international du travail.

Boyden, Jo et William Myers. 1994. « Exploring Alternative Approaches to Combating Child Labour: Case Studies from Developing Countries. » Innocenti Occasional Papers, Child Rights Series No. 8. Bureau international du travail, Genève, et Centre international pour le développement de l'enfant (UNICEF), Florence.

Braithwaite, Jeanine. 1994. « From Second Economy to Informal Sector: The Russian Labor Market in Transition. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Brown, Charles. 1982. « The Federal Attack on Labor Market Discrimination: The Mouse that Roared? » Dans R. G. Ehrenberg, directeur de publication, *Research in Labor Economics* 5. Greenwich, Conn. : JAI Press.

Bruno, Michael. 1988. « Opening Up: Liberalization and Stabilization. » Dans Rudiger Dornbusch, F. Leslie et C. H. Helmers, directeurs de publication, *The Open Economy: Tools for Policymakers in Developing Countries.* New York : Oxford University Press.

Burda, Michael. 1993. « Unemployment, Labour Market Institutions and Structural Change in Eastern Europe. » *Economic Policy: A European Forum.* 8 (avril) : 101–37.

Calmfors, Lars et John Driffil. 1988. « Centralization of Wage Bargaining and Macroeconomic Performance. » *Economic Policy* (avril).

Calvo, Guillermo A., Leonardo Leiderman et Carmen M. Reinhart. 1992. « Capital Inflows and Exchange Rate Appreciation in Latin America: The Role of External Factors. » *International Monetary Fund Staff Papers* 40 (mars) : 108–51.

Card, David et Alan Krueger. 1995. *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage.* Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Castaneda, Tarsicio. 1992. *Combattre la pauvreté : les réformes sociales innovatrices au Chili au cours des années 80.* San Francisco, Calif. : ICS Press.

Chamley, Christophe et Hafez Ghanem. 1994. « Côte d'Ivoire: Fiscal Policy with Fixed Nominal Exchange Rates. » Dans William Easterly, Carlos Alfredo Rodríguez et Klaus Schmidt-Hebbel, directeurs de publication, *Public Sector Deficits and Macroeconomic Performance.* New York : Oxford University Press.

Chase, Robert S. 1994. « Returns to Education and Experience in Transition Czech Republic and Slovakia: Research in Progress. » Yale University, Department of Economics, New Haven, Conn.

Chaudhry, Shahid Amjad, Gary James Reid et Waleed Haider Malik, directeurs de publication. 1994. *Civil Service Reform in Latin America and the Caribbean: Proceedings of a Conference.* Document technique No 259. Banque mondiale, Washington.

Chaudhuri, Salma et Pratima Paul-Majumder. 1991. « The Conditions of Garment Workers in Bangladesh—An Appraisal. » Bangladesh Institute of Development Studies, Dacca.

Chuhan, Punam, Stijn Claessens et Nlandes Mamingi. 1993. « Equity and Bond Flows to Latin American and Asia: The Role of Global and Country Factors. » Document de travail No 1160 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

CIS (Commonwealth of Independent States). 1994. *Statistical Year Book.* Moscou : Statistical Committee of the CIS.

Claessens, Stijn, Michael Dooley et Andrew Warner. 1995. « Portfolio Capital Flows: Hot or Cold. » *World Bank Economic Review* 9 (1) : 153–74.

Cohen, John M. 1993. « Importance of Public Service Reform: the Case of Kenya. » *Journal of Modern African Studies* 31 (3; septembre) : 449–76.

Colclough, Christopher. 1989. « The Labor Market and Economic Stabilization in Zambia. » Série Documents de travail, No 222. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.

Commander, Simon et Fabrizio Coricelli, directeurs de publication. 1994. *Unemployment, Restructuring, and the Labor Market in Eastern Europe and Russia.* Série Etudes du développement, IDE Washington : Banque mondiale.

Commander, Simon, Fabrizio Coricelli et Karsten Staehr. 1991. « Wages and Employment in the Transition to a Market Economy. » Document de travail No 736 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Commander, Simon et Richard Jackman. 1993. « Providing Social Benefits in Russia: Redefining the Roles of Firms and Government. » Document de travail No 1184 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Commander, Simon, John McHale et Ruslan Yemtsov. 1994. « Russia. » Dans Simon Commander et Fabrizio Coricelli, directeurs de publication. *Unemployment, Restructuring, and the Labor Market in Eastern Europe and Russia.* Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Cooley, Laura et Bruce Benton. 1995. « Controlling Riverblindness in West Africa. » Dans *Investing in People: The World Bank in Action.* Le développement en marche. Washington : Banque mondiale.

Cooper, Richard N. 1994. « Foreign Trade, Wages, and Unemployment. » Harvard University, Department of Economics, Cambridge, Mass.

Coricelli, Fabrizio et Ana Revenga, directeurs de publication. 1992. « Wage Policy during the Transition to a Market Economy: Poland 1990–91. » Document de travail No 158. Banque mondiale, Washington.

Cox, Donald et Emmanuel Jimenez. 1989 « Private Transfers and Public Policy in Developing Countries: A Case Study for Peru. » Document de travail No 345, Politiques, planification et recherche. Banque mondiale, Washington.

_____. 1990. « Achieving Social Objectives Through Private Transfers: A Review. » *The World Bank Research Observer* 5 (2) : 205–18.

Cox Edwards, Alejandra. 1993. « Labor Market Legislation in Latin America and the Caribbean. » Programmes d'études régionales, Banque mondiale, Washington.

_____. 1994. « Poverty Alleviation and the Labor Market in Ecuador. » Banque mondiale, Washington.

Currington, W. P. 1988. « Federal vs. State Regulation: The Early Years of OSHA. » *Social Science Quarterly* 69 (2).

Dadush, Uri, Ashok Phareshwan et Ronald Johannes. 1994. « Are Private Capital Flows to Developing Countries Sustainable? » Document de travail No 1397 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Dallago, Bruno. 1995. « The Irregular Economy in Transition: Features, Measurement and Scope. » Dans Robert Holzman, Janos Gacs et Georg Windkler, directeurs de publication, *Output Decline in Eastern Europe: Unavoidable, External Influence, or Homemade.* International Studies in Economics and Econometrics 34 : 31–60.

Datt, Gaurav et Martin Ravallion. 1994. « Transfer Benefits from Public-Works Employment: Evidence for Rural India. » *Economic Journal: The Journal of the Royal Economic Society* 104 (novembre) : 1346–69.

Davis, Steven J. 1992. « Cross-Country Patterns of Change in Relative Wages. » Dans *NBER Macroeconomics Annual 1992.* Londres : MIT Press.

Deolalikar, Anil B. 1988. « Nutrition and Labor Productivity in Agriculture: Estimates for Rural South India. » *The Review of Economics and Statistics* 70 (3) : 406–13.

Dia, Mamadou. 1993. *Pour une meilleure gouvernance comme fondement de la réforme de la fonction publique en Afrique au sud du Sahara.* Document technique de la Banque mondiale No 225F. Washington.

Dickens, William T. et Lawrence F. Katz. 1987. « Inter-Industry Wage Differences and Industry Characteristics. » NBER Working Paper Reprint No. 894. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Diwan, Ishac. 1994. « Public Sector Retrenchment and Severance Pay: Nine Propositions. » Rapport technique de la Banque mondiale No 259. Washington.

Easterly, William et Stanley Fischer. 1994. « The Soviet Economic Decline: Historical and Republican Data. » NBER Working Paper Series No. 4735. National Bureau of Economic Research,. Cambridge, Mass. A paraître dans *World Bank Economic Review.*

Easterly, William et Klaus Schmidt-Hebbel. 1994. « Fiscal Adjustment and Macroeconomic Performance: A Synthesis. » Dans William Easterly, Carlos Alfredo Rodríguez et Klaus Schmidt-Hebbel, directeurs de publication, *Public Sector Deficits and Macroeconomic Performance.* New York : Oxford University Press.

Edwards, Linda N. 1994. « The Status of Women in Japan: Has the Equal Employment Opportunity Law Made a Difference? » *Journal of Asian Economics* 5 (2; été) : 217–40.

Edwards, Sebastian et Alejandra Cox Edwards. 1991. *Monetarism and Liberalization: The Chilean Experience.* Chicago, Ill. : The University of Chicago Press.

Ehrenberg, Ronald G. et Robert S. Smith. 1994. *Modern Labor Economics: Theory and Public Policy,* 5e éd. New York : Harper Collins College Publishers.

Erbenova, Michaela. 1994. « Regional Unemployment and Geographical Labour Mobility: A Case-Study of the Czech Republic. » Document présenté à l'Atelier technique « Chômage régional en Europe orientale et centrale. » Organisation de coopération et de développement économiques, Institute for Advanced Studies, Vienne, Autriche, 3–5 novembre.

Estache, Antonio et Marianne Fay. 1995. « What Should Regional Policy in Argentina Focus On? » Banque mondiale, Amérique latine et Caraïbes, Département-pays I, Washington.

Estrin, Saul. 1994. « The Inheritance. » Dans Nicholas Barr, directeur de publication, *Labor Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe: The Transition and Beyond.* New York : Oxford University Press.

Estrin, Saul, Mark Schaffer et Inderjit Singh. 1994. « The Provision of Social Benefits in State-Owned, Privatized and Private Firms in Poland. » Document présenté à l'Atelier sur l'ajustement des entreprises en Europe de l'Est, Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington, 22–23 septembre.

Fallon, Peter R. et Robert E. B. Lucas. 1991. « The Impact of Changes in Job Security Regulations in India and Zimbabwe. » *World Bank Economic Review* 5(3) : 395–413.

Feenstra, Robert C. et Gordon H. Hanson. 1994. « Foreign Direct Investment and Relative Wages: Evidence from Mexico's *Maquiladoras.* » University of Texas, Department of Economics, Austin.

Feldstein, Martin. 1994. « The Effects of Outbound Foreign Direct Investment on the Domestic Capital Stock. » NBER, Working Paper No. 4668. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Fields, Gary S. 1994. « Changing Labor Market Conditions and Economic Development. » Cornell University, Economics Department, Ithaca, N.Y.

Findley, Sally E. 1994. *To Go But Not to Go: Migration and Family Interactions in Africa.* New York : Columbia University.

Flanagan, Robert J. 1995. « Labor Market Responses to a Change in Economic System. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1994.* Washington.

Fleury, Alfonso et John Humphrey. 1993. « Human Resources and the Diffusion and Adaptation of New Quality: Methods in Brazilian Manufacturing. » Institute of Development Studies, Research Report 24. Sussex, R.-U.

Foner, Eric et John A. Garraty, directeurs de publication. 1991. *The Reader's Companion to American History.* Boston : Houghton-Mifflin.

Foster, Andrew D., Mark R. Rosenzweig et « Rural Indian Economic Growth Research Group ». 1994. « Technical Change and Human Capital Returns and Investments: Consequences of the Green Revolution. » University of Pennsylvania, Philadelphie, Pa., et National Council of Applied Economic Research, Washington.

Fox, M. Louise et Samuel A. Morley. 1990. « Who Paid the Bill? Adjustment and Poverty in Brazil, 1980–90. » Document de travail No 648 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Freeman, Richard B. 1980. « Unionism and the Dispersion of Wages. » *Industrial and Labor Relations Review.*

_____. 1988. « Labour Market Institutions and Economic Performance. » *Economic Policy: A European Forum* 3 (avril) : 63–80.

_____. 1992. « Is Declining Unionization of the U.S. Good, Bad, or Irrelevant? » Dans Lawrence Mishel et Paula B. Voos, directeurs de publication, *Unions and Economic Competitiveness.* Armonk, N.Y. : M. E. Sharpe.

_____. 1993a. « Does Suppression of Labor Contribute to Economic Success? Labor Relations and Markets in East Asia. » Harvard University, Department of Economics, Cambridge, Mass.

_____. 1993b. « Labor Market Institutions and Policies: Help or Hindrance to Economic Development? » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1992.* Washington.

_____. 1993c. « Minimum Wages—Again? » Document présenté à la conférence *Analyse économique des bas salaires et des effets du salaire minimum,* CER/GRIFE, Université d'Aix-en-Provence, France.

_____. 1995. « Will Globalization Dominate U.S. Labor Market Outcomes? » Document préparé pour la conférence « Imports, Exports, and the American Worker. » Brookings Institution, Washington, 2–3 février.

Freeman, Richard B. et James L. Medoff. 1984. *Pourquoi les syndicats? Une réponse américaine.* Paris : Economica.

Frenkel, Stephen, directeur de publication. 1993. *Organized Labor in the Asia-Pacific Regions: A Comparative Study of Unionism in Nine Countries.* Cornell International Industrial and Labor Relations Report No. 24. Ithaca, N.Y. : ILR Press.

Fretwell, David et Susan Goldberg. 1993. « Developing Effective Employment Services. » Document de synthèse de la Banque mondiale No 208. Washington.

Fretwell, David et Richard Jackman. 1994. « Labor Markets: Unemployment. » Dans Nicholas Barr, directeur de publication, *Labor Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe: The Transition and Beyond.* New York : Oxford University Press.

Galbi, Douglas. 1994. « Child Labor and the Division of Labor. » King's College Centre for History and Economics, Cambridge, R.-U.

Gelb, Alan H. et Cheryl W. Gray. 1991. « The Transformation of Economies in Central and Eastern Europe: Issues, Progress, and Prospects. » Document de travail No 17, Politique générale, recherche et relations extérieures. Banque mondiale, Washington.

Ghana Statistical Service. Années diverses. *Ghana Quarterly Digest of Statistics.* Accra.

Gindling, T. H. et Albert Berry. 1994. « Costa Rica. » Dans Susan Horton, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar, directeurs de publication, *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 2 : Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Gindling, T. H. et Donald Robbins. 1994. « Earnings Inequality, Structural Adjustment, and Trade Liberalization in Costa Rica. » Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Gold, Michael Evans. 1983. *A Debate on Comparable Worth.* Ithaca, N.Y : Industrial and Labor Relations Press.

Goldin, Claudia. 1990. *Understanding the Gender Gap: An Economic History of American Women.* New York : Oxford University Press.

Goldin, Ian et Dominique van der Mensbrugghe. 1995 « The Uruguay Round: An Assessment of Economywide and Agricultural Reforms. » Document présenté à la Conférence sur l'Uruguay Round et les économies en développement. Banque mondiale, Washington, 26–27 janvier.

Goldstein, Morris et Robert S. Smith. 1976. « The Estimated Impact of the Antidiscrimination Program Aimed at Federal Contractors. » *Industrial and Labor Relations Review,* juillet (24).

Góra, Marek et Hartmut Lehmann. 1995. « How Divergent is Regional Labour Market Adjustment in Poland? » Document de travail No 1. IFO Institute for Economic Research, Munich, Allemagne.

Gregory, Peter. 1991. « Increasing the Efficiency of the Public Sector. » Rapport préparé pour USAID/El Salvador. Agence des Etats-Unis pour le développement international, Washington.

Gregory, Peter et Bruce J. Perlman. 1994. « Civil Service Diagnostic Review: Nicaragua. » Banque mondiale, Amérique latine et Caraïbes. Département-pays II, Washington.

Haddad, Lawrence et Howarth Bouis. 1991. « The Impact of Nutritional Status on Agricultural Productivity: Wage Evidence from the Philippines. » *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 53 (1) : 45–68.

Ham, John, Jan Svejnar et Katherine Terrell. 1993. « The Emergence of Unemployment in the Czech and Slovak Republics. » *Comparative Economic Studies* 35 (4) : 121–134.

_____. 1994. « Czech Republic and Slovakia. » Dans Simon Commander et Fabrizio Coricelli, directeurs de publication, *Unemployment, Restructuring, and the Labor Market in Eastern Europe and Russia.* Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Hamermesh, Daniel. 1991. « Unemployment Insurance: Goals, Structure, Economic Impacts, and Transferability to Developing Countries. » Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.

Harrison, Ann. 1993. « Morocco Private Sector Assessment: The Labor Market, 1993. » Banque mondiale, Washington.

Harrison, Glenn, Thomas Rutherford et David Tarr. 1995. « Quantifying the Uruguay Round. » Document présenté à la Conférence sur l'Uruguay Round et les économies en développement, Banque mondiale, Washington, 26 et 27 janvier.

Hathaway, Dale E. et Merlinda D. Ingco. 1995. « Agricultural Liberalization and the Uruguay Round. » Document présenté à la Conférence sur l'Uruguay Round et les économies en développement, Banque mondiale, Washington, 26 et 27 janvier.

Hatton, Timothy J. et Jeffrey G. Williamson, directeurs de publication. 1994. *Migration and the International Labor Market, 1850–1939: An Economic Survey.* Londres et New York : Rutledge Press.

Hertel, Thomas, Will Martin, Koji Yanagishima et Betina Dimaranan. 1995. « Liberalizing Manufactures Trade in a Changing World Economy. » Document présenté à la Conférence sur l'Uruguay Round et les économies en développement, Banque mondiale, Washington. 26 et 27 janvier.

Hess, Jolanta. 1994. « Managing Large Scale Labor Restructuring. » Banque mondiale, Washington.

Hierro, Jorge et Allen Sanginés. 1991. « Public Sector Behavior in Mexico. » Dans Felipe Larraín et Marcelo Selowsky, directeurs de publication, *The Public Sector and the Latin American Crisis.* San Francisco, Calif. : Institute for Contemporary Studies Press.

Hill, Herbert. 1984. « Race and Ethnicity in Organized Labor: The Historical Sources of Resistance to Affirmative Action. » *The Journal of Intergroup Relations,* hiver : 12.

Horton, Susan. 1994a. « Bolivia. » Dans Susan Horton, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar, directeurs de publication, *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 2 : Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

_____, directeur de publication. 1994b. « Women and Industrialization in Asia. » Institute for Policy Analysis, Université de Toronto.

Horton, Susan, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar. 1994a. *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 1 : Issues Papers. Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

_____. 1994b. *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 2 : Case Studies. Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Houseman, Susan. 1991. *Industrial Restructuring with Job Security.* Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Hudson, Rex. 1994. « Chile: A Country Study. » Library of Congress, Federal Research Division, Washington.

Hufbauer, Gary. 1991. « World Economic Integration: The Long View. » *International Economic Insights* : mai/juin : 26–27.

Husain, Ishrat et Rashid Faruqee, directeurs de publication. 1994. *Adjustment in Africa: Lessons from Country Case Studies.* Etude régionale et sectorielle de la Banque mondiale. Washington.

INTELSAT. Années diverses. *Rapport annuel.* Washington.

Jackman, Richard et Michal Rutkowski. 1994. « Labor Markets: Wages and Employment. » Dans Nicholas Barr, directeur de publication, *Labor Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe: The Transition and Beyond.* New York : Oxford University Press.

Jacobson, Louis. 1994. « Evaluating Policy Resources Aimed at Reducing the Costs to Workers of Increased Import Competition. » Document présenté à la conférence « Imports, Exports and the American Worker, » Brookings Institution, Washington, 2–3 février.

Jacoby, H. et E. Skoufias. 1994. « Risk, Financial Markets and Human Capital in a Developing Country. » Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington.

Jimeno, Juan F. et Luis Toharia. 1994. « Unemployment and Labour Market Flexibility: The Case of Spain. » Genève : Bureau international du travail.

_____. 1993. « Spanish Labor Markets: Institutions and Outcomes. » Dans J. Hartog et J. Theemuwes, directeurs de publication, *Labor Market Contracts and Institutions: A Cross-National Comparison.* Amsterdam : North-Holland.

Johnson, G. E. 1971. « The Determination of Individual Hourly Earnings in Urban Kenya. » Institute for Development Studies, Discussion Paper No. 115. University of Nairobi.

Johnson, Terry R., Katherine P. Dickinson et Richard W. West. 1985. « An Evaluation of the Impact of ES Referrals on Applicant Earnings. » *Journal of Human Resources* 20 (hiver) : 117–37.

Joshi, Vijay et I.M.D. Little. 1994. *India: Macroecomics and Political Economy 1964–91.* Etude macroéconomique comparative de la Banque mondiale. Washington.

Katz, Harry C., Sarosh Kuruvilla et Lowell Turner. 1993. « Trade Unions and Collective Bargaining. » Document de travail No 1099 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Kaufman, Bruce E. 1991. *The Economics of Labor Markets* 3e éd., Chicago, Ill. : Dryden Press.

Kelley, Allen C. 1994. « The Consequences of Rapid Population Growth on Human Resource Development: The Case of Education. » Dans Dennis A. Ahlburg, Allen C. Kelley et Karen Oppenheim Mason, directeurs de publication, *The Impacts of Population Growth in Developing Countries.* Berlin : Springer-Verlag.

Khandker, Shahidur R. 1991. « Labor Market Participation, Returns to Education, and Male-Female Wage Differences in Peru. » Dans Barbara Herz et Shahidur R. Khandker, directeurs de publication, *Women's Work, Education, and Family Welfare in Peru.* Document de synthèse de la Banque mondiale No 116. Washington.

King, Elizabeth M. et M. Anne Hill. 1993. *Women's Education in Developing Countries: Barriers, Benefits, and Policies.* Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Knight, J. B. et Richard H. Sabot. 1987. « Educational Expansion, Government Policy and Wage Compression. » *Journal of Development Economics* 26 (août) : 201–21.

Kornai, János. 1992. *The Socialist System: The Political Economy of Communism.* Princeton, N.J. : Princeton University Press.

_____. 1995. *Highways and Byways: Studies on Reform and Postcommunist Transition.* Cambridge, Mass. : MIT Press.

Kraay, Aart et Caroline van Rijckeghem. 1994. « Employment and Wages in the Public Sector—A Cross-Country Study. » Fonds monétaire international, Département des finances publiques, Washington.

Krause, Lawrence B. et Fun-Koo Park, directeurs de publication. 1993. *Social Issues in Korea: Korean and American Perspectives.* Séoul : Korea Development Institute.

Krueger, Alan B. 1994. « The Effect of the Minimum Wage When It Really Bites: A Reexamination of the Evidence from Puerto Rico. » NBER Working Paper No. 4757. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Krueger, Alan B. et Lawrence H. Summers. 1987. "Reflections on the Inter-Industry Wage Structure. » Dans Kevin Lang et Jonathan S. Leonard, directeurs de publication, *Unemployment and the Structure of Labor Markets.* New York : Basil Blackwell.

Krueger, Anne O. 1978. « Foreign Trade Regimes and Economic Development: Liberalization Attempts and Consequences. » NBER Working Paper. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

_____. 1983. *Trade and Employment in Developing Countries.* Volume 3 : Synthesis. Chicago, Ill. : University of Chicago Press.

Krugman, Paul et Robert Lawrence. 1993. « Trade, Jobs and Wages. » NBER Working Paper No. 4478. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Krumm, Kathie, Branko Milanovic et Michael Walton. 1994. « Transfers and the Transition from Socialism: Key Tradeoffs. » Document de travail No 1380 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Bureau régional Europe et Asie centrale, Washington.

Kwong, Peter. 1994. « China's Human Traffickers. » *The Nation.* 17 octobre : 422–25.

Laboj, Elmer. 1988. « Occupational Health and Hazards in the Philippines. ». *Travail, capital et société* (Numéro thématique sur la santé et la sécurité) 21 (novembre) : 294–306.

Lalonde, Robert S. 1992. « The Earnings Impact of U.S. Employment and Training Programs. » University of Chicago, Department of Economics, Chicago, Ill.

Landell-Mills, Pierre et Ismaïl Serageldin.1992. « Governance and the External Factor. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1991.* Washington.

Larraín, Felipe et Marcelo Selowsky, directeurs de publication. 1991. *The Public Sector and the Latin American Crisis.* San Francisco, Calif. : Institute for Contemporary Studies Press.

Lawrence, Robert Z. 1994. « Trade, Multinationals, and Labor. » NBER Working Paper No. 4836. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Lawrence, Robert et Mathew Slaughter. 1993. « International Trade and American Wages in the 1980s: Giant Sucking Sound or Small Hiccup? » *Brookings Papers on Economic Activity: Microeconomics* 2 : 161–226.

Lazear, Edward. 1990. « Job Security Provisions and Employment. » *Quarterly Jounal of Economics* 105 (août) : 699–726.

Lee, Joung-Woo et Sang-Sup Nam. 1994. « The Effect of Labor Unions on the Wage Dispersion in Korea. » *Korean Economic Journal* 41 (3) : 251–77 (en coréen).

Leigh, Duane E. 1992. « Retraining Displaced Workers: What Can Developing Countries Learn from OECD Nations? » Document de travail No 946 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.

Leonard, Jonathan S. 1984a. « The Impact of Affirmative Action on Employment. » *Journal of Labor Economics* 2 (octobre) : 439–63.

_____. 1984b. « Employment and Occupational Advances Under Affirmative Action. » *Review of Economics and Statistics* 66 (août) : 377–85.

_____. 1989. « Women and Affirmative Action. » *Journal of Economic Perspectives* 3 (1).

Levine, Ross et David Renelt. 1992. « A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. » *American Economic Review* 82 (septembre) : 942–63.

Levy, Victor. 1985. « Cropping Pattern, Mechanization, Child Labor, and Fertility Behavior in a Farming Economy: Rural Egypt. » *Economic Development and Cultural Change* 33 (juillet) : 777–91.

Lin, Justin Y. 1994. « The Nature and Impact of Hybrid Rice in China. » Dans Cristina C. David et Keijiro Otsuka, directeurs de publication, *Modern Rice Technology and Income Distribution in Asia.* Boulder, Colo. : Lynne Rienner Publishers.

Lindauer, David L., O. A. Meesook et Parita Suebsaeng. 1988. « Government Wage Policy in Africa: Some Findings and Policy Issues. » *World Bank Research Observer* 3 (1; janvier) : 1–25.

Lindauer, David L. et Barbara Nunberg, directeurs de publication. 1994. *Rehabilitating Government: Pay and Employment Reform in Africa.* Etude régionale et sectorielle de la Banque mondiale. Washington.

Lindauer, David L. et Michael Roemer, directeurs de publication. 1994. *Asia and Africa: Legacies and Opportunities in Development.* San Francisco, Calif. : Institute for Contemporary Studies Press.

Lindauer, David L. et Richard Sabot. 1983. « The Public/Private Wage Differential in a Poor Urban Economy. » *Journal of Development Economics* 12 (févr./avril) : 137–52.

Lipsey, Robert. 1994. « Outward Direct Investment and the U.S. Economy. ». NBER Working Paper No. 4691. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Lustig, Nora. 1992. *Mexico: The Remaking of an Economy.* Washington : Brookings Institution.

Lynch, Lisa M., directeur de publication. 1994. *Training and The Private Sector.* Chicago, Ill. : University of Chicago Press.

Maddison, Angus. 1981. *Les phases du développement capitaliste.* Paris : Economica.

_____. 1989. *L'économie mondiale au XX^e siècle.* Etudes du Centre de développement. Paris : OCDE.

Malaysia (Jabatan Perangkaan). Années diverses. *Rubber Statistics Handbook.* Kuala Lumpur.

Mankiw, N. Gregory, David Romer et David N. Weil. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth. » *Quarterly Journal of Economics* 107 (mai) : 407–37.

Manning, Chris. 1993. « Structural Change and Industrial Relations during the Soeharto Period: An Approaching Crisis. » *Bulletin of Indonesian Economic Studies.* 29 (2) : 59–95.

Marshall, Adrian. 1991. « The Impact of Labor Law on Employment Practices: Temporary and Part-Time Employment in Argentina and Peru. » ILO DP/38. Labor Market Program, Bureau international du travail, Genève.

Martin, Denis-Constant. 1991. « The Cultural Dimensions of Governance. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1991.* Washington.

Massey, Douglas S. 1990. « The Social and Economic Origins of Immigration. » *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 510 (juillet) : 60–72.

Massey, Douglas S, Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino et J. Edward Taylor. 1993. « Theories of International Migration: A Review and Appraisal. » *Population and Development Review* 19 (3) : 431–66.

Mazumdar, Dipak. 1989. « Microeconomic Issues of Labor Markets in Developing Countries: Analysis and Policy Implications. » Série Documents de séminaire No 40, IDE. Banque mondiale, Washington.

_____. 1994. « Wages in Africa. » Banque mondiale, Bureau de l'Economiste en chef, Bureau régional Afrique, Washington.

McCoy, Jennifer. 1989. « Labor and the State in a Party-Mediated Democracy: Institutional Change in Venezuela.» *Latin American Research Review* 24 (2) : 35–67.

McKinnon, Ronald I. 1994. *Gradual versus Rapid Liberalization in Socialist Economies: Financial Policies in China and Russia Compared.* San Francisco, Calif. : Institute for Contemporary Studies Press.

McKinsey Global Institute. 1994. *The Global Capital Market: Supply, Demand, Pricing, and Allocation.* Washington.

Micklewright, John et Gyula Nagy. 1995. « Unemployment Insurance and Incentives in Hungary. » *Centre for Economic Policy Research Discussion Paper Series* 1118 (janvier) : 1–42.

Middleton, John, Arvil Van Adams et Adrian Ziderman. 1993. *Skills for Productivity: Vocational Education and Training in Developing Countries.* New York : Oxford University Press.

Milanovic, Branko. 1994. « Poverty in Transition ». Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington.

_____. 1995. « Poverty, Inequality and Social Policy in Transition Economies. » Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement. Washington.

Moll, P. G. 1993. « Black South African Unions: Relative Wage Effects in International Perspective. *Industrial and Labor Relations Review* 46 (2).

Mondal, Abdul Hye. 1992. « Trade Unionism, Wages and Labour Productivity in the Manufacturing Sector of Bangladesh. » Research Report No. 133. Bangladesh Institute of Development Studies. Dacca.

Montiel, Peter J. 1993. « Capital Mobility in Developing Countries: Some Measurement Issues and Empirical Estimates. » Document de travail No 1103 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de l'économie internationale, Washington. Réimprimé dans *World Bank Economic Review* 8 (3) : 311–50.

Morrisson, Christian, Henri-Bernard Solignac Lecomte et Xavier Oudin. 1994. *Micro-entreprise et cadre institutionnel dans les pays en développement.* Paris : Centre de développement de l'OCDE.

Moser, Caroline. 1994. « Poverty and Vulnerability in Chawama, Lusaka, Zambia 1978–1992. » Banque mondiale, Département des transports, de l'eau et du développement urbain, Washington.

Moser, Caroline, Cathy McIlwaine, Helen Garcia et Cecilia Zanetta. 1994. « Poverty and Vulnerability in Guayaquil, Ecuador. » Banque mondiale, Département des transports, de l'eau et du développement urbain, Washington.

Nations Unies. 1994a. « Transnational Corporations, Employment and the Workplace. » *World Investment Report.* New York et Genève.

_____. 1994b. « Trends in Total Migrant Stock. » Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques,New York.

Neal, Larry. 1985. « Integration of International Capital Markets: Quantitative Evidence from the Eighteenth to Twentieth Centuries. » *Journal of Economic History* 45 (2) : 219–26.

Nehru, Vikram et Ashok Dhareshwar. 1991. « A New Database on Physical Capital Stock: Sources, Methodology and Results. » *Revista de Analisis Económico* 8 (1) : 37–59.

Nehru, Vikram, Eric Swanson et Ashutosh Dubey. 1993. « A New Database on Human Capital Stock: Sources, Methodology and Results. » Document de travail No 1124 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington.

Nelson, Joan M. 1994. « Organized Labor, Politics, and Labor Market Flexibility in Developing Countries. » Dans Susan Horton, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar, directeurs de publication, *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Vol. 1 : Issues Papers. Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Neven, Damien et Charles Wyplosz. 1994. « Trade and European Labor Markets. » Université de Lausanne, Département d'économétrie et d'économie politique, Lausanne, Suisse.

Newell, Andrew et Barry Reilly. 1995. « The Gender Wage Gap in Russia. » Document présenté à un séminaire sur « Gender in Transition. » Bucarest, Roumanie.

New York Times. 1993. « 102 Dead in Thai Factory Fire: Higher Toll Seen. » 11 mai, p. 3.

Nichols, Martha. 1993. « Third-World Families at Work: Child Labor or Child Care? » *Harvard Business Review.*

Nunberg, Barbara. 1993. « Public Sector Pay and Employment Reform: A Review of World Bank Experience. » Document de synthèse 68 de la Banque mondiale. Washington.

Oaxaca, R. L. 1973. « Male-Female Wage Differences in Urban Labor Markets. » *International Economic Review* 14 (1) : 693–701.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1993. « Politiques actives du marché du travail : évaluation des effets macroéconomiques. » Paris.

_____. 1994a. *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : faits, analyse, stratégies.* Paris.

_____. 1994b. « Etude du marché du travail dans la République tchèque. » Paris.

O'Leary, Christopher J. 1995. « An Impact Analysis of Employment Programs in Hungary. » Staff Working Paper No. 95–30, W. E. Upjohn Institute for Employment Research, Kalamazoo, Mich.

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). Années diverses. *Annuaire des statistiques industrielles.* New York.

Oomen, Joep. 1992. « Hill Tribes in Thailand: Victims of Development? » *International Work Group for Indigenous Affairs Newsletter 4* (oct.–déc.) : 38–40.

Orazem, Peter F. et Milan Vodopivec. 1994. « Winners and Losers in Transition: Returns to Education, Experience, and Gender in Slovenia. » Document de travail No 1342 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Washington. Réimprimé dans *World Bank Economic Review* 9 (2) : 201–30.

Orr, Larry L., Howard S. Bloom, Stephen H. Bell, Winston Lin, George Cave et Fred Doolitle. 1994. « The National JTPA Study: Impacts, Benefits, and Costs of Title II-A. » A Report to the U.S. Department of Labor. ABT Associates, Inc., Bethesda, Md.

Overbeek, Henk. 1994. « Globalisation and the Restructuring of the European Labor Market: The Role of Migration. » Département des relations internationales, Université d'Amsterdam.

Panagides, Alexis et Harry Anthony Patrinos. 1994. « Union-Nonunion Wage Differentials in the Developing World: A Case Study of Mexico. » Document de travail No 1269 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Park, Young-Bum. 1991. « Union/Minimum Wage Differentials in the Korean Manufacturing Sector. » *International Economic Journal* 5 (4).

Park, Young-Bum, David R. Ross et Richard Sabot. 1992. « Educational Expansion and the Inequality of Pay in Brazil and Korea. » Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Washington.

Patrinos, Harry Anthony. 1994. « The Costs of Discrimination in Latin America. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Patrinos, Harry Anthony et George Psacharopoulos. 1995. « Schooling and Non-Schooling Activities of Peruvian Youth: Indigenous Background, Family Composition and Child Labor. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Pencavel, John. 1991. *Labor Markets under Trade Unionism: Employment, Wages, and Hours.* Cambridge, Mass. : Basil Blackwell.

Pinstrup-Andersen, Per, Susan Burger, Jean-Pierre Habicht et Karen Peterson. 1993 « Protein-Energy Malnutrition. » Dans Dean Jamison et al., directeurs de publication. *Disease Control Priorities in Developing Countries.* New York : Oxford University Press (résumé disponible en français).

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990.* Paris : Economica.

Pollitt, Ernesto, Kathleen S. Gorman, Patrice L. Engle, Juan A. Rivera et Reynaldo Martorell. 1995. « Nutrition in Early Life and the Fulfillment of Intellectual Potential. » *Journal of Nutrition* 125 (4S) : 1111S–1118S.

Pritchett, Lant. 1994. « Population, Factor Accumulation, and Productivity. » Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington.

Psacharopoulos, George, Samuel Morley, Ariel Fiszbein, Haeduck Lee et Bill Wood. 1993. « Poverty and Income Distribution in Latin America: The Story of the 1980s. » Programme d'études régionales, Rapport No 27. Banque mondiale, Département technique, Amérique latine et Caraïbes, Washington.

Psacharopoulos, George et Harry Anthony Patrinos, directeurs de publication. 1994. *Indigenous People and Poverty in Latin America: An Empirical Analysis.* Etude régionale et sectorielle de la Banque mondiale. Washington.

Psacharopoulos, George et P. Zafiris Tzannatos, directeurs de publication. 1992. *Women's Employment and Pay in Latin America: Overview and Methodology.* Etude régionale et sectorielle de la Banque mondiale. Washington.

Pujol, Thierry. 1994. « Unemployment Duration and the Welfare Impact of Unemployment Benefits. » Fonds monétaire international, Washington.

Quah, Danny. 1994. « Empirics for Economic Growth and Convergence. » *Centre for Economic Policy Research Discussion Paper Series* 954 (mai) : 1–50.

Rama, Martin. 1994. « Flexibility in Sri Lanka's Labor Market. » Document de travail No 1262 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de la recherche, politiques de développement, Washington.

Rama, Martin et Guido Tabellini. 1995. « Endogenous Distortions in Product and Labor Markets. » Banque mondiale, Division Pauvreté et ressources humaines, Washington.

Razin, Assaf et Efraim Sadka. 1994. *Population Economics.* Cambridge, Mass. : MIT Press.

Rees, Albert. 1989. *The Economics of Trade Unions,* 3e édition. Chicago, Ill. : University of Chicago Press.

Reid, Gary. 1992. « Civil Service Reform in Latin America: Lessons from Experience. » Série Etudes spéciales, LATPS. Banque mondiale, Département technique, Amérique latine et Caraïbes. Washington.

Reid, Gary J. et Graham Scott. 1994. « Public Sector Human Resource Management: Experience in Latin America and the Caribbean and Strategies for Reform. » Rapport No 12839, Banque mondiale, Département technique, Amérique latine et Caraïbes. Washington.

République de Corée. 1987. *Yearbook of Labor Statistics.* Séoul : Ministère du travail.

_____. Années diverses. *Report on Mining and Manufacturing Survey.* Séoul : National Statistical Office.

République de l'Ouganda. 1982. *Report of the Public Service Salaries Review Commission 1980–82.* Kampala.

Revenga, Ana. 1994. « Employment and Wage Effects of Trade Liberalization: The Case of Mexican Manufacturing. » Document présenté à l'Atelier organisé par la Banque mondiale sur les marchés du travail, Washington, 6–8 juillet.

Revenga, Ana et Claudio Montenegro. 1995. « North American Integration and Factor Price Equalization: Is there Evidence of Wage Convergence between Mexico and the U.S.? » Document préparé pour la conférence « Imports, Exports, and the American Worker », Brookings Institution,Washington, 2–3 février.

Revenga, Ana et Michelle Riboud. 1993. « Unemployment in Mexico: Its Characteristics and Determinants. » Document de travail No 1230 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Amérique latine et Caraïbes, Département-pays II, Washington.

Revenga, Ana, Michelle Riboud et Hong Tan. 1994. « The Impact of Mexico's Retraining Program on Employment and Wages. » *World Bank Economic Review* 8 (2) : 247–77.

Rivera-Batiz, T. L. 1985. « Child Pattern and Legislation in Relation to Fertility. » Indiana University, Department of Economics, Bloomington, Ind.

Riveros, Luis A. 1994. « Chile. » Dans Susan Horton, Ravi Kanbur et Dipak Mazumdar, directeurs de publication, *Labor Markets in an Era of Adjustment.* Volume 2 : Case Studies. Série Etudes du développement, IDE. Washington : Banque mondiale.

Robbins, Donald J. 1994. « Worsening Relative Wage Dispersion in Chile During Trade Liberalization, and Its Causes: Is Supply at Fault? » *Harvard Institute for International Development Discussion Papers* (avril) : 60.

Roberts, Mark J. A paraître. « Employment Flows and Producer Turnover in Three Developing Countries. » Dans Mark J. Roberts et James R. Tybout, directeurs de publication, *Producer Heterogeneity and Performance in Semi-Industrialized Countries.*

Rodgers, Gerry et Guy Standing, directeurs de publication. 1981. *Child Work, Poverty and Underdevelopment.* Genève : Bureau international du travail.

Rodriguez, Edgar et Susan Horton. 1994. « International Return Migration and Remittances in the Philippines. » Université de Toronto, Department of Economics, Toronto.

Rodrik, Dani. 1992. « Political Economy and Development Policy. » *European Economic Review* 36 (avril) : 329–36.

_____. 1994. « Developing Countries After the Uruguay Round. » Columbia University, Department of Economics, New York.

Rosenzweig, Mark R. 1981. « Household and Nonhousehold Activities of Youths: Issues of Modeling, Data and Estimation Strategies. » Dans Gerry Rodgers et Guy Standing, directeurs de publication, *Child Work, Poverty and Underdevelopment.* Genève : Bureau international du travail.

Rosenzweig, Mark R. et R. Evenson. 1977. « Fertility, Schooling, and the Economic Contribution of Children in Rural India: An Economic Analysis. » *Econometrica* 45 (5).

Rostowski, Jacek. 1994. « Labour Markets and Wages Policies During Economic Transition. » Center for Social and Economic Research, Varsovie.

Russell, Sharon Stanton et Michael S. Teitelbaum. 1992. « International Migration and International Trade. » Document de synthèse No 160 de la Banque mondiale. Washington.

Rutkowski, Jan. 1993. « Wage Determination in Historically Planned Economies: The Case of Poland. » Centre for Economic Performance Discussion Paper No. 164. London School of Economics, Londres.

_____. 1994. « Labor Market Transition and Changes in the Wage Structure: The Case of Poland. » Polish Policy Research Group Discussion Paper No. 32. Université de Varsovie, Varsovie.

Rutkowski, Michal. 1990. « Labour Hoarding and Future Open Unemployment in Eastern Europe: The Case of Polish Industry. » Centre for Economic Performance Discussion Paper No. 6. London School of Economics, Londres.

Sachs, Jeffrey D. et Howard J. Shatz. 1994. « Trade and Jobs in U.S. Manufacturing. » *Brookings Papers on Economic Activity* 1 : 1–84.

Sachs, Jeffrey D. et Wing Thye Woo. 1994. « Experiences in the Transition to a Market Economy. » *Journal of Comparative Economics* 18 (juin) : 271–75.

Salazar, M. C. 1990. « Les politiques et les programmes en matière de travail des enfants en Colombie. » Dans Assefa Bequele et Jo Boyden, directeurs de publication, *L'enfant au travail.* Etude du Bureau international du travail. Paris : Fayard.

Scarpetta, Stefano. 1994. « Spatial Variations in Unemployment in Central and Eastern Europe: Underlying Reasons and Labour Market Policy Options. » Document présenté à l'atelier technique « Regional Unemployment in Central and Eastern Europe », Organisation de coopération et de développement économiques, Institute for Advanced Studies, Vienne, Autriche, 3–5 novembre.

Schadler, Susan, Maria Carkovic, Adam Bennet et Robert Kahn. 1993. « Recent Experiences with Surges in Capital Inflows. » Etude spéciale No 108, Fonds monétaire international. Washington.

Schaffner, Julie Anderson. 1993. « Rural Labor Legislation and Permanent Agricultural Employment in Northeastern Brazil. » *World Development* 21 (5) : 705–19.

Schiff, Maurice et Alberto Valdés. 1994. *Le pillage de l'agriculture dans les pays en développement.* Washington : Banque mondiale.

Schmidt-Hebbel, Klaus, Luis Servén et Andrés Solimano. 1994. « Saving, Investment and Growth in Developing Countries: An Overview. » Document de travail No 1382 des Services de recherche de politique générale. Département de la recherche, politiques de développement, Washington. A paraître dans *World Bank Research Observer.*

Schultz, T. Paul. 1990. « Women's Changing Participation in the Labor Force: A World Perspective. » *Economic Development and Cultural Change* 38 (avril) : 457–88.

_____. 1993. « Investments in the Schooling and Health of Women and Men. » *Journal of Human Resources* 28 (4) : 694–734.

_____. 1994. « Integrated Approaches to Human Resources Development. » Document de travail No 44, Développement des ressources humaines et politiques opérationnelles, Banque mondiale, Washington.

Sen, Binayak. 1994. « Adjustment, Poverty and Inequality: Insights from a Cross-Country Analysis with Household Expenditure Survey Data. » Banque mondiale, Département de l'évaluation rétrospective des opérations, Washington.

SFI (Société financière internationale). 1992. *Emerging Stock Markets Factbook 1992.* Washington.

Siddiqi, Faraaz et Harry Anthony Patrinos. 1994. « Child Labor: Issues, Causes and Interventions. » Banque mondiale, Washington.

Sipós, Sándor. 1994. « Income Transfer: Family Support and Poverty Relief. » Dans Nicholas Barr, directeur de publication, *Labor Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe.* New York : Oxford University Press.

Smith, James et Finnis Welch. 1984. « Affirmative Action and Labor Markets. » *Journal of Labor Economics*, avril (2).

Sohlman, Asa et David Turnham. 1994. « What Can Developing Countries Learn from OECD Labour Market Programmes and Policies? » Document technique No 9. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Solow, R. M. 1980. « On Theories of Unemployment. » *American Economic Review* 70 (1).

Stalker, Peter. 1994. *Les travailleurs immigrés : Etude des migrations internationales de main-d'oeuvre.* Genève : Bureau international du travail.

Standing, Guy. 1989. « The Growth of External Labor Flexibility in a Nascent NIC: A Malaysian Labor Flexibility Survey. » Document de travail No 35. Bureau international du travail, Genève.

_____. 1992. « Do Unions Impede or Accelerate Structural Adjustment? Industrial Versus Company Unions in an Industrialising Labour Market. » *Cambridge Journal of Economics* 16 (sept.) : 327–54.

Stark, Oded. 1991. *The Migration of Labor.* Cambridge, Mass. : Basil Blackwell.

Statistical Yearbook for Poland. 1993. Varsovie : Bureau central de statistique (en polonais).

Stolper, Wolfgang et Paul A. Samuelson. 1941. « Protection and Real Wages. » *Review of Economic Studies* 9 : 58–73.

Sugeno, Kazuo. 1994. « Syndicats, institutions sociales dans les pays démocratiques à économie de marché. » *Revue internationale du travail* 133 (4) : 511–22.

Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « The Penn World Table (Mark 5): An Expanded Set of International Comparisons, 1950–1988. » *Quarterly Journal of Economics* 106 (mai) : 327–68.

Svejnar, Jan et Katherine Terrell. 1991. « Reducing Labor Redundancy in State-Owned Enterprises. » Document de travail No 792 des Services de recherche de politique générale. Banque mondiale, Département de l'infrastructure et du développement urbain. Washington.

Syrquin, Moshe et Hollis B. Chenery. 1989. *Patterns of Development, 1950 to 1983.* Document de synthèse No 41 de la Banque mondiale. Washington.

Teal, Francis. 1994. « The Size and Sources of Economic Rents in a Developing Country Manufacturing Labor Market. » St. John's College, Oxford, Center for the Study of African Economics, Oxford, R.-U.

Terrel, Katherine. 1993. « Public-Private Wage Differentials in Haiti: Do Public Servants Earn a Rent? » *Journal of Development Economics* 42.

Tilak, Jandhyala B.G. 1989. *Education and Its Relation to Economic Growth, Poverty, and Income Distribution: Past Evidence and Further Analysis.* Document de synthèse No 46 de la Banque mondiale. Washington.

Topel, Robert et Finnis Welch. 1980. « Unemployment Insurance: Survey and Extensions. » *Economica* 47 : 351–79.

Topel, Robert, Anat Levy et Martin Rama. 1994. « A Labor Market Cross-Country Database. » Document présenté à l'Atelier sur les marchés du travail dans les pays en développement, Banque mondiale, Washington, 6–8 juillet.

Turnham, David. 1993. *Emploi et développement : un nouveau bilan.* Paris : OCDE.

Tzannatos, P. Zafiris. 1994. « Reverse Discrimination in Higher Education: A Framework of Analysis and Country Experience. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

_____. 1995. « Economic Growth and Gender Equity in the Labor Market. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Union de banques suisses. 1994. *Prix et salaires dans le monde.* Zurich.

U.S. Department of Labor. 1994. *Proceedings of the Labor Department Symposium on International Labor Standards,* Yale University, 25 avril, New Haven, Conn.

van der Gaag, Jacob, Morton Stelcner et Wim Vijverberg. 1989. « Wage Differentials and Moonlighting by Civil Servants: Evidence from Côte d'Ivoire and Peru. » *World Bank Economic Review* 3 (1; janvier) : 67–95.

Velenchik, Ann D. A paraître. « Apprenticeship Contracts, Small Enterprises and Credit Markets in Africa. » *World Bank Economic Review.*

Viscusi, W. K. 1986. « The Impact of Occupational Safety and Health Regulation, 1973–83. » *Journal of Economics* 17 (4).

Von Braun, Joachim. 1994. « Employment for Poverty Reduction and Food Security. » Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington.

Wade, Robert. 1994. « Organizational Determinants of a 'High-Quality Civil Service': Bureaucratic and Technological Incentives in Canal Irrigation in India and Korea. » Sussex University, Institute of Development Studies, Brighton, R.-U.

Weil, David. 1991. « Enforcing OSHA: The Role of Labor Unions. » *Industrial Relations* 30 (1; hiver) : 20–36.

Wilson, Sandra et Arvil V. Adams. 1994. « Promotion of Self-Employment for the Unemployed: Experience in OECD and Transitional Economies. » Banque mondiale, Département de l'éducation et de la politique sociale, Washington.

Wood, Adrian. 1994a. *North-South Trade, Employment and Inequality: Changing Fortunes in a Skill-Driven World.* Oxford, R.-U. : Clarendon Press.

_____. 1994b. « Skill, Land, and Trade: A Simple Analytical Framework. » Working Paper No. 1. Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, R.-U.

Wood, Adrian et Kersti Berge. 1994. « Export Manufactures: Trade Policy or Human Resources? » Institute of Development Studies Working Paper No. 4. University of Sussex, Brighton, R.-U.

Zaytoun, Mohaya A. 1991. « Earnings and the Cost of Living: An Analysis of Recent Developments in the Egyptian Economy. » Dans Heba Jandouss et Gillian Potters, directeurs de publication, *Employment and Structural Adjustment: Egypt in the 1990s.* Le Caire : American University in Cairo Press.

Zevin, Robert B. 1989. « Are World Financial Markets More Open? If So, Why and with What Effects? » Document de travail No 75. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Université des Nations Unies, Helsinki.

Zimmermann, Klaus F. 1995. « European Migration: Push and Pull. » *Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement 1994.* Washington.

Zlotnik, Hania. 1993. « International Migration: Causes and Effects. » Dans Laurie Ann Mazur, directeur de publication, *Beyond the Numbers: A Reader on Population, Consumption, and the Environment.* Covelo, Calif. : Island Press.

ANNEXE

Statistiques internationales du travail

Tableau A-1 Offre de travail

Le Tableau A-1 présente des données sur l'offre de main-d'oeuvre pour les pays dont la population active est estimée à plus de 400.000 personnes. Les chiffres sont dérivés de données publiées dans le BIT, 1986, et des mises à jour qui en ont été faites jusqu'en 1994. La population active correspond à la population économiquement active mentionnée par le BIT moins les personnes âgées de 10 à 14 ans et celles de plus de 65 ans. Pour le BIT, 1986, la population économiquement active s'entend de toutes les personnes ayant un emploi (employeurs, personnes travaillant à leur propre compte, salariés, travailleurs familiaux non rémunérés, membres de coopératives de producteurs et membres des forces armées) ainsi que des chômeurs (personnes ayant déjà occupé un emploi et personnes à la recherche de leur premier emploi). Les taux d'activité des adultes (15 à 64 ans) et des jeunes (10 à 19 ans) en âge de travailler correspondent aux pourcentages d'économiquement actifs dans ces groupes d'âges.

Tableau A-2 Distribution de la main-d'oeuvre

Le Tableau A-2 présente une distribution de la force de travail, divisée en salariés et non-salariés dans chacun des trois secteurs suivants : agriculture, industrie et services. Les données sur ces six catégories sont essentiellement tirées de BIT (différents numéros). Pour la Chine, l'Inde et l'Indonésie, la somme des données est nationale (Services de la statistique dans ces pays). Figurent sur ce tableau les pays pour lesquels des statistiques étaient disponibles au titre d'une année quelconque depuis 1980. Les données du BIT par secteur sont regroupées comme suit : agriculture, industrie (industries extractives, industries manufacturières, électricité, gaz et eau, et construction), services (commerce, transports, banques, services commerciaux et « activités mal désignées »). Dans chaque secteur, la catégorie « salariés » correspond à la catégorie du même nom au BIT. La catégorie « non-salariés » correspond aux personnes que le BIT classe comme employeurs et personnes travaillant à leur propre compte, travailleurs familiaux non rémunérés et « inclassables d'après la situation ».

Tableau A-3 Accroissement de la production par habitant et croissance salariale

Le Tableau A-3 présente les données utilisées pour préparer la Figure 2.2. Les années sur lesquelles porte l'évolution des salaires variant d'un pays à l'autre et d'un secteur d'activité à l'autre, chaque taux de croissance salariale est accompagné du taux réel de croissance du PIB pour la période correspondante, tiré d'une base de données compilée par Nehru et Dhareshwar (Nehru et Dhareshwar, 1991). Dans le secteur de l'agriculture, les salaires sont généralement de source nationale. Dans le secteur des industries manufacturières, ils correspondent aux gains moyens, donnés par l'ONUDI (différentes années). Les chiffres sont corrigés de l'inflation à l'aide des indices des prix à la consommation publiés dans FMI (différentes années).

Tableau A-4 Ratification des conventions de base de l'OIT

Le Tableau A-4 donne une liste des pays qui ont ratifié les conventions de base de l'OIT sur la liberté syndicale, le travail forcé, la discrimination, l'âge minimum d'admission à l'emploi et la politique de l'emploi. Ces données sont reproduites avec l'autorisation du BIT.

Tableau A-1 Offre de travail

Pays	Population active en 1995: Milliers de travailleurs 15 à 64 ans: Hommes	Population active en 1995: Milliers de travailleurs 15 à 64 ans: Femmes	Population active en 1995: Taux moyen d'accroissement annuel (pourcentage): 1965–95	Population active en 1995: Taux moyen d'accroissement annuel (pourcentage): 1995–2025	Taux d'activité en 1995 (pourcentage): Groupe d'âges des 15–64 ans: Hommes	Taux d'activité en 1995 (pourcentage): Groupe d'âges des 15–64 ans: Femmes	Taux d'activité en 1995 (pourcentage): Groupe d'âges des 10–19 ans: Hommes	Taux d'activité en 1995 (pourcentage): Groupe d'âges des 10–19 ans: Femmes
Asie de l'Est et Pacifique								
Cambodge	2.319	1.395	1,32	2,28	95	50	31	36
Chine	406.660	316.623	2,60	0,41	96	80	45	43
Corée, Rép. de	12.413	6.505	2,48	0,55	76	41	14	16
Corée, Rép. pop. dém. de	5.945	5.140	2,61	1,65	75	65	21	21
Hong Kong	1.905	995	2,55	−0,17	86	50	24	23
Indonésie	52.766	24.161	2,48	1,50	85	38	29	16
Malaisie	5.365	3.004	3,49	2,01	91	52	20	13
Mongolie	630	526	2,81	2,63	89	75	31	26
Myanmar	12.529	6.983	2,33	1,90	93	51	38	32
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1.156	691	2,08	2,22	89	58	44	36
Philippines	17.426	7.644	2,85	1,91	85	38	25	16
RDP lao	1.228	981	2,00	2,54	98	76	41	37
* Singapour	812	500	1,82	..	84	53	15	15
Thaïlande	16.542	13.084	2,66	0,63	86	67	39	37
Viet Nam	19.299	16.996	2,53	2,05	92	77	37	33
Europe et Asie centrale								
* Albanie	908	623	2,78	..	86	63	27	15
* Arménie	837	754	2,71	..	79	69	13	12
* Azerbaïdjan	1.670	1.278	2,23	..	78	56	15	14
* Bélarus	2.671	2.551	1,42	..	82	73	13	12
* Bosnie-Herzégovine	1.183	717	0,83	..	79	47	12	9
Bulgarie	2.225	2.007	0,00	−0,07	76	68	11	14
* Croatie	1.177	874	0,54	..	77	56	11	9
Estonie	394	372	0,76	0,09	78	71	17	15
* Féd. de Russie	39.212	36.613	1,04	..	82	72	15	12
* Géorgie	1.381	1.179	1,13	..	80	64	14	13
Grèce	2.711	1.021	0,56	−0,03	79	30	21	11
Hongrie	2.878	2.398	0,34	−0,15	82	67	31	24
* Kazakhstan	4.192	3.608	2,30	..	82	68	16	12
Lettonie	660	631	0,62	0,02	79	71	17	15
Lituanie	953	888	0,87	0,20	79	70	18	15
* Macédoine, ex-RY de	535	357	1,64	..	78	53	11	9
* Moldova	1.081	1.025	1,13	..	81	70	13	14
* Ouzbékistan	4.240	3.644	2,83	..	76	64	14	15
Pologne	10.583	9.081	0,88	0,34	84	71	21	14
Portugal	2.736	1.616	1,03	0,08	84	48	38	21
* Rép. kirghize	962	827	2,41	..	78	65	13	12
* Rép. slovaque	1.372	1.208	1,13	..	82	71	17	16
* Rép. tchèque	2.784	2.530	0,54	..	82	74	17	17
Roumanie	6.112	5.373	0,43	0,42	78	69	20	18
* Slovénie	500	424	1,06	..	77	65	13	10
* Tadjikistan	1.082	792	2,70	..	78	56	14	15
* Turkménistan	816	663	2,95	..	81	64	17	16
Turquie	17.067	8.856	2,36	1,65	87	48	37	26
* Ukraine	13.060	12.496	0,66	..	80	70	14	13
* Yougoslavie, Rép. féd. de	2.625	1.868	0,88	..	77	55	12	9
Amérique latine et Caraïbes								
Argentine	8.472	3.442	1,25	1,28	80	32	25	13
Bolivie	1.734	589	2,37	2,36	78	25	26	12
Brésil	41.470	16.551	2,90	1,31	82	33	31	14
Chili	3.682	1.508	2,37	1,11	83	33	13	6
Colombie	8.788	2.553	2,72	1,52	81	23	18	9
Costa Rica	908	263	3,59	1,99	87	26	28	8
Cuba	3.153	1.591	2,32	0,40	84	42	15	7
El Salvador	1.322	486	2,44	2,29	87	29	33	13

Pays	Population active en 1995				Taux d'activité en 1995 (pourcentage)			
	Milliers de travailleurs 15 à 64 ans		Taux moyen d'accroissement annuel (pourcentage)		Groupe d'âges des 15–64 ans		Groupe d'âges des 10–19 ans	
	Hommes	Femmes	1965–95	1995–2025	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Equateur	2.774	686	2,96	1,99	79	20	24	7
Guatemala	2.359	525	2,83	3,46	85	19	34	8
Haïti	1.536	1.059	1,12	2,07	79	51	33	29
Honduras	1.400	385	3,52	3,07	87	24	41	8
Jamaïque	682	596	2,19	1,45	86	75	23	17
Mexique	23.132	8.937	3,58	1,83	83	32	26	12
Nicaragua	942	384	3,48	3,33	88	32	32	12
Panama	691	276	2,90	1,62	83	34	22	8
Paraguay	1.257	328	3,27	2,49	89	24	36	10
Pérou	5.656	1.833	2,80	2,16	78	26	17	9
Porto Rico	867	365	1,75	0,93	75	29	13	4
Rép. dominicaine	2.113	411	3,24	1,93	87	18	27	5
Trinité-et-Tobago	358	157	1,90	1,21	92	39	22	8
Uruguay	826	397	0,59	0,74	83	39	28	12
Venezuela	5.351	2.154	3,73	1,75	81	33	21	6
Moyen-Orient et Afrique du Nord								
Algérie	5.926	676	3,06	3,32	76	8	15	3
Arabie saoudite	4.625	385	4,78	3,25	81	10	23	4
Egypte, Rép. arabe d'	14.430	1.687	2,70	2,35	84	10	22	4
Emirats arabes unis	799	64	9,89	0,45	90	19	23	4
Iran, Rép. islamique d'	15.765	3.737	3,86	3,74	93	23	24	11
Iraq	4.495	1.327	3,84	3,61	78	24	17	8
Israël	1.503	799	3,23	1,28	84	44	17	9
Jordanie	954	123	2,82	3,90	72	10	18	2
Koweït	439	114	4,03	1,90	94	25	16	3
Liban	676	256	1,88	1,81	77	27	17	10
Libye	1.177	132	3,95	3,88	79	10	15	3
Maroc	7.100	1.893	3,39	2,52	88	23	28	15
Oman	434	44	4,02	3,99	87	10	23	3
République arabe syrienne	2.911	634	3,69	4,46	79	17	18	10
Tunisie	2.237	747	3,26	1,90	83	28	25	14
Yémen, Rép. du	2.877	419	2,52	4,25	90	12	36	8
Pays de l'OCDE à revenu élevé								
Allemagne	24.381	15.493	0,52	−0,31	87	57	27	24
Australie	5.333	3.318	2,15	0,94	86	55	28	25
Autriche	2.108	1.436	0,55	..	80	55	28	24
Belgique	2.760	1.393	0,59	−0,44	82	42	12	11
Canada	8.353	5.607	2,24	0,65	87	58	27	21
Danemark	1.589	1.294	0,99	−0,36	89	75	34	26
Espagne	10.741	3.527	0,84	0,08	80	26	23	15
Etats-Unis	73.443	52.242	1,70	0,44	86	60	24	20
Finlande	1.359	1.219	0,71	−0,31	80	73	17	13
France	15.641	10.721	0,95	−0,07	83	57	19	14
Irlande	920	397	0,90	0,36	82	36	22	17
Italie	15.653	7.469	0,45	−0,41	79	37	26	20
Japon	36.799	23.025	0,83	−0,35	84	53	10	10
Norvège	1.280	930	1,48	0,19	90	68	20	17
Nouvelle-Zélande	1.040	571	1,67	0,49	89	49	27	23
Pays-Bas	4.497	1.976	1,38	−0,06	83	38	11	13
Royaume-Uni	17.290	10.941	0,45	−0,04	91	59	28	25
Suède	2.538	2.066	1,04	0,02	89	75	19	18
Suisse	2.176	1.233	0,92	−0,06	91	53	27	25
Asie du Sud								
Afghanistan	5.791	612	2,15	3,07	85	9	39	6
Bangladesh	31.458	2.723	2,57	2,75	84	8	45	4

(à suivre)

Tableau A-1 *(suite)*

	Population active en 1995				Taux d'activité en 1995 (pourcentage)			
	Milliers de travailleurs 15 à 64 ans		Taux moyen d'accroissement annuel (pourcentage)		Groupe d'âges des 15–64 ans		Groupe d'âges des 10–19 ans	
Pays	Hommes	Femmes	1965–95	1995–2025	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bouthan	468	207	1,96	2,64	96	43	54	38
Inde	260.802	83.502	2,09	1,61	90	31	30	16
Népal	5.532	2.516	2,18	2,52	91	43	46	37
Pakistan	34.008	5.344	3,29	3,21	90	16	34	5
Sri Lanka	4.763	1.806	1,93	1,35	82	30	20	10
Afrique subsaharienne								
Afrique du Sud	9.275	5.250	2,56	2,40	75	42	16	12
Angola	2.466	1.512	2,06	3,32	91	54	41	28
Bénin	1.166	1.051	2,21	3,24	88	77	44	40
Botswana	274	156	2,68	2,97	79	39	37	19
Burkina Faso	2.504	2.107	2,05	2,63	94	77	60	53
Burundi	1.487	1.316	1,81	2,93	96	79	62	54
Cameroun	2.999	1.431	2,09	3,10	87	41	43	20
Congo	560	364	2,53	3,32	88	53	29	18
Côte d'Ivoire	3.314	1.718	2,98	3,91	93	51	40	25
Ethiopie	13.425	7.777	2,17	2,86	91	53	53	35
Gabon	310	181	2,71	2,72	78	45	30	23
Ghana	3.491	2.254	2,15	3,18	78	49	21	16
Guinée	1.616	991	1,77	2,84	96	59	51	34
Guinée-Bissau	259	169	1,87	2,10	91	57	51	35
Kenya	5.631	3.546	3,16	3,45	82	51	53	36
Lesotho	468	339	1,96	2,27	89	60	47	15
Libéria	660	273	2,58	3,30	85	36	46	19
Madagascar	3.242	2.023	2,34	3,27	90	55	48	33
Malawi	2.479	1.604	3,05	3,00	94	57	45	34
Mali	2.417	434	2,28	3,56	92	16	65	14
Mauritanie	506	158	4,68	3,16	85	26	39	13
Maurice	322	120	2,46	0,74	85	31	28	8
Mozambique	3.877	3.381	1,79	2,92	93	78	51	47
Namibie	369	114	2,61	3,35	85	26	24	11
Niger	2.096	1.825	2,54	3,02	95	80	62	55
Nigéria	26.686	13.993	2,73	3,19	85	43	44	22
Ouganda	4.553	3.029	2,75	2,97	92	60	58	40
Rwanda	1.879	1.623	2,81	3,34	96	80	56	54
Rép. centrafricaine	771	635	1,69	2,76	92	70	46	42
Sénégal	1.901	1.157	2,45	2,56	87	52	54	35
Sierra Leone	1.075	503	1,80	2,87	89	40	29	16
Somalie	2.302	1.407	2,47	3,10	92	55	43	29
Soudan	6.630	2.045	2,87	3,42	87	27	38	9
Tchad	1.500	399	1,81	2,98	90	23	51	13
Tanzanie	6.430	5.680	2,65	3,21	86	73	49	46
Togo	922	495	2,72	3,17	88	46	48	31
Zaïre	9.530	5.128	2,45	3,54	90	47	36	21
Zambie	1.997	867	3,11	3,45	89	36	36	22
Zimbabwe	2.464	1.257	2,74	2,66	82	41	45	28

.. Non connu.

Note : Pour les pays précédés d'un astérisque, le chiffre de la population active et le taux d'activité sont ceux de 1990, le taux d'accroissement est celui des années 1960–90. Les données comparatives pour les années 1995–2025 ne sont pas connues, mais ont été estimées à 0,28 pour l'ex-Tchécoslovaquie, à 0,48 pour l'ex-Union soviétique et à 0,18 pour l'ex-Yougoslavie.

Source : Données publiées dans BIT, 1986, et mises à jour de ces données.

Tableau A-2 Distribution de la main-d'oeuvre

(en pourcentage)

Pays	Année	Agriculture		Industrie		Services		Groupe en fonction du revenu
		Salariés	Non-salariés	Salariés	Non-salariés	Salariés	Non-salariés	
Asie de l'Est et Pacifique								
Brunéi	1981	2,5	2,5	29,9	1,3	59,3	4,5	Elevé
Chine	1993	1,0	60,0	4,0	14,0	11,0	10,0	Faible
Corée, Rép. de	1991	1,2	15,5	30,5	5,1	29,0	18,7	Intermédiaire
Guam	1980	0,8	0,1	14,7	0,3	81,3	2,9	Intermédiaire
Hong Kong	1991	0,3	0,5	32,1	2,8	55,8	8,5	Elevé
Indonésie	1993	6,5	43,9	10,0	5,8	14,3	19,5	Intermédiaire
Macao	1990	0,0	0,2	39,9	2,5	47,3	10,0	Intermédiaire
Malaisie	1988	8,8	21,8	19,0	3,6	34,0	12,7	Intermédiaire
Philippines	1991	9,6	35,7	12,3	3,7	23,6	15,1	Intermédiaire
Polynésie française	1988	1,3	11,5	8,8	1,4	56,1	21,0	Elevé
Singapour	1991	0,2	0,1	32,6	2,6	53,9	10,7	Elevé
Thaïlande	1989	6,6	59,7	8,7	3,2	11,6	10,2	Intermédiaire
Europe et Asie centrale								
Bulgarie	1985	26,4	0,2	13,9	0,0	59,2	0,3	Intermédiaire
Chypre	1989	2,2	11,8	24,1	3,9	47,7	10,2	Elevé
Grèce	1990	1,0	22,2	19,6	8,1	32,0	17,0	Intermédiaire
Hongrie	1991	17,1	21,4	11,6	3,9	37,3	8,6	Intermédiaire
Malte	1983	0,8	4,1	34,8	3,5	49,0	7,8	Intermédiaire
Pologne	1988	6,0	21,9	34,5	1,8	34,7	1,2	Intermédiaire
Portugal	1990	3,4	14,5	30,0	4,5	37,3	10,4	Intermédiaire
Roumanie	1990	5,2	23,3	41,1	2,0	26,6	1,8	Intermédiaire
Tchécoslovaquie (ex-)	1980	9,5	12,1	15,4	0,2	62,2	0,6	Intermédiaire
Turquie	1991	1,4	47,4	15,3	4,8	19,5	11,5	Intermédiaire
Yougoslavie[a]	1981	4,8	36,1	9,9	0,6	45,5	3,2	Intermédiaire
Amérique latine et Caraïbes								
Argentine	1980	6,4	5,7	23,6	7,9	41,6	14,9	Intermédiaire
Bahamas	1980	3,3	2,4	13,2	3,3	71,3	6,6	Elevé
Barbade	1982	8,6	1,5	9,1	1,8	71,1	8,0	Intermédiaire
Bolivie	1991	0,5	0,7	15,2	9,6	34,1	39,9	Intermédiaire
Brésil	1988	9,4	14,8	19,4	4,0	37,3	15,1	Intermédiaire
Chili	1991	10,5	8,6	20,5	5,8	38,0	16,6	Intermédiaire
Costa Rica	1991	14,5	10,5	20,0	6,9	36,3	11,7	Intermédiaire
Cuba	1981	25,2	7,0	39,6	0,4	27,0	0,9	Intermédiaire
Equateur	1990	8,2	23,0	8,4	9,7	26,4	24,4	Intermédiaire
El Salvador	1991	7,0	3,7	19,6	9,6	38,0	22,2	Intermédiaire
Guatemala	1989	17,2	32,7	11,1	7,2	20,3	11,5	Intermédiaire
Haïti	1990	4,1	61,6	4,7	4,1	10,2	15,4	Faible
Honduras	1991	11,9	25,0	13,5	7,4	21,0	21,3	Faible
Iles Falkland	1986	14,3	5,6	17,2	1,2	58,9	2,8	Intermédiaire
Mexique	1990	9,3	13,3	23,2	4,6	35,6	14,0	Intermédiaire
Panama	1989	7,9	19,1	11,3	4,7	44,8	12,3	Intermédiaire
Porto Rico	1992	2,1	1,5	24,6	1,7	58,4	11,8	Intermédiaire
Rép. dominicaine	1981	4,6	19,0	14,1	4,0	36,4	21,9	Intermédiaire
Suriname	1980	5,8	3,5	19,1	2,7	58,1	10,9	Intermédiaire
Trinité-et-Tobago	1991	5,5	4,9	29,9	2,6	43,8	13,3	Intermédiaire
Uruguay	1985	8,3	6,3	20,1	5,7	43,5	16,1	Intermédiaire
Venezuela	1991	4,7	6,7	18,7	9,0	38,4	22,6	Intermédiaire
Moyen-Orient et Afrique du Nord								
Algérie	1987	6,2	11,1	27,2	4,0	40,4	11,1	Intermédiaire
Bahreïn	1981	1,2	1,5	32,7	2,2	54,6	7,8	Intermédiaire
Egypte, Rép. arabe d'	1989	6,3	36,2	15,6	5,1	27,2	9,6	Faible
Emirats arabes unis	1980	3,9	0,7	37,3	0,9	51,9	5,4	Elevé
Iran, Rép. islamique d'	1986	3,0	26,1	15,0	10,3	30,3	15,3	Intermédiaire
Israël	1990	1,5	3,8	6,1	2,2	67,1	19,3	Elevé
Koweït	1985	1,7	0,2	26,2	2,4	65,6	3,9	Elevé
Qatar	1986	3,1	0,1	31,8	0,4	63,3	1,4	Elevé

(à suivre)

Tableau A-2 *(suite)*

Pays	Année	Agriculture		Industrie		Services		Groupe en fonction du revenu
		Salariés	Non-salariés	Salariés	Non-salariés	Salariés	Non-salariés	
Rép. arabe syrienne	1989	3,5	19,3	20,6	8,3	32,2	16,1	Intermédiaire
Tunisie	1989	9,2	16,6	26,0	7,7	30,7	9,9	Intermédiaire
Pays de l'OCDE à revenu élevé								
Australie	1991	1,8	3,5	18,6	5,8	57,0	13,4	Elevé
Autriche	1990	1,0	6,7	35,2	1,9	49,7	5,5	Elevé
Belgique	1990	0,5	2,2	25,1	2,6	55,4	14,3	Elevé
Canada	1991	1,5	2,0	22,9	1,5	66,2	5,9	Elevé
Danemark	1990	2,0	3,4	25,5	2,2	61,6	5,3	Elevé
Espagne	1991	4,5	6,2	28,3	4,4	41,9	14,7	Elevé
Etats-Unis	1991	1,6	1,3	24,2	1,6	65,5	5,8	Elevé
Finlande	1991	2,3	5,9	27,7	2,5	56,2	5,5	Elevé
France	1991	1,2	4,5	26,4	2,4	57,5	8,0	Elevé
Irlande	1990	2,1	12,8	25,2	3,2	48,2	8,6	Elevé
Italie	1991	3,4	5,0	26,5	5,5	41,7	17,8	Elevé
Japon	1991	0,7	6,0	29,5	5,0	48,4	10,4	Elevé
Luxembourg	1991	0,5	3,0	27,5	1,5	61,2	6,4	Elevé
Norvège	1991	1,4	4,3	21,0	2,7	64,0	6,6	Elevé
Nouvelle-Zélande	1991	4,1	6,0	19,1	4,6	55,1	11,1	Elevé
Pays-Bas	1991	1,6	2,9	24,2	1,1	63,1	7,2	Elevé
Royaume-Uni	1990	1,1	1,0	24,9	3,8	60,2	9,1	Elevé
Suède	1991	1,3	1,9	26,3	1,9	63,5	5,0	Elevé
Suisse	1980	3,5	2,8	36,8	2,2	50,0	4,8	Elevé
Asie du Sud								
Bangladesh	1989	0,6	64,9	2,0	13,5	7,0	12,6	Faible
Inde	1991	1,5	61,7	3,7	10,5	9,4	13,2	Faible
Maldives	1990	3,6	21,6	7,3	15,1	38,8	13,5	Intermédiaire
Pakistan	1992	4,5	42,9	13,8	6,1	16,2	16,5	Faible
Sri Lanka	1986	21,5	27,6	13,2	4,9	23,8	9,1	Faible
Afrique subsaharienne								
Botswana	1981	2,9	51,1	12,0	0,4	30,7	2,9	Intermédiaire
Cameroun	1982	2,5	74,2	2,6	4,2	10,3	6,3	Intermédiaire
Cap-Vert	1990	9,1	15,7	21,7	2,8	22,9	27,8	Intermédiaire
Comores	1980	9,4	43,9	3,5	3,9	12,7	26,5	Faible
Ghana	1984	3,2	57,8	3,2	9,6	9,7	16,5	Faible
Libéria	1984	6,7	72,7	3,7	2,1	5,0	9,8	Faible
Malawi	1987	5,3	81,2	3,6	1,4	5,2	3,3	Faible
Nigéria	1986	1,1	43,9	1,4	5,2	17,0	31,4	Faible
Rép. centrafricaine	1988	0,7	79,5	1,2	2,1	6,8	9,7	Faible
Réunion	1982	6,5	9,1	9,5	1,1	65,7	8,0	Intermédiaire
São Tomé-et-Principe	1981	52,7	7,1	6,4	1,2	25,8	6,8	Faible
Seychelles	1981	7,2	2,8	17,1	3,4	54,6	14,8	Intermédiaire
Togo	1981	0,7	65,8	1,9	7,3	8,2	16,1	Faible
Zambie	1980	22,5	29,8	11,9	1,6	24,2	10,0	Faible

Note : La classification par groupe de pays en fonction du revenu est celle de la Banque mondiale, 1995.

a. Données se rapportant à la fédération d'avant 1991.

Source : BIT (différentes années); sources nationales.

Tableau A-3 Accroissement de la production par habitant et croissance salariale

(en pourcentage annuel)

Pays	Période	PIB par habitant	Salaires dans l'agriculture	Période	PIB par habitant	Salaires dans les industries manufacturières
Bangladesh	1960–91	0,81	−0,73	1967–89	0,74	−1,05
Brésil	..	..	..	1963–91	3,19	1,64
Chili	..	..	..	1963–92	1,17	2,10
Colombie	1960–88	2,32	2,17	1968–92	2,45	0,35
Corée, Rép. de	1960–78	6,90	7,06	1966–91	7,44	9,09
Côte d'Ivoire	..	..	..	1966–82	2,27	0,66
Egypte, Rép. arabe d'	1970–88	4,45	5,20	1970–87	4,62	0,85
Ghana	1969–88	−1,20	−4,03	1964–87	−1,27	−3,55
Inde	1960–90	1,93	1,82	1963–90	1,94	1,74
Indonésie	1976–88	3,96	3,74	1970–91	4,21	5,52
Jordanie	..	..	..	1983–91	−1,64	−4,34
Kenya	1964–92	2,13	−0,92	1963–91	2,11	−0,98
Malawi	1968–89	0,98	−3,68	1968–86	1,18	0,20
Malaisie	1971–92	4,35	3,96	1968–92	4,14	2,18
Mexique	1962–85	2,93	1,25	1970–91	1,56	−1,20
Nigéria	..	..	..	1963–85	−0,04	−1,40
Pakistan	1970–92	2,32	2,94	1963–88	3,00	4,89
Pérou	1960–86	1,00	−2,03	1963–86	0,68	−0,97
Philippines	1960–77	2,37	−1,10	1963–91	1,20	0,89
Sri Lanka	1980–90	2,76	−1,06	1966–90	2,91	1,03
Thaïlande	..	..	..	1970–90	4,89	3,00
Turquie	..	..	..	1960–85	2,75	2,64

.. Non connu.

Note : Les données correspondent à une moyenne pour la période considérée.

Source : Données de l'ONUDI; sources nationales; Nehru et Dhareshwar, 1991.

Tableau A-4 Ratification des conventions de base de l'OIT

Pays	Nombre total de ratifications	Liberté syndicale		Travail forcé		Discrimination			Age minimum d'admission à l'emploi (No 138)	Consultations tripartites (No 144)
		Droit syndical (No 87)	Négociation collective (No 98)	Travail forcé (No 29)	Abolition (No 105)	Emploi et profession (No 111)	Egalité de rémunération (No 100)	Politique de l'emploi (No 122)		
Asie de l'Est et Pacifique										
Cambodge	5			x				x		
Chine	17						x			x
Corée, Rép. de	4							x		
Indonésie	10		x	x			x			x
Malaisie	11		x	x	x					
Mongolie	8	x	x			x	x	x		
Myanmar	21	x		x						
Papouasie-Nouvelle-Guinée	19		x	x	x			x		
Philippines	26	x	x		x	x	x	x		x
RDP lao	4			x						
Singapour	21		x	x	x					
Thaïlande	11			x	x			x		
Viet Nam	22		x	x		x		x		
Europe et Asie centrale										
Albanie	17	x	x	x			x	x		
Arménie	5					x	x	x		
Azerbaïdjan	50	x	x	x		x	x	x	x	x
Bélarus	40	x	x	x		x	x	x	x	x
Bosnie-Herzégovine	66	x	x	x		x	x	x	x	
Bulgarie	80	x	x	x		x	x		x	
Croatie	34	x	x	x		x		x	x	
Estonie	24	x	x							x
Féd. de Russie	50	x	x	x		x	x	x	x	
Grèce	66	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hongrie	63	x	x	x	x	x	x	x		x
Lettonie	43	x	x		x	x	x	x		
Lituanie	30	x	x	x	x	x	x			x
Moldova	1				x					
Pologne	78	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Portugal	68	x	x	x	x	x	x	x		x
Rép. kirghize	42	x	x	x		x	x	x	x	
Rép. slovaque	57	x	x	x		x	x	x		
Rép. tchèque	57	x	x	x		x	x	x		
Roumanie	42	x	x	x		x	x	x	x	x
Slovénie	66	x	x	x		x	x	x	x	
Tadjikistan	42	x	x	x		x	x	x	x	
Turquie	35	x	x		x	x	x			x
Ukraine	50	x	x	x		x	x	x	x	x
Yougoslavie, Rép. féd. de	76	x	x	x		x	x	x	x	
Amérique latine et Caraïbes										
Argentine	67	x	x	x	x	x	x			x
Bolivie	43	x	x		x	x	x	x		
Brésil	76		x	x	x	x	x	x		x
Chili	41			x		x	x			x
Colombie	52	x	x	x	x	x	x			
Costa Rica	48	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cuba	86	x	x	x	x	x	x	x	x	
El Salvador	6				x					
Equateur	56	x	x	x	x	x	x	x		x
Guatemala	67	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Haïti	23	x	x	x	x	x	x			
Honduras	20	x	x	x	x	x	x	x	x	
Jamaïque	25	x	x	x	x	x	x	x		
Mexique	76	x		x	x	x	x			x
Nicaragua	58	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Pays	Nombre total de ratifications	Liberté syndicale		Travail forcé		Discrimination		Politique de l'emploi (No 122)	Age minimum d'admission à l'emploi (No 138)	Consultations tripartites (No 144)
		Droit syndical (No 87)	Négociation collective (No 98)	Travail forcé (No 29)	Abolition (No 105)	Emploi et profession (No 111)	Egalité de rémunération (No 100)			
Panama	70	x	x	x	x	x	x	x		
Paraguay	35	x	x	x	x	x	x	x		
Pérou	67	x	x	x	x	x	x	x		
République dominicaine	28	x	x	x	x	x	x			
Trinité-et-Tobago	12	x	x	x	x	x				
Uruguay	97	x	x		x	x	x	x	x	x
Venezuela	52	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Moyen-Orient et Afrique du Nord										
Algérie	53	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Arabie saoudite	13			x	x	x	x			
Egypte, Rép. arabe d'	60	x	x	x	x	x	x			x
Emirats arabes unis	4			x						
Iran, Rép. islamique d'	11			x	x	x	x	x		
Iraq	64		x	x	x	x	x	x	x	x
Israël	44	x	x	x	x	x	x	x	x	
Jordanie	17		x	x	x	x	x	x		
Koweït	14	x		x	x	x				
Liban	37		x	x	x	x	x	x		
Libye	27		x	x	x	x	x	x	x	
Maroc	41		x	x	x	x	x	x		
Rép. arabe syrienne	46	x	x	x	x	x	x			x
Tunisie	55	x	x	x	x	x	x	x		
Yémen, Rép. du	26	x	x	x	x	x	x	x		
Pays de l'OCDE à revenu élevé										
Allemagne	75	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Australie	54	x	x	x	x	x	x	x		x
Autriche	48	x	x	x	x	x	x	x		x
Belgique	85	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Canada	28	x			x	x	x	x		
Danemark	62	x	x	x	x	x	x	x		x
Espagne	124	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Etats-Unis	11				x					x
Finlande	86	x	x	x	x	x	x	x	x	x
France	115	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Irlande	60	x	x	x	x		x	x	x	x
Italie	102	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Japon	41	x	x	x			x	x		
Norvège	99	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Zélande	56			x	x	x	x	x		x
Pays-Bas	94	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Royaume-Uni	80	x	x	x	x		x	x		x
Suède	84	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Suisse	51	x		x	x	x	x			
Asie du Sud										
Afghanistan	15				x	x	x			
Bangladesh	31	x	x	x	x	x				x
Inde	36			x		x	x			x
Népal	4					x	x			
Pakistan	31	x	x	x	x	x				x
Sri Lanka	33		x	x			x			x
Afrique subsaharienne										
Afrique du Sud	12									
Angola	30		x	x	x	x	x			
Bénin	18	x	x	x	x	x	x			
Botswana	2									

(à suivre)

Tableau A-4 *(suite)*

Pays	Nombre total de ratifications	Liberté syndicale		Travail forcé		Discrimination		Politique de l'emploi (No 122)	Age minimum d'admission à l'emploi (No 138)	Consultations tripartites (No 144)
		Droit syndical (No 87)	Négociation collective (No 98)	Travail forcé (No 29)	Abolition (No 105)	Emploi et profession (No 111)	Egalité de rémunération (No 100)			
Burkina Faso	31	x	x	x		x	x			
Burundi	26	x		x	x	x	x			
Cameroun	47	x	x	x	x	x	x	x		
Congo	17	x		x						
Côte d'Ivoire	31	x	x	x	x	x	x			x
Ethiopie	15	x	x			x				
Gabon	34	x	x	x	x	x	x			x
Ghana	45	x	x	x	x	x	x			
Guinée	53	x	x	x	x	x	x	x		
Kenya	46		x	x	x				x	x
Lesotho	11	x	x	x						
Libéria	20	x	x	x	x	x				
Madagascar	30	x		x		x	x	x		
Malawi	23		x			x	x			x
Mali	21	x	x	x	x	x	x			
Maurice	34		x	x	x			x		x
Mauritanie	37	x		x		x		x		
Mozambique	11				x	x	x			
Niger	32	x	x	x	x	x	x		x	
Nigéria	30	x	x	x	x		x			x
Ouganda	26		x	x	x			x		x
Rép. centrafricaine	35	x	x	x	x	x	x			
Rwanda	25	x	x		x	x	x		x	
Sénégal	34	x	x	x	x	x	x	x		
Sierra Leone	33	x	x	x	x	x	x			x
Somalie	14			x	x	x				
Soudan	12		x	x	x	x	x	x		
Tanzanie	28		x	x	x					x
Tchad	19	x	x	x	x	x	x			
Togo	18	x	x	x		x	x		x	x
Zaïre	30		x	x			x			
Zambie	38			x	x	x	x	x	x	x
Zimbabwe	9									x

Note : Ratifications au 31 octobre 1994.

Source : *Le travail dans le monde, 1995* (BIT, 1995b). Copyright © 1995, Organisation internationale du travail, Genève.

INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE

Table des matières

Comment lire les tableaux 176
Introduction 177
Tableaux
1 Indicateurs de base 182

Production
2 Croissance de la production 184
3 Structure de la production 186
4 Agriculture et alimentation 188
5 Energie commerciale 190
6 Structure du secteur manufacturier 192
7 Rémunérations et production du secteur manufacturier 194

Absorption intérieure
8 Croissance de la consommation et de l'investissement 196
9 Structure de la demande 198

Comptes budgétaires et monétaires
10 Dépenses de l'administration centrale 200
11 Recettes courantes de l'administration centrale 202
12 Monnaie et taux d'intérêt 204

Transactions internationales essentielles
13 Croissance du commerce de marchandises 206
14 Structure des importations de marchandises 208
15 Structure des exportations de marchandises 210
16 Biens manufacturés : importations des pays de l'OCDE 212
17 Balance des paiements et réserves 214

Financements extérieurs
18 Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP 216
19 Apports d'aide publique au développement 218
20 Dette extérieure totale 220
21 Flux de capitaux extérieurs publics et privés 222
22 Flux nets de ressources et transferts nets globaux 224
23 Ratios de la dette extérieure totale 226
24 Conditions des emprunts publics extérieurs 228

Valorisation des ressources humaines
25 Population et population active 230
26 Démographie et fécondité 232
27 Santé et nutrition 234
28 Education 236
29 Comparaisons entre hommes et femmes 238
30 Répartition du revenu et estimations du PNB d'après la PPA 240

Développement durable du point de vue de l'environnement
31 Urbanisation 242
32 Infrastructure 244
33 Ressources naturelles 246

Tableau 1a Indicateurs de base pour les autres économies 248
Notes techniques 249
Bibliographie 271
Classification des économies 272

Comment lire les tableaux

Dans chaque tableau, les économies sont énumérées, à l'intérieur du groupe auquel elles appartiennent, par ordre croissant de PNB par habitant. Celles pour lesquelles on ne peut pas calculer cet agrégat sont mentionnées par ordre alphabétique, en italique, à la fin de leur groupe. Les numéros de référence portés dans la liste ci-après indiquent la place de chaque économie dans les tableaux.

Les nombres figurant dans les bandes de couleur sont des données récapitulatives pour les divers groupes d'économies. La lettre *w* désigne une moyenne pondérée, la lettre *m* une valeur médiane, et la lettre *t* un total.

Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels.

La date limite pour toutes les données est le 30 avril 1995.

Le symbole .. signifie « non connu ».

Les nombres 0 et 0,0 indiquent une valeur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité en cause.

Un blanc signifie « sans objet ».

Les nombres en italique se rapportent à des années ou périodes autres que celles qui sont indiquées.

Le symbole † signale les économies classées par les Nations Unies ou considérées par leurs autorités comme des économies en développement.

Pays	*Numéro de référence*	*Pays*	*Numéro de référence*	*Pays*	*Numéro de référence*
Afrique du Sud	90	Ghana	30	Ouganda	7
Albanie	22	Grèce	104	Ouzbékistan	55
Algérie	73	Guatemala	58	Pakistan	31
Allemagne[a]	126	Guinée	34	Panama	82
Arabie saoudite	107	Guinée-Bissau	14	Papouasie-Nouvelle-Guinée	59
Argentine	103	Honduras	38	Paraguay	70
Arménie	42	†Hong Kong	114	Pays-Bas	121
Australie	113	Hongrie	95	Pérou	69
Autriche	125	Inde	20	Philippines	53
Azerbaïdjan	46	Indonésie	47	Pologne	80
Bangladesh	12	*Iran, Rép. islamique d'*	86	Porto Rico	102
Bélarus	88	Irlande	110	Portugal	106
Belgique	123	†Israël	112	République centrafricaine	28
Bénin	29	Italie	118	Rép. dém. pop. lao	18
Bolivie	49	Jamaïque	68	République dominicaine	64
Botswana	84	Japon	131	République kirghize	52
Brésil	89	Jordanie	62	République slovaque	75
Bulgarie	60	Kazakhstan	71	République tchèque	83
Burkina Faso	19	Kenya	15	Roumanie	61
Burundi	6	†Koweït	117	Royaume-Uni	115
Cameroun	50	Lesotho	41	Rwanda	11
Canada	120	Lettonie	76	Sénégal	48
Chili	94	Lituanie	66	Sierra Leone	4
Chine	33	Macédoine, ex-RY de	51	†Singapour	119
Colombie	67	Madagascar	13	Slovénie	101
Congo	54	Malaisie	93	Sri Lanka	39
Corée, Rép. de	105	Malawi	9	Suède	127
Costa Rica	78	Mali	16	Suisse	132
Côte d'Ivoire	40	Maroc	56	Tadjikistan	32
Danemark	130	Maurice	91	Tanzanie	2
Egypte, Rép. arabe d'	43	Mauritanie	35	Tchad	10
El Salvador	65	Mexique	96	Thaïlande	77
†Emirats arabes unis	122	Moldova	57	Togo	24
Equateur	63	Mongolie	27	Trinité-et-Tobago	97
Espagne	111	Mozambique	1	Tunisie	72
Estonie	92	*Myanmar*	44	*Turkménistan*[c]	108
Etats-Unis	128	Namibie	74	Turquie	85
Ethiopie[b]	3	Népal	8	Ukraine	79
Fédération de Russie	81	Nicaragua	23	Uruguay	98
Finlande	116	Niger	17	Venezuela	87
France	124	Nigéria	21	Viet Nam	5
Gabon	100	Norvège	129	*Yémen, Rép. du*	45
Gambie	25	Nouvelle-Zélande	109	Zambie	26
Géorgie	37	Oman	99	Zimbabwe	33

Note : Les économies de plus de 30.000 et de moins de 1 million d'habitants ou pour lesquelles on dispose de données fragmentaires sont incluses dans le Tableau 1a; cependant, les données relatives à ces économies sont prises en compte dans le calcul des totaux et des moyennes pondérées indiqués pour chaque groupe dans les tableaux principaux. Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables.

a. Dans tous les tableaux, sauf indication contraire, les données se réfèrent à l'Allemagne unifiée.

b. Dans tous les tableaux, sauf indication contraire, les données excluent l'Erythrée.

c. Dans tous les tableaux, le Turkménistan devrait être classé parmi les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

Introduction

CETTE DIX-HUITIEME EDITION DES INDICATEURS du développement dans le monde chiffre la valeur, pour certaines années ou périodes, d'une série d'indicateurs de la situation économique et sociale et du patrimoine naturel de 209 économies présentées séparément ou regroupées en diverses catégories analytiques ou géographiques. Bien que la plupart des données rassemblées par la Banque mondiale concernent les économies à revenu faible ou intermédiaire, on a ajouté dans les tableaux, parce qu'ils sont faciles à obtenir, les chiffres comparables pour les économies à revenu élevé. Des informations supplémentaires figurent dans d'autres publications de la Banque mondiale, notamment l'*Atlas de la Banque mondiale*, les *World Tables*, les *World Debt Tables* et les *Social Indicators of Development*. Désormais, ces données sont également disponibles sur disquettes avec le progiciel ☆STARS☆ (Socioeconomic Time-series Access and Retrieval System) de la Banque mondiale.

Changements apportés à la présente édition

Contrairement aux années précédentes, les données démographiques contenues dans la présente édition proviennent de la Division de la population des Nations Unies. Dans un petit nombre de cas, elles sont cependant complétées par des statistiques nationales. Ces données ne fournissant pas d'informations sur la *population stationnaire hypothétique*, ni sur l'*année où le taux net de reproduction (TNR) devrait atteindre 1*, ces deux colonnes ont été supprimées des Tableaux 25 et 26, respectivement. Dans le Tableau 32, le *pourcentage de ménages ayant l'électricité* a été remplacé par la *production d'électricité par habitant en kWh*. Les statistiques commerciales contenues dans les Tableaux 13 à 15 proviennent de la base de données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les informations présentées (couverture, taux de croissance, parts, etc.) ne sont donc pas les mêmes que dans les éditions précédentes.

Classification des économies

Comme dans le corps du Rapport, le PNB par habitant est le principal critère utilisé pour classer et regrouper approximativement les économies selon leur stade de développement économique. Cette année, les groupes de revenu par habitant sont les suivants : 45 économies à faible revenu (revenu par habitant égal ou inférieur à 695 dollars en 1993); 63 économies à revenu intermédiaire (revenu par habitant compris entre 696 et 8.625 dollars); et 24 économies à revenu élevé (revenu par habitant égal ou supérieur à 8.626 dollars). Les économies regroupant moins de 1 million d'habitants et celles pour lesquelles on dispose de données fragmentaires ne sont pas mentionnées séparément dans les tableaux principaux, mais sont incluses dans les chiffres récapitulatifs. On trouvera des indicateurs de base à leur sujet dans le Tableau 1a.

Les économies sont en outre classées par région. La liste des économies correspondant à chaque groupe figure dans les tableaux sur la classification des économies à la fin du présent ouvrage. On y trouve également les données d'ensemble sur les pays à revenu intermédiaire gravement endettés.

Méthodes

La Banque mondiale reconsidère constamment ses méthodes pour que ses indicateurs se prêtent mieux à des comparaisons au plan international et constituent des outils d'analyse plus efficaces. Certains des chiffres présentés s'écartent de ceux de l'année dernière non seulement à cause de mises à jour, mais aussi à cause de révisions apportées aux séries chronologiques et aux méthodes.

Sauf indication contraire, chaque fois que des montants sont exprimés en dollars, il s'agit de la monnaie des Etats-Unis. Les diverses méthodes utilisées pour la conversion des chiffres en monnaie nationale sont décrites dans les notes techniques.

Chiffres récapitulatifs

Les chiffres récapitulatifs portés dans les bandes colorées sont des totaux (s'ils sont suivis de la lettre *t*), des moyennes pondérées (lettre *w*) ou des valeurs médianes (lettre *m*) pour l'ensemble des économies du groupe. Les pays pour lesquels aucune estimation distincte n'est donnée (parce qu'ils sont trop petits, qu'ils ne sont pas déclarants, ou que les séries disponibles ne sont pas suffisamment longues) y sont implicitement inclus en supposant qu'ils ont suivi la tendance générale des pays déclarants durant la période considérée. Cela permet, en normalisant la composition des groupes pour chaque période, de parvenir à des agrégats plus cohérents. Les agrégats de groupes incluent également les pays sur lesquels les tableaux ne fournissent pas de données particulières. Cependant, aucun chiffre récapitulatif n'est indiqué lorsque les données manquantes représentent un tiers ou plus de l'estimation globale (ces cas sont signalés par la mention « non connu »). Les pondérations utilisées pour le calcul des chiffres récapitulatifs sont indiquées dans chaque note technique.

Terminologie et couverture des données

Dans le présent recueil, le terme « pays » n'implique pas nécessairement l'indépendance politique, mais peut désigner tout territoire dont les autorités présentent séparément des statistiques sociales ou économiques.

L'Allemagne unifiée n'a pas encore pleinement fusionné ses systèmes statistiques. C'est pourquoi, dans tous les tableaux, une note en bas de page précise la couverture des données indiquées. La plupart des données économiques antérieures à 1990 se rapportent à l'ex-République fédérale d'Allemagne, mais les données démographiques et sociales portent généralement sur l'Allemagne unifiée. Les données pour la Chine ne comprennent pas Taïwan, Chine; cependant, les Tableaux 13, 14, 15 et 17 comportent, en bas de page, des estimations relatives aux transactions internationales de Taïwan, Chine. Sauf indication contraire, les données présentées pour l'Ethiopie excluent l'Erythrée.

Contenu des tableaux

Les indicateurs des Tableaux 1 et 1a esquissent le profil des différentes économies. Les données des autres tableaux relèvent des grandes catégories suivantes : production, absorption intérieure, comptes budgétaires et monétaires, transactions internationales essentielles, financements extérieurs, valorisation des ressources humaines et développement durable du point de vue l'environnement. La présentation adoptée cette année est la même que dans les éditions précédentes. Dans chaque groupe, les économies sont classées par ordre croissant de PNB par habitant; les économies dont on n'a pas pu calculer le PNB par habitant sont énumérées par ordre alphabétique, en italique, à la fin du groupe de revenu auquel on estime qu'elles appartiennent. Ce même ordre est repris dans tous les tableaux à l'exception du Tableau 18, qui ne concerne que les pays à revenu élevé de l'OCDE et de l'OPEP. La liste alphabétique qui

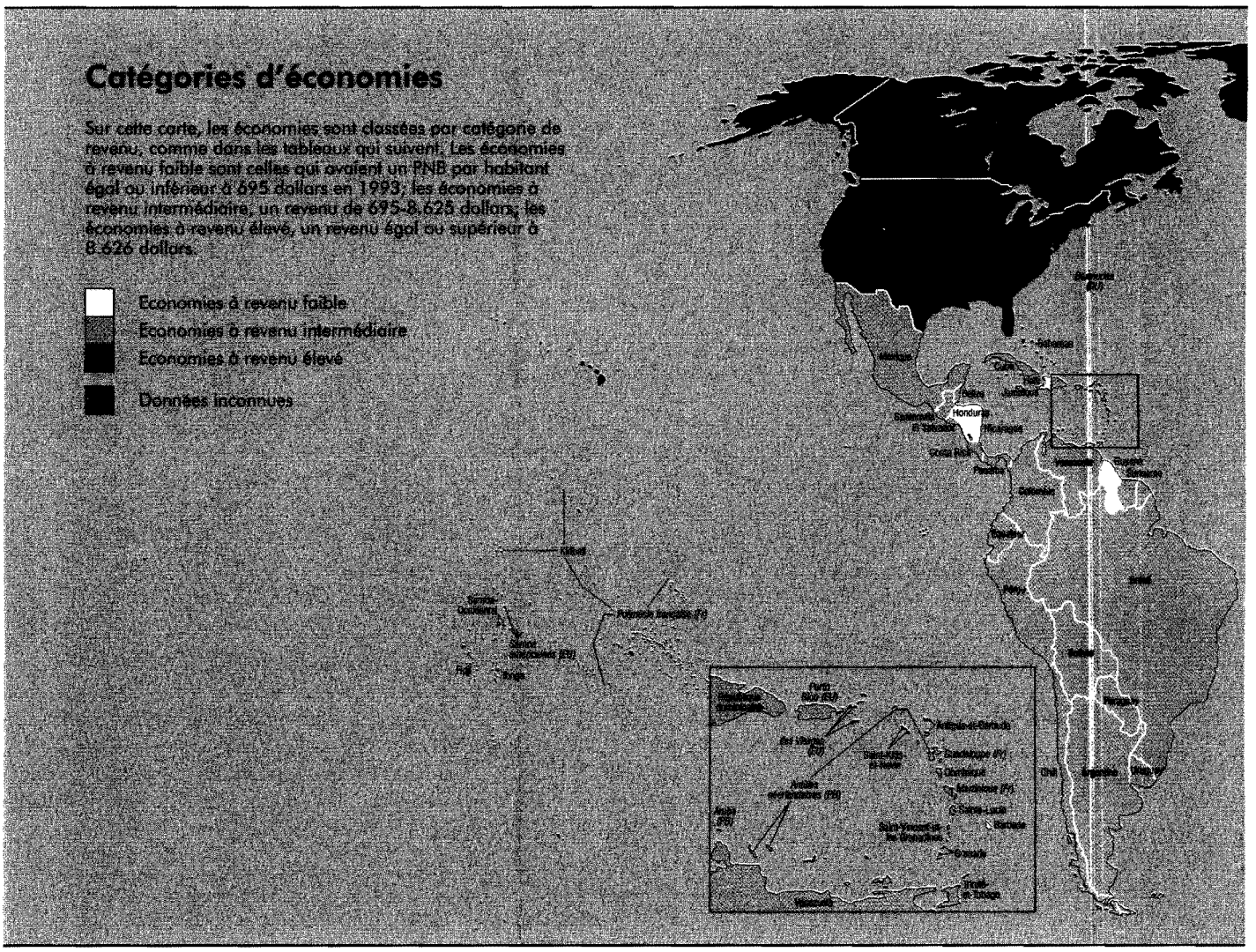
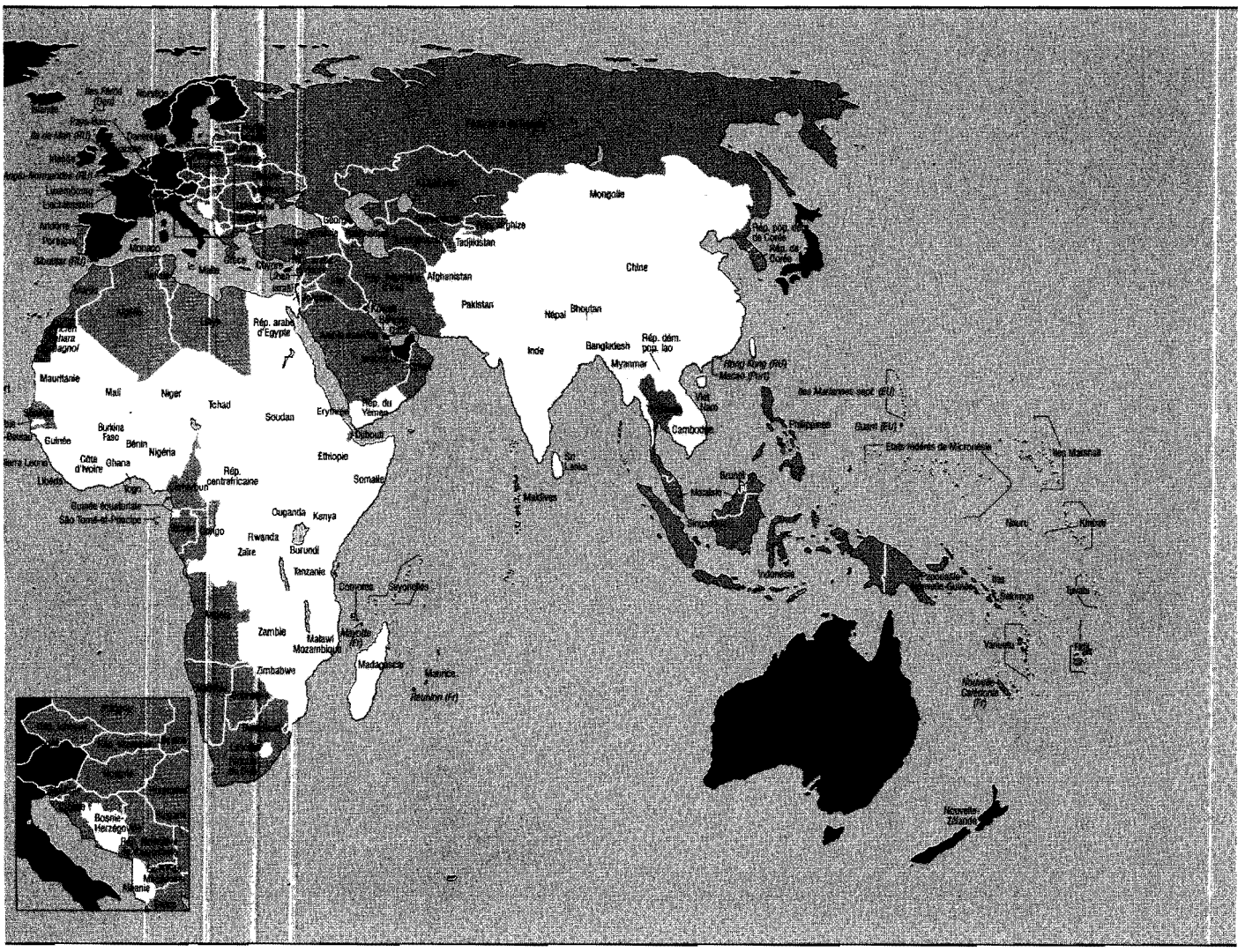


figure dans la section « Comment lire les tableaux » donne le numéro de référence de chaque économie; là encore, les noms en italique sont ceux des économies pour lesquelles on n'a pas d'estimations du PNB par habitant. Les économies du groupe des pays à revenu élevé signalées par le symbole † sont celles qui sont classées par les Nations Unies ou considérées par leurs autorités comme en développement.

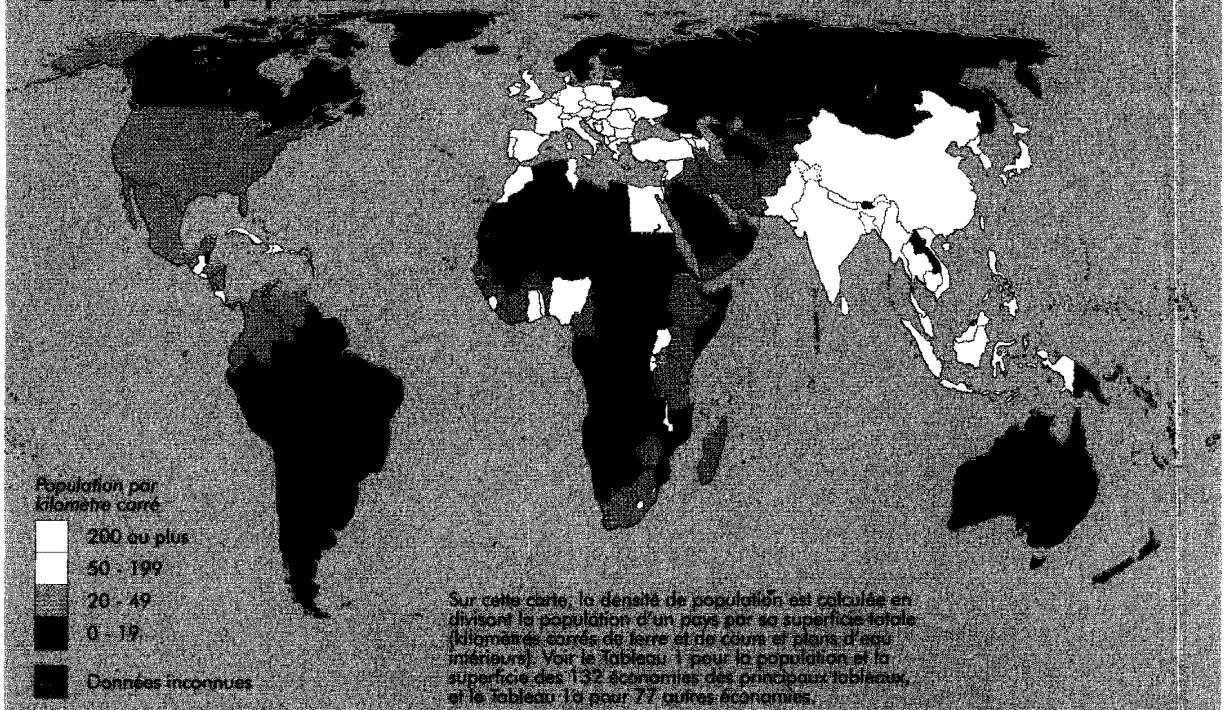
Notes techniques

Le lecteur est invité à se référer aux notes techniques et aux notes de renvoi des tableaux chaque fois qu'il utilise les données du présent recueil. Ces notes exposent en effet dans leurs grandes lignes les méthodes, concepts, définitions et sources utilisés pour l'établissement des tableaux. La bibliographie qui figure à la fin de ces notes donne des détails sur les sources de données, où le lecteur trouvera la définition et la description complètes des concepts utilisés. Signalons par ailleurs que les notes par pays accompagnant les *World Tables* donnent des précisions supplémentaires sur les sources utilisées, les cas où les comparaisons sont impossibles, et autres exceptions aux méthodes statistiques normales relevées par les services de la Banque mondiale au niveau des comptes nationaux et des transactions internationales.

Toutes questions ou observations concernant les Indicateurs du développement dans le monde sont à adresser à Development Data Group, International Economics Department, The World Bank, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433.

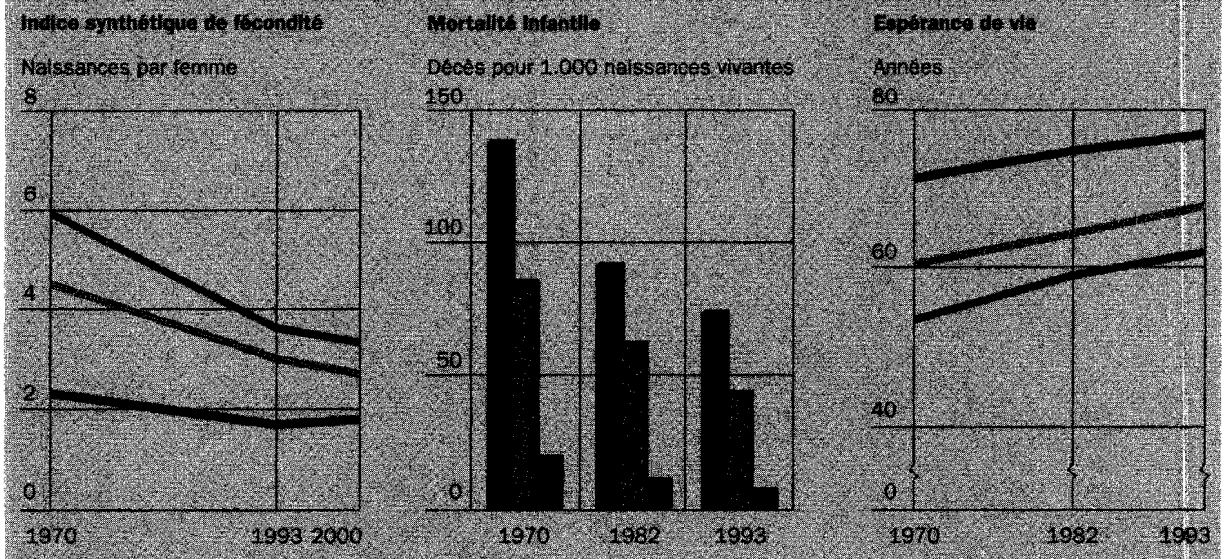


Densité de population

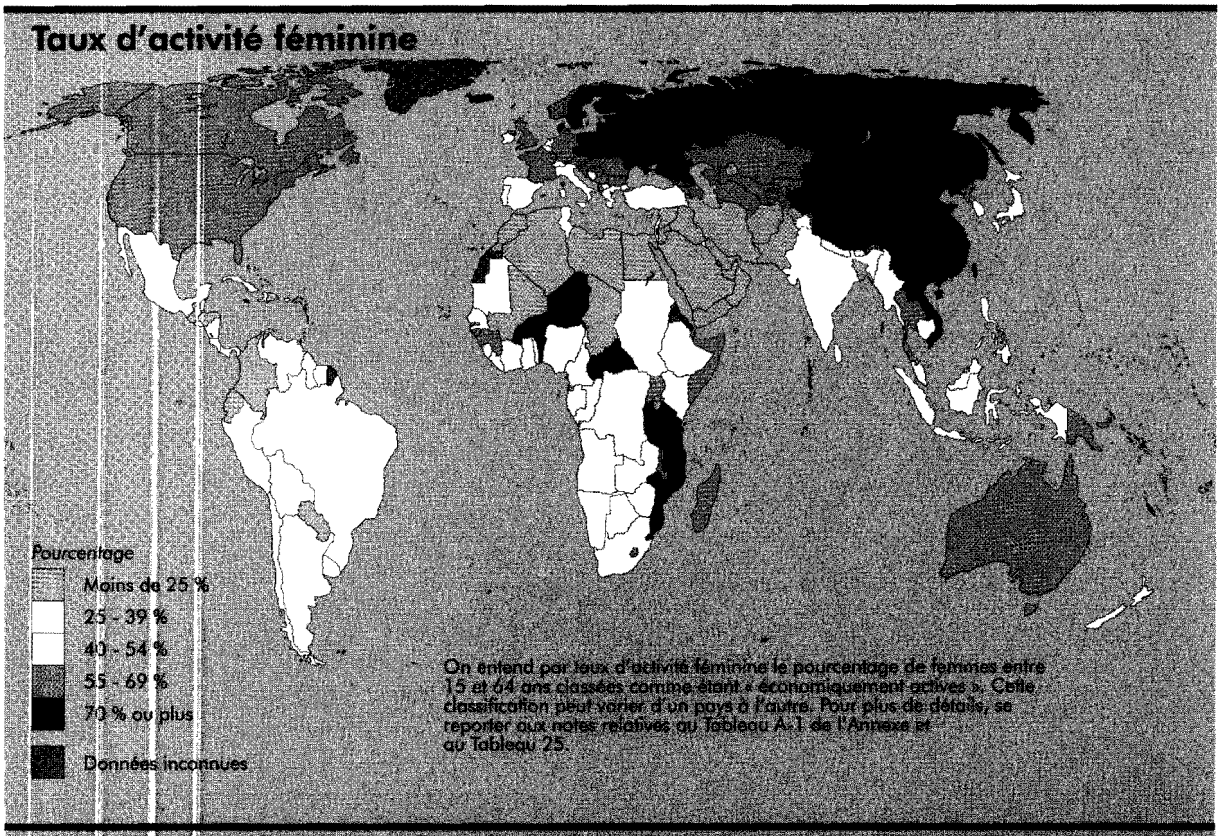


Sur cette carte, la densité de population est calculée en divisant la population d'un pays par sa superficie totale (kilomètres carrés de terre et de cours et plans d'eau intérieurs). Voir le Tableau 1 pour la population et la superficie des 132 économies des principaux tableaux, et le Tableau 1a pour 77 autres économies.

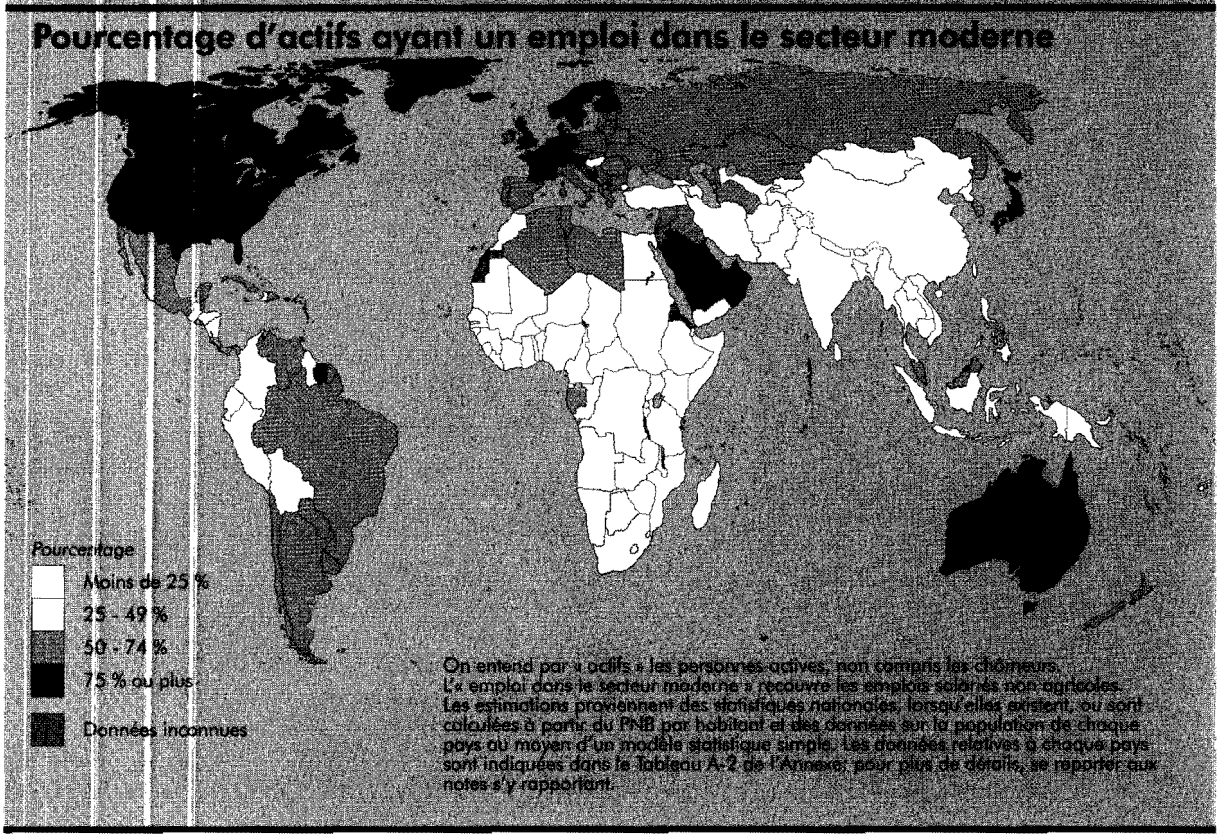
Fécondité, mortalité et espérance de vie



Note : Les termes et méthodes utilisés sont expliqués dans les notes techniques relatives aux Tableaux 26, 27 et 29.



On entend par taux d'activité féminine le pourcentage de femmes entre 15 et 64 ans classées comme étant « économiquement actives ». Cette classification peut varier d'un pays à l'autre. Pour plus de détails, se reporter aux notes relatives au Tableau A-1 de l'Annexe et au Tableau 25.



On entend par « actifs » les personnes actives, non compris les chômeurs. L'« emploi dans le secteur moderne » recouvre les emplois salariés non agricoles. Les estimations proviennent des statistiques nationales, lorsqu'elles existent, ou sont calculées à partir du PNB par habitant et des données sur la population de chaque pays au moyen d'un modèle statistique simple. Les données relatives à chaque pays sont indiquées dans le tableau A-2 de l'Annexe; pour plus de détails, se reporter aux notes s'y rapportant.

Tableau 1. Indicateurs de base

		Population (millions d'habitants) milieu de 1993	Superficie (milliers de km²)	PNB par habitant[a]		Inflation annuelle moyenne (%)		Espérance de vie à la naissance (années)	Analphabétisme des adultes (%)	
				Dollars 1993	Croissance annuelle moyenne (%), 1980–93	1970–80	1980–93	1993	Femmes 1990	Total 1990
Economies à faible revenu		**3.092,7 t**	**39.093 t**	**380 w**	**3,7 w**	**7,3 w**	**14,1 w**	**62 w**	**53 w**	**41 w**
Sauf Chine et Inde		**1.016,1 t**	**26.244 t**	**300 w**	**0,1 w**	**13,4 w**	**27,1 w**	**56 w**	**61 w**	**49 w**
1	Mozambique	15,1	802	90	–1,5	..	42,3	46	79	67
2	Tanzanie[b]	28,0	945	90	0,1	14,1	24,3	52	..	..
3	Ethiopie	51,9	1.097	100	..	..	..	48	..	..
4	Sierra Leone	4,5	72	150	–1,5	12,5	61,6	39	89	79
5	Viet Nam	71,3	332	170	..	..	..	66	16	12
6	Burundi	6,0	28	180	0,9	11,8	4,6	50	60	50
7	Ouganda	18,0	236	180	..	..	..	45	65	52
8	Népal	20.8	141	190	2,0	8,5	11,5	54	87	74
9	Malawi	10,5	118	200	–1,2	8,8	15,5	45	..	..
10	Tchad	6,0	1.284	210	3,2	7,7	0,7	48	82	70
11	Rwanda	7,6	26	210	–1,2	14,3	3,4	..	63	50
12	Bangladesh	115,2	144	220	2,1	20,8	8,6	56	78	65
13	Madagascar	13,9	587	220	–2,6	9,9	16,1	57	27	20
14	Guinée-Bissau	1,0	36	240	2,8	5,7	58,7	44	76	64
15	Kenya	25,3	580	270	0,3	10,1	9,9	58	42	31
16	Mali	10,1	1.240	270	–1,0	9,9	4,4	46	76	68
17	Niger	8,6	1.267	270	–4,1	10,9	1,3	47	83	72
18	RDP lao	4,6	237	280	..	..	..	52	..	..
19	Burkina Faso	9,8	274	300	0,8	8,6	3,3	47	91	82
20	Inde	898,2	3.288	300	3,0	8,4	8,7	61	66	52
21	Nigéria	105,3	924	300	–0,1	15,2	20,6	51	61	49
22	Albanie	3,4	29	340	–3,2	..	5,6	72	..	..
23	Nicaragua	4,1	130	340	–5,7	12,6	664,6	67	..	..
24	Togo	3,9	57	340	–2,1	8,9	3,7	55	69	57
25	Gambie	1,0	11	350	–0,2	10,6	16,2	45	84	73
26	Zambie	8,9	753	380	–3,1	7,6	58,9	48	35	27
27	Mongolie	2,3	1.567	390	0,2	..	13,8	64	..	..
28	Rép. centrafricaine	3,2	623	400	–1,6	12,1	4,2	50	75	62
29	Bénin	5,1	113	430	–0,4	10,3	1,4	48	84	77
30	Ghana	16,4	239	430	0,1	35,2	37,0	56	49	40
31	Pakistan	122,8	796	430	3,1	13,4	7,4	62	79	65
32	Tadjikistan[c]	5,8	143	470	–3,6	1,4	26,0	70	..	*2*
33	Chine	1.178,4	9.561	490[d]	8,2	0,6	7,0	69	38	27
34	Guinée	6,3	246	500	..	..	..	45	87	76
35	Mauritanie	2,2	1.026	500	–0,8	9,9	8,2	52	79	66
36	Zimbabwe	10,7	391	520	–0,3	9,4	14,4	53	40	33
37	Géorgie[c]	5,4	70	580	–6,6	..	40,7	73	..	*1*
38	Honduras	5,3	112	600	–0,3	8,1	8,2	68	29	27
39	Sri Lanka	17,9	66	600	2,7	12,3	11,1	72	17	12
40	Côte d'Ivoire	13,3	322	630	–4,6	13,0	1,5	51	60	46
41	Lesotho	1,9	30	650	–0,5	9,7	13,8	61	..	..
42	Arménie[c]	3,7	30	660	–4,2	0,7	26,9	73	..	*1*
43	Egypte, Rép. arabe d'	56,4	1.001	660	2,8	9,6	13,6	64	66	52
44	*Myanmar*	44,6	677	..	..	11,4	16,5	58	28	19
45	*Yémen, Rép. du*	13,2	528	..	..	..	..	51	74	62
Economies à revenu intermédiaire		**1.596,3 t**	**62.452 t**	**2.480 w**	**0,2 w**	**22,1 w**	**90,1 w**	**68 w**	**..**	**17 w**
Tranche inférieure		**1.095,8 t**	**40.604 t**	**1.590 w**	**–0,5 w**	**8,3 w**	**35,2 w**	**67 w**	**..**	**19 w**
46	Azerbaïdjan	7,4	87	730	–3,5	1,7	28,2	71	..	*3*
47	Indonésie	187,2	1.905	740	4,2	21,5	8,5	63	32	23
48	Sénégal	7,9	197	750	0,0	8,5	4,9	50	75	62
49	Bolivie	7,1	1.099	760	–0,7	21,0	187,1	60	29	23
50	Cameroun	12,5	475	820	–2,2	9,0	4,0	57	57	46
51	Macédoine, ex-RY de	2,1	26	820	..	..	..	72	..	..
52	Rép. kirghize[c]	4,6	199	850	0,1	0,8	28,6	69	..	*3*
53	Philippines	64,8	300	850	–0,6	13,3	13,6	67	11	10
54	Congo	2,4	342	950	–0,3	8,4	–0,6	51	56	43
55	Ouzbékistan[c]	21,9	447	970	–0,2	1,0	24,5	69	..	*3*
56	Maroc	25,9	447	1.040	1,2	8,3	6,6	64	62	51
57	Moldova[c]	4,4	34	1.060	–2,0	0,9	32,4	68	..	*4*
58	Guatemala	10,0	109	1.100	–1,2	10,5	16,8	65	53	45
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,1	463	1.130	0,6	9,1	4,8	56	62	48
60	Bulgarie	8,9	111	1.140	0,5	..	15,9	71	..	..
61	Roumanie	22,8	238	1.140	–2,4	..	22,4	70	..	..
62	Jordanie[c]	4,1	89	1.190	..	..	..	70	30	20
63	Equateur	11,0	284	1.200	0,0	13,8	40,4	69	16	14
64	Rép. dominicaine	7,5	49	1.230	0,7	9,1	25,0	70	18	17
65	El Salvador	5,5	21	1.320	0,2	10,7	17,0	67	30	27
66	Lituanie[c]	3,7	65	1.320	–2,8	..	35,2	70	..	..
67	Colombie	35,7	1.139	1.400	1,5	22,3	24,9	70	14	13
68	Jamaïque	2,4	11	1.440	–0,3	17,0	22,4	74	1	2
69	Pérou	22,9	1.285	1.490	–2,7	30,1	316,1	66	21	15
70	Paraguay	4,7	407	1.510	–0,7	12,7	25,0	70	12	10
71	Kazakhstan[c]	17,0	2.717	1.560	–1,6	0,7	35,2	70	..	*3*
72	Tunisie	8,7	164	1.720	1,2	8,7	7,1	68	44	35

Note : Pour les autres économies, voir le Tableau 1a. Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Population (millions d'habitants) milieu de 1993	Superficie (milliers de km²)	PNB par habitant[a] Dollars 1993	PNB par habitant[a] Croissance annuelle moyenne (%), 1980–93	Inflation annuelle moyenne (%) 1970–80	Inflation annuelle moyenne (%) 1980–93	Espérance de vie à la naissance (années) 1993	Analphabétisme des adultes (%) Femmes 1990	Analphabétisme des adultes (%) Total 1990
73	Algérie	26,7	2.382	1.780	–0,8	14,5	13,2	67	55	43
74	Namibie	1,5	824	1.820	0,7	..	11,9	59	..	..
75	Rép. slovaque	5,3	49	1.950	..	..	..	71	..	..
76	Lettonie[c]	2,6	65	2.010	–0,6	..	23,8	69	..	..
77	Thaïlande	58,1	513	2.110	6,4	9,2	4,3	69	10	7
78	Costa Rica	3,3	51	2.150	1,1	15,3	22,1	76	7	7
79	Ukraine[c]	51,6	604	2.210	0,2	0,1	37,2	69	..	*2*
80	Pologne	38,3	313	2.260	0,4	..	69,3	71	..	..
81	Fédération de Russie[c]	148,7	17.075	2.340	–1,0	–1,0	35,4	65	..	*2*
82	Panama	2,5	76	2.600	–0,7	7,7	2,1	73	12	12
83	Rép. tchèque	10,3	79	2.710	..	..	..	71	..	..
84	Botswana	1,4	582	2.790[f]	6,2	11,6	12,3	65	35	26
85	Turquie	59,6	779	2.970[f]	2,4	29,6	53,5	67	29	19
86	*Iran, Rép. islamique d'*	64,2	1.648	..	..	..	*17,1*	68	57	46
Tranche supérieure		**500,5 t**	**21.848 t**	**4.370 w**	**0,9 w**	**36,3 w**	**158,7 w**	**69 w**	**17 w**	**14 w**
87	Venezuela	20,9	912	2.840	–0,7	14,0	23,9	72	17	8
88	Bélarus[c]	10,2	208	2.870	2,4	0,0	30,9	70	..	*2*
89	Brésil	156,5	8.512	2.930	0,3	38,6	423,4	67	20	19
90	Afrique du Sud	39,7	1.221	2.980	–0,2	13,0	14,7	63	..	..
91	Maurice	1,1	2	3.030	5,5	15,3	8,8	70	..	..
92	Estonie[c]	1,6	45	3.080	–2,2	..	29,8	69	..	..
93	Malaisie	19,0	330	3.140	3,5	7,3	2,2	71	30	22
94	Chili	13,8	757	3.170	3,6	186,2	20,1	74	7	7
95	Hongrie	10,2	93	3.350	1,2	3,4	12,8	69	..	..
96	Mexique	90,0	1.958	3.610	–0,5	18,1	57,9	71	15	13
97	Trinité-et-Tobago	1,3	5	3.830	–2,8	18,5	4,8	72	..	..
98	Uruguay	3,1	177	3.830	–0,1	63,7	66,7	73	4	4
99	Oman	2,0	212	4.850	3,4	28,0	–2,3	70	..	..
100	Gabon	1,0	268	4.960	–1,6	17,5	1,5	54	52	39
101	Slovénie	1,9	20	6.490	..	..	..	73	..	..
102	Porto Rico	3,6	9	7.000	1,0	6,5	3,2	75	..	..
103	Argentine	33,8	2.767	7.220	–0,5	134,2	374,3	72	5	5
104	Grèce	10,4	132	7.390	0,9	14,3	17,3	78	11	7
105	Corée, Rép. de	44,1	99	7.660	8,2	19,5	6,3	71	7	g
106	Portugal	9,8	92	9.130[f]	3,3	16,9	16,4	75	19	15
107	*Arabie saoudite*	17,4	2.150	..	–3,6	24,5	*–2,1*	70	52	38
108	*Turkménistan*[c]	3,9	488	..	..	2,4	*16,5*	65	..	*2*
Economies à revenu faible/intermédiaire		**4.689,0 t**	**101.544 t**	**1.090 w**	**0,9 w**	**18,5 w**	**72,8 w**	**64 w**	..	**33 w**
Afrique subsaharienne		**559,0 t**	**24.274 t**	**520 w**	**–0,8 w**	**13,8 w**	**16,1 w**	**52 w**	**62 w**	**50 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**1.713,9 t**	**16.369 t**	**820 w**	**6,4 w**	**9,7 w**	**7,1 w**	**68 w**	**34 w**	**24 w**
Asie du Sud		**1.194,4 t**	**5.133 t**	**310 w**	**3,0 w**	**9,7 w**	**8,6 w**	**60 w**	**69 w**	**54 w**
Europe et Asie centrale		**494,6 t**	**24.242 t**	**2.450 w**	**–0,3 w**	**4,6 w**	**35,3 w**	**69 w**	..	**5 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**262,5 t**	**11.015 t**	..	**–2,4 w**	**16,9 w**	**10,7 w**	**66 w**	**57 w**	..
Amérique latine et Caraïbes		**466,3 t**	**20.507 t**	**2.950 w**	**–0,1 w**	**46,7 w**	**245,0 w**	**69 w**	**18 w**	**15 w**
Gravement endettées		**385,8 t**	**17.968 t**	**2.640 w**	**–1,1 w**	**52,4 w**	**302,7 w**	**67 w**	**27 w**	**23 w**
Economies à revenu élevé		**812,4 t**	**32.145 t**	**23.090 w**	**2,2 w**	**9,5 w**	**4,3 w**	**77 w**	..	..
109	Nouvelle-Zélande	3,5	271	12.600	0,7	12,5	8,5	76	g	g
110	Irlande	3,5	70	13.000	3,6	14,2	4,8	75	g	g
111	Espagne	39,5	505	13.590	2,7	16,1	8,4	78	7	5
112	† Israël	5,2	21	13.920	2,0	39,6	70,4	77	..	..
113	Australie	17,6	7.713	17.500	1,6	11,8	6,1	78	g	g
114	† Hong Kong	5,8	1	18.060[h]	5,4[h]	9,2	7,9	79	..	..
115	Royaume-Uni	57,9	245	18.060	2,3	14,5	5,6	76	g	g
116	Finlande	5,1	338	19.300	1,5	12,3	5,8	76	g	g
117	† Koweït	1,8	18	19.360	–4,3	21,9	..	75	33	27
118	Italie	57,1	301	19.840	2,1	15,6	8,8	78	g	g
119	† Singapour	2,8	1	19.850	6,1	5,9	2,5	75	g	g
120	Canada	28,8	9.976	19.970	1,4	8,7	3,9	78	g	g
121	Pays-Bas	15,3	37	20.950	1,7	7,9	1,7	78	g	g
122	† Emirats arabes unis	1,8	84	21.430	–4,4	..	..	74	..	..
123	Belgique	10,0	31	21.650	1,9	7,8	4,0	77	g	g
124	France	57,5	552	22.490	1,6	10,2	5,1	77	g	g
125	Autriche	7,9	84	23.510	2,0	6,5	3,6	76	g	g
126	Allemagne	80,7	357	23.560	2,1[i]	5,1[i]	2,8[i]	76	g	g
127	Suède	8,7	450	24.740	1,3	10,0	6,9	78	g	g
128	Etats-Unis	257,8	9.809	24.740	1,7	7,5	3,8	76	g	g
129	Norvège	4,3	324	25.970	2,2	8,4	4,6	77	g	g
130	Danemark	5,2	43	26.730	2,0	10,1	4,6	75	g	g
131	Japon	124,5	378	31.490	3,4	8,5	1,5	80	g	g
132	Suisse	7,1	41	35.760	1,1	5,0	3,8	78	g	g
Toutes économies		**5.501,5 t**	**133.690 t**	**4.420 w**	**1,2 w**	**11,4 w**	**19,6 w**	**66 w**	..	**33 w**

† Economies classées par les Nations Unies ou considérées par leurs autorités comme économies en développement. a. Voir les notes techniques. b. Dans tous les tableaux, les chiffres du PNB et du PIB ne couvrent que la partie continentale de la Tanzanie. c. Les estimations pour les économies de l'ex-Union soviétique sont préliminaires et leur classification est sujette à révision. A noter que, dans tous les tableaux, le Turkménistan devrait être classé parmi les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure. d. Estimation préliminaire, voir les Notes techniques, Tableau 1, paragraphe 8. e. Dans tous les tableaux, les données pour la Jordanie ne couvrent que la rive Orientale. f. Les données reflètent la dernière révision du PNB par habitant pour 1993 : de $ 2.590 à $ 2.790 pour le Botswana; de $ 2.120 à $ 2.970 pour la Turquie; et de $ 7.890 à $ 9.130 pour le Portugal. g. D'après l'UNESCO, l'analphabétisme est inférieur à 5 %. h. Les données se réfèrent au PIB. i. Les données portent sur la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 2. Croissance de la production

		Croissance annuelle moyenne (%)									
		PIB		Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier[a]		Services, etc.[b]	
		1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93
Economies à faible revenu		**4,3 w**	**5,7 w**	**2,0 w**	**3,4 w**	**6,3 w**	**7,6 w**	**7,3 w**	**8,6 w**	**5,5 w**	**6,3 w**
Sauf Chine et Inde		**4,4 w**	**2,9 w**	. .	**2,2 w**	**5,3 w**	**2,2 w**	. .	. .	**6,5 w**	**3,8 w**
1	Mozambique	. .	1,0	. .	1,4	. .	–4,4	. .	. .	. .	3,4
2	Tanzanie	3,0	3,6	0,7	4,9	2,6	2,5	3,7	0,9	9,0	1,6
3	Ethiopie	. .	1,8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
4	Sierra Leone	1,6	1,1	6,0	2,8	–3,2	–1,5	–2,1	–4,2	2,3	1,8
5	Viet Nam[c]	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
6	Burundi	3,1	*3,6*	2,2	*2,7*	10,5	*4,4*	2,7	*0,5*	2,5	*4,9*
7	Ouganda	. .	3,8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
8	Népal	2,0	5,0	0,5	3,6	. .	. .	. .	. .	. .	. .
9	Malawi	5,8	3,0	*4,4*	2,1	*6,3*	3,3	. .	3,6	*7,1*	3,5
10	Tchad[c]	0,1	4,8	*–0,4*	4,0	*–2,1*	5,0	. .	. .	*2,2*	5,8
11	Rwanda	. .	1,1	. .	–0,2	. .	0,6	. .	1,7	. .	3,5
12	Bangladesh[c]	2,3	4,2	0,6	2,6	5,2	5,2	5,1	3,4	3,8	5,4
13	Madagascar	0,5	0,9	*0,4*	2,4	*0,6*	1,0	. .	. .	*0,6*	0,3
14	Guinée-Bissau	*2,4*	4,8	*–1,2*	6,1	*2,1*	0,0	. .	. .	*11,8*	4,9
15	Kenya	6,4	3,8	4,8	2,6	8,6	3,8	9,9	4,7	6,8	4,7
16	Mali[c]	4,7	1,9	4,2	4,2	2,0	2,8	. .	. .	5,9	–0,3
17	Niger[c]	0,6	–0,6	3,7	. .	11,3	. .	. .	. .	1,4	. .
18	RDP lao[c]	. .	4,8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
19	Burkina Faso	*4,4*	3,7	*1,0*	2,8	*2,5*	3,8	*4,1*	3,1	*19,7*	4,8
20	Inde	3,4	5,2	1,8	3,0	4,5	6,2	4,6	6,3	4,6	6,4
21	Nigéria	4,6	2,7	–0,1	3,6	7,3	0,8	5,2	. .	9,6	4,2
22	Albanie	. .	*–1,8*	. .	*–0,2*	. .	*–4,0*	. .	. .	. .	*–0,4*
23	Nicaragua[c]	1,2	–1,8	1,9	–1,8	1,1	–2,9	2,8	–3,1	0,6	–1,4
24	Togo[c]	4,0	0,7	1,9	4,9	7,7	0,0	. .	1,2	3,6	–2,2
25	Gambie	4,5	2,4	1,6	0,8	6,7	5,5	. .	. .	6,4	3,0
26	Zambie[c]	1,4	0,9	2,1	*2,5*	1,5	*1,3*	2,4	*4,2*	1,2	*0,0*
27	Mongolie[c]	. .	3,8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
28	Rép. centrafricaine	2,4	1,0	1,9	2,0	4,1	2,4	. .	. .	2,4	–0,5
29	Bénin[c]	2,2	*2,7*	*1,8*	*4,9*	*1,4*	*1,7*	. .	*5,1*	*2,8*	*1,5*
30	Ghana[c]	–0,1	3,5	–0,3	1,3	–1,0	4,2	–0,5	4,1	1,1	6,8
31	Pakistan	4,9	6,0	2,3	4,4	6,1	7,2	5,4	7,3	6,3	6,3
32	Tadjikistan	–5,1	–0,8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
33	Chine[c]	5,5	9,6	2,6	5,3	8,9	11,5	10,8	11,1	5,3	11,1
34	Guinée[c]	. .	3,7	. .	. .	. .	. .	. .	0,4	. .	. .
35	Mauritanie	1,3	2,0	–1,0	1,7	0,5	3,6	. .	. .	3,6	1,3
36	Zimbabwe	1,6	2,7	*0,6*	1,5	*1,1*	2,8	*2,8*	2,2	*2,5*	3,0
37	Géorgie[c]	6,5	–6,1	. .	0,8	. .	–1,8	. .	–2,2	. .	–2,3
38	Honduras	5,8	2,9	2,2	3,1	6,7	3,6	6,9	3,6	7,1	2,5
39	Sri Lanka	4,1	4,0	2,8	2,1	3,4	5,0	1,9	6,7	5,7	4,6
40	Côte d'Ivoire	6,8	0,1	2,7	–0,1	9,1	2,5	. .	. .	10,3	–1,3
41	Lesotho	8,6	5,5	*0,2*	–0,5	*27,8*	9,3	*18,0*	12,2	*13,6*	5,0
42	Arménie[c]	7,3	–2,8	. .	–5,2	. .	3,0	. .	. .	. .	5,4
43	Egypte, Rép. arabe d'	9,5	4,3	2,8	1,3	9,4	1,6	. .	. .	17,5	6,9
44	*Myanmar*	4,7	*0,8*	4,3	*0,6*	4,7	*1,4*	4,2	*0,1*	5,4	*0,9*
45	*Yémen, Rép. du*	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Economies à revenu intermédiaire		**5,5 w**	**2,1 w**	. .	**1,6 w**	. .	**2,0 w**	. .	. .	. .	**2,8 w**
Tranche inférieure		**5,1 w**	**1,6 w**	. .	**1,4 w**	. .	**1,8 w**	. .	. .	. .	**2,9 w**
46	Azerbaïdjan[c]	6,9	–2,2	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
47	Indonésie[c]	7,2	5,8	4,1	3,2	9,6	6,3	14,0	11,8	7,7	6,9
48	Sénégal[c]	2,3	2,8	1,3	2,1	5,3	3,6	2,4	4,2	2,0	2,7
49	Bolivie[c]	4,5	1,1	3,9	. .	2,6	. .	6,0	. .	7,6	. .
50	Cameroun[c]	8,0	0,0	4,0	–1,1	10,9	–0,3	7,0	9,0	9,9	1,0
51	Macédoine, ex-RY de	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
52	Rép. kirghize[c]	4,4	1,9	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
53	Philippines[c]	6,0	1,4	4,0	1,2	8,2	–0,1	6,1	0,8	5,1	2,9
54	Congo[c]	5,8	2,7	2,5	2,6	10,3	4,3	. .	5,1	4,5	1,6
55	Ouzbékistan[c]	6,3	2,2	. .	0,2	. .	4,3	. .	5,6	. .	5,1
56	Maroc[c]	5,6	3,7	1,1	4,1	6,5	2,8	. .	3,9	7,0	4,1
57	Moldova[c]	5,1	–1,3	. .	–5,1	. .	–1,3	. .	. .	. .	3,9
58	Guatemala[c]	5,8	1,7	4,6	1,8	7,7	1,0	6,2	–1,1	5,6	1,9
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[c]	2,2	3,1	2,8	1,9	. .	5,1	. .	0,7	. .	2,1
60	Bulgarie	. .	0,9	. .	–2,0	. .	1,1	. .	. .	. .	2,4
61	Roumanie	. .	*–2,5*	. .	*0,6*	. .	*–4,4*	. .	. .	. .	*1,1*
62	Jordanie	. .	*1,2*	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	
63	Equateur[c]	9,5	2,4	2,8	4,5	13,9	1,4	10,5	0,3	9,4	2,4
64	Rép. dominicaine[c]	6,5	2,8	3,1	0,4	8,3	1,6	6,5	1,0	7,2	4,1
65	El Salvador[c]	4,2	1,6	3,4	0,4	5,2	1,9	4,1	*2,1*	4,0	1,7
66	Lituanie[c]	4,9	–2,2	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
67	Colombie	5,4	3,7	4,6	3,2	5,1	4,5	5,8	3,5	5,9	3,4
68	Jamaïque[c]	–1,3	2,3	0,3	1,5	–3,4	2,7	–2,1	2,0	1,2	2,1
69	Pérou[c]	3,5	–0,5	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
70	Paraguay[c]	8,5	2,8	6,2	3,4	11,2	0,7	7,9	2,3	8,6	3,6
71	Kazakhstan[c]	4,6	–0,6	. .	0,7	. .	1,2	. .	0,1	. .	5,5
72	Tunisie	6,8	3,7	4,1	4,8	8,7	3,4	10,4	7,3	6,6	3,5

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Croissance annuelle moyenne (%)									
		PIB		Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier[a]		Services, etc.[b]	
		1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93
73	Algérie	*4,6*	2,1	7,5	4,5	3,8	0,8	7,6	–2,2	*4,8*	2,7
74	Namibie	..	*1,3*	..	*–0,1*	..	*–0,5*	..	*5,4*	*2,6*	3,5
75	Rép. slovaque[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	–0,3	..	–0,9	..	–1,7	..	–2,4	..	0,9
77	Thaïlande[c]	7,1	8,2	4,4	3,8	9,7	11,0	10,5	10,8	7,0	7,7
78	Costa Rica[c]	5,7	3,6	2,5	3,6	8,2	3,3	..	*3,6*	5,8	3,7
79	Ukraine[c]	4,5	0,5	..	–0,9	..	0,5	..	3,4	..	1,3
80	Pologne	..	0,7	..	–0,5	..	–3,2	..	..	..	2,7
81	Fédération de Russie[c]	5,6	–0,5	..	–0,9	..	0,2	..	..	..	2,0
82	Panama[c]	4,4	1,3	1,8	2,6	3,9	0,3	2,8	0,7	5,0	1,5
83	Rép. tchèque[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana[c]	14,5	9,6	8,3	3,5	17,6	9,2	22,9	8,6	14,8	11,6
85	Turquie	5,7	4,6	3,4	2,6	6,6	5,9	6,1	7,0	6,3	4,6
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	*2,6*	..	*4,6*	..	*4,6*	..	6,0	..	0,9
Tranche supérieure		**5,9 w**	**2,7 w**	**3,2 w**	**1,8 w**	**6,1 w**	**2,3 w**	**6,6 w**	**2,5 w**	**6,3 w**	**2,9 w**
87	Venezuela[c]	3,5	2,1	3,4	2,3	0,5	2,5	5,7	1,3	6,3	1,6
88	Bélarus	6,9	2,9	..	–0,8	..	4,7	..	5,0	..	2,7
89	Brésil	8,1	2,1	4,2	2,5	9,4	0,7	9,0	0,2	7,8	3,3
90	Afrique du Sud	3,2	0,9	*3,2*	1,8	*2,7*	–0,2	*4,7*	–0,4	*3,7*	1,9
91	Maurice	6,8	6,0	*–3,3*	1,9	*10,4*	8,8	*7,1*	9,8	*10,9*	5,5
92	Estonie[c]	..	–2,6	..	–2,9	..	–0,6	..	..	..	–2,6
93	Malaisie[c]	7,9	6,2	5,0	3,5	8,7	8,2	11,7	10,3	9,1	5,5
94	Chili[c]	1,8	5,1	*3,1*	*5,5*	*0,2*	*4,5*	*–0,8*	4,4	2,9	*5,4*
95	Hongrie[c]	4,6	–0,1	2,8	–0,8	4,5	–1,6	..	..	5,3	1,5
96	Mexique[c]	6,3	1,6	3,2	0,6	7,2	1,7	7,0	2,1	6,3	1,6
97	Trinité-et-Tobago	*5,9*	*–3,6*	*–1,4*	*–3,0*	*5,6*	*–4,1*	*1,7*	*–6,7*	*7,3*	*–3,3*
98	Uruguay[c]	3,1	1,3	0,8	1,0	4,1	0,2	..	0,3	3,0	2,1
99	Oman[c]	6,2	*7,6*	..	*6,9*	..	*9,2*	..	*17,2*	..	*6,2*
100	Gabon[c]	9,0	1,2	..	*1,3*	..	*2,5*	..	*8,7*	..	*0,1*
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico[c]	*3,9*	*4,1*	*2,3*	*2,2*	*5,0*	*3,6*	*7,9*	*1,0*	*3,2*	*4,7*
103	Argentine	2,5	0,8	2,5	1,4	1,9	0,4	1,3	0,4	2,9	1,0
104	Grèce	4,9	1,3	1,9	0,2	5,0	1,2	6,0	*0,3*	6,4	2,0
105	Corée, Rép. de[c]	10,1	9,1	2,7	2,0	16,4	12,1	17,7	12,3	10,4	8,3
106	Portugal[c]	4,3	3,0	..	..	..	..	..	..	..	..
107	*Arabie saoudite*[c]	9,0	*0,4*	5,7	..	8,6	..	6,9	..	9,7	..
108	*Turkménistan*	4,1	*2,6*	..	*1,0*	..	1,6	..	..	..	*6,9*
Economies à revenu faible/intermédiaire		**5,2 w**	**2,9 w**	..	**2,2 w**	..	**3,0 w**	..	**4,6 w**	..	**3,4 w**
Afrique subsaharienne		**3,8 w**	**1,6 w**	**1,7 w**	**1,7 w**	**3,8 w**	**0,9 w**	**4,3 w**	**0,9 w**	**4,9 w**	**2,2 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**6,9 w**	**7,8 w**	**3,1 w**	**4,0 w**	**10,1 w**	**10,0 w**	**11,3 w**	**10,6 w**	**7,5 w**	**8,2 w**
Asie du Sud		**3,5 w**	**5,2 w**	**1,8 w**	**3,1 w**	**4,6 w**	**6,3 w**	**4,6 w**	**6,3 w**	**4,7 w**	**6,3 w**
Europe et Asie centrale		**5,4 w**	**0,4 w**	..	**–0,2 w**	..	**0,7 w**	..	..	..	**2,5 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	**2,2 w**	..	**4,4 w**	..	..	..	..	..	..
Amérique latine et Caraïbes		**5,4 w**	**1,9 w**	**3,4 w**	**2,1 w**	**5,7 w**	**1,4 w**	**6,2 w**	**0,8 w**	**5,7 w**	**2,4 w**
Gravement endettées		**5,8 w**	**1,5 w**	**3,6 w**	**1,6 w**	..	**0,6 w**	..	**0,5 w**	**5,9 w**	**2,5 w**
Economies à revenu élevé		**3,2 w**	**2,9 w**	..	..	..	..	..	..	..	..
109	Nouvelle-Zélande[c]	1,9	1,5	..	*3,9*	..	0,8	..	*0,3*	..	*1,7*
110	Irlande	4,9	*3,8*	..	..	..	..	..	..	..	..
111	Espagne[c]	3,5	3,1	..	..	..	..	..	..	..	..
112	† Israël	4,8	4,1	..	..	..	..	..	..	..	..
113	Australie[c]	3,0	3,1	..	*2,9*	..	*2,1*	..	*1,4*	..	*3,6*
114	† Hong Kong	9,2	*6,5*	..	..	..	..	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	2,0	2,5	..	..	..	..	..	..	..	..
116	Finlande	3,0	2,0	*0,0*	*–0,7*	*2,6*	*2,2*	*3,0*	*2,3*	*3,7*	*2,4*
117	† Koweït[c]	–0,2	..	*7,5*	..	*–2,4*	..	..	..	*3,9*	..
118	Italie[c]	3,8	2,2	*0,9*	*0,8*	*3,6*	*2,2*	*5,8*	*2,8*	*4,0*	*2,5*
119	† Singapour[c]	8,3	6,9	1,4	–6,4	8,6	6,2	9,7	7,2	8,3	7,4
120	Canada	4,6	2,6	*1,2*	*1,7*	*3,2*	*2,2*	*3,5*	*2,3*	*6,1*	*2,8*
121	Pays-Bas[c]	2,9	2,3	..	..	..	..	..	..	..	..
122	† Emirats arabes unis	..	*0,3*	..	*9,7*	..	*–1,5*	..	*2,7*	..	*3,6*
123	Belgique[c]	3,0	2,1	..	*2,0*	..	..	..	..	..	..
124	France[c]	3,2	2,1	..	*1,8*	..	*1,2*	..	*0,9*	..	*2,7*
125	Autriche[c]	3,4	2,3	2,6	*0,5*	3,1	*2,2*	3,2	*2,6*	3,6	*2,5*
126	Allemagne[c d]	2,6	*2,6*	1,1	..	1,7	..	2,0	..	3,5	..
127	Suède	1,9	1,7	..	*1,0*	..	*2,1*	..	*1,8*	..	*1,4*
128	Etats-Unis[c]	2,8	*2,7*	..	..	..	..	..	..	..	..
129	Norvège	4,8	2,6	1,3	*1,2*	7,1	*5,3*	1,2	*0,4*	4,4	*1,5*
130	Danemark	2,2	2,0	*2,3*	*2,5*	*1,1*	*2,3*	*2,6*	*1,0*	*2,6*	*2,1*
131	Japon[c]	4,3	*4,0*	–0,2	*0,6*	4,0	*5,0*	4,7	*5,6*	4,8	*3,7*
132	Suisse[c]	0,5	1,9	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		**3,6 w**	**2,9 w**	..	..	..	..	..	..	..	..

a. L'industrie manufacturière étant généralement la branche la plus dynamique du secteur industriel, son taux de croissance est indiqué séparément. b. Les services, etc., comprennent les éléments non affectés. c. Le PIB et ses composantes sont indiqués aux prix d'acquisition. d. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 3. Structure de la production

		PIB (millions de dollars)		Répartition du produit intérieur brut (%)							
				Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier[a]		Services, etc.[b]	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Economies à faible revenu		**246.551 t**	**990.262 t**	**37 w**	**28 w**	**28 w**	**35 w**	**19 w**	**25 w**	**33 w**	**38 w**
Sauf Chine et Inde		**96.886 t**	**339.816 t**	**31 w**	**37 w**	**35 w**	**22 w**	**..**	**13 w**	**34 w**	**42 w**
1	Mozambique	..	1.367	..	33	..	12	..	..	..	55
2	Tanzanie	1.174	2.086	41	56	17	14	10	5	42	30
3	Ethiopie	..	5.750	..	60	..	10	..	4	..	29
4	Sierra Leone	383	660	28	*38*	30	*16*	6	5	42	*46*
5	Viet Nam[c]	..	12.834	..	29	..	28	..	22	..	42
6	Burundi	225	855	71	52	10	21	7	*11*	19	27
7	Ouganda	..	3.037	..	53	..	12	..	5	..	35
8	Népal	861	3.551	67	43	12	21	4	9	21	36
9	Malawi	271	1.810	44	39	17	18	..	12	39	43
10	Tchad[c]	302	1.133	47	44	18	22	17	16	35	35
11	Rwanda	..	1.359	..	41	..	21	..	14	..	38
12	Bangladesh[c]	6.664	23.977	55	30	9	18	6	10	37	52
13	Madagascar	995	3.126	24	34	16	14	..	..	59	52
14	Guinée-Bissau	79	241	47	45	21	19	21	8	31	36
15	Kenya	1.453	4.691	33	29	20	18	12	10	47	54
16	Mali[c]	338	2.662	61	42	11	15	7	9	28	42
17	Niger[c]	647	2.220	65	39	7	18	5	7	28	44
18	RDP lao[c]	..	1.334	..	51	..	18	..	13	..	31
19	Burkina Faso	335	2.698	42	..	21	..	14	..	37	..
20	Inde	52.949	225.431	45	31	22	27	15	17	33	41
21	Nigéria	11.594	31.344	41	34	14	43	4	7	45	24
22	Albanie	..	*692*	..	*40*	..	*13*	..	..	..	*47*
23	Nicaragua[c]	786	1.800	25	30	26	20	20	17	49	50
24	Togo[c]	253	1.249	34	49	21	18	10	7	45	33
25	Gambie	49	303	33	28	9	15	3	7	58	58
26	Zambie[c]	1.789	3.685	11	34	55	36	10	23	35	30
27	Mongolie[c]	..	539	..	21	..	46	..	..	..	33
28	Rép. centrafricaine	169	1.172	35	50	26	14	7	..	38	36
29	Bénin[c]	332	2.125	36	36	12	13	..	8	52	51
30	Ghana[c]	2.214	6.084	47	48	18	16	11	8	35	36
31	Pakistan	9.102	46.360	37	25	22	25	16	17	41	50
32	Tadjikistan	..	2.520	..	*33*	..	*35*	..	..	..	*32*
33	Chine[c]	93.244	425.611	34	19	38	48	30	38	28	33
34	Guinée[c]	..	3.172	..	24	..	31	..	5	..	45
35	Mauritanie	197	859	29	28	38	30	5	12	32	42
36	Zimbabwe	1.415	4.986	15	15	36	36	21	30	49	48
37	Géorgie[c]	..	2.994	..	58	..	22	..	21	..	20
38	Honduras	654	2.867	32	20	22	30	14	18	45	50
39	Sri Lanka	2.215	9.377	28	25	24	26	17	15	48	50
40	Côte d'Ivoire	1.147	8.087	40	37	23	24	13	..	36	39
41	Lesotho	67	609	35	10	9	47	4	16	56	43
42	Arménie[c]	..	2.190	..	48	..	30	..	..	..	22
43	Egypte, Rép. arabe d'	6.598	35.784	29	18	28	22	..	16	42	60
44	*Myanmar*	..	..	38	63	14	9	10	7	48	28
45	*Yémen, Rép. du*	..	*11.958*	..	*21*	..	*24*	..	*11*	..	*55*
Economies à revenu intermédiaire		..	**3.884.168 t**	..	..	..	..	..	..	..	..
Tranche inférieure		..	**1.697.910 t**	..	..	..	..	..	..	..	..
46	Azerbaïdjan[c]	..	4.992	..	*22*	..	*52*	..	..	..	*26*
47	Indonésie[c]	9.657	144.707	45	19	19	39	10	22	36	42
48	Sénégal[c]	865	5.770	24	20	20	19	16	13	56	61
49	Bolivie[c]	1.020	5.382	20	..	32	..	13	..	48	..
50	Cameroun[c]	1.160	11.082	31	29	19	25	10	11	50	47
51	Macédoine, ex-RY de	..	1.704	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize[c]	..	3.915	..	*43*	..	*35*	..	..	..	*22*
53	Philippines[c]	6.691	54.068	30	22	32	33	25	24	39	45
54	Congo[c]	274	2.385	18	11	24	35	..	8	58	53
55	Ouzbékistan[c]	..	20.425	..	23	..	36	..	..	..	41
56	Maroc[c]	3.956	26.635	20	14	27	32	16	18	53	53
57	Moldova[c]	..	4.292	..	35	..	48	..	..	..	18
58	Guatemala[c]	1.904	11.309	..	25	..	19	..	..	..	55
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[c]	646	5.091	37	26	22	43	5	9	41	31
60	Bulgarie	..	10.369	..	13	..	38	..	..	..	49
61	Roumanie	..	25.969	..	21	..	40	..	36	..	40
62	Jordanie	..	4.441	..	8	..	26	..	15	..	66
63	Equateur[c]	1.674	14.421	24	12	25	38	18	22	51	50
64	Rép. dominicaine[c]	1.485	9.510	23	15	26	23	19	*12*	51	62
65	El Salvador[c]	1.029	7.625	28	9	23	25	19	19	48	66
66	Lituanie[c]	..	4.335	..	21	..	41	..	..	..	38
67	Colombie	7.199	54.076	25	*16*	28	*35*	21	*18*	47	*50*
68	Jamaïque[c]	1.405	3.825	7	8	43	41	16	18	51	51
69	Pétou	7.234	41.061	19	11	32	43	20	21	50	46
70	Paraguay[c]	595	6.825	32	26	21	21	17	15	47	53
71	Kazakhstan[c]	..	24.728	..	*29*	..	*42*	..	..	..	*30*
72	Tunisie	1.244	12.784	20	18	24	31	10	19	56	51

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en iralique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		PIB (millions de dollars)		Répartition du produit intérieur brut (%)							
				Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier[a]		Services, etc.[b]	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
73	Algérie	4.541	39.836	11	13	41	43	15	11	48	43
74	Namibie	..	2.109	..	10	..	27	..	9	..	63
75	Rép. slovaque[c]	..	11.076	..	7	..	44	..	..	..	49
76	Lettonie	..	4.601	..	15	..	32	..	22	..	53
77	Thaïlande[c]	7.087	124.862	26	10	25	39	16	28	49	51
78	Costa Rica[c]	985	7.577	23	15	24	26	..	19	53	59
79	Ukraine[c]	..	109.078	..	35	..	47	..	*45*	..	18
80	Pologne	..	85.853	..	6	..	39	..	..	..	55
81	Fédération de Russie[c]	..	329.432	..	*9*	..	*51*	..	..	..	*39*
82	Panama[c]	1.016	6.565	14	10	22	18	13	8	64	72
83	Rép. tchèque[c]	..	31.613	..	6	..	40	..	..	..	54
84	Botswana	84	3.813	33	6	28	47	6	4	39	47
85	Turquie	11.400	156.413	30	15	27	30	17	19	43	55
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	*107.335*	..	*24*	..	*29*	..	*14*	..	*47*
Tranche supérieure		**205.283 t**	**2.161.066 t**	**12 w**	..	**38 w**	..	**25 w**	..	**49 w**	..
87	Venezuela[c]	13.432	59.995	6	5	39	42	16	14	54	53
88	Bélarus[c]	..	27.545	..	17	..	54	..	44	..	29
89	Brésil	35.550	444.205	12	*11*	38	*37*	29	*20*	49	*52*
90	Afrique du Sud	16.293	105.636	8	5	40	39	24	23	52	56
91	Maurice	184	2.780	16	10	22	33	14	23	62	57
92	Estonie[c]	..	5.092	..	8	..	29	..	19	..	63
93	Malaisie[c]	4.200	64.450	29	..	25	..	12	..	46	..
94	Chili[c]	8.426	43.684	7	..	40	..	25	..	53	..
95	Hongrie[c]	5.543	38.099	18	6	45	28	..	19	37	66
96	Mexique[c]	38.318	343.472	12	8	29	28	22	20	59	63
97	Trinité-et-Tobago	775	4.487	5	3	44	43	26	9	51	55
98	Uruguay	2.313	13.144	16	9	31	27	..	19	53	64
99	Oman[c]	256	11.686	16	*3*	*77*	*53*	0	*4*	*7*	*44*
100	Gabon[c]	322	5.420	19	8	48	45	7	12	34	47
101	Slovénie	..	10.337	..	6	..	36	..	30	..	58
102	Porto Rico[c]	5.035	35.834	3	1	34	42	24	39	62	57
103	Argentine	30.660	255.595	10	6	44	31	32	*20*	47	63
104	Grèce	8.600	63.240	22	*18*	37	*32*	23	*20*	41	*50*
105	Corée, Rép. de[c]	9.025	330.831	25	7	29	43	21	29	46	50
106	Portugal[c]	7.031	85.665	..	..	..	..	..	..	..	..
107	*Arabie saoudite*[c]	5.094	*121.530*	4	..	69	..	9	..	26	..
108	*Turkménistan*	..	*5.156*	..	*32*	..	*31*	..	..	..	*37*
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**4.865.030 t**	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		**57.268 t**	**269.414 t**	**27 w**	**20 w**	**28 w**	**33 w**	**13 w**	**16 w**	**46 w**	**47 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**158.653 t**	**1.285.142 t**	**34 w**	**17 w**	**35 w**	**41 w**	**24 w**	**30 w**	**31 w**	**41 w**
Asie du Sud		**73.654 t**	**313.869 t**	**44 w**	**30 w**	**21 w**	**26 w**	**14 w**	**17 w**	**34 w**	**44 w**
Europe et Asie centrale		..	**1.094.235 t**	..	..	..	..	..	..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique latine et Caraïbes		**165.819 t**	**1.406.254 t**	**12 w**	..	**35 w**	..	**25 w**	..	**53 w**	..
Gravement endettées		**119.492 t**	**1.054.063 t**	**14 w**	..	**41 w**	..	**28 w**	..	**47 w**	..
Economies à revenu élevé		**2.083.094 t**	**18.247.536 t**	**4 w**	..	**38 w**	..	**28 w**	..	**60 w**	..
109	Nouvelle-Zélande[c]	6.415	43.699	*12*	..	*33*	..	*24*	..	*55*	..
110	Irlande	3.501	42.962	..	*8*	..	*10*	..	*3*	..	*82*
111	Espagne[c]	37.569	478.582	..	..	..	..	..	..	..	..
112	† Israël	5.603	69.739	..	..	..	..	..	..	..	..
113	Australie	39.324	289.390	6	*3*	39	*29*	24	*15*	55	*67*
114	† Hong Kong	3.463	89.997	2	*0*	36	*21*	29	*13*	62	*79*
115	Royaume-Uni	106.502	819.038	3	*2*	45	*33*	33	*25*	52	*65*
116	Finlande	9.762	74.124	12	*5*	40	*31*	27	*28*	48	*64*
117	† Koweït	2.874	22.402	0	0	67	55	4	9	33	45
118	Italie[c]	107.485	991.386	8	*3*	41	*32*	27	*25*	51	*65*
119	† Singapour[c]	1.896	55.153	2	0	30	37	20	28	68	63
120	Canada	73.847	477.468	4	..	36	..	23	..	59	..
121	Pays-Bas	34.049	309.227	..	*4*	..	*28*	..	*19*	..	*68*
122	† Emirats arabes unis	..	34.935	..	2	..	57	..	8	..	40
123	Belgique	25.242	210.576	..	..	..	..	..	..	..	..
124	France[c]	142.869	1.251.689	..	*3*	..	*29*	..	*22*	..	*69*
125	Autriche	14.457	182.067	7	*2*	45	*35*	34	*26*	48	*62*
126	Allemagne[c]	184.508[d]	1.910.760	3[d]	*1*	49[d]	*38*	38[d]	*27*	47[d]	*61*
127	Suède	30.013	166.745	..	*2*	..	*31*	..	*26*	..	*67*
128	Etats-Unis[c]	1.011.563	6.259.899	3	..	34	..	25	..	63	..
129	Norvège	11.183	103.419	6	*3*	32	*35*	22	*14*	62	*62*
130	Danemark	13.511	117.587	7	*4*	35	*27*	22	*20*	59	*69*
131	Japon[c]	203.736	4.214.204	6	*2*	47	*41*	36	*24*	47	*57*
132	Suisse[c]	20.733	232.161	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		..	**23.112.566**	..	..	..	..	..	..	..	..

a. L'industrie manufacturière étant généralement la branche la plus dynamique du secteur industriel, sa part est indiquée séparément. b. Les services, etc., comprennent les éléments non affectés. c. Le PIB et ses composantes sont indiqués aux prix d'acquisition. d. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 4. Agriculture et alimentation

		Valeur ajoutée dans l'agriculture (millions de $)		Importations de céréales (milliers de tonnes)		Aide alimentaire en céréales (milliers de tonnes)		Consommation d'engrais (hg d'éléments fertilisants par ha arable)		Production alimentaire par habitant (croissance annuelle moyenne, %)	Produits de la pêche (% de l'apport protéique journalier)	
		1980	1993	1980	1993	1979/80	1992/93	1979/80	1992/93	1979–93	1980	1990
Economies à faible revenu		**86.936 t**	**245.475 t**	**32.801 t**	**34.420 t**	**6.101 t**	**8.334 t**	**528 w**	**1.028 w**		**4,5 w**	**4,6 w**
Sauf Chine et Inde		**30.083 t**	**124.490 t**	**19.425 t**	**26.394 t**	**5.745 t**	**7.951 t**	**196 w**	**352 w**		**4,6 w**	**4,7 w**
1	Mozambique	*722*	453	368	507	151	958	90	15	–2,1	3,9	3,0
2	Tanzanie	2.030	1.168	399	215	89	35	125	137	–1,3	6,3	7,8
3	Ethiopie	*2.617*	3.476	397[a]	..	111[a]	..	31[a]	95[a]	–1,2[a]	0,0[a]	0,0[a]
4	Sierra Leone	334	..	83	136	36	29	36	26	–1,2	15,2	10,8
5	Viet Nam	..	3.759	1.160	289	184	84	236	1.347	2,2	..	6,6
6	Burundi	530	443	18	22	8	4	8	34	–0,3	1,6	1,3
7	Ouganda	893	1.599	52	76	17	59	1	1	0,3	7,6	7,2
8	Népal	1.127	1.532	56	27	21	15	97	391	1,2	0,2	0,3
9	Malawi	413	709	36	514	5	635	250	434	–4,2	4,3	5,1
10	Tchad[b]	388	494	16	59	16	3	3	26	0,3	9,4	9,9
11	Rwanda	*533*	551	16	115	14	82	1	6	–2,5	0,2	0,2
12	Bangladesh[b]	6.429	7.306	2.194	1.175	1.480	719	455	1.032	–0,1	5,0	4,8
13	Madagascar	1.078	1.062	110	111	14	58	29	25	–1,5	2,9	4,4
14	Guinée-Bissau	47	108	21	70	18	9	7	10	0,9	3,1	2,1
15	Kenya	2.019	1.357	387	569	86	287	271	410	–0,4	1,4	2,9
16	Mali[b]	951	1.128	87	83	22	34	69	103	–0,9	6,0	3,5
17	Niger	1.080	855	90	136	9	26	8	4	–1,8	0,9	0,2
18	RDP lao[b]	..	685	121	8	3	8	58	42	–0,2	2,9	2,1
19	Burkina Faso	548	..	77	121	37	30	15	60	2,5	0,7	0,9
20	Inde	59.102	70.702	424	694	344	276	329	720	1,5	1,7	1,6
21	Nigéria	24.673	10.505	1.828	1.584	..	..	57	175	2,1	7,5	3,5
22	Albanie	*455*	*277*	44	647	..	513	1.335	338	–2,3	1,2	1,1
23	Nicaragua[b]	497	545	149	125	70	85	435	246	–2,7	0,5	0,4
24	Togo	312	607	41	63	7	3	43	183	–0,6	6,9	8,4
25	Gambie	64	83	47	87	7	6	130	44	–4,0	6,3	8,9
26	Zambie[b]	552	1.242	498	353	167	535	154	160	–0,3	5,0	4,3
27	Mongolie[b]	*231*	112	70	182	..	9	69	108	–2,5	0,4	0,5
28	Rép. centrafricaine	300	584	12	32	3	5	7	5	–1,0	4,0	3,0
29	Bénin[b]	498	760	61	134	5	19	5	82	1,9	7,5	4,8
30	Ghana[b]	2.575	2.893	247	396	110	75	43	38	0,3	17,4	18,7
31	Pakistan	6.279	11.500	613	2.893	146	188	532	1.015	1,2	0,9	0,8
32	Tadjikistan	..	..	..	450	..	72	..	1.618	..	..	..
33	Chine[b]	60.670	82.918	12.952	7.332	12	107	1.497	3.005	3,0	2,2	3,9
34	Guinée[b]	..	759	171	335	24	30	4	47	–0,3	4,2	4,5
35	Mauritanie	202	238	166	286	26	42	67	82	–1,6	3,6	3,3
36	Zimbabwe	702	757	156	538	..	900	683	481	–3,0	1,4	1,1
37	Géorgie[b]	..	1.738	..	500	..	170	..	680	..	..	..
38	Honduras	544	566	139	197	27	64	162	210	–1,3	0,8	1,8
39	Sri Lanka	1.037	2.311	884	1.149	170	248	882	964	–1,8	11,6	9,9
40	Côte d'Ivoire	2.633	3.026	469	590	2	41	172	132	–0,1	9,1	8,7
41	Lesotho	75	61	107	131	29	45	154	178	–2,2	0,9	0,8
42	Arménie[b]	..	1.051	..	350	..	143	..	436	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	3.993	6.396	6.028	7.206	1.758	482	2.714	3.392	1,3	2,0	2,4
44	*Myanmar*	..	..	16	..	11	..	100	69	–1,3	6,7	6,2
45	*Yémen, Rép. du*	..	2.511	596	1.843	19	21	77	99	–0,5	..	..
Economies à revenu intermédiaire		..	..	..	**115.228 t**	..	**6.021 t**	**682 w**	**603 w**		**8,6 w**	**7,8 w**
Tranche inférieure		..	..	..	**66.281 t**	..	5.477 t	**650 w**	**554 w**		**8,0 w**	**7,5 w**
46	Azerbaïdjan[b]	..	*1.304*	..	480	..	12	..	395	..	..	..
47	Indonésie[b]	18.701	27.189	3.534	3.105	831	40	600	1.147	2,2	8,1	8,7
48	Sénégal[b]	568	1.126	452	579	61	71	83	72	0,0	9,7	9,8
49	Bolivie[b]	564	..	263	298	150	227	14	58	0,7	1,9	0,6
50	Cameroun[b]	2.089	3.170	140	281	4	1	46	30	–1,9	6,4	6,7
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	117	..	..	..	248	..	..	..
52	Rép. kirghize[b]	..	..	..	120	..	91	..	242	..	..	..
53	Philippines[b]	8.150	11.723	1.053	2.036	95	53	383	540	–1,3	21,6	20,9
54	Congo[b]	199	273	88	148	4	7	35	118	–1,5	21,1	22,8
55	Ouzbékistan[b]	..	4.693	..	4.151	..	..	..	1.566	..	..	..
56	Maroc[b]	3.468	3.809	1.821	3.653	119	234	258	326	2,3	2,8	2,8
57	Moldova[b]	..	1.485	..	200	..	72	..	612	..	..	..
58	Guatemala[b]	..	2.845	204	486	10	109	489	833	–0,5	0,4	0,4
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[b]	844	1.321	152	227	..	0	148	308	–0,2	13,1	11,8
60	Bulgarie	*2.889*	1.346	693	241	..	..	1.986	663	–1,9	2,0	1,7
61	Roumanie	..	5.327	2.369	2.649	..	180	1.165	423	–2,4	2,7	3,3
62	Jordanie	..	353	505	1.596	72	254	427	398	0,2	1,5	1,2
63	Equateur[b]	1.423	1.746	387	428	8	14	295	380	0,6	7,6	6,8
64	Rép. dominicaine[b]	1.336	1.473	365	961	120	7	363	694	–0,9	5,4	2,8
65	El Salvador[b]	992	654	144	286	3	131	832	1.073	0,7	1,1	0,7
66	Lituanie[b]	..	890	..	..	..	407	..	545	..	..	..
67	Colombie	6.466	*7.607*	1.068	1.702	3	17	601	1.032	1,0	2,5	1,4
68	Jamaïque[b]	220	321	469	429	117	206	729	973	1,0	8,1	8,9
69	Pérou[b]	2.113	4.518	1.309	1.920	109	378	336	216	–0,4	8,9	10,6
70	Paraguay[b]	1.311	1.802	75	82	11	..	36	96	1,3	0,4	1,0
71	Kazakhstan[b]	..	..	..	100	..	3	..	134	..	..	..
72	Tunisie	1.235	2.287	817	1.044	165	100	132	223	1,5	3,1	3,7

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Valeur ajoutée dans l'agriculture (millions de $)		Importations de céréales (milliers de tonnes)		Aide alimentaire en céréales (milliers de tonnes)		Consommation d'engrais (hg d'éléments fertilisants par ha arable)		Production alimentaire par habitant (croissance annuelle moyenne,%)	Produits de la pêche (% de l'apport protéique journalier)	
		1980	1993	1980	1993	1979/80	1992/93	1979/80	1992/93	1979–93	1980	1990
73	Algérie	3.453	5.366	3.414	5.821	19	15	314	123	1,2	1,2	2,1
74	Namibie	*237*	207	54	141	..	26	..	..	–2,0	3,4	3,5
75	Rép. slovaque[b]	*813*	741	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	685	..	11	..	390	..	982	..	..	..
77	Thaïlande[b]	7.519	12.441	213	638	3	60	150	544	0,0	11,1	12,0
78	Costa Rica[b]	860	1.158	180	535	1	95	1.453	2.354	0,7	4,6	2,2
79	Ukraine[b]	..	37.873	..	1.500	..	197	..	841	..	..	..
80	Pologne	..	5.434	7.811	3.142	..	200	2.339	811	0,7	4,8	4,8
81	Fédération de Russie[b]	..	*35.553*	..	11.238	..	1.124	..	417	..	..	..
82	Panama[b]	354	667	87	159	2	3	551	476	–1,2	8,4	7,4
83	Rép. tchèque[b]	*2.104*	1.952	..	519	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana[b]	126	216	68	133	20	10	14	9	–2,1	1,6	1,3
85	Turquie	12.165	23.609	6	2.107	16	2	511	702	0,3	2,9	2,3
86	*Iran, Rép. islamique d'*	*16.268*	*25.653*	2.779	4.840	..	31	447	755	1,0	0,5	1,6
Tranche supérieure		**23.940 t**	..	**34.308 t**	**48.947 t**	..	..	722 w	728 w		**9,4 w**	**8,2 w**
87	Venezuela[b]	3.363	3.024	2.484	2.314	..	..	642	874	0,2	..	6,7
88	Bélarus[b]	..	4.643	..	1.250	..	246	..	2.228	..	..	..
89	Brésil	23.373	..	6.740	7.848	3	11	855	608	1,2	3,1	2,6
90	Afrique du Sud	5.027	4.815	159	2.275	..	..	803	596	–2,0	3,6	3,8
91	Maurice	119	274	181	240	22	5	2.492	2.512	0,0	9,7	8,5
92	Estonie[b]	..	411	..	46	..	231	..	1.229	..	..	..
93	Malaisie[b]	5.365	..	1.336	3.288	..	4	944	1.977	4,3	18,4	13,8
94	Chili[b]	1.992	..	1.264	983	22	3	314	849	1,9	6,0	7,8
95	Hongrie[b]	3.796	2.135	155	137	..	..	2.624	292	–0,7	1,1	1,3
96	Mexique[b]	16.036	29.037	7.226	6.223	..	45	505	653	–0,9	3,3	3,3
97	Trinité-et-Tobago[b]	140	114	252	232	..	..	688	801	–0,6	4,8	3,6
98	Uruguay[b]	1.371	1.187	45	110	7	..	558	608	0,3	1,9	1,1
99	Oman[b]	152	*374*	120	369	..	..	259	1.270	..	..	..
100	Gabon[b]	289	447	27	77	..	..	2	11	–1,4	19,2	12,9
101	Slovénie	..	583	..	549	..	..	..	2.306	..	..	..
102	Porto Rico[b]	380	410	..	..	..	..	..	..	–0,3	..	..
103	Argentine	4.890	15.312	8	8	..	..	42	78	–0,3	1,5	1,7
104	Grèce	7.224	*12.014*	1.199	708	..	..	1.342	1.309	0,0	4,5	4,3
105	Corée, Rép. de[b]	9.250	23.403	5.143	11.271	184	..	3.657	4.656	0,5	12,4	15,3
106	Portugal[b]	*2.950*	..	3.372	2.147	267	..	824	813	2,6	10,4	15,0
107	*Arabie saoudite*[b]	1.675	..	3.061	5.186	..	..	209	1.438	9,1	3,1	2,3
108	*Turkménistan*	..	..	..	940	..	2	..	1.204	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	..	**105.595 t**	**149.648 t**	..	..	**594 w**	**790 w**		**7,2 w**	**6,7 w**
Afrique subsaharienne		**14.945 t**	**54.381 t**	**8.647 t**	**13.157 t**	**1.601 t**	**5.079 t**	**138 w**	**149 w**		**6,7 w**	**6,1 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**50.344 t**	**219.191 t**	**26.646 t**	**30.036 t**	**1.535 t**	**447 t**	**1.079 w**	**2.055 w**		**12,6 w**	**11,4 w**
Asie du Sud		**32.720 t**	**94.968 t**	**4.211 t**	**6.211 t**	**2.339 t**	**1.624 t**	**346 w**	**737 w**		**11,5 w**	**14,4 w**
Europe et Asie centrale		..	..	**15.752 t**	**34.452 t**	..	**4.392 t**	**1.304 w**	**570 w**		**4,0 w**	**4,1 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	..	**24.557 t**	**38.092 t**	..	..	**400 w**	**641 w**		**1,9 w**	**1,7 w**
Amérique latine et Caraïbes		**20.444 t**	..	**25.782 t**	**27.700 t**	..	**1.565 t**	**542 w**	**524 w**		**7,5 w**	**6,7 w**
Gravement endettées		**17.265 t**	..	**26.690 t**	**24.753 t**	**681 t**	**1.747 t**	**719 w**	**446 w**		**4,7 w**	**4,9 w**
Economies à revenu élevé		**88.458 t**	..	**79.799 t**	**77.530 t**	..	..	**1.294 w**	**1.115 w**		**8,4 w**	**8,6 w**
109	Nouvelle-Zélande[b]	*2.425*	..	63	282	..	..	10.247	12.745	0,0	5,5	8,5
110	Irlande	2.036	..	553	409	..	..	5.414	7.021	1,9	4,0	3,9
111	Espagne[b]	..	*20.295*	6.073	4.955	..	..	811	769	1,1	9,1	9,8
112	† Israël	976	..	1.601	2.293	31	..	1.919	2.253	–1,8	4,5	5,0
113	Australie[b]	8.454	*9.404*	5	32	..	..	263	265	0,3	3,7	4,1
114	† Hong Kong	223	*190*	812	640	..	..	..	..	1,4	16,0	16,9
115	Royaume-Uni	10.106	*16.383*	5.498	3.534	..	..	2.936	3.205	0,0	4,0	5,1
116	Finlande	4.523	*4.717*	367	108	..	..	1.908	1.363	–0,3	8,9	8,7
117	† Koweït[b]	52	110	340	251	..	..	4.400	1.600	..	3,6	4,5
118	Italie[b]	26.044	*38.380*	7.629	6.249	..	..	1.698	1.560	–0,3	4,1	5,6
119	† Singapour[b]	150	103	1.324	798	..	..	5.500	56.000	–6,4	9,5	9,2
120	Canada	10.005	..	1.383	1.095	..	..	424	479	0,6	4,6	6,6
121	Pays-Bas[b]	..	*11.636*	5.246	4.431	..	..	8.262	5.889	0,4	3,1	2,9
122	† Emirats arabes unis	*223*	773	426	583	..	..	1.328	4.436	..	5,2	6,4
123	Belgique[b]	2.500	*3.644*	5.599[c]	5.291[c]	..	..	5.773[c]	4.246[c]	2,2[c]	4,7[c]	5,0[c]
124	France[b]	*28.168*	*37.337*	1.570	1.188	..	..	2.969	2.354	0,1	5,0	5,8
125	Autriche[b]	3.423	*4.491*	131	184	..	..	2.491	1.773	0,2	2,0	2,7
126	Allemagne[b]	16.791[d]	*23.267*	9.500[d]	3.533	..	..	4.126[d]	2.387	0,5[d]	..	4,0[d]
127	Suède	*4.238*	*5.208*	124	202	..	..	1.624	1.077	–1,4	9,6	9,3
128	Etats-Unis[b]	70.320	..	199	4.684	..	..	1.127	1.011	–0,3	3,5	4,3
129	Norvège	2.221	..	725	302	..	..	3.174	2.276	0,2	14,7	15,2
130	Danemark	3.161	*4.360*	355	579	..	..	2.364	2.088	2,0	8,3	10,5
131	Japon[b]	39.022	*80.528*	24.473	28.035	..	..	3.721	3.951	–0,3	26,6	28,0
132	Suisse[b]	..	..	1.247	455	..	..	4.409	3.340	–0,3	3,0	3,7
Toutes économies		..	..	**185.394 t**	**227.178 t**	..	..	**817 w**	**874 w**		**7,5 w**	**7,2 w**

a. Y compris l'Erythrée. b. La valeur ajoutée dans l'agricultute est calculée aux prix d'acquisition. c. Y compris le Luxembourg. d. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 5. Energie commerciale

		Croissance annuelle moyenne (%)				Energie consommée (équivalent pétrole)				Importations d'énergie en % des exportations de marchandises	
		Production d'énergie		Consommation d'énergie		Par habitant (kg)		PIB par kg ($)			
		1971–80	1980–93	1971–80	1980–93	1971	1993	1971	1993	1970	1993
Economies à faible revenu		**6,6 w**	**4,9 w**	**6,6 w**	**5,4 w**	**174 w**	**353 w**	**0,7 w**	**0,9 w**		
Sauf Chine et Inde		**4,6 w**	**3,9 w**	**5,0 w**	**5,2 w**	**83 w**	**136 w**	**2,1 w**	**2,5 w**		
1	Mozambique	22,9	–15,6	–1,7	–3,0	103	43	..	2,2	17	..
2	Tanzanie	4,5	5,1	2,2	0,6	53	35	1,9	2,4	11	..
3	Ethiopie[a]	6,4	6,5	0,8	6,0	19	23	..	..	11	..
4	Sierra Leone	..	..	0,4	0,4	133	74	1,2	2,3	5	..
5	Viet Nam	10,9	9,7	–9,2	2,6	165	77	..	2,4	..	..
6	Burundi	..	6,9	7,6	7,0	8	24	9,4	6,7	10	..
7	Ouganda	–4,0	2,1	–7,0	3,3	58	21	0,0	7,7	1	..
8	Népal	11,9	14,1	7,3	8,1	6	22	12,6	6,5	..	..
9	Malawi	11,4	3,6	7,6	1,5	37	35	2,1	5,4	8	..
10	Tchad	..	..	4,1	0,5	18	16	5,2	12,1	32	..
11	Rwanda	3,3	3,4	18,2	–0,1	11	27	5,2	7,2	6	..
12	Bangladesh	11,4	12,2	9,0	7,9	18	59	5,2	3,5	..	*26*
13	Madagascar	–0,8	5,7	–3,7	1,7	64	34	2,7	7,1	9	..
14	Guinée-Bissau	..	..	4,1	2,1	35	37	4,1	6,4	47	..
15	Kenya	15,9	15,6	4,2	2,9	114	99	1,3	2,2	15	..
16	Mali	8,4	5,2	7,9	1,9	16	20	4,2	13,1	13	..
17	Niger	..	8,5	11,9	2,2	17	38	9,6	6,8	7	..
18	RDP lao	40,0	–1,2	–3,4	2,6	55	39	..	7,4	..	..
19	Burkina Faso	..	..	12,7	1,1	9	16	7,4	17,7	22	..
20	Inde	5,3	6,6	4,7	6,7	111	242	1,0	1,2	8	*36*
21	Nigéria	2,5	2,4	18,7	1,9	39	141	6,6	2,1	3	..
22	Albanie	5,0	–5,4	10,1	–3,1	604	455	..	..	..	..
23	Nicaragua	2,8	2,7	3,5	2,4	248	241	1,6	1,8	7	*61*
24	Togo	8,4	..	9,0	0,9	51	47	2,7	6,9	5	..
25	Gambie	..	..	14,5	0,8	35	57	3,4	6,1	4	..
26	Zambie	6,5	–3,0	0,9	–2,5	335	146	1,1	2,8	5	..
27	Mongolie	10,3	4,6	10,4	2,2	632	1.089	..	0,2	..	..
28	Rép. centrafricaine	4,8	2,5	–0,5	2,9	40	29	2,5	13,4	2	..
29	Bénin	..	11,2	1,6	–3,3	39	20	3,1	20,4	7	..
30	Ghana	7,1	2,1	3,3	2,7	107	96	2,6	3,8	5	..
31	Pakistan	6,9	7,3	5,8	6,8	103	209	1,5	1,9	11	24
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	634	..	0,7	..	*31*
33	Chine	7,8	4,9	7,4	5,1	278	623	0,4	0,6	..	6
34	Guinée	14,1	3,8	2,3	1,4	69	66	..	7,7	..	..
35	Mauritanie	..	..	5,0	0,4	105	105	1,7	4,2	5	..
36	Zimbabwe	0,2	7,1	1,1	5,5	442	471	0,7	1,1	..	*15*
37	Géorgie	..	..	..	..	..	891	..	0,6	..	..
38	Honduras	13,1	3,3	6,3	1,7	185	180	1,5	3,5	8	*16*
39	Sri Lanka	8,1	6,7	2,1	1,9	80	110	2,3	5,3	..	*13*
40	Côte d'Ivoire	21,8	–6,1	6,3	0,3	152	109	1,8	6,4	4	..
41	Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie	..	..	..	..	..	958	..	0,7	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	14,2	4,1	8,9	5,8	200	539	1,2	1,2	10	6
44	*Myanmar*	8,0	–1,5	2,7	–0,8	56	39	1,4	..	9	..
45	*Yémen, Rép. du*	..	..	7,6	7,8	111	285	..	3,4	9	..
Economies à revenu intermédiaire		..	..	..	..	..	**1.563 w**	..	**1,6 w**		
Tranche inférieure		..	..	..	..	..	**1.531 w**	..	**1,0 w**		
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	2.470	..	0,3	..	*3*
47	Indonésie	7,7	3,7	12,5	7,5	71	321	1,1	2,3	30	6
48	Sénégal	..	..	5,3	0,4	121	115	1,7	6,3	6	..
49	Bolivie	3,6	0,8	10,4	0,9	173	310	1,5	2,5	1	8
50	Cameroun	46,6	5,3	8,3	1,6	59	87	3,1	10,2	6	..
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	965	..	0,9	..	*41*
53	Philippines	30,9	5,6	5,3	3,5	222	328	0,9	2,5	14	19
54	Congo	33,2	6,9	1,4	1,5	176	165	1,4	5,9	4	..
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	2.033	..	0,5	..	*30*
56	Maroc	2,9	–2,7	8,3	3,8	155	299	1,8	3,4	8	24
57	Moldova	..	..	..	..	..	1.345	..	0,7	..	..
58	Guatemala	21,4	3,8	6,6	1,8	155	159	2,4	7,1	2	*26*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	12,0	20,1	6,7	2,4	136	238	2,1	5,2	9	..
60	Bulgarie	4,2	0,4	5,2	–3,0	2.223	1.954	..	0,6	..	..
61	Roumanie	2,7	–4,6	5,7	–2,7	1.955	1.765	..	0,6	..	34
62	Jordanie	..	..	14,2	5,0	228	766	..	1,4	31	37
63	Equateur	28,6	3,9	16,0	2,8	202	561	1,3	2,3	9	1
64	Rép. dominicaine	22,3	3,7	5,0	1,3	235	340	1,6	3,7	9	..
65	El Salvador	16,7	3,5	7,8	2,3	160	222	1,8	6,2	2	*39*
66	Lituanie	..	..	..	..	..	2.596	..	0,4	..	*43*
67	Colombie	–1,7	11,9	4,0	4,0	444	694	0,8	2,3	1	5
68	Jamaïque	0,0	–5,6	–0,2	1,9	996	1.096	0,8	1,4	10	..
69	Pérou	12,9	–3,9	3,6	–0,6	429	332	1,4	5,4	1	8
70	Paraguay	14,1	45,5	10,3	5,9	94	214	2,9	6,8	15	30
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	4.435	..	0,3	..	..
72	Tunisie	4,5	–0,8	9,5	4,0	262	582	1,2	2,9	8	13

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Croissance annuelle moyenne (%)				Energie consommée (équivalent pétrole)				Importations d'énergie en % des exportations de marchandises	
		Production d'énergie		Consommation d'énergie		Par habitant (kg)		PIB par kg ($)			
		1971–80	1980–93	1971–80	1980–93	1971	1993	1971	1993	1970	1993
73	Algérie	5,0	4,6	14,9	5,0	255	955	1,4	1,9	3	*1*
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	1.717	..	1,0	..	..
77	Thaïlande	10,1	26,0	6,8	10,5	178	678	1,1	3,2	16	9
78	Costa Rica	6,8	5,8	5,8	3,6	443	558	1,4	4,2	5	*12*
79	Ukraine	..	..	..	..	..	3.960	..	0,5	..	..
80	Pologne	3,5	–2,2	5,1	–2,0	2.493	2.390	..	0,9	..	*20*
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	4.438	..	0,5	..	..
82	Panama	17,2	10,4	–0,3	0,3	834	599	0,9	4,3	63	51
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	9,2	–0,2	10,6	2,7	243	388	0,7	7,0	..	..
85	Turquie	5,8	3,5	7,7	5,1	377	983	0,9	3,0	11	26
86	*Iran, Rép. islamique d'*	–7,7	6,8	8,3	6,7	714	1.235	..	..	..	..
Tranche supérieure		**4,1 w**	**2,1 w**	**6,6 w**	**4,4 w**	**831 w**	**1.632 w**	**0,9 w**	**2,8 w**		
87	Venezuela	–4,7	1,8	4,8	2,3	2.072	2.369	0,6	1,2	1	*1*
88	Bélarus	..	..	..	..	..	3.427	..	0,8	..	*11*
89	Brésil	6,1	7,5	8,4	3,7	361	666	1,4	4,9	13	11
90	Afrique du Sud	8,1	3,1	3,5	3,0	1.993	2.399	0,4	1,2	9	0
91	Maurice	1,8	7,1	4,6	3,0	225	391	1,3	7,7	8	*11*
92	Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie	19,2	11,6	8,4	9,8	436	1.529	0,9	2,2	10	*4*
94	Chili	0,3	1,5	0,8	4,7	709	911	1,5	3,5	5	11
95	Hongrie	2,4	–0,3	4,6	–0,6	1.872	2.385	0,3	1,6	10	19
96	Mexique	16,6	1,8	10,3	3,1	653	1.439	1,2	2,7	6	4
97	Trinité-et-Tobago	5,8	–0,3	4,4	3,4	2.735	4.696	0,3	0,8	60	14
98	Uruguay	0,8	6,5	0,8	1,0	749	715	1,3	5,8	15	12
99	Oman	1,0	8,3	41,2	9,7	119	2.408	3,4	2,4	0	*1*
100	Gabon	5,7	5,7	4,8	1,8	805	769	0,9	5,6	1	.
101	Slovénie	..	..	..	..	..	1.531	..	4,0	..	.
102	Porto Rico	–3,9	1,9	–2,6	0,7	3.862	2.018	0,5	4,9	..	.
103	Argentine	2,7	2,5	2,6	1,1	1.282	1.351	1,1	5,6	4	3
104	Grèce	7,8	6,2	6,0	3,4	1.034	2.160	1,2	3,3	21	*24*
105	Corée, Rép. de	5,2	7,5	11,1	9,5	507	2.863	0,6	2,6	16	18
106	Portugal	2,3	2,4	5,2	4,8	721	1.781	1,2	4,9	15	*13*
107	*Arabie saoudite*	7,5	0,7	21,0	5,3	1.061	4.552	1,0	..	0	*69*
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	2.268	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	..	..	..	..	**760 w**	..	**1,4 w**		
Afrique subsaharienne		**4,5 w**	**3,6 w**	**4,1 w**	**2,7 w**	**224 w**	**250 w**	**1,0 w**	**1,9 w**		
Asie de l'Est et Pacifique		**7,6 w**	**5,0 w**	**7,2 w**	**5,6 w**	**268 w**	**620 w**	**0,5 w**	**1,2 w**		
Asie du Sud		**5,3 w**	**6,6 w**	**4,9 w**	**6,7 w**	**98 w**	**213 w**	**1,2 w**	**1,3 w**		
Europe et Asie centrale		..	..	..	..	..	**2.934 w**	..	**0,8 w**		
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**2,7 w**	**2,3 w**	**11,6 w**	**5,4 w**	**404 w**	**1.098 w**	**1,3 w**	**1,9 w**		
Amérique latine et Caraïbes		**2,0 w**	**2,8 w**	**5,8 w**	**2,6 w**	**640 w**	**915 w**	**1,1 w**	**3,5 w**		
Gravement endettées		**5,6 w**	**1,3 w**	**5,7 w**	**0,7 w**	**791 w**	**871 w**	**1,2 w**	**3,4 w**		
Economies à revenu élevé		**1,7 w**	**1,8 w**	**2,0 w**	**1,6 w**	**4.495 w**	**5.245 w**	**0,8 w**	**4,4 w**		
109	Nouvelle-Zélande	5,4	7,5	2,5	4,6	2.434	4.299	1,1	2,9	7	6
110	Irlande	1,8	2,7	2,2	2,1	2.357	3.016	0,7	4,5	12	4
111	Espagne	4,5	5,1	5,2	2,9	1.264	2.373	1,0	5,1	26	13
112	† Israël	–46,1	–10,4	2,7	4,4	2.073	2.607	1,0	5,1	9	11
113	Australie	5,0	5,6	3,4	2,3	4.079	5.316	0,9	3,1	5	5
114	† Hong Kong	..	..	6,6	6,6	850	2.278	1,2	8,3	3	2
115	Royaume-Uni	8,4	0,1	–0,3	1,0	3.790	3.718	0,7	4,4	12	6
116	Finlande	3,2	2,7	2,8	1,7	3.982	5.635	0,7	2,9	13	10
117	† Koweït	–5,8	–2,3	6,6	–4,2	7.264	4.217	0,7	3,0	0	*1*
118	Italie	–0,5	2,4	1,8	1,5	2.141	2.697	1,0	6,4	16	*9*
119	† Singapour	..	..	7,7	7,7	1,396	5.563	0,8	3,6	21	13
120	Canada	2,8	3,7	4,0	1,5	6.233	7.821	0,7	2,4	5	4
121	Pays-Bas	6,4	–0,1	2,3	1,3	3.900	4.533	0,8	4,5	12	8
122	† Emirats arabes unis	6,7	5,9	27,3	10,5	4.151	16.878	..	1,2	2	..
123	Belgique	2,9	3,0	1,3	1,6	4.127	4.989	0,7	4,2	..	..
124	France	1,4	6,7	1,9	2,0	3.025	4.031	1,0	5,4	13	9
125	Autriche	0,2	1,4	2,0	1,4	2.557	3.277	0,9	7,1	10	6
126	Allemagne[b]	0,6	–1,3	1,7	0,0	3.953	4.170	..	5,7	8	7
127	Suède	9,5	4,5	1,8	1,3	4.521	5.385	1,0	4,0	11	8
128	Etats-Unis	0,7	0,7	1,7	1,4	7.633	7.918	0,7	3,1	7	13
129	Norvège	30,1	9,0	3,7	1,5	3.565	5.096	0,9	4,7	12	2
130	Danemark	14,3	24,1	0,7	0,7	3.866	3.861	0,9	6,8	14	5
131	Japon	2,6	4,6	2,5	2,7	2.553	3.642	0,9	9,3	20	14
132	Suisse	8,8	2,6	1,7	1,8	2.742	3.491	1,5	9,4	7	4
Toutes économies		..	..	..	..	..	**1.421 w**	..	**3,1 w**		

a. Y compris l'Erythrée. b. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 6. Structure du secteur manufacturier

		Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (millions de $)		Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (%)									
				Alimentation, boissons et tabac		Textiles et habillement		Machines et matériel de transport		Produits chimiques		Autres[a]	
		1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992
Economies à faible revenu		47.123 t	237.098 t										
Sauf Chine et Inde		..	41.279 t										
1	Mozambique	..	..	51	..	13	..	5	..	3	..	28	..
2	Tanzanie	118	121	36	..	28	..	5	..	4	..	26	..
3	Ethiopie	..	210	..	*62*[b]	..	*21*[b]	..	*1*[b]	..	*2*[b]	..	*14*[b]
4	Sierra Leone	22	*34*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5	Viet Nam[c]	..	2.139	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	16	93	*53*	*83*	*25*	*9*	*0*	*0*	*6*	*2*	*16*	*7*
7	Ouganda	..	155	*40*	..	*20*	..	*2*	..	*4*	..	*34*	..
8	Népal	32	322	..	*31*	..	*39*	..	*1*	..	*4*	..	*25*
9	Malawi	..	244	51	..	17	..	3	..	10	..	20	..
10	Tchad[c]	51	198	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
11	Rwanda	..	180	86	..	0	..	3	..	2	..	8	..
12	Bangladesh[c]	387	2.164	30	*24*	47	*38*	3	*7*	11	*17*	10	*15*
13	Madagascar	..	..	36	..	28	..	6	..	7	..	23	..
14	Guinée-Bissau	17	19	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya	174	764	33	39	9	9	16	10	9	9	33	33
16	Mali[c]	25	234	36	..	40	..	4	..	5	..	14	..
17	Niger[c]	30	151	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18	RDP lao[c]	..	149	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	47	..	69	..	9	..	2	..	1	..	19	..
20	Inde	7.928	41.558	13	12	21	15	20	25	14	14	32	35
21	Nigéria	426	2.012	36	..	26	..	1	..	6	..	31	..
22	Albanie	..	..	..	*24*	..	*33*	..	..	..	*8*	..	*36*
23	Nicaragua[c]	159	306	53	..	14	..	2	..	8	..	23	..
24	Togo[c]	25	161	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25	Gambie	2	21	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26	Zambie[c]	181	1.057	49	*45*	9	*12*	5	*7*	10	*11*	27	*26*
27	Mongolie[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	12	..	..	75	..	3	..	2	..	8	..	12
29	Bénin[c]	*38*	170	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Ghana[c]	252	598	34	..	16	..	4	..	4	..	41	..
31	Pakistan	1.462	7.538	24	..	38	..	6	..	9	..	23	..
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine[c]	27.555	147.302	..	13	..	13	..	27	..	12	..	35
34	Guinée[c]	..	135	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	10	115	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Zimbabwe	293	1.379	24	34	16	14	9	11	11	5	40	36
37	Géorgie[c]	..	861	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	91	510	58	49	10	9	1	3	4	6	28	32
39	Sri Lanka	369	1.354	26	*40*	19	*29*	10	*4*	11	*5*	33	*22*
40	Côte d'Ivoire	149	..	27	..	16	..	10	..	5	..	42	..
41	Lesotho	3	97	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie	..	..	..	*29*	..	*46*	..	*16*	..	*-1*	..	*10*
43	Egypte, Rép. arabe d'	..	5.747	17	15	35	23	9	6	12	9	27	48
44	*Myanmar*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
45	*Yémen, Rép. du*	..	977	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire		..	..										
Tranche inférieure		..	..										
46	Azerbaïdjan[c]	..	2.557	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie[c]	994	27.854	65	23	14	16	2	14	6	7	13	40
48	Sénégal[c]	141	809	51	..	19	..	2	..	6	..	22	..
49	Bolivie[c]	135	..	47	*21*	28	*3*	1	*0*	6	*2*	19	*73*
50	Cameroun[c]	119	1.384	50	*61*	15	*-13*	4	*5*	3	*5*	27	*42*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	25	..	28	..	15	..	9	..	24
52	Rép. kirghize[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines[c]	1.665	12.811	39	37	8	13	8	11	13	12	32	27
54	Congo[c]	..	228	65	..	4	..	1	..	8	..	22	..
55	Ouzbékistan[c]	..	5.494	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc[c]	641	5.118	..	25	..	18	..	6	..	15	..	35
57	Moldova[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala[c]	..	..	*42*	*42*	*14*	*9*	*4*	*3*	*12*	*16*	*27*	*28*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[c]	35	404	23	..	1	..	35	..	4	..	37	..
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Roumanie	..	10.623	..	*19*	..	*15*	..	*12*	..	*6*	..	*47*
62	Jordanie	..	598	21	20	14	6	7	4	6	20	52	50
63	Equateur[c]	305	2.790	43	29	14	10	3	7	8	12	32	42
64	Rép. dominicaine[c]	275	1.094	74	..	5	..	1	..	6	..	14	..
65	El Salvador[c]	194	1.238	40	*36*	30	*14*	3	*4*	8	*24*	18	*23*
66	Lituanie[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	1.487	9.618	31	29	20	14	8	10	11	16	29	31
68	Jamaïque[c]	221	620	46	44	7	6	11	9	5	7	30	34
69	Pérou[c]	1.430	..	25	..	14	..	7	..	7	..	47	..
70	Paraguay[c]	99	1.103	56	*55*	16	*16*	1	..	5	*12*	21	*17*
71	Kazakhstan[c]	..	*10.571*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	121	2.576	29	..	18	..	4	..	13	..	36	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (millions de $)		Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (%)									
				Alimentation, boissons et tabac		Textiles et habillement		Machines et matériel de transport		Produits chimiques		Autres[a]	
		1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992
73	Algérie	682	4.010	32	*22*	20	*19*	9	*11*	4	*3*	35	*45*
74	Namibie	..	173	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	1.738	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande[c]	1.130	31.185	23	*16*	14	*16*	4	*40*	25	*5*	34	*23*
78	Costa Rica[c]	*203*	1.380	48	47	12	8	6	8	7	10	28	27
79	Ukraine[c]	..	*48.872*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	..	20	*21*	19	*9*	24	*26*	8	*7*	28	*37*
81	Fédération de Russie[c]	..	*200.237*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama[c]	127	502	41	51	9	5	1	3	5	9	44	32
83	Rép. tchèque[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana[c]	5	161	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	1.930	27.465	26	18	15	14	8	19	7	9	45	40
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	15.363	30	*14*	20	*17*	18	*26*	6	*6*	26	*37*
Tranche supérieure		**50.427**	..										
87	Venezuela[c]	2.163	8.838	30	22	13	5	9	9	8	12	39	52
88	Bélarus[c]	..	12.179	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
89	Brésil	10.422	*90.062*	16	*15*	13	*11*	22	*22*	10	*14*	39	*38*
90	Afrique du Sud	3.892	26.050	15	17	13	8	17	19	10	10	45	47
91	Maurice	26	602	75	*23*	6	*51*	5	*3*	3	*5*	12	*19*
92	Estonie[c]	..	1.265	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie[c]	500	..	26	10	3	6	8	34	9	11	54	39
94	Chili[c]	2.088	..	17	**29**	12	7	11	5	5	11	55	49
95	Hongrie[c]	..	7.381	12	*11*	13	*9*	28	*27*	8	*14*	39	*40*
96	Mexique[c]	8.449	67.157	..	*24*	..	*5*	..	*25*	..	*17*	..	*30*
97	Trinité-et-Tobago	198	496	18	..	3	..	7	..	2	..	70	..
98	Uruguay[c]	*619*	2.476	34	33	21	18	7	8	6	9	32	32
99	Oman[c]	0	495	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100	Gabon[c]	22	653	37	..	7	..	6	..	6	..	44	..
101	Slovénie	..	3.670	..	16	..	16	..	23	..	10	..	35
102	Porto Rico[c]	1.190	13.392	..	16	..	5	..	13	..	50	..	16
103	Argentine	9.963	50.009	18	*21*	17	*10*	17	*13*	8	*12*	40	*44*
104	Grèce	1.952	12.398	19	26	19	17	13	12	9	9	41	35
105	Corée, Rép. de	1.880	85.454	26	10	17	12	11	30	11	10	36	37
106	Portugal[b]	..	..	18	*20*	19	*23*	13	*12*	10	*10*	39	*35*
107	*Arabie saoudite*[c]	435	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	..										
Afrique subsaharienne		**7.233 t**	**45.698 t**										
Asie de l'Est et Pacifique		**37.886 t**	**343.419 t**										
Asie du Sud		**10.362 t**	**53.889 t**										
Europe et Asie centrale		..	..										
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	..										
Amérique latine et Caraïbes		**41.601 t**	..										
Gravement endettées		**33.568 t**	..										
Economies à revenu élevé		**568.236 t**	..										
109	Nouvelle-Zélande[c]	*1.809*	..	24	27	13	8	15	14	4	6	43	45
110	Irlande	786	1.511	31	27	19	3	13	27	7	21	30	22
111	Espagne[c]	..	100.672	13	*18*	15	*8*	16	*26*	11	*10*	45	*38*
112	† Israël	..	..	15	*13*	14	*9*	23	*32*	7	*8*	41	*38*
113	Australie[c]	9.551	43.679	16	18	9	6	24	20	7	8	43	48
114	† Hong Kong	1.013	12.020	4	11	41	35	16	21	2	2	36	32
115	Royaume-Uni	35.540	201.859	13	15	9	5	31	30	10	13	37	37
116	Finlande	2.588	20.785	13	14	10	3	20	23	6	8	51	51
117	† Koweït[c]	120	1.731	5	*4*	4	*3*	1	*2*	4	*3*	86	*88*
118	Italie[c]	29.093	250.345	10	10	13	14	24	33	13	6	40	38
119	† Singapour[c]	379	13.568	12	4	5	3	28	54	4	9	51	30
120	Canada	16.782	..	16	17	8	5	23	26	7	10	46	41
121	Pays-Bas[c]	..	58.476	17	*21*	8	*3*	27	*24*	13	*16*	36	*36*
122	† Emirats arabes unis	..	2.708	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123	Belgique[c]	1.425	..	17	17	13	8	25	22	9	14	37	39
124	France	..	271.133	12	14	10	6	26	30	8	9	44	42
125	Autriche[c]	4.873	46.739	16	15	13	6	20	28	7	8	45	43
126	Allemagne[c]	70.888[d]	565.603	13[d]	..	8[d]	..	31[d]	..	10[d]	..	39[d]	..
127	Suède	..	43.605	10	11	6	2	30	33	5	10	49	44
128	Etats-Unis[c]	254.115	..	12	13	8	5	31	31	10	12	39	38
129	Norvège	2.416	*14.282*	15	23	7	2	23	27	7	8	49	40
130	Danemark	2.929	23.478	20	23	8	4	24	23	8	12	40	38
131	Japon[c]	73.342	1.023.048	8	10	8	5	34	38	11	10	40	38
132	Suisse[c]	..	..	..	10	..	4	..	14	..	..	..	72
Toutes économies		..	..										

a. Comprend les données qui ne peuvent être classées ailleurs; voir les notes techniques. b. Y compris l'Erythrée. c. La valeur ajoutée dans le secteur manufacturier est calculée aux prix d'acquisition. d. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 7. Rémunérations et production du secteur manufacturier

		Rémunération par employé					Rémunération totale en % de la valeur ajoutée				Production brute par employé (1980=100)			
		Croissance annuelle moyenne (%)		Indice (1980=100)										
		1970–80	1980–92	1990	1991	1992	1970	1990	1991	1992	1970	1990	1991	1992
Economies à faible revenu														
Sauf Chine et Inde														
1	Mozambique	..	..	..	..	..	29	..	..	..	..	..	..	..
2	Tanzanie	..	..	..	..	..	42	..	..	..	122	..	..	..
3	Ethiopie[a]	..	..	..	..	..	..	22	..	..	..	..	..	..
4	Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	–7,5	..	129	123	..	..	21	19	..	..	75	71	..
7	Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
8	Népal	..	..	..	..	..	..	23	25	..	..	..	..	..
9	Malawi	..	..	..	..	..	36	..	..	..	126	..	..	..
10	Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
11	Rwanda	..	..	..	..	..	22	..	..	..	..	..	..	..
12	Bangladesh	–3,0	–0,7	86	..	..	26	39	..	..	..	..	..	..
13	Madagascar	–0,8	..	..	..	..	36	..	..	..	106	..	..	..
14	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya	–3,4	–2,1	91	83	69	50	43	40	42	43	233	247	235
16	Mali	..	..	..	..	..	46	..	..	..	139	..	..	..
17	Niger	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20	Inde	0,4	2,5	134	130	129	46	39	38	38	83	212	214	217
21	Nigéria	–0,8	..	..	..	..	18	..	..	..	182	..	..	..
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	36	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	–2,0	..	..	..	..	16	..	..	..	210	..	..	..
24	Togo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25	Gambie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26	Zambie	–3,2	3,8	122	130	..	34	26	26	..	109	129	132	..
27	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	..	41	..	36	..	142	..	122
29	Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Ghana	–14,8	..	..	..	..	23	..	..	..	193	..	..	..
31	Pakistan	3,4	..	..	..	..	21	..	..	..	50	..	..	..
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	243	269	318
34	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Zimbabwe	1,6	0,1	106	108	106	43	33	29	27	98	127	132	132
37	Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	..	..	..	..	..	..	37	35	36	..	..	..	..
39	Sri Lanka	..	1,4	95	..	..	..	18	..	..	70	138	..	..
40	Côte d'Ivoire	–0,9	..	..	..	..	27	..	..	..	71	..	..	..
41	Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	4,1	–3,6	82	80	73	54	33	30	29	89	215	234	209
44	*Myanmar*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
45	*Yémen, Rép. du*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire														
Tranche inférieure														
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	5,2	4,3	164	171	172	26	20	20	19	42	206	214	214
48	Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
49	Bolivie	1,7	–0,8	74	78	..	37	9	8	..	50	..	..	..
50	Cameroun	..	..	88	..	..	29	45	..	..	80	189	..	..
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	48	49	28	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines	–3,7	5,2	161	180	181	21	27	27	26	104	111	122	128
54	Congo	..	..	..	..	..	34	..	..	..	..	..	..	..
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	..	–2,5	76	78	78	..	37	37	37	..	91	90	89
57	Moldova	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	–3,2	–1,6	97	..	..	..	20	..	..	..	..	..	..
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	..	..	..	..	40	..	..	..	..	..	..	..
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	128	138	132
61	Roumanie	..	..	..	..	..	..	42	39	..	..	..	..	..
62	Jordanie	..	–3,3	79	73	70	37	24	26	29	..	..	..	..
63	Equateur	3,3	–0,7	91	98	105	27	39	38	38	83	116	123	124
64	Rép. dominicaine	–1,1	..	..	..	..	35	..	..	..	63	..	..	..
65	El Salvador	2,4	..	..	..	..	28	..	20	..	71	..	..	..
66	Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	–0,2	1,0	116	115	111	25	15	15	15	86	168	160	167
68	Jamaïque	–0,2	–1,5	90	89	87	43	32	33	34	99	76	72	75
69	Pérou	..	..	..	..	..	..	..	..	..	80	..	..	..
70	Paraguay	..	..	..	..	..	..	..	22	..	..	..	..	..
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	..	..	..	..	..	44	..	..	..	94	..	..	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Rémunération par employé					Rémunération totale en % de la valeur ajoutée				Production brute par employé (1980=100)			
		Croissance annuelle moyenne (%)		Indice (1980=100)										
		1970–80	1980–92	1990	1991	1992	1970	1990	1991	1992	1970	1990	1991	1992
73	Algérie	–1,3	..	..	..	..	45	..	..	..	121	..	..	..
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	..	..	..	..	..	26	16	12	..	..	..	..	..
78	Costa Rica	..	..	..	..	..	41	38	36	..	..	..	..	..
79	Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	5,6	–0,8	83	78	74	24	16	..	..	..	..	..	..
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	0,2	2,0	129	134	139	32	36	36	37	67	91	93	95
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	6,1	3,0	122	158	154	26	22	25	25	108	173	200	204
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	–6,8	45	59	..	25	32	35	..	..	110	118	..
Tranche supérieure														
87	Venezuela	4,9	–5,4	58	61	57	31	16	21	19	102	121	118	122
88	Bélarus	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
89	Brésil	5,0	–2,4	81	80	..	22	23	23	..	82	95	97	..
90	Afrique du Sud	2,7	0,2	107	105	107	46	51	51	51	64	81	78	75
91	Maurice	1,8	0,4	101	107	..	34	46	48	..	139	76	76	..
92	Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie	2,0	2,3	129	135	138	28	27	27	27	96	..	..	..
94	Chili	8,1	–0,3	105	111	116	19	17	18	18	60	..	..	..
95	Hongrie	3,6	1,7	122	115	118	28	41	43	..	46	94	106	85
96	Mexique	..	..	..	..	..	..	21	22	..	..	..	..	..
97	Trinité-et-Tobago	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
98	Uruguay	..	–2,3	84	81	74	..	23	23	23	..	109	110	112
99	Oman	..	..	..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..
100	Gabon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	76	80	74	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	–2,1	–2,2	82	69	..	28	20	19	..	75	113	120	..
104	Grèce	4,9	0,8	114	114	111	32	43	41	39	55	113	114	110
105	Corée, Rép. de	10,0	8,4	209	231	237	25	28	26	26	34	223	249	270
106	Portugal	1,8	0,5	103	..	..	34	36	..	..	..	125	..	..
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire														
Afrique subsaharienne														
Asie de l'Est et Pacifique														
Asie du Sud														
Europe et Asie centrale														
Moyen-Orient et Afrique du Nord														
Amérique latine et Caraïbes														
Gravement endettées														
Economies à revenu élevé														
109	Nouvelle-Zélande	1,2	0,1	95	102	108	62	57	56	56	..	144	..	..
110	Irlande	4,1	2,0	112	116	123	49	27	27	26	..	..	..	..
111	Espagne	4,1	1,2	111	115	..	52	41	42	..	..	..	..	..
112	† Israël	8,8	–1,6	94	91	86	36	60	59	..	..	..	..	..
113	Australie	2,9	0,5	104	110	112	52	39	39	35	..	149	164	163
114	† Hong Kong	..	4,8	153	157	158	..	55	52	52	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	1,7	2,5	125	128	131	52	42	44	44	..	..	..	..
116	Finlande	2,6	2,6	130	129	130	47	47	52	48	74	143	144	160
117	† Koweït	7,0	–1,6	64	..	..	12	19	..	..	..	..	..	..
118	Italie	4,1	5,8	177	179	173	41	67	69	69	50	151	152	152
119	† Singapour	3,0	5,1	176	187	200	36	32	33	34	72	130	128	132
120	Canada	1,8	0,1	101	99	102	53	46	48	47	68	113	..	..
121	Pays-Bas	2,5	1,7	137	138	..	52	61	60	..	..	..	..	..
122	† Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123	Belgique	4,7	0,5	104	105	108	46	39	42	42	..	166	..	..
124	France	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	122	122	124
125	Autriche	3,5	2,0	120	126	127	47	53	54	54	62	134	138	139
126	Allemagne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
127	Suède	0,4	1,2	106	108	113	52	35	52	53	..	134	150	159
128	Etats-Unis	0,1	0,4	103	103	105	47	36	36	35	..	..	..	..
129	Norvège	2,6	2,3	112	115	142	50	59	60	71	74	135	133	..
130	Danemark	2,5	–0,3	90	92	97	56	61	59	58	69	81	82	85
131	Japon	3,1	1,9	120	122	123	32	33	33	35	48	136	141	138
132	Suisse	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies														

a. Y compris l'Erythrée.

Tableau 8. Croissance de la consommation et de l'investissement

		Croissance annuelle moyenne (%)					
		Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut	
		1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93
Economies à faible revenu		**5,1 w**	**6,0 w**	**4,1 w**	**4,7 w**	**6,4 w**	**6,1 w**
Sauf Chine et Inde		**..**	**2,7 w**	**..**	**2,1 w**	**7,4 w**	**–0,2 w**
1	Mozambique	..	–1,5	..	3,5	..	3,3
2	Tanzanie	..	..	..	..	3,1	5,6
3	Ethiopie	..	..	..	..	..	..
4	Sierra Leone	a	–2,4	5,3	–0,1	–1,2	–1,9
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	2,0	3,3	3,7	4,1	16,1	3,2
7	Ouganda	..	*3,9*	..	*3,2*	..	*7,1*
8	Népal	..	..	..	..	..	..
9	Malawi	7,9	5,0	3,4	3,0	4,2	–2,3
10	Tchad	..	..	..	..	..	..
11	Rwanda	7,5	7,3	5,3	0,9	10,4	0,0
12	Bangladesh	a	a	2,3	2,7	4,8	1,6
13	Madagascar	1,5	–0,1	–0,2	–0,7	0,4	2,5
14	Guinée-Bissau	1,3	5,0	–3,2	2,9	–1,7	9,1
15	Kenya	9,2	3,4	6,4	4,7	2,4	–0,7
16	Mali	4,0	5,4	5,2	1,0	4,9	5,1
17	Niger	3,0	1,7	–1,7	–0,2	7,6	–6,8
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	6,6	5,5	4,7	2,5	4,4	7,9
20	Inde	4,1	6,2	2,8	4,7	4,5	5,7
21	Nigéria	11,4	0,3	7,8	–0,9	11,4	–5,5
22	Albanie	..	a	..	4,1	..	–11,8
23	Nicaragua	10,7	–3,0	1,1	–1,2	..	–5,5
24	Togo	10,2	–1,9	2,6	2,5	11,9	–1,4
25	Gambie	8,5	2,4	6,3	5,6	31,4	2,5
26	Zambie	1,4	–0,1	0,2	0,8	–10,9	2,5
27	Mongolie	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	–2,4	–6,0	5,2	2,0	–9,7	0,6
29	Bénin	–1,9	0,6	3,1	1,5	11,4	–3,0
30	Ghana	5,1	1,1	1,7	3,1	–2,5	9,8
31	Pakistan	4,1	8,0	4,2	4,8	3,7	5,6
32	Tadjikistan	..	*1,2*	..	*3,8*	..	*4,2*
33	Chine	6,3	10,8	5,3	7,9	7,6	11,1
34	Guinée	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	11,4	–2,6	2,7	3,2	8,3	–2,8
36	Zimbabwe	12,1	3,4	2,6	2,7	–4,2	3,0
37	Géorgie	..	*–1,3*	..	*3,0*	..	*–9,2*
38	Honduras	6,5	2,1	5,9	2,5	9,1	5,5
39	Sri Lanka	0,3	5,6	5,0	3,5	13,8	2,4
40	Côte d'Ivoire	9,6	–1,2	6,6	0,3	10,1	–9,5
41	Lesotho	17,8	2,9	10,6	0,3	23,4	9,4
42	Arménie	..	*4,0*	..	*2,3*	..	*4,5*
43	Egypte, Rép. arabe d'	a	2,8	7,4	2,3	18,7	1,2
44	*Myanmar*	a	a	4,1	0,5	8,0	–0,7
45	*Yémen, Rép. du*	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire		**..**	**1,4 w**	**..**	**2,2 w**	**..**	**1,3 w**
Tranche inférieure		**..**	**0,2 w**	**..**	**1,6 w**	**..**	**0,8 w**
46	Azerbaïdjan	..	*1,5*	..	*2,9*	..	*0,4*
47	Indonésie	13,1	4,8	6,5	4,4	14,1	7,1
48	Sénégal	5,9	1,9	3,0	2,6	0,3	3,4
49	Bolivie	7,9	–1,7	4,5	2,8	2,3	–4,3
50	Cameroun	5,2	5,1	7,4	–1,6	11,2	–4,0
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	*1,7*	..	*1,9*	..	*4,5*
53	Philippines	6,8	1,0	4,3	2,4	11,3	–0,1
54	Congo	4,1	2,2	1,5	1,8	1,5	–11,1
55	Ouzbékistan	..	*3,5*	..	*1,7*	..	*0,9*
56	Maroc	14,0	5,0	5,5	3,7	9,9	2,6
57	Moldova	..	*3,9*	..	*6,2*	..	*3,6*
58	Guatemala	6,5	3,4	5,3	2,1	7,9	1,7
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	–1,3	0,6	4,5	0,9	–5,4	0,3
60	Bulgarie	..	9,9	..	0,3	..	–2,3
61	Roumanie	..	..	..	..	..	–3,8
62	Jordanie	..	..	..	..	..	..
63	Equateur	14,5	–1,3	8,1	2,1	11,0	–1,7
64	Rép. dominicaine	2,7	2,0	5,6	0,5	9,4	3,5
65	El Salvador	6,8	2,5	4,2	1,0	7,3	3,9
66	Lituanie	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	5,4	4,5	5,3	3,1	5,0	2,1
68	Jamaïque	6,5	5,0	7,5	4,6	–9,6	0,7
69	Pérou	4,0	–0,9	2,2	0,3	6,5	–2,3
70	Paraguay	4,8	4,0	8,7	2,3	18,6	0,8
71	Kazakhstan	..	*2,2*	..	*2,4*	..	*1,9*
72	Tunisie	7,8	3,7	8,9	3,2	6,1	1,2

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Croissance annuelle moyenne (%)					
		Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut	
		1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93
73	Algérie	11,5	4,9	3,6	2,1	13,6	–3,6
74	Namibie	..	4,5	..	2,6	..	–6,5
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	9,8	4,6	6,4	7,0	7,2	11,4
78	Costa Rica	6,6	1,5	4,8	3,7	9,2	5,5
79	Ukraine	..	–0,2	..	1,5	..	–4,4
80	Pologne	..	–0,1	..	1,6	..	–1,1
81	Fédération de Russie	..	–2,0	..	–3,5	..	–0,1
82	Panama	5,8	–0,4	3,9	1,3	0,3	–1,5
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	6,3	3,3	4,7	5,1	6,9	5,6
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	–2,5	..	4,5	..	0,4
Tranche supérieure		**6,4 w**	**3,8 w**	**6,2 w**	**3,1 w**	**6,4 w**	**2,1 w**
87	Venezuela	..	2,8	..	2,2	7,1	–1,1
88	Bélarus	..	1,9	..	1,1	..	3,3
89	Brésil	6,0	5,2	8,0	1,8	8,9	–0,3
90	Afrique du Sud	5,5	3,1	3,4	1,5	0,9	–4,7
91	Maurice	9,8	3,5	9,2	5,5	10,0	1,1
92	Estonie	..	4,1	..	0,4	..	–6,9
93	Malaisie	9,3	3,9	7,5	5,5	10,8	6,3
94	Chili	2,4	0,9	0,7	3,2	–2,1	9,6
95	Hongrie	2,5	1,8	3,0	0,0	6,7	–1,6
96	Mexique	8,3	1,9	5,9	2,6	8,3	0,1
97	Trinité-et-Tobago	9,0	–4,5	6,4	–0,7	14,2	–8,9
98	Uruguay	4,0	2,1	0,1	*1,7*	10,7	–3,4
99	Oman	..	..	..	..	..	..
100	Gabon	10,2	–0,4	7,3	0,5	13,6	–5,3
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	4,5	..	3,1	..	6,8
103	Argentine	a	a	2,3	1,1	3,1	–1,3
104	Grèce	6,9	2,4	4,5	3,3	2,1	0,4
105	Corée, Rép. de	7,4	6,1	8,2	8,6	14,1	11,8
106	Portugal	8,7	4,5	4,4	2,9	2,7	4,1
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	*5,7*	..	3,6	..	*–0,9*
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**2,4 w**	..	**2,8 w**	..	**2,4 w**
Afrique subsaharienne		**5,8 w**	**1,9 w**	**4,5 w**	**1,2 w**	**4,3 w**	**–2,8 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**7,7 w**	**6,8 w**	**6,2 w**	**6,9 w**	**9,8 w**	**9,6 w**
Asie du Sud		**4,0 w**	**7,0 w**	**3,0 w**	**4,6 w**	**4,6 w**	**5,5 w**
Europe et Asie centrale		..	**–0,2 w**	..	**0,3 w**	..	**–0,1 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	..	..	..	..	..
Amérique latine et Caraïbes		**6,2 w**	**3,3 w**	**6,3 w**	**2,1 w**	**6,6 w**	**0,1 w**
Gravement endettées		..	**3,6 w**	..	**1,7 w**	**6,7 w**	**–1,0 w**
Economies à revenu élevé		**2,6 w**	**2,1 w**	**3,5 w**	**3,0 w**	**2,3 w**	**3,4 w**
109	Nouvelle-Zélande	3,6	1,0	1,6	1,5	–1,0	2,4
110	Irlande	6,0	0,2	4,3	3,3	5,2	–0,3
111	Espagne	5,8	5,4	3,8	2,7	1,5	5,1
112	† Israël	3,9	0,9	5,8	5,4	0,6	5,8
113	Australie	5,1	3,4	3,2	3,2	1,9	1,2
114	† Hong Kong	8,3	5,7	9,0	7,1	12,1	5,0
115	Royaume-Uni	2,4	1,2	2,0	3,3	0,2	4,0
116	Finlande	5,2	2,7	2,8	3,3	0,6	–1,0
117	† Koweït	10,7	..	8,7	..	19,4	..
118	Italie	3,0	2,3	4,1	2,7	1,6	1,5
119	† Singapour	6,2	6,3	5,9	6,3	7,8	5,7
120	Canada	3,8	2,5	5,1	2,8	5,7	3,6
121	Pays-Bas	2,9	1,5	3,9	2,0	0,1	2,7
122	† Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..
123	Belgique	4,1	0,7	3,5	1,9	2,1	3,7
124	France	3,4	2,2	3,3	2,2	1,4	2,1
125	Autriche	3,8	1,4	3,7	2,5	2,7	3,0
126	Allemagne[b]	3,3	1,3	3,2	2,6	0,5	2,4
127	Suède	3,3	1,6	1,9	1,5	–0,6	1,8
128	Etats-Unis	1,1	2,4	3,1	2,9	2,8	2,5
129	Norvège	5,4	2,8	4,1	1,6	3,3	–1,0
130	Danemark	4,1	0,9	2,0	1,7	–0,8	1,2
131	Japon	4,9	2,3	4,7	3,5	2,5	5,5
132	Suisse	1,8	2,7	1,0	1,4	–1,8	3,1
Toutes économies		..	**2,3 w**	..	**3,1**	..	**3,2 w**

a. On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation des administrations publiques, qui est donc incluse dans la consommation privée, etc. b. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 9. Structure de la demande

		Répartition du produit intérieur brut (%)											
		Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut		Epargne intérieure brute		Exportations de biens et de services non facteurs		Solde de ressources	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Economies à faible revenu		**9 w**	**10 w**	**74 w**	**63 w**	**20 w**	**30 w**	**19 w**	**27 w**	**7 w**	**20 w**	**–1 w**	**–3 w**
Sauf Chine et Inde		**11 w**	**12 w**	**76 w**	**81 w**	**14 w**	**17 w**	**12 w**	**10 w**	**13 w**	**19 w**	**–3 w**	**–8 w**
1	Mozambique	..	17	..	94	..	41	..	–11	..	21	..	–53
2	Tanzanie	11	9	69	82	23	51	20	10	26	31	–2	–41
3	Ethiopie	..	11	..	86	..	12	..	3	..	..	..	–9
4	Sierra Leone	12	11	74	84	17	9	15	5	30	22	–2	–4
5	Viet Nam	..	a	..	84	..	21	..	..	..	28	..	–4
6	Burundi	10	13	87	90	5	18	4	–3	11	9	–1	–21
7	Ouganda	a	14	84	89	13	15	..	–2	22	5	3	–18
8	Népal	a	9	97	80	6	21	3	11	5	18	–3	–10
9	Malawi	16	17	73	81	26	12	11	2	24	17	–15	–10
10	Tchad	27	17	64	93	18	9	10	–10	23	13	–8	–19
11	Rwanda	9	22	88	87	7	15	3	–10	12	7	–4	–25
12	Bangladesh	13	14	79	79	11	14	7	8	8	12	–4	–6
13	Madagascar	13	7	79	91	10	12	7	2	19	14	–2	–10
14	Guinée-Bissau	20	7	77	93	30	26	3	0	4	11	–26	–26
15	Kenya	16	13	60	66	24	16	24	21	30	42	–1	5
16	Mali	10	13	80	81	16	22	10	7	13	16	–6	–15
17	Niger	9	17	89	82	10	6	3	1	11	13	–7	–4
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	21	..	–10
19	Burkina Faso	9	17	92	81	12	22	–1	2	7	12	–12	–20
20	Inde	9	11	75	66	17	24	16	24	4	11	–1	0
21	Nigéria	8	18	80	63	15	15	12	19	8	36	–3	3
22	Albanie	..	a	..	*170*	..	*10*	..	*–70*	..	*12*	..	*–81*
23	Nicaragua	9	17	75	91	18	17	16	–8	26	20	–2	–25
24	Togo	16	17	58	86	15	6	26	–2	50	23	11	–8
25	Gambie	11	18	84	74	5	20	5	8	33	53	0	–12
26	Zambie	16	11	39	75	28	15	45	14	54	35	17	–1
27	Mongolie	..	18	..	66	..	19	..	16	..	63	..	–3
28	Rép. centrafricaine	21	10	75	89	19	9	4	1	28	15	–15	–7
29	Bénin	10	11	85	85	12	15	5	3	22	22	–6	–12
30	Ghana	13	12	74	90	14	15	13	–1	21	20	–1	–16
31	Pakistan	10	14	81	74	16	21	9	12	8	16	–7	–9
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine	8	9	64	51	28	41	29	40	3	24	0	–1
34	Guinée	..	7	..	84	..	16	..	9	..	21	..	–7
35	Mauritanie	14	10	56	79	22	24	30	11	41	46	8	–14
36	Zimbabwe	12	19	67	64	20	22	21	17	..	34	..	–6
37	Géorgie	..	*9*	..	*89*	..	*32*	..	*2*	..	*36*	..	*–30*
38	Honduras	11	12	74	70	21	27	15	19	28	32	–6	–8
39	Sri Lanka	12	9	72	75	19	25	16	16	25	33	–3	–9
40	Côte d'Ivoire	14	20	57	63	22	9	29	16	36	34	7	7
41	Lesotho	12	30	120	112	12	76	–32	–42	11	15	–44	–118
42	Arménie	..	22	..	91	..	14	..	–14	..	..	..	–28
43	Egypte, Rép. arabe d'	25	14	66	80	14	17	9	6	14	25	–5	–11
44	*Myanmar*	a	a	89	89	14	12	11	11	5	2	–4	–1
45	*Yémen, Rép. du*	..	29	..	68	..	20	..	3	..	15	..	–17
Economies à revenu intermédiaire		..	..	..	..	..	**23 w**	..	**22 w**	..	**22 w**	..	**–1 w**
Tranche inférieure		..	**14 w**	..	**64 w**	..	**23 w**	..	**22 w**	..	**28 w**	..	**–1 w**
46	Azerbaïdjan	..	*20*	..	*54*	..	*14*	..	*26*	..	..	..	*12*
47	Indonésie	8	10	78	60	16	28	14	31	13	28	–2	2
48	Sénégal	15	12	74	80	16	14	11	7	27	22	–5	–7
49	Bolivie	10	13	66	81	24	15	24	6	25	17	0	–9
50	Cameroun	12	12	70	73	16	15	18	15	26	19	2	0
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	*16*	..	*52*	..	*25*	..	*32*	..	..	..	*7*
53	Philippines	9	9	69	76	21	24	22	16	22	32	1	–9
54	Congo	17	22	82	70	24	14	1	8	35	44	–23	–7
55	Ouzbékistan	..	22	..	44	..	29	..	34	..	..	..	5
56	Maroc	12	18	73	65	18	23	15	17	18	23	–4	–6
57	Moldova	..	a	..	104	..	7	..	–4	..	31	..	–11
58	Guatemala	8	6	78	85	13	17	14	9	19	18	1	–8
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	30	21	64	51	42	20	6	29	18	49	–35	9
60	Bulgarie	..	17	..	66	..	20	..	17	..	50	..	–3
61	Roumanie	..	12	..	66	..	27	..	22	..	23	..	–5
62	Jordanie	..	24	..	90	..	30	..	–13	..	38	..	–43
63	Equateur	11	8	75	71	18	21	14	22	14	26	–5	1
64	Rép. dominicaine	12	5	77	77	19	22	12	18	17	24	–7	–4
65	El Salvador	11	10	76	88	13	17	13	2	25	14	0	–14
66	Lituanie	..	13	..	76	..	18	..	11	..	71	..	–7
67	Colombie	9	12	72	70	20	22	18	18	14	17	–2	–4
68	Jamaïque	12	13	61	61	32	35	27	26	33	60	–4	–8
69	Pérou	12	8	70	76	16	19	17	16	18	10	2	–2
70	Paraguay	9	9	77	77	15	22	14	14	15	27	–1	9
71	Kazakhstan	..	*28*	..	*62*	..	*31*	..	*10*	..	..	..	*–21*
72	Tunisie	17	16	66	63	21	29	17	20	22	40	–4	–9

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Répartition du produit intérieur brut (%)											
		Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut		Epargne intérieure brute		Exportations de biens et de services non facteurs		Solde de ressources	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
73	Algérie	15	17	56	54	36	29	29	28	22	22	–7	–1
74	Namibie	..	33	..	63	..	10	..	4	..	59	..	6
75	Rép. slovaque	..	23	..	54	..	25	..	22	..	67	..	–2
76	Lettonie	..	19	..	57	..	11	..	24	..	67	..	14
77	Thaïlande	11	10	68	54	26	40	21	36	15	37	–4	–4
78	Costa Rica	13	17	74	59	21	30	14	25	28	40	–7	–6
79	Ukraine	..	13	..	80	..	8	..	7	..	17	..	–1
80	Pologne	..	22	..	65	..	16	..	13	..	19	..	–3
81	Fédération de Russie	..	15	..	52	..	26	..	32	..	39	..	7
82	Panama	15	17	61	59	28	25	24	24	38	37	–4	–1
83	Rép. tchèque	..	26	..	54	..	17	..	20	..	55	..	3
84	Botswana	20	..	78	..	42	..	2	..	23	61	–41	–3
85	Turquie	13	13	70	65	20	27	17	22	6	14	–2	–5
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	15	..	55	..	29	..	30	..	24	..	1
Tranche supérieure		**11 w**	..	**65 w**	..	**24 w**	**23 w**	**23 w**	**21 w**	**15 w**	**21 w**	**–1 w**	**–2 w**
87	Venezuela	11	9	52	73	33	19	37	18	21	26	4	–1
88	Bélarus	..	22	..	51	..	35	..	27	..	46	..	–8
89	Brésil	11	a	69	79	21	19	20	21	7	8	0	2
90	Afrique du Sud	12	21	61	60	30	15	27	19	22	23	–4	4
91	Maurice	14	11	75	65	10	29	11	24	43	63	1	–5
92	Estonie	..	19	..	57	..	26	..	23	..	57	..	–3
93	Malaisie	16	13	58	49	22	33	27	38	42	80	4	5
94	Chili	12	10	68	66	19	26	20	24	15	28	1	–2
95	Hongrie	10	27	58	62	34	20	31	11	30	30	–2	–9
96	Mexique	7	9	75	75	21	22	19	16	6	13	–3	–6
97	Trinité-et-Tobago	13	12	60	66	26	13	27	22	43	38	1	9
98	Uruguay	15	14	74	72	11	16	10	14	13	20	–1	–2
99	Oman	13	*39*	19	*34*	14	*17*	68	*27*	74	..	54	*10*
100	Gabon	20	16	37	48	32	22	44	36	50	47	12	15
101	Slovénie	..	23	..	56	..	20	..	21	..	63	..	..
102	Porto Rico	15	14	74	63	29	17	10	23	44	..	–18	6
103	Argentine	10	a	67	84	25	18	23	..	7	6	a	–2
104	Grèce	13	19	68	71	28	20	20	10	10	22	–8	–10
105	Corée, Rép. de	10	11	76	54	24	34	15	35	14	29	–10	0
106	Portugal	13	17	64	65	28	27	23	18	21	24	–6	–9
107	*Arabie saoudite*	17	*33*	28	*40*	12	*24*	55	*27*	66	*43*	44	*3*
108	*Turkménistan*	..	*23*	..	*44*	..	*46*	..	*33*	..	..	..	*–13*
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	..	..	..	..	**24 w**	..	**23 w**	..	**22 w**	..	**–1 w**
Afrique subsaharienne		**13 w**	**18 w**	**69 w**	**67 w**	**21 w**	**16 w**	**18 w**	**15 w**	**20 w**	**27 w**	**–3 w**	**–1 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**8 w**	**10 w**	**64 w**	**55 w**	**27 w**	**36 w**	**28 w**	**35 w**	**6 w**	**30 w**	**1 w**	**–1 w**
Asie du Sud		**9 w**	**11 w**	**76 w**	**68 w**	**16 w**	**23 w**	**15 w**	**21 w**	**5 w**	**13 w**	**–1 w**	**–2 w**
Europe et Asie centrale		..	**20 w**	..	**63 w**	..	**21 w**	..	**17 w**	..	**30 w**	..	**–4 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	***22* w**	..	***51* w**	..	***28* w**	..	***27* w**	..	***32* w**	..	***–1* w**
Amérique latine et Caraïbes		**10 w**	..	**69 w**	..	**22 w**	**20 w**	**20 w**	**19 w**	**13 w**	**14 w**	**–2 w**	**–1 w**
Gravement endettées		**12 w**	..	**72 w**	..	**23 w**	**18 w**	**16 w**	**19 w**	..	**15 w**	**–7 w**	**1 w**
Economies à revenu élevé		**16 w**	**17 w**	**60 w**	**63 w**	**23 w**	**19 w**	**24 w**	**20 w**	**14 w**	**20 w**	**1 w**	**1 w**
109	Nouvelle-Zélande	13	15	65	60	25	21	22	24	23	31	–3	3
110	Irlande	14	16	70	56	24	14	16	28	35	68	–8	14
111	Espagne	9	18	65	63	27	20	26	19	13	19	–1	–1
112	† Israël	34	27	58	59	27	22	8	14	25	31	–20	–9
113	Australie	14	18	59	63	27	20	27	19	14	19	0	0
114	† Hong Kong	7	9	68	60	21	27	25	31	92	143	4	4
115	Royaume-Uni	18	22	62	64	20	15	21	14	23	25	1	–1
116	Finlande	14	23	57	57	30	14	29	20	26	33	–1	6
117	† Koweït	14	32	39	37	12	23	48	30	60	53	36	7
118	Italie	13	18	60	62	27	17	28	20	16	23	0	4
119	† Singapour	12	9	70	43	39	44	18	47	102	169	–20	4
120	Canada	19	22	57	61	22	18	24	18	23	30	3	–1
121	Pays-Bas	15	15	58	61	28	19	27	24	43	51	–2	5
122	† Emirats arabes unis	..	18	..	49	..	25	..	33	..	68	..	9
123	Belgique	13	15	60	62	24	18	27	23	52	69	2	5
124	France	15	19	58	61	27	18	27	20	16	23	1	2
125	Autriche	15	19	55	55	30	25	31	26	31	38	1	1
126	Allemagne	16[b]	20	55[b]	58	28[b]	22	30[b]	22	21[b]	22	2[b]	0
127	Suède	22	28	53	55	25	13	25	17	24	33	–1	4
128	Etats-Unis	19	17	63	68	18	16	18	15	6	10	0	–1
129	Norvège	17	22	54	52	30	20	29	26	42	43	–1	7
130	Danemark	20	26	57	52	26	14	23	21	28	35	–3	8
131	Japon	7	10	52	58	39	30	40	33	11	9	1	2
132	Suisse	10	14	59	59	32	22	31	27	33	36	–2	5
Toutes économies		..	..	..	..	..	**22 w**	..	**22 w**	..	**21 w**	..	**1 w**

a. On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation des administrations publiques, qui est donc incluse dans la consommation privée, etc. b. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 10. Dépenses de l'administration centrale

		Pourcentage des dépenses totales															
		Défense		Education		Santé		Logement, etc., sécurité sociale et aide sociale		Services économiques		Divers[a]		Dépenses totales (% du PNB)		Excédent/déficit global (% du PNB)	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu																	
Sauf Chine et Inde																	
1	Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2	Tanzanie	9,2	..	13,3	..	6,0	..	2,5	..	42,9	..	26,1	..	28,8	..	−8,4	..
3	Ethiopie[b]	*34,0*	..	*10,7*	..	*4,0*	..	*6,5*	..	*24,7*	..	*20,1*	..	..	..	..	..
4	Sierra Leone[c]	*4,1*	..	*14,9*	..	*9,1*	..	*3,6*	..	..	..	*68,3*	..	29,8	23,0	−13,2	−5,0
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	21,7	..	−3,9	..
7	Ouganda	25,2	..	14,9	..	5,1	..	4,2	..	11,1	..	39,5	..	6,1	..	−3,1	..
8	Népal	6,7	*5,9*	9,9	*10,9*	3,9	*4,7*	1,7	*6,8*	58,8	*43,0*	19,1	*28,8*	14,2	*18,7*	−3,0	*−6,3*
9	Malawi[c]	12,8	..	9,0	..	5,5	..	1,6	..	43,7	..	27,3	..	37,6	..	−17,3	..
10	Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*32,0*	..	*−7,5*
11	Rwanda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	14,3	31,9	−1,7	−9,1
12	Bangladesh[c]	9,4	..	11,5	..	6,4	..	5,3	..	46,9	..	20,4	..	10,0	..	2,5	..
13	Madagascar	..	*7,5*	..	*17,2*	..	*6,6*	..	*1,5*	..	*36,0*	..	*31,2*	..	*16,1*	..	*−5,9*
14	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya[c]	16,4	6,2	19,6	18,8	7,8	5,4	5,1	1,9	22,7	14,9	28,2	52,8	26,1	28,9	−4,6	−3,8
16	Mali	11,0	..	15,7	..	3,1	..	3,0	..	11,2	..	56,0	..	21,6	..	−4,7	..
17	Niger	3,8	..	18,0	..	4,1	..	3,8	..	32,4	..	38,0	..	18,7	..	−4,8	..
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	17,0	..	15,5	..	5,8	..	7,6	..	19,3	..	34,8	..	14,1	..	0,3	..
20	Inde	19,8	14,5	1,9	2,2	1,6	1,9	4,3	7,1	24,2	16,2	48,3	58,0	13,2	16,9	−6,5	−4,8
21	Nigéria[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	11,0	6,8	11,6	14,2	14,6	13,0	7,4	15,8	20,6	18,0	34,9	32,2	32,3	39,5	−7,3	0,5
24	Togo	*7,1*	..	*22,9*	..	*6,1*	..	*11,0*	..	*22,2*	..	*30,8*	..	31,9	..	−2,0	..
25	Gambie	0,0	..	12,3	..	7,4	..	3,3	..	44,9	..	32,2	..	33,7	..	−4,7	..
26	Zambie	0,0	..	11,4	..	6,1	..	3,4	..	32,6	..	46,6	..	40,0	..	−20,0	..
27	Mongolie	..	10,7	..	2,7	..	2,3	..	19,1	..	23,8	..	41,3	..	25,3	..	−2,0
28	Rép. centrafricaine	*9,7*	..	*17,6*	..	*5,1*	..	*6,3*	..	*19,6*	..	*41,7*	..	21,9	..	−3,5	..
29	Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Ghana[c]	3,7	4,9	22,0	22,0	7,0	7,0	6,8	9,9	20,7	15,9	39,8	40,3	10,9	21,0	−4,2	−2,5
31	Pakistan	30,6	26,9	2,7	1,1	1,5	0,4	4,1	2,8	37,2	6,5	23,9	62,4	17,7	24,0	−5,8	−7,4
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine[c]	..	*16,4*	..	*2,2*	..	*0,4*	..	*0,2*	..	*39,5*	..	*41,3*	..	*9,2*	..	*−2,3*
34	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*21,9*	..	*−3,3*
35	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Zimbabwe	25,0	..	15,5	..	5,4	..	7,8	..	18,1	..	28,2	..	35,3	*36,2*	−11,1	*−7,0*
37	Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39	Sri Lanka	1,7	11,4	6,7	10,4	4,9	5,2	12,7	16,6	15,9	20,8	58,2	35,5	41,6	26,9	−18,4	−6,4
40	Côte d'Ivoire	3,9	..	16,3	..	3,9	..	4,3	..	13,4	..	58,1	..	33,3	..	−11,4	..
41	Lesotho	*0,0*	*6,5*	*15,3*	*21,9*	*6,2*	*11,5*	*1,3*	*5,5*	*35,9*	*31,6*	*41,2*	*23,1*	*22,7*	*32,1*	*−3,7*	*−0,3*
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	11,4	*8,2*	8,1	*10,3*	2,4	*2,1*	13,1	*14,7*	7,2	*6,7*	57,7	*57,9*	53,7	*46,6*	−12,5	*−4,1*
44	*Myanmar*	21,9	*32,7*	10,6	*17,0*	5,3	*7,4*	10,6	*5,5*	33,7	*18,7*	17,9	*18,8*	15,9	*12,1*	1,2	*−3,1*
45	*Yémen, Rép. du*	33,2[d]	*30,7*	12,6[d]	*19,2*	4,0[d]	*4,1*	0,0[d]	*2,4*	13,0[d]	6,0	37,2[d]	*37,6*	..	*50,7*	..	*−20,6*
Economies à revenu intermédiaire																	
Tranche inférieure																	
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	13,5	6,2	8,3	10,0	2,5	2,7	1,8	1,6	40,2	27,3	33,7	52,2	23,1	18,9	−2,3	0,7
48	Sénégal	16,8	..	23,0	..	4,7	..	9,5	..	14,4	..	31,6	..	23,9	..	0,9	..
49	Bolivie	..	8,2	..	11,0	..	6,6	..	13,5	..	32,7	..	28,0	..	26,6	..	−2,1
50	Cameroun	9,1	9,4	12,4	18,0	5,1	4,8	8,0	2,8	24,0	10,2	41,4	54,8	15,5	18,3	0,5	−2,0
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines[c]	15,7	10,6	13,0	15,9	4,5	3,0	6,6	5,0	56,9	27,8	3,4	37,7	13,4	18,1	−1,4	−1,5
54	Congo	*9,7*	..	*11,0*	..	*5,1*	..	*7,0*	..	*34,2*	..	*33,0*	..	54,6	..	−5,8	..
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	17,9	..	17,3	..	3,4	..	6,5	..	27,8	..	27,1	..	34,2	..	−10,0	..
57	Moldova	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	14,4	..	−3,9	..
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[c]	4,4	4,2	16,5	15,0	8,6	7,9	2,6	1,4	22,7	21,6	45,1	49,9	35,2	35,8	−2,0	−6,4
60	Bulgarie	..	6,3	..	3,4	..	3,3	..	34,2	..	10,2	..	42,5	..	47,8	..	−12,9
61	Roumanie	..	*8,1*	..	*9,0*	..	*7,9*	..	*24,5*	..	*31,9*	..	*18,6*	..	*40,4*	..	*−4,7*
62	Jordanie[c]	*25,3*	*22,1*	*7,6*	*14,3*	*3,7*	*6,3*	*14,5*	*16,3*	*28,3*	*12,8*	*20,6*	*28,2*	..	*36,0*	..	*6,0*
63	Equateur[c]	12,5	..	34,7	..	7,8	..	1,3	..	21,1	..	22,6	..	15,0	15,4	−1,5	0,5
64	Rép. dominicaine	7,8	..	12,6	..	9,3	..	13,8	..	37,1	..	19,3	..	17,5	..	−2,7	..
65	El Salvador[c]	8,8	*16,0*	19,8	*12,8*	9,0	*7,3*	5,5	*4,7*	21,0	*19,4*	36,0	*39,7*	17,6	*11,2*	−5,9	*−0,8*
66	Lituanie	..	3,5	..	7,2	..	5,0	..	37,0	..	18,2	..	29,2	..	20,4	..	0,6
67	Colombie	6,7	..	*19,1*	..	*3,9*	..	*21,4*	..	*27,1*	..	*21,8*	..	13,5	..	−1,8	..
68	Jamaïque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	45,7	..	−17,1	..
69	Pérou[c]	21,0	..	15,6	..	5,6	..	0,0	..	22,1	..	35,7	..	20,4	14,0	−2,5	−1,8
70	Paraguay	12,4	10,7	12,9	22,1	3,6	7,3	19,2	16,7	18,9	16,5	33,0	26,7	9,8	13,0	0,3	1,2
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	12,2	*5,4*	17,0	*17,5*	7,2	*6,6*	13,4	*18,6*	27,8	*22,5*	22,4	*29,3*	32,5	*33,2*	−2,9	*−2,6*

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Pourcentage des dépenses totales															
		Défense		Education		Santé		Logement, etc., sécurité sociale et aide sociale		Services économiques		Divers[a]		Dépenses totales (% du PNB)		Excédent/déficit global (% du PNB)	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74	Namibie	..	*6,6*	..	*22,6*	..	*9,9*	..	*15,1*	..	*17,7*	..	*28,1*	..	40,2	..	*–4,8*
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	21,7	*17,2*	19,8	*21,1*	4,1	*8,2*	5,1	*6,7*	24,2	*26,2*	25,1	*20,7*	19,0	16,3	–4,9	2,1
78	Costa Rica	2,6	..	24,6	22,3	28,7	28,5	9,5	10,8	18,2	9,7	16,4	28,7	26,3	26,7	–7,8	–0,2
79	Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	0,0	*4,2*	13,4	*15,9*	12,7	*24,5*	13,5	*23,3*	21,9	*6,4*	38,4	*25,7*	33,4	*32,1*	–5,7	*4,4*
83	Rép. tchèque	..	6,3	..	11,0	..	18,1	..	28,3	..	12,5	..	23,8	..	41,7	..	2,6
84	Botswana[c]	9,8	*11,9*	22,2	*20,4*	5,4	*4,9*	7,9	*16,2*	26,9	*15,5*	27,9	*31,2*	36,5	*40,2*	–0,2	*11,2*
85	Turquie	15,2	8,9	14,2	16,8	3,6	3,0	6,1	6.0	34.0	18,5	26,9	46,7	26,3	25,9	–3,8	–7,0
86	*Iran, Rép. islamique d'*	15,9	..	21,3	..	6,4	..	8,6	..	24,0	..	23,7	..	35,5	*20,1*	–13,7	*–1,4*
Tranche supérieure																	
87	Venezuela	5,8	..	19,9	..	8,8	..	9,5	..	20,2	..	35,7	..	18,7	19,2	0,0	–3,0
88	Bélarus	..	6,2	..	10,1	..	5,6	..	37,2	..	23,7	..	17,3	..	33,1	..	–2,9
89	Brésil	4,0	*2,6*	4,0	*3,6*	4,0	*5,2*	32,0	*30,0*	20,0	*7,5*	36,0	*51,1*	20,9	*25,6*	–2,6	*–1,0*
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	23,1	*32,6*	–2,5	*–4,4*
91	Maurice	0,8	1,5	17,6	15,0	7,5	9,4	21,4	22,3	11,7	15,5	41,0	36,3	27,4	22,2	–10,4	..
92	Estonie	..	2,7	..	9,1	..	18,1	..	35,0	..	11,3	..	23,9	..	26,7	..	–2,0
93	Malaisie	14,8	11,8	18,3	20,3	5,1	5,7	7,0	11,4	30,0	18,5	24,7	32,4	29,6	26,7	–6,2	1,7
94	Chili	12,4	9,1	14,5	13,4	7,4	11,5	37,1	39,3	13,8	14,6	14,8	12,2	29,1	22,6	5,6	2.1
95	Hongrie	*4,4*	..	*1,8*	..	*2,7*	..	*22,3*	..	*44,0*	..	*24,7*	..	58,3	..	–2,9	..
96	Mexique	2,3	..	18,0	..	2,4	..	18,5	..	31,2	..	*27,6*	..	17,4	..	–3,1	..
97	Trinité-et-Tobago	1,7	..	11.6	..	5,8	..	15,9	..	43,5	..	21,5	..	32,0	..	*7,6*	..
98	Uruguay	13,4	*8,0*	8,8	*6.6*	4,9	*5,6*	48,5	*56,0*	11.4	*8,2*	13,0	*15.6*	22,7	*29,2*	0,0	*0.6*
99	Oman	51,2	34,7	4,8	12,6	2,9	6,3	2,0	11,5	18,4	11,8	20,8	23,1	43,1	63,9	0,5	–17.4
100	Gabon[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	40,5	*33,8*	6,8	*–1.8*
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	18,4	..	–2,6	..
104	Grèce	12,6	8,9	10,0	8,5	10,3	7,4	31,3	14,7	16,6	9,4	19,2	51,0	34,4	43,1	–4,8	–15.6
105	Corée, Rép. de	34,3	20,1	17,1	16,8	1,2	1,0	7,5	11,2	15,6	18,8	24,3	32,1	17,6	17,1	–2,3	0.6
106	Portugal	7,4	..	11,2	..	10,3	..	27,0	..	19,9	..	24,2	..	34,1	*42,3*	–8,7	*–2.2*
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire																	
Afrique subsaharienne																	
Asie de l'Est et Pacifique																	
Asie du Sud																	
Europe et Asie centrale																	
Moyen-Orient et Afrique du Nord																	
Amérique latine et Caraïbes																	
Gravement endettées																	
Economies à revenu élevé																	
109	Nouvelle-Zélande	5,1	3,8	14,7	14,1	15,2	12,3	31,1	39,7	15,0	5,8	18,9	24,4	39,0	36,6	–6,8	0.1
110	Irlande	*3,4*	*3,2*	*11,4*	*12,8*	*13,7*	*14,0*	*27,7*	*30,3*	*18,4*	*12,8*	*25,4*	*26,9*	46,5	*47,0*	–12,9	*–2,3*
111	Espagne	4,3	*4,2*	8,0	*4,7*	0,7	*6,1*	60,3	*38,8*	11,9	*8,9*	14,8	*37,4*	*27,0*	*35,1*	–4,2	*–3,7*
112	† Israël	39,8	20,3	9,9	11,9	3,6	4,1	14,4	31,3	13,4	10,6	19,0	21.8	72,4	44,2	–16,1	–1.7
113	Australie	9,4	*7,9*	8,2	*7,2*	10,0	*12,6*	28,5	*33,7*	8.2	*8,0*	35.8	*30,5*	23,1	*28,2*	–1,5	*–2,3*
114	† Hong Kong	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	13,8	*9,9*	2,4	*3,3*	13,5	*14,0*	30,0	*32,5*	7,5	*6,6*	32,9	*33,7*	38,2	*43,4*	–4,6	*–5.1*
116	Finlande	5,6	*4,4*	14,7	*13,2*	10,5	*0,1*	28,2	*51,9*	27,0	*17,6*	14,0	*12,8*	28,6	*44,5*	–2,2	*–15,4*
117	† Koweït	12,2	20,2	9,2	10,4	5,1	5,7	12,2	25,8	20,3	8,6	40,9	29,3	23,7	54,6	50,2	–26,1
118	Italie	3,4	..	8,4	..	12,6	..	29,6	..	7,2	..	38,7	..	41,0	53,4	–10,7	–10.1
119	† Singapour	25,2	*24,5*	14,6	*22,3*	7,0	*6,1*	7,6	*9,0*	17,7	*11,5*	27,9	*26,6*	20.8	*19,7*	2,2	*12,6*
120	Canada	7,7	*6,8*	3,8	*2.7*	6.7	*4,6*	35.1	*41,9*	19.4	*8,7*	27.3	*35,3*	21,8	*25,8*	–3,6	*–3,8*
121	Pays-Bas	5,6	4,2	13,1	10,2	11,7	13,7	39,5	41,5	10.9	5,6	19,2	24,7	52,7	53,9	–4,5	–0,9
122	† Emirats arabes unis[c]	47,5	37,8	11,7	16,7	7,9	7,4	3,9	5,3	6.1	4,5	22.9	28,3	11,6	11,4	2.0	–0.2
123	Belgique	5,7	..	15,0	..	1,6	..	44,7	..	16,0	..	17,0	..	51,3	50,9	–8,2	*–7,0*
124	France	7,4	*6,0*	8,6	*7,0*	14,8	*16,1*	46,8	*45,5*	6,8	*5,0*	15,6	*20,4*	39,3	*45,5*	–0,1	*–3,8*
125	Autriche	3,0	*2,3*	9,7	*9,4*	13,3	*13,4*	48,7	*47,5*	11,7	*8,9*	13,5	*18,4*	37,7	*39,7*	–3,4	*–3,9*
126	Allemagne[e]	9,1	*6,4*	0,9	*0,8*	19,0	*16,8*	49,6	*45,9*	8,7	*9,7*	12,6	*20,4*	..	33,6	..	–2,4
127	Suède	7,7	5,3	10,4	7,3	2,2	0,4	51,5	53,3	10,9	16,2	17,3	17,4	39,5	53,9	–8,1	–12.2
128	Etats-Unis	21,2	19,3	2,6	2,0	10,4	17,1	37,8	31.7	9,7	6,2	18,2	23,7	21,7	23,8	–2,8	–4,0
129	Norvège	7,7	..	8,7	..	10,6	..	34,7	..	22,7	..	15,6	..	39,2	..	–2,0	..
130	Danemark	6,5	*5,0*	10,4	*9,8*	1,8	*1,1*	44,7	*41,3*	6,5	*7,2*	30,0	*35,7*	40,4	45,5	–2,7	–2,4
131	Japon[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	18,4	..	–7,0	..
132	Suisse	10,2	..	3,4	..	11,7	..	49,3	..	14,2	..	11,2	..	19,5	..	–0,2	..
Toutes économies																	

a. Voir les notes techniques. b. Y compris l'Erythrée. c. Les données ne concernent que les comptes budgétaires. d. Les chiffres ne se réfèrent qu'à l'ex-République arabe du Yémen. e. Les chiffres antérieurs à 1991 se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 11. Recettes courantes de l'administration centrale

		Pourcentage du total des recettes courantes													
		Recettes fiscales												Recettes courantes totales (% du PNB)	
		Revenu, bénéfices et plus-values		Sécurité sociale		Biens et services		Transactions et échanges internationaux		Autres[a]		Recettes non fiscales			
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu Sauf Chine et Inde															
1	Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.	..
2	Tanzanie	32,5	..	0,0	..	40,8	..	17,3	..	1,6	..	7,8	..	17,(	..
3	Ethiopie[b]	*24,6*	21,7	0,0	..	*22,5*	..	*28,4*	..	*3,5*	47,4	*20,9*	30,9	.	..
4	Sierra Leone[c]	22,4	24,3	0,0	0,0	16,3	36,2	49,6	34,6	1,5	0,0	10,1	4,9	16,5	15,8
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	19,3	..	1,0	..	25,3	..	40,4	..	8,4	..	5,6	..	14,(	..
7	Ouganda	11,5	..	0,0	..	41,0	..	44,3	..	0,2	..	3,1	..	3,1	..
8	Népal	5,5	*9,9*	0,0	0,0	*36,8*	*36,7*	33,2	*30,8*	8,2	*5,5*	16,2	*17,1*	7,8	*9,6*
9	Malawi[c]	33,9	..	0,0	..	30,9	..	22,0	..	0,3	..	12,9	..	20,7	..
10	Tchad	..	*22,6*	..	*0,0*	..	*33,7*	..	*15,3*	..	*6,6*	..	*21,8*	..	*9,1*
11	Rwanda	17,8	*15,6*	4,1	2,4	19,3	*34,7*	42,4	*31,1*	2,4	*4,2*	14,0	*12,0*	12,8	*13,2*
12	Bangladesh[c]	10,1	..	0,0	..	25,5	..	28,6	..	3,9	..	31,9	..	11,3	..
13	Madagascar	16,6	*15,3*	11,3	*0,0*	39,3	*19,5*	27,6	*44,5*	2,7	*1,1*	2,4	*19,5*	13,4	*9,1*
14	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya[c]	29,1	29,6	0,0	0,0	38,8	47,5	18,5	10,6	1,0	1,1	12,6	11,2	22,6	22,5
16	Mali	17,9	..	0,0	..	36,8	..	17,9	..	19,5	..	8,0	..	11,0	..
17	Niger	23,8	..	4,0	..	18,0	..	36,4	..	2,6	..	15,3	..	14,7	..
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	17,8	..	7,8	..	15,9	..	43,7	..	4,3	..	10,5	..	13,6	..
20	Inde	18,3	18,7	0,0	0,0	42,5	32,1	22,0	24,9	0,6	0,4	16,6	23,9	11,7	14,4
21	Nigéria[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	7,8	11,3	8,9	10,9	37,3	44,3	25,2	21,1	10,7	5,8	10,1	6,5	24,7	29,8
24	Togo	34,4	..	5,8	..	15,3	..	32,0	..	−1,7	..	14,2	..	31,4	..
25	Gambie	15,5	..	0,0	..	3,2	..	65,3	..	1,5	..	14,5	..	24,5	..
26	Zambie	38,1	..	0,0	..	43,1	..	8,3	..	3,1	..	7,3	..	27,0	..
27	Mongolie	..	48,4	..	5,7	..	24,9	..	14,5	..	0,0	..	6,4	..	25,7
28	Rép. centrafricaine	*16,1*	..	*6,4*	..	*20,8*	..	*39,8*	..	*7,8*	..	*9,1*	..	*16,4*	..
29	Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Ghana[c]	20,5	16,8	0,0	0,0	28,2	33,9	44,2	26,8	0,2	0,0	6,9	22,6	6,9	16,9
31	Pakistan	13,8	13,9	0,0	0,0	33,6	29,1	34,4	26,3	0,2	0,5	17,9	30,2	16,4	18,4
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine[c]	..	*36,9*	..	*0,0*	..	*15,3*	..	*16,9*	..	*0,0*	..	*30,9*	..	*5,2*
34	Guinée	*28,1*	*14,6*	*1,0*	*0,0*	*6,4*	*27,2*	*27,9*	*47,5*	*0,7*	*0,6*	*35,8*	*10,0*	..	*14,0*
35	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Zimbabwe	46,2	*44,4*	0,0	*0,0*	*27,9*	*26,3*	4,4	*19,0*	1,2	*1,0*	20,2	*9,3*	24,4	*31,8*
37	Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	30,8	..	0,0	..	23,8	..	37,2	..	1,8	..	6,5	..	15,4	..
39	Sri Lanka	15,5	13,9	0,0	0,0	26,8	50,3	50,5	21,0	1,9	3,5	5,3	11,3	20,3	19,7
40	Côte d'Ivoire	13,0	..	5,8	..	24,8	..	42,8	..	6,1	..	7,5	..	24,0	..
41	Lesotho	13,4	*16,9*	0,0	*0,0*	*10,2*	*16,7*	61,3	*51,8*	*1,2*	*0,1*	*13,9*	*14,5*	*17,1*	*27,1*
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	16,2	*22,0*	9,1	*9,8*	15,1	*14,2*	17,3	*10,9*	7,7	*9,5*	34,6	*33,6*	47,1	*38,7*
44	*Myanmar*	2,9	*16,4*	0,0	*0,0*	42,3	*33,3*	14,9	*15,0*	0,0	*0,0*	39,9	*35,3*	16,1	*8,4*
45	*Yémen, Rép. du*	6,8[d]	*19,3*	0,0[d]	*0,0*	7,5[d]	*12,4*	58,8[d]	*20,5*	4,4[d]	*5,1*	22,5[d]	*42,7*	..	*29,9*
Economies à revenu intermédiaire Tranche inférieure															
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	78,0	49,3	0,0	0,0	8,6	26,4	7,2	5,2	1,2	3,2	4,9	15,9	22,2	19,4
48	Sénégal	18,4	..	3,7	..	26,0	..	34,2	..	11,4	..	6,3	..	24,9	..
49	Bolivie	..	6,0	..	8,3	..	38,5	..	7,1	..	10,1	..	30,1	..	15,6
50	Cameroun	21,7	19,9	8,0	0,0	18,0	19,9	38,4	19,6	5,9	10,5	7,9	30,2	16,2	16,3
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines[c]	21,1	29,1	0,0	0,0	41,9	27,5	24,2	30,1	2,2	2,8	10,6	10,5	14,0	17,1
54	Congo	48,8	..	4,4	..	7,6	..	13,0	..	2,7	..	23,5	..	39,1	..
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	19,2	..	5,4	..	34,7	..	20,8	..	7,4	..	12,5	..	24,0	..
57	Moldova	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	11,2	..	11,2	..	26,4	..	30,2	..	11,1	..	9,9	..	11,3	..
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée[c]	60,5	49,6	0,0	0,0	12,1	10,0	16,4	24,1	0,6	1,9	10,5	14,3	23,5	25,4
60	Bulgarie	..	12,7	..	29,8	..	18,3	..	9,1	..	5,5	..	24,6	..	35,6
61	Roumanie	..	*35,6*	..	*29,5*	..	*19,2*	..	*3,6*	..	*3,7*	..	8,4	..	*36,5*
62	Jordanie[c]	13,2	*9,7*	0,0	*0,0*	7,3	*18,6*	47,8	*35,9*	9,5	*9,5*	22,2	26,2	..	*37,4*
63	Equateur[c]	44,6	..	0,0	..	17,4	..	30,8	..	3,0	..	4,3	..	13,5	15,9
64	Rép. dominicaine	19,3	..	3,9	..	21,6	..	31,2	..	1,7	..	22,4	..	14,7	..
65	El Salvador[c]	23,2	*20,4*	0,0	*0,0*	29,8	*49,5*	37,0	*17,0*	5,6	*6,7*	4,5	*6,5*	11,7	*9,7*
66	Lituanie	..	27,2	..	27,6	..	31,2	..	3,9	..	0,4	..	9,7	..	21,4
67	Colombie	24,9	..	11,3	..	22,6	..	20,6	..	6,8	..	13,9	..	12,1	..
68	Jamaïque	33,7	..	3,7	..	49,3	..	3,1	..	6,3	..	4,0	..	31,9	..
69	Pérou[c]	25,9	18,3	0,0	0,0	37,2	52,3	27,1	11,0	2,2	4,6	7,7	13,8	17,9	10,8
70	Paraguay	15,2	10,3	13,1	0,0	17,7	35,8	24,8	12,5	20,5	5,9	8,8	35,5	10,6	14,1
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	14,6	*12,6*	*9,3*	*12,4*	23,9	*23,7*	24,7	*28,5*	5,6	*4,5*	22,0	*18,3*	32,3	*29,9*

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Pourcentage du total des recettes courantes													
		Recettes fiscales													
		Revenu, bénéfices et plus-values		Sécurité sociale		Biens et services		Transactions et échanges internationaux		Autres[a]		Recettes non fiscales		Recettes courantes totales (% du PNB)	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74	Namibie	..	28,6	..	0,0	..	28,7	..	30,5	..	1,3	..	10,9	..	34,9
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	17,7	27,9	0,2	1,1	46,0	39,8	26,2	18,2	1,8	3,0	8,1	9,9	14,4	18,3
78	Costa Rica	13,7	9,7	28,9	27,7	30,4	33,2	18,9	15,0	2,3	1,2	5,8	13,2	18,7	26,5
79	Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	21,2	*16,9*	21,2	*19,0*	16,7	*15,7*	10,3	*9,8*	3,8	*2,9*	26,7	*35,7*	27,7	*32,7*
83	Rép. tchèque	..	18,8	..	34,9	..	31,6	..	3,9	..	3,7	..	7,0	..	41,9
84	Botswana[c]	33,3	*29,0*	0,0	*0,0*	0,7	*3,0*	39,1	*22,3*	0,1	*0,1*	26,7	*45,6*	36,6	*56,1*
85	Turquie	49,1	35,6	0,0	0,0	19,7	32,4	6,0	4,3	4,6	2,5	20,7	25,3	22,3	18,7
86	*Iran, Rép. islamique d'*	3,9	*12,4*	7,4	*6,0*	3,6	*5,4*	11,7	*15,0*	5,3	*4,0*	68,2	*57,2*	21,4	*18,3*
Tranche supérieure															
87	Venezuela	67,4	51,8	4,6	6,6	4,2	12,5	6,8	10,5	1,8	0,7	15,2	17,8	22,2	18,0
88	Bélarus	..	12,4	..	27,7	..	31,6	..	17,1	..	8,2	..	3,0	..	30,0
89	Brésil	10,7	*16,5*	25,0	*28,6*	32,1	*17,6*	7,1	*1,7*	3,6	*5,5*	21,4	*30,0*	23,2	*26,6*
90	Afrique du Sud	55,8	*52,7*	1,1	*1,7*	23,8	*33,2*	3,3	*3,8*	3,2	*2,5*	12,7	*6,0*	24,6	28,3
91	Maurice	15,3	11,8	0,0	5,4	17,2	23,8	51,6	41,4	4,3	6,5	11,6	11,1	21,0	22,6
92	Estonie	..	16,5	..	37,7	..	39,1	..	1,9	..	0,5	..	4,3	..	27,6
93	Malaisie	37,5	34,5	0,4	0,8	16,8	22,0	33,0	13,8	1,8	3,5	10,5	25,4	27,3	28,7
94	Chili	17,6	19,3	17,4	6,6	35,8	45,8	4,3	9,9	4,9	5,9	19,9	12,4	33,2	24,4
95	Hongrie	*18,5*	..	*15,3*	..	*38,3*	..	6,9	..	*4,8*	..	*16,1*	..	*55,5*	..
96	Mexique	36,7	..	14,1	..	28,9	..	27,6	..	–12,6	..	5,3	..	15,6	..
97	Trinité-et-Tobago	72,7	..	0,0	..	3,9	..	6,7	..	0,6	..	16,1	..	44,7	..
98	Uruguay	10,9	*6,9*	23,4	*30,2*	43,3	*35,8*	14,2	*7,1*	2,7	*14,8*	5,5	*5,2*	23,1	*29,9*
99	Oman	26,0	16,8	0,0	0,0	0,5	1,0	1,4	3,2	0,3	0,8	71,8	78,1	42,9	46,1
100	Gabon[c]	39,9	*27,6*	0,0	*0,8*	4,8	*23,7*	19,7	*17,4*	2,0	*1,2*	33,7	*29,3*	39,4	*32,0*
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	15,8	..
104	Grèce	17,4	29,8	25,8	1,5	31,6	68,3	5,0	0,1	9,6	–5,9	10,6	6,2	29,7	24,3
105	Corée, Rép. de	22,3	31,4	1,1	8,3	45,9	34,2	15,0	5,8	3,2	7,6	12,5	12,6	18,0	8,9
106	Portugal	19,4	*26,2*	26,0	*24,3*	33,7	*34,3*	5,1	*0,3*	8,7	*2,8*	7,1	*12,2*	26,8	*34,3*
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire															
Afrique subsaharienne															
Asie de l'Est et Pacifique															
Asie du Sud															
Europe et Asie centrale															
Moyen-Orient et Afrique du Nord															
Amérique latine et Caraïbes															
Gravement endettées															
Economies à revenu élevé															
109	Nouvelle-Zélande	67,3	59,1	0,0	0,0	18,0	27,6	3,2	2,2	1,3	2,3	10,3	8,9	34,9	34,2
110	Irlande	34,3	*37,9*	13,4	*14,8*	30,1	*30,5*	9,2	*6,9*	1,9	*3,1*	11,1	*6,7*	35,8	*42,0*
111	Espagne	23,2	*32,2*	48,0	*37,9*	12,6	*21,7*	3,8	*1,1*	4,4	*0,4*	8,0	*6,8*	24,4	*31,4*
112	† Israël	40,7	37,2	10,1	6,7	24,5	35,3	3,6	1,0	7,0	4,1	14,1	15,7	52,0	38,3
113	Australie	60,8	*63,8*	0,0	0,0	23,4	*19,7*	5,4	*3,5*	0,3	*1,4*	10,1	*11,6*	22,1	*25,3*
114	† Hong Kong	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	37,7	*35,3*	15,6	*16,4*	27,8	*32,1*	0,1	*0,1*	5,7	*7,6*	13,1	*8,5*	35,2	*36,2*
116	Finlande	28,5	*32,1*	9,7	*9,4*	49,1	*44,3*	2,0	*0,9*	3,0	*3,0*	7,7	*10,2*	27,6	*34,1*
117	† Koweït	1,9	0,7	0,0	0,0	0,2	0,0	0,8	2,7	0,1	0,1	97,0	96,5	76,4	28,3
118	Italie	30,0	37,6	34,7	30,5	24,7	27,1	0,1	0,0	2,5	2,6	8,1	2,2	31,2	41,8
119	† Singapour	32,5	*30,0*	0,0	*0,0*	15,8	*16,7*	6,9	*2,0*	13,9	*15,1*	30,9	*36,1*	26,3	*26,6*
120	Canada	52,6	*52,7*	10,4	*16,7*	16,6	*17,7*	7,0	*2,9*	–0,2	*0,0*	13,6	*10,0*	19,2	*22,1*
121	Pays-Bas	29,6	30,7	36,3	36,8	20,8	21,0	0,0	0,0	2,7	3,2	10,6	8,3	49,3	50,7
122	† Emirats arabes unis[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123	Belgique	38,5	*33,1*	30,6	*36,8*	24,2	*23,9*	0,0	*0,0*	2,5	*2,6*	4,3	*3,6*	44,0	*43,9*
124	France	17,7	*17,3*	41,2	*44,5*	30,9	*27,0*	0,1	*0,0*	2,7	*4,1*	7,4	*7,1*	39,4	*40,7*
125	Autriche	21,1	*20,1*	35,0	*36,7*	25,6	*24,5*	1,6	*1,4*	9,1	*8,5*	7,7	*8,8*	34,9	*36,6*
126	Allemagne[e]	18,7	15,0	54,2	46,2	23,1	24,5	0,0	0,0	0,1	7,9	3,9	6,4	..	31,6
127	Suède	18,2	5,8	33,2	36,7	29,1	32,7	1,2	0,9	4,3	6,7	14,1	17,2	35,2	40,1
128	Etats-Unis	56,6	50,7	28,2	34,2	4,4	3,8	1,4	1,6	1,2	1,0	8,2	8,7	19,9	19,7
129	Norvège	27,4	..	22,3	..	39,6	..	0,6	..	1,1	..	8,9	..	42,4	..
130	Danemark	35,9	37,8	2,3	3,8	46,9	38,3	0,1	0,1	3,3	4,1	11,6	16,0	36,4	42,1
131	Japon[c]	70,8	..	0,0	..	20,8	..	2,4	..	0,8	..	5,2	..	11,6	..
132	Suisse	14,0	..	48,0	..	19,3	..	9,5	..	2,0	..	7,3	..	18,9	..
Toutes économies															

a. Voir les notes techniques. b. Y compris l'Erythrée. c. Les données portent seulement sur les comptes budgétaires. d. Les chiffres ne se réfèrent qu'à l'ex-République arabe du Yémen. e. Les chiffres antérieurs à 1991 se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 12. Monnaie et taux d'intérêt

		Monnaie, au sens large					Inflation annuelle moyenne (déflateur PIB)	Taux d'intérêt nominaux des banques (% annuel moyen)			
		Taux annuel moyen de croissance nominale (%)		Encours moyen en pourcentage du PIB				Intérêts créditeurs		Intérêts débiteurs	
		1970–80	1980–93	1970	1980	1993	1980–93	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu											
Sauf Chine et Inde											
1	Mozambique	..	..	..	..	..	42,3	..	..	..	..
2	Tanzanie	22,6	..	22,9	37,2	33,2	24,3	4,0	..	11,5	31,0
3	Ethiopie[a]	14,4	13,0	..	..	..	*2,8*	..	11,5	..	14,0
4	Sierra Leone	19,9	57,2	12,6	20,6	11,7	61,6	9,2	27,0	11,0	*62,8*
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	20,1	..	9,1	13,5	..	4,6	2,5	..	12,0	..
7	Ouganda	28,1	..	16,2	12,7	8,3	..	6,8	16,3	10,8	..
8	Népal	19,9	*19,9*	10,6	21,9	..	11,5	4,0	..	14,0	..
9	Malawi	14,7	18,6	21,7	20,5	21,8	15,5	7,9	21,8	16,7	29,5
10	Tchad	15,2	5,6	9,4	20,0	16,8	0,7	5,5	*7,5*	11,0	*16,3*
11	Rwanda	21,5	8,1	10,7	13,6	17,8	3,4	6,3	5,0	13,5	15,0
12	Bangladesh	..	18,0	..	18,4	33,1	8,6	8,3	8,2	11,3	15,0
13	Madagascar	13,8	16,4	17,3	22,3	22,5	16,1	5,6	..	9,5	..
14	Guinée-Bissau	..	*59,8*	..	..	12,5	58,7	..	53,9	..	63,6
15	Kenya	19,8	16,4	31,2	36,8	45,7	9,9	5,8	*13,7*	10,6	*18,8*
16	Mali	18,5	7,7	13,8	17,9	21,7	4,4	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
17	Niger	23,9	3,9	5,2	13,3	19,2	1,3	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	7,2	*14,0*	4,8	*15,0*
19	Burkina Faso	21,5	9,8	9,3	15,9	21,8	3,3	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
20	Inde	17,5	*16,7*	23,6	36,2	*44,1*	8,7	..	..	16,5	16,3
21	Nigéria	34,3	*18,0*	9,2	23,8	..	20,6	5,3	23,2	8,4	31,7
22	Albanie	..	..	..	..	..	*5,6*	2,0	..	2,0	..
23	Nicaragua	19,3	..	14,1	24,5	..	664,6	7,5	..	..	..
24	Togo	22,2	3,2	17,2	29,0	34,9	3,7	6,2	*7,8*	14,5	*17,5*
25	Gambie	18,3	19,0	15,6	21,1	23,0	16,2	5,0	13,0	15,0	26,1
26	Zambie	10,7	..	29,9	32,6	..	58,9	7,0	*48,5*	9,5	113,3
27	Mongolie	..	..	..	..	..	13,8	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	15,8	3,5	16,3	18,9	17,4	4,2	5,5	*7,5*	10,5	*16,3*
29	Bénin	19,0	6,3	10,1	17,1	28,8	1,4	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
30	Ghana	36,4	42,0	18,0	16,2	15,1	37,0	11,5	23,6	19,0	..
31	Pakistan	17,1	14,2	41,2	38,7	41,9	7,4	..	..	..	..
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	26,0	..	..	..	..
33	Chine	..	25,7	..	33,5	79,7	7,0	5,4	..	5,0	..
34	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	19,8	..	24,5
35	Mauritanie	21,5	10,9	9,5	21,3	24,0	8,2	*5,5*	*5,0*	12,0	*10,0*
36	Zimbabwe	..	..	..	..	35,5	14,4	3,5	29,5	17,5	36,3
37	Géorgie	..	..	..	..	..	40,7	..	..	..	..
38	Honduras	16,0	14,3	19,5	22,6	31,2	8,2	7,0	11,6	18,5	22,1
39	Sri Lanka	23,1	15,6	22,0	35,3	36,3	11,1	14,5	18,4	19,0	16,4
40	Côte d'Ivoire	22,6	2,5	24,7	26,7	31,5	1,5	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
41	Lesotho	..	16,3	..	..	33,5	13,8	..	8,1	11,0	15,8
42	Arménie	..	..	..	..	..	26,9	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	26,0	21,4	33,5	52,2	95,6	13,6	8,3	..	13,3	..
44	*Myanmar*	15,1	*15,8*	23,9	23,9	*27,9*	16,5	1,5	..	8,0	..
45	*Yémen, Rép. du*	..	*18,7*	..	..	..	..	9,3	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	28,2	..	..	..	..
47	Indonésie	35,9	*26,3*	7,8	13,2	48,2	8,5	6,0	*20,4*	..	20,2
48	Sénégal	19,6	4,7	14,0	26,6	22,1	4,9	6,2	*7,8*	14,5	*16,8*
49	Bolivie	29,4	207,1	14,8	16,2	39,0	187,1	18,0	22,2	28,0	53,9
50	Cameroun	22,5	3,1	14,2	19,4	19,5	4,0	7,5	*8,0*	13,0	*16,3*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	28,6	..	..	..	..
53	Philippines	19,2	17,4	29,9	26,4	37,9	13,6	12,3	9,6	14,0	14,7
54	Congo	15,4	4,9	17,1	14,8	21,7	–0,6	6,5	..	11,0	..
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	24,5	..	..	..	..
56	Maroc	18,7	13,7	31,1	42,4	64,5	6,6	4,9	*8,5*	7,0	*9,0*
57	Moldova	..	..	..	..	..	32,4	..	..	..	..
58	Guatemala	18,6	19,3	17,1	20,5	24,0	16,8	9,0	12,6	11,0	24,7
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	8,7	..	32,9	31,3	4,8	6,9	5,0	11,2	11,3
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	15,9	..	*54,5*	..	*64,1*
61	Roumanie	..	18,8	..	33,4	16,0	22,4	..	..	..	..
62	Jordanie	24,2	12,4	..	..	122,1	..	..	3,3	..	9,0
63	Equateur	24,2	*38,8*	20,0	20,2	..	40,4	..	33,8	9,0	47,0
64	Rép. dominicaine	18,3	29,3	17,9	22,0	25,5	25,0	..	..	..	..
65	El Salvador	17,3	18,5	22,5	28,1	32,2	17,0	..	15,3	..	19,4
66	Lituanie	..	..	..	..	..	35,2	..	..	..	..
67	Colombie	32,7	..	20,0	23,7	30,1	24,9	..	25,8	..	35,8
68	Jamaïque	15,7	27,3	31,4	35,4	48,3	22,4	10,3	36,2	13,0	50,1
69	Pérou	33,6	*296,6*	17,8	16,4	..	316,1	..	44,1	..	97,4
70	Paraguay	27,0	36,9	7,7	10,1	24,7	25,0	..	22,1	..	30,8
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	35,2	..	..	..	..
72	Tunisie	20,3	15,5	33,0	42,1	..	7,1	2,5	*7,4*	7,3	*9,9*

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Monnaie, au sens large					Inflation annuelle moyenne (déflateur PIB)	Taux d'intérêt nominaux des banques (% annuel moyen)			
		Taux annuel moyen de croissance nominale (%)		Encours moyen en pourcentage du PIB				Intérêts créditeurs		Intérêts débiteurs	
		1970–80	1980–93	1970	1980	1993	1980–93	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	24,1	..	52,6	58,5	..	13,2	..	..	..	..
74	Namibie	..	..	..	..	..	11,9	..	9,6	..	18,0
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	8,0	..	14,4
76	Lettonie	..	..	..	..	..	23,8	..	..	..	..
77	Thaïlande	19,1	19,2	29,7	37,1	77,3	4,3	12,0	..	18,0	..
78	Costa Rica	30,6	25,5	18,9	38,8	37,1	22,1	..	16,9	..	30,0
79	Ukraine	..	..	..	..	..	37,2	..	..	..	..
80	Pologne	..	64,1	..	57,0	31,1	69,3	..	34,0	8,0	35,3
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	35,4	..	..	..	..
82	Panama	..	..	..	..	..	2,1	..	5,9	..	10,1
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	7,0	..	14,1
84	Botswana	..	25,2	..	28,2	34,2	12,3	5,0	13,5	8,5	14,9
85	Turquie	32,9	60,6	27,9	17,2	21,2	53,5	8,0	64,6	25,7	..
86	*Iran, Rép. islamique d'*	33,2	18,4	26,1	54,4	39,1	17,1	..	..	..	..
Tranche supérieure											
87	Venezuela	26,4	22,7	24,1	43,0	32,7	23,9	..	53,7	..	48,9
88	Bélarus	..	..	..	..	..	30,9	..	..	..	..
89	Brésil	52,7	..	23,0	18,4	..	423,4	115,0	3.293,5	..	..
90	Afrique du Sud	15,6	*16,6*	59,9	50,1	*56,2*	14,7	5,5	*13,8*	9,5	16,2
91	Maurice	25,9	21,6	32,5	41,1	69,3	8,8	..	8,4	..	16,6
92	Estonie	..	..	..	..	..	29,8	..	..	..	..
93	Malaisie	25,2	*12,6*	34,4	69,8	107,2	2,2	6,2	*7,2*	7,8	*8,1*
94	Chili	194,2	29,1	12,1	21,0	36,9	20,1	37,7	18,2	47,1	24,3
95	Hongrie	..	..	..	..	..	12,8	3,0	13,4	9,0	25,4
96	Mexique	26,6	57,8	26,9	27,5	31,9	57,9	20,6	15,5	28,1	..
97	Trinité-et-Tobago	27,1	5,5	28,2	30,5	49,7	4,8	..	7,1	10,0	15,5
98	Uruguay	80,8	70,1	18,5	31,2	37,2	66,7	50,3	39,4	66,6	97,3
99	Oman	*29,4*	9,6	..	13,8	28,8	–2,3	..	4,2	..	8,5
100	Gabon	31,3	3,1	14,8	15,3	15,6	1,5	7,5	*8,8*	12,5	*12,5*
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	3,2	..	..	..	..
103	Argentine	143,4	356,7	21,6	19,0	15,0	374,3	79,6	11,3	86,9	6,3
104	Grèce	23,9	*22,3*	42,9	61,6	..	17,3	14,5	19,3	21,3	28,6
105	Corée, Rép. de	30,4	21,9	31,6	31,2	62,7	6,3	19,5	8,6	18,0	8,6
106	Portugal	20,2	18,5	77,0	69,9	73,6	16,4	19,0	11,1	18,8	16,5
107	*Arabie saoudite*	43,7	7,1	13,3	13,8	..	*–2,1*	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	*16,5*	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Europe et Asie centrale											
Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande	15,1	..	51,4	51,0	..	8,5	..	6,2	12,6	10,3
110	Irlande	19,1	7,4	60,9	55,2	48,3	4,8	12,0	2,3	16,0	*10,6*
111	Espagne	20,1	11,6	69,5	75,4	77,7	8,4	13,1	9,3	16,9	12,8
112	† Israël	35,2	78,6	45,1	14,7	62,2	70,4	..	10,4	176,9	16,4
113	Australie	16,8	*11,5*	43,6	46,5	..	6,1	8,6	..	10,6	*12,0*
114	† Hong Kong	..	..	..	69,5	..	7,9	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	15,2	..	49,2	46,0	..	5,6	14,1	3,8	16,2	5,9
116	Finlande	15,4	11,4	39,8	39,8	61,7	5,8	..	4,8	9,8	9,9
117	† Koweït	24,3	..	36,1	33,1	80,8	..	4,5	7,1	6,8	7,9
118	Italie	20,4	*10,5*	79,3	83,1	*72,9*	8,8	12,7	6,1	19,0	13,9
119	† Singapour	17,1	13,5	66,2	74,4	119,3	2,5	9,4	2,3	11,7	5,4
120	Canada	17,5	8,1	48,4	65,0	78,6	3,9	12,9	4,9	14,3	5,9
121	Pays-Bas	14,6	..	54,3	77,7	..	1,7	6,0	3,1	13,5	10,4
122	† Emirats arabes unis	..	8,0	..	19,0	53,1	..	9,5	..	12,1	..
123	Belgique	10,8	..	56,7	57,0	..	4,0	7,7	7,1	..	11,8
124	France	15,6	..	57,8	69,7	..	5,1	6,3	..	18,7	..
125	Autriche	13,7	7,3	54,0	72,6	89,8	3,6	5,0	3,0	..	..
126	Allemagne[b]	9,4[b]	6,8[b]	*52,8*[b]	60,7[b]	66,1	*2,7*[b]	8,0[b]	6,3	12,0[b]	12,9
127	Suède	11,5	6,9	55,2	53,9	48,7	6,9	11,3	5,1	15,2	11,4
128	Etats-Unis	9,9	7,2	61,1	58,7	63,7	3,8	..	..	15,3	6,0
129	Norvège	12,8	9,5	54,6	51,6	65,7	4,6	5,0	5,5	12,6	9,2
130	Danemark	12,4	9,8	44,8	42,6	62,6	4,6	10,8	6,5	17,2	10,5
131	Japon	16,0	8,2	94,7	134,1	188,8	1,5	5,5	2,1	8,4	4,4
132	Suisse	5,4	6,2	109,8	107,4	117,7	3,8	..	3,5	..	6,4
Toutes économies											

a. Y compris l'Erythrée. b. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 13. Croissance du commerce de marchandises

		Commerce de marchandises (millions de $)		Croissance annuelle moyenne (%)				Termes de l'échange (1987=100)	
		Exportations	Importations	Exportations		Importations			
		1993	1993	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1985	1993
Economies à faible revenu		**156.474 t**	**188.764 t**	**2,7 w**	**6,4 w**	**6,5 w**	**2,4 w**	**111 m**	**94 m**
Sauf Chine et Inde		**43.177 t**	**62.914 t**	**0,4 w**	**1,4 w**	**5,7 w**	**–2,6 w**	**112 m**	**93 m**
1	Mozambique	132	955	–10,6	*–6,9*	*–7,3*	*0,0*	113	*122*
2	Tanzanie	420	1.523	–6,8	*–0,4*	0,4	*–1,1*	126	*85*
3	Ethiopie[a]	199	787	–0,7	*–2,2*	1,2	*–1,3*	119	*67*
4	Sierra Leone	118	147	–5,2	–0,1	–1,3	–7,4	109	76
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	68	212	0,1	5,6	5,1	–0,4	133	52
7	Ouganda	179	*516*	–10,5	*–1,4*	–9,1	*–2,3*	149	*49*
8	Népal	390	880	..	..	..	..	..	..
9	Malawi	320	546	5,5	*2,1*	3,9	*4,0*	99	*86*
10	Tchad	*176*	*300*	–1,6	*5,5*	–4,4	*8,6*	99	*101*
11	Rwanda	68	*288*	2,6	*2,5*	12,1	*–0,4*	136	*73*
12	Bangladesh	2.272	4.001	–2,4	*9,8*	2,9	*4,8*	126	*94*
13	Madagascar	*267*	*452*	–2,5	*0,4*	–0,9	*–3,3*	124	*68*
14	Guinée-Bissau	16	62	11,1	–5,7	–5,8	–0,4	91	92
15	Kenya	1.374	1.711	–2,2	*3,3*	1,2	*–0,8*	124	*81*
16	Mali	*342*	*477*	8,2	*4,2*	8,9	*0,5*	100	*102*
17	Niger	*283*	*331*	23,3	*–5,5*	13,3	*–4,3*	91	*105*
18	RDP lao	*80*	353	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	*145*	*642*	7,2	*4,1*	8,2	*3,4*	103	*106*
20	Inde	21.553	22.761	5,9	*7,0*	4,5	*4,2*	92	*96*
21	Nigéria	*11.886*	*8.276*	1,4	*–0,6*	18,8	*–11,2*	167	*99*
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	266	*727*	2,0	*–4,7*	–0,5	*–3,3*	111	*94*
24	Togo	*322*	*418*	1,5	*5,2*	11,8	*0,3*	139	*97*
25	Gambie	*80*	*234*	1,2	*3,9*	10,5	*3,4*	137	*95*
26	Zambie	*1.168*	*870*	–0,5	*–2,6*	–6,4	*–3,2*	89	*98*
27	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	*124*	*165*	–1,6	*–1,1*	–2,9	*2,1*	109	*91*
29	Bénin	*115*	*360*	–5,3	*4,8*	5,5	*–4,8*	111	*133*
30	Ghana	1.051	1.728	–8,0	*5,3*	–1,1	*2,7*	93	*65*
31	Pakistan	6.636	9.500	3,1	*10,1*	5,4	*3,0*	112	*100*
32	Tadjikistan[b]	263	374	..	..	..	..	..	..
33	Chine*	91.744	103.088	8,7	11,5	11,1	9,7	109	101
34	Guinée	*440*	*600*	12,2	*–4,5*	4,1	*–3,2*	120	*84*
35	Mauritanie	*450*	*670*	–5,3	*5,1*	4,6	*5,1*	110	*115*
36	Zimbabwe	*1.180*	*1.500*	2,8	*–1,1*	–4,1	*0,2*	100	*89*
37	Géorgie[b]	222	460	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	814	1.059	3,4	*1,4*	3,6	*–1,5*	118	*73*
39	Sri Lanka	2.896	4.227	–1,4	*7,3*	2,6	*4,0*	106	*86*
40	Côte d'Ivoire	*2.880*	1.663	3,2	*2,7*	9,8	*–4,2*	109	*79*
41	Lesotho	*109*	*933*	..	..	..	..	..	..
42	Arménie[b]	29	188	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	2.244	8.175	–1,7	0,8	9,6	–1,5	147	99
44	*Myanmar*	583	814	0,2	*–2,5*	–4,2	*–1,0*	128	*111*
45	*Yémen, Rép. du*	*650*	*2.400*	5,7	*1,2*	16,0	*–5,3*	131	*88*
Economies à revenu intermédiaire		**648.218 t**	**724.625 t**	..	..	..	..	..	..
Tranche inférieure		**280.438 t**	**333.510 t**	..	..	..	..	..	..
46	Azerbaïdjan[b]	351	241	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	33.612	28.086	6,5	6,7	12,1	4,5	145	90
48	Sénégal	*740*	1.262	–1,3	*2,9*	4,5	*1,8*	107	*106*
49	Bolivie	728	1.206	–4,0	*1,7*	7,1	*–0,1*	130	*78*
50	Cameroun	*1.815*	1.108	2,0	*6,8*	7,3	*–2,5*	113	*77*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize[b]	112	112	..	..	..	..	..	..
53	Philippines	11.089	18.757	7,2	*3,4*	5,3	*4,5*	99	*117*
54	Congo	1.116	*541*	–1,6	*3,0*	7,0	*–4,4*	150	*98*
55	Ouzbékistan[b]	1.466	1.280	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	3.991	6.760	–0,6	*3,9*	7,4	*4,0*	99	*114*
57	Moldova[b]	174	210	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	1.340	2.599	6,0	*–0,1*	6,2	*1,4*	114	*93*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	*1.790*	1.299	8,8	*6,0*	0,1	1,2	111	*91*
60	Bulgarie	*4.071*	*4.239*	..	..	..	..	95	..
61	Roumanie	4.892	6.404	6,3	–10,8	7,5	–3,0	66	111
62	Jordanie	1.232	3.539	18,0	*5,8*	15,2	*–2,4*	127	*123*
63	Equateur	2.904	2.562	0,1	*3,4*	10,3	*–2,2*	143	*90*
64	Rép. dominicaine	555	2.125	6,2	*–3,5*	3,9	*2,4*	115	*130*
65	El Salvador	555	1.919	6,0	*–2,8*	4,6	*2,0*	122	*88*
66	Lituanie[b]	696	486	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	*7.052*	9.841	2,6	*11,0*	5,2	*–0,9*	124	*68*
68	Jamaïque	*1.047*	2.097	–3,9	*2,1*	–6,2	*2,6*	89	*109*
69	Pérou	3.463	3.389	5,0	–0,3	1,6	–1,6	111	90
70	Paraguay	695	1.689	6,2	*8,6*	8,8	*7,5*	110	*112*
71	Kazakhstan[b]	1.529	1.269	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	3.802	6.214	0,2	*7,2*	11,2	*3,0*	123	*100*
*	Données pour Taïwan, Chine :	84.678	77.099	16,5	10,0	12,4	13,2	85	112

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Commerce de marchandises (millions de $)		Croissance annuelle moyenne (%)				Termes de l'échange (1987=100)	
		Exportations	Importations	Exportations		Importations			
		1993	1993	1970–80	1980–93	1970–80	1980–93	1985	1993
73	Algérie	10.230	7.770	1,1	*3,0*	13,1	*–5,1*	173	*95*
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	5.451	6.345	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie[b]	460	339	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	36.800	46.058	8,9	*15,5*	6,8	*13,8*	103	*103*
78	Costa Rica	1.999	2.907	5,3	5,6	4,2	4,9	111	94
79	Ukraine[b]	6.300	4.700	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	13.997	18.834	..	2,8	..	2,8	95	95
81	Fédération de Russie[b]	43.900	33.100	..	..	..	..	..	..
82	Panama	553	2.188	–7,1[c]	*4,0*	–3,3[c]	*–0,4*	104	*87*
83	Rép. tchèque	12.929	13.487	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	1.725	2.390	22,2	6,7	9,4	10,2	97	152
85	Turquie	15.343	29.174	4,1	9,1	5,6	11,0	82	109
86	*Iran, Rép. islamique d'*	16.700	30.662	–10,5	*4,2*	12,5	*1,2*	176	*96*
Tranche supérieure		**367.781 t**	**391.116 t**	**2,7 w**	**4,2 w**	**7,4 w**	**3,0 w**	**104 m**	**102 m**
87	Venezuela	13.239	10.979	–6,8	*1,7*	10,8	*–3,6*	166	*93*
88	Bélarus[b]	737	777	..	..	..	..	..	..
89	Brésil	38.597	25.439	8,6	*5,2*	5,8	*–0,8*	101	*97*
90	Afrique du Sud	22.873	18.591	7,9	5,4	–1,8	–0,1	101	105
91	Maurice	1.299	1.715	6,0	7,6	9,6	10,3	77	108
92	Estonie[b]	461	618	..	..	..	..	..	.
93	Malaisie	47.122	45.657	3,3	12,6	7,7	9,7	114	99
94	Chili	9.328	10.596	9,6	*6,6*	3,6	*4,3*	91	*104*
95	Hongrie	8.886	12.597	3,9	*2,3*	2,0	*0,8*	103	. .
96	Mexique	30.241	50.147	5,5	5,4	7,9	6,7	145	99
97	Trinité-et-Tobago	1.612	1.448	–5,0	–2,1	–3,7	–8,0	138	92
98	Uruguay	1.645	2.300	5,2	*2,6*	5,7	*1,2*	91	*114*
99	Oman	*5.428*	4.114	–1,9	*8,4*	28,3	1,2	182	*84*
100	Gabon	*2.297*	835	0,1	*1,7*	11,9	*–1,6*	154	*106*
101	Slovénie	6.088	6.498	..	..	..	..	..	.
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	.
103	Argentine	13.118	16.784	8,9	*3,2*	3,1	*–2,1*	123	*116*
104	Grèce	7.960	20.542	11,7	*5,3*	5,7	*6,7*	96	*101*
105	Corée, Rép. de	82.236	83.800	22,7	*12,3*	13,2	*11,4*	94	*100*
106	Portugal	15.429	24.598	1,5	10,6	5,5	10,0	87	104
107	*Arabie saoudite*	40.858	28.198	4,4	*–4,2*	35,3	*–5,5*	175	*98*
108	*Turkménistan*[b]	1.156	749	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		**804.692 t**	**913.389 t**	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		**61.743 t**	**59.567 t**	**1,0 w**	**2,5 w**	**3,2 w**	**–2,2 w**	**110 m**	**95 m**
Asie de l'Est et Pacifique		**308.126 t**	**332.733 t**	**9,0 w**	**10,8 w**	**9,7 w**	**9,2 w**	**111 m**	**101 m**
Asie du Sud		**33.980 t**	**42.253 t**	**4,2 w**	**7,3 w**	**4,3 w**	**3,7 w**	**112 m**	**96 m**
Europe et Asie centrale		**160.818 t**	**195.995 t**	..	..	..	..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**105.058 t**	**118.999 t**	**–0,8 w**	**–1,0 w**	**16,6 w**	**–3,9 w**	**147 m**	**98 m**
Amérique latine et Caraïbes		**134.967 t**	**163.842 t**	**0,9 w**	**3,4 w**	**4,7 w**	**0,3 w**	**111 m**	**97 m**
Gravement endettées		**101.188 t**	**104.466 t**	**2,0 w**	**2,4 w**	**6,4 w**	**–2,3 w**	**112 m**	**98 m**
Economies à revenu élevé		**2.896.774 t**	**2.865.337 t**	**6,0 w**	**5,1 w**	**5,2 w**	**5,8 w**	**94 m**	**99 m**
109	Nouvelle-Zélande	10.537	9.636	3,5	4,0	1,9	4,1	90	109
110	Irlande	28.611	21.386	9,2	9,0	6,9	4,9	96	95
111	Espagne	62.872	78.626	12,6	*7,4*	7,0	10,5	82	114
112	† Israël	14.779	22.621	9,3	*7,9*	4,3	*6,4*	101	*99*
113	Australie	42.723	42.259	3,7	6,2	1,3	4,7	110	98
114	† Hong Kong	135.248	138.658	9,9	15,8	7,9	11,9	118	87
115	Royaume-Uni	180.579	206.321	4,3	4,0	3,3	5,2	104	106
116	Finlande	23.446	18.032	4,5	2,2	2,5	2,2	88	91
117	† Koweït	10.248	7.036	–8,3	–6,0	16,0	–4,4	165	86
118	Italie	168.460	146.789	6,9	4,3	3,8	5,0	84	104
119	† Singapour	74.012	85.234	..	12,7	..	9,7	108	94
120	Canada	145.178	131.675	4,5	5,6	5,1	5,5	99	97
121	Pays-Bas	139.075	126.557	5,2	4,7	3,9	4,6	101	101
122	† Emirats arabes unis	20.500	19.520	6,3	*6,0*	28,2	*1,9*	181	*98*
123	Belgique[d]	112.512	125.058	5,6	*4,5*	6,2	*4,3*	93	*100*
124	France	206.259	202.271	6,8	4,5	6,9	4,8	89	103
125	Autriche	40.174	48.578	7,3	6,7	7,2	6,0	92	93
126	Allemagne	380.154	348.631	5,6[e]	4,2[e]	4,9[e]	5,8[e]	84[e]	100
127	Suède	49.857	42.681	3,1	3,5	3,3	3,6	92	103
128	Etats-Unis	464.773	603.438	7,0	5,1	5,8	6,0	101	101
129	Norvège	31.853	23.956	6,5	7,2	3,5	3,3	141	97
130	Danemark	35.914	29.521	4,4	4,4	2,8	3,2	91	104
131	Japon	362.244	241.624	9,2	4,2	5,1	6,3	73	119
132	Suisse	61.403	56.716	4,6	..	3,5	..	85	..
Toutes économies		**3.701.466 t**	**3.778.726 t**	..	..	..	..	..	..

a. Y compris l'Erythrée. b. Non compris les échanges entre républiques. c. Non compris la zone du Canal. d. Y compris le Luxembourg. e. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 14. Structure des importations de marchandises

		Pourcentage des importations de marchandises									
		Produits alimentaires		Combustibles		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Economies à faible revenu											
Sauf Chine et Inde											
1	Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2	Tanzanie	7	..	9	..	2	..	40	..	42	..
3	Ethiopie[a]	9	*6*	8	*11*	3	*1*	35	*44*	45	*38*
4	Sierra Leone	26	..	5	..	1	..	26	..	43	..
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	21	..	11	..	11	..	19	..	37	..
7	Ouganda	7	..	2	..	3	..	34	..	55	..
8	Népal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
9	Malawi	18	..	6	..	2	..	30	..	44	..
10	Tchad	21	..	16	..	3	..	23	..	38	..
11	Rwanda	19	..	6	..	9	..	18	..	49	..
12	Bangladesh	..	*15*	..	*14*	..	*30*	..	*13*	..	*28*
13	Madagascar	12	*11*	7	*12*	3	*2*	30	*41*	48	*34*
14	Guinée-Bissau	31	..	7	..	1	..	16	..	45	..
15	Kenya	6	*8*	10	*33*	4	*5*	34	*25*	46	*29*
16	Mali	29	..	9	..	6	..	21	..	36	..
17	Niger	14	..	4	..	4	..	27	..	51	..
18	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso	20	..	8	..	7	..	27	..	37	..
20	Inde	21	*4*	8	*30*	19	*10*	23	*14*	29	*42*
21	Nigéria	8	..	3	..	3	..	37	..	48	..
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	10	*23*	6	*15*	3	*1*	28	*26*	54	*34*
24	Togo	23	*23*	4	*10*	3	*3*	22	*28*	47	*36*
25	Gambie	32	..	4	..	2	..	15	..	48	..
26	Zambie	11	..	10	..	2	..	39	..	38	..
27	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	17	..	1	..	2	..	36	..	44	..
29	Bénin	18	..	4	..	3	..	21	..	55	..
30	Ghana	21	..	6	..	4	..	26	..	44	..
31	Pakistan	21	14	7	17	7	6	31	35	35	27
32	Tadjikistan[b]	..	*1*	..	*0*	..	*96*	..	*0*	..	*2*
33	Chine*	..	3	..	6	..	7	..	42	..	43
34	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	23	..	8	..	2	..	38	..	30	..
36	Zimbabwe	..	*18*	..	*12*	..	*4*	..	*36*	..	*31*
37	Géorgie[b]	..	*17*	..	*42*	..	*15*	..	*0*	..	*26*
38	Honduras	12	*11*	7	*13*	1	*3*	29	*26*	51	*47*
39	Sri Lanka	*47*	*16*	3	*9*	4	*3*	18	*21*	29	*51*
40	Côte d'Ivoire	16	..	5	..	2	..	33	..	44	..
41	Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie[b]	..	*0*	..	*0*	..	*2*	..	*0*	..	*98*
43	Egypte, Rép. arabe d'	23	24	9	2	12	10	27	31	29	34
44	*Myanmar*	7	..	6	..	3	..	29	..	55	..
45	*Yémen, Rép. du*	63	..	5	..	3	..	9	..	20	..
Economies à revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
46	Azerbaïdjan[b]	..	*48*	..	*0*	..	*14*	..	*0*	..	*38*
47	Indonésie	*9*	7	*3*	8	*4*	9	*40*	42	*45*	34
48	Sénégal	29	*29*	5	*11*	4	*3*	25	*23*	38	*34*
49	Bolivie	20	9	1	5	2	4	37	48	40	34
50	Cameroun	12	*16*	5	*3*	1	*2*	32	*27*	49	*51*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize[b]	..	*38*	..	*0*	..	*15*	..	*0*	..	*47*
53	Philippines	11	8	12	12	8	5	35	32	33	43
54	Congo	20	..	2	..	1	..	33	..	44	..
55	Ouzbékistan[b]	..	*42*	..	*0*	..	*38*	..	*0*	..	*20*
56	Maroc	21	17	6	14	10	9	32	29	32	31
57	Moldova[b]	..	*7*	..	*0*	..	*33*	..	*1*	..	*60*
58	Guatemala	11	*11*	2	*14*	3	*3*	27	*32*	57	*41*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	20	..	3	..	1	..	38	..	38	..
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Roumanie	..	14	..	26	..	7	..	22	..	31
62	Jordanie	31	20	6	13	4	3	17	27	42	37
63	Equateur	8	5	6	2	2	4	35	49	49	41
64	Rép. dominicaine	14	..	7	..	6	..	34	..	40	..
65	El Salvador	14	*15*	3	*14*	4	*5*	23	*26*	56	*41*
66	Lituanie[b]	..	*6*	..	*2*	..	*27*	..	*0*	..	*65*
67	Colombie	8	8	1	4	8	5	47	39	37	44
68	Jamaïque	18	*14*	6	*19*	3	*3*	33	*23*	40	*41*
69	Pérou	20	20	2	8	5	3	35	36	38	34
70	Paraguay	19	11	15	12	1	1	32	40	33	35
71	Kazakhstan[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	28	8	5	8	9	6	26	32	32	46
*	Données pour Taïwan, Chine :	15	*6*	5	*8*	18	*10*	35	*40*	28	*36*

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Pourcentage des importations de marchandises									
		Produits alimentaires		Combustibles		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
73	Algérie	13	*29*	2	*1*	6	*5*	37	*31*	42	*34*
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	5	5	9	8	7	7	36	45	43	36
78	Costa Rica	11	*8*	4	*9*	3	*3*	29	*26*	53	*55*
79	Ukraine[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	*11*	..	*17*	..	*6*	..	*29*	..	*36*
81	Fédération de Russie[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	10[c]	10	19[c]	13	2[c]	2	27[c]	31	43[c]	45
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	8	6	8	14	8	10	41	38	36	33
86	*Iran, Rép. islamique d'*	7	..	0	..	8	..	41	..	45	..
Tranche supérieure											
87	Venezuela	10	11	1	1	5	5	45	50	38	32
88	Bélarus[b]	..	*24*	..	*10*	..	*9*	..	*28*	..	*29*
89	Brésil	11	10	12	16	8	7	35	33	34	33
90	Afrique du Sud	6	6	5	1	6	4	46	44	37	46
91	Maurice	36	*13*	7	*9*	2	*3*	13	*25*	41	*50*
92	Estonie[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie	22	*7*	12	*4*	8	*4*	28	*54*	31	*30*
94	Chili	15	6	6	10	7	3	43	43	30	38
95	Hongrie	11	6	9	13	19	5	31	37	31	39
96	Mexique	7	8	3	2	9	4	50	48	31	38
97	Trinité-et-Tobago	11	15	53	16	1	3	13	33	22	32
98	Uruguay	13	8	15	9	12	4	31	40	29	39
99	Oman	2	19	5	3	1	2	17	44	75	32
100	Gabon	14	..	1	..	1	..	39	..	45	..
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	6	5	5	2	16	4	31	49	42	39
104	Grèce	11	*15*	7	*10*	10	*4*	48	*34*	25	*38*
105	Corée, Rép. de	17	6	7	18	21	13	30	34	25	29
106	Portugal	14	*12*	9	*8*	13	*5*	30	*38*	34	*37*
107	*Arabie saoudite*	33	..	1	..	3	..	33	..	31	..
108	*Turkménistan*[b]	..	*27*	..	*0*	..	*10*	..	*0*	..	*63*
Economies à revenu faible/intermédiaire											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Europe et Asie centrale											
Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande	7	8	7	6	10	4	34	38	43	44
110	Irlande	14	10	8	5	8	3	27	37	43	45
111	Espagne	16	14	13	11	17	5	26	35	28	35
112	Israël	14	7	5	7	8	4	30	33	42	49
113	Australie	6	5	6	6	7	3	41	43	42	43
114	Hong Kong	20	6	3	2	9	3	17	33	52	56
115	Royaume-Uni	24	11	10	5	20	6	17	39	29	39
116	Finlande	10	7	12	13	9	8	33	34	37	39
117	Koweït	20	*13*	1	*0*	2	*3*	36	*42*	42	*41*
118	Italie	19	13	14	9	21	9	20	29	26	39
119	Singapour	16	6	14	11	12	3	23	49	35	31
120	Canada	9	6	6	4	6	4	49	50	31	35
121	Pays-Bas	15	15	11	9	10	5	26	30	39	41
122	Emirats arabes unis	16	..	3	..	3	..	26	..	52	..
123	Belgique[d]	13	*11*	9	*8*	19	*7*	26	*25*	33	*49*
124	France	15	11	12	9	15	5	25	34	33	41
125	Autriche	10	5	8	5	12	6	31	37	39	47
126	Allemagne	19[e]	10	9[e]	8	18[e]	6	19[e]	33	36[e]	44
127	Suède	11	8	11	9	10	5	30	36	39	42
128	Etats-Unis	16	5	8	10	12	4	28	43	36	38
129	Norvège	9	7	8	3	13	7	36	39	36	45
130	Danemark	11	*13*	11	*6*	9	*5*	28	*29*	42	*46*
131	Japon	17	18	21	21	37	13	11	17	14	32
132	Suisse	13	7	5	4	9	5	27	29	46	55
Toutes économies											

a. Y compris l'Erythrée. b. Non compris les échanges entre républiques. c. Non compris la zone du Canal. d. Y compris le Luxembourg. e. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 15. Structure des exportations de marchandises

		Pourcentage des exportations de marchandises									
		Combustibles, minéraux et métaux		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés		Fibres textiles, textiles et habillement[a]	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Economies à faible revenu											
Sauf Chine et Inde											
1	Mozambique	10	*14*	80	*66*	5	*3*	5	*18*	21	..
2	Tanzanie	7	..	80	..	0	..	13	..	27	..
3	Ethiopie[b]	2	*1*	97	*95*	0	*0*	2	*4*	1	*3*
4	Sierra Leone	21	*45*	17	*28*	0	*0*	61	*27*	0	..
5	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	4	*0*	95	*70*	0	*3*	1	*27*	6	..
7	Ouganda	9	*0*	91	*100*	0	*1*	0	*0*	20	..
8	Népal	..	*0*	..	*16*	..	*0*	..	*84*	..	..
9	Malawi	1	*0*	96	*94*	0	*0*	3	*6*	8	..
10	Tchad	0	..	95	..	1	..	4	..	69	..
11	Rwanda	35	..	64	..	0	..	1	..	0	..
12	Bangladesh	..	*0*	..	*18*	..	*0*	..	*81*	..	*78*
13	Madagascar	9	*8*	84	*73*	2	*2*	5	*18*	3	*13*
14	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya	13	..	75	..	0	..	12	..	6	..
16	Mali	1	..	89	..	0	..	10	..	29	..
17	Niger	0	..	96	..	1	..	2	..	2	..
18	RDP lao	36	..	33	..	30	..	1	..	3	..
19	Burkina Faso	0	..	96	..	1	..	3	..	26	..
20	Inde	13	*7*	35	*18*	5	*7*	47	*68*	27	*30*
21	Nigéria	62	*94*	36	*4*	0	*0*	1	*2*	2	..
22	Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	3	*3*	81	*90*	0	*0*	16	*7*	23	*12*
24	Togo	25	*52*	69	*42*	2	*1*	4	*5*	3	*25*
25	Gambie	..	*0*	..	*63*	..	*0*	..	*37*	..	..
26	Zambie	99	..	1	..	0	..	0	..	..	..
27	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
28	Rép. centrafricaine	0	..	56	..	1	..	44	..	23	..
29	Bénin	0	..	89	..	3	..	8	..	23	..
30	Ghana	13	*25*	86	*52*	0	*0*	1	*23*	..	..
31	Pakistan	2	1	41	14	0	0	57	85	75	78
32	Tadjikistan[c]	..	*99*	..	*0*	..	*0*	..	*1*	..	..
33	Chine*	..	6	..	13	..	16	..	65	..	31
34	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	88	*52*	11	*47*	0	*0*	1	*1*	..	..
36	Zimbabwe	..	*16*	..	*48*	..	*3*	..	*33*	..	*11*
37	Géorgie[c]	..	*4*	..	*46*	..	*0*	..	*50*	..	..
38	Honduras	10	*3*	83	*83*	0	*0*	8	*13*	3	*3*
39	Sri Lanka	1	*1*	98	*27*	0	*2*	1	*71*	3	*52*
40	Côte d'Ivoire	2	*15*	92	*68*	1	*2*	5	*15*	3	..
41	Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie[c]	..	*35*	..	*11*	..	*0*	..	*34*	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	5	55	68	12	1	1	26	32	65	20
44	*Myanmar*	7	*7*	92	*82*	0	*2*	2	*9*	1	..
45	*Yémen, Rép. du*	10	..	90	..	0	..	0	..	0	..
Economies à revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
46	Azerbaïdjan[c]	..	*19*	..	*1*	..	*0*	..	*80*	..	..
47	Indonésie	44	32	54	15	0	5	1	48	0	17
48	Sénégal	12	*25*	69	*54*	4	*2*	15	*19*	7	*4*
49	Bolivie	93	56	4	25	0	2	3	17	1	3
50	Cameroun	10	*51*	82	*35*	3	*8*	6	*6*	9	*4*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize[c]	..	59	..	*3*	..	*1*	..	*38*	..	..
53	Philippines	23	7	70	17	0	19	8	58	2	9
54	Congo	1	..	70	..	1	..	28	..	0	..
55	Ouzbékistan[c]	..	*10*	..	*0*	..	*0*	..	*90*	..	..
56	Maroc	33	14	57	29	1	6	9	51	5	25
57	Moldova[c]	..	*12*	..	*45*	..	*1*	..	*42*	..	..
58	Guatemala	0	*2*	72	*68*	2	*2*	26	*28*	18	*6*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	*1*	*52*	*94*	*37*	*0*	*10*	*6*	*2*	..	*0*
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
62	Jordanie	24	27	60	22	3	3	13	48	3	5
63	Equateur	1	42	97	50	0	2	2	5	1	2
64	Rép. dominicaine	8	*6*	88	*41*	0	*2*	5	*50*	0	..
65	El Salvador	2	*3*	70	*49*	3	*3*	26	*45*	22	*16*
66	Lituanie[c]	..	*3*	..	*36*	..	*1*	..	*60*	..	..
67	Colombie	11	26	81	34	1	6	7	34	7	10
68	Jamaïque	31	*12*	23	*22*	0	*0*	46	*65*	2	*9*
69	Pérou	49	50	49	33	0	1	1	16	6	11
70	Paraguay	0	0	91	83	0	1	9	16	7	23
71	Kazakhstan[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	46	13	35	12	0	10	19	66	2	43
*	Données pour Taïwan, Chine :	2	2	22	5	17	40	59	53	29	15

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Pourcentage des exportations de marchandises									
		Combustibles, minéraux et métaux		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés		Fibres textiles, textiles et habillement[a]	
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993
73	Algérie	73	*96*	21	*1*	2	*1*	5	*2*	1	*0*
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	15	2	77	26	0	28	8	45	8	15
78	Costa Rica	1	*1*	80	*66*	3	*4*	17	*29*	4	*5*
79	Ukraine[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	*22*	..	*18*	..	*19*	..	*41*	..	*7*
81	Fédération de Russie[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	21 [d]	3	75 [d]	81	2 [d]	0	2 [d]	16	0 [d]	5
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	8	4	83	25	0	8	9	64	35	40
86	*Iran, Rép. islamique d'*	90	*93*	6	*3*	0	*0*	4	*4*	5	..
Tranche supérieure											
87	Venezuela	97	83	2	3	0	3	1	11	..	0
88	Bélarus[c]	..	*19*	..	*4*	..	*8*	..	*69*	..	..
89	Brésil	11	12	75	28	4	21	11	39	9	4
90	Afrique du Sud	27	16	32	11	7	8	34	66	6	3
91	Maurice	0	*2*	98	*32*	0	*2*	2	*65*	1	*54*
92	Estonie[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie	30	*14*	63	*21*	2	*41*	6	*24*	1	*6*
94	Chili	88	43	7	38	1	3	4	16	1	2
95	Hongrie	7	8	26	24	32	24	35	44	9	12
96	Mexique	19	*34*	49	*13*	11	*31*	22	*21*	11	*3*
97	Trinité-et-Tobago	78	58	9	8	1	3	12	32	1	1
98	Uruguay	1	0	79	57	1	8	20	35	34	28
99	Oman	100	*90*	0	*2*	0	*6*	0	*3*	..	*1*
100	Gabon	56	*85*	35	*12*	1	*0*	8	*3*	..	..
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	1	11	85	57	4	11	10	21	8	3
104	Grèce	15	*11*	51	*36*	2	*5*	33	*49*	14	*28*
105	Corée, Rép. de	7	3	17	4	7	43	69	51	41	19
106	Portugal	5	*5*	31	*12*	8	*21*	56	*62*	26	*30*
107	*Arabie saoudite*	100	*90*	0	*1*	0	*2*	0	*7*	..	..
108	*Turkménistan*[c]	..	*40*	..	*5*	..	*0*	..	*55*	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Europe et Asie centrale											
Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande	1	7	88	66	2	6	10	22	19	7
110	Irlande	8	2	52	23	7	29	34	46	11	4
111	Espagne	10	5	37	17	20	41	34	36	6	4
112	† Israël	4	2	26	7	5	31	66	60	14	6
113	Australie	28	*36*	53	*29*	6	*8*	13	*28*	17	*9*
114	† Hong Kong	2	*2*	3	*5*	12	*26*	84	*67*	44	..
115	Royaume-Uni	8	10	9	9	41	41	42	40	8	5
116	Finlande	4	6	29	11	17	32	50	51	6	2
117	† Koweït	94	..	1	..	1	..	4	..	0	..
118	Italie	7	3	10	7	37	37	46	52	14	12
119	† Singapour	25	14	45	6	11	55	20	25	6	4
120	Canada	26	17	22	17	32	40	19	26	1	1
121	Pays-Bas	14	11	29	25	20	24	37	40	8	4
122	† Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123	Belgique[e]	13	*7*	11	*12*	21	*27*	55	*54*	12	*8*
124	France	6	5	19	17	33	38	42	40	9	5
125	Autriche	6	4	14	7	24	38	56	52	12	8
126	Allemagne	6 [f]	4	5 [f]	6	47 [f]	48	43 [f]	42	6 [f]	5
127	Suède	8	7	18	8	40	44	35	42	3	2
128	Etats-Unis	9	4	21	14	42	49	28	33	3	3
129	Norvège	25	59	20	10	23	13	32	18	3	1
130	Danemark	4	*4*	42	*29*	27	*27*	27	*40*	6	*5*
131	Japon	2	2	5	1	41	68	53	29	13	2
132	Suisse	3	2	8	4	32	30	58	65	9	4
Toutes économies											

a. Les fibres textiles font partie de la rubrique autres produits primaires, les textiles et l'habillement sont inclus dans les autres biens manufacturés. b. Y compris l'Erythrée. c. Non compris les échanges entre républiques. d. Non compris la zone du Canal. e. Y compris le Luxembourg. f. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 16. Biens manufacturés : importations des pays de l'OCDE

		Valeur des importations de biens manufacturés, par origine (millions de $)		Composition des importations de biens manufacturés, 1993 (%)				
		1970	1993	Textiles et habillement	Produits chimiques	Appareillage électrique et électronique	Matériel de transport	Autres
Economies à faible revenu		1.257 t	97.400 t	38,5 w	3,8 w	9,0 w	1,1 w	47,7 w
Sauf Chine et Inde		480 t	13.071 t	65,8 w	2,9 w	0,9 w	2,6 w	27,8 w
1	Mozambique	7	11	65,7	1,0	3,8	0,0	29,5
2	Tanzanie	9	51	55,5	0,8	0,8	5,5	37,4
3	Ethiopie[a]	4	2	8,3	4,2	0,0	0,0	87,5
4	Sierra Leone	2	104	1,1	1,5	1,1	0,1	96,3
5	Viet Nam	1	..	..	..	..	..	..
6	Burundi	0	2	35,0	5,0	10,0	0,0	50,0
7	Ouganda	1	3	10,3	0,0	48,3	3,4	37,9
8	Népal	1	367	94,2	0,1	0,1	0,1	5,4
9	Malawi	1	14	93,0	0,0	0,7	0,0	6,3
10	Tchad	0	3	0,0	..	3,6	..	96,4
11	Rwanda	0	1	0,0	0,0	23,1	0,0	76,9
12	Bangladesh	..	2.017	90,8	0,0	0,3	3,2	5,7
13	Madagascar	7	77	76,9	6,7	0,0	0,1	16,3
14	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..
15	Kenya	16	133	32,7	5,9	7,6	1,9	51,8
16	Mali	2	45	2,0	0,7	56,6	0,4	40,3
17	Niger	0	158	0,4	97,5	0,2	0,1	1,9
18	RDP lao	0	60	92,8	0,0	1,2	0,0	6,0
19	Burkina Faso	0	7	1,4	4,3	5,7	1,4	87,1
20	Inde	534	12.214	46,3	5,4	1,1	1,2	46,0
21	Nigéria	13	199	4,5	20,8	2,3	3,4	69,0
22	Albanie	1	71	25,5	1,4	1,1	0,7	71,3
23	Nicaragua	6	32	39,1	3,2	0,3	1,6	55,8
24	Togo	0	12	17,5	2,5	7,5	0,8	71,7
25	Gambie	0	69	0,4	0,0	0,1	0,3	99,1
26	Zambie	4	31	47,3	0,6	0,6	1,0	50,5
27	Mongolie	0	37	68,8	27,2	0,0	0,0	4,1
28	Rép. centrafricaine	12	85	0,0	0,1	0,0	..	99,9
29	Bénin	0	8	18,4	64,5	1,3	0,0	15,8
30	Ghana	8	183	0,7	0,9	1,1	0,6	96,7
31	Pakistan	207	3.588	86,8	0,3	0,2	0,1	12,5
32	Tadjikistan[b]	..	2	10,0	10,0	5,0	0,0	75,0
33	Chine	243	72.115	32,2	3,6	11,8	0,8	51,6
34	Guinée	38	215	0,0	8,8	0,6	0,3	90,3
35	Mauritanie	0	4	18,6	2,3	9,3	23,3	46,5
36	Zimbabwe	0	271	32,7	0,2	0,8	6,9	59,4
37	Géorgie[b]	..	9	15,4	38,5	1,1	2,2	42,9
38	Honduras	3	611	88,0	0,6	0,0	0,1	11,3
39	Sri Lanka	9	2.057	73,7	1,0	1,6	0,1	23,6
40	Côte d'Ivoire	7	235	20,4	1,5	0,8	3,0	74,3
41	Lesotho[c]	..	..	..	..	..	..	..
42	Arménie[b]	..	15	7,1	3,2	0,0	0,0	89,6
43	Egypte, Rép. arabe d'	33	991	59,5	4,7	0,7	12,7	22,4
44	*Myanmar*	4	64	68,7	0,8	2,7	0,3	27,6
45	*Yémen, Rép. du*	..	21	1,9	1,0	6,3	24,3	66,5
Economies à revenu intermédiaire		..	230.097 t	22,7 w	6,2 w	19,2 w	7,1 w	44,8 w
Tranche inférieure		..	86.935 t	33,1 w	7,0 w	10,7 w	3,2 w	46,0 w
46	Azerbaïdjan[b]	..	6	47,5	13,1	4,9	1,6	32,8
47	Indonésie	15	12.060	32,6	2,2	5,6	0,7	59,0
48	Sénégal	4	19	21,6	3,8	7,6	1,1	65,9
49	Bolivie	1	88	14,5	6,9	0,3	0,5	77,8
50	Cameroun	4	38	18,5	3,4	2,6	2,6	72,8
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize[b]	..	4	30,2	34,9	4,7	2,3	27,9
53	Philippines	108	7.614	28,4	1,4	35,8	0,7	33,7
54	Congo	4	357	0,0	0,1	0,1	0,0	99,8
55	Ouzbékistan[b]	..	13	20,5	71,2	0,0	0,0	8,3
56	Maroc	32	2.684	67,3	12,9	9,3	1,1	9,5
57	Moldova[b]	..	22	70,1	1,3	0,4	0,4	27,7
58	Guatemala	5	679	88,8	2,8	0,1	0,1	8,3
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	4	21	7,2	1,0	1,0	8,7	82,1
60	Bulgarie	68	786	38,6	16,6	6,8	0,7	37,3
61	Roumanie	188	2.037	42,3	4,1	3,4	2,0	48,2
62	Jordanie	1	85	27,6	26,3	5,4	20,2	20,5
63	Equateur	3	117	19,8	3,1	5,1	15,3	56,6
64	Rép. dominicaine	10	2.547	59,5	0,6	7,8	0,0	32,1
65	El Salvador	2	370	76,5	3,1	12,6	0,0	7,7
66	Lituanie[b]	..	249	32,5	34,1	2,4	3,4	27,6
67	Colombie	52	1.253	34,6	5,4	0,4	0,3	59,3
68	Jamaïque	117	962	48,2	45,9	0,4	0,1	5,5
69	Pérou	12	430	54,8	7,5	0,7	0,3	36,7
70	Paraguay	5	87	5,4	12,6	11,0	0,1	70,9
71	Kazakhstan[b]	..	140	0,4	37,0	0,1	0,1	62,3
72	Tunisie	19	2.582	70,3	5,2	8,6	4,7	11,3

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Valeur des importations de biens manufacturés, par origine (millions de $)		Composition des importations de biens manufacturés, 1993 (%)				
		1970	1993	Textiles et habillement	Produits chimiques	Appareillage électrique et électronique	Matériel de transport	Autres
73	Algérie	39	1.435	0,3	3,6	0,2	0,2	95,7
74	Namibie[c]	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	1.452	21,5	11,1	4,4	6,6	56,3
76	Lettonie[b]	..	202	22,7	27,1	3,0	1,8	45,3
77	Thaïlande	32	16.882	18,5	1,8	19,0	1,0	59,6
78	Costa Rica	5	1.023	69,5	1,9	9,2	0,1	19,3
79	Ukraine[b]	..	803	14,0	32,3	2,2	1,8	49,7
80	Pologne	287	7.066	25,0	8,4	6,9	13,3	46,4
81	Fédération de Russie[b]	..	5.600	3,9	27,5	1,4	5,0	62,2
82	Panama	18[d]	365	15,1	3,4	2,6	21,7	57,1
83	Rép. tchèque	..	5.800	15,0	9,2	7,8	9,1	59,0
84	Botswana[c]	..	..	..	..	..	..	..
85	Turquie	47	7.255	72,3	2,8	5,4	2,9	16,6
86	*Iran, Rép. islamique d'*	133	723	84,9	1,0	1,8	0,6	11,7
Tranche supérieure		**2.798 t**	**143.162 t**	**16,4 w**	**5,8 w**	**24,4 w**	**9,4 w**	**44,0 w**
87	Venezuela	24	865	1,7	23,8	1,7	9,8	63,0
88	Bélarus[b]	..	223	17,8	38,5	5,9	2,2	35,6
89	Brésil	197	10.126	7,5	10,5	4,7	8,3	68,9
90	Afrique du Sud[c]	325	3.620	8,2	10,5	2,8	4,4	74,2
91	Maurice	1	868	86,4	0,2	0,6	0,1	12,6
92	Estonie[b]	..	237	42,2	11,9	5,4	2,0	38,5
93	Malaisie	39	20.571	10,7	2,2	47,1	1,3	38,7
94	Chili	15	774	7,3	27,1	0,7	1,2	63,6
95	Hongrie	210	4.710	23,3	13,4	14,2	5,0	44,1
96	Mexique	508	35.317	5,6	3,3	32,3	21,4	37,5
97	Trinité-et-Tobago	39	347	1,0	66,9	0,6	0,8	30,8
98	Uruguay	23	241	43,6	3,3	0,1	1,3	51,7
99	Oman	0	236	37,4	0,8	10,8	13,4	37,6
100	Gabon	8	48	0,0	51,9	1,1	0,6	46,4
101	Slovénie	..	3.721	21,3	3,6	12,7	12,4	50,0
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	104	1.285	4,8	18,7	1,3	11,8	63,4
104	Grèce	185	3.160	57,5	4,9	4,8	0,8	32,0
105	Corée, Rép. de	524	39.473	19,8	4,0	24,8	6,2	45,2
106	Portugal	396	11.888	34,5	4,8	11,1	7,8	41,7
107	*Arabie saoudite*	16	2.060	0,5	40,5	9,0	9,4	40,6
108	*Turkménistan*[b]	..	6	69,0	0,0	1,7	0,0	29,3
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**327.497 t**	**27,4 w**	**5,5 w**	**16,2 w**	**5,3 w**	**45,6 w**
Afrique subsaharienne		**515 t**	**7.879 t**	**17,5 w**	**8,5 w**	**2,1 w**	**3,8 w**	**68,2 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**1.086 t**	**171.044 t**	**25,7 w**	**3,1 w**	**20,3 w**	**2,1 w**	**48,8 w**
Asie du Sud		**760 t**	**20.299 t**	**61,6 w**	**3,4 w**	**0,9 w**	**1,1 w**	**33,0 w**
Europe et Asie centrale		..	**58.464 t**	**31,9 w**	**9,6 w**	**8,4 w**	**6,7 w**	**43,5 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**304 t**	**11.535 t**	**44,2 w**	**14,3 w**	**6,3 w**	**4,9 w**	**30,3 w**
Amérique latine et Caraïbes		**1.294 t**	**58.275 t**	**13,8 w**	**6,9 w**	**21,2 w**	**15,1 w**	**43,0 w**
Gravement endettées		**889 t**	**24.890 t**	**22,9 w**	**11,7 w**	**5,3 w**	**8,4 w**	**51,7 w**
Economies à revenu élevé		**120.190 t**	**120.190 t**	**5,5 w**	**13,1 w**	**11,8 w**	**19,0 w**	**50,6 w**
109	Nouvelle-Zélande	121	2.191	9,5	22,2	6,4	4,2	57,7
110	Irlande	439	18.112	5,0	33,3	10,4	1,3	50,0
111	Espagne	773	31.153	4,4	9,6	7,8	38,0	40,2
112	‡ Israël	308	9.234	9,6	13,4	11,0	2,2	63,8
113	Australie	471	6.261	4,3	28,4	5,0	11,2	51,1
114	‡ Hong Kong	1.861	25.524	40,1	0,6	13,8	0,4	44,9
115	Royaume-Uni	10.457	103.259	4,8	18,8	10,0	14,6	51,8
116	Finlande	1.170	14.880	2,2	8,5	10,6	3,6	75,2
117	† Koweït	6	215	24,3	0,7	12,4	19,3	43,3
118	Italie	7.726	96.742	15,5	8,9	7,8	10,2	57,6
119	† Singapour	112	26.022	3,6	4,3	23,0	1,7	67,4
120	Canada	8.088	88.067	1,7	7,6	6,8	41,4	42,5
121	Pays-Bas	5.678	60.312	6,7	26,2	8,5	8,2	50,3
122	† Emirats arabes unis	1	990	50,0	2,8	4,2	6,3	36,7
123	Belgique[e]	7.660	68.771	7,9	21,7	5,5	23,0	42,0
124	France	9.240	123.610	5,3	17,0	9,0	24,9	43,9
125	Autriche	1.637	28.206	8,2	8,8	11,2	7,9	63,9
126	Allemagne	23.342[f]	229.187	4,8	15,7	10,6	21,0	48,0
127	Suède	4.143	32.918	1,4	12,4	11,3	17,5	57,4
128	Etats-Unis	21.215	220.129	2,4	12,7	14,4	18,6	51,8
129	Norvège	1.059	7.157	1,5	22,8	7,9	6,5	61,4
130	Danemark	1.413	16.317	6,7	16,6	10,5	3,2	63,0
131	Japon	8.851	195.574	1,0	4,1	19,5	28,9	46,5
132	Suisse	3.568	48.238	4,5	24,2	9,3	2,7	59,3
Toutes économies		..	**1.832.379 t**	**9,4 w**	**11,8 w**	**12,6 w**	**16,5 w**	**49,7 w**

Note : Les données ne concernent que les pays membres de l'OCDE à revenu élevé. Elles sont fondées sur la CTCI, Révision 1 pour 1970 et Révision 2 pour 1993. a. Y compris l'Erythrée. b. Non compris les échanges entre républiques. c. Les chiffres concernent les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, Botswana et Swaziland); il n'y est pas tenu compte des échanges entre les pays de l'Union. d. Non compris la zone du Canal. e. Y compris le Luxembourg. f. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 17. Balance des paiements et réserves

		Solde des transactions courantes (millions de $)				Envois nets de fonds des travailleurs (millions de $)		Réserves internationales brutes		
		Après transferts officiels		Avant transferts officiels				Millions de $		En mois d'importations
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1993
Economies à faible revenu								..	70.632 t	3,8 w
Sauf Chine et Inde								9.722 t	28.609 t	4,2 w
1	Mozambique	..	–317	..	–820	..	60	..	..	*2,2*
2	Tanzanie	–36	–408	–37	–935	..	..	65	203	2,1
3	Ethiopie[a]	–32	–183	–43	–433	..	248	72	500	2,8
4	Sierra Leone	–16	–89	–20	–128	..	..	39	33	0,9
5	Viet Nam	..	–869	..	–1.063	..	..	48	7	0,0
6	Burundi	2	–26	–2	–190	..	..	15	170	6,3
7	Ouganda	20	–107	19	–369	–5	..	57	146	1,5
8	Népal	–1	–195	–25	–263	..	..	94	*518*	*6,8*
9	Malawi	–35	–143	–46	–221	–4	..	29	62	0,7
10	Tchad	2	–84	–33	–264	–6	–35	2	43	2,0
11	Rwanda	7	–112	–12	–360	–4	4	8	47	2,5
12	Bangladesh	–114	243	–234	–535	..	942	..	2.447	5,5
13	Madagascar	10	–167	–42	–326	–26	..	37	..	*1,2*
14	Guinée-Bissau	..	–25	..	–80	..	–2	..	14	1,7
15	Kenya	–49	153	–86	59	..	–3	220	437	0,4
16	Mali	–2	–103	–22	–374	–1	87	1	340	4,0
17	Niger	0	–29	–32	–165	–3	–34	19	196	6,1
18	RDP lao	..	–13	..	–117	..	..	6	154	3,4
19	Burkina Faso	9	–117	–21	–493	16	71	36	387	4,4
20	Inde	–385	–315	–591	–685	80	3.050	1.023	14.675	3,6
21	Nigéria	–368	*2.268*	–412	*1.537*	..	*22*	223	1.640	*1,2*
22	Albanie	..	–7	..	–304	..	278	7.075	..	..
23	Nicaragua	–40	–457	–43	–853	..	25	49	93	2,1
24	Togo	3	–98	–14	–129	–3	2	35	161	4,9
25	Gambie	0	7	0	–35	..	..	8	*94*	*4,5*
26	Zambie	108	–471	107	–471	–48	..	515	192	1,3
27	Mongolie	..	31	..	–40	..	..	..	66	0,6
28	Rép. centrafricaine	–12	–21	–24	–139	–4	..	1	116	3,7
29	Bénin	–3	–52	–23	–212	..	87	16	248	3,8
30	Ghana	–68	–572	–76	–828	–9	8	43	517	2,5
31	Pakistan	–667	–3.327	–705	–3.688	86	1.562	195	1.995	1,4
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine*	–81	–11.609	–81	–11.898	..	93	..	27.348	3,8
34	Guinée	..	79	..	–67	..	–20	..	..	..
35	Mauritanie	–5	–94	–13	–177	–6	23	3	49	1,2
36	Zimbabwe	–14	–116	–26	–295	..	..	59	628	1,8
37	Géorgie	..	–191	..	–191	..	..	..	..	..
38	Honduras	–64	–393	–68	–496	..	..	20	106	1,6
39	Sri Lanka	–59	–381	–71	–541	3	632	43	1.686	2,9
40	Côte d'Ivoire	–38	–1.229	–73	–1.402	–56	–394	119	20	0,1
41	Lesotho	18	22	–1	–376	29	..	..	253	1,8
42	Arménie	..	–40	..	–184	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	–148	1.566	–452	208	29	4.960	165	13.854	9,3
44	*Myanmar*	–63	..	–81	..	..	..	98	401	3,5
45	*Yémen, Rép. du*	..	–1.344	..	–1.441	..	347	..	*337*	*1,3*
Economies à revenu intermédiaire								..	..	..
Tranche inférieure								..	..	..
46	Azerbaïdjan	..	*503*	..	*503*	..	..	..	..	..
47	Indonésie	–310	–2.016	–376	–2.298	..	346	160	12.474	3,3
48	Sénégal	–16	–305	–66	–545	–16	40	22	15	0,1
49	Bolivie	4	–495	2	–693	..	..	46	572	3,7
50	Cameroun	–30	–638	–47	–794	–11	..	81	120	0,5
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	*–101*	..	*–123*	..	..	..	..	..
53	Philippines	–48	–3.289	–138	–3.590	..	279	255	5.934	3,3
54	Congo	–45	–507	–53	–532	–3	–78	9	6	0,1
55	Ouzbékistan	..	–405	..	–405	..	..	..	..	..
56	Maroc	–124	–525	–161	–679	27	1.945	142	3.930	4,8
57	Moldova	..	–149	..	–164	..	..	..	..	..
58	Guaremala	–8	–687	–8	–689	..	199	79	950	3,2
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	–89	495	–239	323	..	69	..	166	1,3
60	Bulgarie	..	–523	..	–523	..	..	..	2.376	6,1
61	Roumanie	*–23*	–1.162	*–23*	–1.281	..	..	..	1.921	2,9
62	Jordanie	–20	–472	–130	–472	..	1.040	258	1.946	2,7
63	Equateur	–113	–360	–122	–490	..	..	76	1.542	3,2
64	Rép. dominicaine	–102	161	–103	–241	25	362	32	658	2,0
65	El Salvador	9	–77	7	–299	..	789	64	720	3,4
66	Lituanie	..	–69	..	–81	..	..	..	..	..
67	Colombie	–293	–2.220	–333	–2.220	6	455	207	7.670	8,6
68	Jamaïque	–153	–182	–149	–247	29	..	139	*324*	*1,5*
69	Pérou	202	–1.768	146	–2.217	..	220	339	3.918	6,3
70	Paraguay	–16	–492	–19	–492	..	..	18	645	2,7
71	Kazakhstan	..	*–1.479*	..	*–1.479*	..	..	..	..	..
72	Tunisie	–53	–912	–88	–1.023	20	590	60	938	1,4
*	Données pour Taïwan, Chine :	1	6.714	2	6.741	..	..	627	88.869	11,0

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Solde des transactions courantes (millions de $)				Envois nets de fonds des travailleurs (millions de $)		Réserves internationales brutes		
		Après transferts officiels		Avant transferts officiels				Millions de $		En mois d'importations
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	1970	1993	1993
73	Algérie	–125	361	–163	361	178	993	352	3.656	3,2
74	Namibie	..	201	..	179	..	..	..	134	0,3
75	Rép. slovaque	..	–435	..	–532	..	..	..	920	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	–250	–6.928	–296	–6.959	..	..	911	25.439	5,1
78	Costa Rica	–74	–470	–77	–537	..	..	16	1.038	3,8
79	Ukraine	..	–863	..	–970	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	–3.698	..	–5.927	..	..	..	4.277	2,2
81	Fédération de Russie	..	5.300	..	2.700	..	..	..	..	..
82	Panama	–64	70	–79	–136	..	..	16	597	0,8
83	Rép. tchèque	..	–228	..	369	..	..	..	4.551	..
84	Botswana	–30	..	–35	..	–9	..	..	4.153	0,0
85	Turquie	–44	–6.380	–57	–7.113	273	2.919	440	7.846	3,0
86	*Iran, Rép. islamique d'*	–507	–3.765	–511	–3.765	..	..	217	..	..
Tranche supérieure								**11.144 t**	**211.138 t**	**4,7 w**
87	Venezuela	–104	–2.223	–98	–2.216	–87	–746	1.047	13.693	7,8
88	Bélarus	..	–404	..	–404	..	..	..	..	..
89	Brésil	–837	–637	–861	–608	..	..	1.190	31.747	7,6
90	Afrique du Sud	–1.215	1.805	–1.253	1.743	..	..	1.057	2.879	1,4
91	Maurice	8	–92	5	–96	..	..	46	781	4,8
92	Estonie	..	–62	..	–60	..	..	..	..	..
93	Malaisie	8	–2.103	2	–2.100	..	..	667	28.183	4,5
94	Chili	–91	–2.093	–95	–2.418	..	..	392	10.369	8,4
95	Hongrie	..	–4.262	..	–4.284	..	..	..	6.816	3,7
96	Mexique	–1.068	–23.393	–1.098	–23.393	..	..	756	25.299	2,7
97	Trinité-et-Tobago	–109	*122*	–104	*123*	3	*6*	43	228	*1,1*
98	Uruguay	–45	–227	–55	–252	..	..	186	1.423	4,9
99	Oman	..	–1.069	..	–1.087	..	–1.329	13	1.021	4,8
100	Gabon	–3	–269	–15	–284	–8	–141	15	6	0,3
101	Slovénie	..	*932*	..	*885*	..	..	..	141	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	–163	–7.452	–160	–7.363	..	..	682	15.499	5,9
104	Grèce	–422	–747	–424	–4.832	333	2.360	318	9.135	3,0
105	Corée, Rép. de	–623	384	–706	526	..	..	610	21.455	2,2
106	Portugal	–158	947	–158	–1.926	504	3.844	1.565	22.115	8,7
107	*Arabie saoudite*	71	–14.218	152	–13.278	–183	–15.717	670	9.224	1,4
108	*Turkménistan*	..	*927*	..	*927*	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire								..	..	..
Afrique subsaharienne								**3.085 t**	**15.164 t**	**2,4 w**
Asie de l'Est et Pacifique								..	**122.053 t**	**3,7 w**
Asie du Sud								**1.404 t**	**21.425 t**	**4,3 w**
Europe et Asie centrale								..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord								**4.477 t**	**49.511 t**	**4,3 w**
Amérique latine et Caraïbes								**5.527 t**	**118.421 t**	**5,6 w**
Gravement endettées								**3.691 t**	**68.277 t**	**5,7 w**
Economies à revenu élevé								**72.544 t**	**974.281 t**	**2,7 w**
109	Nouvelle-Zélande	–232	–932	–222	–885	16	256	258	3.337	2,7
110	Irlande	–198	3.848	–228	979	..	..	698	6.066	1,2
111	Espagne	79	–6.258	79	–9.112	469	1.495	1.851	47.146	4,5
112	† Israël	–562	–1.373	–766	–5.268	..	..	452	6.386	2,2
113	Australie	–785	–10.369	–691	–9.955	..	..	1.709	14.189	2,4
114	† Hong Kong	225	..	225	..	..	..	..	..	.
115	Royaume-Uni	1.970	–16.391	2.376	–9.145	..	..	2.918	43.982	1,4
116	Finlande	–240	–980	–233	–527	..	..	455	6.193	2,1
117	† Koweït	853	6.344	853	6.474	..	–1.229	209	5.206	6,1
118	Italie	821	11.176	1.155	17.008	555	432	5.547	53.590	2,1
119	† Singapour	–572	2.039	–585	2.253	..	..	1.012	48.361	5,6
120	Canada	1.008	–23.869	960	–23.506	..	..	4.733	14.846	1,0
121	Pays-Bas	–485	9.775	–509	13.243	–51	–353	3.362	45.036	2,4
122	† Emirats arabes unis	90	..	100	..	..	..	..	6.415	..
123	Belgique[b]	716	12.588	904	14.574	38	–365	..	..	..
124	France	–204	10.201	18	15.613	–641	–1.530	5.199	54.624	1,7
125	Autriche	–79	–875	–77	–639	–7	44	1.806	21.878	2,8
126	Allemagne[c]	837	*–25.563*	1.839	*–1.222*	–1.366	*–4.375*	13.879	114.822	*2,6*
127	Suède	–265	–1.835	–160	–244	..	90	775	21.421	3,4
128	Etats-Unis	2.330	–103.925	4.680	–85.525	–650	–7.660	15.237	164.620	2,3
129	Norvège	–242	2.453	–200	3.534	..	–234	813	20.085	3,1
130	Danemark	–544	4.711	–510	5.086	..	..	488	10.941	2,1
131	Japon	1.990	131.510	2.170	135.350	..	..	4.876	107.989	2,4
132	Suisse	161	16.697	203	17.329	–313	–2.007	5.317	65.167	6,7
Toutes économies								..	..	..

a. Y compris l'Erythrée. b. Y compris le Luxembourg. c. Les chiffres antérieurs à juillet 1990 se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 18. Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP

OCDE : Flux nets toraux[a]		1970	1975	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993
						Millions de dollars				
109	Nouvelle-Zélande	14	66	72	54	87	95	100	97	98
110	Irlande	0	8	30	39	49	57	72	70	81
113	Australie	212	552	667	749	1.020	955	1.050	1.015	953
115	Royaume-Uni	500	904	1.854	1.530	2.587	2.638	3.201	3.243	2.908
116	Finlande	7	48	110	211	706	846	930	644	355
118	Italie	147	182	683	1.098	3.613	3.395	3.347	4.122	3.043
120	Canada	337	880	1.075	1.631	2.320	2.470	2.604	2.515	2.373
121	Pays-Bas	196	608	1.630	1.136	2.094	2.538	2.517	2.753	2.525
123	Belgique	120	378	595	440	703	889	831	870	808
124	France	971	2.093	4.162	3.995	5.802	7.163	7.386	8.270	7.915
125	Autriche	11	79	178	248	282	394	548	556	544
126	Allemagne[b]	599	1.689	3.567	2.942	4.948	6.320	6.890	7.583	6.954
127	Suède	117	566	962	840	1.799	2.007	2.116	2.460	1.769
128	Etats-Unis	3.153	4.161	7.138	9.403	7.677	11.394	11.262	11.709	9.721
129	Norvège	37	184	486	574	917	1.205	1.178	1.273	1.014
130	Danemark	59	205	481	440	937	1.171	1.200	1.392	1.340
131	Japon	458	1.148	3.353	3.797	8.965	9.069	10.952	11.151	11.259
132	Suisse	30	104	253	302	558	750	863	1.139	793
	Total	6.986	13.855	27.296	29.429	45.064	53.356	57.047	60.862	54.453
						En pourcentage du PNB du donateur				
109	Nouvelle-Zélande	0,23	0,52	0,33	0,25	0,22	0,23	0,25	0,26	0,25
110	Irlande	0,00	0,09	0,16	0,24	0,17	0,16	0,19	0,16	0,20
113	Australie	0,59	0,65	0,48	0,48	0,38	0,34	0,38	0,37	0,35
115	Royaume-Uni	0,41	0,39	0,35	0,33	0,31	0,27	0,32	0,31	0,31
116	Finlande	0,06	0,18	0,22	0,40	0,62	0,63	0,80	0,64	0,46
118	Italie	0,16	0,11	0,15	0,26	0,42	0,31	0,30	0,34	0,31
120	Canada	0,41	0,54	0,43	0,49	0,44	0,44	0,45	0,46	0,45
121	Pays-Bas	0,61	0,75	0,97	0,91	0,94	0,92	0,88	0,86	0,82
123	Belgique	0,46	0,59	0,50	0,55	0,46	0,46	0,41	0,39	0,39
124	France	0,66	0,62	0,63	0,78	0,61	0,60	0,62	0,63	0,63
125	Autriche	0,07	0,21	0,23	0,38	0,22	0,25	0,34	0,30	0,30
126	Allemagne[b]	0,32	0,40	0,44	0,47	0,41	0,42	0,40	0,39	0,37
127	Suède	0,38	0,82	0,78	0,86	0,96	0,91	0,90	1,03	0,98
128	Etats-Unis	0,32	0,27	0,27	0,24	0,15	0,21	0,20	0,20	0,15
129	Norvège	0,32	0,66	0,87	1,01	1,05	1,17	1,13	1,16	1,01
130	Danemark	0,38	0,58	0,74	0,80	0,93	0,94	0,96	1,02	1,03
131	Japon	0,23	0,23	0,32	0,29	0,31	0,31	0,32	0,30	0,26
132	Suisse	0,15	0,19	0,24	0,31	0,30	0,32	0,36	0,45	0,33
						Monnaies nationales				
109	Nouvelle-Zélande (millions de dollars)	13	55	74	109	145	159	173	180	181
110	Irlande (millions de livres)	0	4	15	37	35	34	45	41	55
113	Australie (millions de dollars)	189	402	591	966	1.287	1.222	1.348	1.380	1.401
115	Royaume-Uni (millions de livres)	208	409	798	1.180	1.578	1.478	1.809	1.837	1.936
116	Finlande (millions de markkaa)	29	177	414	1.308	3.025	3.228	3.749	2.873	2.026
118	Italie (milliards de lires)	92	119	585	2.097	4.954	4.060	4.138	5.056	4.780
120	Canada (millions de dollars)	353	895	1.257	2.227	2.747	2.881	2.983	3.037	3.060
121	Pays-Bas (millions de florins)	710	1.538	3.241	3.773	4.435	4.610	4.688	4.830	4.687
123	Belgique (millions de francs)	6.000	13.902	17.399	26.145	27.665	29.625	28.267	27.902	27.914
124	France (millions de francs)	5.393	8.971	17.589	35.894	36.973	38.901	41.517	43.673	44.774
125	Autriche (millions de schillings)	286	1.376	2.303	5.132	3.726	4.468	6.374	6.095	6.326
126	Allemagne (millions de deutsche mark)[b]	2.192	4.155	6.484	8.661	9.290	10.186	11.390	11.812	11.490
127	Suède (millions de couronnes)	605	2.350	4.069	7.226	11.592	11.862	12.764	14.248	13.737
128	Etats-Unis (millions de dollars)	3.153	4.161	7.138	9.403	7.677	11.394	11.262	11.709	9.721
129	Norvège (millions de couronnes)	264	962	2.400	4.946	6.327	7.527	7.609	7.787	7.203
130	Danemark (millions de couronnes)	443	1.178	2.711	4.657	6.840	7.228	7.646	8.380	8.675
131	Japon (milliards de yen)	165	341	760	749	1.234	1.307	1.472	1.411	1.248
132	Suisse (millions de francs)	131	268	424	743	912	1.037	1.232	1.596	1.171
Chiffres récapitulatifs						Milliards de dollars				
	APD (prix courants)	7,0	13,9	27,3	29,4	45,7	54,5	58,6	62,7	56,0
	APD (prix de 1992)	35,0	41,0	47,2	55,0	55,9	59,8	62,1	62,7	57,1
	PNB (prix courants)	2.079,0	4.001,0	7.488,0	8.550,0	14.349,2	16.073,1	17.073,8	18.294,4	18.604,8
						En pourcentage				
	APD en pourcentage du PNB	0,34	0,35	0,35	0,34	0,32	0,34	0,35	0,35	0,30
						Indice (1992 = 100)				
	Déflateur du PIB[c]	19,9	33,8	57,9	53,5	81,8	91,2	94,3	100,0	98,0

OCDE : Flux bilatéraux nets vers les économies à revenu faible[a]		1980	1988	1989	1990	1991	1992	1993
		En pourcentage du PNB du donateur						
109	Nouvelle-Zélande	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01
110	Irlande	..	0,00	0,05	0,06	0,07	0,07	0,08
113	Australie	0,05	0,04	0,06	0,06	0,05	0,06	0,06
115	Royaume-Uni	0,15	0,11	0,11	0,09	0,11	0,10	0,07
116	Finlande	0,10	0,28	0,28	0,24	0,29	0,24	0,15
118	Italie	0,01	0,20	0,13	0,11	0,09	0,09	0,09
120	Canada	0,14	0,15	0,11	0,11	0,12	0,12	0,09
121	Pays-Bas	0,42	0,38	0,34	0,35	0,23	0,28	0,23
123	Belgique	0,26	0,17	0,12	0,15	0,10	0,12	0,11
124	France	0,11	0,17	0,19	0,20	0,18	0,19	0,19
125	Autriche	0,03	0,04	0,07	0,11	0,13	0,04	0,04
126	Allemagne[b]	0,12	0,13	0,14	0,15	0,13	0,14	0,11
127	Suède	0,41	0,36	0,41	0,34	0,36	0,34	0,37
128	Etats-Unis	0,07	0,05	0,05	0,07	0,09	0,06	0,04
129	Norvège	0,34	0,47	0,42	0,49	0,46	0,48	0,38
130	Danemark	0,33	0,37	0,39	0,35	0,36	0,33	0,36
131	Japon	0,09	0,11	0,11	0,09	0,12	0,09	0,09
132	Suisse	0,09	0,12	0,12	0,12	0,16	0,13	0,12
	Total	**0,11**	**0,11**	**0,11**	**0,12**	**0,12**	**0,11**	**0,09**

OPEP : Flux nets totaux[d]		1980	1988	1989	1990	1991	1992	1993
		Millions de dollars						
21	Nigéria	35	14	70	13	..	..	..
	Qatar	277	4	–3	–2	1	1	1
73	Algérie	81	13	42	7	3	7	7
86	*Iran, Rép. islamique d'*	–72	39	–94	2	..	..	..
87	Venezuela	135	55	52	15	..	..	..
	Iraq	864	–21	36	78	–3	–28	..
	Libye	376	129	174	37	15	40	27
107	*Arabie saoudite*[c]	5.943	2.223	1.441	4.556	1.873	962	811
117	† Koweït	1.140	108	170	1.295	389	202	381
122	† Emirats arabes unis	1.118	–17	65	888	558	169	236
	Total OPEP[d]	**9.897**	**2.547**	**1.953**	**6.889**	..	..	..
	Total OPAEP[f]	**9.799**	**2.439**	**1.925**	**6.859**	..	..	..
		En pourcentage du PNB du donateur						
21	Nigéria	..	0,04	0,25	0,04	..	..	..
	Qatar	4,16	0,06	–0,04	–0,03	0,01	0,01	0,02
73	Algérie	0,20	0,02	0,07	0,01	0,01	0,01	0,01
86	*Iran, Rép. islamique d'*	..	..	–0,02	..	..	..	..
87	Venezuela	..	0,11	0,13	0,03	..	..	..
	Iraq	2,36	–0,04	0,05	0,11	0,00	–0,04	..
	Libye	1,16	0,62	0,80	0,14	0,05	0,15	0,12
107	*Arabie saoudite*[e]	4,15	2,73	1,64	3,42	1,60	0,80	0,70
117	† Koweït	3,52	0,39	0,53	5,13	2,45	0,87	1,30
122	† Emirats arabes unis	4,06	–0,07	0,23	2,64	1,64	0,48	0,66
	Total OPEP[d]	..	..	**0,19**	..	..	..	..
	Total OPAEP[f]	**3,26**	**0,85**	**0,56**	**1,80**	..	..	..

a. Pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques à revenu élevé. b. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification. c. Voir les notes techniques. d. Organisation des pays exportateurs de pétrole. e. Les données proviennent des autorités nationales. f. Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

Tableau 19. Apports d'aide publique au développement

		Décaissements nets d'APD de toutes origines								
		Millions de dollars							Par habitant ($)	En % du PNB
		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1993	1993
Economies à faible revenu		**16.909 t**	**18.904 t**	**20.344 t**	**23.274 t**	**23.404 t**	**29.897 t**	**31.394 t**	**9,2 w**	**2,5 w**
Sauf Chine et Inde		**14.377 t**	**15.650 t**	**17.044 t**	**19.169 t**	**19.335 t**	**26.171 t**	**26.603 t**	**23,7 w**	**6,4 w**
1	Mozambique	652	894	805	995	1.031	1.408	1.162	77,0	79,2
2	Tanzanie	879	979	921	1.143	1.080	1.250	949	33,9	40,0
3	Ethiopie[a]	633	970	753	1.020	1.096	1.143	1.087	21,0	..
4	Sierra Leone	68	102	100	65	105	137	1.204	269,4	164,4
5	Viet Nam	111	148	129	194	248	579	319	4,5	2,5
6	Burundi	202	189	199	266	254	294	244	40,6	25,8
7	Ouganda	280	363	447	552	539	670	616	34,2	19,0
8	Népal	347	399	493	430	453	427	364	17,5	9,7
9	Malawi	280	366	412	481	504	570	503	47,8	25,5
10	Tchad	198	264	244	308	265	241	229	38,1	19,1
11	Rwanda	245	252	232	294	352	353	361	47,7	24,1
12	Bangladesh	1.635	1.592	1.800	2.047	1.634	1.719	1.386	12,0	5,8
13	Madagascar	321	304	321	386	439	362	370	26,7	11,0
14	Guinée-Bissau	111	103	115	132	118	107	97	94,6	40,3
15	Kenya	572	808	966	1.053	873	893	894	35,3	16,1
16	Mali	366	427	454	468	458	424	360	35,5	13,5
17	Niger	353	371	296	391	377	371	347	40,5	15,6
18	RDP lao	58	77	140	152	131	157	199	43,2	14,9
19	Burkina Faso	281	298	272	336	415	440	457	46,8	16,2
20	Inde	1.839	2.097	1.913	1.550	2.750	2.437	1.503	1,7	0,6
21	Nigéria	69	120	346	250	262	258	284	2,7	0,9
22	Albanie	0	6	10	11	325	390	194	57,3	..
23	Nicaragua	141	220	244	334	841	658	323	78,5	17,9
24	Togo	126	199	183	241	202	212	101	25,9	8,1
25	Gambie	100	82	93	91	98	112	92	88,0	25,5
26	Zambie	426	475	389	482	880	1.031	870	97,3	23,6
27	Mongolie	3	3	6	13	70	123	113	48,6	10,3
28	Rép. centrafricaine	176	196	192	244	175	177	174	55,0	14,1
29	Bénin	138	162	263	271	255	269	267	52,4	12,5
30	Ghana	373	474	552	502	723	616	633	38,5	10,4
31	Pakistan	879	1.408	1.129	1.149	1.223	1.072	1.065	8,7	2,1
32	Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33	Chine	1.462	2.008	2.156	2.176	2.041	3.058	3.273	2,8	0,8
34	Guinée	213	262	346	296	370	441	414	65,6	13,0
35	Mauritanie	185	187	244	229	220	183	331	153,2	34,9
36	Zimbabwe	293	272	264	340	393	715	460	42,8	8,1
37	Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	258	325	253	456	303	349	324	60,7	9,7
39	Sri Lanka	502	598	547	674	815	483	551	30,8	5,3
40	Côte d'Ivoire	254	439	403	694	633	757	766	57,5	8,2
41	Lesotho	103	105	129	136	120	133	128	65,7	16,8
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	1.773	1.540	1.569	5.446	5.021	3.602	2.304	40,8	5,9
44	*Myanmar*	367	451	184	166	179	115	102	2,3	..
45	*Yémen, Rép. du*	422	304	370	407	300	248	309	23,4	..
Economies à revenu intermédiaire		..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tranche inférieure		..	..	..	..	..	..	..	..	..
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	1.245	1.632	1.840	1.747	1.874	2.095	2.026	10,8	1,4
48	Sénégal	641	570	650	795	581	680	508	64,3	8,8
49	Bolivie	318	399	445	526	481	628	570	80,6	10,6
50	Cameroun	213	284	458	449	519	715	547	43,7	4,9
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines	770	855	845	1.284	1.054	1.717	1.490	23,0	2,8
54	Congo	152	90	93	219	134	113	129	52,9	5,2
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	448	482	464	1.055	1.233	962	751	29,0	2,8
57	Moldova	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	241	235	262	203	199	198	212	21,1	1,9
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	322	380	339	416	397	442	303	73,7	5,0
60	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
62	Jordanie	577	417	276	888	921	355	245	59,7	4,4
63	Equateur	228	172	161	163	238	244	240	21,9	1,7
64	Rép. dominicaine	130	118	143	101	67	64	2	0,2	0,0
65	El Salvador	426	420	446	352	294	409	405	73,4	5,3
66	Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	78	63	68	96	122	246	109	3,0	0,2
68	Jamaïque	168	193	262	273	165	126	109	45,0	2,8
69	Pérou	294	276	310	401	614	409	560	24,5	1,4
70	Paraguay	81	76	93	57	146	102	137	29,1	2,0
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	277	318	283	393	357	437	250	28,9	1,7

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Décaissements nets d'APD de toutes origines								
		Millions de dollars							Par habitant ($)	En % du PNB
		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1993	1993
73	Algérie	214	172	158	263	340	406	359	13,4	0,7
74	Namibie	17	22	59	123	184	143	154	105,6	6,2
75	Rép. slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77	Thaïlande	504	563	739	802	722	776	614	10,6	0,5
78	Costa Rica	228	188	227	230	174	140	99	30,1	1,3
79	Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	40	22	19	98	102	162	79	31,3	1,2
83	Rép. tchèque	..	..	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	156	151	160	149	136	115	127	90,4	3,3
85	Turquie	376	268	141	1.219	1.622	326	461	7,7	0,3
86	*Iran, Rép. islamique d'*	71	82	96	105	194	107	141	2,2	..
Tranche supérieure		**2.173 t**	**1.474 t**	**1.652 t**	**1.382 t**	**1.562 t**	**2.245 t**	**2.170 t**	**10,2 w**	**0,2 w**
87	Venezuela	19	23	60	80	31	41	50	2,4	0,1
88	Bélarus	..	..	..	..	..	..	..	..	..
89	Brésil	289	210	206	167	183	–235	238	1,5	0,0
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Maurice	65	59	60	89	67	46	27	24,3	0,8
92	Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Malaisie	363	104	140	469	289	209	100	5,2	0,2
94	Chili	21	45	62	108	126	136	184	13,3	0,4
95	Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96	Mexique	156	174	99	160	278	316	402	4,5	0,1
97	Trinité-et-Tobago	34	9	6	18	–2	9	3	2,0	0,1
98	Uruguay	18	41	39	54	51	73	121	38,5	0,9
99	Oman	16	1	18	66	15	54	1,071	538,8	9,2
100	Gabon	82	106	133	132	143	69	102	100,9	1,9
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	100	153	212	184	299	292	283	8,4	0,1
104	Grèce	35	35	30	37	39	47	44	4,2	0,1
105	Corée, Rép. de	11	10	52	52	55	3	965	21,9	0,3
106	Portugal	..	..	..	..	..	..	..	..	..
107	*Arabie saoudite*	22	19	36	44	45	55	35	2,0	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		**9.511 t**	**10.574 t**	**11.924 t**	**13.473 t**	**13.973 t**	**16.784 t**	**16.441 t**	**35,7 w**	**11,5 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**4.722 t**	**4.722 t**	**5.749 t**	**6.736 t**	**7.095 t**	**8.068 t**	**7.700 t**	**6,1 w**	**0,8 w**
Asie du Sud		**4.244 t**	**5.474 t**	**5.307 t**	**6.236 t**	**6.119 t**	**6.055 t**	**7.485 t**	**4,3 w**	**1,5 w**
Europe et Asie centrale		..	..	..	..	..	..	..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**4.710 t**	**4.474 t**	**4.704 t**	..	..	**9.831 t**	**9.560 t**	**22,9 w**	**3,2 w**
Amérique latine et Caraïbes		**3.024 t**	**3.262 t**	**3.732 t**	**3.751 t**	**4.149 t**	**4.640 t**	**5.273 t**	**8,6 w**	**0,3 w**
Gravement endettées		**3.324 t**	**3.473 t**	**3.788 t**	**3.118 t**	**3.310 t**	**5.543 t**	**6.189 t**	**13,4 w**	**0,4 w**
Economies à revenu élevé		..	..	..	..	..	..	..	..	..
109	Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110	Irlande	..	..	..	..	..	..	..	..	.
111	Espagne	..	..	..	..	..	..	..	..	.
112	† Israël	1.251	1.241	1.192	1.372	1.749	2.066	1.266	242,5	1,8
113	Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	.
114	† Hong Kong	19	22	40	38	36	–39	30	5,2	0,0
115	Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..	..	..	.
116	Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117	† Koweït	3	6	4	7	5	2	3	1,5	0,0
118	Italie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
119	† Singapour	23	22	95	–3	8	20	24	8,5	0,0
120	Canada	..	..	..	..	..	..	..	..	..
121	Pays-Bas	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122	† Emirats arabes unis	115	–12	–6	5	–6	–8	–9	–4,8	0,0
123	Belgique	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124	France	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125	Autriche	..	..	..	..	..	..	..	..	..
126	Allemagne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
127	Suède	..	..	..	..	..	..	..	..	..
128	Etats-Unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..
129	Norvège	..	..	..	..	..	..	..	..	..
130	Danemark	..	..	..	..	..	..	..	..	..
131	Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..
132	Suisse	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		..	..	..	..	..	..	..	..	..

a. Y compris l'Erythrée.

Tableau 20. Dette extérieure totale

		Dette à long terme (millions de $)		Recours au crédit FMI (millions de $)		Dette à court terme (millions de $)		Dette extérieure totale (millions de $)		Total des arriérés sur ELT (millions de $)		Ratio valeur actuelle/nominale de la dette
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1993
Economies à faible revenu Sauf Chine et Inde												
1	Mozambique	..	4.668	..	189	..	407	..	5.264	..	1.549	81
2	Tanzanie	2.490	6.746	171	215	311	562	2.972	7.522	42	1.535	73
3	Ethiopie[a]	688	4.530	79	49	57	150	824	4.729	1	735	65
4	Sierra Leone	323	728	59	84	53	576	435	1.388	25	248	81
5	Viet Nam	40	21.554	0	100	0	2.570	40	24.224	0	7.610	86
6	Burundi	118	999	36	58	12	5	166	1.063	0	13	44
7	Ouganda	549	2.617	89	334	64	105	702	3.056	103	283	58
8	Népal	156	1.938	42	49	7	23	205	2.009	0	13	49
9	Malawi	625	1.724	80	86	116	12	821	1.821	4	8	45
10	Tchad	204	705	14	28	11	25	229	757	35	36	49
11	Rwanda	150	836	14	12	26	62	190	910	0	50	47
12	Bangladesh	3.417	13.048	424	682	212	149	4.053	13.879	0	15	54
13	Madagascar	892	3.920	87	92	244	582	1.223	4.594	20	1.534	76
14	Guinée-Bissau	128	634	1	5	5	53	134	692	6	152	66
15	Kenya	2.499	5.721	254	363	640	909	3.394	6.994	6	690	76
16	Mali	669	2.506	39	71	24	73	732	2.650	76	345	58
17	Niger	687	1.535	16	52	159	118	863	1.704	2	223	67
18	RDP lao	333	1.948	16	36	1	1	350	1.986	6	0	31
19	Burkina Faso	281	1.093	15	21	35	31	330	1.144	0	52	52
20	Inde	18.334	83.254	977	4.901	1.271	3.626	20.582	91.781	0	0	78
21	Nigéria	5.381	28.558	0	0	3.553	3.973	8.934	32.531	0	6.784	98
22	Albanie	..	174	..	30	..	552	..	755	..	49	93
23	Nicaragua	1.671	8.773	49	23	472	1.648	2.192	10.445	44	4.335	91
24	Togo	899	1.128	33	69	120	95	1.052	1.292	49	85	62
25	Gambie	97	349	16	33	23	4	137	386	0	6	49
26	Zambie	2.227	4.679	447	777	586	1.332	3.261	6.788	39	2.073	81
27	Mongolie	..	344	..	32	..	15	..	391	..	36	72
28	Rép. centrafricaine	147	797	24	29	25	78	195	904	54	117	55
29	Bénin	334	1.409	16	43	73	35	424	1.487	19	38	56
30	Ghana	1.162	3.378	105	738	131	474	1.398	4.590	9	155	62
31	Pakistan	8.515	20.429	674	1.122	737	4.500	9.926	26.050	0	0	79
32	Tadjikistan	..	41	..	0	..	0	..	42	..	0	68
33	Chine	4.504	70.254	0	0	0	13.546	4.504	83.800	0	0	91
34	Guinée	1.004	2.675	35	60	78	128	1.117	2.864	129	412	65
35	Mauritanie	717	1.960	62	63	65	180	843	2.203	54	379	71
36	Zimbabwe	696	3.287	0	282	90	600	786	4.168	0	2	84
37	Géorgie	..	568	..	0	..	0	..	568	..	0	95
38	Honduras	1.167	3.568	33	118	272	179	1.472	3.865	3	173	81
39	Sri Lanka	1.231	6.026	391	516	220	241	1.841	6.783	0	0	64
40	Côte d'Ivoire	6.321	13.167	65	219	1.059	5.760	7.445	19.146	0	4.125	92
41	Lesotho	58	472	6	34	8	6	72	512	0	13	53
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	16.477	37.204	411	202	4.027	3.220	20.915	40.626	457	1.995	68
44	*Myanmar*	1.390	5.135	106	0	4	343	1.499	5.478	0	1.298	76
45	*Yémen, Rép. du*	1.453	5.341	48	0	183	582	1.684	5.923	8	2.309	80
Economies à revenu intermédiaire Tranche inférieure												
46	Azerbaïdjan	..	36	..	0	..	0	..	36	..	0	96
47	Indonésie	18.169	68.865	0	0	2.775	20.674	20.944	89.539	0	1	91
48	Sénégal	1.114	3.060	140	244	219	464	1.473	3.768	0	375	69
49	Bolivie	2.274	3.784	126	221	303	208	2.702	4.213	24	54	76
50	Cameroun	2.183	5.683	59	16	271	902	2.513	6.601	6	977	90
51	Macédoine, ex-RY de	..	738	..	4	..	124	..	866	..	321	101
52	Rép. kirghize	..	248	..	60	..	0	..	308	..	0	90
53	Philippines	8.817	29.025	1.044	1.210	7.556	5.035	17.417	35.269	1	0	94
54	Congo	1.257	4.097	22	5	247	969	1.526	5.071	14	1.907	91
55	Ouzbékistan	..	736	..	0	..	3	..	739	..	3	93
56	Maroc	8.475	20.660	457	285	778	486	9.710	21.430	6	434	89
57	Moldova	..	202	..	87	..	1	..	289	..	6	90
58	Guatemala	831	2.484	0	0	335	471	1.166	2.954	0	335	85
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	624	2.860	31	44	64	264	719	3.168	0	0	86
60	Bulgarie	392	9.746	0	632	0	1.872	392	12.250	0	7.818	99
61	Roumanie	7.131	2.326	328	1.031	2.303	1.099	9.762	4.456	0	0	95
62	Jordanie	1.490	6.825	0	81	486	66	1.975	6.972	30	301	89
63	Equateur	4.422	10.176	0	71	1.575	3.863	5.997	14.110	1	5.199	96
64	Rép. dominicaine	1.473	3.813	49	186	480	634	2.002	4.633	20	929	91
65	El Salvador	659	1.905	32	0	220	107	911	2.012	0	9	79
66	Lituanie	..	164	..	121	..	7	..	291	..	0	87
67	Colombie	4.604	13.940	0	0	2.337	3.233	6.941	17.173	0	207	96
68	Jamaïque	1.496	3.632	309	335	98	311	1.904	4.279	27	474	86
69	Pérou	6.828	16.363	474	883	2.084	3.082	9.386	20.328	0	6.246	89
70	Paraguay	780	1.309	0	0	174	290	955	1.599	2	124	88
71	Kazakhstan	..	1.552	..	85	..	2	..	1.640	..	2	97
72	Tunisie	3.390	7.627	0	285	136	789	3.526	8.701	6	3	88

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Dette à long terme (millions de $)		Recours au crédit FMI (millions de $)		Dette à court terme (millions de $)		Dette extérieure totale (millions de $)		Total des arriérés sur ELT (millions de $)		Ratio valeur actuelle/nominale de la dette
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1993
73	Algérie	17.040	24.587	0	471	2.325	700	19.365	25.757	2	1	95
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	2.059	..	557	..	715	..	3.330	..	0	94
76	Lettonie	..	119	..	107	..	5	..	231	..	2	89
77	Thaïlande	5.646	26.079	348	0	2.303	19.740	8.297	45.819	0	0	98
78	Costa Rica	2.112	3.419	57	81	575	372	2.744	3.872	2	130	92
79	Ukraine	..	3.462	..	0	..	122	..	3.584	..	29	96
80	Pologne	6.594	41.966	0	684	2.300	2.656	8.894	45.306	334	2.094	93
81	Fédération de Russie	..	72.769	..	2.469	..	7.851	..	83.089	..	7.729	98
82	Panama	2.271	3.709	23	113	681	2.980	2.975	6.802	1	3.607	97
83	Rép. tchèque	0	5.509	0	1.072	3.318	2.079	3.318	8.660	0	4	97
84	Botswana	143	666	0	0	4	8	147	674	0	15	76
85	Turquie	15.575	49.329	1.054	0	2.502	18.533	19.131	67.862	34	0	97
86	*Iran, Rép. islamique d'*	4.500	11.666	0	0	0	8.884	4.500	20.550	1	40	109
Tranche supérieure												
87	Venezuela	13.795	30.103	0	2.680	15.550	4.682	29.345	37.465	51	1.023	97
88	Bélarus	..	864	..	96	..	0	..	961	..	0	75
89	Brésil	57.466	105.283	0	304	13.546	27.162	71.012	132.749	469	15.370	98
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
91	Maurice	318	884	102	0	47	115	467	999	2	34	87
92	Estonie	..	97	..	58	..	0	..	155	..	0	91
93	Malaisie	5.256	16.384	0	0	1.355	6.951	6.611	23.335	0	0	97
94	Chili	9.399	16.031	123	476	2.560	4.130	12.081	20.637	0	0	95
95	Hongrie	6.416	21.535	0	1.231	3.347	2.005	9.764	24.771	0	0	100
96	Mexique	41.215	85.960	0	4.787	16.163	27.281	57.378	118.028	0	0	99
97	Trinité-et-Tobago	713	1.854	0	155	116	129	829	2.137	0	4	97
98	Uruguay	1.338	4.992	0	38	322	2.229	1.660	7.259	0	0	97
99	Oman	436	2.319	0	0	163	342	599	2.661	0	0	95
100	Gabon	1.272	2.889	15	45	228	883	1.514	3.818	0	1.105	96
101	Slovénie	..	1.794	..	12	..	117	..	1.923	..	125	97
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	16.774	61.534	0	3.520	10.383	9.419	27.157	74.473	0	2.872	97
104	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	Corée, Rép. de	18.236	35.003	683	0	10.561	12.200	29.480	47.203	0	0	97
106	Portugal	7.215	26.546	119	0	2.395	10.396	9.729	36.942	0	0	97
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	9	..	0	..	0	..	9	..	0	56
Économies à revenu faible/intermédiaire												
Afrique subsaharienne												
Asie de l'Est et Pacifique												
Asie du Sud												
Europe et Asie centrale												
Moyen-Orient et Afrique du Nord												
Amérique latine et Caraïbes												
Gravement endettées												
Économies à revenu élevé												
109	Nouvelle-Zélande											
110	Irlande											
111	Espagne											
112	† Israël											
113	Australie											
114	† Hong Kong											
115	Royaume-Uni											
116	Finlande											
117	† Koweït											
118	Italie											
119	† Singapour											
120	Canada											
121	Pays-Bas											
122	† Emirats arabes unis											
123	Belgique											
124	France											
125	Autriche											
126	Allemagne											
127	Suède											
128	Etats-Unis											
129	Norvège											
130	Danemark											
131	Japon											
132	Suisse											
Toutes économies												

a. Y compris l'Erythrée.

Tableau 21. Flux de capitaux extérieurs publics et privés

		Décaissements (millions de $)				Remboursements du principal (millions de $)				Paiements d'intérêts (millions de $)			
		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu													
Sauf Chine et Inde													
1	Mozambique	..	156	..	4	..	23	..	3	..	41	..	0
2	Tanzanie	403	234	31	0	53	78	16	0	59	66	7	0
3	Ethiopie[a]	110	379	0	0	17	35	0	0	17	28	0	0
4	Sierra Leone	86	64	0	0	32	3	0	0	8	2	0	0
5	Viet Nam	8	80	0	0	0	264	0	0	1	77	0	0
6	Burundi	39	78	0	0	4	19	0	0	2	12	0	0
7	Ouganda	93	342	0	0	32	238	0	0	4	49	0	0
8	Népal	50	187	0	0	2	39	0	0	2	27	0	0
9	Malawi	153	190	0	0	33	40	0	0	35	27	0	0
10	Tchad	6	56	0	0	3	2	0	0	0	8	0	0
11	Rwanda	27	39	0	0	3	3	0	0	2	3	0	0
12	Bangladesh	657	618	0	0	63	274	0	0	47	153	0	0
13	Madagascar	350	120	0	0	30	28	0	0	26	23	0	0
14	Guinée-Bissau	69	19	0	0	3	1	0	0	1	2	0	0
15	Kenya	539	425	87	65	108	276	88	50	124	153	39	54
16	Mali	95	56	0	0	6	7	0	0	3	7	0	0
17	Niger	167	107	113	0	23	35	35	24	16	15	49	7
18	RDP lao	55	78	0	0	1	24	0	0	1	5	0	0
19	Burkina Faso	65	145	0	0	11	17	0	0	6	16	0	0
20	Inde	2.166	6.849	285	1.120	664	3.822	91	253	473	3.956	30	139
21	Nigéria	1.187	514	565	0	65	499	177	10	440	1.269	91	2
22	Albanie	..	63	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0
23	Nicaragua	276	104	0	0	45	53	0	0	42	58	0	0
24	Togo	100	16	0	0	19	6	0	0	19	8	0	0
25	Gambie	51	26	0	0	0	19	0	0	0	6	0	0
26	Zambie	597	281	6	1	181	120	31	2	106	96	10	0
27	Mongolie	..	56	..	0	..	8	..	0	..	6	..	0
28	Rép. centrafricaine	25	54	0	0	1	2	0	0	0	4	0	0
29	Bénin	62	78	0	0	6	18	0	0	3	14	0	0
30	Ghana	220	315	0	7	77	96	0	5	31	71	0	3
31	Pakistan	1.054	2.720	9	44	345	1.229	7	42	246	683	2	7
32	Tadjikistan	..	14	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0
33	Chine	2.539	19.250	0	230	613	6.683	0	0	318	2.614	0	0
34	Guinée	121	291	0	0	75	41	0	0	23	37	0	0
35	Mauritanie	126	178	0	0	17	73	0	0	13	42	0	0
36	Zimbabwe	132	623	0	50	40	335	0	80	10	148	0	22
37	Géorgie	..	141	..	0	..	5	..	0	..	8	..	0
38	Honduras	264	402	81	16	39	189	48	18	58	140	25	0
39	Sri Lanka	269	417	2	0	51	235	0	4	33	137	0	1
40	Côte d'Ivoire	1.413	458	325	190	517	227	205	189	353	214	237	157
41	Lesotho	13	62	0	0	3	20	0	0	2	12	0	0
42	Arménie	..	130	..	0	..	1	..	0	..	1	..	0
43	Egypte, Rép. arabe d'	2.803	1.437	126	40	368	931	46	140	378	1.126	23	34
44	*Myanmar*	268	79	0	0	66	25	0	0	45	90	0	0
45	*Yémen, Rép. du*	566	136	0	0	25	78	0	0	10	21	0	0
Economies à revenu intermédiaire													
Tranche inférieure													
46	Azerbaïdjan	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0
47	Indonésie	2.551	5.935	695	3.573	940	5.256	693	3.440	824	2.883	358	879
48	Sénégal	327	147	0	1	152	48	4	2	67	20	0	2
49	Bolivie	441	307	16	0	126	301	19	27	164	112	9	8
50	Cameroun	562	390	50	65	82	149	32	72	104	129	15	15
51	Macédoine, ex-RY de	..	1	..	0	..	5	..	0	..	3	..	0
52	Rép. kirghize	..	99	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0
53	Philippines	1.382	3.288	472	668	221	2.582	320	121	375	1.661	204	98
54	Congo	522	459	0	0	34	75	0	0	37	20	0	0
55	Ouzbékistan	..	512	..	0	..	27	..	0	..	7	..	0
56	Maroc	1.703	1.439	75	133	565	1.358	25	31	607	1.018	11	2
57	Moldova	..	95	..	0	..	1	..	0	..	0	..	0
58	Guatemala	138	84	32	62	15	138	62	20	30	86	30	7
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	120	103	15	116	32	185	40	497	30	81	22	59
60	Bulgarie	364	3	0	0	25	42	0	0	20	197	0	0
61	Roumanie	2.797	932	0	104	824	128	0	20	332	75	0	12
62	Jordanie	369	189	0	0	102	309	0	0	79	208	0	0
63	Equateur	968	497	315	166	272	463	263	25	288	299	78	2
64	Rép. dominicaine	415	112	67	0	62	160	74	16	92	114	29	5
65	El Salvador	110	467	0	0	17	167	18	4	25	117	11	0
66	Lituanie	..	157	..	0	..	0	..	0	..	1	..	0
67	Colombie	1.016	1.547	55	150	250	1.890	13	193	279	871	31	63
68	Jamaïque	328	199	25	6	91	208	10	6	114	169	7	2
69	Pérou	1.248	1.492	60	59	959	960	60	47	547	751	124	16
70	Paraguay	158	87	48	12	44	191	36	6	35	79	9	1
71	Kazakhstan	..	290	..	0	..	0	..	0	..	8	..	0
72	Tunisie	558	1.088	53	30	216	807	43	35	212	412	16	7

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Décaissements (millions de $)				Remboursements du principal (millions de $)				Paiements d'intérêts (millions de $)			
		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie		Dette à long terme publique et à garantie publique		Dette privée non garantie	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	3.398	6.555	0	0	2.529	7.034	0	0	1.440	1.706	0	0
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	701	..	0	..	424	..	0	..	127	..	0
76	Lettonie	..	101	..	0	..	4	..	0	..	4	..	0
77	Thaïlande	1.315	1.832	1.288	4.607	172	1.445	610	4.858	269	721	204	1.100
78	Costa Rica	435	197	102	2	76	292	88	56	130	159	41	26
79	Ukraine	..	611	..	34	..	108	..	33	..	53	..	2
80	Pologne	5.058	497	0	185	2.054	492	0	46	704	823	0	37
81	Fédération de Russie	..	4.936	..	0	..	1.558	..	0	..	642	..	0
82	Panama	404	25	0	0	215	136	0	0	252	82	0	0
83	Rép. tchèque	..	2.224	..	99	..	837	..	4	..	243	..	1
84	Botswana	28	104	0	0	6	55	0	0	8	33	0	0
85	Turquie	2.400	6.920	75	3.239	566	3.950	29	662	487	2.959	20	179
86	*Iran, Rép. islamique d'*	264	1.577	0	300	527	390	0	0	431	172	0	53
Tranche supérieure													
87	Venezuela	2.870	1.877	1.891	260	1.737	779	1.235	736	1.218	1.521	257	239
88	Bélarus	..	330	..	0	..	2	..	0	..	11	..	0
89	Brésil	8.335	3.265	3.192	8.930	3.861	3.006	2.970	3.206	4.200	1.973	2.132	1.047
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Maurice	93	58	4	28	15	64	4	14	20	41	3	4
92	Estonie	..	64	..	0	..	10	..	3	..	4	..	1
93	Malaisie	1.015	2.465	441	110	127	2.500	218	440	250	831	88	173
94	Chili	857	293	2.694	1.889	891	881	571	592	483	693	435	280
95	Hongrie	1.552	5.036	0	821	824	2.584	0	285	636	1.311	0	32
96	Mexique	9.131	7.874	2.450	7.910	4.010	5.653	750	7.075	3.880	4.708	700	827
97	Trinité-et-Tobago	363	277	0	0	176	319	0	36	50	100	0	9
98	Uruguay	293	530	63	27	93	310	37	0	105	311	17	25
99	Oman	98	371	0	0	179	425	0	0	44	158	0	0
100	Gabon	171	92	0	0	279	29	0	0	119	32	0	0
101	Slovénie	..	137	..	187	..	104	..	153	..	83	..	46
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	2.839	8.018	1.869	3.355	1.146	3.150	707	50	841	3.371	496	217
104	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	Corée, Rép. de	3.429	4.354	551	3.898	1.490	4.620	64	1.650	1.293	1.594	343	521
106	Portugal	1.950	6.955	149	200	538	3.174	126	125	486	1.625	43	39
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	9	..	0	..	0	..	0	..	0	..	0
Economies à revenu faible/intermédiaire													
Afrique subsaharienne													
Asie de l'Est et Pacifique													
Asie du Sud													
Europe et Asie centrale													
Moyen-Orient et Afrique du Nord													
Amérique latine et Caraïbes													
Gravement endettées													
Economies à revenu élevé													
109	Nouvelle-Zélande												
110	Irlande												
111	Espagne												
112	† Israël												
113	Australie												
114	† Hong Kong												
115	Royaume-Uni												
116	Finlande												
117	† Koweït												
118	Italie												
119	† Singapour												
120	Canada												
121	Pays-Bas												
122	† Emirats arabes unis												
123	Belgique												
124	France												
125	Autriche												
126	Allemagne												
127	Suède												
128	Etats-Unis												
129	Norvège												
130	Danemark												
131	Japon												
132	Suisse												
Toutes économies													

a. Y compris l'Erythrée.

Tableau 22. Flux nets de ressources et transferts nets globaux

		Flux nets totaux au titre de la dette à long terme (millions de $)		Dons publics (millions de $)		Investissements directs étrangers nets dans économie déclarante (millions de $)		Investissements de portefeuille (millions de $)		Flux nets globaux de ressources (millions de $)		Transferts nets globaux (millions de $)	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu													
Sauf Chine et Inde													
1	Mozambique	..	134	76	700	0	30	..	0	..	864	76	823
2	Tanzanie	365	156	485	749	0	20	0	0	850	924	785	823
3	Ethiopie[a]	93	343	125	700	0	6	0	0	218	1.049	201	1.021
4	Sierra Leone	54	62	24	100	-19	35	0	0	59	197	46	193
5	Viet Nam	8	-184	131	177	0	300[b]	0	65	139	82	138	6
6	Burundi	35	59	39	142	0	1	0	0	74	201	72	187
7	Ouganda	61	104	62	300	0	3	0	0	123	407	119	345
8	Népal	48	149	79	150	0	6	0	0	127	305	125	278
9	Malawi	120	150	49	217	10	0	0	0	178	366	135	339
10	Tchad	3	54	22	100	0	6	0	0	25	160	25	153
11	Rwanda	25	37	68	236	16	3	0	0	109	276	98	269
12	Bangladesh	594	344	1.001	720	0	14	0	0	1.595	1.078	1.548	925
13	Madagascar	319	92	30	220	-1	30	0	0	348	342	321	318
14	Guinée-Bissau	66	18	37	53	0	0	0	0	103	71	102	69
15	Kenya	430	164	121	300	79	2	0	0	630	465	316	141
16	Mali	89	49	104	205	2	1	0	0	195	255	192	235
17	Niger	223	49	51	200	49	1	0	0	324	250	248	227
18	RDP lao	54	54	16	75	0	48	0	0	70	177	69	172
19	Burkina Faso	55	128	88	200	0	0	0	0	142	328	128	313
20	Inde	1.696	3.894	649	560	79	273	0	1.840	2.423	6.567	1.920	2.472
21	Nigéria	1.510	5	3	100	-740	900	0	0	773	1.005	-1.357	-416
22	Albanie	..	63	..	229	..	0	..	0	..	292	..	292
23	Nicaragua	231	52	48	200	0	39	0	0	279	290	217	223
24	Togo	82	9	15	75	42	0	0	0	139	84	119	68
25	Gambie	51	7	27	49	0	10	0	0	78	66	76	60
26	Zambie	391	160	71	500	62	55	0	0	524	715	324	573
27	Mongolie	..	48	..	45	..	8	..	0	..	101	..	96
28	Rép. centrafricaine	24	53	56	93	5	1	0	0	85	147	85	143
29	Bénin	56	60	41	139	4	10	0	0	101	209	96	195
30	Ghana	143	221	23	222	16	25	0	0	181	468	135	385
31	Pakistan	711	1.493	482	250	63	347	0	185	1.256	2.275	1.002	1.523
32	Tadjikistan	..	14	..	9	..	0	..	0	..	22	..	22
33	Chine	1.927	12.797	7	360	0	25.800	0	2.278	1.934	41.235	1.616	38.271
34	Guinée	47	250	25	180	34	25	0	0	106	455	43	392
35	Mauritanie	109	106	61	145	27	1	0	0	198	252	162	206
36	Zimbabwe	93	258	127	200	2	28	0	0	221	486	133	256
37	Géorgie	..	136	..	28	..	0	..	0	..	164	..	156
38	Honduras	258	211	20	81	6	65	0	0	283	357	123	127
39	Sri Lanka	221	178	161	141	43	195	0	0	425	513	377	342
40	Côte d'Ivoire	1.016	232	27	248	95	30	0	0	1.138	510	360	78
41	Lesotho	10	42	52	74	5	15	0	0	66	131	59	103
42	Arménie	..	129	..	25	..	0	..	0	..	154	..	153
43	Egypte, Rép. arabe d'	2.515	405	165	1.192	548	493	0	0	3.229	2.090	2.813	917
44	*Myanmar*	202	54	66	40	0	4	0	0	268	98	223	8
45	*Yémen, Rép. du*	542	58	368	100	34	0	0	0	944	158	934	138
Economies à revenu intermédiaire													
Tranche inférieure													
46	Azerbaïdjan	..	0	..	14	..	0	..	0	..	14	..	14
47	Indonésie	1.613	812	109	280	180	2.004	0	1.836	1.902	4.932	-2.514	-1.407
48	Sénégal	171	98	78	340	15	0	0	0	263	438	161	378
49	Bolivie	312	-21	48	195	47	150	0	0	407	324	214	178
50	Cameroun	498	234	29	200	130	-81	0	0	656	353	422	210
51	Macédoine, ex-RY de	..	-5	..	0	..	0	..	0	..	-5	..	-7
52	Rép. kirghize	..	99	..	25	..	0	..	0	..	124	..	124
53	Philippines	1.313	1.253	59	249	-106	763	0	1.082	1.266	3.347	488	1.219
54	Congo	488	384	20	60	40	0	0	0	548	444	505	419
55	Ouzbékistan	..	485	..	5	..	45	..	0	..	535	..	528
56	Maroc	1.188	182	75	179	89	522	0	0	1.353	884	685	-239
57	Moldova	..	94	..	22	..	14	..	0	..	130	..	130
58	Guatemala	93	-13	14	82	111	149	0	0	217	218	114	81
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	64	-463	279	290	76	450	0	0	418	277	163	22
60	Bulgarie	339	-39	0	39	0	55	0	0	339	55	319	-141
61	Roumanie	1.973	888	0	84	0	94	0	0	1.973	1.066	1.641	975
62	Jordanie	267	-120	1.127	155	34	-34	0	0	1.428	2	1.349	-206
63	Equateur	748	174	7	51	70	115	0	0	825	340	349	-108
64	Rép. dominicaine	347	-64	14	45	93	183	0	0	454	163	267	-64
65	El Salvador	74	296	31	570	6	16	0	0	111	883	34	740
66	Lituanie	..	157	..	120	..	12	..	0	..	289	..	289
67	Colombie	808	-386	8	78	157	850	0	128	974	670	553	-1.463
68	Jamaïque	251	-9	13	237	28	139	0	0	292	368	57	192
69	Pérou	289	544	31	250	27	349	0	1.226	347	2.369	-580	1.541
70	Paraguay	127	-98	10	36	32	150	0	0	168	88	70	-17
71	Kazakhstan	..	290	..	10	..	150	..	0	..	450	..	443
72	Tunisie	352	276	26	135	235	239	0	0	612	650	232	-6

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Flux nets totaux au titre de la dette à long terme (millions de $)		Dons publics (millions de $)		Investissements directs étrangers nets dans économie déclarante (millions de $)		Investissements de portefeuille (millions de $)		Flux nets globaux de ressources (millions de $)		Transferts nets globaux (millions de $)	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	869	–479	77	82	349	15	0	0	1.295	–382	–831	–2.237
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	277	..	24	..	0	..	0	..	301	..	174
76	Lettonie	..	96	..	50	..	20	..	0	..	166	..	163
77	Thaïlande	1.822	137	75	200	190	2.400	0	3.117	2.087	5.854	1.576	3.613
78	Costa Rica	373	–149	0	22	53	280	0	0	425	153	234	–98
79	Ukraine	..	504	..	200	..	200	..	0	..	904	..	849
80	Pologne	3.005	144	128	0	10	1.715	0	0	3.143	1.859	2.439	801
81	Fédération de Russie	..	3.378	..	2.800	..	700	..	0	..	6.878	..	6.236
82	Panama	189	–111	6	70	–47	–41	0	0	149	–82	–174	–196
83	Rép. tchèque	..	1.483	..	10	..	950	..	0	..	2.443	..	2.098
84	Botswana	21	49	51	53	112	55	0	0	184	157	68	–126
85	Turquie	1.880	5.546	185	400	18	636	0	178	2.083	6.761	1.545	3.203
86	*Iran, Rép. islamique d'*	–263	1.487	1	57	0	–50	0	0	–262	1.494	–1.091	1.269
Tranche supérieure													
87	Venezuela	1.789	622	0	18	55	372	0	45	1.844	1.056	47	–1.279
88	Bélarus	..	328	..	100	..	10	..	0	..	438	..	427
89	Brésil	4.696	5.983	14	60	1.911	802	0	5.500	6.621	12.345	–665	7.186
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Maurice	79	8	13	20	1	8	0	17	93	53	69	–12
92	Estonie	..	51	..	120	..	160	..	0	..	331	..	327
93	Malaisie	1.111	–366	6	60	934	4.351	0	3.700	2.052	7.746	524	3.757
94	Chili	2.089	710	9	75	213	841	0	349	2.312	1.975	1.307	203
95	Hongrie	728	2.989	0	71	0	2.349	0	13	728	5.422	92	4.013
96	Mexique	6.821	3.056	14	29	2.156	4.901	0	14.297	8.991	22.283	3.043	14.403
97	Trinité-et-Tobago	187	–78	1	10	185	185	0	0	372	118	–157	–232
98	Uruguay	226	247	1	26	290	76	0	0	516	348	395	13
99	Oman	–81	–54	157	10	98	99	0	0	174	55	–156	–561
100	Gabon	–109	63	4	64	32	97	0	0	–73	224	–465	–8
101	Slovénie	..	67	..	0	..	112	..	0	..	179	..	51
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	2.855	8.173	2	45	678	6.305	0	3.604	3.535	18.127	1.593	13.592
104	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	Corée, Rép. de	2.426	1.982	8	7	6	516	0	6.029	2.440	8.534	740	6.166
106	Portugal	1.434	3.856	28	10	157	1.301	0	1.111	1.620	6.278	1.074	4.431
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	9	..	1	..	0	..	0	..	10	..	10
Economies à revenu faible/intermédiaire													
Afrique subsaharienne													
Asie de l'Est et Pacifique													
Asie du Sud													
Europe et Asie centrale													
Moyen-Orient et Afrique du Nord													
Amérique latine et Caraïbes													
Gravement endettées													
Economies à revenu élevé													
109	Nouvelle-Zélande												
110	Irlande												
111	Espagne												
112	† Israël												
113	Australie												
114	† Hong Kong												
115	Royaume-Uni												
116	Finlande												
117	† Koweït												
118	Italie												
119	† Singapour												
120	Canada												
121	Pays-Bas												
122	† Emirats arabes unis												
123	Belgique												
124	France												
125	Autriche												
126	Allemagne												
127	Suède												
128	Etats-Unis												
129	Norvège												
130	Danemark												
131	Japon												
132	Suisse												
Toutes économies													

a. Y compris l'Erythrée. b. Données récemment révisées.

Tableau 23. Ratios de la dette extérieure totale

		Valeur actuelle nette de la dette				Service total en % des exportations[a]		Paiements d'intérêts en % des exportations[a]		Dette concessionnelle en % dette extérieure totale		Dette multilatérale en % dette extérieure totale	
		En % des exportations[a]		En % du PNB									
		1990	1993	1990	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu		**183,9 w**	**170,9 w**	**30,0 w**	**37,1 w**	**10,4 w**	**16,4 w**	**5,2 w**	**7,1 w**	**45,2 w**	**41,9 w**	**16,5 w**	**23,4 w**
Sauf Chine et Inde		**269,1 w**	**270,4 w**	**63,9 w**	**75,6 w**	**12,4 w**	**18,2 w**	**6,6 w**	**7,9 w**	**40,8 w**	**47,6 w**	**14,5 w**	**24,3 w**
1	Mozambique	975,9	1.146,7	288,4	339,4	..	20,6	..	12,0	..	60,2	..	14,8
2	Tanzanie	759,9	726,5	175,0	248,7	25,9	20,6	12,7	9,5	59,7	65,4	18,1	31,6
3	Ethiopie[b]	285,0	401,1	..	..	7,3	9,0	4,5	4,4	71,3	78,7	41,2	38,4
4	Sierra Leone	450,1	680,6	122,5	177,3	23,2	11,9	5,7	5,4	32,8	37,7	14,2	18,9
5	Viet Nam	..	568,5	..	161,8	..	13,6	..	3,7	26,4	80,9	22,1	0,4
6	Burundi	388,9	463,5	34,0	49,6	9,5	36,0	4,8	12,9	62,6	90,4	35,7	77,0
7	Ouganda	650,0	844,5	37,2	55,7	17,3	143,6	3,7	25,6	36,3	68,8	11,6	56,9
8	Népal	183,2	128,7	20,0	25,6	3,2	9,0	2,1	3,6	75,7	92,5	62,0	79,2
9	Malawi	180,1	246,9	46,7	42,6	27,7	22,3	16,7	8,4	33,8	85,2	26,7	78,8
10	Tchad	83,9	215,6	19,7	31,7	8,3	7,2	0,7	5,0	50,9	77,1	32,6	72,2
11	Rwanda	208,8	362,6	13,6	28,8	4,2	5,0	2,8	2,8	74,4	91,5	47,8	74,9
12	Bangladesh	202,9	188,9	24,9	31,1	23,2	13,5	6,4	4,3	82,4	92,8	30,3	57,6
13	Madagascar	562,3	723,6	102,4	108,7	17,1	14,3	10,9	5,7	39,3	48,8	14,9	31,9
14	Guinée-Bissau	1.785,8	2.850,9	145,5	192,1	..	22,6	..	13,2	64,3	73,8	21,3	47,8
15	Kenya	234,6	228,7	64,8	103,0	21,0	28,0	11,1	11,3	20,8	43,7	18,6	38,0
16	Mali	224,3	266,8	51,6	58,8	5,1	4,5	2,3	1,8	84,7	92,3	23,7	41,9
17	Niger	279,8	379,3	44,6	52,1	21,7	31,0	12,9	8,4	18,0	55,3	16,5	44,0
18	RDP lao	444,1	207,4	53,5	46,0	..	9,6	..	1,7	93,3	97,9	5,9	22,5
19	Burkina Faso	94,0	120,7	18,4	21,4	5,9	7,0	3,1	3,6	66,9	84,3	42,9	70,6
20	Inde	195,4	225,0	17,4	29,1	9,3	28,0	4,2	14,8	75,1	46,7	29,5	30,3
21	Nigéria	222,0	..	112,5	110,0	4,2	..	3,3	..	6,1	3,5	6,4	13,3
22	Albanie	9,5	143,5	..	..	..	0,2	..	0,2	..	10,7	..	3,7
23	Nicaragua	2.429,5	2.397,4	741,6	695,4	22,3	29,1	13,4	15,9	21,8	32,9	19,2	11,1
24	Togo	126,4	251,5	46,7	66,2	9,0	8,5	5,8	4,0	24,2	65,4	11,3	48,3
25	Gambie	104,3	91,9	59,6	53,2	6,3	13,5	5,7	3,2	49,9	83,0	29,9	70,3
26	Zambie	430,7	518,5	195,0	160,8	25,3	32,8	8,7	14,8	25,4	42,0	12,2	25,9
27	Mongolie	4,1	71,6	1,0	26,6	..	4,4	..	2,3	..	50,3	..	18,3
28	Rép. centrafricaine	167,8	259,9	28,9	41,4	4,9	4,8	1,6	3,1	30,1	77,2	27,4	59,6
29	Bénin	118,2	146,9	32,7	40,0	6,3	5,9	4,5	2,8	39,2	80,0	24,5	45,9
30	Ghana	217,6	234,4	35,2	47,6	13,1	22,8	4,4	9,0	58,3	61,1	19,9	52,0
31	Pakistan	173,1	205,1	34,3	39,1	17,9	24,7	7,6	10,6	73,0	51,4	15,4	38,0
32	Tadjikistan	..	..	..	1,0	..	..	..	..	..	56,6	..	0,0
33	Chine	78,8	83,8	13,4	18,0	4,3	11,1	1,5	3,7	0,5	16,1	0,0	12,8
34	Guinée	193,0	211,2	62,3	60,9	19,8	9,5	6,0	4,5	59,4	78,1	11,6	39,2
35	Mauritanie	311,4	342,3	158,3	177,9	17,3	27,4	7,9	10,2	60,9	73,0	14,8	34,1
36	Zimbabwe	131,5	172,6	41,4	64,6	3,8	31,1	1,5	10,5	2,3	29,3	0,4	31,4
37	Géorgie	..	113,1	..	16,4	..	2,7	..	1,8	..	0,0	..	15,8
38	Honduras	272,4	272,2	104,7	101,2	21,4	31,5	12,4	13,1	23,4	42,6	31,2	50,5
39	Sri Lanka	121,2	104,1	42,3	41,9	12,0	10,1	5,7	3,7	56,2	78,2	11,7	34,8
40	Côte d'Ivoire	390,4	533,3	166,1	224,0	38,7	29,2	18,8	15,1	6,0	15,1	7,0	14,8
41	Lesotho	32,8	42,9	17,6	21,9	1,5	5,1	0,6	1,9	61,6	71,5	56,1	71,0
42	Arménie	..	62,3	..	5,6	..	0,9	..	0,7	..	3,7	..	44,0
43	Egypte, Rép. arabe d'	235,5	170,8	93,8	70,5	14,7	14,9	9,1	8,3	46,1	37,5	12,6	8,5
44	*Myanmar*	455,1	..	11,5	..	25,4	..	9,4	..	72,7	86,4	18,6	24,7
45	*Yémen, Rép. du*	186,9	295,0	71,6	..	..	7,5	..	2,6	72,0	57,0	14,9	18,7
Economies à revenu intermédiaire		**..**	**128,7 w**	**..**	**30,8 w**	**..**	**18,8 w**	**..**	**7,1 w**	**..**	**11,2 w**	**..**	**12,0 w**
Tranche inférieure		**..**	**151,2 w**	**..**	**36,8 w**	**..**	**18,3 w**	**..**	**6,7 w**	**..**	**18,1 w**	**..**	**13,5 w**
46	Azerbaïdjan	..	..	..	0,7	..	..	..	..	..	0,0	..	0,0
47	Indonésie	192,6	194,6	56,9	58,5	13,9	31,8	6,5	11,0	36,4	27,9	8,8	19,9
48	Sénégal	154,8	185,9	44,8	46,7	28,7	8,4	10,5	2,9	27,9	56,5	17,8	44,0
49	Bolivie	288,6	389,0	67,8	61,9	35,0	59,4	21,1	16,0	24,7	51,2	16,5	47,2
50	Cameroun	219,0	273,2	47,9	57,7	15,2	20,3	8,1	8,1	33,9	34,7	16,8	21,0
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	52,5	..	..	..	..	..	4,4	..	26,1
52	Rép. kirghize	..	..	..	7,2	..	..	..	..	..	9,9	..	18,0
53	Philippines	204,0	172,9	60,9	59,8	26,6	24,9	18,2	10,5	6,7	29,5	7,5	21,7
54	Congo	253,2	392,8	155,8	215,0	10,6	10,8	6,6	4,3	26,5	33,1	7,7	10,5
55	Ouzbékistan	..	..	..	3,1	..	..	..	..	..	6,2	..	0,0
56	Maroc	241,1	231,5	80,4	72,8	32,7	31,7	17,0	13,0	37,6	27,2	7,4	26,2
57	Moldova	..	57,6	..	5,6	..	0,5	..	0,3	..	9,3	..	19,4
58	Guatemala	154,6	109,3	35,2	22,4	7,7	13,2	3,6	4,9	21,6	41,2	30,0	28,3
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	145,8	95,6	73,4	60,0	13,8	30,2	6,6	5,8	12,2	22,9	21,2	26,7
60	Bulgarie	149,3	231,1	55,3	119,4	0,5	5,6	0,2	4,8	..	0,0	..	9,1
61	Roumanie	19,1	73,9	3,3	16,4	12,6	6,2	4,9	3,6	1,8	5,3	8,3	20,5
62	Jordanie	240,3	156,5	204,6	117,1	8,4	14,4	4,3	5,4	41,6	45,0	8,0	13,0
63	Equateur	356,2	378,2	118,3	98,8	33,9	25,7	15,9	11,3	5,0	9,7	5,4	16,6
64	Rép. dominicaine	163,6	153,5	53,7	45,1	25,3	12,1	12,0	5,3	20,5	42,2	10,2	19,2
65	El Salvador	123,1	81,1	28,4	21,0	7,5	14,9	4,7	6,2	25,9	47,7	28,3	52,4
66	Lituanie	..	11,9	..	5,5	..	0,2	..	0,2	..	11,5	..	34,3
67	Colombie	177,2	153,5	44,4	32,3	16,0	29,4	11,6	10,1	16,3	4,5	19,5	33,1
68	Jamaïque	161,5	150,4	104,4	103,5	19,0	20,1	10,8	8,4	20,9	28,8	15,0	27,2
69	Pérou	454,0	384,5	64,0	46,1	44,5	58,7	19,9	23,8	15,1	18,1	5,5	13,5
70	Paraguay	96,9	73,0	36,8	20,4	18,6	14,9	8,5	4,6	31,9	44,2	20,2	43,0
71	Kazakhstan	..	..	..	6,2	..	..	..	..	..	0,0	..	1,6
72	Tunisie	110,0	116,5	55,0	54,3	14,8	20,6	6,9	7,7	39,9	34,0	12,3	35,8

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Valeur actuelle nette de la dette				Service total en % des exportations[a]		Paiements d'intérêts en % des exportations[a]		Dette concessionnelle en % dette extérieure totale		Dette multilatérale en % dette extérieure totale	
		En % des exportations[a]		En % du PNB									
		1990	1993	1990	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	184,7	206,2	44,4	51,3	27,4	76,9	10,4	15,0	6,5	4,8	1,5	11,1
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	41,6	0,0	28,5	..	8,1	..	2,5	..	0,6	..	10,9
76	Lettonie	..	..	..	4,3	..	..	..	..	..	34,3	..	28,9
77	Thaïlande	81,3	91,7	30,1	36,5	18,9	18,7	9,5	5,8	10,9	13,0	12,0	6,6
78	Costa Rica	156,3	114,9	59,9	48,1	29,1	18,1	14,6	6,8	9,5	24,5	16,4	31,5
79	Ukraine	..	21,6	..	3,1	..	1,3	..	0,4	..	0,5	..	3,9
80	Pologne	245,7	228,9	81,9	49,7	17,9	9,2	5,2	5,5	9,1	17,4	0,0	3,2
81	Fédération de Russie	..	162,1	..	25,4	..	4,6	..	1,5	..	4,5	..	1,5
82	Panama	117,9	86,5	136,9	101,6	6,3	3,1	3,3	1,2	9,0	6,6	11,0	9,2
83	Rép. tchèque	..	46,4	0,0	26,7	..	7,0	..	2,4	0,0	0,7	0,0	8,9
84	Botswana	19,0	..	14,3	13,6	2,1	..	1,2	..	42,3	42,5	57,5	71,8
85	Turquie	178,2	216,4	30,2	38,2	28,0	28,3	14,9	13,1	23,0	10,3	11,2	13,7
86	*Iran, Rép. islamique d'*	44,6	106,0	7,5	..	6,8	6,7	3,1	4,7	7,4	0,2	13,8	1,1
Tranche supérieure		**96,8 w**	**110,3 w**	**24,9 w**	**26,3 w**	**32,1 w**	**19,4 w**	**17,4 w**	**7,4 w**	**3,4 w**	**3,0 w**	**4,7 w**	**10,2 w**
87	Venezuela	137,8	210,8	62,7	62,6	27,2	22,8	13,8	12,5	0,4	0,9	0,7	7,7
88	Bélarus	..	35,1	..	2,6	..	0,7	..	0,6	..	48,9	..	11,2
89	Brésil	304,9	296,0	23,7	26,3	63,1	24,4	33,7	9,2	2,5	1,9	4,4	7,1
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Maurice	44,1	43,7	30,9	26,5	9,1	6,4	5,9	2,5	15,6	38,4	16,6	26,3
92	Estonie	..	12,2	..	2,6	..	1,6	..	0,5	..	23,5	..	29,3
93	Malaisie	43,6	42,6	36,7	37,0	6,3	7,9	4,0	2,4	10,1	12,3	11,3	7,0
94	Chili	172,9	159,7	64,1	44,7	43,1	23,4	19,0	9,4	6,2	1,5	2,9	21,0
95	Hongrie	169,1	216,2	65,8	66,9	..	38,8	..	13,3	5,6	0,8	0,0	13,0
96	Mexique	175,4	175,6	40,0	32,8	48,1	31,5	26,6	10,5	0,9	1,2	5,6	13,6
97	Trinité-et-Tobago	88,0	..	44,3	47,6	6,8	..	1,6	..	4,7	2,4	8,6	14,0
98	Uruguay	180,1	243,7	54,2	54,3	18,8	27,7	10,6	16,5	5,2	2,3	11,0	15,0
99	Oman	43,6	43,5	27,6	33,3	6,4	10,4	1,8	3,1	43,6	18,4	5,8	6,1
100	Gabon	131,9	148,8	74,7	77,7	17,7	6,0	6,3	3,3	8,3	10,6	2,7	10,3
101	Slovénie	..	..	..	15,7	..	..	..	..	..	1,1	..	24,1
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	369,7	417,3	45,6	28,6	37,3	46,0	20,8	25,3	1,8	0,7	4,0	9,6
104	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	Corée, Rép. de	41,2	46,2	12,7	13,9	19,7	9,2	12,7	2,9	9,7	10,0	8,0	6,3
106	Portugal	83,4	124,2	34,0	41,5	18,3	19,3	10,5	7,8	4,4	3,0	5,5	9,9
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**136,2 w**	..	**32,1 w**	..	**18,3 w**	..	**7,1 w**	..	**20,1 w**	..	**15,3 w**
Afrique subsaharienne		**162,2 w**	**151,4 w**	**50,0 w**	**47,4 w**	**11,6 w**	**17,1 w**	**6,1 w**	**7,1 w**	**27,0 w**	**36,4 w**	**13,0 w**	**24,5 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**84,0 w**	**91,0 w**	**23,1 w**	**28,5 w**	**13,4 w**	**14,4 w**	**7,6 w**	**4,8 w**	**16,6 w**	**25,0 w**	**8,6 w**	**13,1 w**
Asie du Sud		**185,0 w**	**206,2 w**	**20,3 w**	**31,1 w**	**11,9 w**	**24,4 w**	**5,1 w**	**12,1 w**	**74,4 w**	**54,3 w**	**25,1 w**	**35,4 w**
Europe et Asie centrale		..	**128,1 w**	..	**26,5 w**	..	**12,4 w**	..	**5,2 w**	..	**6,9 w**	..	**8,2 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**78,0 w**	**97,1 w**	**26,7 w**	**57,7 w**	**16,5 w**	**23,1 w**	**7,4 w**	**7,9 w**	**30,9 w**	**30,9 w**	**8,3 w**	**12,1 w**
Amérique latine et Caraïbes		**221,5 w**	**227,6 w**	**38,8 w**	**34,0 w**	**36,9 w**	**28,1 w**	**19,5 w**	**11,3 w**	**4,4 w**	**5,7 w**	**5,8 w**	**13,2 w**
Gravement endettées		**270,5 w**	**283,3 w**	**39,0 w**	**35,6 w**	**31,0 w**	**23,4 w**	**15,6 w**	**10,6 w**	**9,1 w**	**12,7 w**	**5,3 w**	**9,8 w**
Economies à revenu élevé													
109	Nouvelle-Zélande												
110	Irlande												
111	Espagne												
112	† Israël												
113	Australie												
114	† Hong Kong												
115	Royaume-Uni												
116	Finlande												
117	† Koweït												
118	Italie												
119	† Singapour												
120	Canada												
121	Pays-Bas												
122	† Émirats arabes unis												
123	Belgique												
124	France												
125	Autriche												
126	Allemagne												
127	Suède												
128	États-Unis												
129	Norvège												
130	Danemark												
131	Japon												
132	Suisse												
Toutes économies													

a. Les données se réfèrent aux exportations de biens et de services. b. Y compris l'Erythrée.

Tableau 24. Conditions des emprunts publics extérieurs

		Engagements (millions de $)		Taux d'intérêt moyen (%)		Echéance moyenne (années)		Différé d'amortissement moyen (années)		Emprunts publics à taux d'intérêt variables en % de la dette publique	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
Economies à faible revenu		**29.273 t**	**40.705 t**	**6,2 w**	**4,5 w**	**23 w**	**20 w**	**6 w**	**6 w**	**16,5 w**	**17,1 w**
Sauf Chine et Inde		**20.289 t**	**13.058 t**	**5,6 w**	**2,6 w**	**22 w**	**28 w**	**6 w**	**7 w**	**17,0 w**	**13,1 w**
1	Mozambique	479	174	5,2	0,8	14	40	4	10	0,0	11,6
2	Tanzanie	718	446	4,1	1,3	24	38	8	9	3,6	6,9
3	Ethiopie[a]	194	935	3,6	2,0	19	41	4	9	1,5	1,8
4	Sierra Leone	70	137	5,2	0,7	26	39	7	10	0,0	0,6
5	Viet Nam	1.460	522	3,5	1,9	18	32	1	8	1,2	3,0
6	Burundi	102	99	1,3	0,8	42	34	9	10	0,0	0,0
7	Ouganda	209	357	4,6	1,7	25	28	6	8	1,3	3,7
8	Népal	92	50	0,8	1,0	46	40	10	10	0,0	0,0
9	Malawi	130	146	6,0	1,3	24	38	6	9	23,2	1,7
10	Tchad	0	79	0,0	0,8	0	42	0	13	0,2	0,0
11	Rwanda	48	48	1,5	0,6	39	35	9	10	0,0	0,0
12	Bangladesh	1.034	707	1,7	1,1	36	35	9	10	0,1	0,3
13	Madagascar	445	112	5,6	0,8	18	41	5	10	8,3	5,7
14	Guinée-Bissau	38	9	2,4	0,8	18	40	4	10	1,6	2,4
15	Kenya	518	92	3,5	0,8	31	39	8	9	27,6	13,2
16	Mali	145	63	2,2	0,9	23	41	5	10	0,0	0,1
17	Niger	341	94	7,4	2,3	18	28	5	7	56,4	12,2
18	RDP lao	96	84	0,2	0,9	33	39	26	10	0,0	0,0
19	Burkina Faso	115	97	4,3	1,2	21	34	6	8	4,3	0,5
20	Inde	5.158	5.848	5,6	5,4	33	26	9	13	4,3	19,2
21	Nigéria	1.904	288	10,5	3,7	11	25	4	7	74,4	18,2
22	Albanie	..	100	..	1,1	..	35	..	9	..	51,3
23	Nicaragua	434	255	4,0	5,4	25	25	7	6	47,6	27,1
24	Togo	97	0	4,0	0,0	24	0	7	0	12,0	3,3
25	Gambie	73	12	3,9	0,7	16	40	5	10	7,8	1,5
26	Zambie	645	235	6,7	1,3	19	41	4	10	12,6	9,7
27	Mongolie	..	174	..	1,1	..	34	..	10	..	8,9
28	Rép. centrafricaine	38	25	0,6	0,7	13	50	4	11	1,9	0,0
29	Bénin	448	22	8,3	0,1	12	29	4	9	0,4	9,4
30	Ghana	170	269	1,4	0,7	44	40	10	10	0,9	1,9
31	Pakistan	1.115	3.297	4,4	3,5	30	21	7	6	1,5	20,8
32	Tadjikistan	..	16	..	0,0	..	38	..	9	..	43,0
33	Chine	3.826	21.799	10,3	5,5	11	14	3	4	58,8	28,9
34	Guinée	269	76	4,6	2,9	19	31	6	8	0,3	3,5
35	Mauritanie	211	197	3,6	1,8	20	30	7	9	2,4	8,4
36	Zimbabwe	171	322	7,1	2,9	15	28	6	8	0,4	25,8
37	Géorgie	..	142	..	5,0	..	4	..	3	..	87,9
38	Honduras	495	582	6,8	3,1	24	24	7	5	34,2	20,9
39	Sri Lanka	752	583	3,9	2,2	31	32	8	9	6,9	4,9
40	Côte d'Ivoire	1.685	452	11,4	4,9	10	18	4	8	57,0	60,8
41	Lesotho	59	64	5,9	0,8	24	36	6	8	3,5	5,6
42	Arménie	..	163	..	4,5	..	11	..	4	..	64,4
43	Egypte, Rép. arabe d'	2.558	934	5,0	3,5	28	20	9	4	4,5	8,0
44	*Myanmar*	605	43	3,5	2,3	29	6	7	1	5,0	0,0
45	*Yémen, Rép. du*	553	49	2,7	0,9	27	32	6	9	0,0	1,5
Economies à revenu intermédiaire		..	**92.953 t**	..	**6,3 w**	..	**13 w**	..	**5 w**	..	**50,6 w**
Tranche inférieure		..	**48.213 t**	..	**6,0 w**	..	**14 w**	..	**5 w**	..	**48,7 w**
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	4.277	7.415	8,1	5,2	19	19	6	5	30,7	43,6
48	Sénégal	470	76	5,9	1,5	20	31	6	8	12,7	7,4
49	Bolivie	370	70	8,4	1,5	15	37	5	9	31,6	14,6
50	Cameroun	168	269	6,9	5,1	23	18	6	10	22,9	21,3
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	62,3
52	Rép. kirghize	..	222	..	4,5	..	22	..	7	..	86,2
53	Philippines	2.143	2.928	9,9	5,5	17	17	5	6	49,9	31,7
54	Congo	966	593	7,6	5,1	11	8	3	2	6,6	29,0
55	Ouzbékistan	..	756	..	4,8	..	7	..	2	..	81,1
56	Maroc	1.686	2.063	8,0	7,0	15	18	5	6	31,0	53,8
57	Moldova	..	182	..	5,1	..	13	..	4	..	84,1
58	Guatemala	247	71	7,9	7,0	15	15	4	4	35,6	18,9
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	184	113	11,2	5,6	18	24	5	6	43,5	58,1
60	Bulgarie	738	178	13,6	6,3	12	17	6	4	96,8	77,4
61	Roumanie	1.886	673	14,1	5,7	8	12	4	4	59,2	65,0
62	Jordanie	768	218	7,3	6,4	16	18	4	5	13,4	28,0
63	Equateur	1.148	312	10,7	5,7	14	14	4	4	62,5	60,9
64	Rép. dominicaine	519	86	8,9	4,1	12	25	4	6	47,2	46,8
65	El Salvador	225	522	4,2	6,0	28	21	8	4	27,4	17,7
66	Lituanie	..	159	..	5,1	..	13	..	6	..	43,8
67	Colombie	1.566	1.625	12,9	6,1	15	12	4	4	40,8	53,7
68	Jamaïque	220	292	7,6	6,8	14	18	5	4	23,0	25,5
69	Pérou	1.614	714	9,4	5,7	12	21	4	5	31,2	47,7
70	Paraguay	99	123	7,0	5,1	24	28	7	7	27,3	9,6
71	Kazakhstan	..	904	..	6,5	..	10	..	3	..	99,9
72	Tunisie	777	1.538	6,7	6,2	18	18	5	5	20,0	26,0

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Engagements (millions de $)		Taux d'intérêt moyen (%)		Echéance moyenne (années)		Différé d'amortissement moyen (années)		Emprunts publics à taux d'intérêt variables en % de la dette publique	
		1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993	1980	1993
73	Algérie	3.538	5.813	8,1	5,7	12	9	4	4	25,0	51,0
74	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	..	789	..	6,0	13	9	8	4	..	42,1
76	Lettonie	..	119	..	3,6	..	7	..	7	..	89,5
77	Thaïlande	1.877	3.399	9,5	4,3	17	20	5	5	51,4	55,0
78	Costa Rica	621	269	11,2	6,0	13	12	5	3	57,0	28,8
79	Ukraine	..	720	..	6,6	..	8	..	3	..	98,5
80	Pologne	1.715	1.182	9,3	7,3	11	16	4	4	37,8	69,0
81	Fédération de Russie	..	2.800	..	9,5	..	14	..	2	..	65,9
82	Panama	534	238	11,3	7,9	11	21	5	5	52,7	64,3
83	Rép. tchèque	8	1.794	8,2	6,9	12	9	4	3	0,0	48,0
84	Botswana	69	41	6,0	2,7	18	26	4	8	0,0	15,8
85	Turquie	2.925	7.580	8,3	6,0	16	10	5	6	26,5	36,1
86	*Iran, Rép. islamique d'*	0	226	0,0	6,6	0	14	0	4	37,9	88,2
Tranche supérieure		**34.898 t**	**44.739 t**	**11,8 w**	**6,7 w**	**11 w**	**11 w**	**4 w**	**5 w**	**66,1 w**	**52,8 w**
87	Venezuela	2.769	2.317	12,1	6,8	8	11	3	5	81,4	59,5
88	Bélarus	..	361	..	6,8	..	13	..	5	..	52,1
89	Brésil	9.638	3.126	12,5	4,7	10	5	4	3	72,2	74,2
90	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Maurice	121	67	10,4	4,5	14	17	4	5	47,0	36,5
92	Estonie	..	54	..	4,3	..	10	..	6	..	67,0
93	Malaisie	1.423	3.217	11,2	5,2	14	11	5	5	50,7	44,0
94	Chili	835	219	13,9	3,7	8	13	4	5	75,6	80,2
95	Hongrie[b]	1.225	5.609	9,8	7,6	13	9	3	8	39,8	42,5
96	Mexique	7.632	9.986	11,3	6,6	10	8	4	5	75,9	46,9
97	Trinité-et-Tobago	211	370	10,4	8,4	9	15	4	6	31,9	58,7
98	Uruguay	347	382	10,1	5,1	14	12	6	3	35,4	44,2
99	Oman	454	275	7,9	5,5	9	12	3	4	0,0	50,0
100	Gabon	196	394	11,2	7,8	11	20	3	6	39,3	14,7
101	Slovénie	..	379	..	7,3	..	8	..	2	..	76,0
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	3.023	7.199	13,8	8,5	9	11	4	6	74,0	41,8
104	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	Corée, Rép. de	4.928	4.432	11,3	5,7	15	10	4	5	36,4	43,2
106	Portugal	2.015	6.206	10,9	6,7	10	16	3	5	30,6	21,1
107	*Arabie saoudite*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108	*Turkménistan*	..	10	..	3,0	..	37	..	9	..	0,0
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**133.657 t**	..	**5,8 w**	..	**15 w**	..	**5 w**	..	**40,3 w**
Afrique subsaharienne		**13.255 t**	**6.837 t**	**7,1 w**	**2,9 w**	**17 w**	**29 w**	**5 w**	**8 w**	**26,2 w**	**16,5 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**20.932 t**	**44.317 t**	**9,3 w**	**5,3 w**	**16 w**	**16 w**	**5 w**	**5 w**	**39,8 w**	**35,5 w**
Asie du Sud		**8.181 t**	**10.514 t**	**4,7 w**	**4,3 w**	**33 w**	**25 w**	**8 w**	**10 w**	**3,2 w**	**16,5 w**
Europe et Asie centrale		..	**31.166 t**	..	**6,8 w**	..	**12 w**	..	**5 w**	..	**55,2 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**11.594 t**	**11.793 t**	**6,4 w**	**5,8 w**	**18 w**	**14 w**	**5 w**	**5 w**	**18,2 w**	**28,3 w**
Amérique latine et Caraïbes		**32.776 t**	**29.030 t**	**11,6 w**	**6,7 w**	**11 w**	**11 w**	**4 w**	**5 w**	**68,0 w**	**54,6 w**
Gravement endettées		**24.316 t**	**17.319 t**	**10,8 w**	**6,9 w**	**12 w**	**12 w**	**4 w**	**5 w**	**58,4 w**	**54,6 w**
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande										
110	Irlande										
111	Espagne										
112	† Israël										
113	Australie										
114	† Hong Kong										
115	Royaume-Uni										
116	Finlande										
117	† Koweït										
118	Italie										
119	† Singapour										
120	Canada										
121	Pays-Bas										
122	† Emirats arabes unis										
123	Belgique										
124	France										
125	Autriche										
126	Allemagne										
127	Suède										
128	Etats-Unis										
129	Norvège										
130	Danemark										
131	Japon										
132	Suisse										
Toutes économies											

a. Y compris l'Erythrée. b. Les chiffres ne comprennent que la dette en monnaies convertibles.

Tableau 25. Population et population active

		Population							Population active			
		Totale (millions d'habitants)			Accroissement annuel moyen (%)			15–64 ans (millions)	Total (millions)	Accroissement annuel moyen (%)		
		1993	2000	2025	1970–80	1980–93	1993–2000	1993	1993	1970–80	1980–93	1993–2000
Economies à faible revenu		**3.092 t**	**3.518 t**	**4.987 t**	**2,1 w**	**2,0 w**	**1,8 w**	**1.738 t**	**1.434 t**	**2,3 w**	**2,1 w**	**1,6 w**
Sauf Chine et Inde		**1.015 t**	**1.241 t**	**2.123 t**	**2,5 w**	**2,5 w**	**2,9 w**	**459 t**	**385 t**	**2,5 w**	**2,4 w**	**2,6 w**
1	Mozambique	15	19	35	2,5	1,7	3,3	8	9	3,8	2,0	2,0
2	Tanzanie	28	34	63	3,1	3,2	2,8	14	14	2,8	2,8	3,0
3	Ethiopie	52	64	127	2,3	2,7	3,0	24	23	2,0	1,9	2,2
4	Sierra Leone	4	..	..	2,0	2,5	..	2	2	1,0	1,2	..
5	Viet Nam	71	83	118	2,3	2,2	2,1	39	36	2,1	2,8	2,5
6	Burundi	6	7	13	1,6	2,9	2,8	3	3	1,3	2,2	2,5
7	Ouganda	18	..	..	2,9	2,4	..	9	9	2,6	2,8	..
8	Népal	21	25	41	2,6	2,6	2,5	11	8	1,8	2,3	2,2
9	Malawi	11	..	..	3,1	..	..	5	4	2,2	..	..
10	Tchad	6	7	13	2,0	2,3	2,8	3	2	1,7	1,9	2,1
11	Rwanda	8	9	16	3,3	2,9	2,6	4	4	3,1	2,8	3,0
12	Bangladesh	115	..	..	2,8	2,1	..	60	37	2,0	2,9	..
13	Madagascar	14	17	34	2,8	3,3	3,1	7	5	2,2	2,1	2,3
14	Guinée-Bissau	1	1	2	4,1	2,0	2,1	1	0	3,8	1,3	1,6
15	Kenya	25	30	46	3,6	3,3	2,5	11	11	3,6	3,5	3,7
16	Mali	10	13	25	2,2	3,0	3,1	5	3	1,7	2,6	2,8
17	Niger	9	11	22	2,9	3,3	3,3	4	4	1,9	2,4	2,7
18	RDP lao	5	6	10	1,7	2,8	2,8	2	2	1,3	2,0	2,1
19	Burkina Faso	10	12	22	2,3	2,6	2,6	5	4	1,7	2,0	2,3
20	Inde	898	1.022	1.392	2,2	2,0	1,8	506	341	1,7	1,9	1,7
21	Nigéria	105	129	238	2,7	2,9	2,9	50	46	3,1	2,7	2,9
22	Albanie	3	4	5	2,2	1,8	1,0	2	2	3,0	2,6	2,2
23	Nicaragua	4	5	9	3,1	3,0	3,3	2	1	2,9	3,8	3,9
24	Togo	4	5	9	2,6	3,0	3,1	2	2	2,0	2,3	2,5
25	Gambie	1	1	2	3,2	3,7	3,1	1	0	1,9	1,4	1,6
26	Zambie	9	11	19	3,1	3,4	2,6	4	3	2,7	3,3	3,5
27	Mongolie	2	3	4	2,8	2,6	2,0	1	1	2,8	2,9	2,8
28	Rép. centrafricaine	3	4	6	2,2	2,4	2,4	2	1	1,2	1,5	1,9
29	Bénin	5	6	12	2,5	3,0	3,0	3	2	2,0	2,2	2,6
30	Ghana	16	20	38	2,2	3,3	2,9	8	6	2,4	2,7	3,0
31	Pakistan	123	..	..	2,6	2,8	..	65	37	2,7	2,8	..
32	Tadjikistan	6	7	12	3,0	2,9	2,7	3	..	..	..	..
33	Chine	1.178	1.255	1.471	1,8	1,4	0,9	773	707	2,4	2,0	1,0
34	Guinée	6	8	15	1,3	2,7	3,0	3	3	1,8	1,7	1,9
35	Mauritanie	2	3	4	2,4	2,6	2,5	1	1	1,8	2,8	3,2
36	Zimbabwe	11	13	20	3,0	3,2	2,2	6	4	2,8	2,8	3,0
37	Géorgie	5	6	6	0,7	0,6	0,2	4	..	..	..	..
38	Honduras	5	6	11	3,2	3,1	2,8	3	2	3,1	3,8	3,7
39	Sri Lanka	18	20	25	1,7	1,5	1,2	11	7	2,3	1,5	1,7
40	Côte d'Ivoire	13	17	37	4,0	3,7	3,3	6	5	2,5	2,6	2,5
41	Lesotho	2	2	4	2,3	2,9	2,6	1	1	2,0	2,0	2,2
42	Arménie	4	4	5	2,0	1,5	0,3	2	2	..	1,3	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	56	..	..	2,2	2,0	..	32	16	2,1	2,6	..
44	*Myanmar*	45	52	76	2,2	2,1	2,1	24	19	2,2	1,9	1,7
45	*Yémen, Rép. du*	13	..	..	2,6	3,6	..	6	3	1,6	2,6	..
Economies à revenu intermédiaire		**1.597 t**	**1.761 t**	**2.322 t**	**1,9 w**	**1,7 w**	**1,4 w**	**882 t**	..	..	..	..
Tranche inférieure		**1.097 t**	**1.202 t**	**1.574 t**	**1,8 w**	**1,7 w**	**1,3 w**	**586 t**	..	..	..	..
46	Azerbaïdjan	7	8	10	1,7	1,4	1,1	4	..	..	..	..
47	Indonésie	187	..	..	2,3	1,7	..	111	76	2,1	2,3	..
48	Sénégal	8	9	17	2,9	2,7	2,6	4	3	3,2	1,9	2,1
49	Bolivie	7	8	13	2,4	2,1	2,4	4	2	2,1	2,7	2,6
50	Cameroun	13	15	29	2,7	2,8	2,8	7	5	1,5	2,0	2,3
51	Macédoine, ex-RY de	2	2	3	1,4	1,1	1,1	1	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	5	5	7	2,0	1,8	1,6	3	..	..	..	..
53	Philippines	65	75	105	2,5	2,3	2,0	35	24	2,4	2,5	2,4
54	Congo	2	3	6	2,8	2,9	2,8	1	1	2,1	2,0	2,4
55	Ouzbékistan	22	25	38	2,9	2,4	2,1	11	..	..	..	..
56	Maroc	26	30	41	2,4	2,2	1,9	14	9	3,4	3,2	2,9
57	Moldova	4	5	5	1,1	0,7	0,3	3	..	..	..	..
58	Guatemala	10	12	22	2,8	2,9	2,8	5	3	2,1	3,0	3,3
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	4	5	8	2,4	2,2	2,2	2	2	1,9	1,5	1,0
60	Bulgarie	9	9	8	0,4	0,0	–0,5	6	4	0,1	0,0	0,3
61	Roumanie	23	23	22	0,9	0,2	–0,1	15	12	0,0	0,7	0,7
62	Jordanie	4	5	9	3,7	4,9	3,3	2	1	1,0	4,3	4,0
63	Equateur	11	13	18	2,9	2,5	2,0	6	4	2,6	3,0	2,8
64	Rép. dominicaine	8	8	11	2,5	2,2	1,7	4	2	3,1	3,2	2,7
65	El Salvador	6	6	10	2,3	1,5	2,2	3	2	2,9	3,1	3,2
66	Lituanie	4	4	4	0,9	0,6	–0,1	3	2	1,5	0,1	0,6
67	Colombie	36	..	..	2,2	2,3	..	20	11	2,5	2,5	..
68	Jamaïque	2	3	3	1,3	0,9	0,8	1	1	2,9	2,6	2,2
69	Pérou	23	26	37	2,7	2,1	1,9	13	8	3,3	2,8	2,7
70	Paraguay	5	6	9	2,9	3,1	2,5	3	2	3,5	2,9	2,7
71	Kazakhstan	17	18	22	1,3	1,0	0,6	11	..	..	..	..
72	Tunisie	9	10	13	2,2	2,3	1,6	5	3	3,6	3,0	2,6

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Population							Population active			
		Totale (millions d'habitants)			Accroissement annuel moyen (%)			15–64 ans (millions)	Total (millions)	Accroissement annuel moyen (%)		
		1993	2000	2025	1970–80	1980–93	1993–2000	1993	1993	1970–80	1980–93	1993–2000
73	Algérie	27	31	45	3,1	2,7	2,2	14	7	3,2	3,6	3,6
74	Namibie	1	2	3	2,6	2,7	2,6	1	1	1,8	2,4	2,8
75	Rép. slovaque	5	5	6	0,9	0,5	0,4	3	2	..	..	..
76	Lettonie	3	2	2	0,7	0,2	–0,8	2	..	1,7	..	..
77	Thaïlande	58	62	74	2,7	1,7	0,9	36	31	2,8	2,1	1,5
78	Costa Rica	3	..	..	2,8	..	..	2	1	3,8	..	..
79	Ukraine	52	51	49	0,5	0,2	–0,2	34	..	..	..	..
80	Pologne	38	39	42	0,9	0,6	0,2	25	20	0,7	0,6	0,8
81	Fédération de Russie	149	147	146	0,6	0,5	–0,3	99	..	..	..	..
82	Panama	3	3	4	2,6	2,0	1,7	2	1	2,4	2,8	2,3
83	Rép. tchèque	10	10	11	0,5	0,0	0,1	7	5	0,3	–0,2	8,2
84	Botswana	1	2	3	3,5	3,4	2,9	1	0	3,0	3,3	3,4
85	Turquie	60	68	91	2,3	2,3	1,8	34	25	1,7	2,1	1,9
86	*Iran, Rép. islamique d'*	64	..	..	3,2	..	..	30	17	3,1	..	..
Tranche supérieure		**501 t**	**559 t**	**748 t**	**2,2 w**	**1,9 w**	**1,6 w**	**296 t**	**188 t**	**3,2 w**	**2,1 w**	**1,8 w**
87	Venezuela	21	24	35	3,4	2,5	2,1	12	7	4,8	3,2	2,8
88	Bélarus	10	10	10	0,6	0,4	–0,2	7	5	..	–0,2	..
89	Brésil	156	175	230	2,4	2,0	1,6	90	59	3,4	2,2	2,1
90	Afrique du Sud	40	46	71	2,6	2,4	2,2	23	13	1,3	2,7	2,7
91	Maurice	1	1	1	1,6	0,9	1,1	1	0	2,5	2,6	1,9
92	Estonie	2	1	1	0,8	0,4	–0,5	1	..	1,7	..	..
93	Malaisie	19	22	32	2,4	2,5	2,3	10	8	3,7	2,8	2,5
94	Chili	14	15	20	1,6	1,7	1,5	9	5	2,4	2,2	1,4
95	Hongrie	10	10	9	0,4	–0,4	–0,4	7	5	–0,5	0,2	0,3
96	Mexique	90	102	137	2,8	2,3	1,8	50	33	4,3	3,1	2,7
97	Trinité-et-Tobago	1	1	2	1,1	1,3	1,1	1	1	2,2	2,2	2,0
98	Uruguay	3	3	4	0,4	0,6	0,6	2	1	0,2	0,8	1,0
99	Oman	2	3	6	4,2	4,5	4,0	1	0	4,5	3,5	2,9
100	Gabon	1	2	3	4,7	1,7	5,9	1	1	0,8	0,7	1,7
101	Slovénie	2	2	2	0,9	0,4	0,1	1	..	..	..	..
102	Porto Rico	4	4	5	1,7	0,9	0,8	2	1	2,4	2,0	0,6
103	Argentine	34	37	46	1,6	1,4	1,2	21	12	1,0	1,2	1,6
104	Grèce	10	11	10	0,9	0,6	0,3	7	4	0,7	0,4	0,2
105	Corée, Rép. de	44	47	54	1,8	1,1	0,9	31	20	2,6	2,3	1,8
106	Portugal	10	10	10	0,8	0,1	0,0	7	5	2,5	0,9	0,8
107	*Arabie saoudite*	17	21	43	5,1	4,4	3,1	10	5	5,5	3,8	3,3
108	*Turkménistan*	4	5	7	2,7	2,4	2,1	2	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		**4.689 t**	**5.279 t**	**7.309 t**	**2,1 w**	**1,9 w**	**1,7 w**	**2.650 t**	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		**559 t**	**683 t**	**683 t**	**2,7 w**	**2,9 w**	**2,9 w**	**290 t**	**228 t**	**2,4 w**	**2,5 w**	**2,7 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**1.714 t**	**1.861 t**	**2.283 t**	**1,9 w**	**1,5 w**	**1,2 w**	**1.093 t**	**942 t**	**2,4 w**	**2,1 w**	**1,3 w**
Asie du Sud		**1.194 t**	**1.391 t**	**1.988 t**	**2,3 w**	**2,1 w**	**2,2 w**	**669 t**	**437 t**	**1,8 w**	**2,1 w**	**2,0 w**
Europe et Asie centrale		**495 t**	**507 t**	**553 t**	**1,0 w**	**0,8 w**	**0,4 w**	**316 t**	..	..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**262 t**	**313 t**	**507 t**	**2,9 w**	**3,0 w**	**2,5 w**	**148 t**	**71 t**	**3,0 w**	**3,2 w**	**3,3 w**
Amérique latine et Caraïbes		**465 t**	**523 t**	**709 t**	**2,4 w**	**2,0 w**	**1,6 w**	**274 t**	**169 t**	**3,1 w**	**2,5 w**	**2,3 w**
Gravement endettées		**386 t**	**433 t**	**604 t**	**2,1 w**	**1,9 w**	**1,7 w**	**233 t**	**146 t**	**2,3 w**	**2,0 w**	**2,1 w**
Economies à revenu élevé		**812 t**	**844 t**	**908 t**	**0,8 w**	**0,6 w**	**0,5 w**	**544 t**	**385 t**	**1,3 w**	**0,7 w**	**0,3 w**
109	Nouvelle-Zélande	3	4	4	1,0	0,9	1,1	2	2	1,7	1,7	0,8
110	Irlande	4	4	4	1,4	0,3	0,3	2	2	1,1	1,6	1,5
111	Espagne	39	40	38	1,1	0,4	0,1	27	15	0,8	1,1	0,7
112	† Israël	5	6	8	2,7	2,3	2,1	3	2	2,8	2,2	1,9
113	Australie	18	19	25	1,5	1,5	1,3	11	8	2,3	1,6	1,2
114	† Hong Kong	6	6	6	2,5	1,1	0,4	4	3	4,3	1,9	–0,4
115	Royaume-Uni	58	59	61	0,1	0,2	0,3	38	28	0,5	0,3	0,1
116	Finlande	5	5	5	0,4	0,4	0,4	3	3	0,8	0,6	0,2
117	† Koweït	2	2	3	6,1	1,9	0,4	1	1	7,1	4,7	3,0
118	Italie	57	57	52	0,5	0,1	0,0	39	23	0,5	0,5	–0,1
119	† Singapour	3	3	3	1,5	1,1	0,9	2	1	4,3	1,3	0,5
120	Canada	29	31	38	1,4	1,2	1,1	19	14	3,1	1,1	0,8
121	Pays-Bas	15	16	16	0,8	0,6	0,6	10	6	1,5	1,0	0,2
122	† Emirats arabes unis	2	2	3	15,2	4,4	2,2	1	1	17,2	3,5	1,7
123	Belgique	10	10	10	0,2	0,2	0,3	7	4	0,9	0,4	0,0
124	France	57	59	61	0,6	0,5	0,4	38	26	0,9	0,7	0,4
125	Autriche	8	8	8	0,1	0,3	0,5	5	4	0,8	0,5	0,0
126	Allemagne	81	82	76	0,1	0,2	0,2	55	42	0,6	–0,8	–1,8
127	Suède	9	9	10	0,3	0,3	0,5	6	4	1,1	0,4	0,2
128	Etats-Unis	258	275	331	1,1	1,0	0,9	165	125	2,3	1,0	0,8
129	Norvège	4	4	5	0,5	0,4	0,4	3	2	2,0	0,8	0,5
130	Danemark	5	5	5	0,4	0,1	0,1	4	3	1,3	0,5	0,0
131	Japon	124	126	122	1,1	0,5	0,2	86	63	0,7	0,8	0,2
132	Suisse	7	7	8	0,2	0,8	0,9	5	3	0,3	0,3	–0,2
Toutes économies		**5.501 t**	**6.123 t**	**8.217 t**	**1,8 w**	**1,7 w**	**1,5 w**	**3.178 t**	..	..	..	..

Tableau 26. Démographie et fécondité

		Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)		Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)		Indice synthétique de fécondité			Pourcentage de naissances en 1993 chez les femmes âgées de		Femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception[a] (%)
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	2000	moins de 20 ans	plus de 35 ans	1988–93
Economies à faible revenu		**39 w**	**28 w**	**14 w**	**10 w**	**5,9 w**	**3,6 w**	**3,3 w**			
Sauf Chine et Inde		**45 w**	**40 w**	**19 w**	**13 w**	**6,5 w**	**5,5 w**	**4,9 w**			
1	Mozambique	46	45	22	18	6,5	6,4	5,8	15	20	..
2	Tanzanie	50	43	19	14	6,8	5,8	5,2	17	14	10
3	Ethiopie	50	48	24	18	6,8	6,9	6,2	17	13	4
4	Sierra Leone	49	49	30	25	6,5	6,4	..	22	13	..
5	Viet Nam	38	30	15	8	5,9	3,8	3,3	3	16	53
6	Burundi	44	45	20	15	6,8	6,7	6,0	7	24	..
7	Ouganda	50	51	19	19	6,9	7,2	..	22	14	5
8	Népal	45	39	22	13	6,1	5,3	4,7	14	14	..
9	Malawi	56	50	24	20	7,3	7,1	..	18	17	13
10	Tchad	45	43	26	18	6,0	5,8	5,3	22	13	..
11	Rwanda	53	44	21	17	8,2	6,4	5,7	8	17	21
12	Bangladesh	48	35	21	11	7,0	4,3	..	20	9	40
13	Madagascar	48	43	20	11	6,6	6,0	5,4	18	15	17
14	Guinée-Bissau	41	42	27	21	5,3	5,7	5,2	22	14	..
15	Kenya	53	36	18	9	8,1	5,2	4,0	18	12	33
16	Mali	51	50	26	19	7,1	7,0	6,3	20	15	25
17	Niger	59	52	26	19	8,0	7,3	6,8	22	14	4
18	RDP lao	44	44	23	15	6,1	6,6	5,6	6	24	..
19	Burkina Faso	48	46	25	18	6,4	6,4	5,8	18	14	8
20	Inde	39	29	16	10	5,5	3,7	3,2	11	10	43
21	Nigéria	46	45	21	15	6,4	6,4	5,7	17	17	6
22	Albanie	33	23	7	6	4,8	2,8	2,5	3	10	..
23	Nicaragua	48	40	14	7	6,9	4,9	4,2	21	10	44
24	Togo	46	44	20	13	6,6	6,5	5,8	15	20	33
25	Gambie	49	43	28	19	6,5	5,5	5,0	19	14	..
26	Zambie	49	44	19	15	6,8	5,9	5,2	18	13	15
27	Mongolie	42	27	14	7	5,8	3,5	3,1	7	13	..
28	Rép. centrafricaine	43	41	22	17	5,7	5,6	5,1	20	17	..
29	Bénin	49	48	27	18	7,0	7,0	6,3	16	16	..
30	Ghana	46	41	16	11	6,7	5,9	5,3	16	18	13
31	Pakistan	48	40	19	9	7,0	6,1	..	7	21	14
32	Tadjikistan	40	36	10	6	6,8	4,8	4,3	5	13	..
33	Chine	33	19	8	8	5,8	2,0	1,9	4	4	83
34	Guinée	52	50	27	20	7,0	6,9	6,2	24	12	..
35	Mauritanie	45	40	22	14	6,5	5,3	4,8	18	15	..
36	Zimbabwe	49	38	16	12	7,3	4,9	4,2	14	13	43
37	Géorgie	19	16	10	9	2,6	2,1	2,1	12	7	..
38	Honduras	48	36	14	6	7,2	4,8	4,0	18	13	47
39	Sri Lanka	30	20	8	6	4,3	2,4	2,2	8	14	..
40	Côte d'Ivoire	51	49	20	15	7,4	7,3	6,6	23	13	..
41	Lesotho	43	37	20	10	5,7	5,1	4,6	12	17	23
42	Arménie	23	20	6	6	3,2	2,6	2,3	12	5	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	40	29	17	8	5,9	3,8	..	12	13	47
44	*Myanmar*	40	32	17	11	5,9	4,1	3,6	5	16	..
45	*Yémen, Rép. du*	53	49	23	15	7,6	7,5	..	11	23	10
Economies à revenu intermédiaire		**31 w**	**23 w**	**12 w**	**8 w**	**4,5 w**	**3,0 w**	**2,7 w**			
Tranche inférieure		**31 w**	**23 w**	**12 w**	**9 w**	**4,4 w**	**3,0 w**	**2,7 w**			
46	Azerbaïdjan	29	22	7	6	4,6	2,5	2,2	4	7	..
47	Indonésie	40	24	18	8	5,3	2,8	..	14	12	50
48	Sénégal	49	43	25	16	7,0	6,0	5,4	19	16	7
49	Bolivie	45	35	20	10	6,5	4,7	4,1	12	16	30
50	Cameroun	45	40	20	12	6,2	5,6	5,1	18	15	16
51	Macédoine, ex-RY de	25	15	8	7	3,1	2,0	2,0	10	6	..
52	Rép. kirghize	31	28	11	7	4,8	3,6	3,1	6	11	..
53	Philippines	39	30	10	6	5,7	3,9	3,3	5	16	40
54	Congo	46	44	20	15	6,3	6,2	5,6	17	16	..
55	Ouzbékistan	36	31	10	6	6,1	3,8	3,3	6	9	..
56	Maroc	47	28	16	8	7,0	3,6	2,8	7	18	42
57	Moldova	19	16	10	11	2,6	2,1	2,1	10	9	..
58	Guatemala	45	38	14	8	6,5	5,3	4,6	17	13	..
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	42	33	18	11	6,1	5,0	4,4	4	27	..
60	Bulgarie	16	10	9	13	2,2	1,5	1,5	21	3	..
61	Roumanie	20	11	9	11	2,8	1,5	1,5	15	7	..
62	Jordanie	..	37	..	5	..	5,1	4,3	7	14	40
63	Equateur	41	28	12	6	6,2	3,4	2,9	15	14	58
64	Rép. dominicaine	41	26	11	6	6,1	3,0	2,7	18	9	56
65	El Salvador	44	33	12	7	6,3	3,9	3,4	24	9	53
66	Lituanie	17	13	9	11	2,3	1,8	1,9	8	7	..
67	Colombie	36	24	9	6	5,3	2,6	..	15	11	66
68	Jamaïque	34	21	8	6	5,3	2,3	2,1	20	9	55
69	Pérou	42	27	14	7	6,2	3,3	3,0	12	15	55
70	Paraguay	38	32	7	5	5,9	4,2	3,7	14	16	48
71	Kazakhstan	26	20	9	7	3,5	2,5	2,3	8	9	..
72	Tunisie	39	25	14	6	6,4	3,1	2,6	5	13	50

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)		Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)		Indice synthétique de fécondité			Pourcentage de naissances en 1993 chez les femmes âgées de		Femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception[a] (%)
		1970	1993	1970	1993	1970	1993	2000	moins de 20 ans	plus de 35 ans	1988–93
73	Algérie	49	29	16	6	7,4	3,8	3,1	6	15	..
74	Namibie	43	37	18	10	6,0	5,2	4,7	15	20	23
75	Rép. slovaque	19	14	10	11	2,5	1,9	1,9	13	5	..
76	Lettonie	14	11	11	13	1,9	1,6	1,6	10	8	..
77	Thaïlande	38	19	10	6	5,5	2,1	2,1	14	11	..
78	Costa Rica	34	26	6	4	4,9	3,1	..	17	11	..
79	Ukraine	15	11	9	13	2,0	1,6	1,6	13	6	..
80	Pologne	17	13	8	11	2,3	1,9	1,9	8	9	..
81	Fédération de Russie	15	11	9	13	2,0	1,4	1,7	12	8	..
82	Panama	37	25	8	5	5,2	2,8	2,5	19	9	..
83	Rép. tchèque	16	13	13	13	2,1	1,8	1,8	14	4	69
84	Botswana	50	37	15	6	6,7	4,8	4,2	15	15	33
85	Turquie	36	27	12	7	5,3	3,3	2,8	8	10	63
86	*Iran, Rép. islamique d'*	45	35	16	7	6,7	4,9	..	13	15	..
Tranche supérieure		**33 w**	**24 w**	**10 w**	**7 w**	**4,7 w**	**3,0 w**	**2,7 w**			
87	Venezuela	37	27	7	5	5,3	3,2	2,8	19	11	..
88	Bélarus	16	12	9	12	2,3	1,6	1,6	8	7	..
89	Brésil	35	24	10	7	4,9	2,8	2,5	16	12	..
90	Afrique du Sud	39	31	14	9	5,7	4,0	3,6	12	16	..
91	Maurice	29	21	7	7	3,6	2,3	2,2	11	10	75
92	Estonie	15	11	11	13	2,1	1,6	1,6	11	8	..
93	Malaisie	36	28	9	5	5,5	3,5	3,0	5	14	56
94	Chili	29	22	10	6	4,0	2,5	2,4	11	9	..
95	Hongrie	15	12	11	15	2,0	1,7	1,7	14	5	..
96	Mexique	43	27	10	5	6,5	3,1	2,6	15	10	..
97	Trinité-et-Tobago	28	21	8	6	3,6	2,4	2,2	14	8	..
98	Uruguay	21	17	10	10	2,9	2,3	2,2	15	12	..
99	Oman	50	43	21	5	7,2	7,1	6,4	14	14	9
100	Gabon	31	38	21	15	4,2	5,4	5,5	18	17	..
101	Slovénie	17	11	10	11	2,2	1,4	1,4	11	6	..
102	Porto Rico	25	18	7	7	3,2	2,2	2,1	17	7	..
103	Argentine	23	20	9	8	3,1	2,7	2,5	14	12	..
104	Grèce	17	10	8	10	2,3	1,4	1,4	8	8	..
105	Corée, Rép. de	30	16	10	6	4,3	1,7	1,8	2	2	77
106	Portugal	20	12	11	11	2,8	1,6	1,6	8	9	..
107	*Arabie saoudite*	48	35	18	5	7,3	6,3	5,7	17	25	..
108	*Turkménistan*	37	31	11	7	6,3	3,9	3,4	3	13	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		**36 w**	**27 w**	**13 w**	**9 w**	**5,4 w**	**3,4 w**	**3,1 w**			
Afrique subsaharienne		**48 w**	**44 w**	**21 w**	**15 w**	**6,6 w**	**6,2 w**	**5,6 w**			
Asie de l'Est et Pacifique		**35 w**	**21 w**	**10 w**	**8 w**	**5,7 w**	**2,3 w**	**2,2 w**			
Asie du Sud		**41 w**	**31 w**	**17 w**	**10 w**	**5,8 w**	**4,0 w**	**3,6 w**			
Europe et Asie centrale		**20 w**	**16 w**	**9 w**	**11 w**	**2,7 w**	**2,1 w**	**2,0 w**			
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**45 w**	**33 w**	**16 w**	**7 w**	**6,7 w**	**4,7 w**	**4,1 w**			
Amérique latine et Caraïbes		**36 w**	**26 w**	**10 w**	**7 w**	**5,2 w**	**3,1 w**	**2,7 w**			
Gravement endettées		**33 w**	**26 w**	**11 w**	**8 w**	**4,7 w**	**3,3 w**	**3,0 w**			
Economies à revenu élevé		**17 w**	**13 w**	**10 w**	**9 w**	**2,3 w**	**1,7 w**	**1,8 w**			
109	Nouvelle-Zélande	22	17	9	8	3,0	2,2	2,1	8	9	..
110	Irlande	22	15	11	9	3,8	2,1	2,1	5	17	60
111	Espagne	20	10	8	9	2,9	1,2	1,2	5	11	..
112	† Israël	27	21	7	7	3,8	2,8	2,5	4	15	..
113	Australie	20	15	9	7	2,7	1,9	1,9	5	10	..
114	† Hong Kong	21	11	5	6	3,3	1,2	1,2	2	13	..
115	Royaume-Uni	16	13	12	11	2,2	1,8	1,8	8	9	..
116	Finlande	14	13	10	10	1,8	1,9	2,0	3	14	..
117	† Koweït	47	24	6	2	7,1	3,1	2,8	8	13	..
118	Italie	17	10	10	10	2,4	1,3	1,3	3	11	..
119	† Singapour	23	16	5	6	3,0	1,7	1,7	2	13	..
120	Canada	17	15	7	8	2,2	1,9	2,0	6	9	..
121	Pays-Bas	17	13	8	9	2,3	1,6	1,6	2	12	76
122	† Emirats arabes unis	35	23	11	3	6,5	4,2	3,7	12	18	..
123	Belgique	14	12	12	11	2,1	1,7	1,8	3	8	..
124	France	17	13	11	10	2,4	1,7	1,7	2	12	80
125	Autriche	15	12	13	11	2,2	1,5	1,6	6	8	..
126	Allemagne	13	10	12	11	1,9	1,3	1,3	4	10	..
127	Suède	14	14	10	11	2,0	2,1	2,1	3	11	..
128	Etats-Unis	17	16	9	9	2,2	2,1	2,1	13	10	74
129	Norvège	17	14	10	11	2,4	1,9	2,0	4	8	84
130	Danemark	15	12	10	12	2,1	1,7	1,7	3	8	..
131	Japon	19	10	7	8	2,0	1,5	1,5	1	8	56
132	Suisse	16	13	9	9	2,0	1,6	1,7	1	12	..
Toutes économies		**32 w**	**25 w**	**12 w**	**9 w**	**4,8 w**	**3,2 w**	**2,9 w**			

a. Ce pourcentage inclut les femmes dont le mari utilise des moyens de contraception; voir les notes techniques.

Tableau 27. Santé et nutrition

		Nombre d'habitants par				Insuffisance pondérale à la naissance (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)		Prévalence de la malnutrition (moins de 5 ans)	Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)
		Médecin		Infirmier						
		1970	1993	1970	1993	1991	1970	1993	1988–93	1993
Economies à faible revenu		**7.760 w**	**..**	**5.630 w**	**..**		**108 w**	**64 w**		**103 w**
Sauf Chine et Inde		**20.640 w**	**..**	**12.780 w**	**..**		**135 w**	**89 w**		**144 w**
1	Mozambique	18.870	..	*4.280*	..	..	171	146	..	282
2	Tanzanie	22.900	..	*3.400*	..	..	129	84	28	167
3	Ethiopie	85.690	..	..	..	..	159	117	47	204
4	Sierra Leone	17.830	..	2.700	..	13	197	164	..	284
5	Viet Nam	..	*2.300*	*4.310*	*400*	..	111	41	42	48
6	Burundi	58.570	*17.240*	*6.910*	*4.800*	..	138	101	..	178
7	Ouganda	9.210	..	..	..	..	117	114	23	185
8	Népal	52.050	*16.110*	*17.970*	*2.300*	26	157	96	50	128
9	Malawi	76.580	*50.360*	*5.330*	*1.980*	11	193	142	27	223
10	Tchad	61.900	*29.410*	*8.020*	..	..	171	120	..	206
11	Rwanda	60.130	..	*5.630*	..	16	142	..	29	..
12	Bangladesh	8.450	*5.220*	*65.810*	*11.350*	34	140	106	67	122
13	Madagascar	10.310	..	*250*	..	10	181	93	39	164
14	Guinée-Bissau	17.500	..	*2.860*	..	12	185	138	..	235
15	Kenya	8.000	..	*2.520*	..	15	102	61	22	94
16	Mali	45.320	*21.180*	*2.670*	*2.050*	10	204	157	..	217
17	Niger	60.360	*35.140*	*5.690*	*660*	..	171	122	..	320
18	RDP lao	15.160	*4.450*	*1.380*	*490*	30	146	95	41	141
19	Burkina Faso	95.690	..	..	..	12	178	129	..	175
20	Inde	4.950	..	*3.760*	..	..	137	80	63	122
21	Nigéria	20.530	..	*4.370*	..	17	114	83	43	191
22	Albanie	1.070	..	*230*	..	..	66	29	..	41
23	Nicaragua	2.150	*1.490*	..	..	..	106	51	12	72
24	Togo	28.860	..	*1.590*	..	32	134	83	24	135
25	Gambie	24.420	..	..	..	10	185	130	..	..
26	Zambie	13.640	*11.430*	*1.730*	*610*	..	106	103	27	203
27	Mongolie	580	*360*	*250*	..	5	102	58	..	78
28	Rép. centrafricaine	44.020	..	*2.480*	..	18	139	101	..	177
29	Bénin	28.960	..	*2.610*	..	10	146	85	..	144
30	Ghana	12.910	..	*690*	..	5	111	79	36	..
31	Pakistan	4.670	..	*7.020*	..	30	142	88	40	137
32	Tadjikistan	630	430	190	140	..	77	47	..	83
33	Chine	*1.500*	*1.060*	2.500	1.490	6	69	30	25	54
34	Guinée	50.650	..	*3.730*	..	11	181	132	18	226
35	Mauritanie	17.960	..	*3.750*	..	..	148	99	..	202
36	Zimbabwe	6.310	..	*650*	..	6	96	67	10	83
37	Géorgie	280	180	110	*80*	..	35	19	..	28
38	Honduras	3.720	*2.330*	*1.450*	..	9	110	41	..	56
39	Sri Lanka	5.900	..	*1.290*	..	22	58	17	..	19
40	Côte d'Ivoire	15.540	..	*1.930*	..	..	135	91	..	120
41	Lesotho	30.400	..	*3.860*	..	..	134	77	..	156
42	Arménie	350	260	140	*100*	..	24	21	..	33
43	Egypte, Rép. arabe d'	2.030	*1.340*	*2.480*	*500*	12	158	64	10	86
44	*Myanmar*	8.820	*12.900*	*3.050*	*1.240*	13	128	82	32	111
45	*Yémen, Rép. du*	34.790	..	..	..	..	192	117	30	137
Economies à revenu intermédiaire		**5.820 w**	**..**	**1.730 w**	**..**		**74 w**	**39 w**		**57 w**
Tranche inférieure		**7.470 w**	**..**	**1.600 w**	**..**		**75 w**	**40 w**		**63 w**
46	Azerbaïdjan	390	260	130	110	..	38	28	..	52
47	Indonésie	27.440	..	*4.910*	..	..	118	56	46	111
48	Sénégal	15.810	..	*1.670*	..	10	135	67	20	120
49	Bolivie	1.970	..	*2.990*	..	9	153	73	11	114
50	Cameroun	29.390	*12.000*	*2.610*	*2.000*	13	126	61	14	113
51	Macédoine, ex-RY de	..	430	..	..	..	82	26	..	..
52	Rép. kirghize	480	310	140	110	..	62	34	..	58
53	Philippines	9.270	..	*2.680*	..	..	71	42	34	59
54	Congo	9.940	..	*810*	..	..	101	84	..	109
55	Ouzbékistan	490	280	150	90	..	66	40	..	66
56	Maroc	13.090	..	..	..	..	128	66	9	84
57	Moldova	490	250	130	90	..	38	25	..	36
58	Guatemala	3.660	..	..	..	..	100	46	..	73
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	11.640	*12.750*	*1.710*	*1.160*	..	112	67	..	95
60	Bulgarie	540	..	*240*	..	6	28	14	..	19
61	Roumanie	840	*540*	*430*	..	..	45	23	..	29
62	Jordanie	2.480	*770*	*870*	*500*	..	..	27	6	42
63	Equateur	2.870	*960*	*2.640*	*600*	..	100	49	..	57
64	Rép. dominicaine	..	..	*1.400*	..	14	98	40	10	48
65	El Salvador	4.100	..	*890*	..	..	103	45	16	60
66	Lituanie	360	*230*	130	*90*	..	24	13	..	20
67	Colombie	2.260	..	..	..	17	77	36	10	44
68	Jamaïque	2.630	..	*530*	..	11	43	14	7	17
69	Pérou	1.920	*940*	..	..	..	116	63	11	92
70	Paraguay	2.300	*1.260*	*2.210*	..	5	57	37	4	46
71	Kazakhstan	460	250	120	90	..	52	29	..	49
72	Tunisie	5.930	*1.540*	*940*	*300*	4	127	42	8	52

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Nombre d'habitants par				Insuffisance pondérale à la naissance (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)		Prévalence de la malnutrition (moins de 5 ans)	Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)
		Médecin		Infirmier						
		1970	1993	1970	1993	1991	1970	1993	1988–93	1993
73	Algérie	8.100	..	..	..	..	139	53	9	68
74	Namibie	..	*4.320*	..	..	14	118	59	..	79
75	Rép. slovaque	..	290	..	110	..	25	12	..	18
76	Lettonie	..	280	..	120	..	21	14	..	26
77	Thaïlande	8.290	*4.420*	*1.170*	*910*	10	73	36	13	45
78	Costa Rica	1.620	..	*460*	..	..	59	14	2	16
79	Ukraine	360	220	110	90	..	22	16	..	26
80	Pologne	700	450	*260*	190	8	31	15	..	17
81	Fédération de Russie	340	220	110	90	..	29	21	..	31
82	Panama	1.630	..	*1.540*	..	..	47	24	7	28
83	Rép. tchèque	..	270	..	..	..	21	9	..	10
84	Botswana	15.540	..	*1.920*	..	..	95	42	..	56
85	Turquie	2.230	980	*1.000*	1.110	..	144	62	..	84
86	*Iran, Rép. islamique d'*	3.270	..	*1.780*	..	12	131	35	..	54
Tranche supérieure		**1.830 w**	..	**1.970 w**	..		**70 w**	**36 w**		**43 w**
87	Venezuela	1.130	*640*	*450*	*330*	..	53	23	6	24
88	Bélarus	390	230	120	90	..	22	16	..	22
89	Brésil	2.030	..	*4.140*	..	15	95	57	7	63
90	Afrique du Sud	..	..	*300*	..	..	79	52	..	69
91	Maurice	4.170	..	*610*	..	8	60	17	..	22
92	Estonie	300	*260*	110	*130*	..	22	16	..	23
93	Malaisie	4.310	*2.410*	*1.270*	*470*	8	45	13	..	17
94	Chili	2.160	*2.150*	*460*	*330*	7	77	16	..	17
95	Hongrie	510	..	*210*	..	..	35	15	..	17
96	Mexique	1.480	..	1.620	..	5	72	35	14	43
97	Trinité-et-Tobago	2.250	..	190	..	13	44	18	..	21
98	Uruguay	910	..	..	..	..	46	19	..	21
99	Oman	9.270	..	*3.820*	..	8	159	29	..	38
100	Gabon	5.250	..	*570*	..	10	138	92	25	154
101	Slovénie	..	..	..	..	..	24	8	..	..
102	Porto Rico	..	..	..	..	..	28	11	..	..
103	Argentine	530	..	*960*	..	..	52	24	..	27
104	Grèce	620	..	*990*	..	9	37	10	..	11
105	Corée, Rép. de	2.220	*950*	*1.190*	*450*	..	46	11	..	12
106	Portugal	1.110	..	*860*	..	5	51	10	..	11
107	*Arabie saoudite*	7.460	*710*	*2.080*	*460*	..	119	28	..	38
108	*Turkménistan*	460	280	140	90	..	81	56	..	89
Economies à revenu faible/intermédiaire		**7.100 w**	..	**4.340 w**	..		**96 w**	**55 w**		**87 w**
Afrique subsaharienne		**31.810 w**	**24.180 w**	**3.210 w**	**1.840 w**		**132 w**	**93 w**		**172 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**5.210 w**	**1.740 w**	**2.740 w**	**1.350 w**		**77 w**	**36 w**		**61 w**
Asie du Sud		**6.240 w**	..	**10.180 w**	..		**138 w**	**84 w**		**124 w**
Europe et Asie centrale		**630 w**	**370 w**	**270 w**	**250 w**		**44 w**	**25 w**		**37 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**6.370 w**	**1.260 w**	**2.010 w**	**400 w**		**136 w**	**52 w**		**70 w**
Amérique latine et Caraïbes		**2.020 w**	..	**2.640 w**	..		**82 w**	**43 w**		**52 w**
Gravement endettées		**3.350 w**	**2.000 w**	**2.560 w**	**450 w**		**84 w**	**49 w**		**63 w**
Economies à revenu élevé		**710 w**	..	**20 w**	..		**19 w**	**7 w**		**9 w**
109	Nouvelle-Zélande	870	..	*150*	..	6	17	9	..	12
110	Irlande	980	..	*160*	..	..	20	7	..	8
111	Espagne	750	..	..	..	..	26	7	..	9
112	† Israël	410	..	..	..	7	24	9	..	12
113	Australie	840	..	..	..	..	17	7	..	8
114	† Hong Kong	1.510	..	*570*	..	..	19	7	..	8
115	Royaume-Uni	810	..	*240*	..	..	18	7	..	8
116	Finlande	960	..	*130*	..	5	13	5	..	6
117	† Koweït	1.050	..	*260*	..	..	48	17	..	21
118	Italie	550	..	..	..	..	29	8	..	9
119	† Singapour	1.520	..	*280*	..	7	21	6	..	7
120	Canada	680	..	*140*	..	6	18	7	..	8
121	Pays-Bas	800	..	*300*	..	..	13	7	..	8
122	† Emirats arabes unis	1.120	*1.100*	..	*580*	..	68	18	..	21
123	Belgique	650	..	..	..	..	21	6	..	10
124	France	750	..	*270*	..	..	18	7	..	9
125	Autriche	550	230	*300*	..	6	25	7	..	8
126	Allemagne	580[a]	..	..	..	..	22	6	..	7
127	Suède	730	..	*140*	..	..	11	5	..	6
128	Etats-Unis	630	..	*160*	..	7	20	9	..	10
129	Norvège	720	..	*160*	..	..	13	8	..	9
130	Danemark	690	..	..	..	5	14	7	..	8
131	Japon	890	..	*310*	..	6	14	4	..	6
132	Suisse	700	..	..	..	5	15	6	..	8
Toutes économies		**5.860 w**	..	**3.730 w**	..		**81 w**	**48 w**		**75 w**

a. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 28. Education

		Pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans l'enseignement										Taux net de scolarisation primaire (%)		Nombre d'élèves par maître du primaire	
		Primaire				Secondaire									
		Total		Filles		Total		Filles		Supérieur					
		1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1980	1992	1975	1992	1970	1992
Economies à faible revenu		74 w	**101 w**	..	93 w	22 w	42 w	..	34 w	..	..	..	..	..	40 w
Sauf Chine et Inde		50 w	74 w	37 w	66 w	12 w	26 w	8 w	21 w	3 w	5 w	..	57 w	42 w	41 w
1	Mozambique	47	60	..	51	5	*8*	..	5	0	0	..	42	..	53
2	Tanzanie	34	68	27	67	3	*5*	2	*4*	*0*	..	..	*50*	47	36
3	Ethiopie	16	22	10	18	4	*12*	2	*11*	0	*1*	..	..	48	27
4	Sierra Leone	34	*48*	27	*39*	8	*16*	5	*12*	1	*1*	..	..	32	..
5	Viet Nam	..	108	..	*103*	..	*33*	..	..	2	*2*	..	..	..	..
6	Burundi	30	69	20	62	2	*6*	1	*4*	1	*1*	..	51	37	63
7	Ouganda	38	71	30	63	4	13	2	..	1	1	..	..	..	..
8	Népal	26	102	8	81	10	*36*	3	*23*	3	*7*	..	..	..	39
9	Malawi	..	*66*	..	*60*	..	*4*	..	*3*	1	..	..	*48*	43	68
10	Tchad	35	*65*	17	*41*	2	7	0	*3*	..	..	..	..	65	*64*
11	Rwanda	68	*71*	60	*70*	2	*8*	1	*7*	0	..	..	*67*	60	*58*
12	Bangladesh	54	*77*	35	*71*	..	*19*	..	*12*	3	*4*	..	*69*	46	*63*
13	Madagascar	90	*92*	82	*91*	12	..	9	*18*	3	*3*	..	..	65	38
14	Guinée-Bissau	39	..	23	..	8	..	6	..	0	..	59	..	..	..
15	Kenya	58	*95*	48	*93*	9	*29*	5	*25*	1	*2*	88	..	34	*31*
16	Mali	22	*25*	15	*19*	5	*7*	2	*5*	0	*1*	..	*19*	40	47
17	Niger	14	*29*	10	*21*	1	*6*	1	*4*	0	..	..	*25*	39	38
18	RDP lao	53	*98*	40	*84*	3	*22*	2	*17*	1	..	..	*59*	36	29
19	Burkina Faso	13	31	10	24	1	*8*	1	*5*	0	*1*	..	*30*	44	60
20	Inde	73	102	56	90	26	*44*	15	*32*	..	..	..	..	41	63
21	Nigéria	37	*76*	27	*67*	4	*20*	3	*17*	2	..	..	..	34	*39*
22	Albanie	106	*101*	102	*101*	35	*79*	27	*74*	5	*7*	..	..	..	*19*
23	Nicaragua	80	102	81	104	18	*44*	17	*46*	14	*10*	65	80	37	37
24	Togo	71	*111*	44	*87*	7	*23*	3	*12*	2	..	..	*76*	58	*59*
25	Gambie	24	69	15	56	7	*18*	4	*12*	0	..	21	56	27	30
26	Zambie	90	*97*	80	*92*	13	*31*	8	*26*	2	*2*	..	..	47	..
27	Mongolie	113	*89*	..	*100*	87	*77*	..	..	..	*14*	..	..	30	..
28	Rép. centrafricaine	64	..	41	..	4	..	2	..	1	*2*	..	..	64	..
29	Bénin	36	*66*	22	..	5	*12*	3	*7*	2	*3*	..	..	41	..
30	Ghana	64	*74*	54	*67*	14	*38*	8	*29*	2	*2*	..	..	30	*29*
31	Pakistan	40	*46*	22	*31*	13	*21*	5	*13*	*4*	..	..	..	41	*41*
32	Tadjikistan	..	78	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	21
33	Chine	89	121	..	116	24	*51*	..	*45*	1	*2*	..	96	..	22
34	Guinée	33	42	21	*27*	13	*10*	5	*5*	5	..	..	..	..	49
35	Mauritanie	14	*55*	8	*48*	2	*14*	0	*10*	..	*3*	..	..	24	51
36	Zimbabwe	74	119	66	118	7	48	6	42	1	6	..	..	..	38
37	Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	87	*105*	87	*107*	14	*19*	13	*34*	8	*9*	..	*93*	35	*38*
39	Sri Lanka	99	107	94	105	47	*74*	48	*77*	3	6	..	..	..	29
40	Côte d'Ivoire	58	*69*	45	*58*	9	*24*	4	*16*	3	..	..	*52*	45	*37*
41	Lesotho	87	106	101	113	*7*	*25*	7	*30*	2	1	..	70	46	51
42	Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	72	*101*	57	*93*	35	*80*	23	*73*	18	*19*	..	..	38	26
44	*Myanmar*	83	*105*	78	*104*	21	..	16	..	*5*	..	..	..	47	..
45	*Yémen, Rép. du*	22	*76*	7	*37*	3	*31*	0	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire		..	**104 w**	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tranche inférieure		..	**103 w**	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
46	Azerbaïdjan	..	97	..	..	..	83	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Indonésie	80	115	73	113	16	38	11	..	*4*	10	72	97	..	23
48	Sénégal	41	58	32	*50*	10	*16*	6	..	3	*3*	..	*48*	45	*59*
49	Bolivie	76	*85*	62	*81*	24	*34*	20	*31*	13	*23*	73	*81*	27	*25*
50	Cameroun	89	*101*	75	*93*	7	28	4	*23*	2	*3*	69	..	48	*51*
51	Macédoine, ex-RY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	20
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines	108	109	..	..	46	*74*	..	..	28	*28*	95	96	29	36
54	Congo	..	..	..	..	..	..	..	..	5	*6*	..	..	62	*66*
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	52	69	36	57	13	*28*	7	*29*	6	*10*	47	59	34	28
57	Moldova	..	94	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	57	*79*	51	*73*	8	*28*	8	..	8	..	53	..	36	*34*
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	52	73	39	66	8	*12*	4	*10*	2	..	..	..	30	31
60	Bulgarie	101	90	100	88	79	*71*	..	*73*	16	30	96	80	22	14
61	Roumanie	112	88	113	87	*44*	*80*	38	*80*	11	..	..	78	21	21
62	Jordanie	..	105	..	105	..	..	..	..	27	19	..	99	..	22
63	Equateur	97	..	95	..	22	..	23	..	37	*20*	78	..	37	..
64	Rép. dominicaine	100	..	100	..	21	..	..	..	..	..	..	..	55	..
65	El Salvador	85	78	83	79	22	*25*	21	*27*	*4*	*16*	..	70	37	44
66	Lituanie	..	92	..	91	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67	Colombie	108	117	110	117	25	55	24	*60*	10	*15*	..	83	38	28
68	Jamaïque	119	*106*	119	*108*	46	*62*	45	*66*	*7*	*9*	90	*100*	..	*38*
69	Pérou	107	119	99	..	31	30	27	..	19	*39*	..	..	35	..
70	Paraguay	109	110	103	109	17	*30*	17	*31*	9	*8*	83	98	32	23
71	Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	100	117	79	112	23	43	13	42	5	11	..	99	47	26

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans l'enseignement										Taux net de scolarisation primaire (%)		Nombre d'élèves par maître du primaire	
		Primaire				Secondaire									
		Total		Filles		Total		Filles		Supérieur					
		1970	1992	1970	1992	1970	1992	1970	1992	1980	1992	1975	1992	1970	1992
73	Algérie	76	99	58	92	11	*60*	6	*53*	6	*12*	77	90	..	27
74	Namibie	..	124	..	127	..	*41*	..	47	..	*3*	..	81	..	32
75	Rép. slovaque	..	100	..	..	..	96	..	..	..	28	..	..	..	22
76	Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	23	..	82	..	..
77	Thaïlande	83	*97*	79	*88*	17	*33*	15	*32*	13	19	..	..	35	17
78	Costa Rica	110	105	109	104	28	*43*	29	*45*	23	*28*	92	90	30	32
79	Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Pologne	101	98	99	97	62	*83*	65	*86*	18	23	96	96	23	17
81	Fédération de Russie	..	98	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Panama	99	*106*	97	*105*	38	*60*	40	..	22	*24*	87	*92*	*27*	*23*
83	Rép. tchèque	..	*95*	..	*96*	..	88	..	..	..	..	..	..	..	18
84	Botswana	65	116	67	118	7	*54*	6	*57*	1	5	58	96	36	29
85	Turquie	110	112	94	107	27	60	15	50	6	*15*	..	*100*	38	*29*
86	*Iran, Rép. islamique d'*	72	109	52	104	27	*57*	18	*49*	*4*	*12*	..	*98*	32	32
Tranche supérieure		**94 w**	**104 w**	**93 w**	**104 w**	**33 w**	**54 w**	**30 w**	**63 w**	**14 w**	**19 w**	**81 w**	**91 w**	**35 w**	**24 w**
87	Venezuela	94	*99*	94	*100*	33	*34*	34	*40*	21	*30*	81	*91*	35	23
88	Bélarus	..	87	..	..	..	91	..	..	..	..	..	..	..	..
89	Brésil	*82*	*106*	*82*	..	26	*39*	26	..	12	*12*	71	86	28	*23*
90	Afrique du Sud	99	..	99	..	18	..	17	..	..	14	..	..	..	..
91	Maurice	94	*106*	93	*108*	30	*54*	25	*56*	1	*2*	82	*89*	32	21
92	Estonie	..	85	..	85	..	..	..	..	..	23	..	81	..	25
93	Malaisie	87	93	84	94	34	*58*	28	*59*	4	*7*	..	..	..	20
94	Chili	107	96	107	95	39	*72*	42	*75*	13	*23*	94	83	50	*25*
95	Hongrie	97	*89*	97	*89*	63	*81*	55	*81*	13	*15*	..	*86*	18	12
96	Mexique	104	113	101	111	22	*55*	17	*55*	14	14	..	100	46	30
97	Trinité-et-Tobago	106	*95*	107	*95*	42	*81*	44	*82*	5	*7*	87	*89*	34	*26*
98	Uruguay	112	108	109	107	59	*84*	64	..	18	*32*	..	93	24	21
99	Oman	3	100	1	96	..	*57*	..	*53*	0	*6*	32	85	18	*27*
100	Gabon	85	..	81	..	8	..	5	..	..	*3*	..	..	46	*44*
101	Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	13
102	Porto Rico	117	..	..	..	71	..	..	..	48	..	..	..	26	..
103	Argentine	105	*107*	106	*114*	44	..	47	..	22	*43*	96	..	19	..
104	Grèce	107	..	106	..	63	..	55	..	17	*25*	97	..	31	*19*
105	Corée, Rép. de	103	105	103	106	42	90	32	91	16	42	99	100	57	33
106	Portugal	98	*120*	96	*118*	57	*68*	51	*74*	11	*23*	91	*100*	34	*14*
107	*Arabie saoudite*	45	78	29	75	12	*46*	5	*41*	7	*14*	42	64	24	14
108	*Turkménistan*	..	94	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		..	**102 w**	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		**50 w**	**67 w**	**41 w**	**60 w**	**7 w**	**18 w**	**5 w**	**16 w**	**1 w**	**4 w**	**67 w**	**47 w**	**42 w**	**40 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**88 w**	**117 w**	..	**113 w**	**24 w**	**52 w**	..	**46 w**	**4 w**	**5 w**	..	**96 w**	..	**23 w**
Asie du Sud		**67 w**	**94 w**	**50 w**	**82 w**	**24 w**	**39 w**	**14 w**	**29 w**	..	..	..	..	**42 w**	**59 w**
Europe et Asie centrale		..	**99 w**	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**68 w**	**97 w**	**50 w**	**89 w**	**24 w**	**56 w**	**15 w**	**51 w**	**10 w**	**15 w**	**65 w**	**86 w**	**34 w**	**26 w**
Amérique latine et Caraïbes		**95 w**	**106 w**	**94 w**	**105 w**	**28 w**	**45 w**	**26 w**	**54 w**	**15 w**	**18 w**	*77* **w**	**89 w**	**34 w**	**26 w**
Gravement endettées		**89 w**	**101 w**	**84 w**	**92 w**	**34 w**	**46 w**	**31 w**	**56 w**	**14 w**	**19 w**	**78 w**	**85 w**	**28 w**	**24 w**
Economies à revenu élevé		..	**103 w**	..	**103 w**	..	..	..	..	**36 w**	**51 w**	**88 w**	**97 w**	**24 w**	..
109	Nouvelle-Zélande	110	104	109	103	*77*	*84*	76	*85*	29	50	100	100	21	16
110	Irlande	106	*103*	106	*103*	74	*101*	77	*105*	20	*38*	91	*90*	..	*25*
111	Espagne	123	*107*	125	*107*	56	..	48	..	24	*40*	100	*100*	34	*21*
112	† Israël	96	94	95	94	57	*85*	60	*89*	29	*34*	..	..	..	16
113	Australie	115	107	115	107	82	*82*	80	*83*	25	40	98	98	..	17
114	† Hong Kong	117	*108*	115	..	36	..	31	..	11	20	92	..	33	..
115	Royaume-Uni	104	*104*	104	*105*	73	*86*	73	*88*	20	*28*	97	*97*	..	..
116	Finlande	82	100	79	99	102	*121*	106	*133*	32	57	..	..	22	..
117	† Koweït	89	61	76	60	63	*51*	57	*51*	11	*14*	68	*45*	16	*16*
118	Italie	110	95	109	97	61	*76*	55	*76*	28	34	97	..	22	*12*
119	† Singapour	105	*107*	101	..	46	..	45	..	8	..	100	..	30	..
120	Canada	101	107	100	106	65	*104*	65	*104*	42	*99*	..	100	23	17
121	Pays-Bas	102	98	102	99	75	*97*	69	*96*	30	*39*	92	95	30	..
122	† Emirats arabes unis	93	118	71	117	22	*69*	9	*73*	2	10	..	100	..	17
123	Belgique	103	*99*	104	*100*	81	*102*	80	*103*	26	*38*	..	*95*	20	*10*
124	France	117	106	117	105	74	*101*	77	*104*	26	46	98	100	26	12
125	Autriche	104	*103*	103	104	72	*104*	73	*100*	23	37	89	91	21	11
126	Allemagne	..	*107*	..	*107*	..	..	..	..	27	*36*	..	*89*	..	16
127	Suède	94	101	95	101	86	*91*	85	*93*	31	*34*	100	100	20	10
128	Etats-Unis	..	*104*	..	*103*	..	..	..	..	56	*76*	*72*	*98*	23	..
129	Norvège	89	99	94	99	83	*103*	83	*104*	26	49	100	99	20	*6*
130	Danemark	96	*95*	97	*95*	78	*108*	75	*110*	29	*38*	..	*95*	9	11
131	Japon	99	102	99	102	86	..	86	..	31	*32*	99	*100*	26	*20*
132	Suisse	..	105	..	105	..	*91*	..	*88*	18	31	..	96	..	..
Toutes économies		..	**102 w**	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau 29. Comparaisons entre hommes et femmes

		Santé				Mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes, 1988–93	Education								Emploi	
		Espérance de vie à la naissance (années)					% de cohorte ayant fait 4 années d'études				Nombre de filles pour 100 garçons				Proportion de femmes dans la population active (%)	
		Femmes		Hommes			Filles		Garçons		Primaire		Secondaire[a]			
		1970	1993	1970	1993		1970	1988	1970	1988	1970	1992	1970	1992	1970	1993
Economies à faible revenu		54 w	63 w	53 w	61 w		..	..	..	..	..	80 w	..	67 w	36 w	36 w
Sauf Chine et Inde		47 w	57 w	45 w	54 w		65 w	63 w	71 w	64 w	57 w	76 w	40 w	64 w	32 w	31 w
1	Mozambique	44	48	40	45	..	..	54	..	60	..	75	..	65	50	47
2	Tanzanie	47	53	44	50	..	86	*90*	90	*89*	65	96	38	*77*	51	47
3	Ethiopie	42	50	39	46	..	58	*56*	55	*56*	46	69	32	87	40	37
4	Sierra Leone	36	41	33	38	..	*62*	..	*58*	..	67	..	40	*56*	36	32
5	Viet Nam	52	68	47	63	105	..	..	..	..	..	..	..	..	48	47
6	Burundi	45	52	42	49	..	55	79	51	79	49	82	17	62	50	47
7	Ouganda	48	46	45	43	550[b]	..	..	..	..	..	..	31	..	43	40
8	Népal	42	54	43	55	..	..	..	..	..	..	62	16	..	35	33
9	Malawi	41	46	40	45	380	55	68	60	73	..	89	36	54	45	40
10	Tchad	40	50	37	46	..	*59*	65	*63*	74	..	*46*	9	*19*	23	21
11	Rwanda	46	49	43	46	300	67	76	66	73	79	*98*	44	*61*	50	47
12	Bangladesh	43	56	45	56	600	..	46	..	44	47	*81*	..	*49*	5	8
13	Madagascar	47	59	44	56	350	69	72	70	68	86	95	70	98	42	39
14	Guinée-Bissau	38	46	35	42	..	..	..	..	..	..	..	62	..	43	40
15	Kenya	52	60	48	57	..	98	*78*	97	*76*	71	*95*	42	75	42	39
16	Mali	40	48	36	45	..	53	..	64	..	55	*59*	29	*50*	17	16
17	Niger	40	49	37	45	..	73	..	72	..	53	60	35	49	49	46
18	RDP lao	42	53	39	50	660	..	..	..	..	59	*77*	36	62	46	44
19	Burkina Faso	42	49	39	46	..	71	90	74	86	57	63	33	51	48	46
20	Inde	49	61	50	61	420	44	..	49	..	60	74	39	58	30	25
21	Nigéria	45	52	41	49	800	..	76	..	74	59	*79*	49	..	37	34
22	Albanie	69	75	66	69	..	..	..	..	..	..	*93*	92	*124*	40	41
23	Nicaragua	55	69	52	65	..	58	60	39	63	101	102	89	114	20	26
24	Togo	46	57	43	54	..	84	82	89	87	45	*65*	26	*34*	39	36
25	Gambie	38	47	35	44	..	*97*	..	*95*	..	44	71	33	..	43	40
26	Zambie	48	49	45	47	..	..	..	..	..	80	..	49	..	28	30
27	Mongolie	54	65	52	63	140	..	..	..	..	..	..	..	..	45	46
28	Rép. centrafricaine	45	52	40	47	..	65	*81*	69	*85*	49	..	20	..	49	45
29	Bénin	41	50	38	46	..	75	..	76	..	45	..	44	*39*	48	47
30	Ghana	51	58	48	55	1.000	75	..	82	..	75	*84*	35	*64*	42	39
31	Pakistan	49	63	50	61	270[c]	50	45	62	55	36	*52*	25	*41*	9	13
32	Tadjikistan	65	73	60	68	39	..	..	..	..	..	94	..	..	..	..
33	Chine	63	71	61	68	115[d]	..	78	..	98	..	87	..	76	42	43
34	Guinée	37	45	36	44	559[e]	..	78	..	81	..	46	26	32	42	39
35	Mauritanie	44	54	41	50	800	..	77	..	81	..	80	13	51	22	23
36	Zimbabwe	52	54	49	52	80	82	77	88	77	82	98	63	79	38	34
37	Géorgie	72	77	64	69	55	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Honduras	55	71	51	66	221	..	..	..	..	99	*101*	79	*113*	14	20
39	Sri Lanka	66	74	64	70	..	..	*99*	..	*99*	89	93	101	105	25	27
40	Côte d'Ivoire	46	52	43	49	..	82	82	93	85	57	*71*	27	*48*	38	34
41	Lesotho	52	64	47	59	220	*87*	85	*70*	75	150	118	111	146	48	43
42	Arménie	75	76	69	70	35	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	52	65	50	63	..	86	..	93	..	61	81	48	81	7	11
44	*Myanmar*	50	60	47	57	..	..	..	..	..	89	..	65	*96*	39	36
45	*Yémen, Rép. du*	41	51	41	50	..	..	..	..	..	..	..	..	..	8	14
Economies à revenu intermédiaire		63 w	71 w	58 w	65 w		..	..	..	..	..	..	..	102 w	..	..
Tranche inférieure		63 w	70 w	58 w	64 w		..	..	..	..	..	..	..	100 w	..	.
46	Azerbaïdjan	72	75	64	67	29	..	..	..	..	..	94	..	96	..	..
47	Indonésie	49	65	47	61	450	*67*	83	*89*	99	..	94	59	81	30	31
48	Sénégal	40	51	38	49	933[f]	..	*90*	..	*94*	63	*74*	39	*53*	41	39
49	Bolivie	48	61	44	58	600	*49*	..	*57*	..	69	*90*	64	..	21	26
50	Cameroun	46	58	43	55	430	78	..	79	..	74	*85*	36	*71*	37	33
51	Macédoine, ex-RY de	68	75	65	69	..	..	..	..	..	..	93	..	160	..	..
52	Rép. kirghize	67	73	58	65	43	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Philippines	59	69	56	65	76	..	*85*	..	*84*	..	..	..	..	33	31
54	Congo	49	53	43	49	..	86	87	89	88	..	*87*	43	*72*	40	39
55	Ouzbékistan	67	72	60	66	43	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Maroc	53	66	50	62	..	82	81	81	83	51	68	40	70	14	21
57	Moldova	68	72	61	64	34	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58	Guatemala	54	68	51	63	..	33	..	67	..	79	*84*	65	..	13	17
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	47	57	47	56	700	82	70	90	72	57	80	37	66	29	35
60	Bulgarie	74	75	69	68	..	92	92	100	89	94	92	..	211	44	47
61	Roumanie	71	73	66	67	..	..	..	..	..	97	95	151	108	44	47
62	Jordanie	..	72	..	68	..	..	*97*	..	*99*	..	96	..	117	6	11
63	Equateur	60	72	57	67	170	69	..	69	..	94	..	76	..	16	19
64	Rép. dominicaine	61	72	57	68	..	..	..	..	..	99	..	..	..	11	16
65	El Salvador	60	69	56	64	..	56	..	56	..	90	98	77	92	20	25
66	Lituanie	75	76	67	65	29	..	..	..	..	..	..	..	107	50	..
67	Colombie	63	73	59	67	110	56	*74*	53	*72*	101	*98*	73	*105*	21	22
68	Jamaïque	70	76	66	72	..	..	*100*	..	*98*	..	*99*	103	..	42	46
69	Pérou	56	68	52	64	..	..	..	..	..	85	..	74	..	20	24
70	Paraguay	67	72	63	68	180	*70*	78	*71*	79	89	93	91	*104*	21	21
71	Kazakhstan	69	74	59	65	53	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72	Tunisie	55	69	54	67	127	..	93	..	95	..	87	38	82	12	25

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Santé				Mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes, 1988–93	Education								Emploi	
		Espérance de vie à la naissance (années)					% de cohorte ayant fait 4 années d'études				Nombre de filles pour 100 garçons				Proportion de femmes dans la population active (%)	
		Femmes		Hommes			Filles		Garçons		Primaire		Secondaire[a]			
		1970	1993	1970	1993		1970	1988	1970	1988	1970	1992	1970	1992	1970	1993
73	Algérie	54	69	52	66	..	90	95	95	96	..	83	40	81	6	10
74	Namibie	49	61	47	58	..	..	..	..	..	..	102	..	124	24	24
75	Rép. slovaque	73	75	67	67	..	..	..	..	..	..	95	..	104	..	46
76	Lettonie	74	75	66	63	..	..	..	..	..	..	..	..	..	51	..
77	Thaïlande	61	72	56	66	..	75	..	75	..	88	*95*	69	*97*	47	44
78	Costa Rica	69	79	65	74	..	84	90	82	91	96	95	111	104	18	22
79	Ukraine	74	74	66	64	33	..	..	..	..	..	..	127	109	..	..
80	Pologne	74	76	67	67	..	99	..	97	..	93	94	251	259	45	46
81	Fédération de Russie	74	74	63	62	..	..	..	..	..	..	..	..	112	..	..
82	Panama	67	75	64	71	..	84	86	81	84	92	*92*	99	*103*	25	28
83	Rép. tchèque	73	75	67	68	..	..	..	..	..	..	99	..	134	..	45
84	Botswana	54	67	50	63	..	*94*	94	*99*	90	113	105	88	116	44	34
85	Turquie	59	69	55	65	146[c]	77	98	82	98	73	*89*	37	64	38	34
86	*Iran, Rép. islamique d'*	54	68	55	67	..	77	93	79	94	55	89	49	78	13	19
Tranche supérieure		**64 w**	**72 w**	**59 w**	**66 w**	..	..	..	**71 w**	..	..	**95 w**	..	**106 w**	**25 w**	**30 w**
87	Venezuela	68	75	63	69	200	84	*84*	60	*87*	99	99	102	137	21	28
88	Bélarus	75	75	66	65	25	..	..	..	..	..	..	..	104	..	..
89	Brésil	61	69	57	64	..	56	..	54	..	..	..	99	..	22	28
90	Afrique du Sud	56	66	50	60	..	..	..	..	..	..	*98*	95	114	33	36
91	Maurice	65	74	60	67	..	98	99	98	99	94	98	66	103	20	27
92	Estonie	74	75	66	64	41	..	..	..	..	..	96	..	..	51	..
93	Malaisie	63	73	60	69	34[g]	..	99	..	98	..	95	69	105	31	35
94	Chili	66	78	59	71	40	80	..	82	..	98	96	130	115	22	29
95	Hongrie	72	74	67	65	..	91	99	99	98	93	*96*	202	*194*	40	45
96	Mexique	64	74	60	68	..	..	74	..	95	..	94	..	93	18	27
97	Trinité-et-Tobago	68	74	63	70	..	76	97	73	96	97	*97*	113	*100*	30	30
98	Uruguay	72	76	66	69	36	..	*98*	..	*98*	..	95	129	..	26	32
99	Oman	49	72	46	68	..	..	*97*	..	*100*	16	90	0	89	6	9
100	Gabon	46	56	43	52	..	78	*80*	78	*82*	91	*98*	43	..	40	37
101	Slovénie	73	78	66	68	..	..	..	..	..	..	95	..	108	..	..
102	Porto Rico	75	79	69	72	21	..	..	..	..	..	..	..	..	27	..
103	Argentine	70	76	64	69	140	..	..	..	..	97	..	156	..	25	28
104	Grèce	74	80	70	75	..	97	99	97	98	91	*94*	98	*104*	26	27
105	Corée, Rép. de	63	75	58	68	30	95	100	94	100	92	94	65	88	32	34
106	Portugal	71	78	64	71	..	94	..	93	..	95	*92*	98	*153*	25	37
107	*Arabie saoudite*	54	72	51	69	..	93	..	92	..	46	88	16	79	5	8
108	*Turkménistan*	64	69	57	62	55	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire		**57 w**	**66 w**	**55 w**	**63 w**		..	..	..	..	..	..	..	**78 w**	..	..
Afrique subsaharienne		**46 w**	**53 w**	**42 w**	**50 w**		..	**73 w**	..	**73 w**	**61 w**	**81 w**	**44 w**	**72 w**	**40 w**	**37 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**60 w**	**70 w**	**58 w**	**66 w**		..	**80 w**	..	**97 w**	..	**89 w**	..	**78 w**	**41 w**	**42 w**
Asie du Sud		**48 w**	**60 w**	**50 w**	**60 w**		**45 w**	..	**50 w**	..	**56 w**	**73 w**	**37 w**	**56 w**	**26 w**	**22 w**
Europe et Asie centrale		**71 w**	**74 w**	**64 w**	**65 w**		..	..	..	..	..	..	..	**124 w**	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**54 w**	**67 w**	**52 w**	**65 w**		**85 w**	**91 w**	**88 w**	**93 w**	..	**83 w**	..	**79 w**	**10 w**	**16 w**
Amérique latine et Caraïbes		**63 w**	**72 w**	**58 w**	**66 w**		**60 w**	..	**58 w**	..	**94 w**	**95 w**	**101 w**	**104 w**	**22 w**	**27 w**
Gravement endettées		**62 w**	**69 w**	**58 w**	**64 w**		**71 w**	**83 w**	**71 w**	**86 w**	**81 w**	**87 w**	**113 w**	**138 w**	**28 w**	**30 w**
Economies à revenu élevé		**75 w**	**80 w**	**68 w**	**74 w**		**95 w**	**99 w**	**95 w**	**98 w**	**96 w**	**95 w**	**97 w**	**98 w**	**36 w**	**38 w**
109	Nouvelle-Zélande	75	79	69	73	..	..	99	..	98	94	94	94	97	29	..
110	Irlande	74	78	69	73	..	..	99	..	98	..	95	124	100	26	30
111	Espagne	75	81	70	75	..	89	100	88	99	99	*93*	84	*102*	19	25
112	† Israël	73	79	70	75	..	*96*	97	*96*	98	..	95	131	118	30	34
113	Australie	75	81	68	75	..	76	*100*	74	*98*	..	95	91	98	31	38
114	† Hong Kong	75	82	68	76	..	96	..	95	..	90	..	74	..	35	..
115	Royaume-Uni	75	79	69	74	..	..	..	..	..	..	..	94	*96*	36	39
116	Finlande	74	80	66	72	..	..	98	..	98	..	95	112	114	44	47
117	† Koweït	68	77	64	73	..	96	..	98	..	79	*96*	74	97	8	16
118	Italie	75	81	69	74	..	..	..	..	..	94	*95*	86	98	29	32
119	† Singapour	71	78	67	73	10	*98*	*100*	*99*	*100*	88	..	103	..	26	31
120	Canada	76	81	69	74	..	96	98	95	95	95	94	95	95	32	40
121	Pays-Bas	77	81	71	75	..	99	..	96	..	96	..	91	110	26	31
122	† Emirats arabes unis	63	76	59	73	..	*97*	98	*93*	97	..	93	23	105	4	7
123	Belgique	75	80	68	73	..	*81*	..	*79*	..	94	*96*	87	..	30	34
124	France	76	81	68	73	..	*91*	..	*98*	..	95	94	107	106	36	40
125	Autriche	74	79	67	73	..	95	99	92	97	95	95	95	95	39	40
126	Allemagne	74	79	68	73	..	97[h]	99[h]	96[h]	97[h]	96[h]	96[h]	93[h]	100[h]	40	40
127	Suède	77	81	72	76	..	98	..	97	..	96	95	92	110	36	45
128	Etats-Unis	75	79	67	73	..	..	..	..	..	..	*94*	98	*94*	37	41
129	Norvège	77	80	71	74	..	*99*	..	*98*	..	105	95	97	106	29	41
130	Danemark	76	78	71	73	..	99	100	96	100	97	96	102	106	36	45
131	Japon	75	83	70	76	..	100	100	100	100	96	*95*	101	*99*	39	38
132	Suisse	76	81	70	75	..	*94*	..	*93*	..	..	97	93	101	33	36
Toutes économies		**61 w**	**68 w**	**58 w**	**64 w**		..	..	..	..	..	..	..	**81 w**	..	..

a. Voir les notes techniques. b. Point milieu de la fourchette nationale. c. Sur la base des estimations indirectes établies à partir des données de l'enquête. d. Sur la base d'une étude portant sur 30 provinces. e. Sur la base de l'étude communautaire sur le centre urbain de Conakry. f. Estimations nationales. g. Sur la base des registres d'état civil. h. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 30. Répartition du revenu et estimations du PNB d'après la PPA

			Pourcentage du revenu ou de la consommation						Estimations PPA du PNB par habitant (États-Unis = 100)		Dollars internationaux courants
		Année	Quintile le plus pauvre	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche	Décile le plus riche	1987	1993	1993
Economies à faible revenu Sauf Chine et Inde											
1	Mozambique		..	..	..	..	..	..	2,6[a]	2,2[a]	550[a]
2	Tanzanie	1991[b,c]	2,4	5,7	10,4	18,7	62,7	46,5	2,4[d]	2,3[d]	580[d]
3	Ethiopie	1981–82[b,e]	8,6	12,7	16,4	21,1	41,3	27,5	..	..	..
4	Sierra Leone		..	..	..	..	..	..	3,5[d]	3,0[d]	750[d]
5	Viet Nam	1992[b,c]	7,8	11,4	15,4	21,4	44,0	29,0	..	..	..
6	Burundi		..	..	..	..	..	..	3,4[a]	3,0[a]	740[a]
7	Ouganda	1989–90[b,c]	8,5	12,1	16,0	21,5	41,9	27,2	3,2[a]	3,6[a]	900[a]
8	Népal	1984–85[f,g]	9,1	12,9	16,7	21,8	39,5	25,0	4,0[a]	4,1[a]	1.020[a]
9	Malawi		..	..	..	..	..	..	3,1[d]	2,8[d]	690[d]
10	Tchad		..	..	..	..	..	..	2,8[a]	2,9[a]	720[a]
11	Rwanda	1983–85[b,c]	9,7	13,1	16,7	21,6	38,9	24,6	3,8[d]	3,0[d]	740[d]
12	Bangladesh	1988–89[b,c]	9,5	13,4	17,0	21,6	38,6	24,6	4,9[d]	5,2[d]	1.290[d]
13	Madagascar		..	..	..	..	..	..	3,2[d]	2,7[d]	670[d]
14	Guinée-Bissau	1991[b,c]	2,1	6,5	12,0	20,6	58,9	42,4	3,1[a]	3,4[a]	840[a]
15	Kenya	1992[b,c]	3,4	6,7	10,7	17,3	61,8	47,9	5,8[d]	5,2[d]	1.290[d]
16	Mali		..	..	..	..	..	..	2,3[d]	2,1[d]	520[d]
17	Niger		..	..	..	..	..	..	3,9[a]	3,2[a]	780[a]
18	RDP lao		..	..	..	..	..	..	..	..	..
19	Burkina Faso		..	..	..	..	..	..	3,4[a]	3,1[a]	770[a]
20	Inde	1989–90[b,c]	8,8	12,5	16,2	21,3	41,3	27,1	4,5[d]	4,9[d]	1.220[d]
21	Nigéria	1992[b,c]	5,1	10,1	14,8	21,0	49,0	34,2	5,0[d]	5,7[d]	1.400[d]
22	Albanie		..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Nicaragua	1993[b,c]	4,2	8,0	12,6	19,9	55,3	39,8	12,4[a]	7,7[a]	1.900[a]
24	Togo		..	..	..	..	..	..	5,9[a]	4,0[a]	1.000[a]
25	Gambie		..	..	..	..	..	..	4,7[a]	4,7[a]	1.170[a]
26	Zambie	1991[b,c]	5,6	9,6	14,2	21,0	49,7	34,2	4,6[d]	4,2[d]	1.040[d]
27	Mongolie		..	..	..	..	..	..	21,8[a]	8,2[a]	2.020[a]
28	Rép. centrafricaine		..	..	..	..	..	..	5,1[a]	4,1[a]	1.010[a]
29	Bénin		..	..	..	..	..	..	7,1[d]	6,5[d]	1.620[d]
30	Ghana	1988–89[b,c]	7,0	11,3	15,8	21,8	44,1	29,0	7,8[a]	8,0[a]	1.970[a]
31	Pakistan	1991[b,c]	8,4	12,9	16,9	22,2	39,7	25,2	8,5[d]	8,8[d]	2.170[d]
32	Tadjikistan		..	..	..	..	..	..	12,3[h]	5,6[h]	1.380[h]
33	Chine	1990[f,g]	6,4	11,0	16,4	24,4	41,8	24,6	6,3[h]	9,4[h]	2.330[h]
34	Guinée		..	..	..	..	..	..	..	..	..
35	Mauritanie	1987–88[b,c]	3,5	10,7	16,2	23,3	46,3	30,2	6,5[a]	6,0[a]	1.490[a]
36	Zimbabwe	1990–91[b,c]	4,0	6,3	10,0	17,4	62,3	46,9	8,7[d]	8,1[d]	2.000[d]
37	Géorgie		..	..	..	..	..	..	28,5[h]	7,1[h]	1.750[h]
38	Honduras	1989[f,g]	2,7	6,0	10,2	17,6	63,5	47,9	8,2[i]	7,7[i]	1.910[i]
39	Sri Lanka	1990[b,c]	8,9	13,1	16,9	21,7	39,3	25,2	10,7[d]	12,1[d]	2.990[d]
40	Côte d'Ivoire	1988[b,c]	6,8	11,2	15,8	22,2	44,1	28,5	8,6[d]	5,7[d]	1.400[d]
41	Lesotho	1986–87[b,c]	2,9	6,4	11,3	19,5	60,0	43,6	6,5[a]	6,5[a]	1.620[a]
42	Arménie		..	..	..	..	..	..	26,4[h]	8,2[h]	2.040[h]
43	Egypte, Rép. arabe d'		..	..	..	..	..	..	14,7[d]	15,3[d]	3.780[d]
44	*Myanmar*		..	..	..	..	..	..	..	..	..
45	*Yémen, Rép. du*		..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies à revenu intermédiaire Tranche inférieure											
46	Azerbaïdjan		..	..	..	..	..	..	22,1[h]	8,9[h]	2.190[h]
47	Indonésie	1990[b,c]	8,7	12,1	15,9	21,1	42,3	27,9	10,1[i]	12,7[i]	3.150[i]
48	Sénégal	1991–92[b,c]	3,5	7,0	11,6	19,3	58,6	42,8	7,5[d]	6,7[d]	1.650[d]
49	Bolivie	1990–91[b,c]	5,6	9,7	14,5	22,0	48,2	31,7	9,2[i]	9,8[i]	2.420[i]
50	Cameroun		..	..	..	..	..	..	15,3[d]	8,5[d]	2.100[d]
51	Macédoine, ex-RY de		..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	1992[b,c]	2,5	7,1	12,5	20,9	57,0	40,3	13,7[h]	9,4[h]	2.320[h]
53	Philippines	1988[b,c]	6,5	10,1	14,4	21,2	47,8	32,1	10,6[d]	10,8[d]	2.670[d]
54	Congo		..	..	..	..	..	..	11,7[d]	9,9[d]	2.440[d]
55	Ouzbékistan		..	..	..	..	..	..	12,6[h]	10,1[h]	2.510[h]
56	Maroc	1990–91[b,c]	6,6	10,5	15,0	21,7	46,3	30,5	13,4[d]	12,5[d]	3.090[d]
57	Moldova		..	..	..	..	..	..	23,4[h]	11,6[h]	2.870[h]
58	Guatemala	1989[f,g]	2,1	5,8	10,5	18,6	63,0	46,6	13,5[i]	13,5[i]	3.350[i]
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée		..	..	..	..	..	..	8,8[a]	9,5[a]	2.350[a]
60	Bulgarie	1992[f,g]	8,4	13,0	17,0	22,3	39,3	24,7	28,5[a]	16,6[a]	4.100[a]
61	Roumanie		..	..	..	..	..	..	18,4[j]	11,3[j]	2.800[j]
62	Jordanie	1991[b,c]	6,5	10,3	14,6	20,9	47,7	32,6	21,4[a]	16,6[a]	4.100[a]
63	Equateur		..	..	..	..	..	..	16,1[i]	17,1[i]	4.240[i]
64	Rép. dominicaine	1989[f,g]	4,2	7,9	12,5	19,7	55,6	39,6	14,0[i]	14,7[i]	3.630[i]
65	El Salvador		..	..	..	..	..	..	9,1[i]	9,5[i]	2.350[i]
66	Lituanie		..	..	..	..	..	..	27,9[h]	12,6[h]	3.110[h]
67	Colombie	1991[f,g]	3,6	7,6	12,6	20,4	55,8	39,5	21,0[i]	22,2[i]	5.490[i]
68	Jamaïque	1990[b,c]	6,0	9,9	14,5	21,3	48,4	32,6	10,6[j]	12,1[j]	3.000[j]
69	Pérou	1985–86[b,c]	4,9	9,2	13,7	21,0	51,4	35,4	18,7[i]	13,0[i]	3.220[i]
70	Paraguay		..	..	..	..	..	..	13,4[i]	13,7[i]	3.390[i]
71	Kazakhstan		..	..	..	..	..	..	24,6[h]	15,0[h]	3.710[h]
72	Tunisie	1990[b,c]	5,9	10,4	15,3	22,1	46,3	30,7	18,7[d]	19,3[d]	4.780[d]

Note : Les chifftes relatifs à la répartition du tevenu sont à interpréter avec prudence. Les notes techniques indiquent ce qu'ils recouvrent et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

			Pourcentage du revenu ou de la consommation						Estimations PPA du PNB par habitant (Etats-Unis = 100)		Dollars internationaux courants
		Année	Quintile le plus pauvre	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche	Décile le plus riche	1987	1993	1993
73	Algérie	1988[b,c]	6,9	11,0	14,9	20,7	46,5	31,7	27,0[a]	21,7[a]	5.380[a]
74	Namibie		..	..	..	..	..	..	14,9[a]	15,3[a]	3.790[a]
75	Rép. slovaque		..	..	..	..	..	..	35,0[k]	25,4[k]	6.290[k]
76	Lettonie		..	..	..	..	..	..	35,7[h]	20,3[h]	5.010[h]
77	Thaïlande	1988[b,g]	6,1	9,4	13,5	20,3	50,7	35,3	16,7[d]	25,3[d]	6.260[d]
78	Costa Rica	1989[f,g]	4,0	9,1	14,3	21,9	50,8	34,1	20,3[j]	22,3[j]	5.520[j]
79	Ukraine		..	..	..	..	..	..	26,6[h]	18,0[h]	4.450[h]
80	Pologne	1989[f,g]	9,2	13,8	17,9	23,0	36,1	21,6	23,0[d]	20,2[d]	5.000[d]
81	Fédération de Russie	1992[b,c]	4,2	9,8	15,3	22,8	48,0	31,5	35,8[h]	20,4[h]	5.050[h]
82	Panama	1989[f,g]	2,0	6,3	11,6	20,3	59,8	42,1	25,7[i]	23,6[i]	5.840[i]
83	Rép. tchèque		..	..	..	..	..	..	39,2[k]	30,5[k]	7.550[k]
84	Botswana	1985–86[e,l]	3,6	6,9	11,4	19,2	58,9	42,9	15,5[d]	20,9[d]	5.160[d]
85	Turquie		..	..	..	..	..	..	15,9[m]	15,8[m]	3.920[m]
86	*Iran, Rép. islamique d'*		..	..	..	..	..	..	22,0[d]	21,7[d]	5.380[d]
Tranche supérieure											
87	Venezuela	1989[f,g]	4,8	9,5	14,4	21,9	49,5	33,2	34,1[i]	32,9[i]	8.130[i]
88	Bélarus		..	..	..	..	..	..	30,1[h]	25,2[h]	6.240[h]
89	Brésil	1989[f,g]	2,1	4,9	8,9	16,8	67,5	51,3	24,8[i]	21,7[i]	5.370[i]
90	Afrique du Sud	1993[b,c]	3,3	5,8	9,8	17,7	63,3	47,3	..	..	..
91	Maurice		..	..	..	..	..	..	40,0[d]	50,2[d]	12.420[d]
92	Estonie		..	..	..	..	..	..	45,0[h]	..	..
93	Malaisie	1989[f,g]	4,6	8,3	13,0	20,4	53,7	37,9	23,8[j]	32,1[j]	7.930[j]
94	Chili	1992[f,g]	3,3	6,9	11,2	18,3	60,4	45,8	25,3[i]	34,0[i]	8.400[i]
95	Hongrie	1989[f,g]	10,9	14,8	18,0	22,0	34,4	20,8	28,5[d]	24,5[d]	6.050[d]
96	Mexique	1984[f,g]	4,1	7,8	12,3	19,9	55,9	39,5	28,2[j]	27,5[j]	6.810[j]
97	Trinité-et-Tobago		..	..	..	..	..	..	39,5[a]	32,7[a]	8.080[a]
98	Uruguay		..	..	..	..	..	..	24,3[j]	25,8[j]	6.380[j]
99	Oman		..	..	..	..	..	..	35,7[a]	36,5[a]	9.020[a]
100	Gabon		..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Slovénie		..	..	..	..	..	..	..	..	..
102	Porto Rico		..	..	..	..	..	..	42,1[a]	43,1[a]	10.670[a]
103	Argentine		..	..	..	..	..	..	32,6[j]	33,3[j]	8.250[j]
104	Grèce		..	..	..	..	..	..	35,8[m]	36,4[m]	9.000[m]
105	Corée, Rép. de	1988[n,o]	7,4	12,3	16,3	21,8	42,2	27,6	27,7[d]	38,9[d]	9.630[d]
106	Portugal		..	..	..	..	..	..	37,6[m]	43,3[m]	10.710[m]
107	*Arabie saoudite*		..	..	..	..	..	..	43,6[a]	..	..
108	*Turkménistan*		..	..	..	..	..	..	17,2[h]	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Europe et Asie centrale											
Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande	1981–82[n,o]	5,1	10,8	16,2	23,2	44,7	28,7	67,6[m]	64,8[m]	16.040[n]
110	Irlande		..	..	..	..	..	..	43,2[m]	54,5[m]	13.490[n]
111	Espagne	1988[n,o]	8,3	13,7	18,1	23,4	36,6	21,8	51,2[m]	54,6[m]	13.510[n]
112	† Israël	1979[n,o]	6,0	12,1	17,8	24,5	39,6	23,5	57,3[j]	60,4[j]	14.940[j]
113	Australie	1985[n,o]	4,4	11,1	17,5	24,8	42,2	25,8	73,3[m]	72,4[m]	17.910[n]
114	† Hong Kong	1980[n,o]	5,4	10,8	15,2	21,6	47,0	31,3	73,2[d]	87,1[d]	21.560[d]
115	Royaume-Uni	1988[n,o]	4,6	10,0	16,8	24,3	44,3	27,8	70,6[m]	69,6[m]	17.210[n]
116	Finlande	1981[n,o]	6,3	12,1	18,4	25,5	37,6	21,7	72,8[m]	62,8[m]	15.530[n]
117	† Koweït		..	..	..	..	..	..	85,1[a]	87,4[a]	21.630[a]
118	Italie	1986[n,o]	6,8	12,0	16,7	23,5	41,0	25,3	70,6[m]	72,1[m]	17.830[n]
119	† Singapour	1982–83[n,o]	5,1	9,9	14,6	21,4	48,9	33,5	54,8[a]	78,9[a]	19.510[a]
120	Canada	1987[n,o]	5,7	11,8	17,7	24,6	40,2	24,1	87,6[m]	81,8[m]	20.230[n]
121	Pays-Bas	1988[n,o]	8,2	13,1	18,1	23,7	36,9	21,9	67,0[m]	70,0[m]	17.330[n]
122	† Emirats arabes unis		..	..	..	..	..	..	84,6[a]	84,6[a]	20.940[a]
123	Belgique	1978–79[n,o]	7,9	13,7	18,6	23,8	36,0	21,5	74,1[m]	79,4[m]	19.640[n]
124	France	1989[n,o]	5,6	11,8	17,2	23,5	41,9	26,1	76,2[m]	76,8[m]	19.000[n]
125	Autriche		..	..	..	..	..	..	73,1[m]	78,5[m]	19.430[n]
126	Allemagne[p]	1988[n,o]	7,0	11,8	17,1	23,9	40,3	24,4	66,0[m]	68,1[m]	16.850[n]
127	Suède	1981[n,o]	8,0	13,2	17,4	24,5	36,9	20,8	77,8[m]	69,5[m]	17.200[n]
128	Etats-Unis	1985[n,o]	4,7	11,0	17,4	25,0	41,9	25,0	100,0[m]	100,0[m]	24.740[n]
129	Norvège	1979[n,o]	6,2	12,8	18,9	25,3	36,7	21,2	80,5[m]	80,0[m]	19.780[n]
130	Danemark	1981[n,o]	5,4	12,0	18,4	25,6	38,6	22,3	79,1[m]	79,1[m]	19.560[n]
131	Japon	1979[n,o]	8,7	13,2	17,5	23,1	37,5	22,4	74,6[m]	84,3[m]	20.850[n]
132	Suisse	1982[n,o]	5,2	11,7	16,4	22,1	44,6	29,8	100,7[m]	95,6[m]	23.660[n]
Toutes économies											

a. Calculé à partir des estimations de régression. b. Les données se rapportent à la part des dépenses par quantile de la population. c. Classement sur la base des dépenses par habitant. d. Chiffre extrapolé à partir des estimations du PCI 1985. e. Classement sur la base des dépenses par ménage. f. Les données se rapportent à la part du revenu par quantile de la population. g. Classement sur la base du revenu par habitant. h. Ces valeurs ont une marge d'erreur supérieure à la normale (voir les notes techniques). i. Chiffre extrapolé à partir des estimations du PCI 1980. j. Chiffre extrapolé à partir des estimations du PCI 1975. k. Chiffre extrapolé à partir des estimations du PCI 1990. l. Les données se rapportent à la part des dépenses par quantile des ménages. m. Chiffre extrapolé à partir des estimations du PCI 1993. n. Les données se rapportent à la part du revenu par quantile des ménages. o. Classement sur la base du revenu des ménages. p. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne.

Tableau 31. Urbanisation

		Population urbaine				Population de la capitale en % de la population		Population des villes d'au moins 1 million d'habitants en 1993 en % de la population			
		En % de la population totale		Croissance annuelle moyenne (%)		Urbaine	Totale	Urbaine		Totale	
		1970	1993	1970–80	1980–93	1990	1990	1970	1993	1970	1993
Economies à faible revenu		**18 w**	**28 w**	**3,6 w**	**3,9 w**	**12 w**	**3 w**	**41 w**	**38 w**	**8 w**	**11 w**
Sauf Chine et Inde		**19 w**	**27 w**	**4,2 w**	**4,2 w**	**30 w**	**7 w**	**39 w**	**40 w**	**7 w**	**12 w**
1	Mozambique	6	31	10,8	8,4	42	11	69	41	4	13
2	Tanzanie	7	23	11,0	6,5	31	6	43	25	3	6
3	Ethiopie	9	13	4,3	4,3	32	4	29	30	3	4
4	Sierra Leone	18	35	5,0	5,1	52	17	0	0	0	0
5	Viet Nam	18	20	2,8	2,7	24	5	35	32	6	6
6	Burundi	2	7	7,4	6,7	71	4	0	0	0	0
7	Ouganda	8	12	3,9	4,8	37	4	0	0	0	0
8	Népal	4	13	7,7	7,7	17	2	0	0	0	0
9	Malawi	6	13	7,3	6,7	28	3	0	0	0	0
10	Tchad	12	21	6,6	3,2	64	13	0	0	0	0
11	Rwanda	3	6	7,1	4,7	76	4	0	0	0	0
12	Bangladesh	8	17	6,8	5,3	39	6	47	51	4	9
13	Madagascar	14	26	5,4	5,9	23	5	0	0	0	0
14	Guinée-Bissau	15	21	5,2	3,8	37	7	0	0	0	0
15	Kenya	10	26	8,1	7,0	27	6	45	28	5	7
16	Mali	14	26	4,8	5,5	30	7	0	0	0	0
17	Niger	9	16	6,8	5,3	50	8	0	0	0	0
18	RDP lao	10	20	5,0	6,0	52	10	0	0	0	0
19	Burkina Faso	6	23	6,3	10,4	26	5	0	0	0	0
20	Inde	20	26	3,7	3,0	4	1	32	37	6	10
21	Nigéria	20	38	5,7	5,5	23	8	26	27	5	10
22	Albanie	32	37	2,8	2,5	21	7	0	0	0	0
23	Nicaragua	47	62	4,3	4,1	46	28	0	43	0	27
24	Togo	13	30	8,2	5,1	51	15	0	0	0	0
25	Gambie	15	24	5,2	6,0	96	22	0	0	0	0
26	Zambie	30	42	5,9	3,8	29	12	0	31	0	13
27	Mongolie	45	60	4,2	3,6	37	22	0	0	0	0
28	Rép. centrafricaine	30	39	3,7	3,1	66	25	0	0	0	0
29	Bénin	16	30	7,0	4,5	16	5	0	0	0	0
30	Ghana	29	35	2,9	4,2	22	7	29	27	8	10
31	Pakistan	25	34	3,8	4,2	1	0	49	53	12	18
32	Tadjikistan	37	32	2,2	2,4	..	..	0	0	0	0
33	Chine	17	29	3,0	4,3	4	1	48	37	8	11
34	Guinée	14	28	4,6	5,6	87	23	47	76	7	21
35	Mauritanie	14	51	9,9	6,9	81	38	0	0	0	0
36	Zimbabwe	17	31	5,8	5,6	30	9	0	0	0	0
37	Géorgie	48	58	1,5	1,4	..	..	0	42	0	24
38	Honduras	29	43	5,1	4,6	39	16	0	0	0	0
39	Sri Lanka	22	22	1,6	1,6	17	4	0	0	0	0
40	Côte d'Ivoire	27	42	6,4	5,2	45	18	37	45	10	19
41	Lesotho	9	22	6,7	6,6	18	3	0	0	0	0
42	Arménie	59	68	3,0	1,8	..	..	0	50	0	34
43	Egypte, Rép. arabe d'	42	44	2,5	2,1	39	17	53	55	22	24
44	*Myanmar*	23	26	2,7	2,6	32	8	23	32	5	8
45	*Yémen, Rép. du*	13	32	6,8	7,1	11	3	0	0	0	0
Economies à revenu intermédiaire		**46 w**	**60 w**	**3,3 w**	**2,8 w**	..	..	**42 w**	**37 w**	**17 w**	**22 w**
Tranche inférieure		**42 w**	**54 w**	**3,0 w**	**2,8 w**	..	..	**39 w**	**34 w**	**13 w**	**18 w**
46	Azerbaïdjan	50	55	2,3	1,7	..	..	0	44	0	25
47	Indonésie	17	33	4,9	4,8	17	5	45	38	5	13
48	Sénégal	33	41	3,6	3,8	51	20	43	56	14	23
49	Bolivie	41	59	3,5	4,1	33	19	29	28	12	16
50	Cameroun	20	43	7,1	5,3	17	7	22	40	5	17
51	Macédoine, ex-RY de	47	59	2,6	1,9	..	..	0	0	0	0
52	Rép. kirghize	37	39	2,2	1,9	..	..	0	0	0	0
53	Philippines	33	52	3,8	4,8	29	14	29	29	9	15
54	Congo	33	57	5,0	5,4	53	28	0	66	0	38
55	Ouzbékistan	37	41	3,9	2,5	..	..	32	25	12	10
56	Maroc	35	47	4,1	3,4	10	4	38	37	13	17
57	Moldova	32	50	3,3	2,5	..	..	0	0	0	0
58	Guatemala	36	41	3,3	3,5	23	9	0	0	0	0
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	16	5,2	3,6	35	5	0	0	0	0
60	Bulgarie	52	70	2,1	1,0	20	13	20	22	10	15
61	Roumanie	42	55	2,5	1,0	18	10	20	17	8	9
62	Jordanie	51	70	5,4	6,1	46	31	0	31	0	22
63	Equateur	40	57	4,6	4,0	22	12	50	45	20	26
64	Rép. dominicaine	40	63	4,8	3,9	51	31	47	71	19	44
65	El Salvador	39	45	2,8	2,1	26	11	0	0	0	0
66	Lituanie	50	71	3,0	1,7	..	..	0	0	0	0
67	Colombie	57	72	3,3	3,2	21	15	40	38	23	27
68	Jamaïque	42	53	2,5	1,9	53	27	0	0	0	0
69	Pérou	57	71	3,9	2,9	41	29	39	43	22	31
70	Paraguay	37	51	4,0	4,7	46	22	0	0	0	0
71	Kazakhstan	50	59	2,0	1,7	..	..	0	12	0	7
72	Tunisie	45	56	3,6	3,0	37	20	33	39	14	22

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Population urbaine				Population de la capitale en % de la population		Population des villes d'au moins 1 million d'habitants en 1993 en % de la population			
		En % de la population totale		Croissance annuelle moyenne (%)		Urbaine	Totale	Urbaine		Totale	
		1970	1993	1970–80	1980–93	1990	1990	1970	1993	1970	1993
73	Algérie	40	54	4,0	4,4	24	12	24	24	10	13
74	Namibie	19	35	4,7	6,0	34	11	0	0	0	0
75	Rép. slovaque	41	58	3,2	1,4	..	..	0	0	0	0
76	Lettonie	62	72	1,6	0,7	..	..	0	0	0	0
77	Thaïlande	13	19	5,1	2,7	69	13	65	56	9	11
78	Costa Rica	40	49	3,6	3,7	71	33	0	0	0	0
79	Ukraine	55	69	1,8	1,1	..	..	0	27	0	19
80	Pologne	52	64	2,0	1,3	9	6	32	35	17	22
81	Fédération de Russie	63	75	1,7	1,1	..	..	0	27	16	20
82	Panama	48	53	3,0	2,5	38	20	0	0	0	0
83	Rép. tchèque	52	65	2,5	0,2	..	..	25	18	11	12
84	Botswana	8	26	9,4	7,6	44	10	0	0	0	0
85	Turquie	38	66	3,6	5,4	8	5	37	35	14	23
86	*Iran, Rép. islamique d'*	42	58	4,9	5,0	20	11	43	34	18	20
Tranche supérieure		**55 w**	**71 w**	**3,7 w**	**2,7 w**	**22 w**	**16 w**	**47 w**	**44 w**	**26 w**	**32 w**
87	Venezuela	72	92	4,8	3,3	23	21	28	33	20	30
88	Bélarus	44	69	3,2	2,0	..	..	0	24	0	17
89	Brésil	56	71	4,1	2,5	2	2	49	46	27	32
90	Afrique du Sud	48	50	2,7	2,7	13	6	40	42	19	21
91	Maurice	42	41	1,7	0,6	37	15	0	0	0	0
92	Estonie	65	73	1,5	0,7	..	..	0	0	0	0
93	Malaisie	34	52	4,6	4,2	19	10	12	12	4	6
94	Chili	75	84	2,4	1,9	43	36	40	42	30	35
95	Hongrie	49	64	1,9	0,5	33	20	39	31	19	20
96	Mexique	59	74	4,0	3,1	33	24	43	40	25	30
97	Trinité-et-Tobago	63	71	1,1	2,2	12	8	0	0	0	0
98	Uruguay	82	90	0,7	1,0	44	39	51	46	42	42
99	Oman	5	12	8,0	8,3	35	4	0	0	0	0
100	Gabon	26	48	8,0	4,0	68	31	0	0	0	0
101	Slovénie	37	62	3,5	2,4	..	..	0	0	0	0
102	Porto Rico	58	73	3,0	1,6	55	39	44	42	26	30
103	Argentine	78	87	2,2	1,8	41	36	53	47	42	42
104	Grèce	53	64	1,9	1,4	54	34	55	68	29	44
105	Corée, Rép. de	41	78	5,1	3,6	35	26	75	64	30	50
106	Portugal	26	35	2,0	1,3	48	16	45	52	12	18
107	*Arabie saoudite*	49	79	8,3	5,7	16	12	27	27	13	21
108	*Turkménistan*	48	45	2,5	2,0	..	..	0	0	0	0
Economies à revenu faible/intermédiaire		**28 w**	**38 w**	**3,4 w**	**3,3 w**	..	..	**41 w**	**38 w**	**11 w**	**15 w**
Afrique subsaharienne		**19 w**	**30 w**	**4,8 w**	**4,8 w**	**33 w**	**9 w**	**34 w**	**34 w**	**7 w**	**11 w**
Asie de l'Est et Pacifique		**19 w**	**31 w**	**3,4 w**	**4,2 w**	**12 w**	**4 w**	**46 w**	**37 w**	**9 w**	**12 w**
Asie du Sud		**19 w**	**26 w**	**3,8 w**	**3,3 w**	**8 w**	**2 w**	**35 w**	**40 w**	**7 w**	**10 w**
Europe et Asie centrale		**51 w**	**65 w**	**2,1 w**	**1,7 w**	..	..	**34 w**	**29 w**	**15 w**	**19 w**
Moyen-Orient et Afrique du Nord		**41 w**	**55 w**	**4,3 w**	**4,1 w**	**26 w**	**13 w**	**42 w**	**40 w**	**18 w**	**22 w**
Amérique latine et Caraïbes		**57 w**	**71 w**	**3,6 w**	**2,7 w**	**24 w**	**16 w**	**45 w**	**43 w**	**26 w**	**31 w**
Gravement endettées		**53 w**	**67 w**	**3,5 w**	**2,6 w**	**18 w**	**11 w**	**43 w**	**42 w**	**24 w**	**28 w**
Economies à revenu élevé		**74 w**	**78 w**	**1,1 w**	**0,8 w**	**11 w**	**9 w**	**43 w**	**46 w**	**32 w**	**36 w**
109	Nouvelle-Zélande	81	86	1,3	1,1	12	10	0	0	0	0
110	Irlande	52	57	2,1	0,6	46	26	0	0	0	0
111	Espagne	66	76	2,0	0,7	18	13	27	31	18	23
112	† Israël	84	90	3,2	2,4	12	11	41	40	35	36
113	Australie	85	85	1,6	1,4	2	1	68	68	58	58
114	† Hong Kong	88	95	2,9	1,3	100	95	100	100	90	95
115	Royaume-Uni	89	89	0,2	0,3	14	13	31	26	27	23
116	Finlande	50	62	2,1	0,8	33	20	22	31	11	19
117	† Koweït	78	97	7,6	2,4	53	50	97	64	75	62
118	Italie	64	67	0,8	0,1	8	5	43	35	27	24
119	† Singapour	100	100	1,5	1,1	100	100	100	100	100	100
120	Canada	76	77	1,4	1,3	4	3	39	50	29	38
121	Pays-Bas	86	89	1,1	0,6	8	7	19	16	16	14
122	† Emirats arabes unis	57	83	17,4	5,6	..	..	0	0	0	0
123	Belgique	94	97	0,3	0,3	10	10	12	12	11	11
124	France	71	73	0,9	0,4	21	15	30	31	21	22
125	Autriche	52	55	0,7	0,4	49	27	51	47	26	26
126	Allemagne	80	86	0,4	0,5	1	1	50	51	40	44
127	Suède	81	83	0,6	0,3	23	19	17	21	14	18
128	Etats-Unis	74	76	1,1	1,2	2	1	51	55	38	42
129	Norvège	65	73	1,3	0,6	22	16	0	0	0	0
130	Danemark	80	85	0,9	0,2	32	27	35	30	28	26
131	Japon	71	77	1,8	0,6	19	15	43	49	30	38
132	Suisse	55	60	0,7	1,3	7	4	0	0	0	0
Toutes économies		**37 w**	**44 w**	**2,6 w**	**2,6 w**	..	..	**42 w**	**39 w**	**15 w**	**18 w**

Tableau 32. Infrastructure

		Electricité		Télécommunications		Routes revêtues		Eau		Chemins de fer	
		Production (kWh par habitant) 1992	Pertes réseau (% prod. totale) 1992	Lignes téléphoniques principales (pour 1.000 hab.) 1992	Incidents (sur 100 lignes principales par an) 1992	Densité routière (km/million d'habitants) 1992	Routes en bon état (% de routes revêtues) 1988	Population ayant accès à eau salubre (% pop. totale) 1991	Pertes (% des provisions totales) 1986	Unités trafic ferroviaire (pat millier $ PIB) 1992	Diesels en fonctionnement (% du parc diesel) 1992
Economies à faible revenu											
Sauf Chine et Inde											
1	Mozambique	24	24	3	10	*343*	12	22	..	..	..
2	Tanzanie	66	12	3	..	*142*	25	52	..	..	50
3	Ethiopie[a]	25	3	3	74	*77*	48	18	46	..	*60*
4	Sierra Leone	..	..	3	17	295	62	43	..	..	..
5	Viet Nam	139	24	2	..	..	..	*50*	..	..	*60*
6	Burundi	..	..	2	81	177	58	38	46	..	..
7	Ouganda	..	..	2	58	*118*	10	*15*	..	20	67
8	Népal	45	24	3	168	*139*	40	37	45	..	..
9	Malawi	..	..	3	..	*278*	56	*53*	..	26	70
10	Tchad	..	..	1	152	*56*	..	..	..	..	..
11	Rwanda	..	..	2	38	*162*	41	64	..	..	..
12	Bangladesh	79	32	2	..	*59*	15	78	47	37	*74*
13	Madagascar	..	..	3	78	433	56	..	..	..	..
14	Guinée-Bissau	..	..	6	4	..	..	25	..	..	..
15	Kenya	130	16	8	..	*324*	32	..	18	*105*	*52*
16	Mali	..	..	1	..	*308*	63	49	..	*104*	48
17	Niger	..	..	1	79	*400*	60	59	..	..	..
18	RDP lao	..	..	2	12	516	..	28	..	..	..
19	Burkina Faso	..	..	2	..	158	24	67	..	..	..
20	Inde	373	23	8	218	*893*	20	*75*	..	488	90
21	Nigéria	137	39	3	327	*376*	67	*42*	..	*17*	18
22	Albanie	1.002	13	13	28	*414*	..	100	..	..	78
23	Nicaragua	..	..	14	..	414	..	53	20	..	..
24	Togo	..	..	4	22	470	40	71	..	..	..
25	Gambie	..	..	14	120	*772*	..	*77*	..	..	..
26	Zambie	900	11	9	33	795	40	59	..	169	*44*
27	Mongolie	..	..	30	43	..	..	66	..	..	58
28	Rép. centrafricaine	..	..	2	..	135	30	12	..	..	..
29	Bénin	44	1	3	150	241	26	*50*	..	..	..
30	Ghana	386	2	3	159	474	28	56	47	*28*	..
31	Pakistan	435	17	10	120	826	18	*50*	40	137	*78*
32	Tadjikistan	3.001	7	48	218	..	..	b	..	..	..
33	Chine	647	7	10	..	..	..	71	..	847	*82*
34	Guinée	..	..	2	..	229	27	33	..	..	..
35	Mauritanie	..	..	3	165	*804*	58	66	..	..	..
36	Zimbabwe	790	7	12	215	1.406	27	*36*	..	523	83
37	Géorgie	2.120	23	105	43	..	..	c	..	..	..
38	Honduras	..	..	21	40	*443*	50	..	..	..	..
39	Sri Lanka	200	17	8	..	*536*	10	60	..	*65*	..
40	Côte d'Ivoire	144	4	7	80	*357*	75	83	16	32	44
41	Lesotho	..	..	6	..	452	53	46	..	..	..
42	Arménie	1.850	22	157	..	*2.024*	..	c	..	..	..
43	Egypte, Rép. arabe d'	849	*12*	39	..	633	39	41	..	465	75
44	*Myanmar*	61	35	2	..	*210*	..	33	..	..	*75*
45	*Yémen, Rép. du*	156	11	11	22	372	39	..	45	..	..
Economies à revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
46	Azerbaïdjan	2.699	13	89	..	..	..	d	..	..	..
47	Indonésie	233	17	8	49	*160*	30	42	29	*27*	*75*
48	Sénégal	99	9	*8*	*36*	*542*	28	*51*	..	*75*	68
49	Bolivie	349	14	*33*	*28*	258	21	46	..	81	*62*
50	Cameroun	223	4	5	74	*299*	38	*34*	..	96	72
51	Macédoine, ex-RY de	2.812	8	*148*	*13*	2.310	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	2.636	10	75	30	..	..	d	..	..	..
53	Philippines	419	13	10	10	*242*	31	81	53	..	..
54	Congo	181	0	7	54	509	50	..	..	140	31
55	Ouzbékistan	2.390	10	67	..	..	..	d	..	..	..
56	Maroc	383	3	25	84	*179*	20	..	5	125	81
57	Moldova	2.562	11	117	45	2.832	..	c	..	..	..
58	Guatemala	290	15	22	58	320	*7*	60	..	..	..
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	9	..	*196*	34	33	..	..	..
60	Bulgarie	4.000	14	275	48	3.986	..	100	..	297	78
61	Roumanie	2.386	10	113	116	*3.431*	30	100	28	..	*52*
62	Jordanie	1.120	13	71	89	1.767	..	99	41	*74*	76
63	Equateur	675	24	48	197	*476*	53	58	47	..	..
64	Rép. dominicaine	..	..	66	133	*364*	52	62	..	..	..
65	El Salvador	..	..	31	..	323	..	41	..	..	..
66	Lituanie	5.050	9	222	46	9.529	..	c	..	..	64
67	Colombie	1.032	18	85	83	*383*	42	..	38	*5*	*35*
68	Jamaïque	897	20	70	84	*1.881*	10	72	31	..	..
69	Pérou	587	11	27	47	*347*	24	58	..	*16*	..
70	Paraguay	6.693	0	28	..	..	..	33	..	..	..
71	Kazakhstan	4.826	9	88	..	6.747	..	d	..	..	*54*
72	Tunisie	731	6	45	113	*2.080*	55	67	30	119	57

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Electricité		Télécommunications		Routes revêtues		Eau		Chemins de fer	
		Production (kWh par habitant) 1992	Pertes réseau (% prod. totale) 1992	Lignes téléphoniques principales (pour 1.000 hab.) 1992	Incidents (sur 100 lignes principales par an) 1992	Densité routière (km/million d'habitants) 1992	Routes en bon état (% de routes revêtues) 1988	Population ayant accès à eau salubre (% pop. totale) 1991	Pertes (% des provisions totales) 1986	Unités trafic ferroviaire (par millier $ PIB) 1992	Diesels en fonctionnement (% du parc diesel) 1992
73	Algérie	701	15	37	82	2.403	40	..	..	76	88
74	Namibie	..	..	40	78	*2.722*	..	..	..	..	..
75	Rép. slovaque	4.251	8	*167*	*23*	..	..	*77*	..	..	..
76	Lettonie	1.460	26	247	*26*	4.437	..	e	..	..	93
77	Thaïlande	1.000	10	*31*	*32*	841	50	*72*	48	*75*	*72*
78	Costa Rica	..	..	102	..	1.756	22	94	..	..	*46*
79	Ukraine	4.900	9	145	49	3.085	..	c	..	..	60
80	Pologne	3.473	11	103	..	6.132	69	100	..	610	*67*
81	Fédération de Russie	6.820	8	154	..	..	..	c	..	..	..
82	Panama	1.167	24	97	10	*1.332*	36	83	..	..	..
83	Rép. tchèque	5.740	7	176	..	..	..	..	..	..	..
84	Botswana	..	..	27	55	*1.977*	94	..	25	..	..
85	Turquie	1.154	13	160	27	5.514	..	91	44	65	76
86	*Iran, Rép. islamique d'*	1.101	12	50	..	..	..	89	..	61	*39*
Tranche supérieure											
87	Venezuela	3.404	15	91	5	*10.269*	40	89	..	..	..
88	Bélarus	3.692	11	169	..	4.707	..	c	..	..	92
89	Brésil	1.570	15	71	43	929	30	96	30	*61*	62
90	Afrique du Sud	4.329	7	89	..	*1.394*	..	d	..	804	*82*
91	Maurice	..	..	72	67	*1.549*	95	100	..	..	..
92	Estonie	7.599	9	215	45	5.180	..	c	..	..	77
93	Malaisie	1.612	9	112	78	..	..	78	29	*30*	*76*
94	Chili	1.646	11	94	82	*808*	42	86	..	*42*	*57*
95	Hongrie	3.080	10	125	60	7.756	..	100	..	369	78
96	Mexique	1.381	14	80	..	1.019	85	78	..	73	75
97	Trinité-et-Tobago	3.122	13	142	6	*1.724*	72	96	..	..	..
98	Uruguay	2.842	14	*168*	*16*	*2.106*	26	..	..	13	62
99	Oman	2.729	1	*74*	*24*	2.992	66	57	..	..	..
100	Gabon	928	11	23	74	511	30	72	22	90	..
101	Slovénie	6.238	5	247	..	5.525	..	..	..	..	81
102	Porto Rico	..	..	317	71	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	1.670	15	*123*	*13*	1.856	35	64	..	*120*	*68*
104	Grèce	3.624	7	*487*	*80*	10.341	..	100	..	*37*	47
105	Corée, Rép. de	2.996	5	357	13	1.090	70	78	..	*146*	88
106	Portugal	3.055	11	306	52	*6.130*	50	100	..	*97*	86
107	*Arabie saoudite*	4.417	9	93	24	3.601	..	95	..	..	90
108	*Turkménistan*	3.422	11	65	53	..	..	d	..	..	..
Economies à revenu faible/intermédiaire											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est et Pacifique											
Asie du Sud											
Europe et Asie centrale											
Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
109	Nouvelle-Zélande	9.086	8	449	..	15.725	..	97	..	64	*90*
110	Irlande	4.545	9	314	38	24.468	..	100	..	54	60
111	Espagne	4.022	9	353	6	8.540	..	100	..	67	87
112	† Israël	4.870	3	353	21	2.658	..	100	..	26	82
113	Australie	9.221	7	471	..	*16.221*	e	100	..	*75*	*81*
114	† Hong Kong	6.051	11	485	22	268	..	100	..	..	.
115	Royaume-Uni	5.660	8	473	16	6.224	e	100	..	64	*74*
116	Finlande	11.409	5	544	11	9.429	..	100	..	180	*99*
117	† Koweït	8.924	9	245	30	..	..	100	..	..	..
118	Italie	3.963	7	410	17	*5.283*	e	100	..	96	79
119	† Singapour	6.353	5	415	11	*993*	..	100	8	..	..
120	Canada	18.309	7	592	..	11.451	..	100	..	325	*91*
121	Pays-Bas	5.089	4	487	4	6.078	e	100	..	90	85
122	† Emirats arabes unis	9.917	6	321	..	2.706	..	100	..	..	..
123	Belgique	7.215	5	425	8	*12.909*	e	100	..	120	83
124	France	8.089	6	525	8	13.008	e	100	..	140	93
125	Autriche	6.554	6	440	35	13.954	e	100	..	213	83
126	Allemagne[f]	6.693	2	*457*	*14*	..	..	100	..	107	88
127	Suède	16.913	6	682	10	11.747	..	100	..	201	*88*
128	Etats-Unis	12.900	8	565	..	14.453	e	..	..	344	*90*
129	Norvège	27.501	8	529	16	14.698	..	100	..	..	..
130	Danemark	5.983	7	581	..	13.741	e	100	..	89	..
131	Japon	7.211	4	464	2	6.426	e	..	..	147	88
132	Suisse	8.471	6	606	21	10.299	e	100	..	..	..
Toutes économies											

a. Y compris l'Erythrée. b. Les estimations vont de 25 à 49 %. c. Les estimations vont de 75 à 94 %. d. Les estimations vont de 50 à 74 %. e. Au moins 85 % des routes sont en bon état: voir les notes techniques. f. Les chiffres se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

Tableau 33. Ressources naturelles

		Zones forestières				Aires protégées à l'échelon national, 1993			Ressources en eau douce : prélèvement annuel, 1970–92[b]				
		Superficie totale (milliers de km²)		Déboisement annuel, 1981–90[a]						En % des ressources totales	Par habitant (m³)		
				Milliers de km²	% superficie totale	Milliers de km²	Nombre	% superficie totale	Total (km³)		Total	Usages domestiques	Usages industriels et agricoles
		1980	1990										
Economies à faible revenu													
Sauf Chine et Inde													
1	Mozambique	187	173	1,4	0,7	0,0	1	0,0	0,8	1,3	55	13	42
2	Tanzanie	379	336	4,4	1,2	138,9	30	14,7	0,5	0,6	35	7	28
3	Ethiopie[c]	146	142	0,4	0,3	60,2	23	4,9	2,2	2,0	49	5	43
4	Sierra Leone	20	19	0,1	0,6	0,8	2	1,1	0,4	0,2	96	7	89
5	Viet Nam	97	83	1,4	1,5	13,3	59	4,0	28,9	7,7	416	54	362
6	Burundi	2	2	0,0	0,6	0,9	3	3,2	0,1	2,8	20	7	13
7	Ouganda	70	63	0,6	1,0	19,1	31	8,1	0,2	0,3	20	7	14
8	Népal	56	50	0,5	1,0	11,1	12	7,9	2,7	1,6	148	6	142
9	Malawi	40	35	0,5	1,4	10,6	9	8,9	0,2	1,8	20	7	13
10	Tchad	123	114	0,9	0,7	114,9	9	9,0	0,2	0,5	34	6	29
11	Rwanda	2	2	0,0	0,3	3,3	2	12,4	0,1	2,4	23	6	18
12	Bangladesh	11	8	0,4	3,9	1,0	8	0,7	22,5	1,0[d]	212	6	206
13	Madagascar	171	158	1,3	0,8	11,2	37	1,9	16,3	40,8	1.642	16	1.625
14	Guinée-Bissau	22	20	0,2	0,8	..	..	..	0,0	0,0	11	3	8
15	Kenya	13	12	0,1	0,6	35,0	36	6,0	1,1	7,4	51	14	37
16	Mali	132	121	1,1	0,8	40,1	11	3,2	1,4	2,2	162	3	159
17	Niger	25	24	0,1	0,4	84,2	5	6,6	0,3	0,7[d]	41	9	33
18	RDP lao	145	132	1,3	0,9	24,4	17	10,3	1,0	0,4	259	21	239
19	Burkina Faso	47	44	0,3	0,7	26,6	12	9,7	..	..	..	..	..
20	Inde	551	517[e]	3,4	0,6	143,5	374	4,4	380,0	18,2[d]	612	18	594
21	Nigéria	168	156	1,2	0,7	29,7	19	3,2	3,6	1,2[d]	37	11	25
22	Albanie	14	14	0,0	0,0	0,3	11	1,2	0,2	0,9[d]	94	6	88
23	Nicaragua	73	60	1,2	1,9	9,0	59	6,9	0,9	0,5	367	92	275
24	Togo	16	14	0,2	1,5	6,5	11	11,4	0,1	0,8	28	17	11
25	Gambie	1	1	0,0	0,8	0,2	5	2,0	0,0	0,1[d]	29	2	27
26	Zambie	359	323	3,6	1,1	63,6	21	8,5	0,4	0,4	86	54	32
27	Mongolie	152	139	1,3	0,9	61,7	15	3,9	0,6	2,2	273	30	243
28	Rép. centrafricaine	319	306	1,3	0,4	61,1	13	9,8	0,1	0,0	25	5	20
29	Bénin	56	49	0,7	1,3	7,8	2	6,9	0,1	0,4	26	7	19
30	Ghana	109	96	1,4	1,3	11,0	9	4,6	0,3	0,6	35	12	23
31	Pakistan	26	19	0,8	3,4	37,2	55	4,7	153,4	32,8[d]	2.053	21	2.032
32	Tadjikistan	..	..	..	..	0,9	3	0,6	12,6	13,2[d]	2.376	119	2.257
33	Chine	1.334	1.247	8,8	0,7	580,7	463	6,1	460,0	16,4	462	28	434
34	Guinée	76	67	0,9	1,2	1,6	3	0,7	0,7	0,3	140	14	126
35	Mauritanie	6	6	0,0	0,0	17,5	4	1,7	0,7	9,9[d]	495	59	436
36	Zimbabwe	95	89	0,6	0,7	30,7	25	7,9	1,2	5,3	136	19	117
37	Géorgie	..	..	..	..	1,9	15	2,7	4,0	6,5[d]	733	154	579
38	Honduras	57	46	1,1	2,1	8,6	44	7,7	1,5	2,1[d]	279	11	268
39	Sri Lanka	20	17	0,3	1,4	8,0	56	12,1	6,3	14,6	503	10	493
40	Côte d'Ivoire	121	109	1,2	1,0	19,9	12	6,2	0,7	1,0	66	15	52
41	Lesotho	..	..	..	..	0,1	1	0,2	0,1	1,3	31	7	24
42	Arménie	..	..	..	..	2,1	4	7,2	3,8	45,9[d]	1.140	148	992
43	Egypte, Rép. arabe d'	..	..	..	..	7,9	12	0,8	56,4	97,1[d]	1.028	72	956
44	*Myanmar*	329	289	4,0	1,3	1,7	2	0,3	..	..	..	..	..
45	*Yémen, Rép. du*	41	41	..	..	..	..	..	3,4	136,0	324	16	308
Economies à revenu intermédiaire													
Tranche inférieure													
46	Azerbaïdjan	..	..	..	..	1,9	12	2,2	15,8	56,5[d]	2.215	89	2.126
47	Indonésie	1.217	1.095	12,1	1,0	185,7	175	9,7	16,6	0,7	95	12	83
48	Sénégal	81	75	0,5	0,7	21,8	10	11,1	1,4	3,9[d]	202	10	192
49	Bolivie	557	493	6,3	1,2	92,3	25	8,4	1,2	0,4	186	19	167
50	Cameroun	216	204	1,2	0,6	20,5	14	4,3	0,4	0,2	38	17	20
51	Macédoine, ex-RY de	9	9	0,0	0,1	2,2	16	8,4	..	..	..	..	..
52	Rép. kirghize	..	..	..	..	2,8	5	1,4	11,7	24,0	2.663	80	2.583
53	Philippines	110	78	3,2	3,3	6,1	27	2,0	29,5	9,1	686	123	562
54	Congo	202	199	0,3	0,2	11,8	10	3,4	0,0	0,0[d]	20	12	7
55	Ouzbékistan	..	..	..	..	2,4	10	0,5	82,2	76,4[d]	4.007	160	3.847
56	Maroc	78	90	–1,2	–1,5	3,6	10	0,8	10,9	36,2	412	23	390
57	Moldova	..	..	..	..	0,1	2	0,2	3,7	29,1[d]	848	59	788
58	Guatemala	50	42	0,8	1,7	8,3	17	7,6	0,7	0,6	139	13	127
59	Papouasie-Nouvelle-Guinée	371	360	1,1	0,3	0,8	5	0,2	0,1	0,0	28	8	20
60	Bulgarie	36	37	–0,1	–0,2	3,7	46	3,3	13,9	6,8[d]	1.545	43	1.502
61	Roumanie	63	63	0,0	0,0	10,8	39	4,6	19,7	9,4[d]	853	68	785
62	Jordanie[f]	1	1	0,0	–1,1	2,9	10	3,3	0,5	31,6[d]	173	50	123
63	Equateur	143	120	2,4	1,8	111,1	15	39,2	5,6	1,8	567	40	528
64	Rép. dominicaine	14	11	0,4	2,8	10,5	17	21,5	3,0	14,9	442	22	420
65	El Salvador	2	1	0,0	2,2[e]	0,1	2	0,2	1,0	5,3	245	17	228
66	Lituanie	..	..	..	..	6,3	76	9,7	4,4	19,0[d]	1.179	83	1.097
67	Colombie	577	541	3,7	0,7	93,6	79	8,2	5,3	0,5	174	71	103
68	Jamaïque	5	2	0,3	7,2	0,0	1	0,1	0,3	3,9	159	11	148
69	Pérou	706	679	2,7	0,4	41,8	22	3,2	6,1	15,3	301	57	244
70	Paraguay	169	129	4,0	2,7	14,8	19	3,6	0,4	0,1[d]	110	16	93
71	Kazakhstan	..	..	..	..	8,9	9	0,3	37,9	30,2[d]	2.264	91	2.173
72	Tunisie	5	7	–0,1	–1,9	0,4	7	0,3	2,3	52,9[d]	317	41	276

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Zones forestières				Aires protégées à l'échelon national, 1993			Ressources en eau douce : prélèvement annuel, 1970–92[b]				
		Superficie totale (milliers de km²)		Déboisement annuel, 1981–90[a]						En % des ressources totales	Par habitant (m³)		
				Milliers de km²	% superficie totale	Milliers de km²	Nombre	% superficie totale	Total (km³)		Total	Usages domestiques	Usages industriels et agricoles
		1980	1990										
73	Algérie	44	41	0,3	0,8	119,2	19	5,0	3,0	15,7[d]	160	35	125
74	Namibie	130	126	0,4	0,3	102,2	12	12,4	0,1	1,5	104	6	98
75	Rép. slovaque	19	18	0,0	0,1	10,2	40	20,7	..	..	..	..	..
76	Lettonie	..	..	..	..	7,7	45	12,0	0,7	2,2[d]	261	109	151
77	Thaïlande	179	127	5,2	3,3	70,2	111	13,7	31,9	17,8[d]	606	24	582
78	Costa Rica	19	14	0,5	2,9	6,4	29	12,5	1,4	1,4	780	31	749
79	Ukraine	90	92	–0,2	–0,3	5,2	20	0,9	34,7	40,0[d]	669	107	562
80	Pologne	86	87	–0,1	–0,1	30,6	111	9,8	14,5	25,8[d]	383	51	332
81	Fédération de Russie	..	..	..	..	655,4	199	3,8	117,0	2,7[d]	787	134	653
82	Panama	38	31	0,6	1,9	13,3	15	17,6	1,3	0,9	744	89	654
83	Rép. tchèque	26	26	0,0	0,0	10,7	34	13,5	..	..	..	..	..
84	Botswana	150	143	0,8	0,5	106,6	9	18,3	0,1	0,5[d]	100	5	95
85	Turquie	202	202	0,0	0,0	8,2	44	1,1	23,8	12,3[d]	433	104	329
86	*Iran, Rép. islamique d'*	180	180	0,0	0,0	83,0	68	5,0	45,4	38,6	1.362	54	1.307
Tranche supérieure													
87	Venezuela	517	457	6,0	1,2	263,2	100	28,9	4,1	0,3[d]	387	166	220
88	Bélarus	60	63	–0,3	–0,4	2,4	10	1,2	3,0	5,4[d]	292	94	199
89	Brésil	5.978	5.611	36,7[e]	0,6	321,9	273	3,8	36,5	0,5[d]	245	54	191
90	Afrique du Sud	42	45	–0,4	–0,8	69,3	237	5,7	14,7	29,3	386	46	340
91	Maurice	1	1	0,0	0,2	0,0	3	2,0	0,4	16,4	410	66	344
92	Estonie	..	..	..	..	4,4	39	9,8	3,3	21,2[d]	2.085	104	1.980
93	Malaisie	215	176	4,0	2,0	14,8	54	4,5	9,4	2,1	768	177	592
94	Chili	87	88	–0,1	–0,1	137,3	66	18,1	16,8	3,6	1.623	97	1.526
95	Hongrie	16	17	–0,1	–0,5	5,7	53	6,2	6,4	5,5[d]	596	54	543
96	Mexique	554	486[c]	6,8[c]	1,3	97,3	65	5,0	54,2	15,2	921	55	865
97	Trinité-et-Tobago	2	2	0,0	–2,2	0,2	6	3,1	0,2	2,9	148	40	108
98	Uruguay	6	7	0,0	–0,7	0,3	8	0,2	0,7	0,5[d]	241	14	227
99	Oman	41	41	0,0	0,0	37,4	29	17,6	0,5	23,9	623	19	604
100	Gabon	194	182	1,2	0,6	10,5	6	3,9	0,1	0,0	57	41	16
101	Slovénie	10	10	0,0	0,0	1,1	10	5,3	..	..	..	..	..
102	Porto Rico	3	3	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..	..
103	Argentine	601	592	0,9	0,1	43,7	86	1,6	27,6	2,8[d]	1.042	94	948
104	Grèce	60	60	0,0	0,0	2,2	24	1,7	7,0	11,8[d]	721	58	663
105	Corée, Rép. de	66	65	0,1	0,1	6,9	28	7,0	27,6	41,7	625	116	509
106	Portugal	30	31	–0,1	–0,5	5,8	25	6,3	10,5	16,0[d]	1.075	161	914
107	*Arabie saoudite*	12	12	0,0	0,0	62,0	10	2,9	3,6	163,8	497	224	273
108	*Turkménistan*	..	..	..	..	11,1	8	2,3	22,8	32,6[d]	6.216	62	6.154
Economies à revenu faible/intermédiaire													
Afrique subsaharienne													
Asie de l'Est et Pacifique													
Asie du Sud													
Europe et Asie centrale													
Moyen-Orient et Afrique du Nord													
Amérique latine et Caraïbes													
Gravement endettées													
Economies à revenu élevé													
109	Nouvelle-Zélande	..	75	..	..	61,5	206	22,7	1,9	0,5	585	269	316
110	Irlande	4	4	0,0	–1,2	0,5	12	0,7	0,8	1,6	235	38	198
111	Espagne	256	256	0,0	0,0	42,5	215	8,4	45,8	41,2[d]	1.188	143	1.045
112	† Israël	1	1	0,0	–0,3	3,1	15	14,6	1,8	86,0[d]	410	66	344
113	Australie	1.456	1.456	0,0	0,0	935,5	892	12,1	17,8	5,2	1.306	849	457
114	† Hong Kong	0	0	0,0	–0,5	..	..	..	..	..	..	..	..
115	Royaume-Uni	21	24	–0,2	–1,1	51,3	191	20,9	14,5	12,1	253	51	203
116	Finlande	233	234	–0,1	0,0	27,3	82	8,1	3,0	2,7[d]	604	72	532
117	† Koweït	0	0	0,0	0,0	0,3	2	1,5	0,5	..	525	336	189
118	Italie	..	86	..	..	22,7	172	7,6	56,2	30,1[d]	996	139	856
119	† Singapour	0	0	0,0	0,9	0,0	1	4,5	0,2	31,7	84	38	46
120	Canada	..	4.533	..	..	825,5	640	8,3	43,9	1,5	1.688	304	1.384
121	Pays-Bas	3	3	0,0	–0,3	3,9	79	10,4	14,5	16,1[d]	994	50	944
122	† Emirats arabes unis	0	0	0,0	0,0	..	..	..	0,9	299,0	884	97	787
123	Belgique	6	6	0,0	–0,3	0,8	3	2,5	9,0	72,2[d]	917	101	816
124	France	134	135	–0,1	–0,1	56,0	110	10,2	43,7	23,6[d]	778	125	654
125	Autriche	37	39	–0,1	–0,4	20,1	170	23,9	2,1	2,3[d]	276	52	224
126	Allemagne	103	107	–0,5	–0,4	92,0	504	25,8	53,7	31,4[d]	687	73	614
127	Suède	279	280	–0,1	0,0	29,9	214	6,6	3,0	1,7[d]	352	127	225
128	Etats-Unis	2.992	2.960	3,2	0,1	1.042,4	1.494	10,6	467,0	18,8	1.868	244	1.624
129	Norvège	..	96	..	..	55,4	114	17,1	2,0	0,5[d]	491	98	393
130	Danemark	5	5	0,0	0,0	13,9	113	32,2	1,2	9,0[d]	228	68	160
131	Japon	238	238	0,0	0,0	27,6	80	7,3	89,3	16,3	732	125	607
132	Suisse	11	12	–0,1	–0,6	7,3	109	17,7	1,1	2,2[d]	168	39	129
Toutes économies													

a. Les valeurs négatives représentent un accroissement des zones forestières. b. Les données relatives au prélèvement des ressources en eau concernent la période 1970 à 1992. c. Les données comprennent l'Erythrée. d. Les ressources totales en eau incluent à la fois les ressources renouvelables intérieures et le débit des cours d'eau provenant d'autres pays. e. Voir les notes techniques pour d'autres estimations. f. Sauf pour ce qui est des estimations concernant le prélèvement d'eau, les données relatives à la Jordanie ne couvrent que la rive Orientale.

Tableau 1a. Indicateurs de base pour les autres économies

		Population (milliers) mi-1993	Superficie (milliers de km²)	PNB par habitant[a] Dollars 1993	PNB par habitant[a] Croissance annuelle moyenne (%), 1980–93	Inflation annuelle moyenne (%) 1970–80	Inflation annuelle moyenne (%) 1980–93	Espérance de vie à la naissance (années) 1993	Analphabétisme des adultes (%) Femmes 1990	Analphabétisme des adultes (%) Total 1990
1	Guyana	816	215,00	350	–3,0	9,6	34,5	66	5	4
2	São Tomé-et-Principe	122	1,00	350	–3,6	4,0	24,0	..	..	..
3	Guinée équatoriale	379	28,00	420	1,2	..	–0,6	48	63	50
4	Comores	471	2,20	560	–0,4	..	5,2	55	..	..
5	*Afghanistan*	17.691	652,10	b	..	..	..	44	86	71
6	*Bhoutan*	..	47,00	b	..	..	8,1	..	75	62
7	*Bosnie-Herzégovine*	3.776	51,10	b	..	..	..	72	..	..
8	*Cambodge*	9.683	181,00	b	..	..	..	52	78	65
9	*Erythrée*	..	125,00	b	..	..	..	..	..	..
10	*Haïti*	6.893	27,70	b	..	9,3	9,5	57	53	47
11	*Libéria*	2.845	97,70	b	..	9,2	..	56	71	61
12	*Somalie*	8.954	637,70	b	..	15,2	49,7	47	86	76
13	*Soudan*	26.641	2.505,80	b	..	14,5	42,8	53	88	73
14	*Zaïre*	41.231	2.344,90	b	..	31,4	..	52	39	28
15	Kiribati	76	0,70	710	0,5	10,6	5,4	..	..	10
16	Îles Salomon	354	28,90	740	2,6	8,4	12,1	71	..	..
17	Djibouti	557	23,20	780	..	..	3,6	49	..	..
18	Maldives	238	0,30	820	7,2	..	..	63	..	..
19	Cap-Vert	370	4,00	920	3,0	9,4	8,7	65	..	..
20	Samoa-Occidental	167	2,80	950	..	..	11,2	..	..	30
21	Suriname	414	163,30	1.180	–2,0	11,8	11,8	71	5	5
22	Swaziland	880	17,40	1.190	2,3	12,3	13,3	58	..	..
23	Tonga	98	0,70	1.530	0,6	..	10,2	..	..	..
24	Vanuatu	161	12,20	1.230	0,5	..	5,3	66	..	30
25	Saint-Vincent-et-les Grenadines	110	0,40	2.120	5,0	13,8	4,6	..	..	..
26	Fidji	762	18,30	2.130	0,5	12,8	5,6	72	..	..
27	Grenade	92	0,30	2.380	3,8	..	4,6	..	..	..
28	Belize	204	23,00	2.450	2,9	8,6	3,4	74	..	..
29	Dominique	71	0,70	2.720	4,6	16,8	5,5	..	..	..
30	*Angola*	10.276	1.246,70	c	..	..	..	47	72	58
31	*Croatie*	4.511	56,50	c	..	..	..	72	..	..
32	*Cuba*	10.862	110,90	c	..	..	..	76	7	6
33	*Iraq*	19.465	438,30	c	..	17,9	..	66	51	40
34	*Corée, Rép. dém. de*	23.036	120,50	c	..	..	..	71	..	..
35	*Liban*	3.855	10,40	c	..	..	..	69	27	20
36	*Iles Marshall*	51	0,20	c	..	..	..	..	..	9
37	*Micronésie, Etats fédérés de*	105	0,70	c	..	..	..	..	..	..
38	*Iles Mariannes septentrionales*	45	0,48	c	..	..	..	..	..	..
39	*Rép. arabe syrienne*	13.696	185,20	c	..	11,8	15,5	68	49	36
40	*Cisjordanie et Gaza*	..	6,10	c	..	..	..	..	..	..
41	*Yougoslavie, Rép. fed. de*	10.566	102,17	c	..	..	..	72	12	7
42	Sainte-Lucie	142	0,60	3.380	4,4	..	3,5	..	..	..
43	Saint-Kitts-et-Nevis	42	0,40	4.410	5,4	..	6,3	..	..	..
44	Barbade	260	0,40	6.230	0,5	13,5	4,3	76	..	..
45	Seychelles	72	0,45	6.280	3,4	16,7	3,2	..	..	..
46	Antigua-et-Barbuda	65	0,40	6.540	5,2	..	5,9	..	..	..
47	Malte	361	0,30	7.970	3,2	4,2	2,3	76	..	..
48	Bahreïn	533	0,70	8.030	–2,9	..	–0,3	72	31	23
49	*Samoa américaines*	51	0,20	d	..	..	..	..	..	..
50	*Aruba*	69	0,20	d	..	..	..	..	..	..
51	*Guyane française*	134	90,00	d	..	..	..	..	..	..
52	*Gibraltar*	28	0,01	d	..	..	..	..	..	..
53	*Guadeloupe*	413	1,70	d	..	..	..	75	..	..
54	*Guam*	143	0,50	d	..	..	..	76	..	..
55	*Ile de Man*	72	0,57	d	..	..	..	..	..	..
56	*Libye*	5.044	1.759,50	d	..	18,4	0,2	64	50	36
57	*Macao*	381	0,02	d	..	..	8,5	..	..	..
58	*Martinique*	371	1,10	d	..	..	..	76	..	..
59	*Mayotte*	101	0,37	d	..	..	..	..	..	..
60	*Antilles néerlandaises*	195	0,80	d	..	..	..	73	..	..
61	*Nouvelle-Calédonie*	176	18,60	d	..	..	..	72	..	..
62	*Réunion*	633	2,50	d	..	..	..	74	..	..
63	Chypre	726	9,20	10.380	4,9	..	5,2	77	..	..
64	Bahamas	268	13,90	11.420	1,4	6,4	4,2	73	..	..
65	Qatar	524	11,00	15.030	–7,2	..	..	72	..	..
66	Islande	263	103,00	24.950	1,2	35,0	25,4	78	..	..
67	Luxembourg	396	3,00	37.320	2,8	6,9	5,0	76	..	..
68	*Andorre*	61	0,40	e	..	..	..	..	..	..
69	*Bermudes*	62	0,05	e	..	8,4	9,1	..	..	..
70	*Brunéi*	274	5,80	e	..	12,6	–5,1	74	..	..
71	*Iles Caïmans*	29	0,30	e	..	..	..	..	..	..
72	*Iles Anglo-Normandes*	146	0,19	e	..	..	..	..	..	..
73	*Iles Féroé*	47	0,40	e	..	..	..	..	..	..
74	*Polynésie française*	211	4,00	e	..	..	..	70	..	..
75	*Groenland*	57	341,70	e	..	..	..	..	..	..
76	*Saint-Marin*	24	0,10	e	..	..	..	..	..	..
77	*Iles Vierges (EU)*	104	0,30	e	..	6,9	3,9	..	..	..

a. Voir la nore technique du Tableau 1. b. Egal ou inférieur à $ 695 (considéré comme revenu faible). c. $ 696–$ 2.785 (considéré comme revenu intermédiaire, tranche inférieure). d. $ 2.786–$ 8.625 (considéré comme revenu intermédiaire, tranche supérieure). e. Egal ou supérieur à $ 8.626 (considéré comme revenu élevé).

Notes techniques

LE PRINCIPAL CRITERE DE CLASSEMENT DES PAYS est le produit national brut (PNB) par habitant. C'est pourquoi les 132 économies énumérées dans les tableaux principaux sont classées par ordre croissant de PNB par habitant. Le Tableau 1a (Indicateurs de base pour les économies de moins de 1 million d'habitants et pour lesquelles on dispose de données fragmentaires) couvre séparément 77 autres économies. Les changements apportés à la présente édition sont signalés dans l'Introduction.

Fiabilité des données

Un gros effort de normalisation des données a été fait; il est toutefois impossible d'assurer une parfaite comparabilité des données, aussi ces indicateurs doivent-ils être interprétés avec soin. De nombreux facteurs influent sur la disponibilité et la fiabilité des données; les systèmes statistiques de beaucoup d'économies en développement sont encore faibles; les méthodes, les pratiques et les définitions statistiques, ainsi que la couverture des données, varient largement d'un pays à l'autre; et les comparaisons entre pays et entre périodes posent toujours des problèmes techniques complexes qu'il est impossible de résoudre parfaitement. Pour toutes ces raisons, les données proviennent des sources considérées comme les plus fiables; elles doivent néanmoins être prises comme des indicateurs des tendances et des principales différences entre les diverses économies, plutôt que comme des instruments permettant de quantifier précisément ces différences. En particulier, la question des données relatives aux 15 économies de l'ex-Union soviétique n'a pas encore été résolue. La couverture de ces données est fragmentaire et leur fiabilité plus sujette à caution que la normale.

La plupart des données sociales provenant de sources nationales sont extraites des dossiers administratifs normaux, mais certaines résultent d'enquêtes spéciales ou de recensements périodiques. La question de la fiabilité des indicateurs démographiques est examinée dans une étude des Nations Unies intitulée *World Population Trends and Policies*. Le lecteur est invité à tenir compte de ces réserves lorsqu'il interprétera les indicateurs, surtout lorsqu'il voudra faire des comparaisons entre différentes économies.

Années de base

Afin de pouvoir analyser les tendances à long terme, de faciliter les comparaisons internationales et de tenir compte des effets des modifications des prix relatifs intersectoriels, les données en prix constants pour la plupart des économies ont été scindées en trois périodes, ramenées à l'année de base de la période correspondante, puis raccordées. L'année de base est 1970 pour les données de 1960 à 1975, 1980 pour les années 1976 à 1982, et 1987 pour l'année 1983 et les suivantes. Les trois périodes ont ensuite été raccordées en séries, de manière que les données relatives à chacune des années de ces trois périodes soient exprimées aux prix de 1987.

Cet enchaînement consiste à opérer une translation ayant pour effet de modifier l'année pour laquelle les versions en prix courants et en prix constants d'une même série chronologique ont la même valeur, sans modifier leurs tendances respectives. On procède séparément pour les diverses composantes du produit intérieur brut (PIB) et on additionne les résultats obtenus pour calculer le PIB et ses sous-agrégats. Cette opération fait parfois apparaître un écart entre le PIB en prix constants par branche d'activité et le PIB en prix constants par catégorie de dépense. Ces écarts de translation sont incorporés à la rubrique *consommation privée, etc.*, étant donné que l'estimation du PIB par branche d'activité est considérée comme la plus fiable.

Comme la consommation privée est calculée par différence, les identités des comptes nationaux demeurent valides. La méthode implique toutefois que l'on intègre à la consommation privée tous les écarts statistiques résultant, au niveau des dépenses, du processus de changement de base. La valeur ajoutée du secteur des services comporte également l'écart statistique indiqué dans les données d'origine.

Chiffres récapitulatifs

Les chiffres récapitulatifs sont calculés par simple addition lorsque les données communiquées pour une variable sont exprimées dans des unités de compte raisonnablement comparables. Pour les indicateurs économiques qui ne se prêtent pas naturellement à ce mode de calcul, on a généralement utilisé un système de pondération par les prix. Pour les indicateurs sociaux, les données récapitulatives sont pondérées par la population, à l'exception de la mortalité infantile, qui est pondérée par le nombre de naissances.

Les Indicateurs du développement dans le monde présentent généralement des données pour deux points de référence, plutôt que des séries chronologiques établies sur une base annuelle. Lorsque les chiffres récapitulatifs portent sur un grand nombre d'années, les calculs sont fondés sur le même ensemble de pays pour toute la période et pour chaque rubrique. C'est pourquoi il n'est établi d'indicateurs de groupe que si les pays pour lesquels on dispose de

statistiques pour une année donnée représentent au moins les deux tiers de l'ensemble du groupe, tel qu'il est défini sur la base des données de référence de 1987. Tant que cette condition est remplie, les pays déclarants qui n'ont pas encore communiqué de données (ou dont les séries chronologiques ne sont pas suffisamment complètes) sont supposés avoir évolué, au cours des années pour lesquelles on n'a pas de chiffres, de la même manière que l'échantillon constitué par le groupe ayant fourni des estimations. Le lecteur ne doit pas perdre de vue que le but recherché est de maintenir une certaine homogénéité pour chaque rubrique, malgré la multitude des problèmes posés par les données disponibles sur les pays, et que l'on ne peut s'attendre à pouvoir déduire quoi que ce soit de significatif sur le comportement de tel ou tel pays à partir des indicateurs de groupe. En outre, le processus de pondération peut faire apparaître des différences entre la somme des totaux par sous-groupe et les totaux généraux. Ceci est expliqué plus en détail dans l'introduction aux World Tables.

Sources et méthodes

Les données relatives à la dette extérieures sont compilées directement par la Banque mondiale sur la base des rapports que lui fournissent ses pays membres en développement au moyen du Système de notification de la dette. Les autres données proviennent essentiellement des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, du Fonds monétaire international (FMI), et des rapports fournis par les pays à la Banque mondiale. Les estimations des services de la Banque servent également à tenir les données plus à jour et à en améliorer la fiabilité. Pour la plupart des pays, les estimations relatives à la comptabilité nationale sont obtenues auprès des gouvernements membres par le biais des missions économiques de la Banque mondiale. Dans certains cas, les services de la Banque alignent ces estimations sur les normes internationales applicables en matière de définition, de concepts, de fiabilité et d'actualisation des données.

Taux de croissance

On ne montre habituellement que les ratios et les taux de croissance de manière à en faciliter le repérage; les valeurs absolues sont généralement indiquées dans d'autres publications de la Banque mondiale, notamment l'édition 1995 des *World Tables*. La plupart des taux de croissance sont calculés pour deux périodes, 1970–80 et 1980–93, et, sauf indication contraire, par la méthode des moindres carrés. Etant donné que cette méthode tient compte de toutes les observations sur une période, les taux de croissance qui en résultent reflètent des tendances générales qui ne sont pas indûment influencées par des valeurs exceptionnelles, en particulier au début et à la fin de la période considérée. Pour faire abstraction des effets de l'inflation, les taux de croissance sont calculés au moyen d'indicateurs économiques en prix constants. Cette méthodologie est expliquée en détail au début des notes techniques. Les données en italique se rapportent à d'autres années ou à d'autres périodes — dans une fourchette allant jusqu'à deux ans avant la période ou l'année considérée pour les indicateurs économiques, et jusqu'à trois ans avant ou après ladite année ou période pour les indicateurs sociaux, ces dernières données tendant à être recueillies moins régulièrement et à changer de manière moins brutale sur de courtes périodes.

Tous les taux de croissance indiqués sont établis à partir de séries en prix constants et, sauf indication contraire, ont été calculés par la méthode des moindres carrés. On estime donc le taux de croissance, r, en établissant une droite de régression à partir des valeurs logarithmiques de la variable pour chacune des années de la période considérée; l'équation de régression revêt la forme suivante : $\log X_t = a + bt + e_t$, qui est la transformée logarithmique de l'équation du taux de croissance composé $X_t = X_0 (1 + r)^t$. Dans ces équations, X est la variable, t le temps, et $a = \log X_0$ et $b = \log (1 + r)$ les paramètres que l'on cherche à estimer; e est le terme d'erreur. Si b^* est l'estimation de b produite par la méthode des moindres carrés, il suffit, pour obtenir le pourcentage moyen de croissance annuelle r, de calculer [antilog (b^*)] -1, puis de multiplier le résultat par 100.

Tableau 1. Indicateurs de base

On trouvera au Tableau 1a les indicateurs de base relatifs aux économies regroupant moins de 1 million d'habitants ou pour lesquelles on dispose de données fragmentaires.

Les estimations de *population* pour le milieu de 1993 proviennent de diverses sources, notamment de la Division de la population des Nations Unies, des bureaux statistiques nationaux et des départements géographiques de la Banque mondiale. Il est à noter que les réfugiés qui ne se sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil sont généralement considérés comme appartenant à la population de leur pays d'origine.

Les données relatives aux *superficies* proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La superficie est la surface totale du pays (superficie des terres et superficie des eaux intérieures), mesurée en kilomètres carrés.

Le *PNB par habitant* en dollars est calculé selon la méthode utilisée pour l'*Atlas de la Banque mondiale* et décrite ci-après.

Le PNB par habitant ne constitue pas, en soi, une indication ou une mesure du niveau de vie ou du succès du développement. Il ne distingue pas entre les buts et les utilisations finales d'un produit donné, pas plus qu'il n'indique si ce produit compense simplement quelque obstacle naturel ou autre, ou s'il contribue ou non au bien-être. Par exemple, le PNB est plus élevé dans les pays froids, où les gens dépensent davantage pour se chauffer et pour se vêtir, que dans les pays au climat plus doux, où l'on peut sortir légèrement vêtu.

D'une manière plus générale, le PNB ne rend pas compte de manière satisfaisante des questions d'environnement et, en particulier, de l'utilisation des ressources naturelles. La Banque mondiale étudie avec d'autres partenaires comment tirer des comptes nationaux plus de renseignements à ce sujet. Des comptes « satellites » destinés à résoudre certaines difficultés d'ordre pratique et théorique (comme celles que soulèvent l'attribution d'une valeur économique significative à des ressources que les marchés ne perçoivent pas encore comme « rares » et l'imputation de coûts essentiellement mondiaux dans un cadre intrinsèquement national) ont été incorporés dans la révision 1993 du *Système de comptabilité nationale* (SCN) des Nations Unies, de sorte que les services chargés de la comptabilité nationale puissent mesurer autrement le revenu en tenant compte des facteurs liés à l'environnement.

Le PNB est la somme de la valeur ajoutée intérieure et extérieure attribuable aux résidents. Il comprend le PIB (défini dans la note relative au Tableau 2) majoré du revenu net des facteurs reçu de l'étranger, c'est-à-dire la rémunération que les résidents reçoivent de l'étranger au titre de services facteurs (travail et capital) diminuée des paiements versés au même titre aux non-résidents qui ont apporté une contribution à l'économie intérieure.

La Banque reconnaît qu'il est impossible d'arriver à des estimations du PNB par habitant parfaitement comparables entre pays. Par-delà le problème classique des nombres indices, qui est insurmontable, deux obstacles limitent la comparabilité. Le premier a trait aux estimations elles-mêmes du PNB et de la population, car les systèmes de comptabilité nationale et de dénombrement de la population diffèrent d'un pays à l'autre, de même que la portée et la fiabilité des statistiques sur lesquelles ils reposent. L'autre obstacle tient à l'utilisation des taux de change officiels pour convertir les chiffres du PNB, exprimés en différentes monnaies nationales, en une monnaie commune, conventionnellement le dollar des Etats-Unis, afin de pouvoir effectuer des comparaisons entre pays.

Reconnaissant que ces obstacles nuisent à la comparabilité des estimations du PNB par habitant, la Banque mondiale a apporté plusieurs améliorations à ses méthodes d'estimation. Lorsqu'elle examine les comptes nationaux de ses pays membres, elle évalue de manière systématique les estimations du PNB, en centrant son attention sur les éléments inclus dans cet agrégat et les concepts utilisés, et elle opère les ajustements nécessaires pour améliorer la comparabilité. Dans le cadre de cet examen, ses services peuvent eux-mêmes procéder à des estimations du PNB (et, parfois, de la population) pour la période la plus récente. Par exemple, l'estimation en dollars du revenu par habitant de la Chine est un résultat préliminaire, qui a été calculé à partir d'une étude en cours de la Banque mondiale sur le PIB de ce pays en vue de faciliter les comparaisons entre pays. Toutes les autres analyses économiques contenues dans le présent document ont été établies à partir de statistiques officielles.

En outre, la Banque mondiale s'assure systématiquement de la validité des taux de change officiels comme base de conversion. Elle utilise une autre base (indiquée dans les *World Tables*) lorsqu'elle juge que le taux de change officiel s'écarte excessivement du taux effectivement appliqué aux opérations avec l'extérieur. Cette démarche n'est nécessaire que pour un petit nombre de pays. Pour tous les autres, la Banque calcule le PNB par habitant selon la méthode utilisée pour son *Atlas*.

Selon cette méthode, le facteur de conversion pour une année quelconque est la moyenne du taux de change pour l'année en cause et des taux de change des deux années précédentes, compte tenu de l'écart d'inflation entre le pays concerné et les pays du G-5 (Allemagne, Etats-Unis, France, Japon et Royaume-Uni). Le taux d'inflation des pays du G-5 est représenté par les variations des déflateurs du DTS. Cette moyenne sur trois ans permet de lisser les fluctuations des prix et des taux de change pour chaque pays. On divise ensuite le PNB en dollars ainsi obtenu par le nombre d'habitants au milieu de la plus récente des trois années pour obtenir le PNB par habitant.

Une soixantaine d'économies à revenu faible ou intermédiaire ont, à la fin des années 80 et au début des années 90, enregistré un fléchissement de la valeur en termes réels de leur PNB par habitant calculée en prix constants. En outre, les fluctuations sensibles des termes de l'échange et des monnaies ont eu une incidence sur les niveaux de revenu relatifs. C'est pourquoi le niveau et le classement des estimations du PNB par habitant, établies selon la méthode de l'*Atlas*, ont parfois varié d'une façon qui n'était pas nécessairement liée à la croissance intérieure relative des économies considérées.

Les formules ci-après décrivent le mode de calcul du facteur de conversion pour l'année t :

$$(e^*_{t-2,t}) = \frac{1}{3}\left[e_{t-2}\left(\frac{P_t}{P_{t-2}} / \frac{P^S_t}{P^S_{t-2}}\right) + e_{t-1}\left(\frac{P_t}{P_{t-1}} / \frac{P^S_t}{P^S_{t-1}}\right) + e_t\right]$$

et celui du PNB par habitant en dollars pour l'année t :

$$(Y^S_t) = (Y_t / N_t) \div e^*_{t-2,t}$$

où :

Y_t = PNB courant (en monnaie nationale) pour l'année t
P_t = déflateur du PNB pour l'année t
e_t = taux de change annuel moyen (monnaie nationale/dollar) pour l'année t
N_t = population au milieu de l'année t
P^S_t = déflateur du DTS pour l'année t

Du fait des problèmes posés par l'obtention de données comparables et par le calcul des facteurs de conversion, le

tableau n'indique pas le PNB par habitant de certaines économies.

L'utilisation des taux de change officiels pour convertir en dollars les chiffres en monnaie nationale ne rend pas compte du pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies. Le Projet de comparaison internationale (PCI) des Nations Unies a mis au point des mesures du PIB réel comparables d'un pays à l'autre en utilisant comme facteur de conversion la parité des pouvoirs d'achat (PPA) et non plus les taux de change. Le Tableau 30 indique les estimations les plus récentes du PNB par habitant d'après la PPA. Dans un souci de cohérence avec les estimations du Tableau 1, les estimations du PCI sont exprimées en termes de PNB plutôt que de PIB. Des informations sur le PCI ont été publiées dans quatre études et dans un certain nombre d'autres rapports. L'étude la plus récente porte sur 1993 et a déjà été en partie publiée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les Nations Unies et leurs commissions économiques régionales, et d'autres institutions internationales comme l'Union européenne (EU), l'OCDE et la Banque mondiale, s'emploient actuellement à améliorer la méthodologie et à étendre à l'ensemble des pays les comparaisons annuelles du pouvoir d'achat. Cependant, les taux de change restent le seul moyen généralement disponible pour convertir en dollars les PNB exprimés en monnaie nationale.

L'*inflation annuelle moyenne* correspond au taux de croissance du déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes indiquées. Pour obtenir le déflateur du PIB, on commence par diviser, pour chaque année de la période considérée, la valeur du PIB en prix courants par la valeur du PIB en prix constants, les deux valeurs étant exprimées en monnaie nationale. On utilise ensuite la méthode des moindres carrés pour calculer le taux de croissance du déflateur du PIB pendant la période. Cette mesure de l'inflation, comme toutes les autres, a ses limites. Elle est toutefois utilisée à certaines fins comme indicateur de l'inflation parce qu'elle reste la plus diversifiée, reflétant les mouvements annuels des prix de tous les biens et services produits dans une économie.

L'*espérance de vie à la naissance* indique le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les tendances de la mortalité observées à la date de sa naissance restaient inchangées tout au long de son existence. Ces données sont tirées du rapport *World Population Prospects: The 1994 Edition* de la Division de la population des Nations Unies. Ces taux sont calculés par interpolation linéaire à partir des taux prévus pour les périodes 1990–94 et 1995–99.

Par *analphabétisme des adultes*, on entend ici la proportion des personnes âgées de plus de 15 ans ne sachant pas lire en le comprenant, ni écrire intelligiblement, un texte court et simple sur leur vie quotidienne. Ce n'est là qu'une des trois définitions largement acceptées, et elle est appliquée avec certaines nuances dans plusieurs pays. Les données proviennent des estimations et projections établies en 1989 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les chiffres récapitulatifs relatifs au PNB par habitant, à l'espérance de vie à la naissance et à l'analphabétisme des adultes qui figurent dans ce tableau sont pondérés par la population. Pour les taux moyens annuels d'inflation, ils sont pondérés par la part relative du PIB des différents pays établie pour 1987 à partir de données en dollars courants.

Tableaux 2 et 3. Croissance et structure de la production

La plupart des définitions employées sont celles du *Système de comptabilité nationale* (SCN) des Nations Unies, Série F, No 2, Révision 3. La Révision 4 du SCN n'a été achevée qu'en 1993, et il est probable que beaucoup de pays continueront d'appliquer les recommandations de la Révision 3 au cours des prochaines années. Les estimations émanent de sources nationales; elles parviennent parfois à la Banque mondiale par le biais d'autres organismes internationaux, mais sont le plus souvent recueillies lors de missions des services de la Banque mondiale.

Les services de la Banque mondiale vérifient la qualité des données des comptes nationaux et, dans certains cas, aident à ajuster les séries nationales dans le cadre de missions ou par l'apport d'une assistance technique. Les moyens des services de statistique étant parfois limités, et en raison aussi des problèmes inhérents aux données, il n'est pas toujours possible de parvenir à des chiffres strictement comparables à l'échelon international, surtout lorsqu'il s'agit d'activités économiques difficiles à mesurer, comme celles des marchés parallèles, du secteur informel, ou de l'agriculture de subsistance.

Le *PIB* mesure la production finale totale de biens et de services des résidents et des non-résidents, quelle que soit la part respective des premiers et des seconds. Il n'est pas tenu compte de l'amortissement des actifs « fabriqués », ni de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. Bien que, selon le SCN, les estimations du PIB par branche d'activité doivent être exprimées aux prix départ usine, beaucoup de pays les communiquent encore au coût des facteurs. La comparabilité internationale des estimations souffre de la diversité des systèmes appliqués par les pays à l'évaluation de la valeur ajoutée par secteur de production. A titre de solution partielle, les estimations du PIB sont indiquées aux prix d'acquisition lorsque leurs composantes ont été calculées sur cette base, et ces cas sont signalés par une note de renvoi. Toutefois, pour quelques pays dans les Tableaux 2 et 3, le PIB aux prix d'acquisition a été remplacé par le PIB au coût des facteurs.

Les chiffres indiqués pour les PIB sont des valeurs en dollars des Etats-Unis, obtenues par conversion des chiffres

en monnaie nationale sur la base des taux de change officiels d'une seule année. Pour les quelques pays dont le taux de change officiel ne reflète pas le taux effectivement appliqué aux opérations de change, on a retenu un autre facteur de conversion (comme indiqué dans les *World Tables*). Il est à noter que, pour ce tableau, on n'utilise pas la moyenne sur trois ans employée pour estimer le PNB par habitant au Tableau 1.

L'*agriculture* recouvre, outre l'agriculture proprement dite, la foresterie, la chasse et la pêche. Dans les pays en développement où l'agriculture de subsistance occupe une grande place, une bonne part de la production agricole soit n'est pas échangée du tout, soit est échangée sans transaction monétaire. Cela rend plus difficile l'estimation de la contribution de l'agriculture au PIB et réduit la fiabilité et la comparabilité des chiffres.

L'*industrie* comprend la valeur ajoutée des industries extractives; du *secteur manufacturier* (qui fait aussi l'objet d'un sous-groupe distinct); des travaux publics et du bâtiment; et des secteurs électricité, eau et gaz. La rubrique *services, etc.*, recouvre la valeur ajoutée de toutes les autres branches d'activité économique, y compris les commissions bancaires imputées, les droits d'importation, et tous écarts statistiques notés par les déclarants nationaux.

Les taux de croissance du Tableau 2 sont calculés à partir des séries partielles en monnaie nationale qui ont été raccordées et ramenées à la base 1987, comme on l'a expliqué au début des présentes notes techniques. La répartition sectorielle du PIB (Tableau 3) est déterminée à partir des séries en prix courants.

Pour obtenir les chiffres récapitulatifs relatifs à chaque indicateur du Tableau 2, on calcule les valeurs en dollars constants de 1987 pour chaque économie et chaque année des périodes considérées à partir des séries partielles raccordées; on en fait la somme pour chaque année pour l'ensemble des pays; et on calcule les taux de croissance par la méthode des moindres carrés. Les parts moyennes en pourcentage des divers secteurs indiquées au Tableau 3 sont calculées à partir des totaux par groupe du PIB sectoriel en dollars courants.

Tableau 4. Agriculture et alimentation

Les données de base relatives à la *valeur ajoutée dans l'agriculture* sont tirées des séries des comptes nationaux de la Banque mondiale exprimées en prix courants dans les monnaies nationales. La valeur ajoutée aux prix courants dans les monnaies nationales est convertie en dollars au moyen des taux annuels, selon la méthode décrite dans la note technique relative aux Tableaux 2 et 3.

Les autres chiffres du tableau proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les *importations de céréales* sont mesurées en équivalent céréales et comprennent par définition toutes les céréales incluses dans les Classes 041-046 de la *Classification type pour le commerce international* (CTCI), Révision 2. L'*aide alimentaire en céréales* couvre le froment et la farine, le bulgur, le riz, les céréales secondaires et l'élément céréales des aliments composés. Les chiffres ne sont pas directement comparables en raison de différences dans l'origine des données communiquées et dans les périodes couvertes par les notifications. Ils sont fondés, pour les importations de céréales, sur les données transmises pour l'année civile par les pays destinataires et, pour l'aide alimentaire en céréales, sur les données communiquées pour la campagne agricole par les donateurs et les organisations internationales, notamment le Conseil international du blé et le Programme alimentaire mondial. De plus, les informations sur l'aide alimentaire émanant des donateurs peuvent ne pas correspondre à ce que les bénéficiaires ont effectivement reçu durant une période donnée, en raison de retards dans les transports et l'enregistrement, ou du fait que l'aide n'est pas toujours notifiée à la FAO ou aux autres organisations internationales concernées. Il arrive également que les importations d'aide alimentaire n'apparaissent pas dans les registres des douanes. La période de référence pour l'aide alimentaire est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.

La *consommation d'engrais* mesure la quantité d'éléments fertilisants utilisée par rapport à la superficie arable. Les engrais comprennent les engrais azotés, potassiques et phosphatés (y compris les phosphates naturels). Les terres arables sont définies comme les terres portant des cultures permanentes ainsi que les terres portant des cultures temporaires (les surfaces récoltées deux fois n'étant comptées qu'une fois), les prairies temporaires à faucher ou à pâturer, les jardins maraîchers ou potagers et les terres en jachères temporaires ou incultes. La période de référence pour la consommation d'engrais est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.

Le taux moyen de croissance de la *production alimentaire par habitant* a été calculé à partir de l'indice de production alimentaire par habitant. Cet indice exprime le taux moyen de croissance annuelle de la production de denrées alimentaires par habitant pendant la période 1979–93 par rapport à la moyenne annuelle de la période 1979–81 (1979–81 = 100). Cet indice s'obtient en divisant la production alimentaire par le nombre d'habitants. Par production alimentaire, on entend ici les fruits à coque, les légumineuses, les fruits, les céréales, les légumes, la canne à sucre, la betterave à sucre, les tubercules amylacés, les cultures oléagineuses alimentaires, le bétail et les produits de l'élevage. La production alimentaire est mesurée sans qu'il soit tenu compte de la consommation annuelle d'aliments pour le bétail, des semences utilisées dans l'agriculture et des pertes subies au cours de la transformation et de la distribution des produits alimentaires.

Les produits de la pêche sont mesurés par le niveau de l'apport protéique journalier imputable à la consommation de poisson par rapport à l'apport protéique journalier total attribuable à la consommation de toutes les denrées alimentaires. Cette estimation met indirectement en lumière l'importance relative ou le poids du poisson dans l'ensemble de l'agriculture, en particulier dans la mesure où le poisson n'est pas inclus dans l'indice de production alimentaire.

Les chiffres récapitulatifs concernant la consommation d'engrais sont pondérés par la superficie arable totale; les chiffres récapitulatifs concernant la production alimentaire sont pondérés par la population.

Tableau 5. Energie commerciale

Les données sur la *production et consommation d'énergie* proviennent principalement de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et des Nations Unies. Elles portent sur les formes commerciales d'énergie primaire — pétrole (pétrole brut, liquides extraits du gaz naturel et pétrole tiré de sources non classiques), gaz naturel, combustibles solides (charbon, lignite et autres combustibles dérivés) et électricité primaire (nucléaire, hydraulique, géothermique, etc.) —, tous les chiffres étant convertis en équivalent pétrole. Pour convertir l'électricité nucléaire en équivalent pétrole, on suppose un rendement thermique théorique de 33 %; l'électricité hydraulique est considérée comme ayant un rendement de 100 %.

La *consommation d'énergie* indique l'offre nationale d'énergie primaire avant qu'elle soit transformée en combustibles destinés à divers usages (notamment électricité, produits dérivés du pétrole raffiné) et est calculée comme une production nationale, majorée des importations et des variations des stocks et minorée des exportations et des soutes marines internationales. Elle comprend aussi les produits, principalement ceux dérivés du pétrole, destinés à des usages non énergétiques. La consommation de bois de feu, d'excréments séchés d'animaux et autres combustibles traditionnels, bien qu'importante dans certains pays en développement, n'est pas prise en considération faute de données fiables et complètes.

L'*énergie consommée* est exprimée en kilogrammes équivalent pétrole par habitant. L'indicateur en résultant est le montant estimé du PIB, en dollars, produit par kilogramme équivalent pétrole.

Les *importations d'énergie* indiquent la valeur en dollars des importations d'énergie — Section 3 de la CTCI, Révision 1 — en pourcentage des recettes tirées de l'exportation de marchandises. Les données relatives aux importations d'énergie ne permettant pas de distinguer entre le pétrole importé pour servir, d'une part, de combustible et, d'autre part, de matière première à l'industrie pétrochimique, il se peut que ces pourcentages surestiment le degré de dépendance à l'égard de l'énergie importée.

Pour calculer les chiffres récapitulatifs relatifs à la production et à la consommation d'énergie, on fait la somme des volumes en cause pour chacune des années des périodes considérées, puis on calcule les taux de croissance par la méthode des moindres carrés. Les chiffres récapitulatifs relatifs à la consommation d'énergie par habitant sont pondérés par la population pour les années considérées.

Les chiffres récapitulatifs relatifs aux importations d'énergie en pourcentage des exportations de marchandises sont calculés à partir des totaux par groupe des importations d'énergie et des exportations de marchandises en dollars courants.

Tableau 6. Structure du secteur manufacturier

Les données de base sur la *valeur ajoutée dans le secteur manufacturier* sont tirées des séries de la Banque mondiale des comptes nationaux aux prix courants en monnaie nationale. Pour convertir en dollars la valeur ajoutée aux prix courants en monnaie nationale, on utilise la méthode de conversion basée sur une année unique, décrite dans la note technique relative aux Tableaux 2 et 3.

Les données sur la *répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier* proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et les calculs sont effectués dans les monnaies nationales aux prix courants.

Les industries manufacturières sont classées d'après la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique* (CITI) des Nations Unies, Révision 2. La rubrique *alimentation, boissons et tabac* correspond à la Catégorie 31 de la CITI; les *textiles et habillement*, à la Catégorie 32; les *machines et matériel de transport*, aux Classes 382 à 384; et les *produits chimiques*, aux Classes 351 et 352. La rubrique *autres* comprend le bois et les ouvrages en bois (Catégorie 33); le papier et les articles en papier (Catégorie 34); le pétrole et les produits connexes (Classes 353 à 356); les produits minéraux non métalliques et l'industrie métallurgique de base (Catégories 36 et 37); la fabrication d'ouvrages en métaux et de matériels (Classes 381 et 385) et les autres industries manufacturières (Classe 390). La rubrique *autres* englobe également les textiles, les machines ou les produits chimiques lorsque la mention « non connu » est portée en regard de ces industries.

Les chiffres récapitulatifs indiqués pour la valeur ajoutée du secteur manufacturier sont des totaux calculés selon la méthode d'agrégation indiquée au début des présentes notes techniques.

Tableau 7. Rémunérations et production du secteur manufacturier

Ce tableau contient quatre indicateurs : deux pour la rémunération réelle par employé, un pour la part du travail dans

la valeur ajoutée totale et un pour la productivité de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier. Ces indicateurs reposent sur des données émanant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), bien que les déflateurs proviennent d'autres sources, comme expliqué ci-dessous.

La *rémunération par employé* est exprimée en prix constants et s'obtient en corrigeant la rémunération nominale par employé au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) du pays considéré, tiré des *Statistiques financières internationales* du FMI.

La *rémunération totale en pourcentage de la valeur ajoutée* s'obtient en divisant le total des rémunérations des employés par la valeur ajoutée en prix courants, afin de mesurer la part du travail dans le revenu généré par le secteur manufacturier. La *production brute par employé* est exprimée en prix constants et présentée sous la forme d'un indice de la productivité globale du travail dans le secteur manufacturier, avec 1980 comme année de base. Pour obtenir cet indicateur, on ajuste les données de l'ONUDI sur la production brute par employé en prix courants au moyen des déflateurs implicites de la valeur ajoutée du secteur industriel ou manufacturier, tirés des dossiers de la Banque mondiale sur les comptes nationaux.

Pour assurer une meilleure comparabilité entre pays, l'ONUDI a, autant que possible, standardisé la couverture des données en y incluant seulement les établissements occupant au moins cinq personnes.

Les définitions et concepts employés sont conformes aux *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles*, publiées par les Nations Unies. La rémunération (salaires et traitements) englobe tout ce que l'employeur verse aux employés en cours d'année, à savoir : a) tous les paiements en espèces au titre des heures de travail normales et supplémentaires, les primes et les indemnités de cherté de vie; b) les salaires et traitements correspondant aux congés annuels et aux congés de maladie; c) les taxes et cotisations d'assurance sociale et autres qui sont à la charge des employés et retenues par l'employeur; et d) les versements en nature.

Dans ce tableau, le terme « employé » recouvre deux catégories définies par les Nations Unies, à savoir les salariés et les personnes occupées. Sont compris dans ces deux groupes les salariés, les propriétaires qui travaillent, les associés actifs et les travailleurs familiaux non rémunérés; les travailleurs à domicile en sont exclus. Les chiffres portent sur le nombre moyen d'employés pendant l'année.

La « valeur ajoutée » se définit comme la valeur courante de la production brute moins le coût courant a) des matériaux, combustibles et autres fournitures consommées; b) des travaux effectués par des tiers sous contrat ou à la commission; c) des travaux de réparation et d'entretien effectués par des tiers; et d) des biens réexpédiés en l'état.

La valeur de la production brute est estimée sur la base des biens produits ou expédiés. Dans le premier cas, les estimations recouvrent : a) la valeur de tous les produits de l'établissement; b) la valeur des services industriels rendus à des tiers; c) la valeur des biens réexpédiés en l'état; d) la valeur des ventes d'électricité; et e) la variation nette de la valeur des travaux en cours entre le début et la fin de la période considérée. Dans le second cas, les estimations comprennent en outre la variation nette de la valeur des stocks de produits finis entre le début et la fin de la période considérée.

Tableaux 8 et 9. Croissance de la consommation et de l'investissement; structure de la demande

Le PIB est défini dans la note relative aux Tableaux 2 et 3, mais il est exprimé ici aux prix d'acquisition.

La *consommation des administrations publiques* comprend toutes les dépenses courantes consacrées à l'achat de biens et de services par les administrations de tous niveaux. Les dépenses en capital au titre de la défense et de la sécurité nationales sont considérées comme des dépenses de consommation.

La *consommation privée, etc.*, représente la valeur, aux prix du marché, de tous les biens et services, y compris les biens de consommation durables (tels qu'automobiles, machines à laver et ordinateurs individuels) achetés ou reçus à titre de rémunération en nature par les ménages et les institutions à but non lucratif. Elle ne comprend pas les achats de logements, mais elle inclut le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire. En pratique, elle comprend tout écart statistique constaté pour l'emploi des ressources. Lorsqu'elle est exprimée en prix constants, elle comprend également l'écart de translation dû au fait que les données ont été scindées en séries partielles et ramenées à de nouvelles années de base, comme on l'a expliqué au début des notes techniques.

L'*investissement intérieur brut* comprend les dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks.

L'*épargne intérieure brute* est le produit intérieur brut moins la consommation totale.

Les *exportations de biens et de services non facteurs* représentent la valeur de tous les biens et services non facteurs fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des services facteurs, comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue. Les transferts courants en sont également exclus.

Le *solde de ressources* est la différence entre les exportations et les importations de biens et de services non facteurs.

Les taux de croissance du Tableau 8 sont calculés à partir des séries partielles ramenées à l'année 1987 et exprimées en unités monétaires nationales constantes. La répartition

du PIB, au Tableau 9, est fondée sur les séries des comptes nationaux en unités monétaires nationales courantes.

Les chiffres récapitulatifs sont calculés selon la méthode décrite dans la note relative aux Tableaux 2 et 3.

Tableau 10. Dépenses de l'administration centrale

Les données sur les finances de l'administration centrale figurant dans les Tableaux 10 et 11 proviennent de la publication du FMI, *Government Finance Statistics Yearbook* (1994), et des dossiers du FMI. Les comptes de chaque pays y sont présentés selon le système de définitions et classifications communes décrit dans le *Manuel de statistiques de finances publiques* du FMI (1986).

Ces publications du FMI contiennent toutes explications pertinentes sur les concepts, les définitions et les origines de ces données. Les commentaires ci-après visent principalement à placer ces données dans le contexte général de l'ensemble des indicateurs de la présente édition.

La répartition par catégorie des *dépenses totales* et des recettes courantes est calculée à partir de séries en monnaie nationale. Comme la couverture des données disponibles peut varier, les diverses composantes des dépenses et des recettes courantes de l'administration centrale indiquées dans ces tableaux peuvent ne pas être rigoureusement comparables d'une économie à l'autre.

En outre, les insuffisances de la couverture statistique des administrations régionales et locales obligent à utiliser des données portant sur l'administration centrale. De ce fait, la présentation statistique de l'allocation des ressources entre divers emplois est sujette à de sérieuses distorsions ou sous-estimations, surtout pour les pays dont les administrations régionales et locales jouissent d'une autonomie considérable et sont responsables d'un grand nombre de services économiques et sociaux. Par ailleurs, la notion d'« administration centrale » peut recouvrir deux types de comptabilité nationale : une comptabilité consolidée ou une comptabilité budgétaire. Dans la plupart des pays, les données financières de l'administration centrale sont consolidées en un seul compte global; dans d'autres, seuls les comptes budgétaires de l'administration centrale sont disponibles. Comme ces comptes budgétaires ne couvrent pas toujours la totalité des unités de l'administration centrale, ils donnent généralement une idée incomplète des activités de celle-ci. Les pays dont les données portent sur les comptes budgétaires sont signalés en bas de page.

En conséquence, les données présentées, surtout celles qui portent sur l'éducation et la santé, ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Dans de nombreuses économies, le secteur privé joue un rôle important dans les domaines de la santé et de l'éducation; dans d'autres, ce sont les services publics qui représentent la majeure partie des dépenses totales, mais ils peuvent être financés par des niveaux inférieurs de l'administration. Il faut donc être prudent lorsqu'on utilise ces données à des fins de comparaison entre pays. Les dépenses de l'administration centrale recouvrent les dépenses effectuées par tous les ministères, directions, établissements et autres unités qui sont des services ou des organes d'exécution des pouvoirs publics centraux du pays. Elles comprennent à la fois les dépenses courantes et les dépenses en capital (équipement).

La rubrique *défense* englobe toutes les dépenses consacrées, par le ministère de la défense ou d'autres ministères, aux forces armées, y compris l'achat de matériel et de fournitures militaires, les travaux de construction, les opérations de recrutement et les activités de formation. Entrent également dans cette catégorie des éléments étroitement apparentés, comme les programmes d'aide militaire. En sont exclues les dépenses destinées à la sécurité et à l'ordre publics, qui sont classées séparément.

La rubrique *éducation* comprend les dépenses pour la construction, la gestion, l'inspection et le fonctionnement des écoles maternelles, primaires et secondaires; des universités et établissements d'enseignement supérieur; et des établissements techniques et professionnels et autres institutions de formation. Elle comprend également les dépenses consacrées à l'administration générale et à la réglementation du système éducatif; aux travaux de recherche sur ses objectifs, son organisation, son administration et ses méthodes; et à des services connexes comme le ramassage scolaire, les cantines et les services médicaux et dentaires fournis dans les écoles.

La rubrique *santé* englobe les dépenses publiques concernant les hôpitaux, les maternités, les centres de soins dentaires et les dispensaires dont les fonctions sont en grande partie médicales; les programmes nationaux de santé et d'assurance maladie; et les services de planning familial et de médecine préventive.

La rubrique *logement, etc., sécurité sociale et aide sociale* recouvre les dépenses consacrées au logement (hors les bonifications d'intérêts, qui sont habituellement classées dans la rubrique *divers*), comme les programmes d'aide au logement liés au revenu; à l'organisation ou au soutien d'activités de construction de logements et d'assainissement de quartiers insalubres; au développement communautaire; et aux services d'assainissement. Elle recouvre également les indemnités versées aux personnes malades et temporairement invalides pour compenser leurs pertes de revenu; les prestations versées aux personnes âgées, aux invalides permanents et aux chômeurs; les allocations familiales et les indemnités de maternité et pour enfants à charge; et le coût des services d'aide sociale, comme les soins aux personnes âgées, aux invalides et aux enfants. De nombreuses dépenses visant la défense de l'environnement, comme les mesures antipollution, l'alimentation en eau, l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères, sont incluses dans cette catégorie, sans que l'on puisse les mesurer séparément.

La rubrique *services économiques* comprend les dépenses associées à la réglementation, au soutien et au renforcement de l'efficacité des entreprises; au développement économique; à la correction des déséquilibres régionaux; et à la création d'emplois. Parmi les activités incluses figurent la recherche, la promotion du commerce, les études géologiques, ainsi que l'inspection et la réglementation de branches d'activité particulières.

La rubrique *divers* comprend les services généraux fournis par les administrations publiques, les paiements d'intérêts et les éléments qui ne figurent pas ailleurs; pour quelques économies, elle comprend aussi les montants qui n'ont pas pu être imputés à d'autres postes (ou les ajustements découlant de la conversion de comptes sur la base des droits constatés en comptes sur la base des encaissements et décaissements).

La définition des *dépenses totales* est plus étroite que celle de la consommation des administrations publiques des Tableaux 8 et 9, car elle exclut les dépenses de consommation des administrations régionales et locales. La définition des dépenses de l'administration centrale est, elle, plus large, car elle englobe l'investissement intérieur brut et les paiements de transfert des administrations publiques.

L'*excédent/déficit global* est la différence entre, d'une part, les recettes courantes, les recettes en capital et les dons publics reçus et, d'autre part, les dépenses totales et les prêts moins les remboursements.

Tableau 11. Recettes courantes de l'administration centrale

Les quatre premiers paragraphes de la note relative au Tableau 10 indiquent la source, le degré de comparabilité des statistiques et la définition de l'administration centrale. Les recettes courantes par origine sont exprimées en *pourcentage du total des recettes courantes*, lequel correspond à la somme des recettes fiscales et des recettes non fiscales, et a été calculé à partir de chiffres en monnaies nationales.

Les *recettes fiscales* sont le produit des contributions obligatoires, sans contrepartie et non remboursables, perçues à des fins publiques. Elles comprennent les intérêts perçus sur les arriérés fiscaux et les pénalités pour défaut ou retard de paiement et sont indiquées nettes des remboursements et autres ajustements correctifs. Les *impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values* sont les impôts prélevés sur le revenu net effectif ou présumé des personnes physiques, sur les bénéfices des entreprises et sur les plus-values, qu'elles aient été réalisées sur la vente de terrains, de valeurs mobilières ou d'autres actifs. Les paiements interadministrations en sont exclus au stade de la consolidation. Les cotisations de *sécurité sociale* comprennent les cotisations des employeurs et des employés aux régimes de sécurité sociale, ainsi que celles des travailleurs indépendants et des chômeurs. Les *taxes intérieures sur les biens et services* comprennent les taxes générales sur les ventes, le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée, les taxes prélevées sur des produits et des services déterminés, les taxes sur l'utilisation de biens ou propriétés, et les bénéfices des monopoles fiscaux. Les *taxes sur les transactions et échanges internationaux* comprennent les droits à l'importation et à l'exportation, les bénéfices des monopoles d'importation ou d'exportation, les bénéfices de change et les taxes sur les opérations de change. Les *autres taxes* englobent les impôts payés par les employeurs sur les salaires ou la main-d'oeuvre, les impôts sur le patrimoine, et les taxes qui ne peuvent être rattachées à d'autres catégories. Elles peuvent comprendre des valeurs négatives correspondant aux ajustements opérés au titre, par exemple, d'impôts perçus pour le compte d'administrations régionales ou locales et qui ne sont pas rattachables à des catégories particulières d'imposition.

Les *recettes non fiscales* regroupent les encaissements qui ne correspondent pas à des paiements obligatoires non remboursables perçus à des fins publiques, comme les amendes, les droits administratifs ou les revenus tirés par les administrations publiques de biens qu'elles possèdent. En sont exclues les sommes provenant de dons et d'emprunts, les recouvrements de prêts antérieurs des administrations, les engagements, et le produit de la vente de biens de capital.

Tableau 12. Monnaie et taux d'intérêt

Les données relatives à la *monnaie, au sens large* reposent sur les informations publiées par le FMI dans *Statistiques financières internationales* (SFI). La monnaie au sens large englobe la plupart des engagements des institutions monétaires d'un pays à l'égard de résidents à l'exclusion de l'administration centrale. Pour la plupart des pays, elle correspond à la somme de la monnaie (ligne 34 des SFI) et de la quasi-monnaie (ligne 35 des SFI). La monnaie englobe les moyens de paiement de l'économie : la circulation fiduciaire hors banques et les dépôts à vue. La quasi-monnaie comprend les dépôts à terme et d'épargne, ainsi que les comptes bancaires similaires que l'émetteur peut convertir en monnaie rapidement et moyennant une légère pénalité, voire sans délai ni pénalité. Lorsque les institutions financières non monétaires sont d'importants émetteurs d'engagements quasi monétaires, ceux-ci sont également inclus dans la monnaie au sens large.

Les taux de croissance de la monnaie au sens large sont calculés à partir des chiffres de fin d'année, et le ratio par rapport au PIB est la moyenne des chiffres de fin d'année pour l'année spécifiée et pour l'année précédente.

Les *taux d'intérêt nominaux des banques*, également tirés des SFI, représentent les taux servis par les banques commerciales ou assimilées aux détenteurs de leurs engagements quasi monétaires (intérêts créditeurs) et ceux perçus par les banques sur les prêts consentis aux clients de premier ordre

(intérêts débiteurs). La comparabilité internationale de ces données est toutefois limitée, en partie parce que les définitions et les champs d'application varient.

Les taux d'intérêt (et les taux de croissance de la monnaie au sens large) étant exprimés en valeur nominale, les différences entre pays tiennent pour beaucoup aux écarts d'inflation. Pour plus de commodité, on a reproduit dans ce tableau les données sur le taux d'inflation récent déjà indiquées au Tableau 1.

Tableau 13. Croissance du commerce de marchandises

La principale source pour les valeurs courantes des échanges est la base de données sur le commerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), complétée par les données des *Statistiques financières internationales* (SFI) du FMI, la base de données des Nations Unies sur le commerce des produits de base (COMTRADE) et des estimations de la Banque mondiale.

Les rubriques *exportations* et *importations* de marchandises recouvrent, à quelques exceptions près, les mouvements internationaux de marchandises franchissant des frontières douanières; elles ne comprennent pas les échanges de services. Les exportations s'entendent FOB (franco à bord) et les importations CIF (coût, assurance et fret), sauf exceptions précisées dans les sources indiquées ci-dessus. Ces valeurs sont exprimées en dollars courants.

Les taux de croissance des exportations et des importations de marchandises sont calculés à partir de données en prix constants, obtenues en déflatant la valeur des exportations ou des importations par l'indice des prix correspondant. La Banque mondiale utilise les indices des prix établis par la CNUCED pour les économies à revenu faible ou intermédiaire, et ceux indiqués dans les SFI du FMI pour les économies à revenu élevé. Il se peut que ces taux de croissance diffèrent de ceux qui découlent des statistiques nationales, car les indices nationaux des prix peuvent reposer sur des années de base et des méthodes de pondération différentes de celles qu'utilise la CNUCED.

Les *termes de l'échange*, ou termes de l'échange de marchandises nets, mesurent le mouvement relatif des prix à l'exportation et des prix à l'importation. Calculé sous forme de tapport entre l'indice des prix moyens des exportations et l'indice des prix moyens des importations d'un pays, cet indicateur montre l'évolution, par rapport à une année de référence, du niveau des prix à l'exportation en pourcentage des prix à l'importation. Les termes de l'échange sont indiqués pour 1985 et 1993 (année de référence 1987 = 100). Les indices des prix proviennent de la source mentionnée ci-dessus pour les taux de croissance des exportations et des importations.

Pour calculer les chiffres récapitulatifs relatifs aux taux de croissance, on a fait la somme des séries de prix en dollars constants de 1987 pour chaque année, puis appliqué la méthode des moindres carrés pour les périodes indiquées.

Tableaux 14 et 15. Structure des importations et exportations de marchandises

Les parts indiquées dans ces tableaux ont été estimées à partir des valeurs des échanges en dollars courants provenant du système de données sur le commerce de la CNUCED, complétées par des données du système COMTRADE des Nations Unies.

Les *exportations* et *importations* de marchandises sont définies dans la note technique relative au Tableau 13.

Les catégories d'exportations et d'importations sont celles de la *Classification type pour le commerce international* (CTCI), Série M, No 34, Révision 1. Pour quelques pays, faute de données pour certaines catégories, il n'est pas possible de préciser complètement la répartition.

Dans le Tableau 14, les *produits alimentaires* correspondent aux Sections 0, 1 et 4 et à la Division 22 de la CTCI (produits alimentaires et animaux vivants, boissons et tabac, huiles et graisses d'origine animale et végétale, et graines, noix et amandes oléagineuses). La rubrique *combustibles* comprend les produits de la Section 3 de la CTCI (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes). La rubrique *autres produits primaires* comprend la Section 2 de la CTCI (matières brutes non comestibles, combustibles non compris), à l'exclusion de la Division 22 (graines, noix et amandes oléagineuses) et la Division 68 (métaux non ferreux). La rubrique *machines et matériel de transport* correspond à la Section 7 de la CTCI. La rubrique *autres biens manufacturés*, estimée par différence à partir de la valeur totale des importations de produits manufacturés, comprend les Sections 5 à 9 de la CTCI, à l'exclusion de la Section 7 et de la Division 68.

Dans le Tableau 15, les *combustibles, minéraux et métaux* sont les produits de la Section 3 de la CTCI (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes), des Divisions 27 et 28 (engrais bruts, minéraux bruts hormis le charbon, le pétrole et les pierres précieuses, minerais métalliques et déchets métalliques) et 68 (métaux non ferreux). Les *autres produits primaires* correspondent aux Sections 0, 1, 2 et 4 de la CTCI (produits alimentaires et animaux vivants, boissons et tabac, matières brutes non comestibles hormis les combustibles, et huiles et graisses animales et végétales), à l'exclusion des Divisions 27 et 28. Les *machines et matériel de transport* regroupent les biens figurant à la Section 7 de la CTCI. La rubrique *autres biens manufacturés* représente les Sections 5 à 9 de la CTCI, à l'exclusion de la Section 7 et de la Division 68. La rubrique *fibres textiles, textiles et habillement*, qui correspond aux Divisions 26, 65 et 84 de la CTCI (textiles, fibres textiles, fils, tissus, articles de confection, produits connexes et habillement), est un sous-groupe des rubriques *autres*

produits primaires et *autres biens manufacturés*; elle est indiquée pour mémoire.

Tableau 16. Biens manufacturés : importations des pays de l'OCDE

Les données proviennent des Nations Unies à qui elles ont été communiquées par les pays à revenu élevé de l'OCDE, c'est-à-dire les pays membres de l'OCDE à l'exclusion de la Grèce, du Mexique, du Portugal et de la Turquie.

Le tableau indique la *valeur des importations de biens manufacturés* des pays à revenu élevé de l'OCDE selon leur économie d'origine, et leur répartition entre les principales catégories de biens manufacturés. Ces informations sont tirées de la base de données COMTRADE de l'ONU, Révision 1, CTCI pour 1970, et Révision 2, CTCI pour 1993.

Les importations des marchés prédominants par économies d'origine sont la meilleure indication dont on dispose quant à l'ordre de grandeur et à la composition des exportations de biens manufacturés de ces économies vers toutes les destinations.

Les biens manufacturés sont les marchandises incluses par la CTCI, Révision 1, dans les Sections 5 à 9 (produits chimiques et produits connexes, articles manufacturés classés principalement d'après la matière première, machines et matériel de transport; articles manufacturés divers; et articles et transactions non classés ailleurs), à l'exclusion de la Division 68 (métaux non ferreux). Cette définition est un peu plus large que celle qui est utilisée pour définir les exportateurs de biens manufacturés.

Les grandes catégories de biens manufacturés sont définies de la façon suivante : *textiles et habillement* (CTCI, Divisions 65 et 84), *produits chimiques* (CTCI, Section 5), *appareillage électrique et électronique* (CTCI, Division 72), *matériel de transport* (CTCI, Division 73) et *autres*, définis comme les biens résiduels. On utilise les données de la CTCI, Révision 1, pour l'année 1970, et les données équivalentes de la Révision 2 pour 1993.

Tableau 17. Balance des paiements et réserves

Les statistiques de ce tableau émanent principalement du FMI, mais elles incluent également des estimations établies par les services de la Banque mondiale et des ajustements que ceux-ci ont apportés, dans un petit nombre de cas, à la couverture ou à la classification des données pour améliorer leur comparabilité au plan international. Les valeurs de ce tableau sont exprimées en dollars convertis aux taux de change courants.

Le *solde des transactions courantes après transferts officiels* est la différence entre a) les exportations de biens et de services (facteurs et non facteurs) et les entrées de transferts sans contrepartie (privés et officiels) et b) les importations de biens et de services et les transferts sans contrepartie au reste du monde.

Le *solde des transactions courantes avant transferts officiels* est le solde des transactions courantes dans lequel les transferts officiels nets sans contrepartie sont assimilés à des mouvements de capitaux officiels. La différence entre ces deux mesures de la balance des paiements correspond pour l'essentiel à l'aide extérieure sous forme de dons, d'assistance technique et d'aide alimentaire, laquelle, pour la plupart des pays en développement, tend à rendre le déficit des transactions courantes inférieur au besoin de financement.

Les *envois nets de fonds des travailleurs* comprennent les transferts de revenu des migrants employés ou qui pensent être employés pendant plus d'un an dans leur nouveau pays, où ils sont considérés comme des résidents. Ces envois de fonds sont classés dans la catégorie des transferts privés sans contrepartie et sont inclus dans le solde des transactions courantes de la balance des paiements, tandis que ceux effectués par des travailleurs séjournant moins longtemps à l'étranger sont classés parmi les services en tant que revenus du travail. Cette distinction suit les règles admises au plan international, mais beaucoup de pays en développement classent les envois de fonds des travailleurs dans le revenu des facteurs (en en faisant donc une composante du PNB). La Banque mondiale se conforme aux directives internationales pour sa définition du PNB et il peut donc y avoir des différences par rapport aux pratiques suivies au plan national.

Les *réserves internationales brutes* comprennent les avoirs en or monétaire, les droits de tirage spéciaux (DTS), la position de réserve au FMI des membres de cette institution et les avoirs en devises contrôlés par les autorités monétaires. Les données relatives aux avoirs de réserves internationales proviennent des dossiers du FMI. L'élément or de ces réserves est évalué, dans tous les cas, aux cours du marché de Londres en fin d'année (31 décembre), soit 37,37 dollars l'once en 1970 et 390,6 dollars l'once en 1993. En raison de différences quant à la définition des réserves internationales, à la détermination de la valeur de l'or et aux méthodes de gestion des réserves, les chiffres sur les réserves publiés dans les sources nationales ne sont pas strictement comparables. Le niveau des réserves indiqué pour 1970 et 1993 s'entend en fin d'année et est exprimé en dollars courants aux taux de change en vigueur. Les avoirs de réserves à la fin de 1993 sont également exprimés en nombre de *mois d'importation* de biens et de services qu'ils permettraient de financer.

Les chiffres récapitulatifs sont calculés à partir des totaux par groupe des réserves internationales brutes et des importations totales de biens et services en dollars courants.

Tableau 18. Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP

L'*aide publique au développement* (APD) représente les décaissements nets au titre de dons ou de prêts accordés à

des conditions financières concessionnelles par les organismes publics des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi que des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), afin de promouvoir le développement économique et le bien-être social. Cette définition vise à exclure l'aide purement militaire, mais la distinction est parfois difficile à faire, et c'est généralement la définition du pays d'origine qui prévaut. L'APD comprend aussi la valeur de la coopération et de l'assistance techniques. Tous les chiffres indiqués ont été fournis par l'OCDE et toutes les valeurs en dollars ont été converties aux taux de change officiels.

Les *flux nets totaux* sont les décaissements nets en faveur de pays en développement et d'institutions multilatérales. Les décaissements en faveur d'institutions multilatérales sont maintenant notifiés pour tous les pays membres du CAD sur la base de la date d'émission des bons; certains membres du CAD effectuaient autrefois cette notification sur la base de la date d'encaissement.

Les valeurs nominales indiquées dans la récapitulation de l'APD des pays de l'OCDE à revenu élevé ont été converties en prix de 1992 au moyen du déflateur du PIB en dollars. Ce déflateur repose sur les augmentations des prix dans les pays de l'OCDE (à l'exception de la Grèce, du Mexique, du Portugal et de la Turquie) mesurées en dollars. Il tient compte des variations de parité entre le dollar et les diverses monnaies nationales. Ainsi, lorsque le dollar se déprécie, les variations des prix mesurées en monnaie nationale doivent être corrigées à la hausse du montant de cette dépréciation pour obtenir les variations des prix en dollars.

Le tableau indique les montants de l'APD totale pour l'OPEP, et aussi pour l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Les pays donateurs de l'OPAEP sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Koweït, la Libye et le Qatar. Les chiffres concernant l'APD fournie par l'OPEP et l'OPAEP proviennent également de l'OCDE.

Tableau 19. Apports d'aide publique au développement

Les *décaissements nets d'APD de toutes origines* comprennent les dons et les prêts accordés à des conditions financières privilégiées par tous les organismes publics bilatéraux et sources multilatérales afin de promouvoir le développement économique et le bien-être social. La valeur de la coopération et de l'assistance techniques y est incluse. Les décaissements indiqués dans ce tableau ne sont pas strictement comparables à ceux du Tableau 18 puisqu'ils correspondent aux montant reçus de toutes origines; au Tableau 18, il s'agissait uniquement des décaissements des pays membres de l'OCDE à revenu élevé et des pays membres de l'OPEP. Les décaissements nets correspondent aux décaissements bruts diminués des paiements versés aux sources d'aide au titre de l'amortissement des apports d'aide antérieurs. Les décaissements nets d'APD sont indiqués en montant par habitant et en pourcentage du PNB.

Les chiffres récapitulatifs sur l'APD par habitant sont calculés à partir des totaux par groupe pour la population et l'APD. Les chiffres récapitulatifs sur l'APD en pourcentage du PNB sont calculés à partir des totaux par groupe pour l'APD et pour le PNB en dollars courants.

Tableau 20. Dette extérieure totale

Les données sur la dette figurant dans le présent tableau et dans les suivants proviennent du Système de notification de la dette à la Banque mondiale et d'estimations de la Banque mondiale. Ce système porte uniquement sur les économies en développement et ne rassemble pas de chiffres sur la dette extérieure d'autres groupes d'emprunteurs ou des économies qui ne sont pas membres de la Banque mondiale. Les chiffres sur la dette présentés dans les Tableaux 20 à 24 ont été convertis en dollars aux taux de change officiels.

Les données sur la dette comprennent la dette privée non garantie notifiée par 30 pays en développement et des estimations partielles ou complètes pour 20 autres économies qui ne communiquent pas de chiffres à ce sujet, mais pour lesquelles ce type d'endettement est connu pour être élevé.

La *dette à long terme* est composée de trois éléments : la dette publique, la dette à garantie publique et la dette privée non garantie. La dette publique recouvre des obligations extérieures contractées par des débiteurs publics, y compris les administrations publiques et leurs services, et les organismes publics autonomes. La dette à garantie publique correspond à des obligations extérieures contractées par des débiteurs privés, dont le remboursement est garanti par une entité publique. Ces deux catégories sont amalgamées dans les tableaux. La dette privée non garantie représente des obligations extérieures contractées par des débiteurs privés, dont le remboursement n'est pas garanti par une entité publique.

La rubrique *recours au crédit FMI* recouvre les obligations à l'égard du FMI au titre de toutes les utilisations de ressources du FMI, à l'exclusion des obligations résultant de tirages sur la tranche de réserve. Les chiffres sont ceux de la fin de l'année spécifiée. Ils comprennent l'encours des achats au titre des tranches de crédit, notamment en vertu de la politique d'accès élargi aux ressources du FMI, et au titre de tous les mécanismes spéciaux (stocks régulateurs, financement compensatoire, mécanisme élargi de crédit et mécanismes pétroliers), les prêts du fonds fiduciaire et les opérations au titre de la facilité d'ajustement structurel renforcée. L'encours des obligations à l'égard du FMI en fin d'année (stock) est converti en dollars au taux de change entre le dollar et le DTS à la même date.

La *dette à court terme* est la dette à échéance initiale d'un an ou moins. Elle inclut les arriérés au titre des intérêts sur la dette à long terme échue et non amortie, sur une base cumulée. Les données disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre dette publique et dette privée non garantie.

On entend ici par *dette extérieure totale* la somme de la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie, du recours au crédit du FMI, et de la dette à court terme.

Le *total des arriérés sur l'encours de la dette à long terme (ELT)* recouvre le principal et les intérêts dus mais non remboursés.

Le *ratio valeur actuelle/nominale de la dette* est la valeur actualisée des paiements futurs au titre du service de la dette divisée par la valeur nominale de la dette.

Tableau 21. Flux de capitaux extérieurs publics et privés

Les chiffres relatifs aux décaissements, aux remboursements du principal (amortissement) et aux paiements d'intérêts portent sur la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie.

Les *décaissements* sont les tirages effectués sur les engagements de prêt à long terme au cours de l'année spécifiée.

Les *remboursements du principal* sont les montants effectivement versés en devises, en marchandises ou sous la forme de services au cours de l'année spécifiée, au titre du remboursement du principal (amortissement).

Les *paiements d'intérêts* sont les montants effectivement versés en devises, en marchandises ou sous la forme de services au cours de l'année spécifiée, au titre des intérêts.

Tableau 22. Flux nets de ressources et transferts nets globaux

Les flux nets totaux au titre de la dette à long terme sont le montant des décaissements diminué des remboursements du principal sur la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie. Les *dons publics* représentent les transferts effectués en espèces ou en nature par un organisme public et n'impliquant juridiquement aucune obligation de remboursement pour les bénéficiaires. Les chiffres sur les dons publics ne comprennent pas les dons d'assistance technique.

Les *investissements directs étrangers nets dans l'économie déclarante* sont les investissements effectués en vue d'acquérir un intérêt durable (normalement 10 % des actions donnant droit de vote) dans une entreprise exploitée dans un pays autre que celui de l'investisseur (selon le critère de la résidence), l'objectif de ce dernier étant de pouvoir prendre effectivement part à la gestion de l'entreprise.

Les *investissements de portefeuille* sont la somme des fonds nationaux (à noter qu'en raison des fonds mondiaux la somme des flux par différents groupes de pays ou de revenu ne correspond pas au total), des titres (américains ou autres) représentatifs des valeurs étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers.

Les *flux nets globaux de ressources* correspondent à la somme des flux nets au titre de la dette à long terme (hors FMI), des dons publics (hors assistance technique), des investissements directs étrangers nets et des investissements de portefeuille. Les *transferts nets globaux* correspondent aux flux nets globaux de ressources diminués des paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des transferts de bénéfices de toutes catégories.

Tableau 23. Ratios de la dette extérieure totale

La *valeur actuelle nette de la dette extérieure totale en pourcentage des exportations de biens et services* est la valeur actualisée des paiements futurs au titre du service de la dette rapportée aux exportations de biens et de services.

La valeur actuelle de la dette peut être supérieure ou inférieure à sa valeur nominale en fonction des taux d'intérêt des prêts et du taux d'escompte utilisés dans le calcul de la valeur actualisée. Si le taux d'intérêt du prêt est supérieur au taux d'escompte, la valeur actuelle sera supérieure à la valeur nominale de la dette; s'il est inférieur au taux d'escompte, c'est l'inverse qui se produit. Dans l'ensemble de ce tableau, les biens et services comprennent les envois de fonds des travailleurs. Pour estimer la *valeur actuelle nette de la dette extérieure totale en pourcentage du PNB*, les chiffres de la dette sont convertis des monnaies de remboursement en dollars sur la base des taux de change officiels en fin d'année. Pour convertir les PNB en dollars, on utilise la méthode de conversion décrite dans la note technique relative aux Tableaux 2 et 3.

Le *service total de la dette en pourcentage des exportations de biens et services* est la somme des remboursements du principal et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure totale (selon les définitions de la note relative au Tableau 20). Ce ratio est l'une des mesures conventionnelles de l'aptitude d'un pays à assurer le service de sa dette.

Les *paiements d'intérêts en pourcentage des exportations de biens et services* sont les paiements effectifs au titre de la dette extérieure totale.

La *dette concessionnelle en pourcentage de la dette extérieure totale* donne des informations sur l'aide publique reçue par l'emprunteur aux conditions financières concessionnelles définies par le CAD, à savoir des prêts assortis d'un élément de don initial d'au moins 25 %.

La *dette multilatérale en pourcentage de la dette extérieure totale* donne des informations sur l'aide reçue par l'emprunteur de la part de la Banque mondiale, de banques régionales de développement et d'autres organismes multilatéraux et intergouvernementaux. En sont exclus les prêts provenant de fonds administrés par une

organisation internationale au nom d'un gouvernement donateur particulier.

Les chiffres récapitulatifs sont pondérés par les exportations de biens et services en dollars courants et par les PNB en dollars courants, respectivement.

Tableau 24. Conditions des emprunts publics extérieurs

Les *engagements* se réfèrent aux emprunts publics et à garantie publique pour lesquels des accords ont été signés au cours de l'année spécifiée. Ils sont notifiés dans les monnaies de remboursement et convertis en dollars aux taux de change annuels moyens officiels.

Les chiffres cités pour les *taux d'intérêt*, les *échéances* et les *différés d'amortissement* sont des moyennes pondérées par le montant des emprunts. L'intérêt, principale charge due sur un emprunt, est généralement calculé sur le montant du principal décaissé et non remboursé. L'échéance est l'intervalle séparant la date de la signature de l'accord de prêt ou de l'émission d'obligations et la date finale de remboursement du principal. Le différé d'amortissement est l'intervalle entre la date de l'accord et celle du premier remboursement du principal.

Les *emprunts publics à taux d'intérêt variables en pourcentage de la dette publique* sont ceux dont les taux d'intérêt flottent en fonction du taux pratiqué sur un marché clé, comme le taux interbancaire offert sur la place de Londres (LIBOR) ou le taux de base des Etats-Unis. Cette rubrique indique la vulnérabilité de l'emprunteur aux variations des taux d'intérêt internationaux.

Les chiffres récapitularifs de ce tableau sont pondérés par le montant des emprunts.

Tableau 25. Population et population active

Pour savoir d'où sont tirées et ce que recouvrent les données démographiques, se reporter à l'introduction.

Les estimations de *population* pour le milieu de 1993 proviennent de diverses sources, notamment de la Division de la population des Nations Unies, des bureaux statistiques nationaux et des départements géographiques de la Banque mondiale. Il est à noter que les réfugiés qui ne se sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil sont généralement considérés comme appartenant à la population de leur pays d'origine.

Les projections de la population pour 2000 et 2025 proviennent de la Division de la population des Nations Unies.

Les estimations relatives à la *population active totale* sont tirées des données de l'Organisation internationale du travail (OIT) et portent sur la population « économiquement active ». Cette appellation restrictive inclut les forces armées et les chômeurs, mais exclut les femmes au foyer et tous ceux qui s'occupent, à titre bénévole, de malades, d'enfants, de personnes âgées, etc. Les chiffres de population active dans plusieurs pays en développement reflètent une forte tendance à sous-estimer le pourcentage de main-d'oeuvre féminine.

Les taux de croissance de la population et de la population active sont des moyennes des distributions exponentielles calculées pour les périodes indiquées à partir des estimations en milieu d'année de la population et de la population active totale.

Tableau 26. Démographie et fécondité

Pour savoir d'où sont tirées et ce que recouvrent les données démographiques, se reporter à l'introduction.

Les *taux bruts de natalité* et de *mortalité* indiquent, respectivement, le nombre annuel de naissances vivantes et de décès pour mille habitants. Ils proviennent de la Division de la population des Nations Unies. Les taux pour 1970 et 1993 sont calculés par interpolation linéaire à partir des taux établis pour les périodes 1965–69 et 1970–74 et des taux prévus pour les périodes 1990–94 et 1995–99, respectivement.

L'*indice synthétique de fécondité* mesure le nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge. Les valeurs indiquées proviennent des mêmes sources et sont calculées selon la même méthodologie que les taux bruts de natalité. Le taux pour l'an 2000 est obtenu par interpolation linéaire à partir des taux prévus pour les périodes 1995–99 et 2000–04.

Le nombre de *naissances chez les femmes âgées de moins de 20 ans* et de *plus de 35 ans* est exprimé en pourcentage du nombre toral de naissances. Ces naissances sont souvent dangereuses, les risques de complications pendant la grossesse et lors de l'accouchement étant plus élevés. Les enfants nés de mères très jeunes ou plus âgées sont aussi plus vulnérables. Les données proviennent de la Division de la population des Nations Unies.

Les *femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception* sont les femmes qui pratiquent, ou dont le mari pratique, une forme quelconque de contraception. L'emploi de contraceptifs se mesure généralement pour les femmes âgées de 15 à 49 ans. Quelques pays utilisent d'autres groupes d'âges, notamment 15–44 ans.

Les chiffres proviennent essentiellement d'enquêtes démographiques et sanitaires, d'enquêtes sur la prévalence de la contraception et des dossiers de la Banque mondiale sur les pays. Pour quelques pays pour lesquels on ne dispose pas de données d'enquête, et pour plusieurs pays d'Afrique, on a utilisé les statistiques des programmes de planning familial. Celles-ci sous-estiment parfois la prévalence de la contraception, parce qu'elles ne tiennent pas compte de méthodes comme le coït interrompu ou la continence périodique ou totale, ni de l'emploi de contraceptifs

obtenus en dehors des programmes officiels de planning familial. Les chiffres se rapportent à différentes années, mais ne sont généralement pas antérieurs de plus de trois ans ni postérieurs de plus d'un an à l'année spécifiée dans le tableau.

Tous les chiffres récapitulatifs sont des données par pays pondérées par la population.

Tableau 27. Santé et nutrition

Pour savoir d'où sont tirées et ce que recouvrent les données démographiques, se reporter à l'introduction.

Les estimations du *nombre d'habitants par médecin et infirmier* sont tirées de données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) complétées par des données obtenues directement par la Banque mondiale auprès de sources nationales. Ces données se rapportent à diverses années, mais ne sont généralement pas antérieures de plus de deux ans à l'année indiquée. Le terme infirmier désigne aussi les infirmiers auxiliaires, ainsi que le personnel paraprofessionnel comme les accoucheuses traditionnelles. La prise en compte du personnel auxiliaire et paraprofessionnel donne une estimation plus réaliste des soins infirmiers disponibles. Mais comme les définitions des médecins et du personnel infirmier varient et que les données se rapportent à des années diverses, les chiffres présentés pour ces deux indicateurs ne sont pas strictement comparables entre pays.

La rubrique *insuffisance pondérale à la naissance* indique le pourcentage de nouveau-nés d'un poids inférieur à 2.500 grammes. Cette insuffisance est souvent liée à la malnutrition des mères et tend à accroître le risque de mortalité infantile et à entraîner des problèmes de croissance durant la première enfance et l'enfance proprement dite, d'où un nombre accru d'autres formes de retard dans le développement. Les chiffres proviennent de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et reposent sur des données nationales. Celles-ci ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre, car elles proviennent d'enquêtes et de registres administratifs qui ne donnent pas nécessairement une idée exacte de la situation à l'échelle du pays entier.

Le *taux de mortalité infantile* exprime le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pour 1.000 naissances vivantes au cours d'une année donnée. Les données et la méthodologie utilisées sont les mêmes que celles employées pour le calcul des taux bruts de natalité.

La *prévalence de la malnutrition* mesure le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans recevant une quantité insuffisante ou excessive de nutriments qui affecte leur santé et leur potentiel génétique de croissance. Les méthodes d'évaluation varient, mais les plus communément utilisées sont les suivantes : moins de 80 % du poids normal pour l'âge considéré; au moins deux écarts types en dessous de la valeur du 50e centile du rapport poids/âge de la population de référence; et l'échelle Gomez de malnutrition. Il est à noter que, pour un petit nombre de pays, les chiffres se rapportent à des enfants âgés de 3 ou 4 ans, ou encore plus jeunes.

Le *taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans* indique la probabilité qu'un nouveau-né meure avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Il est fonction du taux de mortalité courant pour cet âge. Les données pour cette édition sont tirées du document intitulé *La situation des enfants dans le monde 1995* (UNICEF), sauf dans le cas de pays pour lesquels la Division de la population des Nations Unies dispose d'estimations plus élevées sur le taux de mortalité infantile. Pour ces pays, on utilise des modèles pour ajuster le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans provenant le plus souvent de sources différentes de celles dont sont tirés les taux de mortalité infantile et d'espérance de vie à la naissance, ils ne sont pas toujours fiables.

Les chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont les données par pays pondérées par la population, sauf dans le cas des taux de mortalité infantile qui, dans la présente édition, sont pondérés par les naissances.

Tableau 28. Education

Les données de ce tableau se rapportent à différentes années, mais la différence par rapport aux années indiquées ne dépasse généralement pas deux ans; cependant, les chiffres pour les filles correspondent parfois à une année antérieure à celle des totaux globaux. Les données proviennent pour l'essentiel de l'UNESCO.

Les données relatives au nombre d'inscrits dans l'*enseignement primaire* représentent une estimation du nombre d'enfants de tous âges inscrits à l'école primaire. Dans un grand nombre de pays, l'âge du primaire est de 6 à 11 ans, mais ce n'est pas le cas partout. Pour certains pays où l'enseignement primaire est universel, les taux bruts d'inscription peuvent être supérieurs à 100 %, certains élèves ayant un âge supérieur ou inférieur à l'âge officiel du primaire.

Les données relatives au nombre d'inscrits dans l'*enseignement secondaire* sont calculées de la même manière; mais, là encore, la définition de l'âge du secondaire varie d'un pays à l'autre; dans la plupart des cas, cet âge est de 12 à 17 ans. Les taux peuvent être influencés par l'entrée tardive d'élèves plus âgés, ainsi que par les redoublements et les cas d'engorgement des effectifs en fin de cycle.

Le taux d'inscription dans l'*enseignement supérieur* se calcule en divisant le nombre d'élèves inscrits dans toutes les écoles postsecondaires et universités par la population âgée de 20 à 24 ans. Les élèves des écoles professionnelles, des programmes d'éducation des adultes, des cycles de deux ans d'enseignement supérieur et des centres d'enseignement à distance (cours par correspondance principalement) sont

inclus. La distribution des élèves entre ces divers types d'établissement varie selon les pays. La population âgée de 20 à 24 ans a été retenue comme dénominateur par l'UNESCO, car elle représente une cohorte moyenne au niveau de l'enseignement supérieur, bien que des élèves plus jeunes et plus âgés puissent être inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le *taux net de scolarisation primaire* est le pourcentage des enfants d'âge scolaire inscrits à l'école. A la différence du taux brut d'inscription, le taux net correspond au groupe des enfants ayant l'âge du primaire. Cet indicateur donne une idée beaucoup plus précise du nombre des enfants de ce groupe d'âge qui sont effectivement scolarisés, indépendamment du nombre d'élèves d'un âge supérieur (ou inférieur) à l'âge officiel du primaire.

Le *nombre d'élèves par maître du primaire* est le nombre d'élèves inscrits à l'école primaire dans le pays, divisé par le nombre de maîtres.

Les chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont les taux d'inscription par pays, pondérés par la part de chaque pays dans la population totale.

Tableau 29. Comparaisons entre hommes et femmes

Pour savoir d'où sont tirées et ce que recouvrent les données démographiques, se reporter à l'introduction.

Ce tableau présente plusieurs indicateurs de base décomposés de manière à montrer les différences selon le sexe et à illustrer ainsi la condition des femmes dans la société. Les données qu'il regroupe reflètent la situation démographique des femmes et leur degré d'accès aux services de santé et d'éducation. Les anomalies statistiques deviennent plus apparentes encore si l'on analyse les indicateurs sociaux par sexe, du fait que les systèmes d'information laissent souvent à désirer dans les domaines concernant spécifiquement les femmes. Les indicateurs tirés de recensements et d'enquêtes, comme ceux de la population, tendent à être à peu près aussi fiables pour les femmes que pour les hommes; mais les indicateurs tirés essentiellement de dossiers administratifs, comme les taux de mortalité maternelle, le sont moins. Plus de ressources sont aujourd'hui consacrées à la collecte de meilleures statistiques sur ces sujets, mais la fiabilité des données, même pour les séries figurant dans ce tableau, est encore très variable.

Les chiffres de mortalité maternelle appellent en particulier l'attention sur la discrimination qui frappe les femmes et sur les implications de la maternité. Celle-ci reste, dans les pays en développement, la première cause de décès pour les femmes en âge de procréer. Cet indicateur reflète, mais sans les mesurer, les services de santé auxquels les femmes ont accès et la situation générale des mères en matière de protection sociale et de santé.

L'*espérance de vie à la naissance* est définie dans la note relative au Tableau 1. Les valeurs indiquées proviennent des mêmes sources et sont calculées selon la même méthodologie que les taux bruts de natalité (Tableau 26).

La colonne *mortalité maternelle* indique le nombre de décès de femmes liés à l'accouchement pour 100.000 naissances vivantes. Etant donné que certains pays définissent cette cause de décès plus largement que d'autres — en y englobant les décès liés aux complications de la grossesse, à l'état puerpéral ou à l'avortement — et que beaucoup de femmes enceintes meurent faute de soins appropriés, la mortalité maternelle se prête mal à des mesures fiables et cohérentes d'un pays à l'autre. Les données de ces deux séries sont tirées de diverses sources nationales rassemblées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais beaucoup de systèmes administratifs nationaux laissent à désirer et n'enregistrent pas systématiquement les événements démographiques. Les chiffres proviennent essentiellement des rapports des autorités locales et des registres hospitaliers; dans certains cas, ils correspondent uniquement aux décès survenus à l'hôpital ou dans un autre établissement médical. Parfois, les petits hôpitaux privés ou ruraux sont exclus de ces statistiques ou, à l'inverse, celles-ci peuvent englober des établissements locaux relativement primitifs. La couverture de ces statistiques n'est donc pas toujours complète et les chiffres doivent être traités avec une extrême prudence.

A l'évidence, beaucoup de décès liés à la maternité ne sont pas comptabilisés, surtout dans les pays où les populations rurales sont isolées; cela explique certains des chiffres très bas figurant dans ce tableau, en particulier pour plusieurs pays africains. En outre, il est difficile de dire si une augmentation du nombre d'accouchements à l'hôpital reflète un meilleur accès des femmes aux soins médicaux ou une augmentation des complications en cours de grossesse ou à l'accouchement imputables, par exemple, à une mauvaise nutrition (voir, dans le Tableau 27, les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance.)

Ces séries chronologiques tentent de regrouper des informations déjà disponibles, mais qui ne sont pas toujours publiées dans les documents internationaux. Consciente des inévitables lacunes de ces séries, l'OMS a invité les pays à fournir des données plus complètes.

Les indicateurs relatifs à l'*éducation*, fondés sur des données de l'UNESCO, comparent le degré d'accès des filles à l'éducation à celui des garçons.

Le *pourcentage de la cohorte ayant fait quatre années d'études* est le pourcentage des enfants ayant commencé leur scolarité primaire en 1970 et en 1988, respectivement, et entrés en quatrième année du primaire en 1973 et 1991. Les chiffres en italique se rapportent à des cohortes antérieures ou postérieures. Ces données sont fondées sur les registres d'inscription. Les taux légèrement plus élevés observés pour les filles dans certains pays d'Afrique tiennent peut-être à la participation des garçons à des activités comme la garde des troupeaux.

Toutes choses égales d'ailleurs, et à égalité de chances, le *nombre de filles pour 100 garçons* devrait être proche de 100. Cependant, des inégalités peuvent le faire varier dans un sens ou dans l'autre. C'est ainsi que le nombre de filles pour 100 garçons augmentera dans l'enseignement secondaire si le taux de fréquentation scolaire des garçons baisse plus vite en fin de cycle parce que de meilleurs débouchés professionnels s'offrent à eux, qu'ils doivent remplir leurs obligations militaires, ou qu'ils migrent pour chercher un emploi. En outre, comme les chiffres de ces colonnes portent surtout sur l'enseignement secondaire général, ils ne rendent pas compte des élèves (garçons pour la plupart) inscrits dans les écoles d'enseignement technique ou professionnel ou qui suivent un apprentissage à plein temps, comme en Europe de l'Est.

La *proportion de femmes dans la population active*, calculée à partir des données de l'OIT, correspond à la main-d'oeuvre féminine ayant un emploi rémunéré dans le secteur formel. En sont exclues les femmes au foyer et toutes celles qui s'occupent de malades, d'enfants, de personnes âgées, etc., à titre bénévole. Dans plusieurs pays en développement, ces chiffres reflètent une sous-estimation grossière de la participation des femmes à la vie économique.

Tous les chiffres récapitulatifs sont fondés sur les données par pays, pondérées par la part de chaque pays dans la population globale ou le sous-groupe de population correspondant.

Tableau 30. Répartition du revenu et estimations du PNB d'après la PPA

La première série de colonnes indique la répartition du revenu ou des dépenses entre différents groupes de population classés en quantiles en fonction des dépenses, du revenu par habitant ou, dans le cas des pays à revenu élevé, du revenu total du ménage. Les trois dernières colonnes présentent des estimations du PNB par habitant calculées sur la base de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) plutôt que des taux de change (on trouvera plus bas une définition de la PPA).

Les colonnes 2 à 7 indiquent la part du total des revenus ou des dépenses de consommation que représentent chaque quintile et le décile le plus riche de la population ou des ménages pour 51 pays à revenu faible ou intermédiaire et pour 20 pays à revenu élevé. Les séries de données pour ces pays renvoient à diverses années de la période 1978–93 et sont tirées pour la plupart d'enquêtes menées à l'échelon national auprès d'un échantillon représentatif de ménages.

Les données relatives aux pays à revenu faible ou intermédiaire proviennent de deux sources principales : des organismes statistiques gouvernementaux (souvent, des rapports qu'ils publient) et de la Banque mondiale (essentiellement de l'Etude sur la mesure des niveaux de vie et du projet Dimensions sociales de l'ajustement pour l'Afrique subsaharienne). Lorsqu'elles étaient disponibles, on a utilisé les données effectivement recueillies lors de l'enquête auprès des ménages pour calculer directement le pourcentage des revenus (ou des dépenses) correspondant aux différents quantiles; sinon, ce pourcentage a été estimé sur la base des meilleures séries de données disponibles. Pour plus de détails sur les méthodes employées pour recueillir et estimer les données relatives aux pays à revenu faible ou intermédiaire, voir Chen, Datt et Ravallion, « *Is Poverty Increasing in the Developing World?* », Documents de travail sur les politiques de la Banque WPS 1146, Banque mondiale, 1993. Pour l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, Israël, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Suisse, les chiffres proviennent de la Banque de données internationale sur les revenus (*Luxembourg Income Study*, 1990). Pour l'Allemagne, l'Espagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, ils émanent du Bureau de statistique de l'Union européenne et, pour la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Japon et la Nouvelle-Zélande, des Nations Unies (*National Accounts Statistics: Compendium of Income Distribution Statistics, 1985*). Les données sur les autres pays à revenu élevé émanent de sources nationales.

Les données relatives à la répartition du revenu présentées ici posent plusieurs problèmes de comparabilité entre pays. Les enquêtes auprès des ménages sur lesquelles se fondent ces données ne sont pas parfaitement comparables entre pays, encore que ces problèmes aillent s'atténuant à mesure que les méthodes d'enquête s'améliorent et sont normalisées, en particulier grâce aux initiatives des Nations Unies (dans le cadre du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages) et de la Banque mondiale (dans le cadre de l'Etude sur la mesure des niveaux de vie et du projet Dimensions sociales de l'ajustement pour l'Afrique subsaharienne). Il convient en particulier de noter trois éléments qui rendent les comparaisons difficiles. Premièrement, certaines enquêtes utilisent le revenu et d'autres les dépenses de consommation comme indicateur du niveau de vie. Pour 34 des 51 pays à revenu faible ou intermédiaire, les données se rapportent aux dépenses de consommation. En général, la répartition du revenu est plus inégale que celle de la consommation. Deuxièmement, dans certaines enquêtes, c'est le ménage qui est l'unité d'observation considérée, alors que, dans d'autres, c'est l'individu. En outre, les ménages diffèrent tant par le nombre de leurs membres que par la répartition du revenu entre leurs divers membres. Les membres du ménage n'ont pas tous le même âge ni les mêmes besoins de consommation. Lorsque c'est le ménage qui est l'unité d'observation retenue, les quintiles se réfèrent au pourcentage de ménages et non au pourcentage des individus. Troisièmement, les enquêtes varient également selon que les unités d'observation sont classées en fonction du revenu (ou de la consommation) par ménage ou par habitant. Les

notes de bas de page indiquent ces différences pour chaque pays. Bien que les estimations de la répartition du revenu indiquées ici soient considérées comme les meilleures dont on dispose actuellement, elles ne sont pas entièrement à l'abri des problèmes susmentionnés.

La comparabilité internationale des données est particulièrement limitée pour les pays à revenu élevé du fait que l'unité retenue est le ménage sans qu'il soit tenu compte du nombre de ses membres, et que les ménages sont classés selon leur revenu total et non selon le revenu par membre du ménage. Ces chiffres sont présentés en attendant la publication de meilleures données provenant de la *Luxembourg Income Study*, dans lesquelles les membres des ménages sont classés selon le revenu disponible moyen par équivalent adulte. Les estimations du présent tableau doivent donc être traitées avec une extrême prudence.

La huitième colonne présente les indices du PNB par habitant de 1987 établi sur la base de la PPA (Etats-Unis = 100). La PPA est le terme généralement utilisé pour désigner les parités calculées pour un panier fixe de produits, même si l'appellation pouvoir d'achat des monnaies est théoriquement plus correcte. Les chiffres comprennent : a) les résultats du Projet de comparaison internationale (PCI) pour 1993, ramenés par extrapolation à 1987, pour les pays de l'OCDE; b) les résultats pour 1985, extrapolés à 1987, pour les pays non membres de l'OCDE; c) les derniers résultats disponibles pour 1980 ou 1975, extrapolés à 1987 pour les pays n'ayant participé qu'aux premières phases; d) une estimations de la Banque mondiale pour la Chine et les économies de l'ex-Union soviétique; et e) des estimations du PCI obtenues par régression pour les autres pays. Des notes en bas de page indiquent les économies pour lesquelles les chiffres de 1987 ont été obtenus par régression. Les valeurs sont exprimées en « dollars internationaux » pour les distinguer de celles calculées à partir des taux de change.

Pour obtenir les chiffres de 1993, on a extrapolé les chiffres calculés par extrapolation ou régression pour 1987, qui font l'objet de la huitième colonne, au moyen d'estimations de la Banque mondiale du taux de croissance réelle du PNB par habitant, et normalisé les résultats ainsi obtenus par les taux d'inflation mesurés par les déflateurs du DTS. Ces estimations sont exprimées sous forme d'indice (Etats-Unis = 100) dans la neuvième colonne. Pour les pays ayant participé au PCI ainsi que pour la Chine et les économies de l'ex-Union soviétique, les dernières valeurs disponibles calculées sur la base de la PPA sont extrapolées à 1993. La dixième colonne présente les chiffres obtenus par extrapolation ou régression pour 1993. Des notes en bas de page indiquent les pays pour lesquels les chiffres de 1987 ont été obtenus par extrapolation à partir d'une autre année ou par régression. Ces ajustements ne tiennent pas compte des variations des termes de l'échange.

Pour chaque pays, le PCI procède à une refonte des comptes nationaux traditionnels en effectuant des relevés spéciaux des prix et en décomposant le PIB par catégorie de dépenses. Les chiffres du PCI sont traités par les services nationaux de statistique, et les résultats sont coordonnés par la Division de statistique de l'ONU avec l'appui d'autres institutions internationales, en particulier le Bureau de statistique de l'Union européenne (Eurostat) et l'OCDE. La Banque mondiale, la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) contribuent également à ce travail. Pour le Népal, qui a participé à l'opération en 1985, tous les chiffres du PIB n'étant pas disponibles, les comparaisons n'ont porté que sur la consommation. Le Luxembourg et le Swaziland sont les deux seules économies regroupant moins de 1 million d'habitants à avoir participé au PCI; leurs résultats pour 1987 correspondent, respectivement, à 121,0 et 15,0 % des résultats pour les Etats-Unis. La série d'enquêtes au titre du PCI pour 1993 devrait couvrir plus de 80 pays, y compris la Chine et les économies de l'ex-Union soviétique.

Le « dollar international », qui sert de monnaie commune, est l'unité de compte qui égalise le niveau des prix dans tous les pays participants. Il a le même pouvoir d'achat par rapport au PNB total que le dollar des Etats-Unis pour une année donnée, mais son pouvoir d'achat par rapport aux sous-agrégats est déterminé sur la base des prix internationaux moyens à ce niveau et non par rapport aux prix relatifs des Etats-Unis. Ces valeurs en dollars, qui sont différentes des valeurs en dollars du PNB ou du PIB présentées aux Tableaux 1 et 3 (voir les notes techniques relatives à ces tableaux), sont obtenues au moyen de facteurs de conversion spéciaux visant à égaliser les pouvoirs d'achat des monnaies des différents pays. Ce facteur de conversion, appelé couramment parité des pouvoirs d'achat (PPA), se définit comme le nombre d'unités de la monnaie d'un pays nécessaire pour acheter sur le marché de ce pays la même quantité de biens et de services qu'avec un dollar aux Etats-Unis. Le calcul des PPA nécessite l'établissement de grandeurs implicites à partir des données sur la dépense figurant dans les comptes nationaux et de données sur les prix spécialement recueillies à cet effet, et leur réévaluation pour chaque pays sur la base de prix uniformes. L'indice des prix moyens égalise ainsi les prix en dollars pour chaque pays, de sorte que les comparaisons des PNB entre pays faites sur cette base reflètent les différences dans les quantités de biens et de services indépendamment de toute différence des niveaux des prix. Cette méthode vise à aligner les méthodes utilisées pour procéder aux comparaisons entre pays sur celles qui servent à réaliser les comparaisons des valeurs réelles entre diverses périodes sur la base de séries en prix constants.

Les chiffres du PCI présentés ici sont le résultat d'un calcul en deux étapes. D'abord, on compare les pays d'une

même région ou d'un même groupe comme l'OCDE en utilisant les prix moyens de la région ou du groupe en question. Ensuite, comme les prix moyens peuvent différer d'un groupe à un autre, rendant impossible toute comparaison entre pays appartenant à des groupes différents, on ajuste les prix des groupes de manière à les rendre comparables à l'échelle mondiale. Ces ajustements, effectués par la Division de statistique des Nations Unies et Eurostat, sont fondés sur les différences de prix observées dans un réseau de pays « relais » représentant chaque groupe. Toutefois, ce raccordement se fait de manière à conserver dans la comparaison mondiale les niveaux relatifs des PIB observés dans les comparaisons par groupe, principe dit de la « fixité ».

On a adopté ce processus en deux étapes parce que les niveaux relatifs des PIB et la place relative de deux pays peuvent varier lorsqu'on ajoute d'autres pays à la comparaison. On a estimé que l'on ne devrait pas laisser ce phénomène se produire au sein d'une même région géographique, c'est-à-dire que la relation entre le Ghana et le Sénégal, par exemple, ne devrait pas être affectée par les prix pratiqués aux Etats-Unis. On calcule donc les niveaux globaux du PIB par habitant aux prix « régionaux », puis on les raccorde les uns aux autres, en réévaluant le PIB de tous les pays aux prix « mondiaux » moyens et en réaffectant les nouveaux totaux régionaux en fonction de la part de chaque pays dans la comparaison initiale.

Cette méthode ne permet pas de comparer des variables définies de manière plus précise (par exemple, la consommation alimentaire). C'est pourquoi on calcule ces sous-agrégats et les catégories de dépenses plus détaillées à partir des prix mondiaux. Ces dernières grandeurs sont effectivement comparables sur le plan international, mais leur somme ne correspond pas aux PIB indiqués parce qu'elles sont calculées sur la base d'un ensemble différent de prix.

Certains pays appartiennent à plusieurs groupes régionaux. Certains regroupements ont un statut prioritaire; d'autres sont traités sur un pied d'égalité. Ainsi, la fixité est toujours maintenue entre les membres de l'Union européenne, même dans les comparaisons à l'échelle de l'OCDE ou du monde. Dans le cas de l'Autriche et de la Finlande, cependant, la relation bilatérale qui ressort de la comparaison au niveau de l'OCDE est aussi celle qui est utilisée dans la comparaison mondiale. Cependant, la relation (fondée sur les prix d'Europe centrale) est sensiblement différente dans la comparaison effectuée au sein de ce groupe, et c'est cette relation qui est présentée dans la publication séparée sur la comparaison au sein de l'Europe.

Pour obtenir des chiffres pour 1987 correspondant à ceux du PCI pour les pays qui n'ont encore participé à aucune enquête du PCI, on commence par calculer les coefficients de l'équation de régression ci-après à partir des chiffres de 1987 :

$$\ln(r) = 0{,}605 \ln(\text{ATLAS}) + 0{,}239 \ln(\text{TSES}) + 0{,}717;$$
$$\quad (0{,}276) \qquad (0{,}052) \qquad (0{,}160)$$

$$\text{EQM} = 0{,}223;\ R^2 \text{ ajusté} = 0{,}96;\ N = 81$$

équation dans laquelle toutes les variables et valeurs estimées sont exprimées par rapport à l'indice 100 des Etats-Unis;

r = estimations du PCI du PIB par habitant converti en dollars des Etats-Unis sur la base de la PPA, le vecteur des r comprenant les extrapolations effectuées à partir des derniers chiffres PCI disponibles pour les pays ayant jamais participé au PCI;

ATLAS = PNB par habitant estimé selon la méthode de l'*Atlas*

TSES = taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire

EQM = erreur quadratique moyenne.

ATLAS et TSES sont les variables de remplacement retenues pour évaluer de manière approchée les écarts internationaux de salaires pour la main-d'oeuvre non qualifiée et qualifiée, respectivement. Comme dans Isenman, 1980, l'argument justifiant ce mode de calcul est que, si les estimations conventionnelles du PIB et celles du PCI diffèrent, c'est principalement en raison de la persistance d'écarts salariaux entre les pays sous l'effet des contraintes pesant sur la mobilité internationale de la main-d'oeuvre. Un document technique (Ahmad, 1992) donnant des explications plus complètes sera envoyé aux lecteurs qui en feront la demande. Pour en savoir plus sur les procédures du PCI, on peut consulter le rapport sur la Phase IV du PCI, *Comparaisons mondiales du pouvoir d'achat et du produit réel en 1980* (New York : Nations Unies, 1986). Pour plus de détails sur les données d'enquête du PCI pour 1975, 1980, 1985 et 1990, se reporter au document *Purchasing Power of Currencies: Comparing National Incomes Using ICP Data* (Banque mondiale, 1993).

Tableau 31. Urbanisation

Les chiffres relatifs à la population urbaine et aux grandes villes sont ceux du document des Nations Unies intitulé *World Urbanization Prospects.* Les taux d'accroissement de la population urbaine sont calculés à partir des estimations de la population (voir Tableau 1). La part de la population urbaine dans la population totale est estimée à partir des sources susmentionnées.

Dans la mesure où les estimations de ce tableau sont basées sur des définitions nationales différentes du terme « urbain », la prudence s'impose lorsqu'on procède à des comparaisons entre pays.

Les chiffres récapitulatifs de la population urbaine en pourcentage de la population totale sont calculés à partir des pourcentages par pays, pondérés par la part de chaque pays dans la population totale; les autres chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont pondérés de la même manière, à partir de la population urbaine.

Tableau 32. Infrastructure

Ce tableau présente certains indicateurs de base sur la couverture et les résultats des secteurs d'infrastructure.

Couverture : Ces indicateurs s'appuient sur les données d'infrastructure les plus connues dans tous les pays sur l'importance, le type et, parfois, l'état des équipements physiques dans chaque secteur d'infrastructure. En divisant ces chiffres par le nombre total d'habitants, on obtient des indicateurs de couverture ou de desserte (nombre de lignes téléphoniques principales pour 1.000 habitants ou kilomètres de routes par million d'habitants). Des enquêtes auprès des ménages permettent de mesurer plus précisément l'accès effectif de la population aux services d'infrastructure; les résultats sont alors exprimés en pourcentage de ménages ayant l'électricité ou accès à de l'eau salubre.

Résultats : La qualité des prestations peut être évaluée du point de vue du prestataire et du point de vue de l'usager. Pour le prestataire, il s'agit de mesurer l'efficacité de l'exploitation (comme les déperditions au niveau des réseaux de transport d'électricité, la consommation d'eau non comptabilisée et le parc de locomotives en état de marche), l'utilisation de la capacité ou l'efficacité financière (comme le recouvrement des coûts). Pour l'usager, il s'agit de déterminer dans quelle mesure le service en question lui est effectivement fourni. Le plus difficile est de calculer des indicateurs de qualité de la prestation de services (comme le nombre d'incidents sur 100 lignes principales par an) à partir de données comparables, collectées périodiquement et portant sur un large échantillon de pays. Certains indicateurs, comme le pourcentage de routes revêtues en bon état, donnent une idée à la fois de l'efficacité de l'exploitation du réseau et de la qualité du service fourni.

Bien qu'elles proviennent des sources les plus fiables, ces statistiques ne sont pas véritablement comparables du fait de l'hétérogénéité des méthodes de collecte et de traitement des données, et des définitions.

Electricité : La couverture est mesurée par la *production d'électricité en kilowattheures par habitant.* Par production d'électricité, on entend la production brute, laquelle englobe la consommation des auxiliaires de centrale et les pertes au niveau des transformateurs qui sont considérés comme faisant partie intégrante de la centrale. L'électricité produite par accumulation par pompage n'est pas prise en compte. Les chiffres de production sont tirés de l'*Annuaire des statistiques de l'énergie des Nations Unies.* Les pertes réseau, qui proviennent de travaux réalisés par le Département de l'industrie et de l'énergie de la Banque mondiale (« *Power Data Sheets* ») et de statistiques de l'AIE, incluent les pertes techniques et non techniques. Les premières, qui tiennent aux caractéristiques physiques du réseau, sont principalement des pertes de résistance au niveau du transport et de la distribution. Les secondes sont essentiellement dues à des branchements illicites sur le réseau et à d'autres formes de vol. Les pertes réseau sont exprimées en pourcentage de la production totale (nette).

Télécommunications : La couverture est exprimée en nombre de *lignes téléphoniques principales pour 1.000 habitants.* Une ligne téléphonique principale sert à raccorder l'équipement terminal d'un abonné au réseau commuté public et est reliée à un port spécialisé sur le standard téléphonique. Ce terme est synonyme de « poste principal », couramment employé dans les documents sur les télécommunications. La colonne suivante indique le nombre d'*incidents notifiés sur 100 lignes principales pour l'année indiquée.* Certains opérateurs comptabilisent les anomalies dues à un mauvais fonctionnement de l'équipement terminal de l'abonné, alors que d'autres tiennent uniquement compte des incidents techniques. Les statistiques des deux colonnes de la rubrique sont tirées de la base de données de l'Union internationale des télécommunications.

Routes revêtues : La couverture est indiquée par la *densité routière* (kilomètres de routes par million d'habitants). En tant qu'indicateur de résultats, les *routes revêtues en bon état* sont définies comme les routes très peu abîmées et n'exigeant que des travaux d'entretien courant. Les données sur les routes revêtues émanent de C. Queiroz et S. Gautam, « *Road Infrastructure and Economic Development* » (Document de travail 921, Banque mondiale, 1992), et sont connues uniquement pour 1988.

Eau : La couverture est mesurée par le *pourcentage de la population ayant accès à l'eau salubre* par borne-fontaine ou raccordement particulier. Ces données proviennent essentiellement de la série, pour plusieurs années, *Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement,* de l'Organisation mondiale de la santé. Les données relatives aux déperditions d'eau proviennent de H. Garn, « *Patterns in the Data Reported on Completed Water Supply Projects* », Banque mondiale, 1987, et ont trait aux réseaux des grands centres urbains. En l'absence de données pour 1986, on a utilisé celles portant sur l'année la plus proche. Les *pertes* incluent les pertes physiques (rupture de canalisation et débordements) et commerciales (compteurs défectueux; consommations illicites, notamment raccordements non autorisés ou non déclarés; et consommations licites, mais souvent non comptabilisées, comme pour la lutte anti-incendie).

Chemins de fer : On mesure la couverture par le nombre d'unités de trafic ferroviaire par millier de dollars du PIB. Le nombre total d'*unités de trafic ferroviaire* équivaut à la

somme des kilomètres-voyageurs et des kilomètres-tonnes. Ces chiffres proviennent de la base de données de la Division des transports du Département des transports, de l'eau et du développement urbain de la Banque mondiale. Le parc de *locomotives diesel en fonctionnement* est l'un des indicateurs les plus fiables de l'efficacité technique et gestionnelle du réseau, ces machines constituant l'élément le plus coûteux du matériel roulant; les statistiques relatives au parc de locomotives diesel sont tirées de la même base de données de la Banque mondiale. Les chiffres du PIB proviennent du document de R. Summers et A. Heston, intitulé *The Penn World Tables (Mark 5.6)*, à paraître.

Tableau 33. Ressources naturelles

Ce tableau marque une première étape vers la prise en compte de données environnementales dans l'évaluation du développement et la planification des stratégies économiques. Il donne une image partielle de l'état des forêts, de la superficie des aires protégées à des fins de conservation ou pour d'autres raisons écologiques, ainsi que du volume des ressources en eau douce et des prélèvements opérés sur ces ressources. Les statistiques qui y sont présentées sont tirées des sources les plus fiables, qui sont mentionnées dans le document *World Resources 1994–95*, publié par l'Institut des ressources mondiales. Cependant, peut-être plus encore que pour d'autres données du présent Rapport, le lecteur est invité à la prudence. Bien qu'elles donnent une idée exacte des grandes différences existant dans le patrimoine des divers pays et dans l'usage qu'ils en font, ces statistiques ne sont pas véritablement comparables du fait de l'hétérogénéité des méthodes de collecte et de traitement des données, des définitions et des ressources des administrations.

Il n'existe pas encore de cadre conceptuel universellement accepté pour intégrer des données sur les ressources naturelles aux statistiques économiques traditionnelles. Les valeurs du présent tableau ne prétendent pas être des indicateurs définitifs du patrimoine naturel, de l'état de l'environnement, ou de l'épuisement des ressources. Nous les avons choisies parce qu'elles sont disponibles pour la plupart des pays, qu'elles sont vérifiables, et qu'elles reflètent certaines caractéristiques générales de l'environnement.

La superficie des zones forestières se rapporte aux formations naturelles de végétaux ligneux où les arbres prédominent. Ces estimations sont tirées de statistiques nationales rassemblées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) des Nations Unies. De nouvelles estimations ont été publiées en 1993 pour les pays tropicaux (FAO) et les zones tempérées (CEE-ONU/FAO). Ces deux organismes n'utilisent pas les mêmes définitions dans leurs estimations. Pour la FAO, les forêts naturelles des pays tropicaux sont denses, dès lors que la cime des arbres couvre une forte proportion de la superficie et qu'il n'y a pas de couvert herbacé continu au niveau du sol; elles sont claires lorsque les terres portent un mélange d'herbages et d'arbres, dont les cimes couvrent 10 % au moins de la superficie, et un couvert herbacé continu au niveau du sol. Les forêts tropicales englobent toutes les formations (hormis les plantations), y compris celles en partie dégradées par l'agriculture, les incendies de forêt, l'exploitation forestière ou les pluies acides.

Pour la Commission comme pour la FAO, les forêts sont des terres portant des arbres dont les cimes couvrent 20 % ou plus de la superficie. Cette définition couvre également les formations forestières claires; les routes forestières et les pare-feu; les zones de faible étendue provisoirement déboisées; les jeunes formations où la cime des arbres devrait couvrir 20 % au moins de la superficie lorsqu'ils arriveront à maturité; et les brise-vent et les rideaux abris. Les zones de plantations sont comprises dans les estimations de zones forestières naturelles des pays tempérés. Certains pays du tableau y incluent aussi d'autres terres boisées (savanes boisées, broussailles, arbustes et brousse).

Par *déboisement*, on entend la conversion permanente de zones forestières à d'autres usages : culture itinérante, culture permanente, pâturage, peuplement ou aménagement d'infrastructures. Les superficies déboisées ne comprennent pas les zones provisoirement déboisées mais qui seront replantées, ni les zones dégradées par la collecte de bois de feu, les pluies acides, ou des incendies de forêt. Le tableau indique l'étendue du déboisement annuel des zones forestières naturelles en superficie et en pourcentage de la superficie totale.

Certains pays conduisent aussi des évaluations indépendantes à partir de données satellites ou de relevés de terrain complets. En Inde, le couvert forestier a été estimé à 639.000 km^2 en 1991 sur la base d'une évaluation établie à l'échelon national à partir d'images du système Landsat. Un inventaire réalisé à partir d'images LANDSAT™ prises en 1990 a estimé le couvert forestier mexicain à 496.000 km^2, avec un rythme de déboisement de 4,06 km^2 par an entre 1980 et 1990. Au Brésil, deux évaluations de déboisement de la forêt amazonienne établies récemment sur la base d'images satellites ont conclu à des estimations différentes pour la région. D'après une étude de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et de l'Université du New Hampshire, le rythme de déboisement aurait été de 15.000 km^2 par an entre 1978 et 1988. Selon l'Institut national de recherche aéronautique (INPE) et l'Institut national pour la recherche en Amazonie (INPA) du Brésil, ce chiffre aurait été de 20.300 km^2 par an pendant cette période. Aucune de ces études ne tient compte du déboisement des zones de forêts secondaires et de forêts sèches basses. Les données de la FAO présentées dans ce tableau englobent la totalité des zones forestières brésiliennes, y compris les forêts secondaires et autres terres boisées. Il

convient par ailleurs de noter que, selon la FAO, le Brésil compterait 70.000 km^2 de zones de plantations, celles-ci étant définies comme des formations forestières créées artificiellement dans des zones déboisées, puis replantées à des fins industrielles ou non. D'après les estimations, l'Inde en compterait 189.000 km^2, et l'Indonésie, 87.500 km^2.

Les *aires protégées à l'échelon national* sont les zones d'au moins 1.000 hectares protégées par les autorités nationales et relevant de cinq catégories : réserves scientifiques et réserves naturelles intégrales; parcs nationaux d'intérêt national ou international (dont les écosystèmes ne sont pratiquement pas altérés par l'homme); monuments naturels et paysages naturels présentant certaines caractéristiques exceptionnelles; réserves naturelles dirigées et sanctuaires de protection d'espèces sauvages; et paysages terrestres ou marins protégés (cette catégorie pouvant comprendre des sites culturels). Les données du présent tableau ne comprennent pas les zones protégées par les seules autorités locales ou provinciales, ni les zones où la cueillette, la pêche ou la chasse sont autorisées. Elles peuvent être fondées sur des définitions différentes et être communiquées de diverses façons aux organisations, comme le Centre mondial de surveillance de la conservation, qui les compilent et les diffusent. Le pourcentage de la surface totale d'aires protégées est calculé au moyen de la superficie totale.

Les données relatives au *prélèvement annuel de ressources en eau douce* peuvent elles aussi avoir été collectées et estimées selon des méthodes différentes, mais elles indiquent néanmoins avec exactitude l'ordre de grandeur de la consommation d'eau totale et par habitant. Cependant, elles ne rendent pas compte des importantes variations que peut accuser le total des ressources renouvelables d'une année à l'autre. Elles ne rendent pas compte non plus des différences qui peuvent exister, au sein d'un même pays, d'une saison ou d'une région à l'autre. Les estimations des ressources en eau douce, parce qu'elles sont fondées sur des moyennes à long terme, excluent explicitement les cycles décennaux d'années sèches et humides. Le Département d'hydrogéologie d'Orléans (France) compile des données sur les ressources en eau et le prélèvement d'eau à partir de publications, notamment nationales, des Nations Unies et professionnelles. L'Institut de géographie de l'Académie nationale des sciences de Moscou compile également des données sur les ressources mondiales en eau à partir de publications et, au besoin, d'estimations sur ces ressources et la consommation d'eau établies à partir de modèles faisant appel à d'autres données, comme les périmètres irrigués, le cheptel et les précipitations. Les chiffres de ce tableau sont le produit de la combinaison par l'Institut des ressources mondiales de ces données et de celles provenant d'autres sources. Les données relatives au prélèvement portent sur toutes les années de la période 1970–92 et varient d'un pays à l'autre. Les données portant sur des régions arides et semi-arides et les petits pays sont considérées comme moins fiables que celles qui concernent les zones humides et les grands pays.

Les *ressources totales en eau* incluent à la fois les ressources renouvelables intérieures et, lorsque cela est indiqué, le débit des cours d'eau provenant d'autres pays. Les estimations datent de 1992. Les ressources renouvelables intérieures annuelles en eau se réfèrent au débit annuel moyen des cours d'eau et des eaux souterraines provenant des eaux de pluie reçues dans le pays. Le tableau indique à la fois le prélèvement total et le prélèvement en pourcentage des ressources renouvelables totales. Les prélèvements incluent ceux des usines de dessalement et des eaux souterraines non renouvelables, mais pas les pertes par évaporation. Le prélèvement total peut excéder les ressources renouvelables totales lorsque de gros volumes sont prélevés sur des usines de dessalement et des eaux souterraines non renouvelables ou que l'eau est recyclée à grande échelle. Pour calculer les prélèvements totaux par habitant, on divise le prélèvement total pour le pays par le nombre de ses habitants au cours de l'année à laquelle se rapporte l'estimation du prélèvement total. Pour la plupart des pays, les données relatives aux prélèvements sectoriels par habitant sont établies à partir des estimations de pourcentage de prélèvements sectoriels pour 1987. Les usages domestiques comprennent l'eau potable, la consommation ou les ventes d'eau des communes, la consommation des services publics, des établissements commerciaux et des ménages. Les prélèvements directs destinés à des usages industriels, y compris ceux qui servent au refroidissement des centrales thermiques, sont combinés dans la dernière colonne du tableau avec les prélèvements à usages agricoles (irrigation et élevage). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total par habitant.

Bibliographie

Production et absorption intérieure

Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. *Annuaire statistique.* New York.

———. Editions diverses. *Annuaire des statistiques de l'énergie.* Etudes statistiques, série J. New York.

Nations Unies. Projet de comparaison internationale, rapports Phase IV (1980), Phase V (1985) et Phase VI (1990), et données de la CEE, de la CESAP, de l'Eurostat, de l'OCDE et de l'ONU.

Données de la FAO, du FMI, de l'ONUDI et de la Banque mondiale; et sources nationales.

Comptes budgétaires et monétaires

Fonds monétaire international. *Government Finance Statistics Yearbook.* Vol. 11. Washington.

———. Editions diverses. *Statistiques financières internationales.* Washington.

Données du FMI et de la Banque mondiale.

Transactions internationales essentielles

Fonds monétaire international. Editions diverses. *Statistiques financières internationales.* Washington.

Nations Unies. Conférence sur le commerce et le développement. Editions diverses. *Manuel de statistiques du commerce international et du développement.* Genève.

Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. *Bulletin mensuel de statistiques.* New York.

_____. Editions diverses. *Annuaire statistique du commerce international.* New York.

Données de la FAO, du FMI, de l'ONU et de la Banque mondiale.

Finances extérieures

Organisation de coopération et de développement économiques. Editions diverses. *Coopération pour le développement.* Paris.

———. 1988. *Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement.* Paris.

Données du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale; et Système de notification de la dette à la Banque mondiale.

Ressources humaines et environnement et développement durable

Agence internationale de l'énergie. 1993. *Prix et taxes de l'énergie.* Paris : OCDE.

Banque mondiale. 1993. *Purchasing Power of Currencies: Comparing National Incomes Using ICP Data.* Washington.

Bos, Eduard, My T. Vu, Ernest Massiah et Rodolfo A. Bulatao. *World Population Projections, 1994–95 Edition* (1994). Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Garn, Harvey. Avril 1987. *Patterns in the Data Reported on Completed Water Supply Projects.* Washington : Banque mondiale.

Heiderian, J. et Gary Wu. 1993. *Statistics of Developing Countries (1987–91).* Washington : Département de l'industrie et de l'énergie, Banque mondiale.

Institut des ressources mondiales. 1994. *World Resources 1994–95.* New York.

Institute for Resource Development/Westinghouse. 1987. *Child Survival: Risks and the Road to Health.* Columbia, Md.

Kurian, G. T. 1991. *The New Book of World Rankings.* New York : Facts on File.

Nations Unies. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (ex-Département des affaires économiques et sociales internationales). Editions diverses. *Annuaire démographique.* New York.

———. Editions diverses. *World Energy Supplies.* Etudes statistiques, série J. New York.

———. Editions diverses. *Annuaire statistique.* New York.

———. 1987. *Comparaisons mondiales du pouvoir d'achat et du produit réel en 1980.* Luxembourg.

———. 1988. *Mortality of Children under Age 5: Projections 1950–2025.* New York.

———. 1989. *Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 1988.* New York.

———. *World Population Prospects: The 1994 Edition (à paraître).* New York.

———. *World Urbanization Prospects, 1994 Revision (à paraître).* New York.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Editions diverses. *Annuaire statistique.* Paris.

———. 1990. *Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme.* Paris.

Organisation mondiale de la santé. Editions diverses. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales.* Genève.

———. 1986. *Maternal Mortality Rates: A Tabulation of Available Information,* 2e édition. Genève.

———. 1991. *Maternal Mortality: A Global Factbook.* Genève.

———. Editions diverses. *Rapport trimestriel de statistiques sanitaires mondiales.* Genève.

———. Editions diverses. *Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.* Genève.

Queiroz, Cesar et Surhid Gautam. Juin 1992. *Road Infrastructure and Economic Development.* Document de travail No 921 de la Banque mondiale. Washington : Banque mondiale.

Ross, John et al. 1993. *Family Planning and Population: A Compendium of International Statistics.* New York : The Population Council.

Sivard, Ruth. 1985. *Women—A World Survey.* Washington : World Priorities.

UNICEF. 1995. *La situation des enfants dans le monde 1995.* New York : UNICEF.

Union internationale des télécommunications. 1994. *Rapport sur le développement mondial des télécommunications.* Genève.

Union internationale des transports routiers. 1990. Statistiques mondiales de transport.

Données de la FAO, de l'OIT, de l'ONU et de la Banque mondiale; et sources nationales.

Tableau 1 Classification des économies par revenu et par région, 1995

Groupe de revenu	*Sous-groupe*	*Afrique subsaharienne*		*Asie*		*Europe et Asie centrale*		*Moyen-Orient et Afrique du Nord*		
		Afrique de l'Est et Afrique australe	*Afrique de l'Ouest*	*Asie de l'Est et Pacifique*	*Asie du Sud*	*Europe de l'Est et Asie centrale*	*Reste de l'Europe*	*Moyen-Orient*	*Afrique du Nord*	*Amérique*
Revenu faible		Burundi Comores Erythrée Ethiopie Kenya Lesotho Madagascar Malawi Mozambique Ouganda Rwanda Somalie Soudan Tanzanie Zaïre Zambie Zimbabwe	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Libéria Mali Mauritanie Niger Nigéria République centrafricaine São Tomé-et-Principe Sierra Leone Tchad Togo	Cambodge Chine Mongolie Myanmar RDP lao Viet Nam	Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Népal Pakistan Sri Lanka	Albanie Arménie Bosnie-Herzégovine Géorgie Tadjikistan		Yémen, Rép. du	Egypte, Rép. arabe d'	Guyana Haïti Honduras Nicaragua
Revenu intermédiaire	*Tranche inférieure*	Angola Botswana Djibouti Namibie Swaziland	Cameroun Cap-Vert Congo Sénégal	Corée, Rép. dém. de Fidji Iles Mariannes sept. Iles Marshall Iles Salomon Indonésie Kiribati Micronésie, Etats féd. de Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa-Occidental Thaïlande Tonga Vanuatu	Maldives	Azerbaïdjan Bulgarie Croatie Fédération de Russie Kazakhstan Lettonie Lituanie Macédoine, ex-RY de[a] Moldova Ouzbékistan Pologne Rép. kirghize Rép. slovaque Rép. tchèque Roumanie Turkménistan Ukraine Yougoslavie, Rép. féd. de	Turquie	Cisjordanie et Gaza Iran, Rép. islamique d' Iraq Jordanie Liban Rép. arabe syrienne	Algérie Maroc Tunisie	Belize Bolivie Colombie Costa Rica Cuba Dominique El Salvador Equateur Grenade Guatemala Jamaïque Panama Paraguay Pérou Rép. dominicaine Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname
	Tranche supérieure	Afrique du Sud Maurice Mayotte Réunion Seychelles	Gabon	Corée, Rép. de Guam Macao Malaisie Nouvelle-Calédonie Samoa américaines		Bélarus Estonie Hongrie Slovénie	Gibraltar Grèce Ile de Man Malte Portugal	Arabie saoudite Bahreïn Oman	Libye	Antigua-et-Barbuda Antilles néerlandaises Argentine Aruba Barbade Brésil Chili Guadeloupe Guyane française Martinique Mexique Porto Rico Sainte-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela
Total :	*170*	27	23	26	8	27	6	10	5	38

Tableau 1

Groupe de revenu	*Sous-groupe*	*Afrique subsaharienne*		*Asie*		*Europe et Asie centrale*		*Moyen-Orient et Afrique du Nord*		*Amérique*
		Afrique de l'Est et Afrique australe	*Afrique de l'Ouest*	*Asie de l'Est et Pacifique*	*Asie du Sud*	*Europe de l'Est et Asie centrale*	*Reste de l'Europe*	*Moyen-Orient*	*Afrique du Nord*	
Revenu élevé	*Membres de l'OCDE*			Austtalie Japon Nouvelle-Zélande			Allemagne Aurriche Belgique Danemark Espagne Finlande France Irlande Islande Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Royaume-Uni Suède Suisse			Canada Etats-Unis
	Non-membres de l'OCDE			Brunéi Hong Kong Polynésie française Singapour OEA[b]			Andorre Chypre Groenland Iles Anglo-Normandes Iles Féroé Saint-Marin	Emirats arabes unis Israël Koweït Qatar		Bahamas Bermudes Iles Caïmans Iles Vierges (EU)
Total :	*210*	27	23	34	8	27	28	14	5	44

a. Ex-République yougos.ave de Macédoine.
b. Aurres économies d'Asie — Tuïwan, Chine.

Les groupements établis par la Banque mondiale à des fins opérationnelles et pour les besoins de l'analyse reposent principalement sur le produit national brut (PNB) par habitant. Les économies sont réparties en trois catégories : économies à revenu faible, économies à revenu intermédiaire (subdivisées en une tranche inférieure et une tranche supérieure) et économies à revenu élevé. On utilise aussi d'autres groupements analytiques, fondés sur l'appartenance géographique, les exportations et le niveau de la dette extérieure.

Les économies à revenu faible ou intermédiaire sont parfois appelées économies en développement. L'emploi de cette expression est commode, mais cela ne veut pas dire que toutes les économies de ce groupe en sont au même stade de leur développement, ni que les autres économies ont achevé leur développement ou sont parvenues à un stade plus avancé. La classification par niveau de revenu ne reflète pas nécessairement le degré de développement.

Définitions des groupes

Ces tableaux indiquent le classement de toutes les économies membres de la Banque mondiale et de toutes les autres économies comptant plus de 30.000 habitants.

Groupe de revenu : Les économies sont divisées en fonction du PNB 1993 par habitant calculé selon la méthode de l'*Atlas de la Banque mondiale.* Les groupes sont les suivants : revenu faible (égal ou inférieur à 695 dollars); revenu intermédiaire, tranche inférieure (compris entre 696 et 2.785 dollars); revenu intermédiaire, tranche supérieure (compris entre 2.786 et 8.625 dollars); revenu élevé (égal ou supérieur à 8.626 dollars).

Les estimations relatives aux républiques de l'ex-Union soviétique doivent être considérées comme très provisoires; leur classement est sujet à révision.

Tableau 2 Classification des économies par principle catégorie d'exportation et degré d'endettement, 1995

Groupe	*A revenu faible ou intermédiaire*							*A revenu élevé*	
	A revenu faible			*A revenu intermédiaire*			*Non classées en fonction de leur endettement*		
	Gravement endettées	*Modérément endettées*	*Moins endettées*	*Gravement endettées*	*Modérément endettées*	*Moins endettées*		*Membres de l'OCDE*	*Non-membres de l'OCDE*
Exportateurs de produits manufacturés			Arménie Chine Géorgie	Bulgarie Pologne	Fédération de Russie Hongrie	Bélarus Corée, Rép. de Corée, Rép. dém. de Estonie Lettonie Liban Lituanie Macao Moldova Ouzbékistan Rép. kirghize Roumanie Ukraine		Allemagne Canada Finlande Irlande Italie Japon Suède Suisse	Hong Kong Israël OEA[a] Singapour
Exportateurs de produits primaires autres que les combustibles	Afghanistan Burundi Côte d'Ivoire Ethiopie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Guyana Honduras Libéria Madagascar Mali Mauritanie Myanmar Nicaragua Niger Ouganda Rwanda São Tomé-et-Principe Somalie Soudan Tanzanie Viet Nam Zaïre Zambie	Albanie Malawi Tchad Togo Zimbabwe	Mongolie	Argentine Bolivie Cuba Pérou	Chili Papouasie-Nouvelle-Guinée	Botswana Guatemala Iles Salomon Namibie Paraguay Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Swaziland	Guadeloupe Guyane française Réunion Samoa américaines	Islande Nouvelle-Zélande	Iles Féroé Groenland
Exportateurs de combustibles (principalement pétrole)	Nigéria			Angola Congo Iraq	Algérie Gabon Venezuela	Arabie saoudite Bahreïn Iran, Rép. islamique d' Libye Oman Trinité-et-Tobago Turkménistan			Brunéi Emirats arabes unis Qatar
Exportateurs de services	Yémen, Rép. du	Bénin Egypte, Rép. arabe d' Gambie Népal	Bhoutan Burkina Faso Cambodge Haïti Lesotho	Jamaïque Jordanie Panama	Antigua-et-Barbuda Grèce Rép. dominicaine Samoa-Occidental	Barbade Belize Cap-Vert Djibouti El Salvador Fidji Grenade Kiribati Maldives Malte Sainte-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Seychelles Tonga Vanuatu	Aruba Iles Caïmans Martinique	Royaume-Uni	Bahamas Bermudes Chypre Koweït Polynésie française

Tableau 2

Groupe	*A revenu faible ou intermédiaire*								
	A revenu faible			*A revenu intermédiaire*			*Non classées en fonction de leur endettement*	*A revenu élevé*	
	Gravement endettées	*Modérément endettées*	*Moins endettées*	*Gravement endettées*	*Modérément endettées*	*Moins endettées*		*Membres de l'OCDE*	*Non-membres de l'OCDE*
Exportateurs de biens diversifiés[b]	Kenya Mozambique Rép. centrafricaine RDP lao Sierra Leone	Bangladesh Comores Inde Pakistan	Sri Lanka Tadjikistan	Brésil Cameroun Equateur Maroc Rép. arabe syrienne Uruguay	Colombie Costa Rica Indonésie Mexique Philippines Sénégal Tunisie Turquie	Afrique du Sud Antilles néerlandaises Azerbaïdjan Dominique Kazakhstan Malaisie Maurice Portugal Thaïlande Yougoslavie, Rép. féd. de		Australie Autriche Belgique Danemark Espagne Etats-Unis France Luxembourg Norvège Pays-Bas	
Non classées par catégorie d'exportation					Gibraltar	Croatie Macédoine, ex-RY de[c] Nouvelle-Calédonie Rép. slovaque Rép. tchèque Slovénie	Bosnie-Herzégovine Cisjordanie et Gaza Erythrée Guam Ile de Man Iles Mariannes sept. Iles Marshall Mayotte Micronésie, Etats féd. de Porto Rico		Andorre Iles Anglo-normandes Iles Vierges (EU) Saint-Marin
Nombre d'économies : 210	33	13	11	18	20	59	17	21	18

a. Autres économies d'Asie — Taïwan, Chine.
b. Economies pour lesquelles aucune catégorie ne représente plus de 50 % des exportations totales.
c. Ex-République yougoslave de Macédoine.

Définitions des groupes

Ces tableaux indiquent le classement de toutes les économies membres de la Banque mondiale et de toutes les autres économies comptant plus de 30.000 habitants.

Principale catégorie d'exportation : Les principales exportations sont celles qui représentent au moins 50 % des exportations totales de biens et de services d'une catégorie pour la période 1988–92. Les catégories sont les suivantes : produits primaires autres que les combustibles (CTCI 0, 1, 2, 4, plus 68), combustibles (CTCI 3), produits manufacturés (CTCI 5 à 9, moins 68) et services (y compris les revenus des facteurs et les envois de fonds des travailleurs). Si aucune catégorie ne représente 50 % au moins des exportations totales, l'économie est classée dans la catégorie *Exportateurs de biens diversifiés.*

Degré d'endettement : Les économies de ce tableau ont été classées en fonction de leur endettement moyen sur une période de trois ans (1991–93) établi à partir des définitions standards de la Banque mondiale concernant l'endettement grave ou modéré. Les économies *gravement endettées* sont celles pour lesquelles l'un ou l'autre de deux ratios clés dépasse le seuil critique : 80 % pour le ratio valeur actuelle du service de la dette/PNB ou 220 % pour le ratio valeur actuelle du service de la dette/exportations. Les économies *modérément endettées* sont celles pour lesquelles l'un ou l'autre des deux ratios clés dépasse 60 % du seuil critique, mais reste inférieur à ce seuil. Pour les économies qui ne communiquent pas de statistiques détaillées sur la dette dans le cadre du Système de notification de la dette à la Banque mondiale, on ne peut pas calculer la valeur actuelle. Ces économies sont alors classées au moyen de la méthode suivante. Les économies *gravement endettées* sont celles pour lesquelles (sur la base d'une moyenne établie pour la période 1991–93) trois des quatre ratios clés dépassent le seuil critique : 50 % pour le ratio dette/PNB; 275 % pour le ratio dette/exportations; 30 % pour le ratio service de la dette/exportations; et 20 % pour le ratio intérêts/exportations. Les économies *modérément endettées* sont celles dans lesquelles trois des quatre ratios clés dépassent 60 % du seuil critique, mais restent inférieurs à ce seuil. Toutes les autres économies à revenu faible ou intermédiaire sont classées dans la catégorie des économies *moins endettées.*

BANQUE MONDIALE

PARTOUT DANS LE MONDE, la plupart des gens passent la plus grande partie de leur vie à travailler. Même parmi les plus pauvres, ceux qui ne travaillent pas sont relativement peu nombreux; dans leur grande masse, ils travaillent dur et gagnent peu. Le chômage, qui touche plus de 100 millions de personnes, préoccupe gravement les pays riches comme les pays pauvres. Encore faudrait-il ajouter à ce chiffre les centaines de millions de ceux, pour la plupart habitants de pays à revenu faible ou intermédiaire, qui restent pauvres non par manque de travail, mais par manque de compétences techniques ou faute de trouver l'environnement économique dans lequel utiliser de manière plus productive et pour un meilleur salaire ce qu'ils savent faire.

C'est principalement par leur travail que la plupart des ménages sont emportés par la vague de changements profonds qui est en train d'agglomérer en une économie mondiale unique les différentes économies nationales et régionales. Ces changements — l'ouverture aux marchés internationaux et l'abandon des formes de planification centralisée — sont annonciateurs d'énormes possibilités de croissance. Mais quel en est l'effet sur *ceux qui travaillent* — sur leurs salaires, sur les risques auxquels ils sont exposés, sur les conditions dans lesquelles ils travaillent — en particulier durant ce qui est, pour de nombreux pays et de nombreux ménages, une douloureuse période de transition?

Ce *Rapport sur le développement dans le monde*, dix-huitième de la série annuelle, évalue ce que signifie pour les travailleurs un monde plus soumis aux lois du marché et plus intégré. Il demande quelle stratégie de développement répond le mieux aux besoins des travailleurs et ce que les politiques nationales de l'emploi peuvent faire pour assurer une répartition plus équitable des revenus, une plus grande sécurité de l'emploi et de meilleures conditions de travail, tout en préservant, voire en augmentant, l'efficacité des marchés du travail.

La conclusion du Rapport est que le processus de mondialisation des économies est riche de promesses de gains énormes pour la population active du monde — mais il ne les garantit pas. Il faut des politiques nationales et internationales bien orientées pour que se réalise la promesse d'un monde qui serait un immense marché du travail intégré et prospère. Les politiques qui font confiance au marché, mais qui en évitent les défaillances ou qui, s'il s'en produit, les corrigent; celles qui investissent dans la personne humaine; celles qui encouragent la petite exploitation agricole de type familial ainsi que les tout nouveaux secteurs d'activité industrielle et de services — toutes ces politiques sont bonnes pour les travailleurs. Les gouvernements conservent d'importantes fonctions : mettre en place et entretenir le cadre social au sein duquel travailleurs, syndicats et entreprises interagissent pour fixer les salaires et les conditions de travail; venir en aide aux travailleurs qui sont durement touchés lorsque des chocs majeurs frappent certains secteurs d'activité ou l'économie tout entière; et défendre les droits des plus vulnérables parmi les travailleurs — enfants dont on exploite le travail, femmes ou minorités ethniques victimes de comportements discriminatoires. Dans les économies qui sont moins bien armées pour affronter la concurrence mondiale, en particulier dans celles qui sortent de systèmes à planification centralisée, l'action publique a un rôle particulièrement important à jouer — encourager la mobilité de la main-d'oeuvre, rendre le coût de la transition plus supportable et venir en aide aux laissés-pour-compte de la croissance.

Le présent Rapport comprend les Indicateurs du développement dans le monde, où l'on trouvera des données complètes et les plus récentes sur le développement économique et social de plus de 200 pays et territoires. Les Indicateurs peuvent aussi s'obtenir sur disquette. Une Annexe au Rapport propose un complément de statistiques sur le travail.

0037-3

Internal Documents Unit.
H B1-151

12892

9 780821 328927

ISBN 0-8213-2892-1

MAQUETTE DE LA COUVERTURE : BRIAN NOYES / THE MAGAZINE GROUP